Ire SECTION
PAGES 1 à 4

LA PRESSE

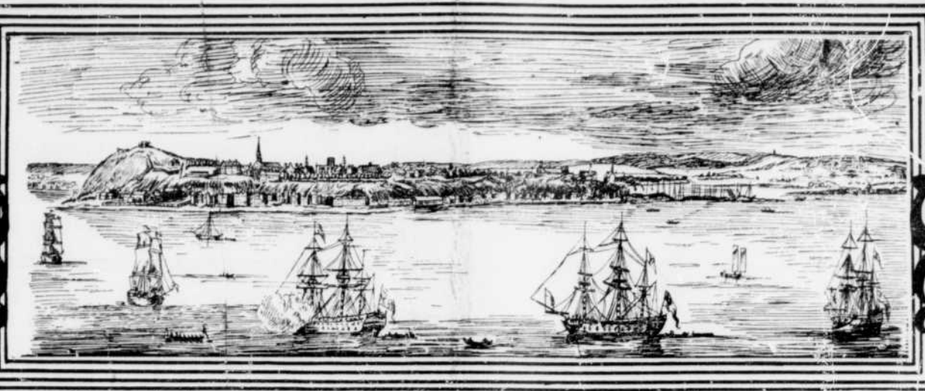
SUPPLEMENT
A L'OCCASION DU
3me CENTENAIRE
DE QUEBEC.

24me ANNEE — No 218 MONTREAL, SAMEDI, 18 JUILLET 1908

SOUVENIRS HISTORIQUES



Le Marquis de Montcalm



Vue de la ville de Québec au temps de la cession



Le général Wolfe





La mort de Montcalm



La mort de Wolfe

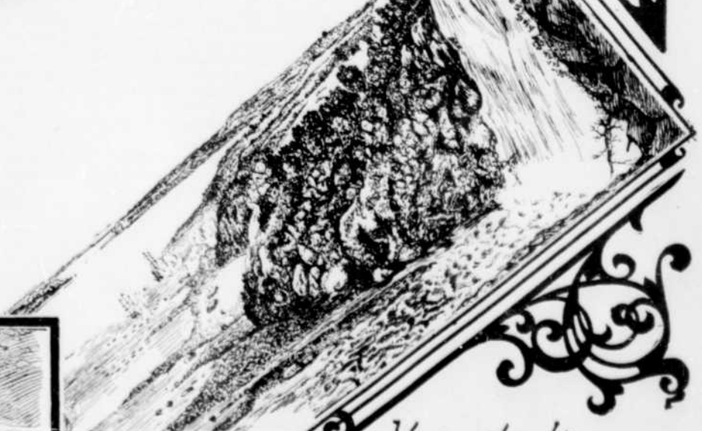


La baie de Gaspé au temps de la cession, d'où Montcalm tirait le poisson pour son armée.

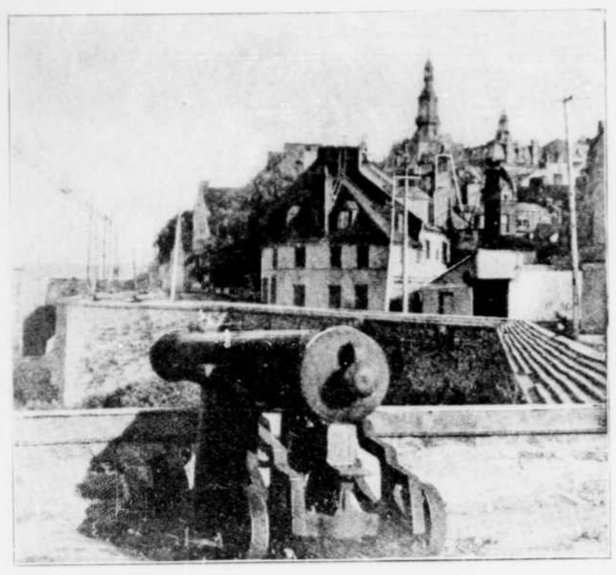
Le Marquis de Montcalm blessé entrant dans la ville de Québec

Vue du Cap Rouge près de Québec au temps de la cession.

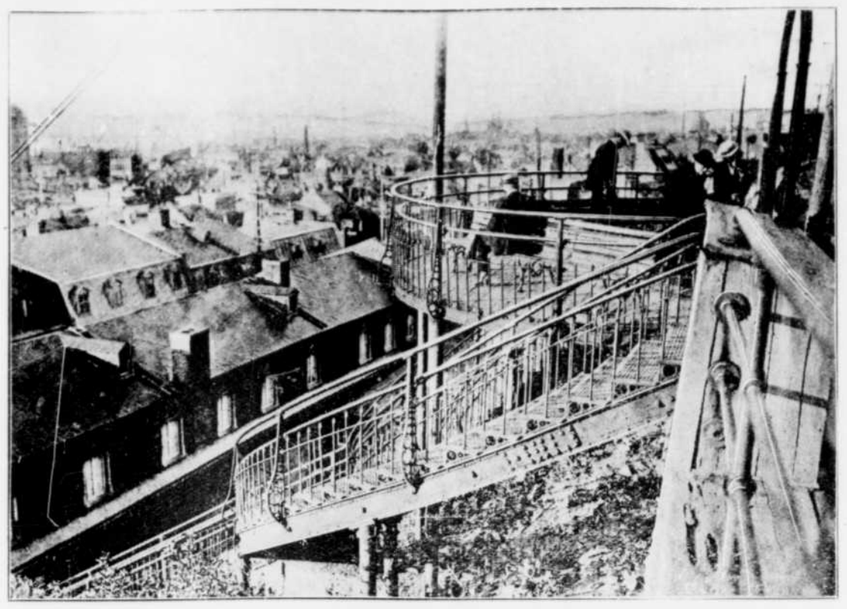




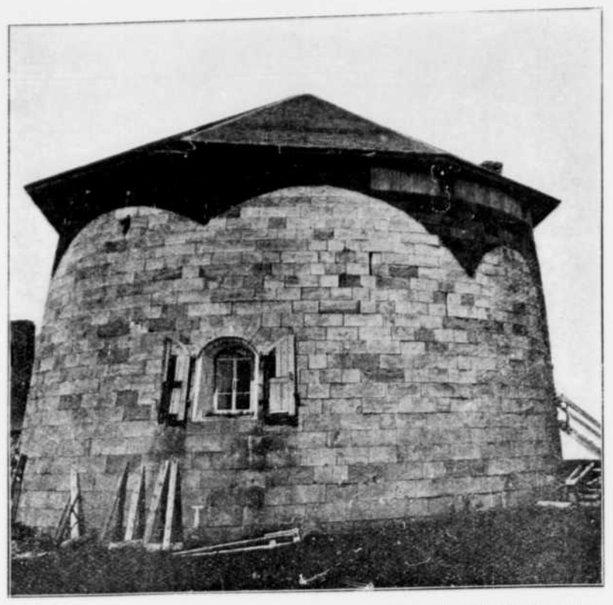
Vue de la chute Montmorency. près de Québec, au temps de la cession.



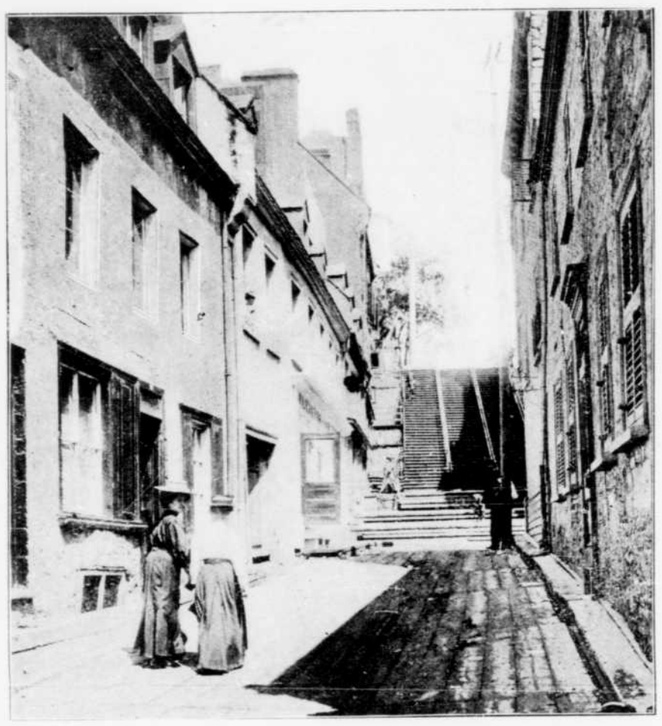
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —Les ramparts de Québec, vus du côté Est.



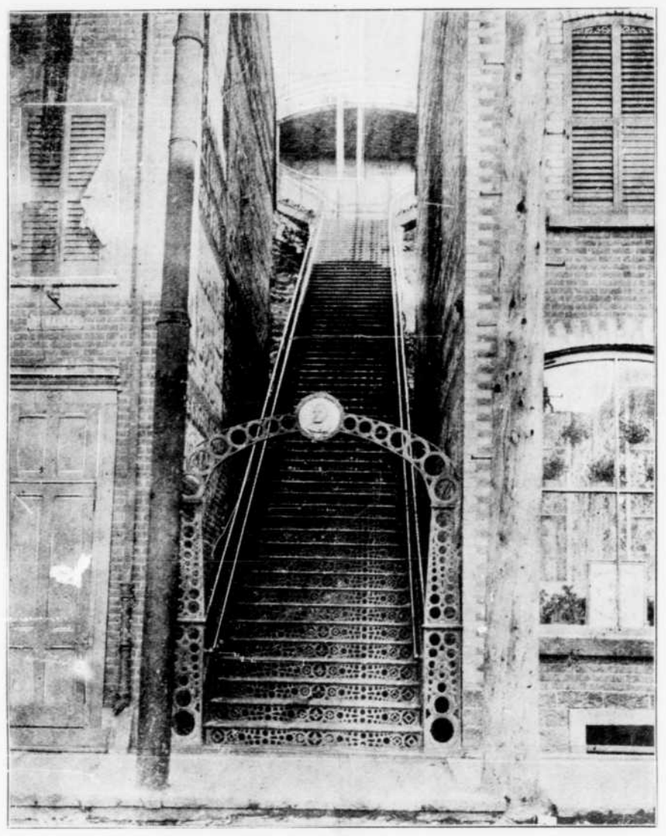
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Au sommet de l'escalier de fer qui réunit le faubourg Saint-Jean à Saint-Roch.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —La vieille tour Martello, telle qu'elle est actuellement.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —La petite rue Champlain. Vue prise près de la Côte de la Fabrique.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —L'escalier de fer, qui réunit le faubourg Saint-Jean à Saint-Roch.

QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —L'escalier de fer, qui réunit le faubourg Saint-Jean à Saint-Roch.



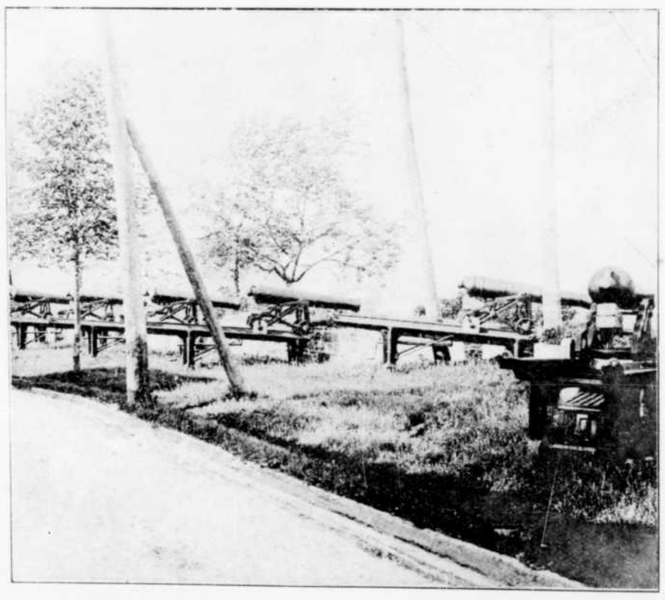
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —La rue Sous-le-Fort, l'une des plus anciennes rues de Québec.



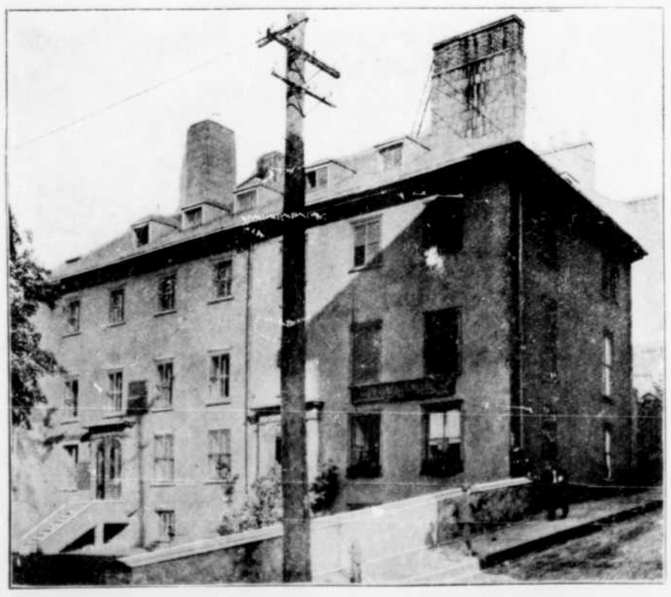
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —La Côte d'Abraham.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —Le monastère des Ursulines, rue du Parloir, où reposent les restes du marquis de Montcalm.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —Les canons montant la garde sur les ramparts de Québec.



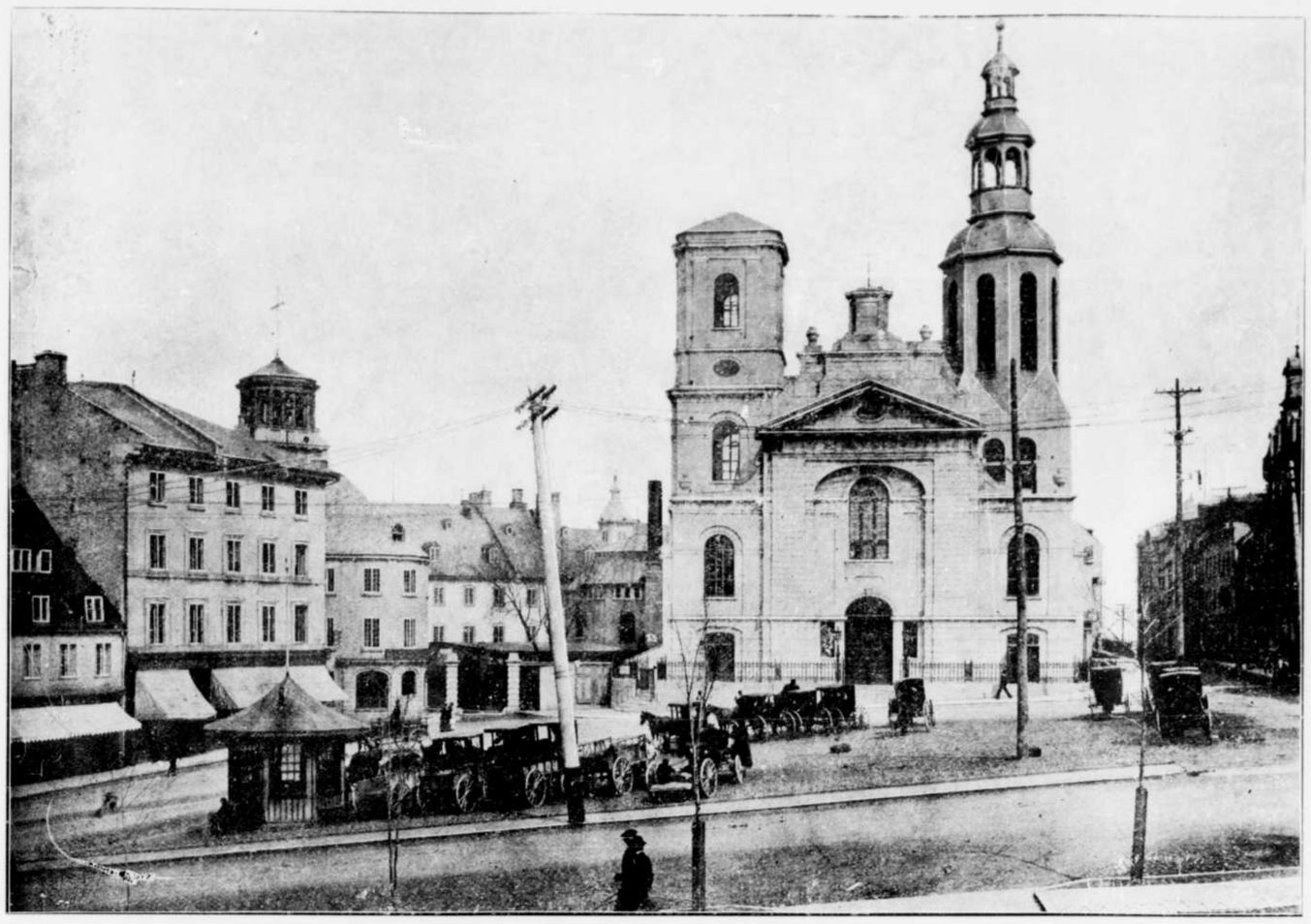
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —La résidence du Duc de Kent, père de la Reine Victoria, rue Saint-Louis, durant son séjour, à Québec.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Le plaque commémorative du Chien d'Or, qui orne maintenant l'entrée de l'hôtel des Postes, rue Buade.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —Les vieilles Casernes, avenue Sainte-Geneviève.



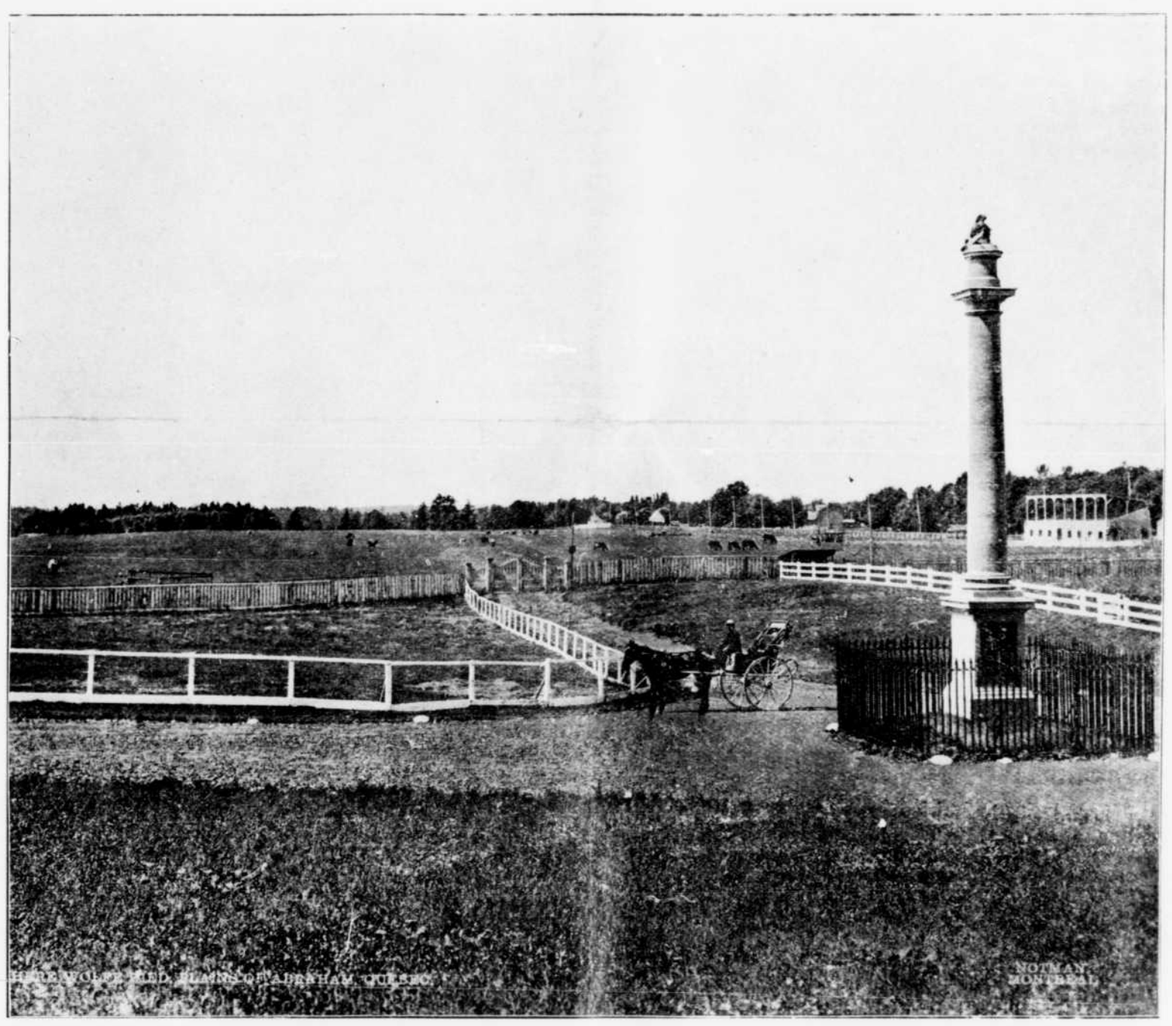
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—La Baslique de Québec. Vue de l'extérieur de l'église Métropolitaine du Canada.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. L'intérieur de la Basilique de Québec, l'église métropolitaine du Canada.



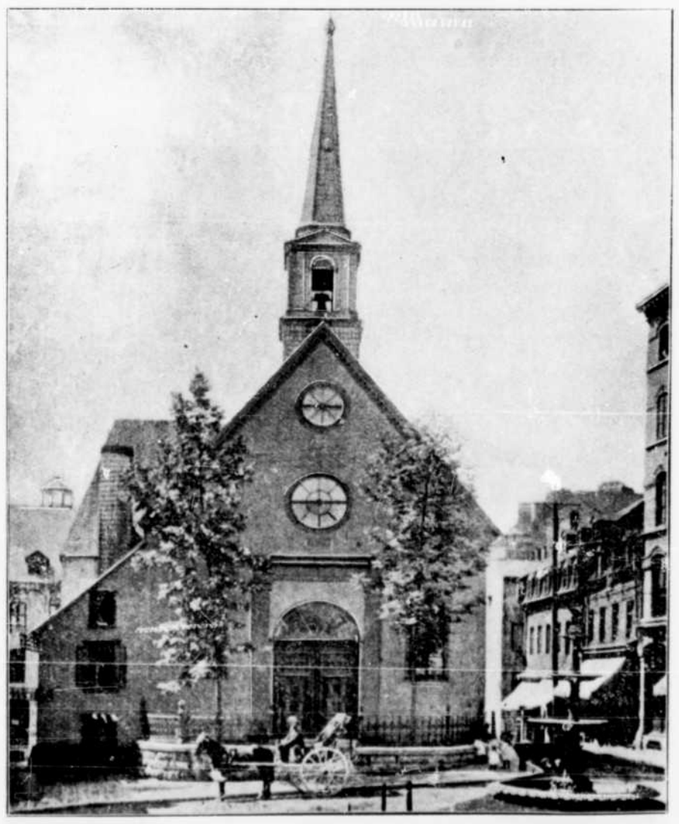
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Le monument élevé à la mémoire de Jacques-Cartier à l'entrée de la petite rivière Lairet.



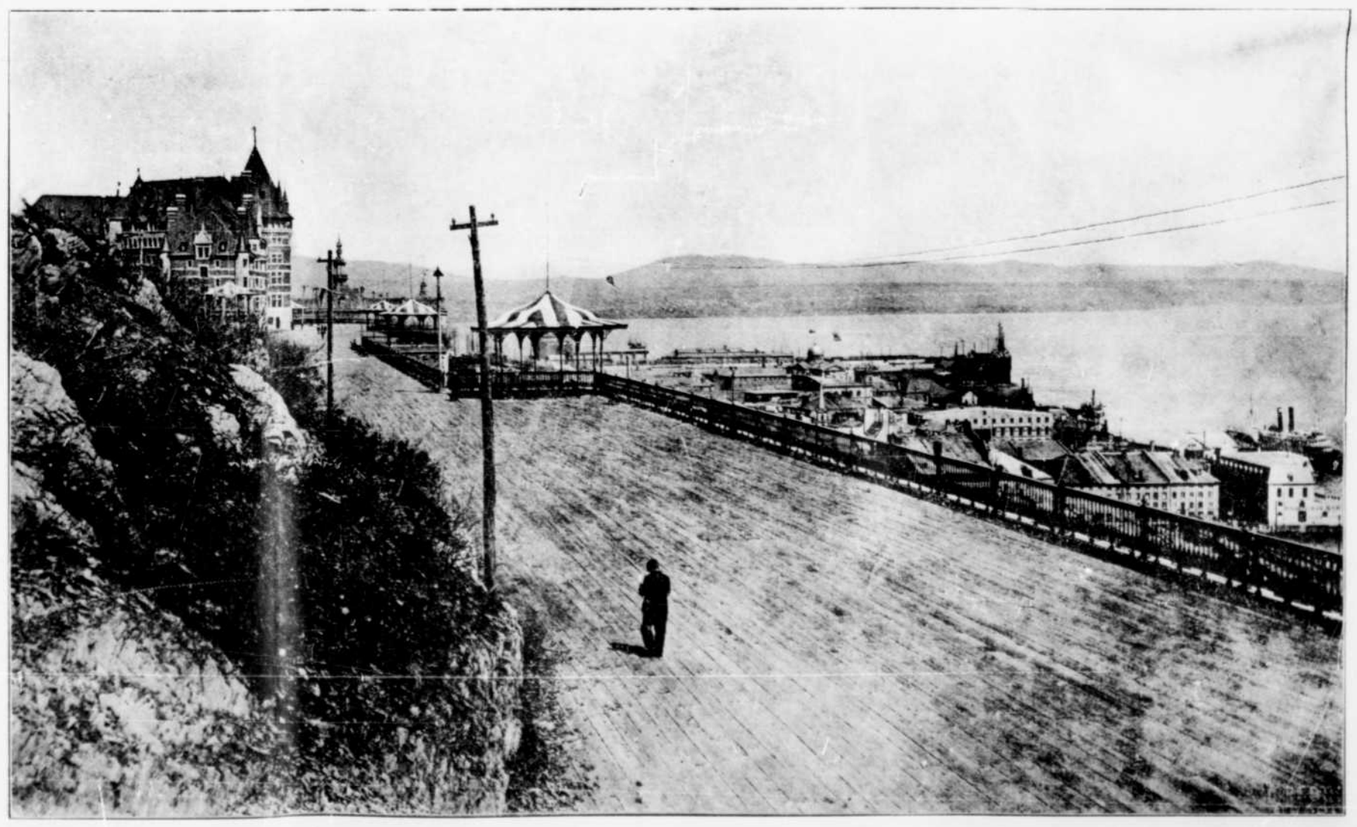
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Le monument indiquant l'endroit où mourut le général Wolfe, sur les plaines d'Abraham.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Le monument Champlain, sur la terrasse Frontenac.



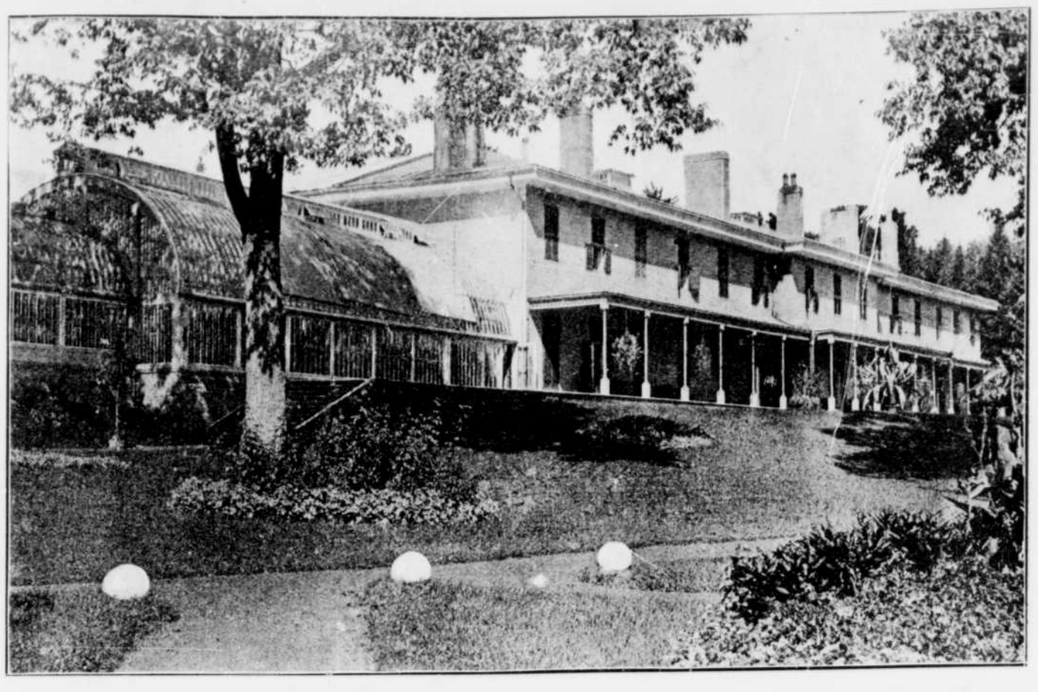
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE. —L'église de Notre-Dame des Victoires, l'un des plus vieux monuments religieux de Québec.



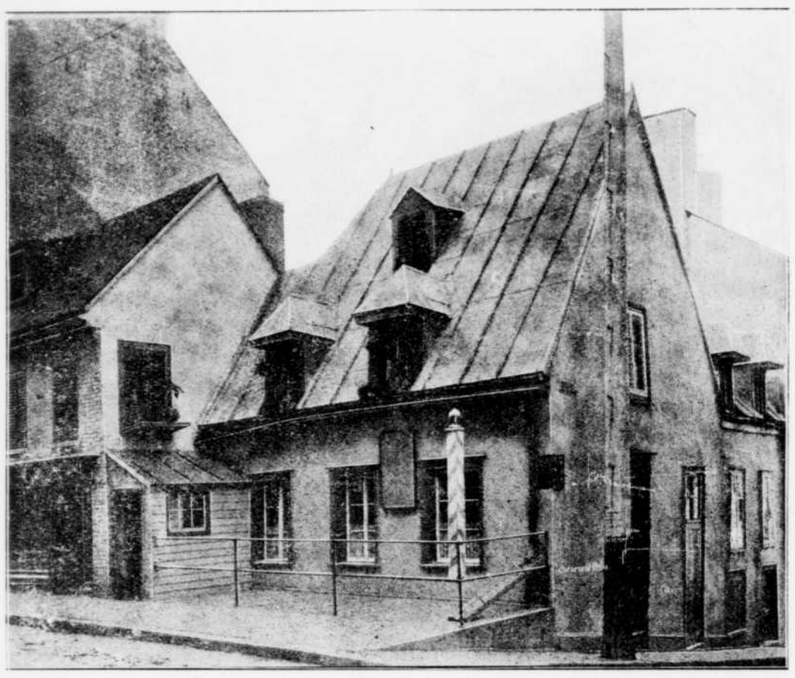
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE—Vue de la terrasse Frontenac d'où le promeneur jouit d'un panorama unique au monde.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—La vieille porte Saint-Louis, aujourd'hui démolie. Cette porte était un monument d'un autre âge.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE—"Spencerwood", la résidence du lieutenant gouverneur de la Province de Québec.



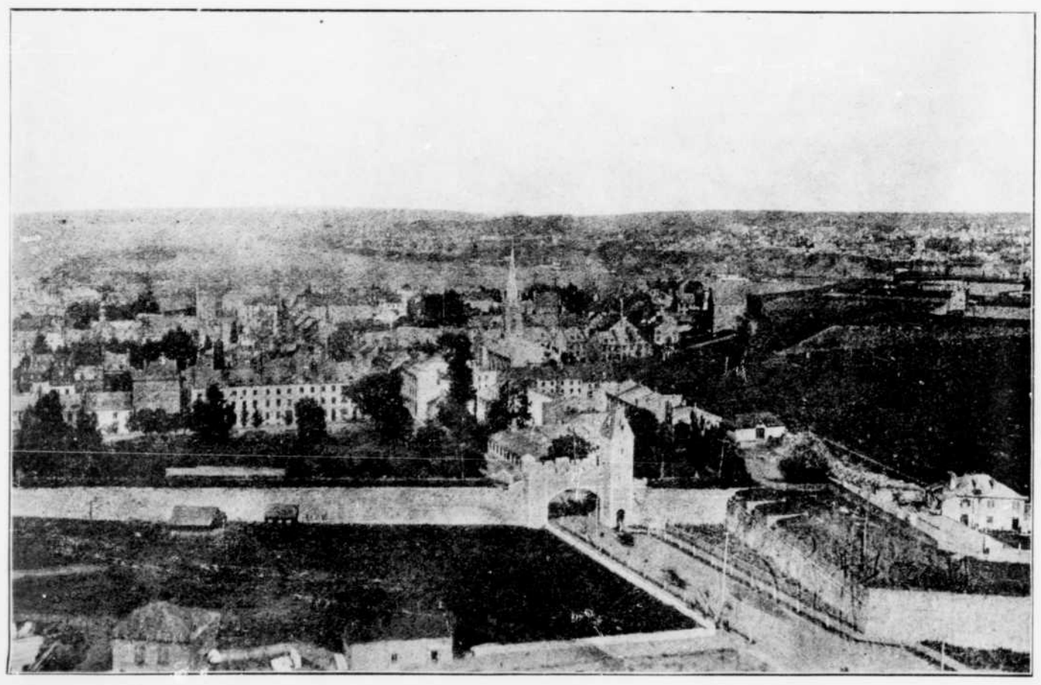
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Cette curieuse maison, rue Saint-Louis, servait de quartiers généraux à Montcalm, en 1759.



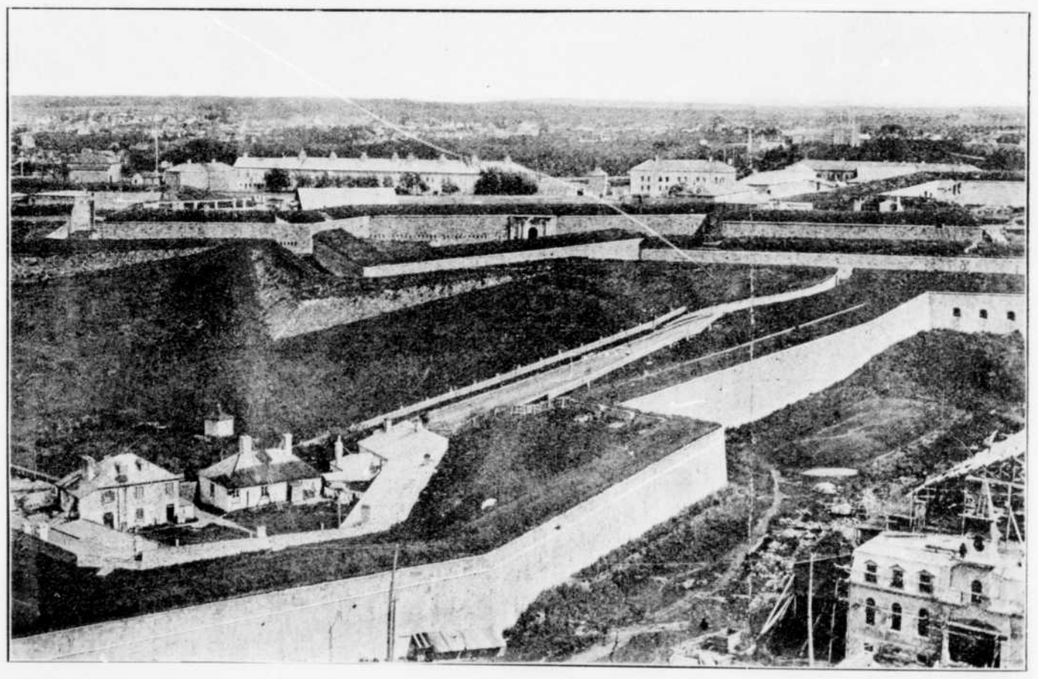
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Maison où habitait Montcalm, sur les Ramparts.



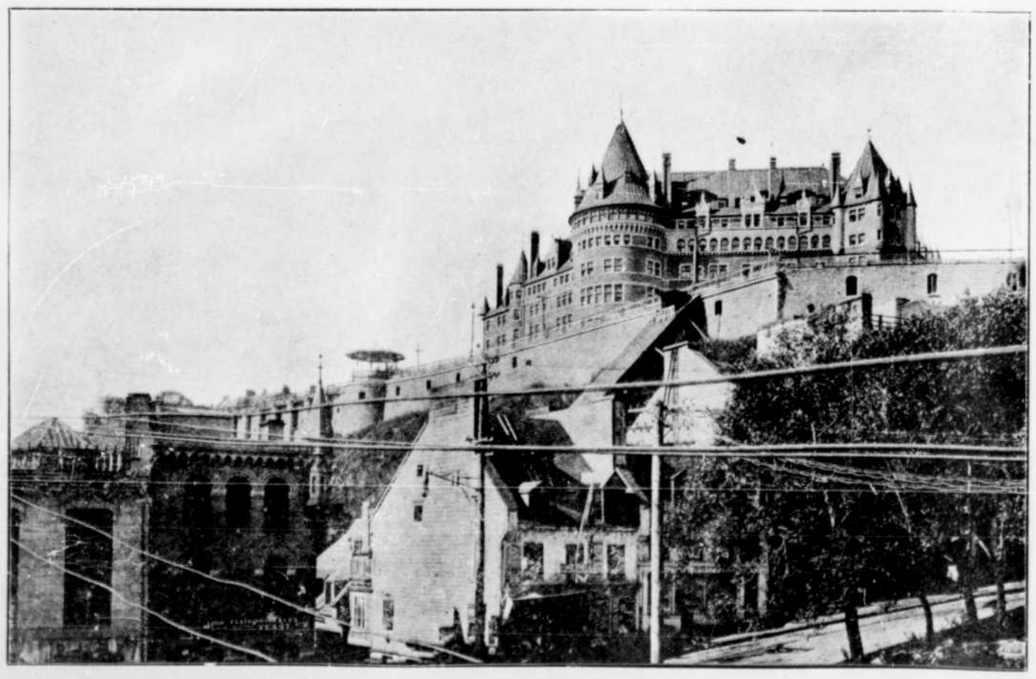
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Vue de la Côte d'Abraham. On remarquera la disposition particulière des édifices et des rues.



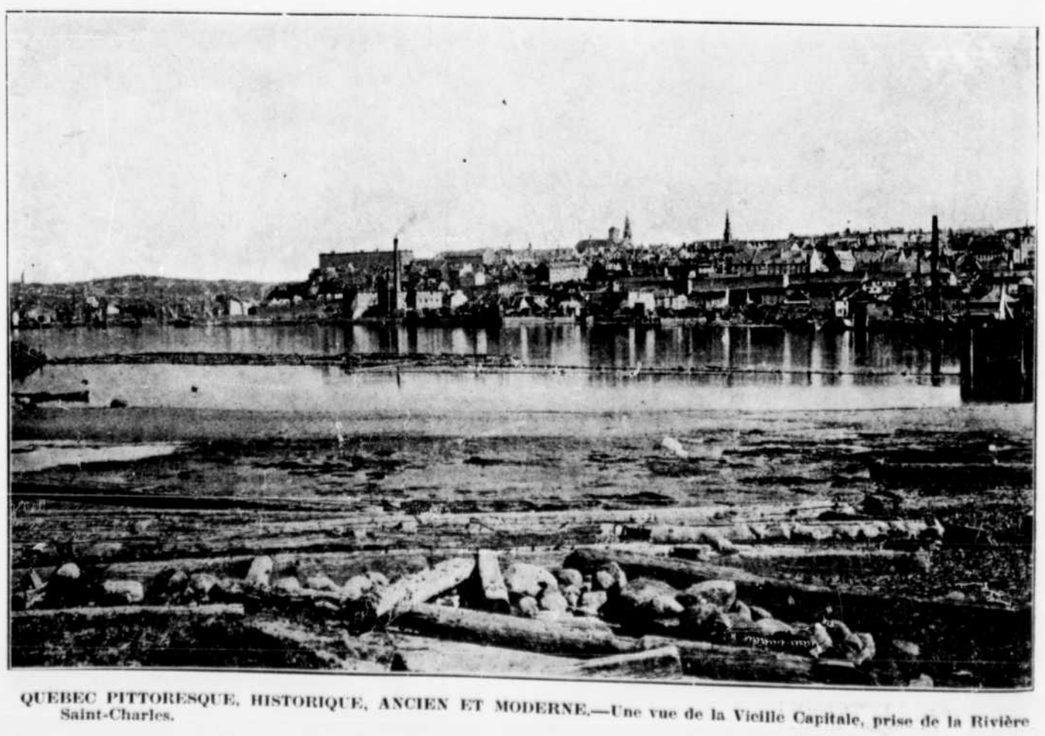
QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Des hauteurs de l'Edifice du Parlement on aperçoit une partie de la ville et du port.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Instantané de la Citadelle et des travaux de défense, pris du dôme de l'Edifice du Parlement.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Vue du Château Frontenac construit sur l'emplacement du Vieux Château Saint-Louis, en face de la Terrace Frontenac.



QUEBEC PITTORESQUE, HISTORIQUE, ANCIEN ET MODERNE.—Une vue de la Vieille Capitale, prise de la Rivière Saint-Charles.

DEUXIEME SECTION

PAGES 5 A 12

LA PRESSE

CIRCULATION TOT[illegible] LA SEMAINE 6[illegible],294

24ME ANNEE—No 218 MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1908 DEUX [illegible]ENTINS

Rev P L Hebert ptre Seminaire



EN ce moment, Québec inaugure la série des fêtes par lesquelles le pays tout entier célèbre le trois centième anniversaire de la fondation de la cité la plus française du Nouveau-Monde.

A cette occasion, on ne manquera pas de rappeler à notre mémoire le souvenir des grands hommes qui, à des titres divers, ont joué un rôle important dans notre histoire. Ces évocations se feront au jour le jour ; mais aujourd'hui, nous avons cru devoir associer dans un même hommage, Jacques Cartier, le découvreur du Canada, et Samuel de Champlain, le fondateur de Québec.

Notre artiste a représenté sur cette page, sous une forme archaïque, ainsi qu'il convenait, un sauvage se laissant bercer, dans son canot d'écorce sur notre vaste fleuve, et contemplant l'immensité des eaux mouvantes, illuminées par un splendide coucher de soleil.

Soudain cette scène de grandiose solitude est troublée par l'arrivée d'un monstre inconnu du sauvage isolé dans son canot.

Qu'est cette chose énorme ? se demande-t-il, non sans terreur.

Cette chose, c'est le navire qui porte Jacques Cartier et son valeureux équipage. C'est la civilisation qui pénètre dans le Nord de l'Amérique. C'est le Christianisme qui conquiert à la Foi, à la Vérité, un territoire nouveau et une partie déshéritée du genre humain.

Le navire avance gravement, fendant de sa proue les eaux obéissantes qui s'écartent pour lui livrer passage.

Le sauvage, terrifié et indigné par cette invasion, ignorant les bienfaits de toutes sortes que lui apportent les hommes blancs qu'il voit s'agiter sur ce canot géant qui a des ailes, s'enfuit éperdument et et va jeter le cri d'alarme dans les tribus.

On sait avec quelle persévérance, quelle fermeté et quelle humanité Jacques Cartier poursuivit glorieusement sa conquête, et comment il prépara les voies à Champlain qui se leva un jour en disant : " Je veux aller au Canada découvert par Jacques Cartier et y fonder une nouvelle France. "

Ce hardi projet s'accomplit, parce qu'il était béni de Dieu.

Samuel de Champlain, dit l'honorable A. B. Routhier, possédait toutes les qualités requises pour devenir le père d'une France nouvelle en Amérique, et pour y commencer la grande oeuvre de la colonisation du Canada par la France.

Parti de Honfleur avec deux naviers, le 13 avril 1608, il remonta le fleuve Saint-Laurent, et arriva le 3 juillet, à l'endroit que Jacques Cartier avait découvert et décrit sous le nom de Stadaconé.

Mas ce lieu pitoresques avait changé de nom, et ses nouveaux habitants l'appelaient Kébec, nom sauvage qui signifie "rétrécissement des eaux." C'est le site que choisit Champlain pour l'établisement qu'il projetait.



Champlain-

C'est sur cette pointe, probablement à l'endroit où s'élève aujourd'hui Notre-Dame-des-Victoires, qu'il jeta les fondements de ce qu'il appelle lui-même "l'Abitation de Québec." Elle se composait d'un magasin, contenant les marchandises et les provisions, et de trois corps de logis à deux étages ; le tout entouré d'un large fossé et d'une enceinte de pieux.

Tel fut le germe de la colonie française au Canada. Il en sortit un plant vivace. Mias que d'orages l'assaillirent ! et que d'années il lui fallut pour devenir un arbre !....

Mais aujourd'hui l'arbre est vigoureux, plein de sève et de force, et Québec attire en ce moment l'attention du monde entier, et la plupart des grandes puissances seront représentées à ce jubilé du tricentenaire, et applaudiront aux efforts si méritoires qui firent ceux de notre race pour fonder une ville maintenant immortelle.

Ici, nous ne pouvons résister au désir de citer l'éloquente apostrophe de l'honorable A. B. Routhier, touchant la vieille cité de Champlain :

" O Québec ! que de grands et touchants souvenirs éveille ton nom seul ! Que de rayons de gloire composent le nimbe lumineux qui couronne ton front ! Que d'ombres chères planent autour de toi et se dessinent avec des proportions grandioses dans les mirages de ton passé, sans que l'esprit fasse aucun effort pour les évoquer.

" Québec est pour tous les amants de l'idéal un écrin de pierres précieuses ; dès qu'il est question de faire disparaître une de ces pierres, ses admirateurs se lèvent et s'écrient : " N'y touchez pas ! "

" C'est une châsse de reliques historiques, et dès qu'une main sacrilège s'en approche, on proteste de toutes parts : " C'est une profanation ! "

" C'est un musée de peinture dont tous les tableaux sont signés par le divin Artiste, et dans lesquels il semble avoir voulu rivaliser avec tous les paysagistes du monde !

Québec est pour les Canadiens-Français ce qu'est La Mecque pour les Musulmans, Jérusalem pour les Juifs, Rome pour les Italiens, Paris pour les Français.

" C'est la nationalité canadienne-française faite monument, ou pétrifiée dans un bloc de granit indestructible.

" Jadis capitale d'une colonie française, aujourd'hui capitale d'une province anglaise, dans l'avenir ville indépendante ou ville coloniale, Québec a été, est et sera, par le caractère, par la langue et par le sang, une France d'Amérique.

" C'est un plant de France cultivé par Albion sur la terre américaine, et dont la vitalité survivra aux forêts primitives qui ombragent les Laurentides.

" Dualisme harmonieux, c'est à la fois, malgré l'antinomie de fond et l'antithèse d'expression, une France anglaise et une Nouvelle-Angleterre française."



LA FAMILLE DE GRAND-PAPA

AVOIR DU COEUR

Avoir du coeur, mes enfants, c'est être fidèle à tous ses devoirs; celui qui ne remplit pas ses obligations, n'a pas de coeur: envers Dieu, envers ses parents, envers ses amis, envers son prochain.

Envers Dieu. — Tous, tant que nous sommes, nous savons parfaitement que c'est de Dieu que nous tenons la vie, que nous avons, envers Sa Majesté suprême, des devoirs à remplir; ils sont de plusieurs genres: de reconnaissance, d'amour, de piété filiale.

Tous, mes petits amis, vous avez entendu vos mères vous dire qu'il faut bien aimer le bon Dieu; les plus âgés qui vont à l'école, ont entendu leurs maîtres leur parler de la reconnaissance que nous devons à ce même Dieu qui tient notre vie entre ses mains; ceux qui sont encore plus âgés, ont entendu nos prêtres leur parler de la piété filiale que nous devons avoir envers le Maître, notre Père à tous.

Manquer à ces devoirs, c'est ne point avoir de coeur.

Envers ses parents. — Après Dieu, c'est à nos parents que nous devons les bienfaits de l'existence. Bien ingrats seraient ceux qui feindraient de l'ignorer et ne seraient pas respectueux et soumis envers les auteurs de leurs jours. Les devoirs que les enfants doivent envers leurs parents sont nombreux: de respect, d'amour, de soumission.

Il arrive pourtant que des enfants s'oublient à ce sujet. On a souvent sous les yeux les exemples d'enfants, de jeunes gens, qui traitent leurs parents avec la plus révoltante désinvolture, ce sont des sans-coeur.

Des enfants bien nés sont remplis de respect, d'amour, de soumission envers leurs parents.

Envers les amis. — Il arrive que des amis s'estiment entre eux plus que ne le feraient des parents, sont attirés les uns vers les autres par un décret providentiel, dirait-on, parfois. Ces relations créent des devoirs: de fidélité, d'affection, de dévouement.

Un ami qui trahit son ami, qui n'est pas fidèle à son ami, n'est pas un ami, pas plus qu'un ami qui ne sait pardonner généreusement une offense, en est un. Un ami qui ne saurait rendre à son ami une affection sincère et consciencieuse, ferait mieux de ne pas se choisir d'amis, c'est une manière d'abuser de quelqu'un qui n'est pas loyale. Un ami qui manque de dévouement envers son ami, n'est point ce que l'on peut appeler un homme de coeur.

Envers le prochain. — Tout homme doit aimer son prochain comme lui-même, dit le catéchisme, par amour pour Dieu. Les devoirs que nous avons à remplir envers nos semblables sont multiples et de différente nature: de charité, de justice, d'urbanité, etc.

Si nous ne pouvons aimer tous les hommes à un même degré d'affection, il faut néanmoins les aimer, leur vouloir du bien.

Il faut être juste envers le prochain. Il faut mettre en pratique la maxime: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse." Il faut être aimable envers les autres hommes. Y a-t-il quelque chose de plus pénible que d'avoir à traiter avec des gens brusques, grossiers? Non, n'est-ce pas?

Voilà les réflexions que me fait faire la lettre de l'un de mes intelligents petits enfants, qui me pose différentes questions relatives à cette qualité: avoir du coeur.

Grand-papa.

LES LEGUMES

L'homme pourrait présenter son verre à la source et s'y désaltérer, mais il aime autant y mélanger un peu de vin.

Il pourrait vivre du pain, qui est un aliment complet; néanmoins, quand ce pain est seul, il lui semble un peu sec.

A la viande, aux poissons qui interviennent dans son alimentation, l'homme ajoute volontiers les légumes.

Il ne manque pas de raisons pour prouver que c'est la nourriture la plus agréable, la plus saine. Les végétariens, aujourd'hui, sont légion et il y a parmi eux non seulement des convaincus, mais des fanatiques.

Les légumes échappent, en effet, au danger d'introduire dans l'organisme, comme la viande, des germes de maladies terribles. Ils sont moins échauffants et suffisent à la nutrition. Aussi, est-ce au point de vue hygiénique une règle très sage d'avoir interrompu la semaine par l'abstinence du vendredi et l'année par le jeûne du Carême et des Quatre-Temps.

De grands médecins en ont recommandé la pratique au seul point de vue de la santé.

On peut ajouter que cette nourriture est économique; on peut affirmer qu'elle est indispensable. Que deviendrions-nous sans légumes; sans carottes, sans navets, sans citrouilles, sans oignons? Entendez-vous l'Allemand réclamer sa choucroute, le Turc son concombre, le Crec sa pastèque, l'Espagnol sa polenta, le Français son pot-au-feu, le Canadien, ses patates, le Chinois, son riz, le monde entier ses haricots. Ce serait l'universelle famine!

Considérez chacun de ces légumes et dites-vous bien qu'il est un bienfait de la Providence. Regardez-le encore et tâchez de comprendre la somme de travail qu'il représente depuis l'époque où, petite graine, il a été jeté dans un sol ameubli, fumé, préparé.

Il a fallu l'arroser, le sarcler, le bêcher, le garantir des gelées, l'abriter du soleil comme un enfant délicat. Plus tard, on a dû lui donner un tuteur, on ramener la terre à son pied, le "chausser", en un mot.

Il faut surveiller la croissance des légumes: aux uns il faut laisser les fleurs, aux autres en détruire une partie; défendre le pied, la tige, la fleur, le fruit, la graine contre les mille ennemis qui menacent toute plante. Puis il faut la cueillir ou l'arracher, en charger de grosses charrettes ou de petites voitures. Il faut atteler le cheval, se lever de bon matin et conduire le tout jusqu'au marché.

Le cultivateur, jusque-là, n'a rien, aucune récompense, aucun salaire. Sur le marché seulement, suivant le gré, le caprice ou l'appétit de l'acheteur, il reçoit le prix de son travail et de ses peines. Est-ce trop?

Soyons-lui reconnaissant après Dieu et ne lui marchandons pas trop ses petits bénéfices.

Et pour nous, si nous prenons goût à ces mets exquis, n'allons pas jusqu'à commettre des folies! Notre droit d'aînesse vaut mieux qu'un plat de lentilles, et quand même nous serions privés de légumes, nous n'abandonnerions pas comme les juifs le service de Dieu pour les oignons d'Egypte.

A. J. F.

L'ENFANCE DE GRETRY

Modeste Grétry, de Liège, était fils d'un pauvre violoniste. Il avait du sang germanique. Sa grand'mère paternelle était allemande; un de ses oncles était prélat autrichien.

Ses premières impressions musicales, il les dut à un pot de fer qui bouillait sur le feu: il avait quatre ans, et il dansait au son de la marmite. Il voulut se rendre compte du bruit, et, en renversant le pot, il provoqua une explosion, qui lui brûla les yeux et lui rendit la vue faible pour toujours. Sa grand'mère l'emmena se rétablir chez elle, à la campagne; et là encore, c'est un bruit d'eau, un doux murmure de source qui se fixe dans sa mémoire jusqu'à la fin de sa vie: — "Je vois, j'entends cette fontaine limpide qui bornait d'un côté la demeure de ma grand'mère...."

Il avait un tempérament délicat, mais résistant. Il souffrit cruellement, et sans se plaindre — par orgueil — des brutalités d'un maître. Le jour de sa première communion, il demanda à Dieu de le faire mourir, s'il ne devait devenir "honnête homme et homme distingué dans son art". Il faillit être exaucé: le jour même, une solive lui tomba sur la tête et enfonça un morceau du crâne. Son premier mot, en revenant à lui, fût:

—Je serai donc honnête homme et bon musicien.

Entre écoliers:

—Il faut vraiment que ton père soit avare. Comment! il est cordonnier, et il te fait porter de vieux souliers?

—Eh bien! Et ton père? Il est dentiste et ton petit frère n'a qu'une dent. — —

" LA FOLLE "

Il y a bien des années, j'avais alors vingt-cinq ans, j'habitais avec mes parents un antique manoir dans lequel le vent, en passant sous les portes et par les fenêtres mal closes, rendait des sons de harpe.

J'aimais à savourer, dans un demi-sommeil, l'émotion de cette harmonie.

Un certain soir, avant de m'endormir, j'avais lu avec un plaisir infini un vieux livre que jadis j'avais connu: "Les légendes des esprits bienfaisants."

Le murmure du vent qui me berçait continua mes impressions jusque dans le rêve, et je me réveillai le lendemain, songeant de plus en plus à l'influence et au pouvoir des "Bons Anges".

Quant je fus levé, tout en grillant ma première cigarette, je m'approchai de ma fenêtre qui s'ouvrait sur un grand lac s'étendant au pied du château.

Je vis alors au sommet d'une tour carrée qui terminait le corps de logis où se trouvait ma chambre un vol d'hirondelles dans un état d'agitation indescriptible.

Qu'était-ce donc? Une émeute? Une révolution peut-être?

Non, certainement. Puisque les hirondelles n'ont ni reine, ni roi.

C'était une vulgaire, mais cruelle bataille. Toutes les hirondelles étaient acharnées contre l'une d'elles. La pauvre persécutée s'efforçait vainement de faire tête à l'orage et de se défendre.

Meurtrie par les coups d'ailes, déchirée par les coups de bec, elle prit le parti le plus sage, elle s'envola.

Mais, au lieu de s'enfuir en rasant la terre comme le font les oiseaux de son espèce, elle s'élança en droite ligne vers le haut de l'azur.

Le temps était splendide. Je la suivis longtemps attendant son retour vers la zone ordinaire de son vol. Elle montait toujours, et monta si bien vers le ciel, que mes yeux ne la virent plus.

Qu'était-elle devenue? Je ne l'ai jamais su.

Assurément elle ne s'était point envolée au ciel. Mais d'où lui venait donc cet instinct de chercher son salut en allant vers Dieu?

× × ×

Les petits oiseaux donnent souvent aux hommes de bien sages leçons.

L'aventure de cette hirondelle ravivа dans mon âme la pensée qui l'avait saisie à mon réveil: l'amour des bons anges et la pitié pour les malheureux.

La demeure de mes parents était située dans un pays très éloigné des grandes villes et même des gros villages, et comme la route pour aller à Paris passait près de chez nous, chaque jour nous recevions la visite d'un nombre incroyable de pauvres gens allant à la recherche du travail.

Ces pauvres êtres ne savaient où passer la nuit, quand, dans leur marche, ils étaient surpris par elle.

Pour leur donner à coucher, à manger, à se chauffer en hiver, et aussi, afin de les consoler et de les rendre meilleurs, mon père avait fait construire dans un vaste bâtiment, non loin de notre habitation, un grand dortoir pour les hommes, et une de mes soeurs avait établi dans sa propriété située près de la nôtre un abri pour les femmes.

Tout pénétré de la bonté des anges, je me rendis, de grand matin, chez ma soeur pour causer avec elle de son asile de nuit.

En arrivant près de la porte de cet asile, je vis, assise sur un pierre, une jeune fille en noir, l'air triste et doux.

Sa figure ressemblait à celles de ces saintes que vous voyez dans les vitraux de votre église.

Sa robe, déchirée en bien des endroits, avait été soigneusement remise en ordre. On pouvait dire qu'elle n'avait pas de souliers. Les chaussures qu'elle portait avaient pu jadis mériter ce nom-là, mais ce qu'il en restait figurait à peine des sandales insuffisantes d'ailleurs, pour protéger ses pieds contre les aspérités des chemins.

En me voyant arriver, elle vint droit à moi. J'eus le sentiment qu'elle était folle, tant ses yeux, quand elle me parlait, s'obstinaient à fixer dans l'espace un invisible point.

—Monsieur, me dit-elle, pourriez vous, je vous prie, m'indiquer où est l'église.

—Oui, lui dis-je, prenez cette route, tournez à droite au milieu du bois, c'est là. Mais, ajoutai-je, qui êtes-vous donc, et où allez-vous?

—Monsieur, je suis une pauvre malheureuse; mon père était riche, là-bas, bien loin, du côté de la Savoie. Je n'avais que lui. Il a perdu toute sa fortune, et il est mort. J'avais une maison, on l'a vendue, je ne sais pas pourquoi; on m'a mise dehors, et, depuis ce jour-là, je marche, je prie.... et on me donne mon pain...

—Mais, pauvre fille, avez-vous au moins des papiers? car, sans cela, on y vous arrêter.

—Je n'ai pas de papiers, Monsieur, on ne m'en a jamais demandé et cependant il y a bien longtemps que je marche. Je suis bien lasse. Les bonnes âmes, comme ici, me font un peu reposer, et je repars pour marcher encore....

—Mais où allez-vous donc?

—Où je vais? Monsieur... Je vais... où vont les oiseaux du bon Dieu!...

—Non.... elle n'est pas folle, pensai-je.... et je me rappelai mon hirondelle.

Après ces mots, elle prit le chemin de l'église; c'était l'heure de la messe, je m'y rendis aussi. Je n'étais pas fâché de savoir comment cette résignée se conduirait dans la maison de Dieu.

Non, ce n'était point une folle, vous eussiez dit: c'est peut-être un ange!

Quelques instants après la messe, elle sortit de l'église et revint à l'asile où elle avait passé la nuit, pour y prendre un peu de nourriture avant de continuer sa route.

Les populations de nos contrées étaient alors et sont encore très peu charitables.

Il avait été impossible de leur faire comprendre que, lorsqu'on a le bonheur d'avoir un chez soi, il faut prendre pitié de ceux qui n'en ont pas et tendre la main aux déshérités qui passent.

Les cultivateurs sont méchants pour les chemineaux, et ces chemineaux seraient-ils des pèlerins allant comme jadis aux Lieux Saints, les paysans égoïstes chercheraient un prétexte à leur cruauté en les traitant de vagabonds.

Je me souviens que, lorsque cette pauvre créature traversa la cour de la grande ferme, tous les paysans déjeunaient, et qu'à son approche tous s'écartèrent d'elle, pour n'avoir pas à lui offrir de leur pain.

J'entendis même un d'entre eux dire en sourdine: "La folle!"

La pauvre fille vint prendre congé de nous, je lui offris un peu d'argent, elle me refusa avec un sourire qui n'était pas de la terre.

Les paysans, témoins de son refus, ne pouvaient en croire leurs yeux, et leur étonnement semblait dire que pas un d'eux n'eût repoussé pareille aubaine.

× × ×

Au moment où elle allait franchir le portail de la grande cour, des cris affreux se font entendre dans une maison devant laquelle elle passe.

C'est la demeure du paysan qui, en la voyant, avait dit: "Une folle!"

On se précipite dans la chambre d'où partent les cris, et on voit la jeune femme de ce paysan en larmes et éperdue, penchée sur un berceau dans lequel un délicieux enfant de deux ans suffoque et va bientôt mourir.

Nous étions tous là, maîtres et colons, étreints d'une angoisse cruelle, quand, tout à coup et sans dire un mot, la pauvre voyageuse, que je croyais déjà partie, vint se mettre à genoux à côté du berceau de l'enfant.

Un crucifix de bois est dans ses mains. Les yeux au ciel, elle prie de toute son âme.

Les cris de la mère ont cessé; elle aussi regarde vers le ciel et semble attendre quelque chose. Chacun se tait; la prière de l'humble fille impose comme le respect d'une mystique intervention, et on entend ces mots: "Notre-Dame des Douleurs, priez pour nous", puis ces autres mots sortis du berceau, avec la douceur d'un baiser d'enfant à sa mère: "Amie, maman!" L'enfant était sauvé!

Tous sont à la joie. Où donc elle celle qui a prié? On l'apelle, on la cherche, rien.

Je monte à cheval, je visite le pays. J'interroge le garde champêtre, les gendarmes. On ne la connait pas et personne ne l'a vue.

Impossible de rien savoir de cette apparition. Et, en effet, je n'ai jamais rien su d'elle que ce que je viens de raconter.

Je ne veux pas dire qu'elle avait suivi les oiseaux du bon Dieu jusqu'au ciel, mais on est obligé de constater que le bon Dieu, pour rendre plus saisissante, sans doute, la guérison du petit enfant par la prière d'une infortunée, a voulu qu'elle ne fût pas retrouvée.

Non, ce n'était pas un ange; cependant si vous l'aviez dit à ces paysans qui lui refusaient du pain, vous auriez excité leur colère.

Ils avaient besoin de crier au miracle.

PIERRE KYROUL.

LECON D'EXACTITUDE

Un jour, à 6 heures du matin, Guillaume II arrive inopinément — suivant son habitude — au quartier du 1er régiment royal de dragons, en garnison à Berlin. Les escadrons, déjà en formation de route, étaient prêts à partir, tous les officiers étaient à leur poste; seul, le colonel se faisait attendre.

L'empereur donna l'ordre de surseoir au départ jusqu'à ce que le chef du régiment fût arrivé. Celui-ci descendit de ses appartements au bout d'une demi-heure. Quand il aperçut son souverain l'attendant, très calme au milieu de la cour, il voulut se précipiter vers lui pour lui rendre ses devoirs et surtout tâcher de s'excuser; mais l'empereur, sans mot dire, lui fit signe de prendre aussitôt le commandement de sa troupe et de la mener sur le terrain des manoeuvres.

Pendant l'exercice, auquel il assista jusqu'à la fin, l'empereur ne desserra pas les dents. Puis, toujours, sans une parole, il quitta le champ de manoeuvre et rentra à Berlin, laissant le malheureux colonel en proie à la plus vive terreur, sûr d'avance que son avancement était à tout jamais compromis.

Un peu avant dîner, le jour même, une estafette sonnait au logis du colonel et remettait à son planton, de la part de l'empereur, un petit paquet destiné au commandant du 1er régiment royal de dragons. Tremblant de la tête aux pieds, le colonel développa le mystérieux envoi de Sa Majesté.....

C'était un réveille-matin!

LOGIQUE ENFANTINE

Entre enfants:

—Je devine pourquoi ces dames ne veulent pas que nous cherchions des nids d'oiseaux.

—Pourquoi donc, petit Jean?

—Parce qu'elles veulent que les oiseaux puissent grandir suffisamment pour les mettre sur leurs chapeaux.

LE CHAPELET

En 1831, à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, un élève, trouvant par terre, dans la poussière d'une salle, un chapelet, s'écria:

"Un chapelet à l'Ecole militaire, c'est assez curieux!"

On était alors à l'époque des examens, qui étaient présidés par un vieux maréchal de France. On y remarqua, avant tous, un jeune homme grave et intelligent, aux manières douces et modestes.

L'examen fini, le maréchal passa les étudiants en revue. Puis, lorsque les élèves eurent quitté les rangs, celui qui avait trouvé le chapelet s'élança en criant:

"Qui donc a perdu ce chapelet? Quel est l'imbécile, l'ignorantin qui dit encore le chapelet?"

L'élève qui avait le mieux répondu à l'examen s'avança et dit:

"Ce chapelet est à moi, veuillez me le rendre; c'est ma mère qui me l'a donné. Je lui ai promis de le garder soigneusement, et, qui plus est, de le dire tous les jours de ma vie."

Le maréchal, à qui on raconta le fait, s'approcha du jeune homme et lui dit:

"Mon ami, je vous félicite de ce que, relativement à votre chapelet, vous avez montré autant de noble courage que vous avez montré de talent dans vos réponses à l'examen. Soyez toujours ainsi courageux dans tous vos devoirs, et les honnêtes gens seront forcés de vous accorder leur estime."

× × ×

Un des plus grands artistes du siècle dernier, le célèbre compositeur Gluck, avait appris les premiers éléments de son art sous les voûtes d'une cathédrale. Il fut enfant de choeur dans ses jeunes années.

C'était, dit l'historien de sa vie, un enfant chétif, pâle, délicat, que ses parents pauvres vinrent présenter un jour au prévôt de la cathédrale de Vienne, afin qu'il fût admis dans les rangs des enfants qui chantent les louanges du Seigneur. Sa voix était si belle, elle avait une expression si pure, que, lorsqu'il chantait, la cathédrale se remplissait d'une foule immense qui l'écoutait dans le ravissement.... Il grandissait dans l'art autant que dans la piété, et les mélodies de l'orgue lui causaient une émotion qui allait parfois jusqu'aux larmes.

Le soir, quand le soleil semait sur les dalles les émeraudes des vitraux, l'enfant, prosterné devant le tabernacle, priait et méditait.

Un jour qu'il avait chanté mieux qu'à l'ordinaire une antienne de Marie, un religieux l'aborda tout ému et le pressa sur son coeur:

"O mon fils, lui dit-il, vous m'avez fait répandre aujourd'hui les plus délicieuses larmes de ma vie. Je n'ai rien pour vous laisser un gage de mon ravissement; mais prenez ce chapelet, gardez-le en mémoire du Fr. Anselme. Récitez-le tous les jours, au moins en partie, et, si vous êtes fidèle à cette pratique, vous serez aussi cher à Dieu qu'un jour, évidemment, vous serez grand parmi les hommes."

Gluck fut fidèle à son chapelet.

Sa famille, trop pauvre, ne pouvait lui laisser continuer ses études. Or, un soir, on frappa à la porte de sa pauvre demeure; c'était un célèbre maître de chapelle, qui, chargé d'aller recueillir en Italie les oeuvres de Palestrina, le prit avec lui, promettant d'achever son instruction. Gluck marcha dès lors à grands pas dans la carrière de l'art, mais toujours fidèle aux pratiques de la piété.

A la cour de Vienne, au milieu des amusements, le soir, on voyait l'illustre maëstro s'éloigner, et, comme l'aurait fait un prêtre pour son bréviaire, chercher la solitude afin d'y lire son chapelet.

Et lorsque la mort, après une glorieuse vie, vint, pour ainsi dire, le foudroyer, elle le trouva prêt. Il tenait encore dans sa main le pauvre et précieux chapelet du Fr. Anselme.

MESSE DU MATIN

L'église s'élève au penchant
D'une colline matinale;
Sa porte regarde les champs,
Où l'or pâle des blés s'étale.

Une cloche tinte trois coups:
C'est la messe des jours qu'on sonne.
Un prêtre à l'autel est debout;
Dans les chaises des nefs, personne.

Le bourg commence à s'éveiller.
Une à une bâillent les portes;
On entend les bruits familiers
Que chaque aube en naissant rapporte:

Des voix, des pas, le chant du coq,
Un gazouillement d'hirondelle,
Le treuil criard d'un puits, le choc
D'un seau qu'on heurte à la margelle.

Un tombereau passe qui fait
Des cahots rauques sur les pierres....
Puis un grand silence renait,
Et le matin semble en prière.

Et, de loin, dans les champs, pareils
A quelque foule qui se presse,
Inclinant leur front au soleil,
Les blés assistent à la messe.

LOUIS MERCIER.

226e Concours de la "Presse"

DANS LE JARDIN, LA POULE NE PEUT REUSSIR A REUNIR SES POUSSINS, MALGRE SES EFFORTS REITERES. OU SONT DONC LES RECALCITRANTS?

Adressez très exactement à 226e Concours, la "Presse", Montréal.

AVIS — Les enveloppes qui ne porteront pas 226e Concours ne seront point considérées, non plus que les coupons qui n'auront point été détachés.



LISTE DES PRIX

1er prix. — ALBUM de 100 cartes postales.
2e prix. — CINQUANTE CARTES POSTALES ILLUSTREES, vues du Canada.
3e prix — COLLIER-CHAINE pour demoiselles, joli dessin, avec pendants de perles montées, très à la mode.
4e prix. — BAGUE très artistique.
5e prix. — ELEGANT PORTE-MOUCHOIRS.
6e prix. — EPINGLETTE dernière mode, pour messieurs.
7e prix. — LIVRE DE MESSE.
8e prix. — CASSE-NOIX, avec six aiguilles en argent plaqué.
9e prix. — JOLI PORTE-GANTS.
10e prix. — CHAPELET en cristal dans une jolie boîte en satin.
11e prix. — CISEAU aimanté, valant au moins 50c.
12e prix. — UNE JOLIE BOUTEILLE de parfum.
13e prix. — UNE EPINGLE "feuille d'érable" ou souvenir de Montréal.
14e prix. — COLLIER en perles, très joli.
15e prix. — FOURCHETTE en argent pour cornichons.

Coupon du 226e Concours de la "Presse"

NOM DU CONCURRENT. . . . . .

ADRESSE. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

224e CONCOURS DE LA "PRESSE"

LISTE DES GAGNANTS

1er prix, EMILIA MENARD, Bélisle Mills Station, Qué.
2e prix, YVONNE MALOUIN, 611 Broad St., Central Falls, R. I.
3e prix, EMMA MOISAN, Saint-Raymond de Portneuf, Qué.
4e prix, WILFRID GERVAIS, 282 rue Saint-Joseph, Québec.
5e prix, LILIANE DESBIENS, rue Racine, Chicoutimi, Qué.
6e prix, ENGENE NANTEL, Saint-Jérôme, Qué.
7e prix, LEON ROY, 22 Hill Block, Lewiston, Me.
8e prix, LUCILLE BERGERON 199 rue Saint-Charles-Borromée, Montréal.
9e prix, EUGENIE DUHAMEL, Saint-Théodore d'Acton, Québec.
10e prix, PAUL BELAND, 114 1-2 rue Richelieu, Québec.
11e prix, OLYMPE HANDFIELD, Lachine Locks, Qué.
12e prix, AURORE ROUSSEAU, 203 rue Panet, Montréal.
13e prix, LOUIS FONTAINE, 3 rue Saint-Louis, Lévis Qué.
14e prix, MARIE - ROSE BEAUREGARD, 141 rue Concorde, Saint-Hyacinthe, Qué.
15e prix, EMILE CHEVALIER Louiseville, Qué.

Les personnes de la ville devront se présenter elles-mêmes à nos bureaux ou envoyer un mandataire avec leur signature, à partir de lundi; celles de la campagne ou de l'étranger recevront leurs prix par la poste. Les personnes de la ville ne venant pas réclamer leurs prix à nos bureaux dans les quinze jours suivant la publication de leurs noms n'y auront plus droit après cette date.

SUNSHINE

Fournaise "SUNSHINE"

Pourquoi vous devriez la choisir

1.—Elle brûle le charbon ou le bois.
2.—Boîte à feu grande, à sections, droite, forte, avec appareils pour répandre la chaleur.
3.—Quatre bonnes grilles à trois sections, qui se fixent aisément, sans boulons. Toute section peut facilement être enlevée par la porte du cendrier.
4.—Dôme et radiateur faits d'une grande plaque d'acier roulé solide.
5.—Portes d'alimentation doubles, pour s'en servir lorsqu'on brûle de gros fagots de bois.
6.—Tous les joints sont faits avec coulisses profondes pour mettre du ciment.
7.—Réceptacle à cendres qui se saisit avec sécurité, s'ajuste parfaitement, avec amplement d'espace au-dessus pour permettre la circulation de l'air sous les grilles.
8.—Grand tuyau à poussière réunissant le cendrier au dôme, empêchant la poussière de circuler dans la cave ou les chambres.
9.—Réservoir à eau correctement placé, facile à remplir.
10.—Tuyaux de chaleur qui se nettoient vite et brosse durable.
11.—Soupape à gaz automatique — épargne l'énergie calorique, rejette les gaz.
12.—Protecteur de chaîne plaqué en nickel, avec poulies de chaîne qui fonctionnent aisément et ne rouillent pas.
13.—L'anneau encerclant le bas adapté solidement au cendrier, ce qui rend la fournaise facile à installer.
14.—Hauteur adaptée à toutes les caves. Bonne hauteur donnée aux tuyaux.
15.—Toutes les parties sont échangeables.
16.—Economique et sûre.
17.—Facile à faire fonctionner.
18.—Vingt à vingt-cinq pour cent plus de pesanteur que toute autre fournaise fabriquée au Canada.
19.—Faite d'après des dessins canadiens au Canada.
20.—Fabriquée par les plus grands et les plus habiles constructeurs de fournaises de l'Empire Britannique.

DETACHEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE A LA SUCCURSALE LA PLUS RAPPROCHEE.

McCLARY'S

La fournaise "SUNSHINE" m'intéresse et j'aimerais à en discuter l'installation avec l'un de vos experts en fournaises.

LONDON TORONTO MONTREAL WINNIPEG — McClary's — VANCOUVER ST. JOHN, N.B. HAMILTON CALGARY

A y w

RELIGION

PAS DE PREUVES

La guerre faite à l'Eglise en notre pays, est entrée dans une nouvelle phase. Il n'y a pas longtemps encore, au Canada, à Montréal, on se cachait pour mal parler du Pape, des évêques, des prêtres ; cette prudence ne semble plus nécessaire. Nous avons donc fait un pas de plus.

En certains établissements de Montréal, des individus se réunissent pour parler contre les dogmes de l'Eglise, contre la morale. Souvent, on est à même d'entendre, en ces endroits, les propos les plus orduriers. Quand il s'agit de donner des preuves de ce que l'on avance, c'est une autre question. Tout de même, les gens moins instruits qui entendent ces beaux parleurs, sortent de là, la conscience plus ou moins bouleversée.

Pourquoi, les propriétaires de ces établissements où se tiennent habituellement ces propos, tolèrent-ils plus longtemps ces trouble-consciences ? En leur laissant cette liberté, ce qui n'est plus une liberté, mais une licence, ces propriétaires s'associent en quelque sorte au mal que font ces conversations.

Que d'infamies, inventées de toutes pièces, sont dites sur le compte de nos prêtres ! On ne recule pas devant le mensonge. Nous n'avons point ici à préciser, il y a assez de ceux qui entendent ces conversations à être scandalisés.

Mettons-nous en garde contre ces prophètes de malheur, contre ces prédicateurs de la haine du prêtre. Etudions davantage notre religion, afin de répondre à ces attaques intempestives. Surtout, ne nous laissons pas aller, par mesquinerie, ou esprit de contradiction, à critiquer ceux qui ont mission de nous diriger dans la voie spirituelle ; cette conduite, est identique à celle que nous dénonçons.

Loin de nous la pensée de vouloir jeter dans les brasiers éternels ces pauvres égarés qui font la guerre à l'Eglise, nous sommes persuadé que souvent, les déréglements de leurs moeurs sont la cause de ces incartades. Quant à ceux qui de propos délibéré font cette oeuvre anti-religieuse, ils sont à plaindre. La plupart du temps ils ne veulent pas mourir sans se réconcilier avec l'Eglise.

Nous nous rappelons un fait qui nous a été conté. Un médecin et un avocat très en vue, étaient très liés. Le magistrat tomba malade... Le docteur le soigna avec un dévouement très affectueux. "Mon ami, lui dit-il un jour, je ne puis pas vous cacher que votre mal est grave, et je dois vous dire que le moment est venu de songer à votre âme... — Quoi donc ? répondit le malade avec étonnement... Appeler un prêtre?... Mais nous avons tant de fois affirmé que la religion est une affaire de sentiment, et que d'ailleurs tout finit à la tombe !... — Il est vrai que nous l'avons affirmé, ajouta le docteur, mais "nous ne l'avons pas prouvé"... Au reste, c'est un fait digne de remarque que la plupart des incrédules, et parmi eux les plus intelligents, sont heureux de se réconcilier avec Dieu avant de mourir... — C'est peut-être vrai, reprit le malade... Je vais y réfléchir..."

Le lendemain, un prêtre pieux et instruit était introduit... Il y eut plusieurs entrevues... Au bout de quatre jours, le malade était rayonnant de joie. — "Que je vous remercie du conseil que vous m'avez donné, disait-il à son ami... Il a fallu rapprendre les éléments de la religion, que j'avais oubliés et méconnus. A mesure que le prêtre parlait, il me semblait que des écailles tombaient de mes yeux... La lumière entrait à flots dans mon âme... J'ai reçu le Dieu qui pardonne et qui fortifie... Mon désir est de le recevoir encore, et je mourai tranquille... Oh ! si la santé m'était rendue, comme je changerais de vie !... Mais vous ? ne voulez-vous pas faire ce que vous m'avez engagé à faire ?"

—Oui, j'y suis résolu. Et je compte me mettre en règle avant quinze jours.

Il tint parole. Les deux amis firent brûler une partie de leur bibliothèque, et ils refusèrent les journaux et revues impies qui les avaient perdus.

"Nous ne l'avons pas prouvé". Cela est toujours vrai des attaques contre Dieu, contre le Christ, contre l'Eglise, contre ses dogmes et sa morale. Tout ce que l'on a dit, tout ce qu'on pourra dire sur cette matière est faux, absolument faux. Il y a et il y aura des affirmations plus ou moins hardies, des blasphèmes, des sophismes... Mais la vraie preuve, point ! Pas une preuve sérieuse...

Même en ce qui regarde l'histoire, en ce qui concerne les faits et gestes des personnes ecclésiastiques, combien d'attaques qui ne reposent sur rien !

ESPERANCE ?

Récemment nous relations le fait de la conversion de plusieurs ministres protestants de Philadelphie, au catholicisme. Voici ce qu'on lit au sujet de cet événement, dans la "Croix" de Paris:

La "Croix" enregistrait laconiquement il y a quelques jours une information qui vaut qu'on y revienne. Le recteur de l'église épiscopalienne Sainte-Elisabeth, de Philadelphie, le Rév. W. H. McGarvey, et ses trois assistants les Révds M. L. Cowl, W. L. Hayward, W. H. McClellan, ont résigné leurs fonctions; leur démission a été acceptée par le Comité de la paroisse.

Ces ministres, en compagnie des Révds Bowles, jadis de Chicago; Edgar N. Cowan, de Sainte-Elisabeth's; chanoine Fay, de la cathédrale de Fond-du-Lac ; Cooper, de Saint-Mark's, se sont retirés, "pour se reposer de leur inquiétude religieuse" (to rest from religious unrest) à Rehoboth (Del.) où ils ont loué une maison près de l'église catholique, non loin d'une résidence des Pères Paulistes.

Naturellement, ce départ révolutionne la paroisse Sainte-Elisabeth. Un membre influent de la "congrégation", M. S. Woodward, qui, avec ses soeurs et deux nièces, se prépare à l'abjuration, estime qu'un tiers environ de la paroisse va devenir catholique.

Pour le recteur et ses trois assistants, c'est un fait accompli: ils sont catholiques depuis le jour de l'Ascension.

Il serait intéressant, n'est-il pas vrai? de savoir quel motif a déterminé cet exode en corps du clergé de Sainte-Elisabeth. Rien n'est plus facile. Il suffit de lire l'adieu qu'ils ont adressé à leur paroisse. C'est un document admirable d'émouvante simplicité:

Chers amis,

Pendant de longues années nous sommes alliés et venus parmi vous comme des amis. Vous avez été très chers à nos coeurs, et volontiers nous resterions encore parmi vous, et nous nous dépenserions surabondamment pour vous jusqu'à ce que la mort nous appelle. Mais l'obéissance à la sainte volonté de Dieu nous impose maintenant de déposer nos charges et de vous dire adieu.

Nous devons vous dire nettement—car vous avez droit de le savoir — pourquoi nous vous quittons et nous en allons recommencer notre vie. Quand nous fûmes ordonnés, nous étions convaincus que la religion catholique dans sa plénitude, c'est la foi de l'Eglise épiscopalienne. Animés de cette persuation, nous nous donnâmes spontanément au ministère de cette Eglise et volontiers nous eussions donné nos vies à son service. Nos premiers doutes sur la légitimité de notre situation naquirent il y a un an ou deux, lorsque certains évêques commencèrent à inviter des ministres non épiscopaliens à monter dans nos chaires.

En réalité, cet acte n'était pas le fait de l'Eglise épiscopaliene. Pourtant, qu'il vint d'évêques, cela lui donnait bien quelque grave signification. Mais quand la Chambre des évêques tout entière, sans un vote divergent, adopta cette pratique en introduisant dans l'Eglise épiscopalienne des mesures explicites pour que la chaire fût commune ("open pulpit") il devint manifeste ou que les ministres non épiscopaliens avaient pouvoir de ministres de la Parole au même titre que ceux ordonnés par les évêques épiscopaliens, ou que l'Eglise épiscopalienne, en décrétant la chaire commune, avait gravement trahi la doctrine de l'Ordre sacré, qu'elle gardait, supposons-nous, dans son intégrité. Si cette règle avait été émise avant notre ordination, jamais nos consciences ne nous auraient permis de recevoir l'ordination dans l'Eglise épiscopalienne. Et maintenant que cette règle était édictée, il était de notre simple devoir d'honnêtes gens de reprendre l'examen complet de notre situation. Nous avons donné un certain temps à la prière et à la réflexion, pour connaître la volonté de Dieu, et ne pas agir inconsidérément.

Ce temps est expiré. Nous avons vu d'une clarté surabondante que l'Eglise épiscopalienne, en rendant possible l'admission de toute sorte de ministres protstants comme docteurs du peuple, a logiquement interprété son esprit essentiel. En édictant la règle de la "chaire commune" elle n'a fait qu'exprimer sa pensée réelle, son attitude à l'égard du protestantisme et de ses ministres, et elle a répudié une doctrine sur le "ministère" que certains hommes de la haute Eglise lui avaient indûment prêtée, et qui, inconsciemment, voilait à leurs yeux son caractère réel. Elle se dresse maintenant à la face du monde avec le caractère qui lui appartient, celui par lequel elle veut être connue. Elle est, comme elle s'appelle, comme elle s'est montrée dans la dernière assemblée générale, comme la considèrent la plupart des membres, elle est une Eglise protestante.

Connaissant maintenant le vrai caractère de l'Eglise épiscopalienne, et toujours convaincus de la vérité de la religion catholique, nous n'avons honnêtement qu'un parti à prendre : nous devons quitter nos fonctions à Sainte-Elisabeth, et, en même temps, renoncer au ministère de l'Eglise épiscopalienne. C'est ce que nous avons fait.

Et maintenant, pour vous que nous avons si longtemps administrés et qui êtes encore chers à nos coeurs, nous n'avons plus dans cet adieu, qu'un dernier mot à vous dire. Considérez la volonté de Dieu comme l'unique loi à laquelle vous devez désirer vous conformer. Elevez vos coeurs vers lui, qui, en nous créant, nous a témoigné qu'il veut nous voir parvenir à sa gloire, et que votre prière soit celle-ci : Oh ! envoyez votre lumière et votre vérité, pour qu'elles me guident et me conduisent à votre sainte montagne, à votre demeure." Cette prière, si elle est dite avec foi, et en esprit d'obéissance, ne restera pas sans réponse. Dans sa lumière vous verrez la lumière.

Puissions-nous tous nous abandonner à la sainte volonté de Dieu, afin qu'au dernier jour nous soyons jugés dignes de paraître devant le trône de sa gloire. Adieu.

Affectueusement vôtres en notre béni Seigneur,

WILLIAM McGARVEY, MAURICE L. COWL, WILLIAM L. HAYWARD, WILLIAM H. McCLELLAN.

Nous devrions rester sous l'impression réconfortante de cet adieu qui veut être un "au revoir". Mais cette lettre éveille certaines questions qu'il importe, sinon de résoudre, du moins de poser.

Est-il vrai, comme nous l'avons lu, qu'en décrétant le droit pour toutes les sectes protestantes d'enseigner dans ses chaires l'Eglise épiscopalienne n'ait fait que manifester une pensée dès longtemps latente ? Et si cet acte est la conclusion logique d'une longue évolution intime et profonde, c'en est donc fait des rêves d'union qu'inspirait aux catholiques l'orthodoxie relative des épiscopaliens ?

Il n'est que trop vrai que les chefs de l'Eglise épiscopalienne, en votant unanimement le canon de l'"open-pulpit", en ont envisagé toutes les conséquences d'un oeil parfaitement serein. Tout ministre protestant, à quelque secte qu'il appartienne, quelque symbole qu'il professe, aura droit de paître le troupeau épiscopalien. A cela, les évêques de l'"Episcopal Church" ne voient aucun danger. Au contraire : l'intérêt de l'unité prime tout.

Or, pour adhérer à l'union, les presbytériens exigeaient des épiscopaliens ce sacrifice. Et les épiscopaliens ont sacrifié... quoi ? Leur foi ? Oh non pas. Evidemment les presbytériens, les unitariens, etc., du fait qu'ils monteront dans les chaires épiscopaliennes se convertiront au symbole catholique.

Et s'ils ne se convertissaient pas ? Et si la "chaire commune" n'assouvissait pas leur appétit de concessions ? Si de la chaire ils exigeaient de passer à l'autel ? L'évêque Doane ne voit pas d'impossibilité de pareilles réclamations. Ni l'évêque Brent. Ils estiment que la "fédération" des confessions protestantes ne doit être qu'un premier stade ; le but, c'est "l'union organique". Le christianisme est encore jeune, la plus jeune des religions. Il peut grandir, c'est-à-dire évoluer dans son dogme comme dans sa discipline. Une conviction doctrinale n'est pas un motif suffisant de séparation. Et d'ailleurs, pourquoi ne pas oublier ce qui divise pour ne voir que ce qui unit ? "Agir ainsi, ce n'est pas tomber dans le protestantisme, c'est porter le catholicisme à sa maturité".

Ainsi parlent les chefs de l'Eglise épiscopalienne. Et pour que nul ne se méprenne sur leur tolérantisme, à l'unanimité, les évêques de l'"Episcopal Church", ont adhéré à la déclaration de la Conférence de Shangaï : "N'adopter aucun credo comme base de l'unité de l'Eglise". Donc, c'est entendu, point d'union des esprits, point d'unité dans la vérité.

Et ce n'est point là "tomber dans le protestantisme" ?

Il n'est que juste d'observer que ce mouvement de recul n'est pas propre à l'Eglise épiscopalienne d'Amérique ? Un souffle analogue agite l'anglicanisme sous toutes les latitudes, en Angleterre, au Canada, en Australie aussi bien qu'aux Etats-Unis.

La brochure "Pope pacificus" que nous critiquions il y a quelques semaines, ne repose que sur cette erreur: "La foi gêne l'union; n'en parlons plus. L'union d'abord!" C'est le principe, plus ou moins conscient, plus ou moins avoué, qui groupe à Westminster 250 représentants de toutes les Eglises anglicanes.

Faut-il nous en désoler? Faut-il en triompher ?

Comme un voyageur qui, fasciné par le but rêvé, est parti plein d'enthousiasme, a franchi mille obstacles, dompté fatigues et dégoûts, et, soudain, à quelques heures du terme, prend peur, hésite, se désespère et recule, ainsi l'avant-garde anglicane (High Church, Episcopal Church, etc.) entraînée par la poussée d'Oxford, s'était lancée sur la route de Rome, heurtant, tournant, brisant préjugés, erreurs, inquiétudes, intérêts, et subitement, alors que beaucoup semblaient à peine séparés de nous par un étroit fossé, voici qu'un brusque sursaut les rejette en arrière. Faut-il conclure que ce mouvement était plus apparent que réel? ou plus humain que surnaturel? Faut-il, avec les nouveaux convertis de Philadelphie, s'attendre à un brusque arrêt du mouvement catholique? Peut-être. Mais cette suspension ne peut durer.

Et d'ailleurs nous pourrions avoir des surprises. Beaucoup d'épiscopaliens considèrent l'acte de leurs chefs comme un coup d'Etat: s'en accommoderont-ils? Beaucoup d'aspirants au "ministère" épiscopalien hésiteront à demander l'ordination à des évêques qui la déclarent inutile. Beaucoup de communautés religieuses briseront peut-être avec des clergymen qui n'oseront plus leur prêcher la nécessité de croire pour aimer et s'immoler. Beaucoup, enfin, clercs et laïques, se résigneront difficilement à acepter que leur Eglise ne soit pas avant tout la gardienne incorruptible de la foi "catholique et apostolique" Et alors?

Alors une sélection se fera. Dieu choisira les siens, ceux qui sont résolus à ne pas pécher contre la lumière, ceux qui n'ont pas peur de la vérité, ceux qui, selon l'heureuse expression du clergé de Sainte-Elisabeth, ne veulent avoir qu'une "loi unique: la volonté de Dieu."

Espérons!

M. CHARLES.

TOUT A SON AISE

Robert (cinq ans) a la mauvaise habitude de patauger dans toutes les flaques d'eau qu'il rencontre, ce qui a le double inconvénient de l'enrhumer et de détériorer sa chaussure. Sa bonne lui dit:

— Si vous continuez, Monsieur Robert, votre papa n'aura plus assez de sous pour vous acheter toujours des souliers neufs.

L'autre jour, papa rentre en annonçant qu'il va gagner beaucoup d'argent. Sur quoi Robert bat des mains et manifeste une extrême jubilation. Comme on s'en étonne:

— Oh! dit-il, ce que je vais pouvoir mouiller mes souliers, maintenant!

LES BONS LIVRES

"MEMOIRES D'UNE VIEILLE FILLE"

"La dix-septième édition du livre de M. René Bazin vient de paraître. Ce n'est qu'une suite de petits récits, de tableaux finement crayonnés dans lesquels nous voyons surtout paraître les pauvres et ceux qui les aiment.

"On sent passer dans ces pages un souffle de délicate et généreuse pitié, on y comprend que la grande détresse des âmes est encore moins la misère du corps que la misère morale, et que le monde des travailleurs manuels, a plus encore besoin de noblesse que de pain, qu'un grand nombre d'entre eux le deviennent obscurément, et que la plus sûre manière et la plus prompte de les émouvoir, de les gagner, de les relever, c'est de leur donner la certitude qu'on les aime uniquement pour leur âme.

"C'est cette vérité profonde qui pénètre le livre tout entier. Le premier chapitre : "La vocation d'une vieille fille" est remplie d'une indulgente philosophie et esquisse un bel idéal du célibat qui sait devenir utile au lieu de bouder dans un égoïsme infécond. "Une vie" touche un douloureux problème sur lequel l'auteur revient du reste, plusieurs fois ; où notre génération contemporaine qui n'a plus la force de la foi puise-t-elle le courage du devoir ? Ne vivons-nous pas d'un patrimoine moral qui pourrait chaque jour s'amoindrir ? Il y a là une vérité à méditer, qui sait si bien des vertus laïques ne sont encore soutenues par ce ferment de vie chrétienne qui malgré tout vit encore dans les âmes ?

"Le père Mulot" vaut un bon cours de pédagogie. Et tout le reste du livre, est dans la même note, la leçon toujours élevée, se présente indulgente, débordante de vraie pitié, riche d'idéal chrétien. Evidemment l'auteur en écrivant ainsi le livre de la misère du peuple et de la pitié chrétienne, a dû se pencher sur bien des plaies et peut-être bien des choses étonneront-elles ceux qui ignorent les côtés sombres ou affligeants de la vie, mais l'impression générale est bienfaisante.

"Les mémoires d'une vieille fille" sont un de ces livres qui aident à devenir meilleur".

Ce livre est en vente dans nos grandes librairies de Montréal.

L'EGLISE EN FRANCE

Il y a quelque temps, M. Combes annonçait la fin prochaine de l'Eglise. Tous les renégats s'accordent à pronostiquer la ruine fatale de l'Eglise qu'ils abandonnent. S'ils se sont évadés, c'est que l'Eglise démantelée de toutes parts menaçait de s'écrouler. Le renégat n'est que le précurseur de la désertion imminente. Il ne fait que devancer de quelques mois ou de quelques années l'arrêt de la Providence elle-même. Depuis Celse et Porphyre et l'empereur Julien, nos adversaires ne se lassent point de découvrir dans l'Eglise les symptômes de l'irrémédiable décadence.

Ces vaticinations se renouvellent d'année en année au milieu de l'éternel rajeunissement du catholicisme. Les prédictions de M. Combes coïncidaient précisément avec le retour de nombre d'indifférents ou d'égarés vers les croyances de leur premier âge. A Paris, les membres du clergé ont constaté au temps de Pâques dans chaque paroisse une recrudescence de foi et un redoublement de ferveur. Les sanctuaires sont plus fréquentés les offices mieux suivis, les communions plus nombreuses. Sans doute, la société mondaine afflue au Concours hippique, sur l'Hippodrome des champs de courses et dans les théâtres... Mais à côté de cette minorité de vivieurs et d'agités se juxtaposait une élite d'hommes et de femmes qui se font gloire d'observer les anciennes pratiques et d'obéir aux antiques disciplines. Ainsi, pendant le carême, les prédicateurs ont vu se ranger autour de leurs chaires des auditoires très attentifs, et le jour de Pâques, les tables saintes ont été partout assiégées de fidèles. Loin de périclirer, le catholicisme puise dans les épreuves présentes une vigueur nouvelle. Certes, ces premiers résultats nous consolent; ils ne sauraient nous illusionner. Beaucoup d'âmes restent à conquérir; mais il n'en est pas moins vrai que le spectacle auquel nous avons assisté n'est pas fait pour nous décourager. Bien au contraire.

AMUSEZ-VOUS!

C'est le sens du petit laïus adressé par M. Paul Meunier, député, à des enfants d'un canton de l'Aube, en France, ayant obtenu leur certificat d'études.

"Jeunes gens, jeunes filles, amusez-vous, procurez-vous du plaisir par tous les moyens possibles. N'écoutez pas les enseignements des hommes noirs, qui sont des rabat-joie."

On se demande si ce conseil est bien opportun, à l'heure où tous ceux qui réfléchissent quelque peu se demandent comment brider la licence effroyable des moeurs?

Et l'on ne s'étonne pas de la réponse catégorique faite par un facteur de ce pays à son maire qui voulait l'obliger à envoyer ses enfants à l'école laïque et lui demandait pourquoi il ne le faisait pas:

—J'ai une raison sérieuse, répondit, d'une voix angoissée mais ferme, le pauvre diable, qui se voyait déjà sur le pavé avec ses six mioches.

—Une raison sérieuse, répliqua le maire, et laquelle?

—C'est que je ne veux pas que mes enfants soient élevés "comme des cochons!" Et, maintenant, faites-moi révoquer si vous voulez!

L'expression est un peu forte.

Le pensée n'en est pas moins juste.

Buvez de la Bière

Comme nourriture et comme tonique. Tout ce qui compose une bonne bière est bon pour vous.

Mais assurez-vous qu'elle soit pure, autrement il y aura à craindre pour votre santé.

Une bière qui n'a pas assez vieilli cause de la bile. C'est pourquoi la bière Schlitz est toujours vieillie des mois durant, dans nos entrepôts frigorifiques.

Une bière impure—malpropre, pas filtrée, pas bien stérilisée, est dangereuse.

C'est pourquoi nous dépensons plus pour assurer à notre bière une pureté parfaite, que nous ne le faisons pour n'importe quelle autre chose dans notre brasserie.

Demandez la bière embouteillée à la brasserie.
L'on substitue quelquefois de la bière commune à la Schlitz.
Gare aux contrefaçons !

Schlitz
The Beer That Made Milwaukee Famous.

Agents :
F. X. St Charles & Cie, Ltée,
MONTREAL

Téléphones :
Bell Main 3230 et 3231.
Marchands, 69. 8

En vente chez tous les épiciers et hôteliers et à l'EPICERIE ST CHARLES, 395 Boulevard St Laurent. Bell Tél. Est 3381. March. 89.



LE
Blanc-Mange Ocean
est un dessert délicieux, qui n'a pas son égal au Canada.

Il est fait des ingrédients les meilleurs et les plus purs.

Les essences sont les plus exquises, elles sont des huiles de fruits les plus pures.

Il ne coute que 10c le paquet de ½ lb, qui fait un dessert pour 12 personnes.

Essences Fraises, Framboises, Citron, Vanille, Orange, Chocolat.

Si votre épicier ne l'a pas, nous vous l'enverrons franco, par la poste, sur réceptiondе **10c.**

MOULIN OCEAN
MONTREAL
59—8 n

Scotch Whisky
JAMES AINSLIE & CO.,
Fournisseurs de la Marine Royale
Marque Glenlion



Une liqueur extra-fine et moelleuse, très appréciée des vrais connaisseurs : la crème des Whiskies Ecossais.

Essayez-le en toute confiance.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux, Montréal.
A

Oeufs pour faire Couver



Toutes personnes désirant se procurer des oeufs de volailles de race pure devront s'adresser à la "Cour de Volailles Caulin" et demander le catalogue illustré.

J. Art. GAULIN,
Mastaï, Québec.
147—8 n



et perdez-vous vos cheveux? Si oui, vous ne pouvez pas rivaliser avec une jeune personne; pas plus en affaires qu'en amour, cela n'est pas juste, mais c'est vrai. Alors faites usage de la célèbre "LUXURINE" du Dr Prosse, de Paris, France, elle ramènera positivement tous vos cheveux blancs à leur vraie belle couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs; les empêchera de blanchir et de tomber, elle fera infailliblement disparaître les pellicules et pousser vos cheveux abondants et beaux.

CE N'EST PAS UNE TEINTURE

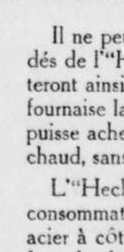
Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris. Pour la faire connaître au Canada nous envoyons gratuitement un échantillon suffisant pour prouver son efficacité prodigieuse, contre réception de 10 cents pour frais de poste et emballage. Adressez: Dr Prosse, Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal. 118—sn A

Maladies des Femmes

"J'ai reçu votre échantillon de Tablettes de Zutoo que j'ai pris pour combattre des douleurs aiguës—périodiques—et maux de tête. Après trente minutes, toutes douleur étaient disparues et les périodes se sont passées sans plus de douleurs. Ayant beaucoup souffert de ce fait, je suis bien aise d'avoir aujourd'hui un remède qui apporte un prompt soulagement. Toute femme canadienne devrait connaître les Tablettes Zutoo et leur effet."

Mme ALLEN WRIGHT, Fulford, Q
29

Zutoo
A k



Ceci illustre l'idée des joints soudés des
FOURNAISE "HECLA"

Il ne peut s'échapper de cendre par les joints soudés de l'"Hecla". Ils sont absolument fermés et ils resteront ainsi. C'est ce qui fait que l'"Hecla" est la fournaise la plus sûre et la plus hygiénique que l'on puisse acheter. Elle ne donne que de l'air pur et chaud, sans la moindre trace de gaz ou de cendre.

L'"Hecla" est économique sous le rapport de la consommation du combustible. La boîte à feu en acier à côtes (brevetée) offre deux fois plus de surface de chauffage que tout autre modèle de boîte à feu, extrait du feu une grande quantité de chaleur qui, dans le cas des autres fournaises, s'échappe par la cheminée.

Nos catalogues en disent davantage sur ce sujet et sur les qualités exclusives de construction de l'"Hecla".

Clare Bros. & Co., Ltd, Preston, Ont.
REPRESENTANTS PROVINCIAUX :
F. P. DRAPER, 46 RUE WAVERLEY, MONTREAL.
J. E. JAMIESON, 348 ST DENIS, MONTREAL.
29 A

Courroies en "Véritable Cuir Tanné au Chêne"
Faites en cuir anglais tanné au chêne de première qualité.
Manufacturées par
D. K. McLaren, Limited, 309-311 Craig Ouest
TEL. MAIN 4904-4905.
206—s n



TRIBUNE LIBRE de "LA PRESSE"

Ouverte à tous ceux qui désirent émettre publiquement leur avis sur une question quelconque d'intérêt public.



AU CELIBATAIRE DE SAINTE-ROSE

Monsieur le rédacteur,

Qu'elles sont vos idées à l'égard de toutes ces disputes matrimoniales? Je l'ignore. Pour moi cela m'amuse de lire à temps perdu toutes ces lettres où je trouve que chacun se défend comme sur un champ de bataille.

Je ne veux pas dire trop ce que je pense de chaque épître mais j'en ai visé une, celle de ce pauvre garçon de l'Ouest que je plaindrai beaucoup si son char de demoiselles n'arrive pas à Ste Rose du Lac comme il le souhaite.

Comme mère d'une seule fille je vous dis: prenez garde de faire pleurer les mères, car s'il y avait dans Montréal des jeunes filles assez désireuses de se marier pour prendre la peine de courir après ces belles chances de l'ouest, songez qu'il y a aussi des mères, dont les jeunes filles sont pour elles un vrai trésor. Si vous avez tant l'idée des jeunes et bonnes demoiselles de Montréal, eh! bien je ne vois qu'un seul moyen: prenez les chars et venez ici à Montréal; vous trouverez certainement l'idéal de vos rêves, des bonnes jeunes filles de 20 ans et plus.

Il y en a encore qui sont restées bonnes parce qu'elles ont été bien dirigées par leurs mères, mais je vous avertis, vous ne les rencontrerez point ces bonnes demoiselles ni au théâtre ni sur la rue à des heures tardives, ni sans leur mère dans les honnêtes veillées de familles mais vous les verrez très souvent à l'église et dans les congrégations des Enfants de Marie et aussi chez elles presque toujours, après leur longue journée de labeur, aider un peu la mère à préparer un bon souper et faire un peu de bonne musique pour adoucir les moeurs. Donc, vaillant travailleur de l'ouest, prenez la peine de vous chercher une compagne et si vous le méritez vous en aurez une qui aimera, et croyez monsieur que les filles de Montréal ne sont pas assez nombreuses pour ne pas trouver par ici, car elles n'ont que l'embarras du choix.

Montréal, 12 juillet 1908.

UNE HEUREUSE MERE PAR LA GRACE DE DIEU.

CAUSERIE SUR LE SUJET SI EN VOGUE

Monsieur le rédacteur,

C'est avec un intérêt toujours nouveau que je lis chaque semaine les nombreux articles à propos de "On demande des maris". La discussion est aimable, agréable, douce, vive, animée, même, assez piquante..... parfois, soit pour l'un ou l'autre parti et, pour peu qu'elle continue, menace de devenir perpétuelle!!! à la grande satisfaction des gens jamais des premiers et pour mieux dire toujours en retard (ceci pour moi en particulier) pour venir lancer leur mot quand elles ont l'occasion de le placer tant bien que mal.

C'est vraiment amusant de voir l'idée d'un chacun sous des formes si variées, toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Réellement, l'étude de chaque composition est bien de nature à faire réfléchir quiconque veut se donner la peine d'observer.

Le sujet posé a déjà été si bien discuté par nombre d'aimables demoiselles et de gentils messieurs que je chercherais et chercherais encore en vain dans ma faible imagination des mots pour l'exposer plus clairement. Je me contenterai donc, si vous me le permettez, monsieur le rédacteur, de dire quelques mots à ce cher Monsieur Paul de Brun, qui a sûrement cru faire un coup d'état en criant si haut son opinion sur les vieilles filles. Mais il nous faut bien lui pardonner sa légèreté puisqu'il n'a que dix-neuf ans!! Et, à cet âge généralement, beaucoup réfléchissent peu avant de parler.

Ensuite, à tous vos lecteurs et lectrices, en particulier, à celui dont la préférence est pour un mariage d'amitié au lieu d'un mariage d'amour, je poserai une question à laquelle je serais très anxieuse d'avoir une réponse et pour laquelle je le remercie beaucoup à l'avance. "Quelle différence y a-t-il entre l'amour et l'amitié ?"

Je demanderai qu'on s'explique aussi clairement que possible, mon intelligence bornée et restreinte ayant besoin de beaucoup de détails et d'explications pour comprendre une chose qu'elle n'a pu saisir d'elle-même.

Merci beaucoup, Monsieur, pour votre bonne hospitalité.

AFFECTUEUSE.

Coaticook, 12 juillet 1908.

AVIS AUX DEMOISELLES

Petites demoiselles qui poussez, désirez-vous conserver votre gaîté juvénile?... Voulez-vous échapper aux affres de la douleur et ne pas vous emballer dans le chagrin?... "Oui, me criez-vous toutes, et si nous ne sommes pas trop ingrates nous vous bénirons toutes. Eh! bien, voici: afin que vous soyez de fines mouches — Méfiez-vous du vent qui fait tourbillon,, depuis peu, sur la sphère du célibat; vous courez de grands risques, mes chères petites, parmi les hommes, pour mieux dire, "les araignées à grandes pattes"; la comparaison est certes peu banale, mais j'ai la certitude que quelques-unes l'approuveront. Nous autres plus âgées, avons vu les toiles éphémères qu'elles tissent avec tant de symétrie, reflétant toutes les couleurs du prisme et très flatteuses à l'oeil.

Petites mouches ,mes soeurs, soyez prudentes si vous ne voulez pas souffrir; fermez vos beaux yeux à tous ces leurres; je pleurerais tant de vous voir accrochées au réseau trompeur. N'allez pas ébrêcher vos frêles ailes pour voler ensuite péniblement à travers votre existence. Soyez fermes, petites mouches, ne soyez pas trop confiantes dans le bonheur et vos petits coeurs resteront jeunes.

Si les célibataires sont nombreux en ce moment, c'est qu'il y a eu trop de trompeurs ou que nous avons constaté le désenchantement des couples en matrimonie.

Les hommes sont comme des melons, il faut en tâter plusieurs avant d'en trouver un bon. Alors, mesdemoiselles, mariez-vous si vous le voulez, c'est la loi naturelle, vous ferez bien, mais si vous ne vous mariez pas vous ferez encore mieux.

MOUCHERON.

Montréal, 12 juillet 1908.

UN PEU PLUS DE CHARITE CHRETIENNE

Monsieur le rédacteur,

Accordez-moi quelques instants s'il vous plaît, je ne vous retiendrai pas longtemps. Voici: De grâce, mesdemoiselles et messieurs, ne nous rendez pas spectatrices d'une nouvelle "guerre des deux roses". Ne versez pas autant de flots d'encre à discuter un sujet "indiscutable". Autant de personnes, autant d'opinions, lorsque ce pauvre mariage est sur la sellette. Alors cette discussion menace de s'éterniser "in soecula soecalorum".

D'après ce que je puis juger, les amis de la Tribune Libre ont tous et toutes une plume facile et intéressante, voici donc ce que j'ai à leur proposer. Employez votre talent, non à écrire des choses dont vous ne pensez pas un traître mot, mais à des sujets intéressants pour nous les gens mariés, et très satisfaits de notre sort. Vous figurez-vous par hasard que nous soyons une quantité négligeable, et qu'il soit équitable de vous emparer exclusivement de la "Tribune Libre". Croyez-moi, le plus piètre arrangement vaut mieux que le meilleur des procès.

Sur ce, je vous laisse, non sans vous dire: mesdemoiselles et messieurs, un peu plus de charité chrétienne, accordez-vous, donnez-vous la main, et ... aimez-vous.

A bon entendeur, salut.

CAFE NOIR.

Montréal, 12 juillet 1905.

A QUI DE DROIT

M. le directeur,

La communication signée "Mignonne et Charmante" m'a fort surpris et me porte à conseiller à mes confrères du célibat de beaucoup réfléchir avant de donner et leur nom et leur coeur à une semblable correspondante.

L'homme ne prend pas une esclave, c'est vrai, mais il prend une servante et la jeune épousée prend aussi un serviteur. C'est-à-dire que l'un et l'autre doivent s'aimer et s'entr'aider mutuellement.

Si ce qui précède était compris de part et d'autre, la paix et l'harmonie régneraient partout,car quoiqu'en dise Mignonne et Charmante, il y a certainement encore de gentils garçons en état d'assurer le bonheur à une épouse. Malheureusement de nos jours plus d'une jeune fille préfère la richesse, pour avoir l'avantage de porter de belles toilettes, à un jeune homme n'ayant pour toute fortune qu'un coeur loyal et bon. Elles en subissent les conséquences.

Montréal, 12 juillet 1908.

DOZILVA.

EN REPONSE A "CELIBATAIRE MALGRE LUI"

Vive votre bon et généreux coeur!!!

Quoique je n'appartienne pas à l'élite des gentilles Montréalaises, veuillez me permettre de vous dire que j'admire chez vous une gentillesse et une loyauté d'âme que l'on rencontre rarement de nos jours.

Vous, du grand Ouest savez ce qu'est la femme, vous lui reconnaissez ses qualités, vous savez ce que l'on trouve dans un coeur de femme. Je vous remercie de vos bonnes paroles qui réconfortent le sexe faible contre l'oppression de la plupart du sexe fort. Votre franchise vous vaudra beaucoup.

Je ne regrette qu'une chose, croyez m'en, c'est que le Grand Ouest dont vous parlez tant soit si loin, si loin des bords de mon beau St Laurent.

En retour de vos bonnes paroles, je vous souhaite, (oh que voudrais-je être fée), l'élite, l'idéale que vous rêvez.

Puisse une gentille Montréalaise vous échoir et faire votre bonheur.

Revenez à Tribune Libre aussi souvent que vos loisirs le permettront, que je vous y lise encore, vous qui savez si bien conduire la bataille et assurer la victoire.

La victoire la plus complète à celles qui se défendent vaillamment et loyalement.

Tel est le voeu de

GINETTE.

St Valier, 12 juillet 1908.

LA POLITESSE AVANT TOUT

Monsieur le rédacteur,

Donnez-moi s. v. p. un petit coin de votre Tribune Libre pour exprimer mon idée sur le corps de police qui protège notre ville.

Je suis tout à fait surpris de la manière dont les gens respectables sont traités par quelques-uns de ces officiers municipaux. Etant à l'hôtel de ville et voyant la foule se presser à la porte du palais de justice, je me demandais ce qu'il pouvait y avoir. Alors je me rendis et aussitôt sur les lieux l'arrivée de trois constables ne se fit pas attendre. Jugez de quelle manière ils sont arrivés. En disant: "Décollez d'ici vous aurez votre tour la semaine prochaine", et poussant du bâton des dames et des gens bien mis que la curiosité avaient attirés pour voir la voiture des prisonniers.

En entrant à l'hôtel de ville, au Recorder, si vous voulez bien, vous voyez deux constables à la porte de la cour demandant si vous êtes témoin. Un brave homme n'étant pas témoin ne peut pas entrer pour un parent dont la cause l'intéresse; mais soudain arrive un ami des perdiers, il fait un petit clin d'oeil et il a son entrée. N'est-ce pas là, cher monsieur, une injustice de la part de ces gens qui pour la plupart n'ont aucune délicatesse et ne serait-il pas temps de songer comme disent quelques échevins bien pensants de faire une enquête sur l'administration de la police. La politesse autant que la sobriété devrait être une des premières qualités requises de tout constable.

Montréal, 12 juillet 1908.

UN CITOYEN.

CAUSERIE SUR LE SUJET SI EN VOGUE

Monsieur le rédacteur,

Puisqu'il m'est aussi permis de venir dire un petit mot sur le célibat, et sur la vie matrimoniale, il va me falloir dévoiler le secret de mon petit coeur. Laissez-moi d'abord vous dire que vingt printemps seulement ont passé sur ma tête et que j'appartiens à la classe ouvrière, mais aussi vous dirai-je que je n'en suis pas peinée, quoique plusieurs de vos correspondants fassent la guerre contre celles qui peinent du matin au soir, et osent même essayer de faire croire que ces jeunes filles qui s'occupent de l'ouvrage du bureau ne peuvent plus tard devenir de bonnes ménagères. Je sais que plusieurs d'entre ceux qui lisent les correspondances de la "Tribune libre" ne se laissent pas leurrer par cette idée et ont un peu de sympathie pour nous qui ne pouvons être à la cuisine en même temps qu'au bureau.

Sachez, lecteurs et lectrices qu'avec la bonne volonté et le courage, nous pouvons devenir d'aussi excellentes femmes de ménage que celles qui ont passé des années à suivre les pas de leurs mères, et quelques mois aux "Ecoles ménagères."

A présent, mes chères lectrices, laissez-moi vous dire un mot sur mon expérience de la vie mondaine. Je lisais l'autre jour la correspondance d'une jeune fille de 20 ans qui s'écriait: "Vive le célibat", et qui critiquait même le sexe fort. A vrai dire, cette jeune fille mériterait de mourir vieille fille, et souffrir un peu de la vie des rejetées, sans que personne ait la moindre sympathie pour elle. Réfléchissons donc un peu avant d'oser crier injure contre ceux que Dieu a créés pour être nos protecteurs ici-bas. N'y a-t-il rien de plus beau que l'amitié sincère d'un homme ? Quant à moi, j'admire beaucoup cela et je me dis heureuse d'avoir pu rencontrer un de ces hommes qui savent aimer sincèrement. Je vous désolez pas, l'amour n'a pas d'âge, et je suis certaine que vous aussi vous rencontrerez un gentil et bon "petit garçon" qui fera votre bonheur. Ils sont peut-être un peu clair semés, mais vivez dans l'espérance, car il en reste encore.

UNE PETITE HEUREUSE.

Hawkesbury, 12 juillet 1908.

A BIENFAITEUR DE JEUNES FILLES

M. le directeur,

Me permettriez-vous de venir prendre part, à la discussion perpétuelle qui a eu pour début les remarques de la 1ère correspondante "Montréalaise".

Je désirerais d'abord répondre à ce "petit" Monsieur qui a osé signer sa lettre du pseu-donyme "Un bienfaiteur de jeunes filles."

Croyez-vous Monsieur, que les sorties le soir, et les promenades aux gares de chemin de fer, nous les faisons pour rencontrer vos semblables? Oh! non Monsieur, détrompez-vous. Si votre amie actuelle agit dans ce sens, ne mettez pas toutes les jeunes filles à ce point.

Vous osez en plus révéler l'affront que vous avez fait à une gentille demoiselle; à votre place je m'en cacherais.

Monsieur, quand vous aurez quelques petits conseils à donner aux jeunes filles, de grâce, signez les d'un autre pseudonyme.

"AIMEZ-MOI."

12 juillet 1908.

LA RECETTE DEMANDEE

Monsieur le rédacteur,

En lisant la Tribune Libre de la "Presse", j'ai vu que M. Bolton Forest demandait un procédé pour changer le rouge brun en rouge clair. Qu'il fasse cuire des os au feu doux jusqu'à ce qu'ils soient devenus blancs. Qu'il les réduise en poudre et les mêle dans la proportion d'une demi-livre par gallon. Il aura un excellent sirop pur et bien clair, sans le moindre marc.

JOSEPH STE- T.

12 Juillet 1908.

LE SENTIMENT D'UNE MONTAGNARDE

Hola! messieurs, à mon tour, veuillez m'écouter s'il vous plaît et ensuite vous me répondrez si vous le désirez.

Je trouve que vous ne regardez en rien le sacrement que J. C. a institué (le mariage), quand je vous entends dire: "Vive le célibat".

Je sais, vous garçons, pourquoi vous êtes célibataires... Vous le savez sans doute vous aussi messieurs.. Lorsqu'on vient passer de longues veillées auprès d'une jeune fille, à lui dire, Oh! combien de sottises en les enveloppant avec de chers petits mots doux, les filles les comprennent bien. Pas si bêtes que ça.

Et dire qu'une fille ne sachant pas faire la cuisine ne fera pas une femme de ménage. Oh! ne craignez pas, elles ne sont pas comme ces têtes écervelées masculines; elles sont assez intelligentes pour l'apprendre vite.

Donc, garçons, ne refusez pas une bonne fille à cause qu'elle ne sait pas faire la cuisine, car vous en prendrez une qui aura d'autres vices. C'est donc par amour qu'il faut se marier et non pour être servante, nous nous entr'aidons et nous faisons bon ménage.

Je n'ai que 19 ans; j'aime un peu et ne resterai pas célibtaire.

Saint-Marois, 12 juillet 1908.

MONTAGNARDE.

CONSEILS AUX JEUNES FILLES

Mesdemoiselles,

Excusez-moi si je me permets de vous donner quelques conseils: mon expérience m'y autorise.

La première chose, c'est de savoir avec qui vous allez. Si un jeune homme vous aime il vous parlera toujours franchement. Il ne cherchera pas à se sauver ou à s'en aller plus vite que d'habitude, si votre mère vient dans l'appartement où vous êtes, comme la plupart des jeunes gens le font, lorsqu'ils vont voir une jeune fille pour mal parler d'elle après être sortis.

S'il aime à jouer avec vous dans les portes ou autres endroits ou le monde peuvent le voir faire, eh! bien, faites attention à ce jeune homme-là, car c'est pour mal parler de vous après. Il vaut mieux lui tourner le dos. Encore une fois méfiez-vous de lui.

Sainte-Flavie Sta. 12 juillet 1908.

UN LECTEUR DE LA "PRESSE"

UN PEU DE TOUT

Monsieur le directeur,

Depuis quelque temps je parcours votre jolie page de la "Presse", et je prends plaisir à lire et relire tout ce qu'elle contient, cette page de la Tribune Libre.

Plusieurs se font une gloire... une jouissance, de maltraiter de temps à autre les vieilles filles, un autre moment les messieurs célibataires; ou bien encore la demande des maris; et comme cela à tour de rôle à la fin, c'est une vraie comédie. Mais je puis vous dire que j'en approuve quelques-uns de temps en temps. Car il y en a parmi eux tous, qui ont raison. Mais seulement, il ne faut pas profiter, il me semble, de cette espace qui est à notre disposition pour dire toutes les vérités!...

J'ai remarqué aussi, que plusieurs messieurs se sont moqués d'une de nos compagnes de Montréal parce qu'elle avait mis en tête de sa missive "On demande des maris". En effet elle aurait pu s'exprimer d'une autre manière... Mais les jeunes messieurs n'avaient pas besoin de rire, car je suis certaine qu'ils seraient enchantés, d'avoir une bonne petite femme, pour leur faire les travaux de la maison, pour leur préparer leurs repas régulièrement. Il y a des jeunes garçons qui, lorsqu'ils ont eu l'expérience d'une jeune fille, jugent les autres de même, mais souvent ils se trompent. Aussi ne faites pas trop les difficiles et les indépendants envers les jeunes filles.

Quand vous parlez des vieilles filles, faites attention, car vous deviendrez vous aussi vieux garçons.

Et pour mon goût les vieux garçons sont aussi déplaisants et capricieux!

Que si ce n'était pas la Providence qui les protège, par moment, ils seraient à plaindre!...

Mais je m'empresse de vous avouer que si je m'exprime de cette manière ce n'est pas parce que je suis vieille fille car je n'ai que 23 ans, mais j'aime à sympathiser avec elles; elles ont le dos si large, mais j'aime à vous dire que les vieux garçons je leur fais bon accueil toujours, car ils y en a des bons et des braves, comme il y a des bonnes vieilles filles.

Donc, sans rancune tout de même Messieurs les vieux garçons.

EVA D'OUTREMONT.

Montréal 12 juillet 1908.

TRAITE POUR LES JEUNES FILLES DESTINEES A SE MARIER

(Suite)

ET DE LA CORRECTION DES ENFANTS

Dans une église du haut de la chaire nous avons entendu au mois de novembre dernier, que c'était nécessité de punir les enfants... Ou! oui.. Mais il faut punir le vrai coupable, non pas dire: vous allez recevoir tous une bonne correction... Voilà une grande faute lorsqu'on n'est pas coupable, qu'on est jeune et recevoir des coups douloureux. N'est-ce pas cruel, n'est-ce pas irriter ce jeune tempérament ce jeune coeur, fait pour aimer et se soumettre.

C'est toujours l'enfant détesté, que l'on choisit pour punir, l'on ne voit pas les défauts des autres; on poursuit ce petit être; il semble que tout ce qu'il fait est mal, il ne peut même se présenter à table, on lui reproche chaque bouchée et si on le sert, c'est avec tout ce qu'il y a de plus mauvais, l'on a hâte qu'il se retire de la table, du salon, enfin l'on fait de cet enfant un martyr, tellement qu'on l'exaspère, on l'irrite; les autres arrivent avec force et hardiesse repoussant ce petit qui s'attend plutôt qu'on lui apprenne autre chose que la haine et le désespoir...

C'est avec regret que je vous dirai encore qu'une mère en grand festin du jour de l'an, avait ses 8 enfants à la table; la 9ème apparut, alors la mère en se moquant lui dit: retire-toi folle — elle n'a pas été vue à table. Chaque fois qu'elle lui apparaissait: "va-t-en folle", et cependant, lorsque les pensionnaires cassaient, pots ou vaisselle, elle portait les débris à sa mère en lui disant de quelle manière ils avaient cassé ces objets;... l'autre petite gâtée ne voyait rien, mais elle bravait à son âge, 4 ans, son frère de 28 ans; elle savait que tout le monde l'épargnait, elle criait, frappait et c'était la bonne que l'on punissait.

Mesdemoise'les, vous aurez le coeur assez large pour aimer tous les enfants que la Providence vous léguera. Nous ne savons pas le dommage que cause cette plaie de tout permettre à l'un et de tout refuser à l'autre: n'allons pas croire que celui qi aura le dessus sur l'autre sera heureux... il sera encore plus malheureux que le petit privé de tout, il ne sera jamais satisfait il essayera avec force de s'insinuer dans tout ce que l'autre aura ou pourra avoir par hasard. Son envie, son ambition sera de défaire, de détruire les jouets, les petites ressources de l'enfant oublié; oui, oublié pour les faveurs, mais jamais oublié pour les corrections.

Encore deux exemples: et ça sera tout sur ce sujet. Il y avait un petit garçon de 9 ans qui allait presque à tous les repas porter sa ration au chat... Pour s'assurer on a été toucher ce que contenait son assiette... c'était des os... on trouvait qu'il buvait son thé trop vite, alors le père ne mettait plus de sucre afin de le priver encore de cette seule chance d'avoir quelque chose à son goût; les autres étaient servis de beaux morceaux de viande et ils retournaient leur assiette une seconde fois... encore bien servis. Celui là en demandait une seconde fois, c'était toujours non. Ses autres frères lui faisaient endurer toutes sortes de taquineries, de malices; on lui salissait la figure et la mère, le père, n'avaient aucun naturel pour lui; on le grondait parce qu'il avait la figure tachée de boue... un enfant intelligent qui apprenait bien en classe... et c'était le petit commissionnaire, celui qui devait le plus travailler et celui qu'on trouvait toujours coupable.

Nous avons un mot pour les belles-mères! Hélas! L'Etat, le gouvernement devrait être le premier à donner licence à l'homme veuf qui doit épouser lorsqu'il y a des enfants, et vice versa, déclarer combien d'enfants il y a, et surveiller ces enfants, soit par un sommité médicale ou autre autorité qui pourrait juger des souffrances ou du bien-être de ces petits êtres, nés assurément sous l'égide de Dieu, (le prêtre a pour ministère, les sacrements, le pardon, mais ne peut surveiller ces demi-orphelins ou orphelins). Un exemple d'une petite orpheline de mère sous les soins d'une belle-mère. Cette enfant, avec des bras dont les os étaient aussi plats que les os dépouillés d'un mort, ramassait les petits morceaux de pain sec qu'elle trouvait sur le plancher, elle les humectait d'eau sous la pompe et elle les mangeait. Lorsqu'on l'envoyait à l'épicerie, elle volait tout ce qu'elle pouvait, — la faim la dévorait — elle volait les bouquets de la voisine et elle les mangeait. Lorsque le lait arrivait, la belle-mère donnait à la chatte son coup de lait chaud, l'orpheline n'y goûtait jamais; s'il y a vait un reste, on le jetait... Je me hâte de terminer ce sujet pour parler d'une excellente belle-mère plus loin que Montréal, mais bien sur l'Ile: Cette belle-mère avait deux fils du 1er lit et quatre autres lui appartenant. Elle a été juste, bonne, quoique pauvre. Son mari avait été plus d'un an malade et il est mort à la fin; elle a toujours eu ses six enfants avec elle, aucune différence dans les habits, la nourriture, etc. Dans cette petite maison à l'extrémité d'un joli village, elle recevait de l'union St Joseph quelques sous chaque semaine et enfin lorsque ses enfants sont devenus grands, ils avaient reçu une bonne instruction, deux ont établi un magasin général et ils ont bien réussi, un autre a été employé à la chambre d'Ottawa. Les deux du premier lit se sont mariés avec des canadiennes résidentes des Etats-Unis, mais riches et excellentes; tous les six sont en bonne position et la bonne belle-mère est morte il y a deux ans à l'âge de 70 ans.

12 juillet 1908.

OCTAVIE.

REPONSE A PAUL DE BRUN

Pauvre blasé de 19 ans, vous en avez déjà assez de la vie! vous, si jeune, vous qui ne devriez voir qu'en rose l'avenir dont les portes s'ouvrent à deux battants devant votre regard émerveillé. Comment, à votre âge, vous osez parler mariage, et vous ne connaissez même pas les degrés d'amour du coeur humain! Vous croyez donc qu'il suffit d'aimer par amitié pour se marier! Vous êtes plein de commisération, de pitié pour les vieilles filles, ne vous moquez donc pas de celle que vous appréciez le plus. Je vous vois aux pieds de votre belle, une jeune fille de 28 à 30 ans probablement, je vous entends lui roucouler de tendres aveux, vous le coeur sec, vous le jeune homme anti-amoureux. Mais, mon cher ami, qu'entendez-vous par mariage d'amitié? Définissez donc votre système, donnez-en les principales lignes? Enfin expliquez-vous un peu. Et maintenant, suivez la nature de votre coeur, quand vous serez d'âge à vous marier, essayez l'amitié au lieu de l'amour près des jeunes filles à marier. Hélas, je crains pour vous que vous ne soyez peu ou même point compris. Il est vrai que cela n'a pas d'importance pour vous,puisque vous êtes un blasé de tout.

JEUNE CRITIQUE.

Thurso, 12 juillet, 1908.

AU CELIBATAIRE DE L'OUEST

Monsieur le rédacteur,

Conaissant la bienveillante hospitalité de la "Tribune libre", j'ose espérer avoir un tout petit espace pour répondre à ce Monsieur Célibataire qui ose presque insulter les jeunes filles.

Je ne suis pas Montréalaise, ni vieille fille, il est vrai, mais je veux faire comprendre à ce bon Monsieur que les jeunes filles, Montréalaises ou non, ne se dérangeront pas, car notre rôle, à nous, n'est pas de courir les garçons, surtout les vieux. Mais, dites-moi donc, est-ce la gêne qui vous fait agir ainsi, eh! bien, Monsieur le Célibataire, sachez que ce n'est pas aux jeunes filles de courir les garçons, mais bien aux jeunes hommes de courir les filles, comprenez-vous ?

Moi, qui n'ai que dix-huit ans, je suis loin d'être célibataire, mais je désirerais l'être toute ma vie, sans me plaindre comme vous.

Vous qui dites crier vers nous, eh! bien, criez encore, longtemps et toujours.

Vous avez signé: "Célibataire malgré lui!", vous êtes célibataire, restez-y, je vous avertis que personne ne se dérangera pour vous.

Pourtant, je ne veux pas me faire passer pour méchante, tenez je vais vous prouver que je ne le suis pas, en vous empêchant de crier et de faire rire de vous. Pour cela, je vais vous dire un petit secret: "Restez chez vous tranquille, travaillez et servez bien Dieu et Lui fera le reste." Hein! un bon conseil, profitez-en.

Maintenant, je vous demande pardon, si je vous ai offensé, mais ce que j'ai dit est vrai. Si quelque chose fait défaut, adressez-vous à Tribune libre, mais ne vous permettez pas de me blâmer, car vous le paierez plus tard.

SOLEIL DE MAI.
MONT JOLI.

Sainte-Flavie, 12 juillet 1908.

MON IDEE A MOI

Monsieur le directeur,

Comme beaucoup d'autres, je me suis intéressée aux inoffensives querelles suscitées par la toujours si intéressante question: mariage, mise en avant par une Montréalaise avisée, et ai apprécié plus ou moins les diverses opinions émises sur le même sujet dans la Tribune Libre, mais je n'aurais pas songé à y aller, moi aussi, de mon petit article, si le désir d'un certain nombre de mes compatriotes de se dévouer pour un mari, exprimé par la Montréalaise en question d'une part, et le spirituel et pressant appel d'"Un Célibataire malgré lui" d'autre part, ne m'avait suggéré une idée que je viens soumettre en même temps qu'une proposition, aux intéressés des deux sexes. Je félicite sincèrement ces messieurs de l'Ouest de l'excellente idée qu'ils ont de prendre femme et je suis persuadée qu'il se trouverait facilement à Montréal et aux environs quantité de jeunes filles possédant toutes les qualités propres à les rendre heureux, et toute disposées à partager leur existence—seulement je doute fort que ces demoiselles, malgré leur légitime désir de se marier, et la compassion que doivent leur inspirer les misères de ces pauvres bachelors, dont l'un d'eux nous fait un si pittoresque et si touchant tableau, se risquent à entreprendre le long et dispendieux voyage de l'Ouest dans l'espoir problématique d'y faire en arrivant la trouvaille du mari rêvé, attendu qu'elles doivent être sensées et n'épouseraient pas le premier venu,pas plus que ces messieurs n'épouseraient la première venue, et il importerait, suivant moi, qu'avant de tenter une démarche de ce genre, d'un côté ou de l'autre, on fit d'abord connaissance au moyen de la correspondance. Ca c'est mon idée "et je la partage", dirait Ladébauche. La correspondance nous fait connaître les gens, moralement et intellectuellement, mieux et plus vite que la conversation. Le style c'est l'homme, chacun sait ça. Quant à ma proposition c'est celle-ci; servir d'intermédiaire entre les deux camps et voici comment: Que chacun et chacune des intéressés m'adresse sous enveloppe une description de la femme ou du mari rêvé, accompagnée d'une autre de sa propre personne, de ses goûts, de ses aspirations, etc., le tout suivi d'un pseudonyme et d'une adresse et je m'engage très consciencieusement, moyennant la minime somme de 25 centins comme dédommagement pour frais de poste et perte de temps, à mettre en communication, ceux et celles dont les goûts et les idées concorderont le mieux et par conséquent, auront le plus de chances de s'entendre. Cela vous va-t-il? Si oui écrivez vite, et adressez à

JULIE DESORMEAUX.
Montmagny, Prov. Qué.

DOUCE CECILE!

Vous ai-je parlé de donner votre coeur "au premier venu" à quelqu'un qui ne vous le demande pas", à un jeune homme "qui ne mériterait pas votre affection" (à moi par exemple?) Jamais. Alors pourquoi me répondre sur ce ton et m'attribuer de telles pensées? Sans doute pour pouvoir plus aisément vous venger de ce qu'en somme j'ai peut-être frappé un peu juste et finalement me traiter de sot.

J'ai dit tout simplement et je répète qu'une jeune fille de 20 ans "en santé" ne doit pas posséder le coeur froid et sans amour dont vous sembliez vouloir vous vanter, dans votre premier article. Je vous ai plaint, et vous plains encore, parce que vous manifestez le désir de demeurer célibataire, toute votre vie.

Une institutrice de Sainte-Clotilde, qui entreprend de vous défendre, me demande qu'est-ce qu'il y a de plus beau qu'une célibataire?

C'est une bonne mère de famille aimant bien son mari, et dont la demeure est remplie de beaux bébés roses.

Tenez j'arrive de vacances. Je suis allé à la procession de la Fête-Dieu et au dévoilement du monument Laval à Québec. J'ai ressenti toutes les émotions don un vrai Canadien-Français catholique est capable dans de telles circonstances. J'ai un vrai coeur de vingt ans moi, voyez-vous.

Et pourtant ce qui m'a le plus frappé, pendant mon voyage, ça n'a été ni le le dévoilement, ni la procession, mais la simple vue de ma bonne mère caressant ma petite soeur de 8 mois. Ah! si vous eussiez entendu les gros baisers et les petits noms qu'elle lui donnait, si vous eussiez été là.

Et étant forte de corps et d'esprit, ayant un coeur, ayant vingt ans vous prendriez la résolution de demeurer célibataire, vous renonceriez aux joies de la maternité! Avez-vous donc oublié la parabole des talents de l'Evangile?

A moins toutefois que vous appartenisez au genre Végetal! Non ne dites pas que le célibat est une vocation (j'entends pour les gens du monde). Mille fois non. C'est une monstruosité, c'est une abomination, un outrage à tout ce qu'il y a de plus noble et de plus doux, dans la nature humaine.

Méprisons les vieux garçons, plaignons les vieilles filles et... marions-nous.

Voulez-vous?

Plus que jamais vous devez maintenant craindre que je perde la raison et vous ne vous trompez peut-être pas. Il pourrait bien se faire que je devinsse fou de joie, le jour où je me ferai appeler papa pour la première fois.

En attendant, bonsoir, je m'en vais veiller..... pas à Saint-Hyacinthe, mais bien chez Montréalaise qui est toute heureuse maintenant.

Lachine 12 juillet 1908.

BERNARDIN.

PAROLES DE PAIX

Monsieur le directeur,

Quoique à une heure tardive, je viens joindre ma voix à celles de mes nombreux devanciers. L'originale question: "On demande des maris" est le début d'un amas de paroles et de réflexions. En vertu de l'adage: "Chacun son goût", je trouverais raisonnable que les Messieurs cessassent leur lutte acharnée contre les demoiselles célibataires volontaires jeunes ou vieilles. (je ne parle pas de celles qui ont consacré leur vie à un noble but).

Vous savez que les goûts ne sont pas à discuter; vous savez aussi que le "oui" sacramentel est exigé....., alors laissez-les donc tranquilles ; laissez-les heureuses puisque là est leur bonheur; bonheur dont le seul auteur est le seul bénéficiaire. Leurs sentiments devraient passer à toutes les jeunes filles qui ne trouvent pas à se marier; mais, disons aussi que l'opinion de cette classe enlève aux Messieurs l'illusion de se croire "indispensables au coeur féminin"... D'ailleurs le sexe féminin étant plus nombreux que l'autre sexe, vous avez encore à choisir.

A présent, je dirai qu'il existe dans nos villes des jeunes filles, telles que dépeintes par "Une villageoise", pénétrez dans les familles, c'est là que vous les trouverez à l'exemple des violettes, elles demeurent cachées au foyer de leur naissance: de ces canadiennes-françaises qui travaillent à devenir de vraies femmes, femmes dans toute l'extension du mot. Ces coeurs-là attendent avec confiance celui qu'elles rendront heureux et qui les rendra heureuses. Femmes dignes, elles guettent l'heure du bonheur sans se déplacer; puisqu'il appartient au jeune homme de faire les premiers pas, qu'il les fasse, nous saurons remplir noblement notre devoir.

Si la Providence a décidé de ne pas nous fournir notre compagnon de route, eh bien,..... toujours nous serons dignes; connaissant le but final de la vie, nous coulerons nos jours dans l'attente du bonheur sans fin:

Mais je me rends loin... j'ai dit ce que je ferais.... A 20 ans l'espérance fait vivre. J'ai déjà aimé, j'ai aussi connu la souffrance: j'ai été lâchement trahie. A bas les lâches!

Nous voulons un coeur digne du nôtre. Comme l'on apprécie une être d'après sa rareté, ainsi en est-il.

Qui vivra, verra.!

CANADIENNE-FRANCAISE.

12 juillet 1908.

L'EXPEDITION CHARCOT AU POLE SUD

(Du "Temps", de Paris.)

Un nouvel assaut va être donné aux banquises antarctiques. Si aujourd'hui nous connaissons dans ses lignes principales la configuration du bassin polaire boréal, nous ne savons rien ou presque rien des espaces qui enveloppent le pôle Sud. Suivant toutes les probabilités, au delà des pointes méridionales de l'Amérique, de l'Afrique et de la Nouvelle-Zélande s'étend une énorme masse de terres entièrement couverte de glaciers, un sixième continent grand comme l'Europe et l'Australie réunies.

Quelle configuration possède ce mystérieux continent blanc, quelles régions produisent ces redoutables icebergs? Quels courants les poussent vers les latitudes tempérées où ils constituent de gros dangers pour la navigation commerciale? Quels vents règnent dans l'immense océan polaire austral? Autant de problèmes d'un intérêt scientifique et pratique d'une importance capitale. Pour tenter de les résoudre, toutes les nations maritimes préparent un effort vers le pôle Sud. Une expédition anglaise est déjà à l'oeuvre à la terre Victoria, située dans le sud de la Nouvelle-Zélande; une mission écossaise est en voie de préparation. L'Allemagne,votre même la "terrienne" Belgique envisagent également l'organisation de croisières antarctiques. Gardienne des traditions scientifiques de la France, l'Académie des sciences a estimé que notre pays ne pouvait rester indifférent à cette grande entreprise géographique, et il y a un an, elle accordait son haut patronage au projet d'expédition antarctique que lui avait soumis le docteur Charcot. En présence de cette manifestation de l'Institut, le gouvernement et les Chambres accordèrent au vaillant explorateur une somme de 600,000 francs que vinrent ensuite augmenter une importante libéralité de MM. de Rothschild, une subvention de la Société de géographie et une foule de dons fournis tant par les sociétés savantes que par de simples particuliers.

Le budget de l'expédition assuré, restait la grosse question de la construction du navire.

Dans les explorations polaires, on ne peut pas employer le premier bateau venu, les coques actuelles en fer ou en acier ne résisteraient pas cinq minutes à une pression des glaces ou à un abordage avec un iceberg. Seul le bois possède la résistance et la flexibilité nécessaires pour soutenir l'effort de pareilles collisions; mais aujourd'hui on ne construit plus guère de navires en bois. Il y a neuf ans, une expédition polaire anglaise éprouva les plus grosses difficultés à trouver un chantier capable de lui fournir un bâtiment de ce type. Heureusement la pratique de la vieille architecture navale s'est conservée en Bretagne, et avec enthousiasme, M. Gautier, un vieux constructeur de Saint-Malo, accepta de

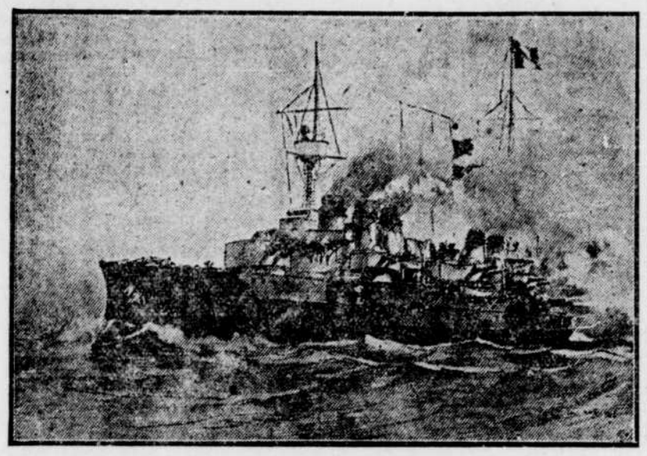
Revue des Sciences et des Arts

LES NOUVEAUX CUIRASSES FRANCAIS

Pour imposants qu'ils soient, les vaisseaux de guerre français envoyés à Québec, pour les fêtes du troisième centenaire, sont loin de représenter la puissance navale de la France. Ce ne sont en effet que de simples croiseurs, alors qu'il faudrait voir les cuirassés.

Après de longues, trop longues tergiversations, le Ministre de la marine a enfin obtenu des Chambres l'autorisation de mettre en chantiers le stock complet, soit six, des nouveaux cuirassés qui doivent jouer dans la marine française le rôle que le "Dreadnought", bientôt appuyé par trois bâtiments identiques, joue déjà dans la marine anglaise.

On a beaucoup critiqué la lenteur qui a présidé à la confection des plans de ces navires, lenteur d'où est résulté un retard assurément regrettable dans leur construction. Ce retard a d'ailleurs failli leur coûter l'existence.



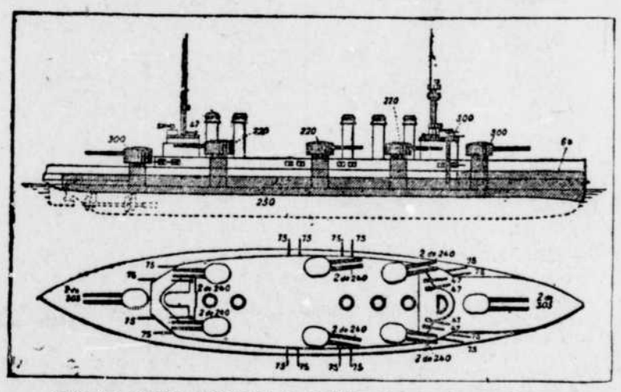
LE DANTON AU COMBAT.

Si leur mise en chantiers avait suivi de près la première discussion qui a eu lieu à la Chambre à leur sujet et qui remonte à avril 1906, M. Michel, rapporteur du budget de la marine pour 1907, n'aurait pu arguer de ce que quatre d'entre eux n'étaient pas commencés pour demander leur suppression.

Par ailleurs le retard qu'a subi leur mise en chantiers a permis de les doter de quelques perfectionnements, très appréciables. C'est ainsi que tous les six seront munis de turbines, comme machines motrices, alors que primitivement deux d'entre eux seulement devaient en recevoir.

C'est ainsi également qu'ils seront dotés d'une artillerie d'un modèle nouveau dont la puissance est sensiblement supérieure à celle du modèle actuellement en service.

Les futurs cuirassés français porteront les noms célèbres assurément, mais bien peu maritimes, de "Danton", "Diderot", "Condorcet", "Mirabeau", ""Voltaire," "Vergniaud."



Plan du navire indiquant la position des canons sur le pont.

Leur déplacement sera de 18,000 tonnes avec une longueur de 483 pieds. Comparés aux bâtiments du type précédent, ils réalisent un accroissement de tonnage de 3000 tonneaux.

Leur coque sera construite d'après les données les plus modernes; c'est-à-dire que dans toute la partie où les projectiles, les torpilles, l'éperon d'un ennemi ou même un échouage peuvent produire des avaries graves ou même mortelles, toutes les précautions seront prises pour limiter le plus possible l'effet d'une voie d'eau.

On y arrivera par un cloisonnement intensif qui divisera en une infinité l'alvéoles d'acier la partie de la coque située en dessous de la cuirasse.

En dedans de ces alvéoles on placera encore une cuirasse légère supportée par une double coque; cette cuirasse est spécialement destinée à protéger les organes vitaux du navire placés dans les fonds contre les dégâts que peuvent produire les explosions de torpilles. Les bons effets de cette protection ont été démontrés à bord du cuirassé russe "Cesarevitch" qui en était muni, lorsqu'une torpille japonaise vint le frapper devant Port-Arthur dans la nuit du 8 février 1904. Grâce à elle la voie d'eau fut localisée, et le "Cesarevitch", réparé dans l'arsenal de Port-Arthur, put reprendre son rang dans la ligne de bataille russe.

On n'a pas jugé utile d'adopter, pour les grandes cloisons étanches dont seront munis ces cuirassés, comme tous les bâtiments modernes, la disposition appliquée par l'amirauté anglaise pour son "Dreadnought", à bord duquel, pour rendre leur utilisation plus efficace, on a supprimé dans ces cloisons toutes les portes, au grand détriment, il faut le dire, de la facilité des communications. On se contentera de les percer le moins possible et leur fermeture sera assurée par un système automatique.

Le schéma que nous donnons ci-contre montre les surfaces de la coque qui seront recouvertes de cuirasses d'acier. Celle qui protégera la flottaison, point éminemment sensible qu'il importe au premier chef de rendre invulnérable, aura une épaisseur triple de celle de la partie inférieure qui n'aura plus à supporter que des chocs amoindris. On réalise ainsi une économie de poids et d'argent qui n'est pas à dédaigner.

Une seconde cuirasse, plus mince, surmonte la première et couvre le flanc du bâtiment sur toute la partie qui s'étend entre les deux tourelles des extrémités.

Le but de cette cuirasse est de faire exploser, avant qu'il n'aient pu pénétrer dans l'intérieur du navire où ils produiraient d'énormes dégâts, les obus chargés en mélinite ou produits analogues.

Enfin une troisième cuirasse, placée seulement sur la partie avant, sera chargée de protéger le bâtiment contre les coups d'enfilade qui sont toujours très redoutables.

La protection est complétée par un pont cuirassé en dos d'âne placé comme un couvercle sur la partie immergée du bâtiment et dont les bords viennent se raccorder avec le cou inférieur de la cuirasse de ceinture et par un second pont également cuirassé, mais moins fortement, situé à quelque distance au-dessus du premier et destiné à le préserver des chocs des éclats d'obus qui auraient pénétré dans la coque et y auraient fait explosion.

L'artillerie des nouveaux cuirassés se composera de 4 pièces de 12 pouces logées deux par deux dans les tourelles qui occuperont les extrémités, et de 12 pièces de 10 pouces également accouplées en six tourelles disposées comme le montre notre dessin.

Cette artillerie a bénéficié du retard subi par la mise en chantiers des bâtiments qui nous occupent. Ces pièces sont d'une puissance notablement supérieure à celles du modèle jusqu'ici employé et qui porte le nom de modèle 1893-96.

C'est ainsi que le nouveau canon de 12 pouces lancera un projectile pesant 920 livres à la vitesse initiale de 2916 pieds à la seconde, alors que pour le modèle précédent ces chiffres étaient respectivement : 751 et 2760.

Pour la pièce de 10 pouces on aura un projectile de 462 livres.

On voit que le nouveau modèle présente sur celui qu'il va remplacer un avantage très sensible. Pour l'ensemble des 10 pièces tirant d'un même bord, le poids de l'acier lancé en une seule bordée est supérieur de 714 livres à ce poids de l'ancienne bordée.

L'armement sera complété par 20 pièces légères destinées à repousser les attaques des torpilleurs et par deux tubes lance-torpilles sous-marins.

Il n'y aura pas de hunes armées.

On s'est efforcé d'échapper, à bord des cuirassés type "Danton", aux reproches, trop justifiés par la navrante expérience de l'"Iéna", dont sont l'objet presque tous les navires actuels au sujet du logement de leurs munitions.

Déjà à bord du type "République", on a fait de grands progrès, si bien que la température des soutes de la "République" se maintient presque sans variations, même après quelques jours de mer, autour du chiffre excellent de 15 degrés centigrades.

Les dispositions qui donnent un si bon résultat, sans l'emploi d'aucun moyen artificiel comme circulation d'eau, appareil réfrigérant, seront encore perfectionnées à bord du "Danton." Les soutes seront placées loin de toutes sources de chaleur, dans les fonds du navire, en contact avec la coque qui leur transmettra la fraîcheur des couches d'eau situées à 25 pieds environ de la surface.

On a tout combiné également pour que la distribution des munitions se fasse rapidement. Les soutes sont, à cet effet, réparties en trois groupes placés à l'avant au milieu et à l'arrière du bâtiment.

Un couloir ou coursive dans lequel aboutissent les monte-charge, fait communiquer entre eux ces trois groupes de magasins. Il en ressort cet avantage qu'au combat les munitions de toutes les soutes peuvent être utilisées pour une pièce ou un groupe de pièces quelconque et que les munitions, affrérentes à une ou plusieurs pièces démontées et mises hors de combat, seront utilisées ailleurs. Cette coursive, placée tout à fait à l'abri des projectiles ennemis, offre naturellement un passage très heureux au faisceau des fils de transmission d'ordres, dont l'importance saute au yeux.

Les six bâtiments nous l'avons dit, seront munis de turbines.

L'amirauté anglaise a permis au gouvernement français de profiter de l'expérience qu'elle a acquise sur cette importante matière et une commission d'officiers de marine et d'ingénieurs français a pu, l'été dernier, recueillir dans les arsenaux, et à bord des navires anglais mêmes, tous les éléments utiles sur la valeur de ce nouveau système de machines.

Chaque cuirassé sera muni de quatre arbres placés de part et d'autre de l'axe du navire. Chaque arbre portera une seule hélice.

Sur chacun des arbres porte-hélices seront attelées deux turbines pour la marche avant et une pour la marche arrière. Toutes ces turbines seront du modèle anglais Parsons.

Elles tourneront au maximum à la vitesse de 300 tours par minute. On espère que le chiffre de 19 noeuds, prévu pour la vitesse des nouveaux cuirassés, sera largement dépassé.

Les contrats passés avec les constructeurs stipulent que les bâtiments devront être présentés en recette quatre ans après la promotion des marchés. Nous pouvons donc compter les voir à flots en 1910 et en service en 1912.

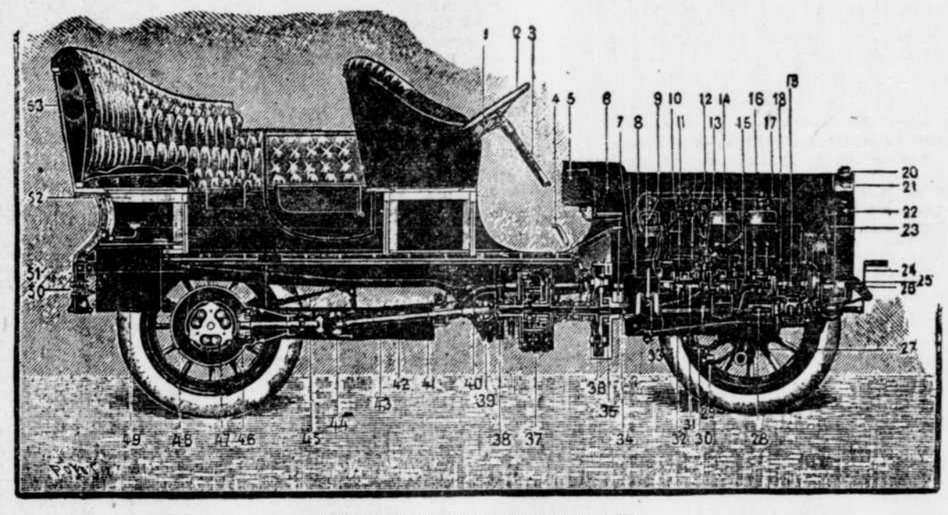
Le "Danton" est sur cale dans l'arsenal de Brest, le "Mirabeau" dans celui de Lorient, le "Voltaire" est confié aux chantiers de la Seyne, le "Vergniaud" à ceux de la Gironde, le "Condorcet" à ceux de la Loire et le "Diderot" aux chantiers de Saint-Nazaire.

L'auteur des plans de ces bâtiments, qui promettent d'être très remarquables, est un des plus distingués ingénieurs des constructions navales, en France, M. l'ingénieur en chef Gayde.

LA BETE A QUATRE ROUES

L'Animal, être auquel la nature avait accordé comme privilège inappréciable la faculté de se mouvoir à sa volonté, subit depuis quelques années une terrible concurrence. Après l'invention de Stephenson, machine encore esclave d'une ligne ferrée, voici l'automobile qui, elle, peut prendre ses ébats sur toutes les routes, gravir toutes les rampes, docile et souple comme les animaux domestiques dressés par nos pères au même service.

Aussi la comparaison, un peu osée peut-être, que je vais suivre durant un exposé rapide du nouvel engin me paraît justifiée. Dans l'automobile nous trouverons un squelette, des membres, un estomac, des poumons, des muscles, des nerfs, le tout enfermé dans des tissus protecteurs des parties vitales; l'automobile a des mouvements voulus, des réflexes, une sensibilité des maladies, etc.



Détails du mécanisme d'une automobile.

J'appelle squelette d'une voiture son châssis qui forme charpente et comprend quatre roues qui sont ses membres porteurs, directeurs et moteurs; par muscles, j'entends tous les liens mécaniques contribuant à imprimer à ces roues des mouvements déterminés; les nerfs sont les organes qui transmettent à la machine la volonté du conducteur par des canaux qui paraissent, comme dans l'être animé, bien grêles eu égard aux efforts qu'ils peuvent déchaîner.

Les systèmes respiratoire, nutritif et moteur de l'automobile possèdent toutefois une organisation spéciale; ce sont les pulsations du coeur, au cas présent du moteur, qui vont porter la vie et le mouvement aux extrémités de ce corps merveilleux; on pourrait supposer dans le règne animal l'existence d'un être constitué de façon que le coeur soit un organe utilisant directement l'énergie contenue dans les aliments que lui fournirait l'estomac et se servant des muscles pour le transport de cette énergie aux membres, telle est en tout cas la loi qui préside aux manifestations extérieures de la vitalité de notre sujet.

Suivons en détail l'ordre des phénomènes en nous référant au dessin. L'essence est canalisée depuis le réservoir (49) placé à l'arrière jusqu'au carburateur (13), véritable estomac où s'opère dans une proportion convenable son mélange avec l'air atmosphérique. Le courant d'air produit par l'appel des pistons au moment de leur course descendante entraîne une partie de ces gaz devenus assimilables; dans la chambre de combustion (9) se produit alors une pulsation sous l'influence déterminante d'une étincelle électrique qui allume le mélange au moment où le piston est en haut de sa course.

Dans chacun des cylindres, on peut décomposer une pulsation complète en quatre périodes, ce qui vaut au moteur à explosion la dénomination de moteur à quatre temps. Supposons en premier lieu le piston en bas de course venant d'aspirer une cylindrée; une soupape d'aspiration (10) ouverte au moment voulu se ferme; quand le piston remonte, tous les orifices étant clos, les gaz sont comprimés et brassés énergiquement, puis l'étincelle jaillit, l'explosion chasse le piston, c'est la période motrice. A la remontée du piston, la soupape d'échappement commandée par l'arbre à cames (32) s'ouvre, les gaz détendus sont expulsés dans une longue boîte (43) nommée silencieux qui a pour mission d'étouffer le bruit qui accompagnerait l'éjection des produits résiduels.

Lorsque le piston a été chassé par l'explosion, il a imprimé à un coude (33) de l'arbre moteur, et par le moyen d'une bielle, un mouvement de rotation; mais on voit que sur quatre courses du piston une seule est motrice; il faut donc à tout moteur à explosion un volant très lourd (35) pour régulariser la transmission de l'effort, sans quoi la voiture avancerait par bonds successifs. On peut atténuer ce défaut du moteur à quatre temps en multipliant le nombre des cylindres; si l'on en place quatre côte à côte, on obtient une pulsation deux fois par tour de l'arbre (34) dit vilebrequin, au lieu d'une seule chaque deux tours.

Grâce à cette complication très grande, mais à peu près nécessaire pour les puissances élevées, on jouit actuellement dans les voitures automobiles d'un confortable auquel on n'espérait pas pouvoir prétendre au moment où l'on a adopté cette solution; ce résultat a contribué plus que tout autre à la diffusion de l'automobile de luxe; il existe néanmoins des moteurs monocylindres et des deux-cylindres comme il existe des six ou huit-cylindres.

Malheureusement, on n'a pu jusqu'ici débarrasser le moteur à explosion d'un appareillage fort encombrant: la chaleur développée par l'inflammation du mélange est telle que les huiles de graissage ne sauraient garder leurs propriétés ni même subsister si l'on ne refroidissait sans cesse les parois des cylindres. Ceux-ci sont donc munis de deux enveloppes, l'une formant la chambre des gaz, l'autre extérieure (7); entre les deux circule un courant d'eau qui maintient constamment la température aux environs de 80 degrés centigrades et entraîne les calories en excès.

Comme on ne peut emporter sur une voiture une provision d'eau très importante, il faut éviter de la laisser partir en vapeur; à cet effet, on lui fait traverser, en l'y refoulant généralement par une pompe centrifuge (25), un appareil nommé radiateur (22) présentant au vent, créé par le déplacement du véhicule, une très grande surface de refroidissement.

Pour caser dans un espace restreint ces éléments de surface, tantôt on replie plusieurs fois sur lui-même le tuyau de conduite préalablement garni d'ailettes en métal bon conducteur qu'on a serties sur lui, tantôt on établit à l'avant de la voiture un réservoir tubulaire au travers duquel passe l'air par de nombreux orifices, c'est une application inverse du principe utilisé pour la construction des chaudières tubulaires; au lieu d'une flamme chaude qui chauffe l'eau, c'est un courant d'air froid qui passe dans les tubes pour abaisser sa température.

La nécessité du refroidissement entraîne donc à la fois l'adjonction d'une pompe, d'une enveloppe double, d'une tuyauterie (17, 18) sujette à se disjoindre et en plus celle d'un radiateur et souvent d'un ventilateur (23) destiné à produire un courant d'appel d'air quand la voiture est arrêtée ou se déplace lentement.

Nous espérons bien que le premier grand progrès que nous réserve l'avenir sera la suppression de tous ces accessoires coûteux et lourds qui nuisent très souvent à l'accessibilité des autres organes, en attendant, ce que nous verrons peut-être, la suppression des appareils d'électricité servant à l'allumage et leur remplacement par un dispositif dérivé de près ou de loin de l'antique briquet à air.

L'allumage actuel comporte une source d'électricité (5) qu'il faut recharger ou une magnéto, qu'il faut faire tourner, graisser, surveiller, et un transformateur (5) qui élève la tension du courant de la source au voltage voulu pour qu'il soit susceptible de produire une étincelle; parfois cependant on utilise le courant tel que le fournit la magnéto et on effectue mécaniquement la séparation de deux pièces intérieures à la culasse et traversées par le courant; la rupture provoque une étincelle, c'est ce qu'on nomme l'allumage à basse tension. Dans tous les cas il y a là une série d'organes dont on peut espérer ou pour le moins souhaiter le remplacement par quelque système plus rudimentaire.

Partout où il peut y avoir glissement, et par conséquent frottement de parties métalliques l'une sur l'autre, on lubrifie les surfaces de contact avec de l'huile minérale ou de la graisse; nos articulations ne sont-elles pas lubrifiées par la "synovie". Le moteur utilise une huile résistant aux températures élevées; le plus souvent une pompe (19), dont le système est quelconque, puise dans un réservoir d'huile (placé sur la figure dans le prolongement de la flèche 14) une quantité fixe à chaque tour; l'abondance du graissage est ainsi proportionnée à la vitesse du moteur.

Il n'est pas de voiture à pétrole qui ne comporte en un point de la transmission un dispositif de débrayage (36): c'est une solution de continuité entre le moteur et les roues ou c'est l'appareil susceptible de la réaliser; car le mot désigne tout aussi bien la fonction que l'objet. Sa nécessité provient du fait qu'on a tantôt besoin de faire tourner le moteur indépendamment des roues, tantôt d'entraîner la voiture en rétablissant la continuité.

L'entraînement ne s'obtient pas par verrouillage brutal, mais par friction continue de surfaces serrées de plus en plus l'une contre l'autre, jusqu'à adhérence complète.

Entre l'embrayage et les roues on interpose en outre un appareil ramenant à une valeur convenable le nombre de tours par minute; si des roues, de 30 pouces par exemple, tournaient à la vitesse d'un moteur à pétrole des plus lents, à 800 tours par exemple, la voiture roulerait à 80 milles à l'heure, ce qui n'est pas une allure classique.

Pour réduire la vitesse de rotation des roues, tout en augmentant le couple moteur, on emploie des engrenages combinés soit avec un arbre brisé (42), soit avec des chaînes; nous ne parlerons que du premier dispositif.

Tout d'abord considérons l'arbre des roues: celui-ci est transversal à celui du moteur; on profite donc d'un renvoi par pignons cônes (46) nécessaire, pour réduire une fois pour toutes la vitesse de rotation de l'essieu.

En réalité, une voiture ainsi bâtie peut rouler; l'arbre du pignon cône (46) est entraîné par l'arbre (42) articulé à "cardan" à ses deux extrémités et rejoignant l'embrayage.

Une articulation à "cardan" (39-44), du nom de son inventeur Jérôme Cardan, est une liaison telle entre deux arbres que ceux-ci peuvent prendre une inclinaison relative quelconque, mais l'un ne peut tourner sans entraîner l'autre.

Pratiquement il faut dans la transmission un second démultiplicateur, ce qui se conçoit aisément. Si toute la puissance du moteur est absorbée pour faire rouler la voiture en terrain plat, on ne peut gravir une côte à la même vitesse; il faudrait pour cela avoir un excédent de puissance disponible, ce qui est contraire à l'hypothèse que nous avons faite. On montera parfaitement les côtes, mais à condition d'aller moins vite qu'en palier, de démultiplier encore la transmission.

On a créé entre l'embrayage et le différentiel un second point de rupture: au lieu d'entraîner directement l'arbre portant un pignon cône, on passe par l'intermédiaire d'engrenages renfermés dans une boîte (37) dite "boîte des vitesses;" le tronçon qui sort à gauche est libéré du tronçon d'arbre qui entre à droite et prend une vitesse réduite; le mouvement passe alors par un arbre parallèle à ceux-ci.

Les changements de vitesse peuvent varier presque à l'infini, celui de la figure a l'avantage de donner l'entraînement pour chaque vitesse sans déplacement des trains d'engrenages; c'est ce qu'on nomme un changement de vitesse à friction par opposition aux appareils à "train baladeur," nous ne pouvons pénétrer plus avant dans son intimité.

Remarquons la situation de l'arbre (42): s'il est articulé à "cardan" ce n'est pas uniquement pour remédier à un défaut possible d'alignement, mais pour laisser à l'essieu la faculté de se mouvoir, se rapprocher ou de s'éloigner du châssis quand les roues franchissent de petits obstacles; ce sont ces mouvements que je comparais à des réflexes.

Dans l'axe des roues, on aperçoit un ensemble mécanique appelé "différentiel (47). Au moment où la voiture décrit sur la route une courbe, dans un tournant, il est évident qu'une roue, celle de l'extérieur, tourne plus vite que l'autre; elle reçoit quand même à tout moment l'effort moteur grâce au différentiel; c'est un organe relativement simple qui pourrait se réduire à trois roues d'engrenages; il est utile d'en préciser la fonction: égaliser l'effort moteur sur chaque roue tout en laissant chacune prendre la vitesse que lui impose son contact avec le sol.

Dans un corps animé, les nerfs sont les messagers de la volonté; ce sont ici les organes de direction et de conduite de la voiture: volant de direction (2) au moyen duquel le conducteur fait obliquer les roues et toutes les pièces lui faisant suite mécaniquement, manettes (1) commandant l'avance à l'allumage et l'admission plus ou moins grande des gaz par des tringles et renvois, système de leviers permettant de se placer sur telle ou telle combinaison d'engrenages suivant la résistance du terrain, pédales (4) et accessoires aboutissant aux freins pour enrayer le mouvement, etc. L'une des poulies de frein (38) est généralement placée avant le différentiel, les autres (48) sur les roues.

Chacun des groupes mécaniques, moteur, changement de vitesse, différentiel, est soigneusement protégé des injures de la route par des carters renfermant l'huile destinée à leur graissage, c'est le derme; on place sous la voiture et au-dessus du moteur (16) des capots en tôle jouant, vis-à-vis des petits mécanismes extérieurs, le même rôle de protection, c'est l'épiderme. Enfin, pour nous permettre de transformer notre animal automobile en outil de transport, il faut le harnacher; les carrosseries dont on le pare sont des plus variées.

Nous avons détaillé l'anatomie de l'automobile, il ne manque à la plus noble conquête que l'homme ait faite sur la matière que le souffle de vie pour l'individualiser; mais l'âme d'une voiture, c'est celle du conducteur, union psychique qui nous explique le dévouement qu'il a pour sa compagne. Quand il lui prodigue ses soins aux heures de lassitude, il semble qu'il lui rende la vie en lui infusant quelque chose de lui-même.

LE FLIP-FLAP

UNE DES ATTRACTIONS DE L'EXPOSITION DE LONDRES.

L'exposition universelle de Paris de 1889 a eu une attraction, "un clou", de première grandeur: c'est la tour Eiffel, la tour de 1,000 pieds, qui fut visitée par les touristes du monde entier, où l'on grimpa individuellement ou en bande, d'où l'on admira, de la plate-forme du troisième étage, l'admirable panorama de Paris. En 1900, son attrait était resté si grand qu'elle eut encore un succès considérable.

A côté de ce vaste échafaudage de fer, d'autres attractions retinrent l'attention des étrangers en dehors des enceintes proprement dites des deux gigantesques foires, la Grande-Roue, par exemple, où dans des wagonnets placés et suspendus les uns au-dessous des autres, les voyageurs décrivaient un orbe énorme; ce là encore ils jouissaient d'une vue magnifique.

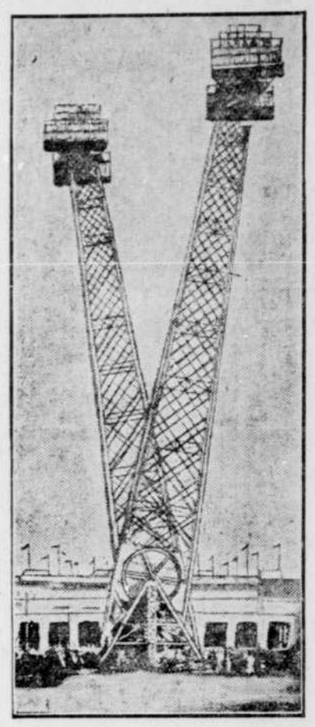
Il s'agissait donc, pour les organisateurs de cette Exposition franco-britannique qui eut l'honneur, cette année, d'être visitée par le Président Fallières et son hôte royal, le roi Edouard VII, de trouver quelque chose d'analogue aux clous parisiens célèbres; on a imaginé le "Flip-Flap".

Cette expression de "Flip-Flap" est presque impossible à traduire; elle procède évidemment de l'émotion qu'on doit ressentir quand on a recours au mode de locomotion, qu'elle désigne. Le "flip", c'est une liqueur forte; le "flap", c'est une tape largement assenée; le mot s'emploie aussi pour désigner un coup de fouet, au figuré.

D'autre part, la double onomatopée Flip-Flap s'applique, dans la langue des acrobates, au saut en avant et en arrière.

Quoi qu'il en soit, la machine qui est mue par l'électricité, affecte assez bien, comme le prouve notre photographie ci-jointe, la forme d'une double grue. Chacun de ses deux bras a 200 pieds de hauteur, au sommet de chacun sont agencées deux plates-formes pouvant contenir chacune cinquante personnes, soit cent personnes par chaque bras.

Il y a, paraît-il,—tous ceux qui sont montés dans le gigantesque instrument en témoignent—une vue superbe quand on est en haut de la course, car les deux bras du levier s'exécutent, en sens inverse l'un de l'autre, un demi-cercle complet; mais c'est surtout la nuit, à l'éclat de toutes les lumières de tous les genres, de toutes les couleurs, de tous les générateurs, que l'aspect est féerique. La sensation est aussi très vive: on se croit dans un astre décrivant son parcours dans l'espace, et le coeur vous saute bien un peu lorsqu'on se voit descendre dans le vide et que les deux bras viennent rejoindre la terre en descendant l'un à gauche et l'autre à droite.



Le "Flip-Flap" de l'exposition franco-britannique à Londres.

L'imagination humaine n'a pas de limites, elle n'en a jamais eu; mais il fallait notre époque, à la fois de hardiesse et de science pour permettre aux ingénieurs de réaliser les rêves les plus audacieux en d'immenses "jouets" scientifiques.

RECETTES ET NOTES DIVERSES

NOUVEAU FILAMENT DE LAMPE A INCANDESCENCE

Deux inventeurs américains, MM. Mac Ouat et Lorenz, viennent de faire breveter un procédé nouveau en la matière. Leur méthode consiste à recouvrir un filament de carbone d'un mélange de silicium et d'un ou plusieurs métaux. On immerge le filament dans une solution de sucre, qui contient en état de suspension, silicium et métal ou métaux; on fait sécher, puis on porte le filament ainsi enduit à l'état d'incandescence dans un gaz inerte. Il paraît que, grâce à cette haute température, le silicium se combine avec les métaux en formant des silicures.

PREPARATION DU VINAIGRE DE POIRES

Le jus de certaines poires américaines très mûres contient probablement, d'après M. Gore, suffisamment de sucre pour donner du vinaigre, pourvu que les méthodes de fermentation employées fournissent le maximum d'acide acétique possible. Pour cela, à partir du sucre, il faut produire le maximum d'alcool par une fermentation avec des levures sélectionnées, puis transformer cet alcool en vinaigre par les procédés ordinaires. Le vinaigre obtenu est d'excellente qualité; sa composition est analogue à celle du vinaigre de cidre: cette nouvelle origine du vinaigre était intéressante à signaler.

RATS ET LUMIERE ELECTRIQUE

Pour la seconde fois, la ville allemande de Charlottenburg vient d'être privée de lumière électrique, par la faute et aux dépens d'un rat. L'animal avait sauté au milieu des barres omnibus du tableau de la station génératrice, et comme conséquence, un court-circuit et une interruption du service d'éclairage se sont produits durant une demi-heure.

DESETAMAGE ELECTRIQUE DES DEBRIS DE TOLE

On sait que l'étain est un métal fort cher, que l'on se garde de laisser perdre. On le récupère avec soin sur les vieilles tôles étamées, telles que boîtes de conserves, etc. Le procédé électrique suivant peut offrir un certain intérêt.

On opère dans des cuves en fer. Des paniers contenant les débris sont suspendus dans le bain (côté anode) composé d'une solution de soude: l'étain s'oxyde et se dissout pour se déposer ensuite à la cathode.

L'étain est spongieux et tient du plomb. On doit l'affiner. Courant de 260 à 300 ampères sous 1 à 1,2 volt.

Mal de Mer et de Chemin de Fer Guéri Promptement

Par le Remède de Mothersill contre le Mal de Mer, le seul vendu et recommandé sur tous les steamers.

N'hésitez pas à acheter vos billets de voyage à travers l'océan, les lacs ou les montagnes à cause du mal de mer ou de chemin de fer, car le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti vous faire jouir de tous les plaisirs du voyage.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est garanti ne pas contenir de cocaine, morphine, opium ou autre drogue dangereuse. C'est le seul remède contre le mal de mer ou de chemin de fer qui a été chaleureusement recommandé sur tous les steamers de première classe.

Il est garanti ne pas avoir de mauvais effets sur le système nerveux.

Satisfaction ou argent remis.

Le remède Mothersill contre le mal de mer est mis dans de petites capsules en gélatine et vendu 50c. et $1.00 dans des boîtes que l'on peut mettre dans sa poche de gilet. En vente et recommandé sur tous les steamers et dans les pharmacies ou par commande directe et envoyé franco sur réception du prix. Exiger, pour avoir des détails et les témoignages de personnages éminents, à la "Mothersill Remedy Co., Ltd", 163 Orland Building, Détroit, Mich.

Vendu et recommandé à Montréal par R. H. Brown, 101 Ste Catherine Ouest ; J. H. Harte, 380 Ste Catherine Ouest, J. E. W. Lemoure, 278 rue Craig Est, et A. D. Savage, Hôtel Windsor. Lecours et Decary, 310 Ste Catherine Est.

A y w



LE SECRET DE LA BEAUTE

du teint, la peau et les formes, dans des milliers et des milliers de cas se trouve dans l'emploi du

LAIT DES DAMES ROMAINES

surnommé "Nourriture de la Peau."

Il enlève comme par magie les taches de rousseurs, les rides, les boutons à tête noire, guérit les éruptions, irritations, coupures, plaies, etc. Il adoucit et parfume la peau plus que toute poudre ou eau de toilette, et rend le teint clair et couleur de rose. Pour développer et raffermir le Buste, remplir les creux du cou et des joues, il opère des merveilles quand les meilleurs spécifiques ont échoué. Faites-en l'essai, il ne coûte que 50c, partout, ou si vous le préférez, nous vous en enverrons par la malle à nos frais. Adressez: Cooper and Co., 199 Des Commissaires, Montréal.

42—sn A D

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud.



Purifie autant qu'elle embellit la seule crème recommandée par un docteur qui connaît son métier.

Fait disparaître le hâle les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toutes qui nuit à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 60 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A. Sayre disait à une dame de la Haute (une patiente): "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la **"Crème de Gouraud"** comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionner la "Presse". **Ferd. T Hopkins, Prop. 37 Great Jones St, N.-Y.**

158—m,j,s,n Ki D



Poitrine Parfaite

SANS MASSAGE AVEC les FAMEUSES

Pilules Persanes

$1.00 la boîte. 6 boîtes pour $5.00

Société de Produits Persans. Boîte postale 1091, Montréal.

A D 4.11.18.25



POILS FOLLETS CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS

Du Visage, du Cou, des Bras ou du Corps.

Quelque touffus qu'ils soient détruits radicalement sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau la plus délicate, avec la RAZORINE du Dr Simon, de Paris, France, $50 de récompense à quiconque ne réussit pas.

Et nous n'avons pas peur de la faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité: expédié partout, franco. Adressez: COOPER AND CO., Dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. Méfiez-vous des imitations. 158—s—n

ON A REPASSE EN UNE SEMAINE A LA

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connaît son affaire", des faux-cols qui, mis bout à bout, formeraient une ligne de cinq mille et demi, un fait qui en dit beaucoup sur la nature du travail qui se fait là.

425 RUE RICHMOND.
TELEPHONE UP 3480

m. j. s

POITRINE IDEALE



Développement et Fermeté du Buste

en deux mois par les PILULES ORIENTALES seul moyen pour la femme d'acquérir ou de recouvrir une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales. Flacon avec conseils $1.75. Discrétion absolue.

J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris. Dépôt à Montréal: **Ph. DECARY**, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. 77—sn



Votre "buste" développé de deux pouces dans un mois, avec le Bustinol du Dr Simon, Paris, France. $50 de récompense à quiconque ne réussit pas. Nous n'avons pas peur de le faire essayer.

Envoyez dix cents pour frais de poste et empaquetage, et vous recevrez un échantillon avec pamphlet: Art du Massage. Correspondance confidentielle; expédition discrète. Prix $1.00 le traitement, expédié partout à nos frais. Adressez Dr Simon, 199 Commissaires, Montréal. 219—s—n



Chipwa, Purificateur du Sang

Remède Sauvage. Le plus grand composé de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Décrivez votre cas. MADAME J. L. ROYER & CIE, Manchester, N.-H., et incluez 4 cents en timbre. 160—s, n, D

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la Prodigieuse



CHEVLURINE DE PARIS

surnommé "Nourriture des Cheveux", redonne aux cheveux blancs ou gris leur belle couleur de jeunesse sans les teindre, soit blond, châtain, rhun ou noir; détruit les pellicules, arrête la chute des cheveux et les fait pousser luxuriants; satisfaction garantie ou argent remis. Partout 50c la bouteille, ou écrivez Cooper and Co., dépt. 3, 199 Commissaires, Montréal, ou à W. Brunet et Cie, Québec. 95—s—n



PROPOS FÉMININS

DU CHOIX DES AMIS

Avez-vous songé quelque fois à la facilité avec laquelle nous prodiguons le nom d'ami? Ce nom qui, avec toute la suavité de ses deux syllabes est encore infiniment moins doux que la chose dont il dérive. On réfléchit des heures, on consulte des autorités, on fait maintes expériences et combinaisons avant de se décider à faire choix d'une robe ou d'un chapeau, et, du jour au lendemain, sur un caprice, souvent, on choisit un ami? C'est bien bizarre.

Chaque année, la présente saison fournit de nombreuses occasions de lier connaissance avec des gens dont on ne sait rien. Les parties de campagne, les excursions, les plages et les stations balnéaises sont faites, semble-t-il, pour nous mettre en contact avec des foules de personnes, inconnues d'hier, et avec qui, il conviendrait, n'est-ce pas de montrer beaucoup de réserve.

Ce n'est pas toujours ce qui a lieu, pourtant. Certains s'imaginent que le moyen de se faire juger aimablement, c'est de montrer de l'étourderie, du sans gêne ou une confiance imprudente autant que naïve. Il est, nul ne saurait trop le répéter, d'importance souveraine d'accueillir avec la plus grande réserve, toute avance et d'observer avec beaucoup de soin, les personnes qui semblent vouloir pénétrer dans notre intimité.

On peut fort bien, avec du tact, agir en ce sens, de manière à rarement se tromper sur la valeur des gens et des motifs qui sont leurs, et sans manquer en quoi que ce soit à la bienséance ou à la charité chrétienne.

Ce n'est pas que je veuille conseiller une défiance exagérée, mais comme il est reconnu qu'en général, les femmes sont portées à une trop grande spontanéité de sentiment, il est bon, je crois, de les engager à réprimer autant que possible cet écart de leur nature, quand même il leur faudrait laisser voir quelque peu de froideur, quitte à être plus expansive après que leur jugement aura été suffisamment éclairé au sujet de telle ou telle personne.

Il n'est ni bon, ni désirable d'avoir beaucoup d'amis. Je prends ici ce mot dans son sens le plus strict. L'amitié est une chose trop précieuse pour pouvoir devenir banale et la confiance, qui est un dévoilement de l'âme, ne saurait, sans danger, embrasser un trop vaste rayon.

Mais, à la quantité, doit nécessairement, en ce cas, suppléer la qualité. Il faut que le petit cénacle des intimes soit choisi, connu et éprouvé de longue date. Il faut que l'âme, l'esprit, le caractère de l'ami soit un trésor où l'on puisse librement puiser soit des consolation si l'on souffre, soit des enseignements, si l'on ignore, des encouragements, si l'on faiblit, des avertissements si l'on erre.... Il faut que l'amitié soit toute mansuétude, tout respect, toute franchise, toute confiance, toute douceur.

Maintenant, je vous le demande, est-ce bien en quelques jours, quelques semaines, quelques mois même, qui peut se former un tel sentiment? Et, ne sont-elles pas imprudentes, pour le moins, les personnes, qui, à de simples connaissances de plage, prodiguent les titres et les attributs de la sainte amitié?

En général, les affections qui prennent naissance ainsi fortuitement, sont peu durables et peu satisfaisantes. Et quelquefois, il est presque impossible d'y couper court après qu'on s'est aperçu de son erreur. Une foule de considérations se présentent qui exigent, pour ne faire d'accrocs ni aux convenances ni à la charité, des miracles de diplomatie.

D'autres parts, on a vu, je le sais, des amitiés soudaines devenir fortes, solides et heureuses. On dit qu'entre certaines individualités, il existe des courants de sympathie. Ce doit être très vrai, mais ces courants sauront toujours se joindre au bon endroit et au bon moment, et, comme ils se produisent assez rarement, il faut craindre de s'y tromper et de prendre pour un attrait irrésistible, ce qui n'est qu'un passager engouement.

Du reste, ce n'est pas la sauvagerie que je conseille, c'est une prudence raisonnable, à l'aide de laquelle, il est plus facile d'étudier le caractère et la nature des gens. Lorsque cette étude aura révélé le vrai "courant", il sera toujours temps sans se presser de faire des aveux, des serments et surtout des confidences.

On peut être vraiment bien aimable, tout en étant réservée et en gardant lorsqu'il le faut, son petit "quant-à-soi."

Colette



Costume simple en piqué à rayures blanches et bleues.

L'IMMORTALITÉ

(A une jeune fille philosophe, dissertant sur l'immortalité de l'âme animale.)

" Le brin d'herbe qui brûle et s'affaisse, blanchâtre,
" Semble dire: " L'amour est plus fort que la mort."

GASTON DE MONTIGNY.

Avez-vous remarqué comme tout recommence :
Les soirs bleus, les parfums, les chansons dans les bois,
Les rêves que le coeur transforme en espérance,
Les mots d'amour dits par de mensongères voix
Qui les ont empruntés aux bouquins d'autrefois ?

Avez-vous remarqué cela, Mademoiselle,
Que tout meurt pour revivre et que rien ne se perd
De l'ouvrage divin ? La vie est immortelle !
Delà le firmament comme au fond de la mer
L'existence sensible est l'âme universelle.

Et pour perpétuer ce souffle infiniment
Il n'a fallu créer qu'une chose divine,
Une petite loi très douce, une loi fine
Que toute la nature écoute aveuglément,
Une petite loi d'amour : l'embrassement !

Terrebonne, 22 juin 08. JEAN ROUSSIN.



Costume en tolle brodé, très nouveau modèle.

CONSULTATION MATRIMONIALE

Suite

Les soucis et les peines de la vie conjugale sont nombreux, mais ceux de la vie de garçon sont-ils rares ?

Le célibataire n'a personne à qui il puisse se confier dans les circonstances graves. En règle générale, il dépense autant, sa vie est moins utile, et, s'il est plus bruyant, il a moins de vraie joie.

"Quelle vie ! s'écrie Cobbett. N'avoir personne à qui parler sans sortir de chez soi, ou sans y faire venir quelqu'un ! Personne avec qui partager chagrins et plaisirs ; pas une âme qui ait avec vous une pensée en commun pas une qui, dans cette cohue d'intérêt, s'inquiète de vous ! Quant aux plaisirs — car on ne peut guère s'en abstenir entièrement — que ne coûtent-ils point, la plupart du temps ! La peine, l'ennui, la déception, la jalousie même, ne les accompagnent-ils pas ? et ne sont-ils jamais suivis de honte et de remords? A mes yeux, rien au monde n'est si misérable qu'un "vieux garçon". Les changements, les altérations que le temps amène dans le corps et dans l'esprit, et qui, chez un mari, augmentent plutôt qu'elles ne diminuent les attentions dont il est l'objet, n'inspirent chez le vieux garçon qu'indifférence et dégoût ; s'il est riche, il ne voit guère, dans la foule mercenaire qui l'entoure, que l'âpre désir de profiter de l'événement final, dont l'approche lui est un sujet naturel de tristesse et d'horreur."

Malgré tout, on aurait grand tort de pousser inconsidérément les jeunes gens dans cette affaires ; car, quelque misérable que puisse être un vieux garçon, il est encore plus heureux qu'un mauvais mari ou que le mari d'une mauvaise femme. Ce qui est nourriture saine pour un estomac, est quelquefois poison pour un autre. Il y a des natures rebelles que le mariage n'assouplira pas, des chevaux rétifs et farouches qui n'iront jamais à deux.

Loin d'encourager au mariage des personnes de ce caractère, il faudrait les en dissuader. Mais, tout compte fait, le nombre en est petit.

× × ×

C'est ici le lieu de protester contre les railleries, aussi sottes que peu généreuses, que l'on adresse parfois aux personnes âgées qui, dans le libre exercice de leur droit, se sont abstenues de se marier.

Certaines d'entre elles pourraient donner de leur célibat des raisons cent fois plus honorables que les railleurs de leur mariage.

Les unes n'ont jamais rencontré cet autre soi-même qui fait les unions assorties ; les autres, l'ayant rencontré, en ont été forcément éloignées par les circonstances. Lequel est le plus digne, une existence solitaire, ou un mariage sans amour ?

D'autres ont renoncé à leurs espérances pour accomplir quelque noble mission, pour se consacrer à un père âgé, à une mère malade, pour assurer une dot à une soeur.

Qui n'admirerait pas le célibat, accepté dans de telles conditions ?

× × ×

Le sens de blâme et d'ironie qui s'attache au terme "vieille fille" a causé plus d'une union mal assortie. La crainte d'être stigmatisée de ce nom, d'entendre dire qu'elles ont coiffé sainte Catherine, a précipité dans le mariage bien des personnes qui s'en sont repenties jusqu'à leur dernier jour.

J'ai entendu soutenir que le mariage est la seule profession des femmes. Encore faut-il la vocation et les circonstances qui permettent de l'exercer.

Les mères font bien d'enseigner à leurs filles que, si le mariage fondé sur un amour et une estime réciproques peut, à juste titre, s'appeler la conditions la plus heureuse de la femme, il apporte ses épreuves aussi bien que ses joies, et qu'il est très possible pour une femme d'être utile et heureuse, même après que la jeunesse s'est envolée, même lorsque les joies qui couronnent la vie — celles d'épouse et de mère — ont passé près d'elle sans qu'elle ait pu ou voulu en jouir.

Je tiens cependant à le répéter : de ce que le célibat offre des consolations, il ne s'ensuit nullement que le mariage ne lui soit mille fois préférable.

"Jeanne, disait un vieux paysan à sa fille qui lui demandait l'autorisation de se marier, Jeanne, c'est une chose redoutable que le mariage."

"Je le sais bien, répondit Jeanne fort sensément, mais il est bien plus redoutable de rester fille."

Cette gentille Jeanne n'aurait eu, j'imagine, rien à redire à l'opinion de l'auteur de "Monsieur, Madame et Bébé" : "Je ne sais trop pourquoi on s'est plu à entourer le mariage de pièges à loup et de choses effrayantes, écrit-il ; à planter tout autour des écritaux sur lesquels on lit : Prenez garde aux liens sacrés de l'hymen ! Ne plaisantons pas avec les devoirs sacrés de l'époux ! Méditez sur le sacerdoce du père de famille ! Souvenez-vous que la vie grave commence ! Point de faiblesse, vous allez vous trouver face à face avec la dure réalité ! etc., etc. — ... On dirait vraiment qu'accepter une jolie petite femme, toute fraîche de coeur et d'esprit, ou se condamner pour le reste de ses jours à scier du bois, c'est la même chose !"

En soi, le mariage est bon. Le tout est de ne pas changer le bien en mal, de ne pas faire un mauvais usage d'une bonne chose, comme ce fou qui disait. "Quelle chance ! J'ai trouvé une corde toute neuve ! Je vais me pendre avec."

B. H. GAUSSERON.



Suite

Inutile de dire que, déjà, quelques précieuses dentelles, importées de Venise, achevaient d'orner le vêtement féminin et lui donnaient une valeur énorme.

Il existait plusieurs sortes de coiffures, adoptées indistinctement par les personnes de tous les rangs.

Il y avait le bonnet, le chapeau et le chaperon.

Après avoir maintenu la chevelure au moyen d'un petit sac appelé cale, on se couvrait la tête. Ces cales demeurèrent longtemps en usage.

Le bonnet était une toque, ordinairement en velours, à laquelle s'attachait une plume blanche, placée à droite au-dessus de l'oreille. Cette plume, ondulant sans cesse, flottant au vent, ne laissait pas de produire un charmant effet. Elle donnait aux dames un petit air cavalier, que les poètes ont fréquemment célébré, et dont se sont aussi inspirés nos romanciers modernes.



Le chapeau, qui paraît avoir été moins généralement adopté que le bonnet et le chaperon, avait la plupart du temps une forme ovoïde. Il était haut; ses bords étaient larges et cambrés. On en confectionnait avec des étoffes riches ou des feutres très-fins.

Le chaperon, la coiffure préférée de Catherine de Médicis, la coiffure dont les Parisiennes s'accommodaient le plus volontiers, ressemblait fort au bonnet actuel. Il était de drap ou de soie, avec une large passe, des brides et un bavolet.

Ce qui lui donnait aussi la forme du chaperon ancien, dont nous vous parlerons plus tard, c'était sa coiffe.

Cette coiffe, étoffée, avait une espèce de voilette retombant par derrière.

"Pour sortir, lorsqu'il faisait froid, remarque M. Jules Quicherat, on assujettissait aux brides du chaperon une pièce carrée, qui couvrait tout le visage au-dessous des yeux comme une barbe de masque. Cette pièce s'appelait touret de nez."

Ajoutons que, dans certains cas, les dames se couvraient d'une cape, dont le capuchon leur réchauffait la tête, aux jours les plus rigoureux de l'hiver.

Il ne faut pas oublier ici la chaussure. La chaussure est, dans une toilette, un des détails les plus remarquables. La femme la mieux chaussée n'est-elle pas presque toujours la plus gracieuse?

Pour les dames, la chaussure consistait dans l'escarpin ou dans la mule. Mais l'escarpin et la mule ne pouvaient servir que sur le plancher des appartements. Impossible d'affronter, avec cette chaussure si légère, le dur pavé et la boue épaisse des rues de Paris.

Sous l'escarpin ou la mule, pour aller en visite ou à la promenade, les grandes dames ne manquaient pas de placer un patin à semelle de liège, qui garantissait du froid et de l'humidité.

Mais, sans multiplier ces détails, qui se rapportent à ceux dont nous avons déjà parlé en traitant de la mode sous François Ier, terminons l'histoire du costume féminin sous Henri II par une citation de Rabelais, l'écrivain encyclopédique, décrivant minutieusement la coquetterie des dames de son temps :

"Les dames portaient chausses (bas) d'écarlate ou de migraine (vermeil) ; et lesdites chausses montaient au-dessus du genou juste de la hauteur de trois doigts, et la lisière était de quelque belle broderie ou découpure. Les jarretières étaient de la couleur de leurs bracelets, et serraient le genou par-dessus et par-dessous. Les souliers, escarpins et pantoufles, de velours cramoisi, rouge ou violet, étaient déchiquetés à barbe d'écrevisse.

"Par-dessus la chemise, elles vêtaient la belle vasquine (corset) de quelque beau camelot de soie ; sur la vasquine vêtaient la vertugade de taffetas blanc, rouge, tanné, gris, etc. Au-dessus, la cotte de taffetas d'argent, faite à broderie de fin or entortillé à l'aiguille ; ou bien, selon que bon leur semblait, et conformément à la disposition de l'air, de satin, de damas, velours orangé, tanné, vert, cendré, bleu, jaune clair, rouge cramoisi, blanc ; de drap d'or, de toile d'argent, de cannetille, de broderie, selon les fêtes. Les robes, selon la saison, de toile d'or à frisure d'argent, de satin rouge couvert de cannetille d'or, de taffetas blanc, bleu, noir, tanné, de serge de soie, camelot de soie, velours, drap d'argent, toile d'argent, or tiré, velours ou satin pourfilé d'or en diverses portraitures.

"En été, quelquefois, au lieu de robes, elles portaient belles mariottes (pardessus), des étoffes susdites, ou des bernes (mariotes sans manches) à la mauresque, de velours violet à frisure d'or sur cannetille d'argent, ou à filet d'or garni aux rencontres de petites perles indiennes. Et toujours le beau panache (bouquet de plumes), selon les couleurs des manches, bien garni de papillettes d'or.

"En hiver, robes de taffetas de couleur comme dessus, fourrées de loup-cervier, genette noire, marthe de Calabre, zibeline, et autres fourrures précieuses.

"Les patenôtres, anneaux, jazerans, carcans (colliers), étaient de fines pierreries, escarboucles, rubis, balais, diamants, saphirs, émeraudes, turquoises, grenats, agates, béryls, perles et unions d'excellence.

"L'accoutrement de la tête était selon le temps : en hiver, à la mode française ; au printemps, à l'espagnole ; en été, à la turque ; excepté les fêtes et dimanches, où elles portaient accoutrement français".

A. CHALLEMEL.

(A suivre)

20 Ans de Souffrances

"Fruit-a-tives" guérit en 2 mois



St Raphaëls, Ont.

Durant vingt ans j'ai souffert de constipation chronique, et aucun remède ne pouvait me guérir. J'ai essayé les médecins ainsi que tous les remèdes purgatifs et laxatifs connus, sans aucun résultat. Si je ne prenais pas de remèdes cette constipation durait des fois jusqu'à quatre et cinq jours. Durant cette période j'étais faible et je souffrais constamment d'indigestions. Il y a un an, une amie me recommanda "Fruit-a-tives" qui lui avait fait du bien. Je commençai à employer "Fruit-a-tives" et dès le début je me sentis mieux et après un mois les douleurs disparurent et la constipation aussi. Après deux mois, j'étais parfaitement bien, plus de douleurs ni de constipation et mon teint recouvra son ancienne fraîcheur.

(Signé) MARY A. McDONELL.

"Fruit-a-tives" ou Tablettes de Fruits pour le Foie, est le seul remède connu de la science pour la guérison certaine de la constipation ; il guérit en rendant au foie toute son activité et sa santé, lui permettant de fournir aux intestins la bile nécessaire.

"Fruits-a-tives" ou Tablettes de Fruits pour le foie, se vendent chez les marchands à raison de 50c la boîte—6 boîtes pour $2.50—elles seront expédiées sur réception du prix par: "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

CONSTIPATION

La nutrition que vous obtenez des aliments est absorbée par votre organisme à travers les parois des intestins, mais quand ceux-ci ne fonctionnent pas librement il se dégage des poisons des aliments non digérés, et ces poisons, au lieu des sucs nourriciers, entrent dans le sang et sont charriés vers chaque partie du corps. Chaque organe s'affaiblit ; vous avez mauvaise haleine, les yeux ternes, et la peau enlaidie par des boutons. Le Sirop de la Mère Seigel assure le fonctionnement naturel des intestins, parce qu'il régularise l'action du foie et vous fait digérer parfaitement les aliments.

"Ma fillette souffrait beaucoup de la constipation," affirme M.W. F. Steeves, Hillsboro, Albert Co., N.B., dans une lettre datée du 1. fév. 1908. "Elle était en proie à des migraines et à des insomnies, avait l'haleine mauvaise et la langue chargée. Mais le Sirop de la Mère Seigel l'a radicalement guérie."

LE SIROP DE LA MÈRE SEIGEL

En Vente Partout. Prix 60 cts. la bouteille.
A. J. White et Cie, Ltd., Montréal.



SEPTEMBRE

A Charles Ab der Halden.

Soirs qui viennent plus tôt du ciel plus bas : septembre :
Première effeuillaison des choses vers le sol ;
Premier exode allé dans l'innombrable vol
Parti des arbres, en essaims de pourpre et d'ambre ;

Premier retour au livre oublié dans la chambre,
Seuls vrais repos plus frais sur l'oreiller plus mol ;
Apaisement profond des sens, que l'Eté fol
Exaspéra ; bonheur vague de chaque membre....

Automne cher ! saison propice au souvenir,
Comme un vieil air joué dans l'âme allant finir !
Je ne t'ai pas toujours goûté, je m'en étonne ;

Puisqu'aujourd'hui, pareil en mes regrets nombreux,
Pour me sentir le coeur déçu moins malheureux,
Il me suffit d'un peu de musique et d'automne.

ALBERT LOZEAU.

Poésie qui a remporté un prix au concours de la "Muse de Nadeau", dont nous avons parlé samedi dernier.

CONSEILS ET RECETTES

LES TACHES

Pour les couleurs altérées par les acides, comme le vinaigre, le citron ou l'orange, il faut mouiller la tache avec de l'ammoniaque liquide ou alcali volatil étendu d'eau, et cela jusqu'à ce que la couleur soit rétablie ; quand on aura fini de laver, on frottera pour sécher avec un linge fin.

Si la tache ne disparaissait pas, on devrait recourir au sel d'oseille, mais il vaut mieux faire agir seulement l'alcali, le sel d'oseilles abimant certains tissus et bien des nuances.

Toutefois, il est bon de se régler sur le plus ou moins de solidité des couleurs pour la force des dissolutions que l'on emploie. En tous les cas, quand on a une tache de fruits, il est bon de laver d'abord à l'eau fraîche.

Quand l'altération provient des fruits rouges, on peut procéder de même; en premier de l'eau, puis de l'ammoniaque, qui enlève toutes les taches produites par des acides.

Ceci est ce qu'il convient de faire lorsqu'il s'agit de tissus de laine ou de soie ou de tissus mélangés; coton et laine, laine et soie.

Sur les étoffes lavables, il suffit tout simplement de laver la tache avec de l'eau et du savon ordinaire, le plus souvent les taches disparaissent. Toutefois, si elles résistaient à ce traitement, il faudrait imbiber d'abord la tache avec de l'eau pure. Ensuite, on fait un entonnoir avec du carton léger ou du papier fort, et mettant le tuyau du cornet sous la tache, on brûlera en dessous du souffre: de la fleur de souffre ou du soufre en canon réduit en poudre conviendrait également bien.

En général, c'est seulement avec des tissus de coton ou de toile que l'on procède de cette façon et pas sur les couleurs qui sont altérées par les vapeurs soufrées, Sur du lainage ou de la flanelle blanche, on pourra, sans aucun inconvénient, faire agir le soufre. Il blanchit la flanelle; c'est pourquoi les teinturiers l'emploient beaucoup avec succès.

PETITS POIS AU NATUREL

Choisir les pois à écorce vert clair. On sera certain que les pois seront tendres, si, quand on les écosse, ils conservent la petite queue qui les attache à la gousse. Les pois écossés, lavés et égouttés dans la passoire, les verser dans la casserole de cuivre où l'on aura fait dorer puis mijoter quelques petits oignons blancs dans du beurre. Tourner les pois dans la casserole à l'aide d'une cuillère de bois jusqu'à ce qu'ils soient tous bien verts; ajouter une goutte d'eau chaude, un bouquet de persil et couvrir. On couvre généralement la casserole d'une assiette creuse contenant de l'eau qui se tient chaude et qui sert à mouiller les pois lorsqu'ils manquent d'eau.

Faire cuire vingt minutes environ, suivant la dureté du légume, plus ou moins. Pendant la cuisson, les pois ne devront pas être remués, car cela les durcirait. Ajouter alors la liaison ainsi préparée; une cuillerée de farine pour une de sucre et une de sel fin, un rien de poivre, le tout délayé à l'eau froide pour éviter les grumeaux.

Joindre la liaison aux pois, faire cuire un moment et servir chaud en ayant soin de retirer le bouquet.

HYGIENE DE LA COIFFURE

Pourquoi les coiffures sont-elles si compliquées en ce moment ? Combien contraires à l'hygiène ces amoncellements de postiches dont vous surchargez vos jolies têtes, chères lectrices ! Pourquoi ne pas laisser cela à celles qui ont besoin de "réparer des ans l'irréparable outrage ?" Mais non ! Toutes voulez avoir des bouclettes par ci, des bouclettes par là ; certaines même s'attifient de grosses nattes dont la disposition seule révèle l'inauthenticité...

Avez-vous réfléchi combien il est mauvais pour le cuir chevelu d'être ainsi alourdi par tous ces cheveux qui, plus est, peuvent avoir une provenance malsaine ou tout au moins malpropre ? Examinez de près la plupart de ces postiches... Je m'en suis fait montrer, par curiosité, chez plusieurs grands coiffeurs... eh ! bien en les regardant attentivement, dans tous... vous entendez, chères lectrices, dans tous, j'ai découvert la trace de parasites qui les avaient habités du temps où ces cheveux vivaient sur la tête de pauvres paysannes russes ou bretonnes ou auvergnates ! car ce sont là les trois grandes sources...

Dédaignez donc tous ces artifices qui s'éloignent de la nature en qui est la vraie beauté... Restez soucieuses de votre charme naturel qui est le seul vrai, le seul désirable... Votre chevelure doit, au contraire, être légère, aérée. Faites bouffer votre coiffure, c'est très seyant, j'en conviens, mais n'usez pas des crêpons qui usent les cheveux et favorisent la transpiration si funeste à la tête.

Pour avoir les cheveux légers, faciles à coiffer, vous n'avez qu'à les bien entretenir, les brosser soigneusement le soir pour les débarrasser de toutes les impuretés de la journée, puis les enduire d'un peu de vaseline et les natter lâchement. Le matin, il suffit alors de les démêler avec soin; puis faire un bon lavage à la décoction de bois de panama tous les mois, suivi d'une friction à l'alcool, et vous aurez une chevelure saine, bien portante, ni trop sèche ni trop grasse, soufflée à souhait... Voilà une royale couronne à laquelle vous n'aurez besoin d'ajouter aucun fleuron... Une belle chevelure est quelque chose de rare et précieux que l'on ne conserve qu'à force de soins intelligents et éclairés. Croyez-vous que vous serez plus jolies parce que vous ajouterez de ces postiches plus ou moins bien assortis ? Car vous saurez que la nuance n'est pas tout... chaque cheveu a son reflet de vie que le cheveu mort n'a plus...

Gardez donc votre parure naturelle et rien de plus.

Dr B...

L'ETIQUETTE

Il vous est certainement arrivé quelquefois, Mademoiselle, de croiser dans la rue des personnes qui, "pour réparer des ans l'irréparable outrage" ont recours à des procédés..... chimiques.

Elles remplacent la fraîcheur absente des lèvres par une espèce d'oplat couleur de sang, elles cernent les yeux à l'aide d'un crayon spécial, renforcent les sourcils par un trait de fusain et substituent à la nuance brune de leur chevelure la teinte blonde que l'on obtient en employant l'eau oxygénée.



Vous allez me demander ce que vous avez de commun avec ces femmes; rien assurément; cependant..... cependant..... quelle est celle d'entre vous qui n'a pas essayé en cachette de recourir à certains petits artifices ayant pour but d'accentuer des avantages naturels que l'on juge trop insignifiants; alors pour les rehausser, on use d'une petite supercherie, bien innocente, assurément.



Ce qui n'empêche qu'en s'embarquant dans cette voie, on met le pied sur une pente glissante et qu'on est bientôt entraînée, de sorte qu'on va plus loin qu'on ne voulait.

J'ai connu une charmante jeune fille qui ne pouvait résister au désir de se fabriquer tous les matins un grain de beauté au coin de la lèvre supérieure, elle se croyait irrésistible et tout le monde trouvait cette..... tache très laide.

Car ce n'était qu'une tache qui ne ressemblait nullement ni comme couleur ni comme forme à cette légère excroissance brune dont sont gratifiées certaines beautés.

Je sais bien qu'il n'y a pas grand mal à suppléer aux disgrâces physiques, mais il ne faut pas que l'on voit la ficelle.

Et puis, à votre âge, il y a un avantage qui pallie tout, qui arrange tout, c'est votre jeunesse. Qu'importe que vos sourcils soient plus ou moins bien arqués, que vos cheveux n'aient pas la teinte que vous auriez aimé qu'ils eussent, si l'ensemble est attrayant.

Il arrive bien souvent qu'en voulant corriger les bizarreries de la nature on rend franchement laid ce qui était passable.

Voilà pourquoi le maquillage est si antipathique, pourquoi il inspire du dégoût à première vue, c'est parce qu'on sent qu'il est l'oeuvre d'une main exercée et non un don naturel.

Quant à la teinture des cheveux qui les rend dorés, de noirs qu'ils étaient, il existe un complaisant euphémisme pour qualifier le procédé: on dit qu'on les "décolore".

En effet, cela sonne moins mal que le mot "teindre". En réalité, ce décolorant est tout uniquement une teinture que vous ferez bien de n'employer jamais pour une foule de raisons.

La femme vraiment comme il faut use le moins possible des fards, onguents, eaux de toilette, etc. Les parfums sont agréables à condition qu'on en abuse pas.

Il n'y a rien de plus suspect qu'un arôme violent; outre qu'il peut incommoder les personnes aux nerfs sensibles, il dénote un manque de tact.

Il y a une certaine impudeur à forcer l'attention par une odeur pénétrante qui s'imprègne dans les vêtements, s'impose dans un appartement et oblige les gens à se boucher le nez.

Il faut que le parfum soit discret, fin, choisi. Généralement, la mode qui n'y regarde pas de si près, préconise des produits peu délicats; on les adopte par snobisme, on leur fait un succès par insouciance.

Dois-je parler de la poudre de riz?

Mais oui, pourquoi pas? C'est la bête noire d'une foule de mamans; elles lui livrent une guerre acharnée; n'exagérons pas.

Un teint de seize ans, pétri de "lys et de roses", comme on disait au XVIIIième siècle, n'a pas besoin de recourir à ce moyen fallacieux, c'est vrai; par contre, il arrive quelquefois que sous l'empire de la chaleur, le visage devient cramoisi, luisant; un nuage discret de poudre remédie à ce petit inconvénient.

Seulement, si la poudre est mal appliquée, si elle laisse des traînées, en un mot, si on la voit, elle perd son prestige.

L'art suprême réside donc dans la manière de s'en servir. Un dernier conseil, cependant.

S'il arrivait que votre maman fut tout à fait réfractaire à l'usage de cet accessoire de toilette, n'entrez pas en lutte avec la volonté maternelle et sacrifiez gentiment votre goût.

Madame L'ETIQUETTE.



TOILETTES DE GARDEN-PARTY.

POUR ETRE JOLIE

Derrière tous les fronts féminins, qui ne sont point ceux des bébés ou des aïeules, veille une pensée semblable, fixe d'un désir identique. Il naît avec nous, s'éveille avant notre raison et survit à toutes les ruines. J'ai nommé l'aspiration à la beauté et le souci de tout ce qui peut la réaliser. Etre jolie !... ne pas cesser de l'être, le devenir, le redevenir, voilà la grande affaire qu'on pourrait exprimer avec autant de vérité, en remplaçant le mot "jolie" par le terme "jeune". Entre la femme la plus modeste et la beauté à la mode, ce n'est qu'une question de degrés, car si la majorité d'entre nous n'a pas souci de la cote élevée, aucune n'accepte d'être laide, sans correctif ni atténuation.

Nous avons raisons d'ailleurs de penser ainsi et de nous refuser à la laideur, parce que c'est un sacrifice inutile sans profit pour nous-mêmes et sans plaisir pour les autres. Bien que ce soit là un motif de blâme, j'estime donc qu'il convient de nous en louer : cette envie de plaire nous est naturelle et elle est légitime, pourvu qu'elle reste dans les bornes au delà desquelles elle cesse d'être juste et trouble l'ordre et l'harmonie des vertus féminines.

Il n'y a pas, ou plutôt il ne devrait pas y avoir de femme qu'on puisse regarder sans y trouver de l'agrément. Outre que la conception si diverse de la beauté rend ce résultat possible, nous mettons en fait qu'il n'est tout à fait interdit qu'à de rares exceptions, encore sont-ce celles-là seules dont le coeur est pire que le visage.

Est-ce à dire que nous voulions ici porter les femmes au culte exclusif de leur personne et, détournant leur esprit de fins plus nobles, l'emplir de vanités puériles ? Non, certes : nous prétendons au contraire, tout en ne les méprisant pas, élever la question au-dessus de vulgaires formules de parfumerie et de secrets miraculeux qui ne sont ni l'un ni l'autre. Nous voulons la placer sur le terrain de la famille, au foyer où la mère et la maîtresse de la maison doit prêcher le précepte et donner l'exemple de toutes les vertus, celles d'hygiène et de méticuleuse propreté aussi bien que les autres. A l'époque éclairée où nous vivons, devrait-on ignorer encore que l'entente d'une bonne hygiène corporelle est une science aussi utile que la science culinaire, pour conserver la vigueur et la santé sans lesquelles ne sont ni beauté, ni charme physique quelconque ?

Sans doute, il est possible et nécessaire même de diminuer et de dissimuler les petites erreurs que la nature commet parfois à notre préjudice, mais combien de celles-là disparaîtraient si on venait au secours de celle-ci par des moyens intelligents qui assurent l'équilibre des profits et pertes ? Telle qui se désole de rougeurs intempestives et les aggrave de fards destinés à les dissimuler, les verrait disparaître, si elle savait, par sa toilette quotidiene, nettoyer sa peau et activer la circulation de son sang. Telles autre que l'embonpoint ou les rides précoces (ces choses-là sont toujours précoces !) poussent à l'usage des pires recettes, s'en préserverait ou s'en corrigerait par des moyens simples et rationnels et par des procédés efficaces à la portée de toutes.

Ces moyens et ces recettes diviseront nos causeries ; nous "conseillerons", nous "instruirons" et, dans le tuyau de l'oreille, nous "révélerons" quelques-uns de ces petits mystères de beauté souvent inaccessibles, parce qu'on n'ose en demander ou qu'on ne s'en peut procurer les formules, mais qu'une certaine persévérance et une pratique assidue nous ont fait pénétrer.

Ce sera l'utile et l'agréable, la lettre et le post-scriptum que nous prétendons adresser périodiquement aux abonnées et aux lectrices de ce journal. Ils ne sont pas destinés aux grandes coquettes, pas plus qu'aux négligentes ; entre ces deux pôles opposés et tout aussi funestes du soin de soi-même, la vraie chose se tiendra dans la sagesse du juste milieu.

L. DE NUCOURT.

On ne peut rien construire sur des illusions, c'est un sol trop fragile que le désenchantement menace d'ébranler et que la réalité détruit toujours.

On n'aime jamais assez, puisqu'on peut aimer tous les jours davantage.

Le souvenir, c'est la rêverie de l'âme.

Aux coeurs défaillants, il faut l'appui inébranlable d'un coeur fort et courageux.

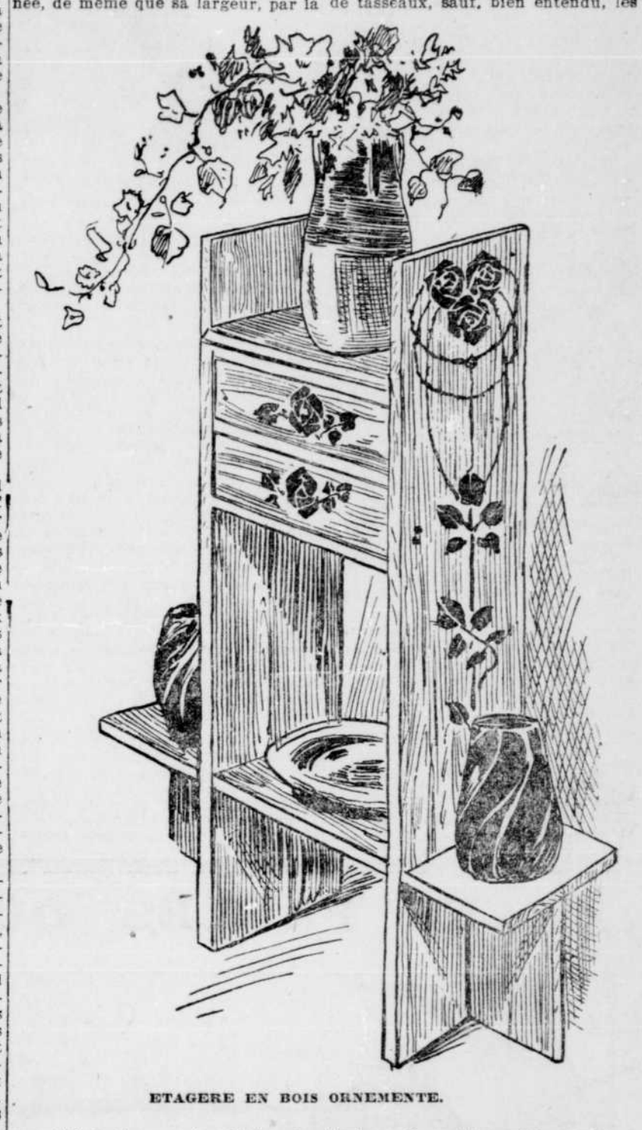
Le monde, c'est l'ensorceleur qui fascine l'esprit pour s'emparer du coeur.

BERTHE MARS.

CHEZ NOUS

Qui est-ce qui n'a pas eu à faire d'hui dérive dans sa simplicité de installer chez soi une étagère ou ce genre de meubles. C'est une une bibliothèque composée tout simplement de deux planches verticales, ces deux planches réunies entre elles par une série de planches horizontales sur lesquelles devaient prendre place les livres. Cette organisation est, si j'ose dire, l'origine du meuble simple. La hauteur du meuble ainsi formé est proportionnée, de même que sa largeur, par la quantité de livres qu'on désire placer. Les rayons seront distants les uns des autres de 15 à 18 pouces peut-être un peu plus dans le bas pour pouvoir disposer les publications importantes et de hautes dimensions. Quand à la stabilité elle est toute simple; les planches verticales sont fixées au mur par des pattes à glace solidement crampонnées dans la muraille et maintenant les planches avec des clous. Il en suffit de trois ou quatre par planche. Quant aux planches horizontales, elles sont fixées par des tasseaux cloués d'une part sur les faces latérales du meuble constituées par les planches verticales, d'autres part sur les planches horizontales.

Eh bien, le meuble dont nous venons vous entretenir aujourétagère constituée par les deux planches dont nous venons de parler. Quatre planches horizontales, deux tiroirs et dans le bas en retour sur les côtés deux morceaux de planchettes posées sur un support vertical. Il n'y a ni moulures, ni profils courbes; rien ne s'assemble, tout se cloue et se fixe à l'aide de tasseaux, sauf, bien entendu, les tiroirs. Ce petit meuble ne trouverait guère sa place que dans une antichambre pour y serrer des objets qu'on désire cacher. Brosses à habits, plateaux et vieilles cartes de visites, au besoin glace à main, etc., ou encore dans un coin d'atelier pour y ranger les boîtes à couleurs, les brosses, les fioles d'essence ou d'huiles et toutes sortes d'autres accessoires utiles dont ne tarde pas à s'encombrer un atelier.



ETAGERE EN BOIS ORNEMENTE.

Quant à la décoration, elle se compose de quelques roses, quelques feuilles et un enroulement de tiges sur les tiroirs et sur le côté du meuble, elle pourra être tout simplement vigoureusement pyrogravée et coloriée en rouge ou en vert foncé. Le meuble sera peint ou encaustiqué.

PIERRE LAHALLE.



Toilettes d'après-midi en mousseline rayée, garnies de dentelle.

LES MEMOIRES DE LADEBAUCHE



DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE V

Gavazzi. — Bataille à l'église Zion. — La pêche à la baleine. — Le marsouin loup-garou.

En cette année-là, 1853, l'année que j'ai acheté mes bretelles rouges, il est arrivé à Montréal une manière de faux curé, qui s'appelait Govazzi, de son petit nom. Il venait convertir les Canayens, à ce qu'il disait.

Il venait de Québec, où les gens, qui ne fêtaient pas dans ce temps-là, l'anniversaire de la victoire de Wolfe sous le fallacieux prétexte de fêter le Tricentenaire de leur fondement, avaient fait au nouveau Messie une réception qui pouvait matcher avec celle de Sarah Barnard.

C'est pourquoi ce prophète était venu échouer à Montréal.

Le 9 juin, pendant qu'il faisait un "speech" dans l'église Zion (un nom à coucher dehors, sous votre respect) les Canayens étaient allés lui faire une petite démonstration sympathique avec des briques, des trognons de choux, des barreaux de chaise et autres légumes dans ces mêmes numéros.

Les soldats étaient venus et avaient tiré dans le tas, 40 personnes avaient été tuées ou blessées.

Govazzi après cette réception avait fiché le camp sous d'autres cieux. A part cette affaire-là, et la construction du premier pilier du pont Victoria, l'événement le plus extraordinaire de l'année fut la pêche à la baleine de Ladébauche dont je vas vous raconter le court et le long.

Un beau matin, j'apprends qu'une manière de baleine ou de marsouin se pavanait dans les environs de l'île Ste Hélène, tout le monde ne parlait que de ça, c'était dans le carnet mondain de la la "Minerve" de ce temps-là.

Ladébauche, vous savez, n'est pas un chasseur ordinaire, tout le mondenait ça, lui, il s'est morfondu le paroissien tout l'été à cet endroit-là sans poigner seulement l'ombre de la queue d'une barbotte. Ca mordait pas plus qu'un cheval de bois, il n'y avait que les maringouins qui mordaient : ah ! eux autres, par exemple, bougez pas, ils ne se faisaient pas prier.

Si vous croyez que c'est des menteries vous avez qu'à demander à mon ami Cnose qu'est avocat, en vère, il vous le dira lui.

Mais pour revenir à mon affaire de marsouin, je vous dis'ais donc que j'avais des agrès un peu extra, je vous en passe un papier.

J'avais d'abord une caisse d'ameçons, cinq cents pieds de ligne, un fusil à deux coups, une moyenne cruche d'étoffe du pays, une bonne blague de tabac avec un pépère de brulot, une bonne tourquière aux oignons, une demi-douzaine de cartouches de dynamite, une brique de lard salé, une hache pis une seine ; avec aust naturellement un sac de poivre et de sel pour dans le cas où il sortirait sa queue de l'eau, rapport que les marsouins ça se poigne aussi comme le reste.

J'accoste, je choisis une bonne place où il n'y avait pas trop de courant, j'étends mon fusil, je place mon net à la portée de ma main, je sors mes cartouches de dynamite, et après je m'allonge sur l'herbe et je me mets à attendre le marsouin tout en disant de temps à autre un mot ou deux à la cruche d'étoffe du pays, comme de raison : pas besoin de vous dire que la particulière n'était pas farouche et qu'elle avait de la jasette comme un avocat.



Ca me fait plaisir.

—Mais vous, monsieur le marsouin, comment ça se fait-il, que vous parlez français aussi bien que n'importe quel avocat de par chez-nous ?

—Ecoutez, vous m'avez l'air d'un "blood", je vais vous dire un secret. J'ai déjà été Canayen ni plus ni moins que vous."

—Bonguienne de bonguienne ! en voilà une rôdeuse de tannante, par exemple, une sucrée, comme on dit. Qui est-ce que vous me chantez-là ?

—La pure vérité, je suis un marsouin loup-garou.

—Tonnerre d'un nom !

—N'ayez pas peur, je ne vous ferai pas de mal.

—Comment que ça se fait-il que vous vous soyez reviré le paroissien de cette façon-là.

—J'étais laitier à Montréal.

—Tiens, tiens !

—Un jour je suis mort.

—On dirait pas ça à vous voir.

—Je suis arrivé à la porte du paradis.

—C'est-il aussi chouette qu'au parlement ?

—Je n'ai pas pu voir. En m'apercevant saint Pierre dit quelque chose en latin. Il a fait trois ou quatre "sparages" et le temps de le dire j'étais reviré en marsouin. "Voilà, dit-il, pour apprendre à mettre de l'eau dans le lait, vous serez marsouin et vous vivrez dans l'eau pendant cinquante ans". J'en ai encore pour quarante-neuf ans et six mois.

—Bonguienne de bonguienne ! c'est la plus étonnante d'histoire que j'aie encore entendue, je sens les poils qui se redressent sur ma blague à tabac. Mais je puis vous garantir une chose, c'est que c'est pas une affaire qui arrivera jamais à Ladébauche, rapport que c'est pas lui qui a jamais mis de l'eau dans son "stuff", je vous en passe un papier, vous le poignerez jamais à baptiser son étoffe du pays.

. . . . . .

—Voulez-vous bien décamper,qu'on vous intimide l'ordre, c'est pas une place pour dormir : que me crie tout à coup une voix en me cognant sur le bloc. Je me réveille... Vous parlez d'une affaire mystérieuse et surprenante, les amis, le crapaud de loup-garou avait fiché le camp après m'avoir magnétisé et avoir bu toute mon étoffe du pays, et j'étais tout fin seul face à face avec un gros policeman; et devinez quelle heure il était... Il était ni plus ni moins que midi. Bonguienne ! pas besoin de vous dire que j'ai décampé sur le temps des pommes rapport que je m'en vais vous dire une chose, Ladébauche est pas un peureux, chacun sait ça, mais les affaires où il y a du mystère, je vous dirai franchement, j'aime pas ça.

Aussi c'est pas de sitôt qu'on me poignera à faire la pêche aux marsouins, ni aucune autre sorte d'oiseaux du même calibre, je vous en passe un rôdeux de papier.

LADEBAUCHE.

(A suivre)

Ca faisait, au moins, je vous mens pas, une bonne grosse heure que la conversation roulait, quand tout à coup, je m'entends appeler dans l'obscurité (faut vous dire que c'était le soir).

—Comment ça va-t-il ? Ladébauche.

Je regarde.... devinez qui c'était.. s'était ni plus ni moins que ce bonguienne de marsouin qui avait trouvé moyen de venir s'installer à côté de moi sans éveiller mon attention.

Un homme épaté pas pour rire, les amis, c'est Ladébauche.

C'est bien simple, un marsouin qui sort de l'eau pour venir causer avec un pêcheur, j'avais jamais vu ça de ma sainte vie et si ça m'était pas arrivé, je ne le croirais pas et pourtant c'est la pure vérité, j'en ferais serment sur l'échafaud, aussi vrai que vous êtes là.

—Bonjour, monsieur le marsouin, que je lui réponds ; il faut être poli avec les marsouins comme avec les autres volailles à deux pattes ; comment ça se fait-il que vous êtes ici ?

—Je vais vous dire, je l'ai pas fait exprès, c'est un accident.

—Vous m'en direz tant.

—Oui, c'est comme ça.

—Comment c'est-il arrivé, je serais curieux de savoir ça.

—Voilà, je me suis égaré. Faut vous dire que il y a quelques temps j'étais allé aux noces d'une baleine de mes amies qui épousait un "swell" requin qui s'est engraissé dans la guerre navale. Pour une tannante de noce, y a pas à dire ça été une noce numéro un ; si bien que après la ripaille terminée je n'ai pas été capable de trouver mon domicile, et après m'être balladé un peu partout, j'ai repris mes sens dans les environs de l'île Sainte-Hélène et depuis que je suis ici un tas de gens mal élevés s'amusent à me tirer dessus, tellement que je songe sérieusement à prendre une police d'assurance sur ma vie.

—Bonguienne ! d'après ce que vous me dites, je vois ce que c'est, c'est clair comme bonjour que vous vous êtes payé une pépère de cuite, autrement dit, vous vous êtes mouillé les pieds en scie ronde, sous le respect que je vous dois. Je connais ça, rapport que ça m'est déjà arrivé, il n'y a pas longtemps, j'étais parti pour Sainte-Cunégonde et je me suis réveillé à la Mâlenne.

—C'est tout de même rudement embêtant, surtout quand on tombe dans un endroit où les gens ne sont pas plus recevants qu'ici.

—Vous êtes encore chanceux, rapport que si vous étiez tombé seulement un peu loin, dans les environs de Chicago, les types de par là, vous auraient pris pour faire des conserves de poulet ou de la saucisse allemande.

—Vous me dites pas ça !

C'est comme je vous le dis, et encore, rien qu'après vous avoir laissé pourrir au soleil.

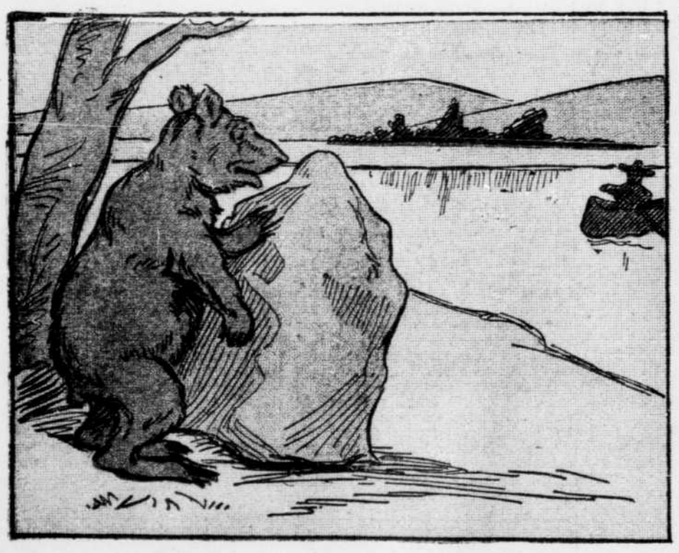
—Mais, vous, monsieur Ladébauche, que faites vous avec tous ces engins meurtriers ?

—Moi.... hum !... Je vais vous dire je fais la chasse aux moineaux (pas besoin de lui dire, que c'était pour lui, n'est-ce pas ?)

—C'est pas pour me jouer un tour ces affaires-là ?

—Ma grande conscience, c'était pas pour ça.

LES FABLES DU PARC LAFONTAINE --- L'OURS ET LE LION.



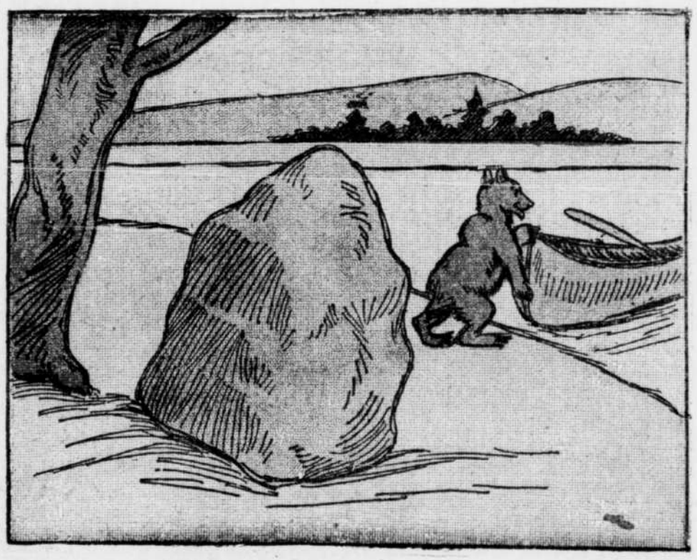
— 1 —

—Tiens, tiens ! se dit notre ami Martin, voilà cet excellent lion, mon voisin, qui s'en va à la chasse sur mes terres. Il a trop de sans-gêne, cela commence à m'agacer.



— 2 —

Cachons-nous, car l'effronté pourrait se permettre de me tirer dessus. Bon, le voilà passé.



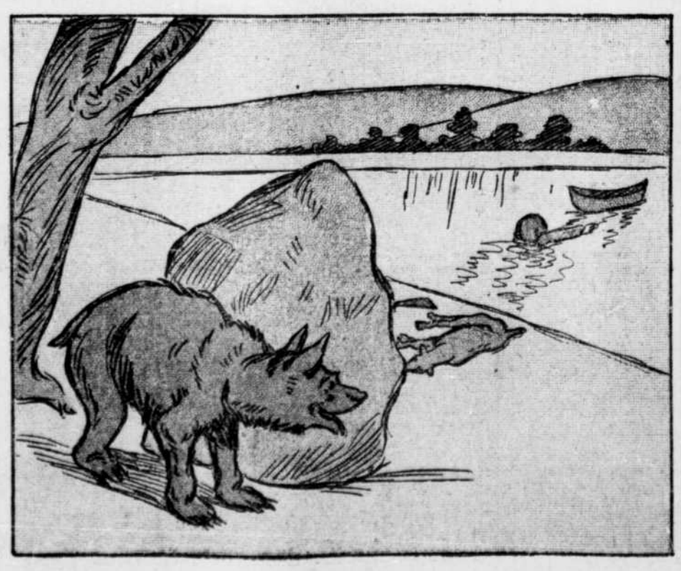
— 3 —

C'est le temps de lui faire un tour qui le guérira de l'envie de revenir tuer mon gibier.



— 4 —

Ah ! ah ! ce qu'il en fait une binette.



— 5 —

Laissons-le s'éloigner le plus possible. Il ne se doute pas de ce qui l'attend.



— 6 —

Maintenant que tu as une bonne vue de la grève, mon vieux, contemple le spectacle, mais n'oublie pas que si tu t'avise de me suivre, je te tire dessus avec ton propre fusil.

TROISIEME SECTION
PAGES 13 A 44

LA PRESSE

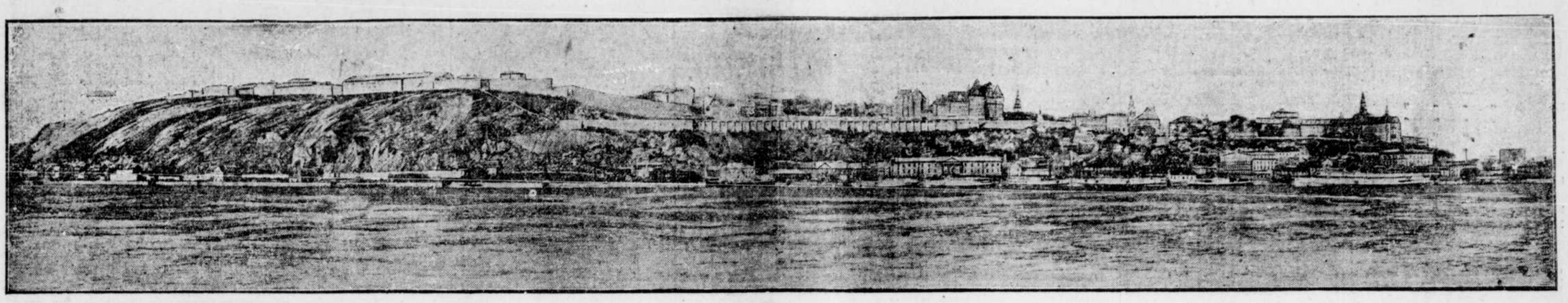
CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
642,294

24ème ANNEE—No 218 MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1908

LES GRANDES FETES DE QUEBEC

La procession historique passera devant les bureaux de la "Presse," rue Saint-Joseph. --- Telle est la décision prise par le comité des fêtes.

L'ESCADRE FRANÇAISE EST ARRIVEE DANS LA RADE ET LA RECEPTION AUX OFFICIERS EST DES PLUS CORDIALES.



LES GRANDES FETES DE QUEBEC.—Vue générale de la ville de Québec, prise du fleuve.

Québec, 18 — On pourrait dire que Québec est en liesse depuis un mois, depuis le dévoilement de la statue de Laval, puisqu'en maints endroits les décorations ont été laissées en place et que les préparatifs des grandes fêtes du Troisième Centenaire avaient transformé la vieille capitale et les Plaines d'Abraham en véritables décors de féerie. Tous les trains arrivant aujourd'hui, soit à Québec, par le Pacifique, soit à Lévis, par l'Intercolonial et le Grand-Tronc, regorgent de voyageurs. Les travaux sont, partout, poussés avec une activité fébrile, et sur le parcours de la procession historique, les tentures traversant la rue, forment une espèce de toit aux couleurs voyantes et variées. Les édifices sont pavoisés du haut en bas, et l'édifice du Parlement, de même que l'Hôtel-de-Ville, sont surtout remarquables à cet égard. Les derniers soldats arriveront lundi, de sorte que grâce à une surveillance bien organisée, tout sera prêt pour l'arrivée du Prince de Galles.



Le personnel de la "Presse" à Québec, pendant les fêtes du Troisième Centenaire.

LORD ROBERT A MONTREAL

Québec, 18 — Lord Roberts a fait savoir officiellement aux représentants de la "Presse", qu'il visitera Montréal, Ottawa, Toronto et les Chûtes Niagara, après les fêtes de Québec. Son séjour au pays durera cinq semaines.

LE PREMIER MINISTRE D'ONTARIO

Québec, 18. — L'honorable M. Whitney, premier ministre de la province d'Ontario, sera ici lundi. Il assistera aux fêtes du troisième centenaire de la ville de Champlain et sera l'hôte de l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province de Québec.

L'hon. M. Rhéaume, M. D., ministre provincial des travaux publics ,pour Ontario ,accompagnera M. Whitney, avec, tout probablement, l'hon. Nelson Monteith, ministre de l'agriculture.

Le docteur M. Renaud, représentant officiel du gouvernement français au



CONGRES DES MEDECINS

de l'Amérique du Nord qui s'ouvrira lundi soir, est arrivé en route par la vieille Capitale, à bord de l'"Empress of Ireland."

Le distingué visiteur est l'hôte de son confrère, le docteur W. Verge, de la Grande Allée.

Jeudi prochain, le 23, sera jour de fête légale. Une proclamation a été affichée dès aujourd'hui. Elle est signée: J. Georges Garneau, maire de Québec et M. J. J. B. Chouinard, greffier.

C'est au cours de l'après-midi du 23 juillet que Champlain, ses officiers et son équipage débarqueront à l'endront appelé "la Place".

Après la cérémonie, une adresse de bienvenue sera présentée à Son Altesse Royale le prince de Galles.

PROGRAMME DU DIMANCHE

Des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 18 — L'inauguration du programme officiel des fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain commencera demain.

Au pied de la statue imposante érigée il y a quelques années, par la cité de Québec, en l'honneur de son fondateur, et qui s'élève tout près du site de l'ancien fort de Champlain, aura lieu une cérémonie imposante. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, société de jeunes gens, sortie de la race d'élite à laquelle Champlain appartenait, honorera la mémoire de ce dernier en venant saluer sa statue.

On écoutera des vers récités à sa louange.

Prendront la parole: M. Georges Baril, médecin, de Montréal; M. Maurice Dupré, étudiant en droit, de Québec; M. Ernest Légaré, de Québec, et M. Léon Paradis, de Lévis.

M. Adjutor Rivard, avocat, dira une poésie du grand poète français, Gustave Tidier, dédiée à Samuel de Champlain.

DOCUMENT OFFICIEL

Des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 18 — M. J. A. Mercier, commissaire-ordonnateur général de la procession historique, vient de nous communiquer l'important document officiel suivant, qui réjouira beaucoup une grande partie de la population canadienne-française de Québec :

A suivre sur la page 16.

En Face de la 'Presse'

La grande procession historique, aux fêtes du troisième centenaire, défilera devant les bureaux de notre journal, rue Saint-Joseph.

LA "PRESSE" A QUEBEC

Une installation qui fait pâlir toutes celles qui ont été faites par les autres journaux à l'occasion des grandes fêtes du Troisième Centenaire.---Services complets de rédaction et d'informations.

LE PERSONNEL SE COMPOSE DE PAS MOINS DE DOUZE PERSONNES, SANS COMPTER LES SERVICES EXTERIEURS.

Les grandes fêtes du Troisième Centenaire vont commencer dimanche à Québec, et déjà l'installation de la "Presse" dans la vieille capitale est complète. Le magnifique service qu'elle a organisé dans ses bureaux, No 70½, rue Saint-Joseph, fonctionne à merveille, et un personnel nombreux et actif s'est mis résolument à l'oeuvre. Non seulement nos lecteurs seront bien informés et pourront pour ainsi dire jouir du spectacle par les nombreuses illustrations, mais encore les visiteurs à Québec pendant les fêtes auront l'avantage d'obtenir à nos bureaux toutes les informations désirées; ils pourront aussi correspondre, adresser des cartes postales fournies gratuitement par la "Presse".

Nous publions, aujourd'hui, la superbe installation de la "Presse" à Québec, extérieur et intérieur des bureaux. Le local de la "Presse" est digne, croyons-nous, du plus grand organe canadien français.

Le personnel de la "Presse" à Québec, durant des fêtes, se composera des personnes suivantes:

M. J. D. Charest, agent d'affaires de la "Presse" à Québec;

M. Philippe Roy, correspondant régulier de la "Presse" à Québec.

M. Gilbert Larue, correspondant régulier de la "Presse" à Québec;

M. Eugène Lamarche, assistant "city editor" à la "Presse", Montréal;

M. Montarville de La Bruère, rédacteur du Commerce à la "Presse", Montréal;

M. Ernest Tremblay, rédacteur à la "Presse", Montréal;

M. Jos. Filiatreault, du service de la Correspondance de la "Presse", Montréal;

M. Paul Caron, directeur du service des artistes de la "Presse", Montréal;

M. A. S. Brodeur, du service des artistes de la "Presse", Montréal.

M. A. Quéry, photographe de la "Presse", Montréal;

M. Benjamin Drolet, percepteur de la "Presse", à Québec;

M. T. J. Hamel, télégraphiste de la Cie "Great North Western", à Québec;

M. Claude Pouliot, garçon de bureau.

Ce personnel, comme on le voit est plus considérable, pour Québec seulement, que le personnel tout entier de feuilles très importantes de Montréal et d'ailleurs; cependant, notre service à Montréal sera des plus efficaces, nos dispositions ayant été prises à ce sujet.

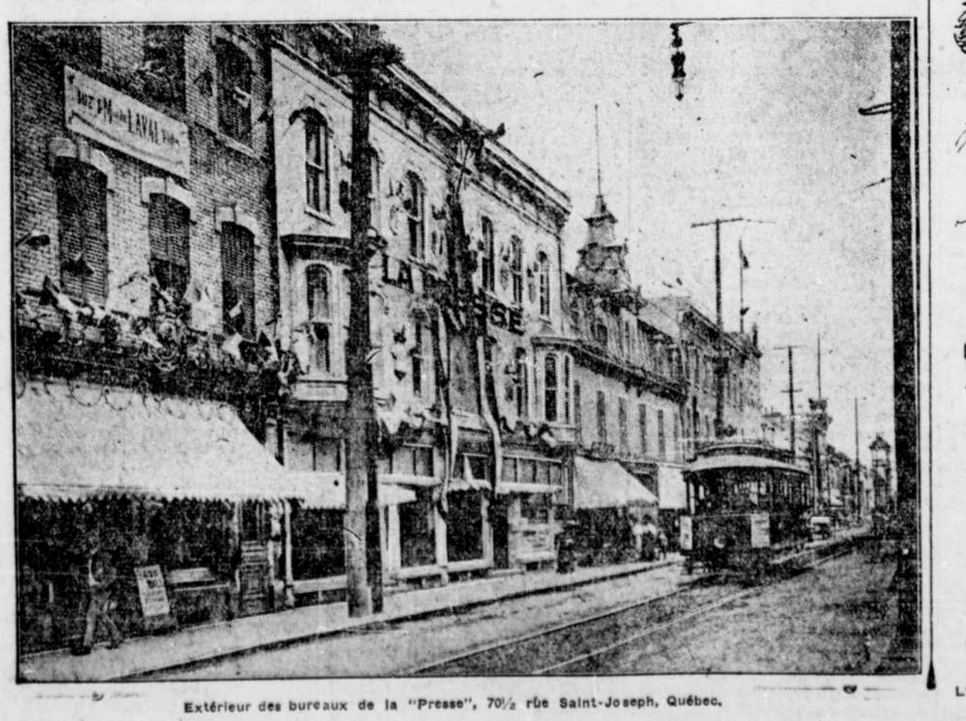
Grâce à la Compagnie "Great North Western", la "Presse" télégraphie avec fil direct à nos bureaux de Montréal.

D'un autre côté nous avons pris des arrangements particuliers avec plusieurs maisons de Québec pour services divers: entre autres avec la maison Livernois, photographes, et avec le "Ping-Pong Studio."

En dehors de son service spécial, la "Presse" jouira de toutes les informations qui seront fournies aux journaux par le comité de la presse, sur lequel notre journal est représenté par M. Thomas Côté, gérant de la rédaction de la "Presse".

Toutes communications au sujet des fêtes du tricentenaire pourront être adressés, pour Québec, aux

BUREAUX DE LA "PRESSE",
70½, RUE SAINT-JOSEPH,
QUEBEC.



Extérieur des bureaux de la "Presse", 70½ rue Saint-Joseph, Québec.



L'intérieur des bureaux de la "Presse" à Québec, pendant les fêtes du Troisième Centenaire. — Dessin de l'artiste de la "Presse". — Tout y est : rédacteurs, reporters, télégraphistes, artistes, photographes, service de téléphone, bureau d'informations, de correspondance, etc.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA
EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg. 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

11 JUILLET

LUNDI	94,969
MARDI	94,087
MERCREDI	94,855
JEUDI	94,913
VENDREDI	94,949
SAMEDI	117,745
TOTAL	592,308
HEBDOMADAIRE	49,986
	642,294

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,294**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98, 718

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LA MORT DE NEVREMONT

LE CORONER, APRES S'ETRE ENQUIS DES CIRCONSTANCES DECLARE QUE LE MALHEUREUX A ETE VICTIME D'UN ACCIDENT.

Le coroner McMahon s'est rendu au Parc Laval, jeudi après-midi, s'enquérir des circonstances de la mort tragique d'Alfred Névremont, le malheureux qui a été trouvé dans sa chambre, le crâne fracassé par une balle, hier avant-midi. D'abord, l'on avait cru à un suicide, mais comme l'on n'a pu obtenir aucune preuve que le malheureux ait commis cet acte de folie, le coroner a déclaré que la mort était due à un accident.

M. Névremont était seul à la maison, et était occupé à nettoyer son fusil lorsque le coup partit, on ne sait trop comment.

L'infortuné n'était âgé que de 34 ans. Il avait vu le jour en Belgique. Il était marié, mais ne laisse pas d'enfants.

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guéris par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la gloutonnerie. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté, LE FOIE PAIRESSEUX. Elle régularisent les intestins. Elles sont purement végétales

PETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-simile de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

Chronique

DELATEUR INTEGRE

Il y a, en Allemagne, un journaliste, qui, depuis un an, fait beaucoup parler de lui. Il se nomme Harden et n'a pas craint de mettre au jour des scandales dont les tristes héros étaient installés sur les marches du trône. Une série de procès a découlé de ces révélations, et des familiers de l'empereur ont été impitoyablement frappés par la justice, tandis que le souverain, indigné de la conduite de certains de ses favoris, chassa de la cour avec éclat tous ceux que le journaliste Harden exécutait dans sa feuille. Le prince d'Eulenbourg, qui avait obtenu à grand'peine, une condamnation pour libelle contre le dénonciateur, a été de nouveau remis sur la sellette par le publiciste, et le pauvre prince n'en mène pas large. Si je ne parle pas des vices qui pourrissent l'aristocratie allemande, réputée si pure jusqu'alors, c'est que je ne puis les exprimer en français sous peine de m'exposer à des poursuites pour attentat à la pudeur. On comprendra ma réserve quand on saura que le dernier procès dans lequel a sombré le prince d'Eulenbourg, a dû être jugé à huis-clos.

Ce qui me remet ces histoires en mémoire, c'est la réception d'une carte postale, que m'adresse un ami en promenade du côté de Berlin, portant le portrait de Harden.

Eh bien, ce bonhomme a une sale tête, antipatique en diable, et qu'on n'aimerait pas à rencontrer au coin d'un bois. Malgré cela, c'est, paraît-il, un écrivain d'une grande valeur; mais ma scrupuleuse ignorance de l'allemand m'empêche de l'apprécier sous ce rapport. A coup sûr, c'est un tacticien très fort: la façon dont il a repincé le prince d'Eulenbourg au détour, après un mouvement tournant très remarquable—dans ces vilaines histoires, on a toujours l'air de faire des calembours malséants—doit certainement faire l'admiration des spécialistes. Il ne fait décidément pas bon d'avoir un Harden pour ennemi. Ce journaliste, qui fut un ami de Bismarck, avait été autrefois alimenté par le fonds des reptiles, des êtres rampants qui sifflaient et mordaient au commandement; il avait profité des leçons du maître et il a prouvé qu'il savait les mettre en pratique.

Où s'arrêtera le scandale qu'il a provoquée? Quand finira-t-il? C'est ce que nul ne peut savoir. Quoi qu'il advienne, Harden ne sortira pas les mains nettes du bourbier où il est descendu. Hercule, revenant de nettoyer les écuries d'Augias, ne devait pas sentir la rose. Le nom de Harden reste lié à celui d'Eulenbourg; la postérité distraite et narquoise continuera à accoler l'histoire de ces deux hommes. Parmi les jeux de mots assez sots faits à propos de ces scandales, il y a celui de "Harden-party", qui est assez typique.

Je crois pourtant que Harden, en démolissant, en salissant le prince d'Eulenbourg, n'a pas été mû par la jalousie ou l'amour déçu, mais bel et bien par un vif sentiment patriotique. Il y a des choses qu'il faut qu'on fasse, des besognes où, malgré la répugnance, on doit enfoncer les bras jusqu'au coude. Bismarck, s'il ne pouvait les faire exécuter par ses hommes à gage, payait de sa personne et ne reculait pas devant la fabrication d'une fausse dépêche; et, par je ne sais quelle justice immanente, ceux des Français qui ont le plus insulté Bismarck glorifièrent un jour le faux patriotique.

Tout cela est fort répugnant mais n'est pas sans grandeur. Harden, à coup sûr, n'ignore pas la vilaine odeur qu'exhalera un jour sa mémoire. La foi en la grandeur allemande le console, comme jadis elle consolait les martyrs que l'on condamnait aux "lieux infâmes". Périsse ma mémoire et vive la République! est un cri héroïque. "Vivat Germania"! le vaut. C'est d'une sombre sublimité. Pourtant, mes sympathies vont ailleurs. On voit ici combien l'idée de patrie—à coup sûr provisoire et toujours changeante et perfectible — peut nécessiter d'actions douteuses. Des voleurs, des faussaires, des assassins, des menteurs à la foi jurée, furent, à travers l'histoire, les pères de la patrie.'... Saint Louis, en agissant honnêtement à propos de la Guyenne, causa les plus grands maux à la France. Louis XI, le fourbe, fut un des plus grands rois qu'on ait connus. Soit....

Je ne disconviens pas que le mobile qui a dirigé Harden ne soit plein de grandeur; mais si je devais poser une couronne civique sur le front de ce vertueux délateur, j'irai ensuite me laver les mains.

18-7—1908 LAURENT BART.

AUX MAINS DES BANDITS

Un conducteur de tramways du nom de Lambert, est victime d'une lâche agression, angle des rues Iberville et Ste Catherine.

Une enquête qui donne beaucoup de mal aux détectives, c'est celle à laquelle ils se livrent pour découvrir les bandits qui ont tenté d'assassiner le conducteur de tramway Lambert, portant l'insigne 2,302.

La lâche agression a eu lieu vendredi, quelques minutes après minuit, alors que la victime, en s'en allant à son domicile, passait à l'angle des rues Iberville et Sainte-Catherine-Est.

Une lourde pierre tirée par un bras vigoureux étendit le conducteur sur la chaussée, puis deux rôdeurs sautèrent sur la victime, qu'ils dévalisèrent prestement, lui enlevant pour dix dollars de billets de tramways, sa montre, sa chaîne et tout l'argent qu'il avait en portefeuille.

Des passants ramassèrent M. Lambert, qui était privé de connaissance, et le transportèrent chez le docteur Leflis, qui lui prodigua les soins les plus empressés.

Les agents Sanguinet et Simoneau travaillent de concert avec les détectives Richard et McLaughlin à mettre le grappin sur les redoutables apaches qui ont fait le coup.

UN ACCIDENT DE TRAMWAY

UN ENFANT DE 8 ANS EST TRANSPORTE A L'HOPITAL NOTRE-DAME, HIER SOIR, GRAVEMENT BLESSE.

J. W. Kane, un enfant à peine âgé de 8 ans, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, l'autre soir à 9h. 30. Le petit malheureux a été renversé par un tramway et souffre de graves blessures.

On devra lui faire plusieurs points de suture.

L'accident est arrivé à l'angle des rues Notre-Dame et Marlboro. Les parents de la petite victime demeurent au No 22 de la rue Marlboro.

LE COMITE D'ENQUETE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 18 — Le rapport de la majorité du comité spécial des Communes, nommé pour tenir une enquête sur les relations financières du gouvernement avec la compagnie du pont de Québec, a été présenté, hier soir, par le président M. A. K. Maslean.

Il y est établi que la compagnie s'est conformée aux termes de la convention de 1903, par laquelle le gouvernement a accepté de garantir les débentures de la compagnie. Le rapport ne fait aucuns commentaires au sujet des plans ou des moyens d'inspection des travaux faits.

Comme conclusion, le rapport déclare que lorsque la banque de Montréal aura payé la somme de $3,773,223, montant de la somme réclamée à cette Compagnie, le 30 avril dernier, au sujet des avances faites sur la garantie des billets émis, le gouvernement aura en sa posession, la totalité des billets émis soit $6,998,000 et aura un droit incontestable, sur les constructions du pont, y compris tout le matériel, soit une valeur générale de $3,000,000.

Le rapport de la minorité, proposé par MM. Dr R. N. Walsh et Monk, déclare que le gouvernement en 1903, avait dépassé l'entreprise et que sa responsabilité dans la question du pont était de $6,322,008, quand l'actif de la Compagnie consistait seulement dans la structure en pierre, les approches, le matériel d'acier et les terrains avoisinant les extrémités du pont. La Compagnie du Pont n'a pas par son actif, satisfait aux engagements qu'elle avait assumés du gouvernement. L'opposition reproche de plus à ce dernier, sa négligence dans l'examen des rapports qui n'assurent pas suffisamment l'exécution des spécifications contenues dans les plans et leur observance, pour le progrès de l'ouvrage.

MM. Barker et Monk, déclarent en outre que l'ingénieur de la compagnie chargé de la construction du pont, n'a pas l'expérience professionnelle requise et que dans ce cas, le gouvernement devrait se faire représenter, par un ingénieur compétent.

PERSONNEL

Le docteur W. A. Bernard, de Woonsocket, R. I., est en promenade au pays natal, à Saint-Hilaire. Il passera quelques jours à Montréal, Québec et autres lieux. Il doit passer deux mois au Canada.

AVIS SPECIAL

Récitals tous les jours avec le magnifique pianiste-automatique Karn, le plus parfait et le plus nouveau de tous les pianistes-automatiques. Layton Bros., seuls agents, 144 Peel. 217-2

DOUBLE DEUIL A ST HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 17. — Une bien pénible sensation a été créée, hier matin, à la nouvelle de la mort tout à fait inattendue de M. Joseph R. Lanctôt, survenue après une très courte maladie, à l'âge de 45 ans, à sa résidence, à Saint-Hyacinthe, dans la nuit du 16 au 17.

Le défunt qui faisait partie de la société J. R. Lanctôt et Cie, était un homme d'affaires très connu et bien estimé; il était le fils de feu Magloire Lanctôt, de son vivant magistrat de district à Saint-Hyacinthe.

Il laisse une veuve et deux enfants. Ses funérailles auront lieu samedi à Rhodes Island, Etats-Unis.

—Nous avons appris avec un très vif regret le décès de Mlle Césarine Bernier, survenu mercredi soir, à la résidence de sa mère, sur la rue Girouard. La défunte a été emportée par l'anémie, maladie dont elle souffrait depuis près d'un an. Rien ne faisait prévoir, cependant, une fin aussi prochaine, car tout dernièrement encore, elle était allée en villégiature à Sainte-Agathe, pour y jouir de l'air vivifiant et de la température idéale de cet endroit. La défunte était fille de feu Narcisse Bernier, de son vivant constructeur en bâtiment et briquetier, et de Aurélie Lamoureux, qui lui survit.

Outre sa mère et une soeur, Mlle Eugénie, la défunte laisse pour la pleurer et la regretter un très grand nombre d'amis.

Nos condoléances aux deux familles.

CHUTE FATALE

UN CULTIVATEUR, SOUFFRANT DE MALADIE DE COEUR, TOMBE DU TOIT DE SA GRANGE ET SE BRISE LE COU.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bedford, 18 — La nouvelle de la mort de M. T. Smith Taylor, arrivée en des circonstances particulièrement pénibles, a fortement ému les citoyens de ce village. Hier après-midi M. Taylor se rendait à sa ferme de Stanburg, afin de faire des réparations au toit de sa grange. Il était accompagné de plusieurs ouvriers. M. Taylor monta donc sur le toit avec ses compagnons, et l'on se mit à l'oeuvre. M. Taylor s'était installé sur le sommet de la bâtisse. Tout à coup, sans pousser un cri, il perdit l'équilibre et tomba, se brisant le cou dans sa chute.

Le coroner Mitchell n'a pas jugé à propos de faire une enquête.

M. Taylor souffrait de maladie de coeur, et l'on attribue à cette cause, l'accident dont il a été victime.

VOL DE HARNAIS

LES ECURIES DE LA VILLE SUR LA MONTAGNE SONT ENFONCEES ET DEVALISEES, LA NUIT DERNIERE.

Des harnais de valeur ont été volés dans le courant de la nuit de jeudi et vendredi, dans les écuries de la ville situées sur le Parc Mont-Royal!

Les cambrioleurs pour pénétrer dans la place, ont dû arracher trois barres de fer qui défendaient l'entrée d'un carreau.

Le sergent Dettmers informé du vol a aussitôt ouvert une enquête.

Dans les cercles policiers on ne doute pas que la montagne sert de refuge, la nuit, à des apaches et à des cambrioleurs.

LA NOUVELLE BOITE DE FRUIT-A-TIVES QUE L'ON PEUT PORTER DANS SA POCHE DE GILET.

Donne, à tout le monde, une chance d'essayer ces merveilleuses tablettes à jus de fruits à 25 cents la boîte seulement.

Mis seulement dans des boîtes à 50 cents, les "Fruit-a-tives", dans les quatre dernières années, se sont vendus en quantités énormes et toujours croissantes et ils ont accompli un nombre remarquable de guérisons dans toutes les parties du Canada.

Durant toute cette époque, des centaines de personnes nous ont demandé des boîtes à 25 cents afin de les essayer. Elles avaient entendu parler des "Fruit-a-tives" et du soulagement qu'ils avaient donné à des milliers de malades, mais quelques-uns hésitaient à payer 50c pour essayer un remède qu'elles ne connaissaient pas.

On s'est aperçu, aussi, que plusieurs auraient aimé à emporter une boîte de "Fruit-a-tives" dans leur poche, afin de les avoir à portée pour en prendre régulièrement, et une boîte de 50c était trop grande pour cet usage.

Afin de répondre à toutes demandes, nous les avons mis dans une nouvelle boîte d'essai à 25c. C'est une jolie petite boîte que l'on peut facilement porter dans sa poche de gilet, et qui renferme assez de tablettes pour deux ou trois semaines—assez pour prouver que "Fruit-a-tives" sont le meilleur remède du genre au monde.

Rien aujourd'hui ne devrait empêcher toute personne souffrant de constipation, excès de bile, maladie des reins ou du foie, rhumatisme, sciatique, névralgie, maladies de peau, indigestion, dyspepsie ou maux de tête d'essayer "Fruit-a-tives" et d'être promptement soulagée et souvent d'être radicalement guérie. "Fruit-a-tives" sont des tablettes de fruits concentrées. Ca ne coûte que 25c pour essayer le plus efficace remède jamais préparé au Canada.

Si votre marchand n'a pas les boîtes d'essai à 25c et les boîtes régulières de 50c, écrivez directement à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont., et nous vous les enverrons.

LE FILOU N'A PAS DE CHANCE

UN EPICIER DE LA POINTE SAINT-CHARLES NE TOMBE PAS DANS LE PIEGE QUI LUI ETAIT TENDU.

Vers 9 heures, jeudi matin, deux individus parlant anglais entrèrent dans l'épicerie de M. T. Blais, 288 Liverpool, l'un pour acheter un paquet de cigarettes et l'autre pour demander la permission de mesurer la cour.

M. A. Blais, le commis de l'établissement se trouvait seul. Il servit l'individu qui avait demandé des cigarettes, puis il se dirigea du côté de la cour avec le prétendu arpenteur. Mais comme ce dernier allait se mettre à la besogne, M. Blais ayant conçu des soupçons gagna rapidement l'épicerie. Il arriva à temps pour voir l'homme aux cigarettes ouvrir le tiroir caisse. L'arrivée inopinée du commis naturellement mit en fuite le filou. Quant au prétendu arpenteur, il s'empressa de filer avant la venue de la police.

Les détectives qui ont charge du district de la Pointe Saint-Charles ont le signalement complet des deux coquins qui seront probablement arrêtés dans le courant de la journée, s'ils n'ont pas quitté la ville.

UN COMPAGNON INATTENDU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachine, 18. — Hier soir, vers 7 heures, un jeune homme d'une vingtaine d'années, Adrien Desjardins, fils d'Eusèbe Desjardins, du Parc Descarries, se promenait en chaloupe près des îles Dorval, dans le but de prendre le frais, chose toujours délicieuse après une rude journée de travail.

Soudain, quelque chose de lourd et de frétillant lui tombe sur le dos, avec une gerbe d'eau assez épaisse. Le jeune homme, surpris, effaré se croyant la proie d'un monstre marin, vint près de se jeter dans le fleuve. Heureusement qu'en se retournant, il constata qu'il était en compagnie d'un esturgeon énorme qui paraissait aussi dépayé que lui. Le jeune Desjardins, ayant repris son sang-froid, assomma à coups de rame le visiteur importun qui avait osé troubler ses rêves.

Le fameux esturgeon a été transporté par M. Henri Mercier chez M. W. E. Ranger, marchand, de Lachine. On a constaté qu'il pesait plus de soixante livres.

Conclusion: La pêche avec hameçon et manche de ligne n'est plus à la mode.

Un Bienfaiteur de l'Humanité





Samedi dernier nous avions l'occasion de donner quelques notes sur l'oeuvre merveilleuse qu'accomplit M. C. Martin, 36 rue Craig Est, Montréal, fabricant de membres artificiels.

Nous en donnons aujourd'hui une illustration. Il y a trois ans, M. Charles Benjamin, de la rue Iberville, se faisait couper les deux jambes, tout près des genoux. Il se trouvait condamné à ne plus marcher. Alors M. Martin étudia son cas. Après un travail vraiment extraordinaire, il réussit à faire à M. Benjamin deux jambes, qui non seulement lui permettent de marcher, sans béquilles, mais encore de danser, et même de patiner. Nous prenons parmi un grand nombre qu'il serait trop long d'énumérer. Nous garantissons absolument ce que nous avançons, car nous avons vu nous-même. Les deux portraits que vous voyez vous donne un peu l'idée de la chose. Toutefois M. Benjamin étant aujourd'hui à l'emploi de M. C. Martin, il vous sera facile de constater la chose chez ce dernier au

No 36 RUE CRAIG EST, PRES SAINT-LAURENT. B

CHEZ LES INTERNES DE L'HOTEL-DIEU

Le Dr Romulus Falardeau, interne à l'Hôtel-Dieu, est allé passer ses vacances dans sa famille, à Sorel.

Le Dr Ernest Lachapelle, aussi interne de l'Hôtel-Dieu, passera ses vacances à Québec, pendant les fêtes du tricentenaire.

Le Dr Aurèle Chevrier, un autre interne de l'Hôtel-Dieu et chirurgien-major de l'escadron "C", des Hussards du Prince de Connaught, accompagnera son escadron à Québec pendant les grandes fêtes de la vieille capitale.

LE FEU CONTINUE SES RAVAGES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 18. — Le feu s'est déclaré hier, dans les bois, près du cimetière protestant des Abénakis, à ½ mille de Pierreville. L'élément destructeur a fait rage toute la journée et a menacé de détruire tout le village de Pierreville, ainsi que les chars qui se trouvaient sur la voie du "Delaware and Hudson." Cinquante hommes combattirent vainement le progrès des flammes toute la journée, et le danger d'une conflagration générale devint si menaçant que l'on fit demander de mander de l'aide à Sorel, vers 5 heures hier après-midi.

Une demie heure plus tard, 150 hommes arrivaient pour prêter main forte aux citoyens de Pierreville, dans leur lutte contre l'incendie. Ce matin bien qu'il ne soit pas complètement éteint, le feu est sous contrôle.

AUX JEUX OLYMPIQUES

Londres, 18 — Le protêt des Américains au sujet du "tug-of-war" a été rejeté.

C. M. Daniels, du New York A. C. a remporté une victoire facile dans la cinquième épreuve des 100 mètres à la nage. Temps, 1.05 4-5.

Harry J. Hebner, de l'Illinois A. C., s'est classé bon premier dans la sixième épreuve. Temps, 1.11.

Neuvième épreuve. — L. G. Rich, Brookline, Mass., 1er. Temps, 1.14 3-5.

Epreuve finale — Bilberstein, Allemagne, 1er. Temps, 1.24 3-5. Dane, Danemark, 2; Haresnape, Royaume-Uni, 3.

Deuxième épreuve des 3,200 mètres, steplechase — J. L. Eisele, New York A. C., 1er. Temps, 11.13 3-5.

Troisième épreuve — Galbraith Canada, 1er. Temps, 11.12 2-5.

Ottawa, 18. — M. Chisholm, d'Antigonish, président du comité d'enquête sur les finances de la compagnie du Pont de Québec, a présenté ce matin son rapport aux Communes. Il est tout à l'avantage de la compagnie. Le rapport déclare que la compagnie a rempli toutes ses obligations et a conduit ses affaires comme elle devait le faire.

LES ENFANTS MEURENT EN GRAND NOMBRE

Cent vingt enfants âgés de moins de cinq ans ont succombé la semaine dernière à diverses maladies pour la plupart attribuables à la chaleur et au manque d'hygiène. Il y a eu 82 cas de diarrhée dont une grande partie chez les enfants.

Tous ou presque tous auraient pu être sauvés si les mères leur avaient fait prendre quelques doses de "Diarol".

Des milliers d'enfants ont déjà été sauvés au moyen de "Diarol", qui est un remède certain que l'on peut donner aux plus jeunes bébés.

Tout pharmacien ou marchand doit en avoir: mais si vous ne pouvez vous en procurer chez votre fournisseur envoyez 25 cts à The Royal Chemical Co., P. O. B., 975 Montréal et vous en recevrez une bouteille, frais de poste payés. A



M. Henri Guillet, de Ste Geneviève de Batiscan, qui fut très malade de Diarrhée et qui s'est guéri avec deux doses de "DIAROL" qui se vend en bouteilles de 25 cts et 50 cts dans toutes les bonnes pharmacies. A k

LES CHOCS QUI TUENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Richmond, 18 — Un vieillard âgé de 80 ans, qui marchait sur la voie du Grand-Tronc, s'est fait tuer, hier matin, à 10½ heures par l'express venant d'Island Pond.

Le malheureux a eu le crâne défoncé et les membres arrachés. On put découvrir l'identité de la victime par une lettre que l'on trouva dans ses poches. C'est un nommé Tétreault, de Monsonville, près de Compton.

MEUBLES, LITERIE ET TAPIS

Profitez des escomptes de 25 à 50 p.c. durant la vente de juillet chez F. Lapointe, 625 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. Magasin fermé à 6 hrs. excepté les lundis et samedis à 10 hrs. le soir. 214—n

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

81 suite.

—Ah! c'est pas de refus... mon bon monsieur... pour une pauvre femme comme moi.

—Eh bien, qu'est-ce que vous demandez?

—Qu'est-ce qu'il faudra que je fasse?... vous comprenez bien que cela dépend des risques et périls à courir...

—Il n'y en aura pas... Jeudi, la belle dame... doit venir vous voir... vous ne serez pas là, ou tout au moins... vous vous tiendrez cachée de façon à la laisser entrer et... vous fermerez la porte derrière elle... je serai là... vous me donnerez la clef et... je me charge du reste.

—Jésus! mon Dieu! qu'allez-vous faire? Vous ne voulez pas lui faire de mal au moins à une si belle et si bonne dame?

—Dieu m'en garde! Consentez-vous?

—Ce sera combien, alors? fit l'affreuse vieille se soulevant avec énergie du grabat sur lequel elle était étendue... Il me faut au moins mille francs.

—C'est entendu, je vous les apporterai jeudi.

La vieille fit une grimace; elle regrettait de ne pas en avoir demandé davantage.

—Mille francs, ce n'est guère, vous savez, car la belle dame, elle m'en voudra sans doute... elle ne viendra plus et... c'est moi qui y perdrai. Mais écoutez donc... il y aurait un moyen plus chic... mais cela coûterait gros...

—Dites toujours.

La vieille se leva du lit où elle était étendue tout habillée et elle se dirigea vers un cabinet qui était à l'extrémité de sa chambre.

Elle l'ouvrit, faisant signe à Hugues de la suivre.

Au fond du cabinet était une porte. La mère Nicole, du doigt, la désigna à Hugues:

—Cette porte donne sur un escalier qui communique avec un appartement vide au cinquième; il n'est pas mal et plus gai que celui-ci... vous seriez bien plus à l'aise pour y recevoir... Le propriétaire ne l'a pas loué parce qu'il n'a pas de sortie sur le couloir... Il y en a deux dont l'une est celle-ci, — elle montra la porte donnant sur le cabinet, — et l'autre est une porte condamnée qui communique avec un appartement habité par un cocher et sa fille. Là, vous seriez bien plus à l'aise pour parler à la dame que dans cet infect taudis... mais ça couterait de l'argent.

—Bon, cela m'est égal... que faut-il faire?...

—Je m'arrangerai bien et me chargerai de tout si vous voulez.

—Je double la somme... c'est-il entendu? et voilà des arrhes... Et Hugues tira de sa poche un portefeuille duquel il sortit un billet de mille francs.

Les yeux de la mère eurent un éblouissement...

—C'est bien, vous serez content de moi... je vas vous arranger tout cela... vous verrez.... je ne vous dis que ça.... un petit nid tout fleuri...

—Et la dame... elle ne saura pas? On ne se doutera de rien dans le voisinage?.... Elle ne sera pas avertie?

—Ne craignez rien.

—A quelle heure vient-elle?

—Vers quatre ou cinq heures.

—Seule?

—Oui?

—Elle reste longtemps?

—Cela dépend.... Un quart d'heure, une demi-heure... Quelquefois, quand je ne suis pas là, elle m'attend.

—Bon, alors, je viendrai vers trois heures et demie de l'après-midi; vous sortirez.

"Si Gra... — il se reprit — si la dame vient, elle entrera et vous attendra.

"Vous aurez soin de laisser la porte du cabinet entr'ouverte; lassée d'attendre, elle se promènera sans doute et entrera dans le cabinet.

"Je serai là pour la recevoir....

—Et l'oiseau sera pris, conclut la vieille, éclatant d'un rire satanique.

Le comte Hugues sortit le coeur léger. La vieille le reconduisit jusqu'à la porte, avec force salutations.

C'est qu'il était à ménager, celui-là!

Un monsieur qui donnait comme cela mille francs d'un coup, on n'en trouvait plus souvent des particuliers de la sorte.

L'affaire était belle vraiment.

Elle n'avait rien à débourser... Ce qu'elle n'avait pas dit à Hugues, c'est que ce petit appartement duquel elle parlait était à elle, et meublé depuis longtemps. Femme sans scrupule et sans conscience, capable de toutes les besognes louches et sombres, elle donnait asile, moyennant finance, dans cet appartement décoré, pour des cours séjours à des gens de toutes sortes.

Quant au comte d'Anouville, il marchait d'un pas allègre, chantonnant d'un air de défi:

Gardez bien la belle
Qui vivra.... verra....

La victoire était assurée, il touchait au seuil du bonheur.

XXIII

MARI ET FEMME

La marquise Graciette d'Eudicourt ne se doutait guère du danger qui planait sur elle.

Toute endeuillée, le coeur vide, l'âme désolée par la mort de son mari bien-aimé, elle ne cherchait l'oubli que dans le bien.

Et c'était follement qu'elle s'était jetée dans les oeuvres de bienfaisance.

Elle avait perdu son enfant, un enfant que, comme tant d'autres, hélas! elle n'avait pu ni aimer ni chérir, et c'était sur tous les petits déshérités qu'elle reportait son affection.

C'était ainsi qu'elle avait fait connaissance de la mère Nicole; elle avait eu pitié de la pauvre petite fille, que la vieille envoyait dans tous les endroits riches de la capitale, par tous les temps, vendre des fleurs.

La vieille, habile, cynique, avait abusé de la faiblesse de Graciette.

Elle avait su la flatter, l'amadouer; elle avait tant pleuré, elle s'était tant plainte de la misère, que Graciette avait renouvelé ses visites.

Elle lui avait parié de son mari mort en mer, de la perte duquel elle ne pouvait se consoler, et Graciette, en pensant au sien, avait été prise de pitié pour cette femme qui souffrait de la même peine qu'elle.

Aussi ce jour-là Graciette se hâtait.

Depuis plus de quinze jours elle n'avait point été voir sa vieille protégée; la femme de chambre, la fidèle Berthe, l'avait remplacée; mais la mère Nicole ne se contentait pas des visites de Berthe, et Graciette, bonne entre toutes, ne voulait pas mécontenter la pauvre vieille.

Pourquoi depuis quelque temps, Graciette reculait-elle devant cette démarche?

Elle n'eût pu certainement le dire.

C'était une sorte de pressentiment, une instinctive répulsion qui la poussait à retarder, à espacer ses visites. Le sentiment, elle se le reprochait d'ailleurs comme une lâcheté, comme une faiblesse du riche, devant la misère repoussante du pauvre.

Maintenant, elle se hâtait, ayant laissé sa voiture au Jardin des Plantes, marchant d'un pas gracieux et agile, faisant retourner avec admiration tous les passants.

Mais, elle s'inquiétait peu de cette admiration silencieuse; il allait être cinq heures; elle rentrerait tard chez elle et elle ne voulait inquiéter personne.

Devant la mère Truffeau, elle passa vite sans s'arrêter, montant rapidement les cinq étages mal joints qui menaient chez la mère Nicole.

Doucement, elle frappa à la porte..... une voix d'enfant répondit:

Entrez.

Graciette entra. Une petite fille, pâle et fanée, les cheveux frisés et pommadés, et dont toute la petite personne révélait déjà le vice et l'astuce s'avança vers elle:

—Ah! c'est vous, madame!

—La mère Nicole n'est pas là! Elle va mieux?.'...

—Oh! pas beaucoup. Elle est descendue, tout à l'heure, pour se dégourdir un peu les jambes.'..... je vais aller la chercher....

Elle se dirigea vers la porte.

Graciette fit un geste pour l'arrêter.

—Ce n'est pas la peine. Tu lui remettras ceci de ma part.

Elle tendait un petit paquet à l'enfant.

Mais la fillette n'était pas décidée à céder.... Avec une flamme méchante dans les yeux, elle répondit à Graciette, se précipitant très vite vers la sortie....

—Oh! mais non, elle me battrait la mère Nicole, si elle savait que je vous ai laissée partir sans lui parler; je cours la chercher.

La fillette sortit, laissant Graciette exposée à une angoisse inexprimable.

Elle trouvait tout étrange.

Comment la mère Nicole qui l'attendait avait-elle pu sortir?

Il est vrai qu'elle était en retard.

Et puis, il lui semblait entendre des bruits de voix, des allées et venues dans le couloir.

Si elle s'en allait?

Oui, c'est cela, décidément; elle n'avait pas le courage d'attendre.

Sur la table, elle déposa son paquet et une pièce d'or, puis elle se dirigea vers la porte.

Mais elle ne put avancer.

Deux bras lui barraient le passage, masquant la porte qu'ils venaient de refermer violemment.

Elle jeta un cri d'horreur et de détresse.

— A moi! au secours! misérable!

— Ah! tu peux appeler, ma belle Graciette; nous avons le temps; personne ne t'entendra... Je n'ai plus peur; tu es à moi, bien à moi, sans pitié, sans merci.

Atterrée, elle s'était laissée tomber sur une chaise, les deux coudes sur ses genoux, la figure cachée dans ses mains.

— Tu t'es moquée de moi, tu m'as berné. Je te l'ai dit, je te retrouverai; je t'ai retrouvée et c'est fini! Tu auras beau lutter, te défendre, il faudra que tu cèdes. Ne cherche pas à fuir, ce serait inutile. Toutes les issues sont bien closes.

A suivre.



Altitude, second facteur du climat.—Un coup d'oeil aux Alpes.—En Suisse.—Elisee Reclus.—Chez nous. — " Temperature exceptionnelle" par Parville.

LA COLONISATION DU NORD-OUEST DE MONTREAL

LIVRE PREMIER

L'étendue, le climat, le sol, la forêt et les eaux de la région

CHAPITRE II

Le climat. — (Suite)

L'altitude, ou élévation du sol, du relief terrestre au-dessus du niveau de la mer, vient, ueuxieme en importance — ne le cédant qu'à la latitude — comme l'un des principaux facteurs du climat.

Pour la chaleur, la distance de l'équateur au-dessus duquel, à angle droit et en toute saison, le soleil darde ses rayons; pour le froid, la distance du pole où arrivent obliquement, ces mêmes rayons plus ou moins inclinés, allongés et affaiblis, règient principalement les saisons.

Les autres conditions climatériques, comme les vents dominants, les courants maritimes, la présence de grandes forêts, ne viennent qu'en second lieu pour déterminer la température moyenne d'un pays.

× × ×

Rien de merveilleux et qui puisse mieux montrer la puissance et la variété des oeuvres du Créateur, comme le spectacle que vous pouvez contempler au même instant, en un simple coup d'oeil jeté du haut de certains sommets des Alpes françaises dont la locomotive fait maintenant l'ascension.

Les produits de toutes les saisons, de tous les pays, passent à la fois sous votre vue comme en un féérique panorama.

Au bas, dans la vallée lointaine et dans la pleine unie, vous avez les régions de l'olivier, à l'hiver doux et à l'été chaud, où fleurit l'oranger à côté de vastes jardins, ou mieux des champs s'étendant à perte de vue, de roses, d'anémones et de plantes à parfum telles que jasmins, violettes, tubéreuses, etc.

Au-dessus et souvent bien au-dessus, se déroulent les vignes rampantes aux feuillages couleur de rouille et aux grappes violacées; plus haut les céréales ondulant sous la brise, les blés jaunissant d'abord, puis les seigles grisâtres et les orges dorés.

Dominant ces terrasses de pleine culture viennent les pays de pâturages où paissent les grands troupeaux de moutons, de vaches et de chèvres, et enfin, la forêt des montagnes, le hêtre, la plaine, le pin alpes're, l'épicéa et le sapin à tête de clocher gothique. Plus haut et si vous tournez les yeux jusque sur les derniers pics du Mont-Rose et du Mont-Blanc, ils se perdent sur les espaces de verdure agonisante, de lichens languissants et de neiges éternelles.

C'est l'effet de l'altitude sur le climat et sur la végétation, embrassé dans un coup d'oeil.

Même phénomène avec quelques variantes, il va sans dire, en Suisse, qui occupe au point de vue de la latitude, la même situation ou peu s'en faut que la province de Québec et qui jouit, comme nous, d'un climat continental, climat privé, par conséquent, de ces attiédissements qu'apportent à la France, à l'Angleterre, les courants continuellement battus et réchauffés de l'Atlantique.

Le froid s'intensifie, en Europe centrale et septentrionale, à mesure que l'on va de l'ouest à l'est, au contraire du Canada et pour trouver, à latitude et à altitude correspondantes, des termes de rapprochement d'une justesse encore relative, il faut pénétrer à l'intérieur du continent, en Suisse, en Allemagne centrale et en Russie.

La Suède et la Norvège possèdent un climat analogue au nôtre, quoique situés à une énorme différence de latitude, mais ce climat maritime dans presque toute la péninsule scandinave, ne peut être comparé, dans ses causes et sa formation, au climat de l'intérieur québecquois qui reste étranger à l'influence des courants chauds du "gulf stream", aussi bien, d'ailleurs, qu'à l'action très éloignée et très brisée par la barrière des Laurentides labradoriennes, des courants glacés de la mer arctique.

× × ×

Parlant de la Suisse, de son climat d'altitude et des productions qui lui sont propres Elisée Reclus dit très bien :

"A l'étagement des climats sur les pentes des montagnes correspond la diminution graduelle de tout ce qui a vie, plantes, animaux, êtres humains. Presque toute la population de la Suisse s'est groupée dans la plaine, sur les collines basses, et dans le fond des vallées, entre les hautes chaines".

La Chaux-de-Fonds, dans le Jura, est à 1,000 mètres — 3,000 pieds — d'altitude, mais en dépit du climat", Nombre de villages sont à 12 et 1500 mètres d'élévation. Dans le triste val d'Avers "dans ces régions où l'année se compose de 9 mois d'hiver et de 3 mois de froid", on a réussi à grouper des cabanes à 2,400 mètres — environ 6,500 pieds — d'altitude.

On cultive la vigne à 900 mètres d'altitude, au Mont-Rose, les céréales diverses à 1,100 mètres, et le seigle—la plus rustique de toutes — à 1800 et même 2000 mètres, mais ce sont là des exceptions. En règle générale la végétation arrête à 1200 mètres, soit à environ 3,700 pieds d'altitude.

Et Reclus conclut :

"Près de la moitié de la Suisse se rouve donc au-dessus de la zône agricole, mais il s'en faut que toutes les pentes situées plus bas soient cultivables ; forêts, lacs et rochers occupent la plus grande partie du territoire ; les champs proprement dits n'en couvrent qu'un septième environ, et même ils diminuent encore ; remplacés par des prairies. Après la Norvège, la Suisse est la contrée d'Europe où l'agriculture a moins de place. Ses habitants doivent à l'étranger la moitié du pain qu'ils mangent chaque année".

Pourtant la Suisse est une des contrées les plus riches de l'Europe et, par sa position géographique, par la conformation même de son territoire, lacustre et orographique, un des pays les plus importants du monde, quoiqu'il n'en occupe qu'un tout petit coin, à peine perceptible, sur une mappe-monde ordinaire !

Ses montagnes, autrefois, étaient évitées et inspiraient une frayeur invincible aux plus courageux voyageurs. Aujourd'hui, on les recherche de partout, parce qu'est née et que grandit toujours "la passion des montagnes."

"Le nom même de la Suisse évoque dans l'esprit, dit encore Reclus, l'idée de paysages incomparable et toutes les régions de l'Europe sont parsemées de petites "Suisses", ainsi nommées, parce que, dans leurs sites, ou majestueux ou charmants, on revoit quelques traits de l'admirable contrée."

"La Suisse est à beaucoup d'égards l'une des premières parmi les nations civilisées. La géographie doit aider l'histoire à trouver les raisons de cette prééminence."

× × ×

Régions agricoles situées à 3,700 pieds d'altitude ! Culture de la vigne, à 2,800 pieds, dans un pays de climat continental, au centre de l'Europe, sis sous notre latitude ! C'est loin des 1200 à 1500 pieds d'élévation de nos Laurentides, qui ne sont pas même mentionnées comme montagnes dans certains cours de géographie tout à fait modernes et des plus minutieux!

× × ×

M. H. de Parville, le célèbre naturaliste de France, rapporte un fait qui montre le nombre et la diversité des lois da la nature dans la formation des climats et prouve à l'évidence que de nombreuses exceptions existent sur chaque point du globe, qui échappent aux règles générales d'altitude, de latitude, que les géographes s'efforcent de définir et de préciser sans être parvenus, loin de là, à des résultats satisfaisants.

Sous le titre "Températures exceptionnelles", voici ce que ce savant écrit dans le numéro du 10 de mai dernier des "Annales politiques et littéraires"

"Les températures donnent lieu à des surprises. Sait-on, par exemple, que, tout près de nous, dans le Jura, on a vu, plus d'une fois, le mercure geler dans le thermomètre? On relève des températures exceptionnellement basses.

"En Suisse, tandis que les rives des grands lacs jouissent des températures peu différentes de celles de la France du Nord, plusieurs vallées des Alpes, et particulièrement quelques hauts plateaux du Jura, sont soumises à des "minima" thermométriques vraiment extraordinaires.

"M. G. Isely indique la vallée de la Brévine (altitude, 1,100 mètres) dans le canton de Neuchâtel (Jura-Suisse), comme détenant le record du froid pour une bonne partie de l'Europe. Il faut remonter jusqu'en Norvège et en Laponie pour observer une température semblable à celle de cette vallée. En effet, chaque année, le thermomètre descend, en janvier et février, jusqu'à — 30 degrés centigrades et davantage. Au commencement de 1908, on a observé — 33 degrés; en 1905 et 1906, à la fin de décembre — 40o 6. Les thermomètres éclatent sous l'action intensive de cette température polaire.

"Et, ce qui est curieux, c'est que des différences presque fantastiques ont lieu d'un jour à l'autre dans ce pays. Le 31 décembre 1906, le froid oscillait entre — 35 degrés et — 38 degrés; brusquement, sous un souffle de foehn descendu des Alpes, le thermomètre remonta à zéro degré le 1er janvier au matin. Voilà un écart de température de près de 40 degrés en quelques heures.

"Malgré ce régime météorologique peu enviable, M. Isely fait remarquer que la vallée de la Brévine n'est pas un désert; elle est parsemée de nombreux et même de grands villages.

"Ces froids intenses sont connus dans le pays. M. Ch.-Ed. Guillaume, du Bureau International des Poids et Mesures, qui est né dans la région, confirme les chiffres de M. Isely. Les températures sont exceptionnelles sur les plateaux du Jura, dans la vallée de Joux et dans le vallon de la Brévine. C'est une petite Sibérie. Le mercure se congèle dans les nuits froides. Il se produit des sautes de température considérables, par suite du renversement des courants, le courant équatorial ou chaud du foehn s'abaissant et atteignant les sommets. Le "Messager Boiteux" de Neuchâtel, a efefctivement enregistré, le 31 décembre 1906, dans la nuit, la température de —14o, et, dans la journée du 1er janvier 1907, la température de —4o.

Cela montre bien, une fois de plus, que le chaud et le froid nous sont apportés par les courants atmosphériques."

Montréal ce 16 juillet, 1908.

A suivre.

G. A. Vautel

Mlle Yvonne Bélair

Souffrait depuis un an de faiblesse.

L'OVONOL

A l'Extrait d'Huile de Foie de Morue

LUI DONNE DES FORCES.



Mlle Yvonne Bélair, No 172 rue Montcalm, Montréal.

" Ma jeune fille, Yvonne, n'ayant pas d'appétit, ne mangeant presque pas, était très faible. Elle souffrait depuis un an de douleurs dans les reins et dans le dos dues probablement à son âge.

" J'avais entendu parler de l'OVONOL ; je lui en fis prendre une bouteille qui lui apporta beaucoup de soulagement. Son appétit est bon maintenant et ses forces sont bien revenues. Je lui fais continuer l'usage de l'OVONOL parce que je ne doute pas que ce bon tonique rétablira sa santé."

Madame BELAIR,
172 rue Montcalm, Montréal.

Vous pouvez vous procurer l'Ovonol chez tous les marchands de remèdes. Prix $1.00 la bouteille.

Pour toute autre information, s'adresser à la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

BEAU PROJET DE DECORATION

M. FERNAND BABOULENE, ARTISTE-PEINTRE, EXPOSE DANS NOS VITRINES UN TRAVAIL FORT ADMIRE.

Un projet de décoration de l'église St Jean-Baptiste de Montréal, vient de nous faire découvrir un jeune artiste de talent, en la personne de M. Fernand Baboulène, peintre-décorateur d'églises.

M. Baboulène vint en Canada il y a deux ans et depuis ce temps il a été à même d'étudier les goûts et les besoins de notre pays au point de vue de l'art religieux. Il fit des études aux écoles de Paris, mais c'est surtout, nous a-t-il dit, à la savante direction d'un grand maître américain, résidant depuis de longues années en France, qu'il doit le meilleur de son savoir.

Au mois de mars dernier, M. l'abbé M. Auclair, curé de St Jean-Baptiste, chargea M. Baboulène de lui présenter un projet décoré de son église et c'est ce projet aujourd'hui terminé qui nous a permis d'apprécier hautement le beau talent de cet artiste. La décoration est de style Renaissance avec un ensemble harmonieux de couleurs claires, presque gaies. Mais cette dernière tendance



M. Fernand Baboulène, artiste dont on peut voir les jolis travaux, exposés dans nos vitrines.

se trouve nabilement détruite par l'abondance des attributs religieux qui sont distribués dans tous les points de la décoration. Nous avons beaucoup admiré les tableaux du choeur et des transepts et cette jolie vue panoramique de Jérusalem qui décore le pourtour du dôme.

Le projet de décoration de l'église St Jean-Baptiste est exposé dans les vitrines de la "Presse" et nous engageons vivement nos lecteurs à le visiter. Il sera ensuite fixé sur les murs de la nef de l'église à la vue des paroissiens et visiteurs de St Jean-Baptiste.

Disons, pour terminer, que M. Fernand Baboulène est un de ces bons Français qui aiment notre pays et qu'il compte s'y établir définitivement.

GRAVE ACCIDENT A VALLEYFIELD

Valleyfield, 15. — Mercredi matin, le feu s'est déclaré dans l'édifice pour remiser les locomotives — Round House — et l'a complètement détruit.

Plusieurs locomotives, qui n'étaient pas sous pression, furent attachées les unes aux autres et tirées hors de la bâtisse en flammes par une autre machine.

Les pertes sont d'environ $2,000.

A LA RECHERCHE D'AVENTURES

Quatre jeunes Montréalais entreprennent en bicycle le voyage de Montréal à New-York. — L'itinéraire qu'ils suivront.



Les courageux bicyclistes. (De gauche à droite): MM. Georges Demers, Frank Saucisse, Willie Daoust.

Quatre courageux jeunes Montréalais, MM. George Demers, 167 rue Saint-Dominique; Jos. Boucher, 594 rue Sainte-Catherine Est; Frank Saucisse, 994 avenue de l'Hôtel de Ville et Willie Daoust, 32 rue Saint-Justin; partiront, samedi après-midi, à 2 heures à destination de New York. Ils feront le voyage, aller et retour en bicycle, donnant des représentations, dans les principales villes qui se trouveront sur leur passage. M. George Demers, champion des poids légers du Canada à la lutte greco-romaine, lance dès maintenant un défi à tous les lutteurs de sa classe qui voudront se mesurer avec lui, durant ce voyage. M. Willie Daoust, qui a une très belle voix, amusera l'auditoire par des chants variés.

Voici l'itinéraire que suivront nos jeune concitoyens: pour aller: Saint-Hyacinthe, Rouses Point, Albany, Troy et New York. Pour revenir: Boston, Fall River, White River Junction, St Albans, Saint-Jean et Montréal.

Ils nous écriront fréquemment, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de leurs aventures. Ils comptent être absents environ deux mois.

M. Joseph Boucher, qui s'est présenté au dernier moment, pour remplacer l'un des jeunes gens qui ne pouvait partir, n'a pu être photographié en groupe, avec ses compagnons de voyage.

DIRECTION POUR FAIRE LE THE A LA GLACE

Chauffez la théière. Mettez-y une cuillerée à thé de the "Salada" pour chaque deux tasses. Répandez-y de l'eau fraichement bouillie et laissez infuser pendant 6 à 8 minutes. Tirez le liquide sans les feuilles et laissez refroidir. Le Thé à la glace "Salada" est le breuvage le plus délicieux et le plus rafraichissant. Une petite tranche de citron ajoutera à son arôme. A

SOUFFRIT DES ANNEES

Dit que Peruna l'a complètement rétablie.



MRS. CHAS. GROS LOUIS.

MME CH. GROS LOUIS, Indian Lorette, Québec, Can., écrit:

"Je fus des années durant en proie à une maladie que les médecins ne comprenaient pas.

"Un jour, je lus dans le journal quelque chose ayant trait à votre excellent remède, Peruna. M'en étant procuré une bouteille, j'en pris suivant le mode d'emploi. Un changement pour le mieux ne tarda pas à se déclarer.

"Je puis dire que Peruna m'a guérie. Je ne pouvais pas prendre d'autre nourriture que du lait.

"Je serai toujours prête à dire un bon mot en faveur de Peruna. Mes faveurs lui sont toutes acquises.

Il n'y a pas que les femmes de société qui louangent Peruna; les femmes gagnant leur vie de leurs main ne voudraient pas se passer du remède universellement connu du Dr Hartman.

Le docteur l'a prescrit à des milliers et des milliers de femmes chaque année et il ne manque jamais de recevoir une multitude de lettres comme celle ci-haut mentionnée, le remerciant de ses conseils et surtout du bien immense reçu de Peruna. A y

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 18 — La chapelle du Petit Lac Magog, qui sera bénie dans quelques jours portera le nom de Notre-Dame de Liesse.

—Au marché de samedi dernier, le beurre frais se vendait de 22 à 24 cents; les oeufs, 25 cts; les framboises, 15 et 25 cts la boîte; les patates nouvelles, $2.50 le minot.

—On est à placer au milieu de la pelouse du palais de justice, une magnifique fontaine en bronze, surmontée d'un candélabre pour lumières électriques. On doit aussi poser sur les poteaux de l'escalier monumental de l'édifice deux autres électroliers de bronze.

—Le manque de pluie est extrême. La récolte de foin sera moins abondante que l'an dernier.

—Mercredi soir, au Petit Lac Magog, ont eu lieu un feu d'artifice, une illumination et une procession de yachts décorés. Les réjouissances ont été très belles.

—Le retraite chez les soeurs de la Ste Famille vient de se terminer.

—MM. P. Talbot et D. Côté ont été élus commissaires d'écoles pour remplacer MM. J. Biron et O. Lemay à Ascot Corner.

—Cette semaine, M. Dominique Bostonnais, de Sherbrooke-Est, épousait Mlle Albina Demers, institutrice d'Ascot Corner.

—M. James Stowell, de Sutton, a des animaux d'un âge remarquable: un cheval de 26 ans, un chien de 18 ans et un représentant de la race féline de 13 ans.

—MM. Omer Biron, de cette ville, et Arsène Bégin, de Windsor Mills, sont sur la liste des étudiants demandant l'admission à la pratique du notariat.

—MM. J. D. Kennedy, Jos. Gauthier et Denis Gauthier sont revenus d'un voyage en automobile à Montréal et à Trois-Rivières.

—Les Révérendes Mères St Adolphe, supérieure, et Ste Alder, de la Congrégation Notre-Dame, sont allées à Montréal pour l'ouverture de la magnifique maison que ces Dames viennent de construire sur la rue Sherbrooke-Ouest, et que l'on a surnommé: "Le Palais Blanc". C'est dans cette maison qu'aura lieu l'ouverture de l'école nouvelle d'enseignement féminin supérieur, à Montréal.

—Mme Arthur Langlois, de Nashua, N. H., est de passage avec sa fille Rolande, chez M. le Dr Bachand.

—Lundi, à 2 heures, le feu s'est déclaré au "Magog Woolen Mills". Les dommages ne sont pas considérables.

—Le huitième tournoi annuel de la "Dominion of Canada Trap Shooting Association" aura lieu, en cette ville, les 5, 6 et 7 août, prochain, sur le terrain du "Sherbrooke Gun Club". Il y aura toute près de 200 tireurs. Une quinzaine de clubs prendront part à ce tournoi.

—M. l'abbé Bégin, professeur au Séminaire Saint-Charles-Barromée de cette ville, vient de partir pour aller passer ses vacances à Montréal et à Québec.

—M. C. E. Bachand, E.E.D., est de retour de Montréal, pour ses vacances.

—Les travaux aux nouveaux pouvoirs d'eau de la ville, sont poussés vigoureusement.

—La compagnie du téléphone Bell fait poser des réseaux souterrains dans les rues Montréal et de la Court.

Dernièrement, au Conseil de Ville, on a discuté l'opportunité du projet de mettre tous les fils sous terre. Les poteaux disparaîtraient-ils tous?

—Il paraîtrait que le Cercle Dramatique de Sherbrooke, heureux des succès obtenus à Windsor Mills, se préparerait à aller jouer "Le Revenant" à Coaticook.

—M. l'abbé Euclide Hébert, de Danville, était en ville cette semaine.

—MM. les abbés P. J. A. Lefebvre et J. A. Castonguay passeront la majeure partie de leurs vacances au Séminaire Saint-Charles.

—Mme J. D. C. Mignault et sa famille sont allés passer quelques semaines de vacances à la Baie Saint-Paul.

—M. l'abbé Boubier, de Windsor Mills, était ici hier.

—Son Honneur M. le maire Bachand et sa femme; Mme Dr J. D. Bachand et son fils Gaston; M. C. E. Bachand, sont partis pour Peak's Island, M. le docteur L. C. Bachand sera de retour samedi.

—Son Honneur M. le juge Ives et M. T. Stenson passent aussi quelque temps de vacances au même endroit.

—MM. Dorais Panneton, Paul Panneton, Jean et Jacques Panneton passent leurs vacances au Petit Lac Magog en l'absence de leur père et de Mme L. E. Paneton, avocat, qui sont actuellement en voyage en Europe.

LE BETAIL CANADIEN

Londres, 18 — Le premier ministre M. Asquith, au cours d'une entrevue avec les représentants du commerce de viande, qui ont demandé de lever l'embargo sur les animaux vivants importés, a demandé du délai afin de consulter ses collègues.

L'entrevue a été privée, mais les membres de la délégation ont déclaré que dans leur opinion il n'est pas impossible que l'embargo sur le bétail canadien finisse par être levé. D'après la "Westminster Gazette", cependant, le premier-ministre, à l'entrevue d'hier, a refusé d'étudier, dans les circonstances actuelles, la question de lever l'embargo sur le bétail canadien.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR. JOSEPH COMTOIS



Vous guérira infailliblement du

RHUMATISME

Prix de la Bouteille $2.50

Pour vous convaincre de son efficacité, nous vous enverrons, sur réception de 15 centins, un **échantillon** suffisant de ce remède **unique** pour l'essayer. Circulaire gratuite envoyée sur demande.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Consultations à domicile ou par correspondance.

Dr Joseph Comtois, Spécialiste, 1636 Saint-Jacques, Montréal.
Dépôt à Québec: W. Brunet et Cie. A 217—2



UNE HEURE

Avec la machine à laver à coussinet à boules Connor suffira pour faire un lavage qui prendrait une journée sur la planche à laver.

Cette merveilleuse invention rend le jour du lavage joyeux et agréable.

Lavé une pleine cuvette de linge en moins de temps qu'il en faudrait pour laver un seul vêtement sur la planche à laver et cela, presque **sans travail** du tout.

De fait, elle **fonctionne presque seule.** Par dessus tout, elle lave le linge et lui donne une blancheur de neige **sans frottement ou usure.**

Elle lave tout. Les couvertures, les gros rugs aussi facilement que les mouchoirs et les serviettes de table. Il n'y a pas de vapeur et le plancher ne se salit pas.

C'est une invention nouvelle. Le fonctionnement repose sur un principe entièrement nouveau. Lave le linge en forçant l'eau chaude à pénétrer chaque maille et chaque fibre parfaitement. En mettant de côté le frottage à la main qui use et déchire le linge dure deux fois plus longtemps.

La cuvette oscille sur des **coussinets à boule en acier.** Ces boules supportent tout le poids. La plus légère impulsion met la machine en mouvement, vide ou remplie d'eau et de linge. Un petit enfant peut la mettre en mouvement, vide ou remplie. En saisissant la poignée et la faisant osciller sur un côté le ressort trempé enroulé l'arrête et la renvoie de l'autre côté avec un vif mouvement inverse, comme la cuvette oscillé l'autre côté, une oscillation du ressort la ramène. Les oscillations de la cuvettes se font avec très peu de travail de votre part.

L'essoreuse reste en place durant le lavage. Le porte-panier se plie et s'enlève quand il ne sert pas. La cuvette s'enlève facilement du support.

Vous avez **notre garantie**, appuyée sur une expérience de 25 années, dans la fabrication des machines à laver, que cette machine fera le travail plus vite et mieux que toute autre machine qui existe, quel qu'en soit le coût et quoi que dise le marchand à son sujet. Prix, livrée à l'Est de Winnipeg, $10.00.

Si votre marchand de fer ne peut vous en avoir une, écrivez directement.

Agents demandés dans tous les territoires inoccupés.

J. H. CONNOR & SON, manufacturiers, Ottawa.

Agents de l'Ouest, MACKENZIE BROS, 244 rue Princess, Winnipeg, Man. 4,11,18,25

50,000 LIVRES ENVOYÉS GRATUITEMENT PAR POSTE

TRAITANT LES MALADIES DE L'HOMME.



Ce livre contient maintes illustrations et est un vrai trésor pour enfant, pour personnes, âgées que pour jeunes gens, SOUFFRANT D'EXCÈS, perte de vigueur, système nerveux, EMPOISONNEMENT DU SANG; Maladies de la vessie, des reins et de l'estomac.

Il explique la manière de se guérir chez soi, avec succès.

Ce livre est écrit en français.

Adressez-vous au DR. JOS. LISTER & CO.,
22 FIFTH, AVE. F. A. 11 CHICAGO, ILL., U. S. A.
177—s.n

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix, $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la **Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.** 101—n A

UN BON COUP DE FILET

Trois personnages, mis comme des princes, sont arrêtés par les détectives de Québec. Ce sont ce qu'on appelle des " Yeggmen " ou organisateurs de vols.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 18 — Une arrestation sensationnelle a été faite jeudi soir, par les détectives de la cité de Québec sous la direction du chef de police Trudel. Un peu avant sept heures, hier soir, on pouvait voir trois gentlemen se promenant sur la plate-forme de la gare du Pacifique.

Bientôt le train arriva. Trois personnages que l'on aurait pris, à première vue, pour des ducs ou des comtes, tant ils s'étaient bien mis, descendirent de voiture et ils n'avaient pas aussitôt mis pied à terre que nos trois premiers personnages mystérieux, leur donnèrent la main et les prièrent de se rendre avec eux au poste de police. Les trois copains, leur répondirent que leurs chambres étaient réservées au château Frontenac et qu'ils devaient s'y rendre. Ils voulurent même user de force pour se débarrasser des trois amis qui n'étaient ni plus ni moins que trois détectives canadiens sous la direction de M. W. H. Welsh.

La capture de ces individus prouve que rien n'a été épargné pour que la ville de Québec ait un service de police des plus parfaits, et les personnages capturés, hier, seraient de ces individus que l'on appelle en anglais des "Yegg-men". Ils ne volent pas eux-mêmes, mais ils facilitent la tâche à des émissaires. Les poches remplies d'argent, ils logent dans les meilleurs hôtels, font vite connaissance avec des personnes qu'ils conduisent un beau jour, dans un endroit où des serviteurs à leur solde les volent.

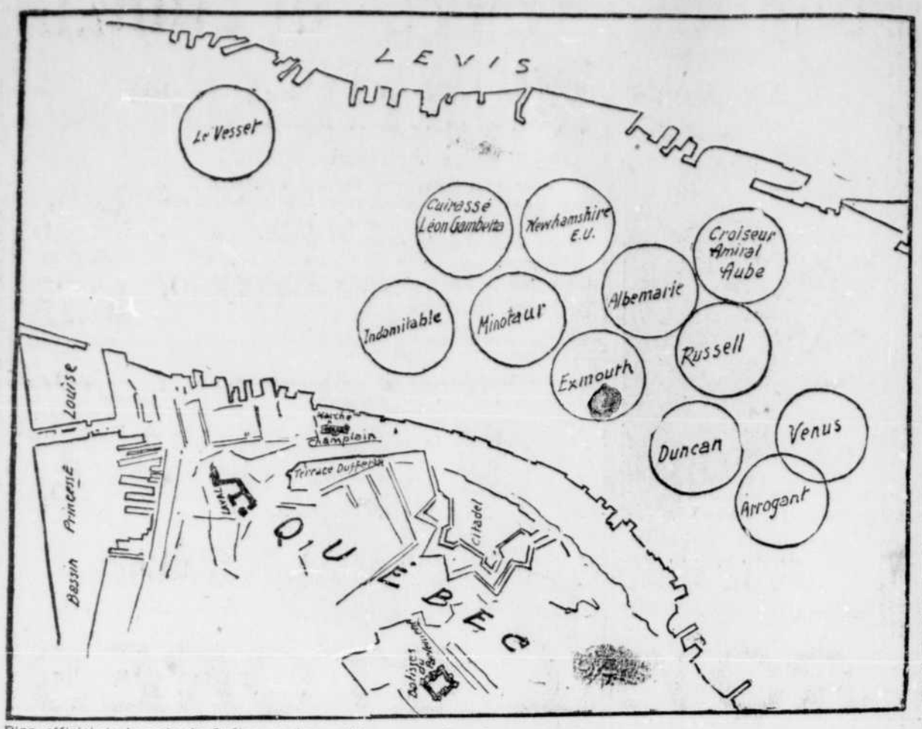
Le premier prisonnier est David McCormick, alias McKay, alias L. E. S. Long. Cet individu a déjà été arrêté au mois de novembre 1903, sur un train du Lake Shore and Michigan Ry, pour avoir dévalisé un passager.

A l'exposition du Pan-Américane, il avait encore été arrêté somme suspect dans plusieurs vois; enfin, grâce à la photographie, fournie par les chefs de police et qui est entre les mains de nos détectives, il a été retracé jusqu'ici.

Il était accompagné de deux autres personnes, qui n'ont pas aussi la conscience claire: William Borrows et Wiliam Bouillon, alias Billy. Ce dernier est un Canadien-Français.

L'arrestation d'un autre de la bande a été accomplie, hier soir. C'est celle de John McCormick alias Walker. Cet individu est ce qu'on appelle un "Jack of all trade". Les individus ont comparu, ce matin, en cour de police et seront écroués dans la prison pour le temps des fêtes, après quoi ils devront quitter la ville.

LES FETES DE QUEBEC



Plan officiel de la rade de Québec et des positions respectives des navires français, anglais et américains, pendant les fêtes de Québec. — Ce plan a été fourni exclusivement à la "Presse" par la commission du port de Québec.

Suite de la page 13

ITINERAIRE DE LA PROCESSION HISTORIQUE, 23 JUILLET 1908

Côte de la Montagne, du Fort, Monument Champlain, Place d'Armes, du Trésor, Buade, de la Fabrique, Avenue Chauveau, Sainte-Anne, Desjardins, Donnacona, Saint-Louis, Avenue Dufferin, d'Youville, Côte Sainte-Geneviève Côte d'Abraham, Saint-Valier, du Pont, des Fossés, Grant, Saint-Joseph, Saint-Vallier, Saint-Ambroise, Avenue Parent et Parc Victoria, où la procession se dispersera.

(Signé) Dr ALP. LESSARD,
Secrétaire-adjoint.

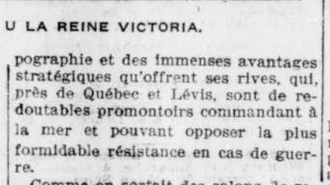
C'est un changement à l'itinéraire déjà fixé. La procession historique passera donc en face des bureaux de la "Presse", à Québec.

LES OFFICIERS FRANCAIS CHEZ LE MAIRE

Québec, 18 — Hier après-midi, le groupe officiel des visiteurs français se rendait à l'Hôtel de Ville de Québec pour faire une courte visite à Son Honneur le maire de la ville.

Vers trois heures une chaloupe à vapeur du croiseur cuirassé "Léon Gambetta" amenait au quai du Roi les distingués marins français, et Baron Jonan, commissaire d'escadre. Ces messieurs furent reçus avec la plus parfaite courtoisie par Son Honneur le maire Garneau, qui leur souhaita la bienvenue, l'hon. M. Adélard Turgeon et l'hon. Alex. Taschereau secondant le maire pour faire les honneurs de la vieille cité de Champlain.

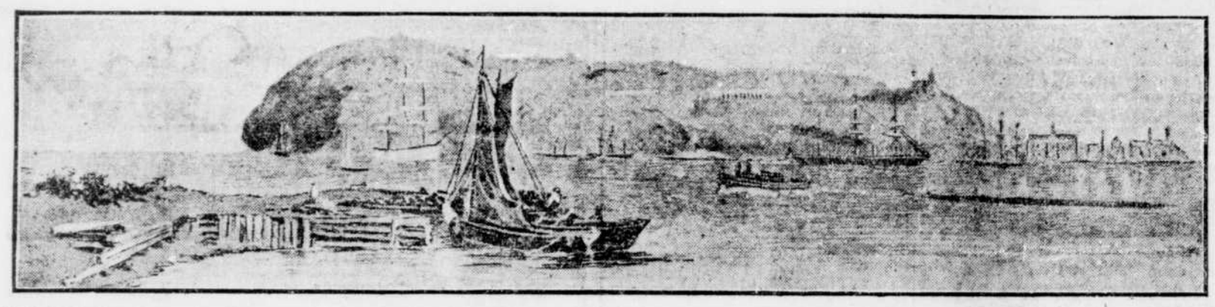
C'était un spectacle magnifique et fort imposant que de voir ces rudes marins au teint hâlé, vêtus comme aux jours de grand gala, portant beau et causant avec abandon des choses de France et des premiers jours de la Nouvelle France d'antan. Ces messieurs se déclarèrent enchantés de cette visite à Québec qui leur permettait de prendre contact avec ces "cousins d'outre-mer".



QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — Le monument Wolfe-Montcalm.

Ces marins qui ont voyagé par tous les pays du monde ne pouvaient, cependant, taire leur admiration pour la beauté du site de la ville, de sa topographie et des immenses avantages stratégiques qu'offrent ses rives, qui, près de Québec et Lévis, sont de redoutables promontoirs commandant à la mer et pouvant opposer la plus formidable résistance en cas de guerre.

Comme on sortait des salons, le représentant de la "Presse" fut assez heureux de cueillir M. Herbette au passage et d'obtenir quelques mots du distingué Français que, familièrement l'on appelle "l'oncle des Canadiens." Le charmant homme a pris des cheveux blancs, mais cela n'implique pas qu'il ait vieilli. Toujours alerte et avec la plus grande bienveillance, il nous communique quelques fugitives impressions; il s'informe avec beaucoup d'intérêt de notre journal, de ses directeurs, dit de bonnes paroles à leur adresse, et s'abandonnant, nous confie toute la joie qu'il éprouve d'être en terre française, de voir tant de beaux symboles gaulois, d'inscriptions heureuses, et surtout de sentir dans l'ambiance de l'air que Québec pardonne beaucoup de l'oubli d'autrefois, puisque l'on accueille avec tant de cordialité les fils de l'ancienne Mère-patrie. Nous prenons congé, "et une partie du groupe retourne au "Léon Gambetta", pendant que le vice-amiral Jaureguiberry et sa suite se rendent chez le Gouverneur-général, puis chez le Lieutenant-gouverneur, sir Louis L. Jetté, présenter leurs hommages.



QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — UN CROQUIS DU VIEUX QUEBEC PAR FEU LA REINE VICTORIA.



LE PREMIER MANOIR DE BEAUPORT, QUARTIERS GENERAUX DE MONTCALM, EN 1759.



LES HAUTEURS D'ABRAHAM

quelques amis. Ils montèrent en landeau et se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville où ils se rendirent immédiatement aux salons du maire. Le groupe se composait du vice-amiral d'Aureguiberry, M. Louis Herbette, Conseiller d'Etat et délégué officiel du gouvernement français; M. de Loynes, consul de France au Canada, le capitaine de vaisseau Clément, chef d'état-major; M. de Luneau, mécanicien inspecteur de l'escadre; Lavenir, capitaine de frégate; M. Fudgier, ingénieur principal; le lieutenant de vaisseau Laforgne, aide-de-camp du vice-amiral Jaureguiberry; le lieutenant de vaisseau Beaudroit, l'aide de camp du vice-amiral Jaureguiberry, le capitaine de vaisseau Hubert, A. R. de La Moricière, aspinant de marine; H. Desfrancs, aspirant de marine, M. François Herbette, fils de M. Louis Herbette, élève de l'école supérieure, Jean Truille, avocat à la cour d'appel de Paris; M. le

LES ETATS-MAJORS

Ottawa, 18 — Les ordres de la milice, publiés aujourd'hui, contiennent la liste des états-majors des principaux corps qui prendront part aux fêtes du troisième centenaire de Québec. Cette liste est la suivante:

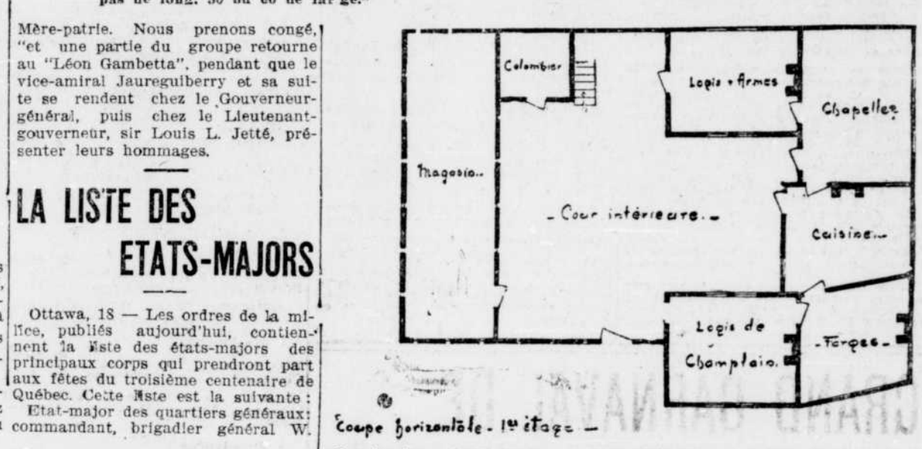
Etat-major des quartiers généraux: commandant, brigadier général W. D. Otter; aides-de-camp, capitaines E. De B. Panet, P.C.A. et D. Young, R.C.D.; lieutenants, L. S. Macoun, 5ème régiment de dragons de la Princesse Louise, et S.-C. S. Kerr, Grenadiers Royaux, officier d'état-major, colonel F. L. Lessard: A. A. G. Major H. A. Panet, D.A.A.G., lieutenant-colonels A. T. Thompson, Carabiniers Haldimand, et O. E. Talbot, 17ème régiment: A.Q.M.G. lieutenant-colonel J. L. Biggar: D.A.Q.M. G., lieut.-colonel J. G. Langlon et major G. A. Dodge: commandant du corps d'artillerie, colonel T. Benson.

Les commandants des différentes brigades sont: brigade de cavalerie, lieutenant-colonel R. E. O. Turner; brigade d'artillerie de campagne, lieut.-cononel J. Davidson; infanterie, 1ère division, major général W. H. Cotton, 1ère brigade, lieutenant-colonel J. W. Little, 2ème brigade, lieutenant-colonel W. C. MacDonald; 3ème brigade, lieutenant-colonel J. Masson; 2ème division, colonel W. D. Gordon; 4ème brigade, lieutenant-colonel J. Hughes; 3ème division, brigadier-général L. Buchan, 5ème brigade; lieutenant-colonel E. B. Ibbottson, 6ème brigade; lieutenant-colonel G. E. A. Jones, 7ème brigade; lieutenant-colonel H. H. MacLean, contingent de l'ouest; lieutenant-colonel J. A. Hall, 5ème régiment.

NOMBREUSES INVITATIONS A LORD ROBERTS

Québec, 18. — Un officier de l'escorte de Lord Roberts nous communique les renseignements suivants. Lord Roberts passera quatre ou cinq semaines au Canada qu'il entend visiter. Des représentants des principales villes du Canada sont ici pour inviter officiellement le vieux soldat à visiter Montréal, Toronto, Ottawa et Niagara.

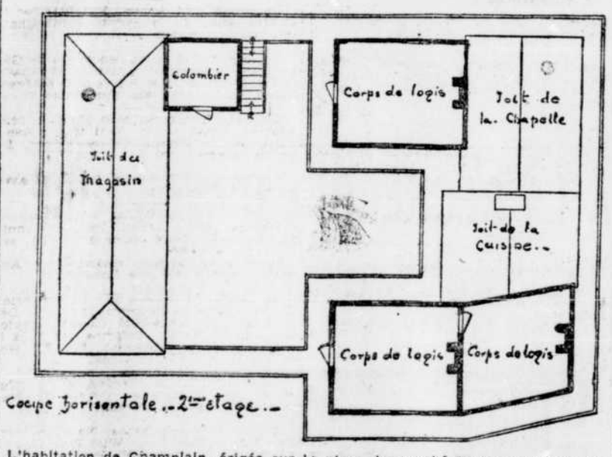
A suivre sur la page 26



HABITATION DE QUEBEC.—A. Le magasin. B. Le Colombier. C. Corps de logis où sont nos armes, et pour loger les ouvriers. D. Autre corps de logis pour les ouvriers. E. Cadran. F. Autre corps de logis, où est la forge, et Artisans logés. G. Galeries tout autour des logements. H. Logis du Sieur de Champlain. I. La porte de l'Habitation, où il y a Pont-Levis. L. Promenoir autour de l'Habitation contenant 10 pieds de large, jusque sur le bord du fossé. M. Fossé tout autour de l'Habitation. N. Plates-formes, en façon de tenuilles pour mettre le Canon. O. Jardin du Sieur de Champlain. P. La Cuisine. Q. Place devant l'Habitation sur le bord de la Rivière. R. La grande Rivière de Sainct Lorens.

Dans ses relations, Champlain lui-même décrivait ainsi l'"Abitation": "Notre logement estait de trois corps de logis à deux estages. Chacun contenait trois toises de long et deux et demi de large. Le magasin six et trois de large, avec une belle cave de six pieds de haut. Tout autour de nos logements le fis faire une galerie par dehors au second estage, qui estait fort commode, avec des fossés de 15 pieds de large et six de profond: et au dehors des fossés, je fis plusieurs pointes d'esperons qui enfermaient une partie du logement, là où nous mismes nos pièces de canon: et devant le bastiment y a une place de quatre toises de large, et six ou sept de long, qui donne sur le bord de la rivière. Autour du logement y a des jardins qui sont très bons, et une place du côté du septentrion (nord) qui a quelque cent ou cent vingt pas de long. 50 ou 60 de large."

Premier étage de l'habitation de Champlain. Toutes les divisions y sont marquées : le magasin, le colombier, l'arsenal, la chapelle, la cuisine, les forges et la cour intérieure. — Architectes : F. X. Berlinguet et H. Laberge ; entrepreneurs : H. Gignac et Cie ; peintres : Marier et Tremblay. — Ping-Pong Studio, Québec.

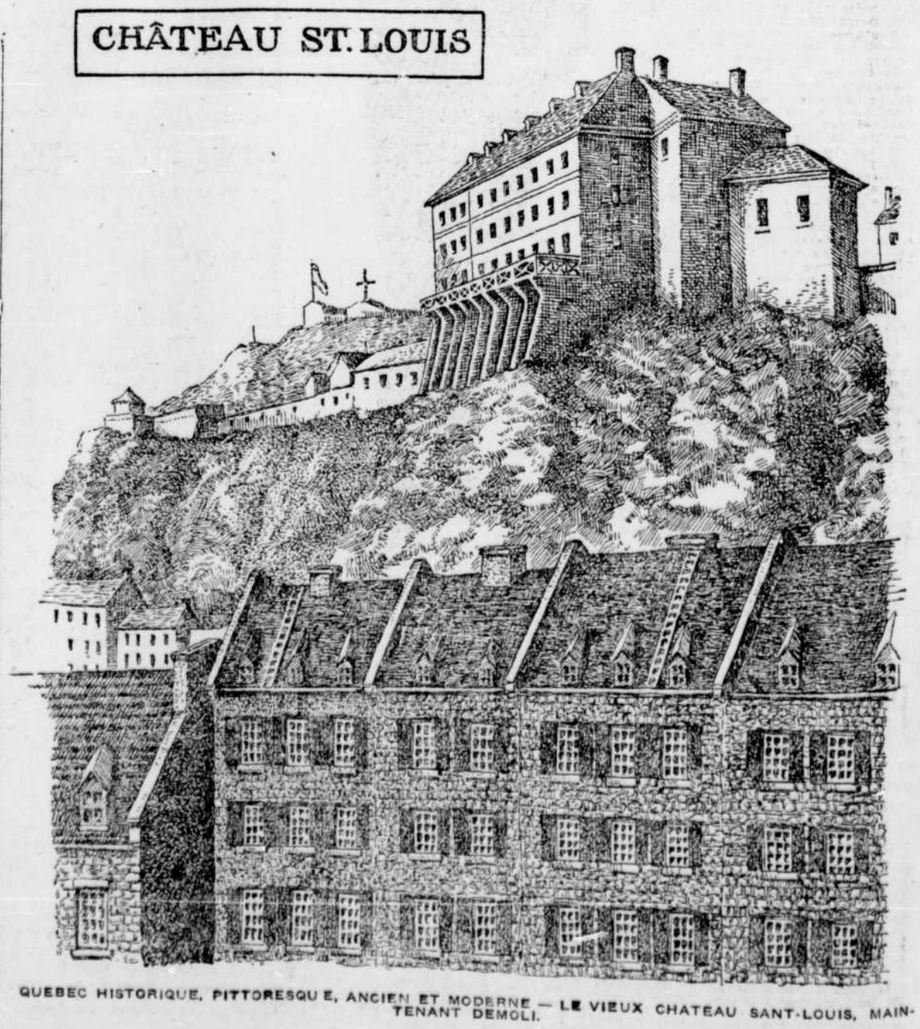


L'habitation de Champlain, érigée sur la place du marché Finlay ; second étage. On y voit le colombier, trois corps de logis, les toits du magasin, de la cuisine et de la chapelle. — Ping-Pong Studio, Québec.

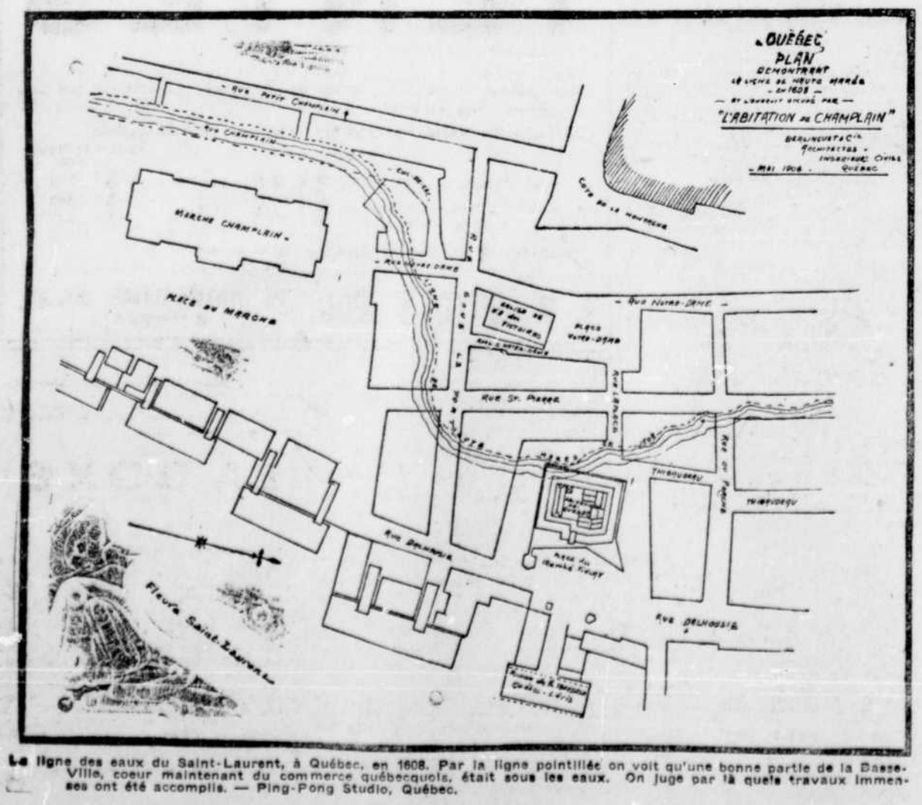


QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — L'Anse au Foulon, où Wolfe opéra son débarquement en 1759.

CHÂTEAU ST. LOUIS



QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — LE VIEUX CHATEAU SANT-LOUIS, MAINTENANT DEMOLI.



La ligne des eaux du Saint-Laurent, à Québec, en 1608. Par la ligne pointillée on voit qu'une bonne partie de la Basse-Ville, coeur maintenant du commerce québecquois, était sous les eaux. On juge par là quels travaux immenses ont été accomplis. — Ping-Pong Studio, Québec.

LE JOUR DE LA REVANCHE

Le National se propose d'écraser le Toronto. — Les joutes pour la coupe Minto.—Cornwall à Québec.

LA CROSSE

C'est cet après-midi que le National doit prendre sa revanche de la défaite qu'il a subie il y a une semaine à Rosedale. Il est certain que notre club jouera aujourd'hui une de ses meilleures parties de la saison. Toute la semaine nos hommes se sont entraînés systématiquement, en vue de leur second match avec l'équipe de Jimmy Murphy. Non seulement le National veut une revanche, mais il la veut bonne et il ne serait pas étonnant que les visiteurs s'en retournassent à Toronto écrasés par l'un des scores les plus élevés de cette saison. Le public a droit à une satisfaction de ce genre, et le National est disposé à la lui donner.

Après cette partie, notre club sera quinze jours sans jouer de partie de ligue, sa prochaine joute étant avec les Shamrocks, le 1er août, à Maisonneuve.

Cet après-midi, les Capitals rencontreront les Tecumsehs à Toronto.

LES JOUTES POUR LA COUPE MINTO

La première partie entre les Shamrocks et les New Westminster pour la coupe Minto, aura lieu mardi après-midi, au Mile-End. Il y a toute apparence qu'en dépit des vigoureuses protestations d'un grand nombre de membres de l'association Shamrock, Muir et Nolan, du Montréal, figureront sur les rangs des Irlandais, lorsqu'ils s'aligneront contre les champions de la Colombie Anglaise. Cette manière d'agir est vivement blâmée par tous ceux qui ont à coeur les intérêts du vrai sport. Comme l'ont fait remarquer plusieurs amis des Shamrocks, le fait d'aller chercher des étrangers dans une circonstance comme celle-ci est bien propre à démoraliser les joueurs intermédiaires, et à leur enlever tout enthousiasme.

On peut se demander s'il n'aurait pas été facile de trouver chez les Shamrocks de meilleurs hommes que ceux que l'on va chercher en dehors.

Joe Lally et le Dr Irvine ont été choisis comme arbitres pour la série de joutes pour la coupe. Celles-ci commenceront à 4 heures.

Il y a toute apparence que la seconde partie aura lieu au terrain de la M. A. A. A.

LA JOUTE CORNWALL-QUEBEC

Du correspondant régulier de la "Presse".

Québec, 18 — Pour la première fois depuis neuf ans le public aura le plaisir de voir le club Cornwall à l'oeuvre, à la Q. A. A. A., cet après-midi. L'équipe des visiteurs sera composée des douze hommes dont les noms suivent : Lalonde, Burns, Cameron, F. Degan, Whittle, Degray, Fid Cummings, Donald Smith, Frank Cummings, R. Degan, C. Degan et Phalen.

Comme on le voit, Donald Smith, dernièrement revenu d'Hamilton, remplacera McMillan dans le club Cornwall en cette circonstance.

Les joueurs québecquois seront : P. Moran, A. Kennedy, A. DeBeaumont, J. Doyle, J. Power, O. Walsh, J. Malone, J. McCormick, F. Dnan, F. Webster, M. Murphy, D. Power.

La joute est annoncée pour 3 heures cette après-midi.

Le club de crosse Canada voudrait jouer dimanche à 2 h. 30 avec les Royal de Longueuil, sur le terrain à l'angle des rues Ontario et Préfontaine.

AUX JEUX OLYMPIQUES

La blessure de l'indien Longboat est insignifiante.

Londres, 18. — Un des principaux numéros du programme d'hier, aux Jeux Olympiques, a été l'épreuve finale de la marche de 10 milles. Dans cette épreuve, G. E. Larner, du Royaume Uni, brisa le record en parcourant 9 milles en 1 heure, 7 minutes et 37 4-5 secondes, et 10 milles en 1 heures, 15 minutes 57 1-5 secondes. Ce dernier record est près de deux minutes de mieux que l'ancien record amateur pour cette distance. E. J. Webb, du Royaume Uni, qui se classa deuxième, abaissa l'ancien record par 7 secondes. Les autres concurrents furent déclassés. Spencer, du Royaume Uni, finit troisième.

L'Angleterre a ainsi mis une autre glorieuse victoire à son crédit.

Dans la première épreuve des 3,200 mètres steeplechase, E. P. Carr, de la Xavier A. A., qui courait en seconde place, fit une chute au dernier tour, et se retira. L'épreuve fut gagnée par Russel, du Royaume Uni, qui seul, se qualifia pour la finale.

Robertson, du Royaume Uni, se classa bon premier dans la quatrième épreuve. Temps, 11.10. G. A. Dull, de l'université du Michigan, arriva deuxième, mais ne put se qualifier pour la finale.

La première section de la deuxième épreuve des plongeons de fantaisie résulta en une victoire pour Heherens, Allemand, qui se classa premier avec 83 points. Walz, Allemand, arriva deuxième.

Dans la deuxième section de cette épreuve, George W. Gralzzik, de la Chicago A. A. remporta la victoire avec 85.5 points. Zurner, Allemand, se classa deuxième, et Nicolai, Alemandè troisième.

La deuxième épreuve des 100 mètres à la nage, fut prise par Schiff, Autrichien, en 1.11 4-5. Julin, Suédois, gagna la quatrième épreuve en 1.12.

La quatrième épreuve des 5,000 mètres à bicyclette, fut remportée par Grackenstein, de Hollande, en 8.42 4-5. G. G. Cameron, Américain, arriva deuxième, mais ne put se qualifier pour l'épreuve finale.

Le Royaume Uni a gagné la course à bicyclette de trois tours, pour équipes, ayant défait l'Allemagne dans l'épreuve finale.

Le concours de gymnastique pour équipes, a été gagnée par la Suède, avec 428 points. La Norvège s'est classée deuxième, avec 425, et la Finlande, troisième, avec 405.

E. V. Lemming, Suédois, qui avait triomphé jeudi dans le lancement du javelot, a remporté hier une nouvelle victoire dans le concours pour lancer cette arme en la tenant par le milieu. Il a envoyé son javelot à 179 pieds, 10½ pouces. Halz, Norvégien, s'est classé deuxième, et Nillson, Suédois, troisième.

W. Hodd, du Royaume Uni, a gagné une épreuve pour tirer de l'arc, obtenant 423 points.

Un télégramme reçu d'Irlande à Londres, annonce que la blessure de Tom Longboat est très légère. L'Indien glissa et se blessa au genou et au bras, mais il put continuer la course à laquelle il prenait part, faisant 14 milles en 75 minutes.

GRAND CARNAVAL DE SPORT A QUEBEC

Les maîtres de la lutte et de laboxe se rencontreront la semaine prochaine dans la vieille cité de Champlain. — Série de séance athlétiques à la salle des Variétés.

ATHLETISME

Un syndicat de sportsmen ayant à sa tête E. W. Hanks est à organiser pour la semaine commençant lundi, le 20 juillet, l'une des plus belles séries de séances athlétiques jamais vues au pays. Elles se composeront principalement de luttes et d'exhibitions de boxe par les meilleurs hommes dans ces deux branches de sport. Ces tournois auront lieu dans la vieille cité de Champlain à l'occasion des fêtes du Tricentenaire. La salle des Variétés, rue Notre-Dame des Anges, St Roch, la plus vaste de Québec, a été choisi pour être le théâtre de ces démonstrations de la force physique. Les séances se succéderont chaque soir de la semaine et comprendront de sept à huit numéros d'un mérite exceptionnel. M. Joseph E. Croteau, d'Augusta, Maine, l'un des promoteurs de l'entreprise que nous avons vu hier, nous a déclaré que le syndicat s'est assuré pour cette occasion les services de lutteurs et de boxeurs renommés, tels que Eugène Tremblay, champion de l'Amérique dans la classe des lutteurs poids légers, Harry Lewis, champion du monde dans la classe des pugilistes de 145 livres, Arthur Côté, boxeur de Berlin, N. H., Kid Dufresne, de Lewiston, Me., Billy Allen, d'Ottawa; Alp. Lynch, de Québec; Tom Sullivan, Dick Russel, etc. Ce dernier se battra avec Lewis, et Arthur Côté se mesurera avec le vainqueur.

Arthur Brière et Billy Weller, tous deux de cette ville, sont aussi au nombre des artistes engagés.

L'un des plus "gros" numéros du programme sera sans contredit le fameux Horace Barré, ancien partenaire de Louis Cyr, qui donnera chaque soir une exhibition de tours de force.

Comme on peut le constater par cette énumération, Québec vera la semaine prochaine les meilleurs athlètes qu'il soit possible de trouver au pays, dans le domaine de la lutte, de la boxe et des poids et haltères.

Tremblay luttera mercredi soir. Les soirées commenceront à 8 heures et se termineront à 11. Toutes les mesures seront prises pour assurer l'ordre le plus complet sur la scène et dans la salle. Il n'y a aucun doute que les luttes et les exhibitions de boxe qui seront données aux Variétés seront toute une révélation pour le public de Québec et les visiteurs.



Horace Barré, l'un des athlètes inscrits au grand carnaval de sport de Québec.—Photo. J. A. Dumas, 400 rue St Denis.

PARC DELORIMIER

LES COUESES D'HIER FORCEMENT REMISES PAR LA PLUIE. — QUATRE BONS NUMEROS POUR CET APRES-MIDI, PARMI LESQUELS LE MATCH POUR $1,000, ENTRE LITTLE SANDY ET GRACIE POINTER.

La pluie d'hier a forcément interrompu les superbes courses commencées mardi, au parc Delorimier. Le public cependant ne fera que gagner à ce contre-temps, car les courses de vendredi ont été remises à aujourd'hui. Le programme pour cet après-midi comprendra donc quatre bons numéros, savoir :

Classe 2.19, amble, Bourse $400.
Classe 2.20, trot, Bourse $400.
Classe ouverte, Bourse $500.
Match pour $1,000, entre Little Sandy, H. Williams, Pembrooke, et Gracie Pointer, P. Bourke, North Bay.

Les courses commenceront à 1 heure précise.

COURSES A ST HYACINTHE

La direction du club de courses de St Hyacinthe prépare un intéressant programme pour les 4 et 5 août prochain, au rond Laframboise. C'est l'intention des promoteurs d'éclipser tout ce qui a jamais été donné à St Hyacinthe en fait de sport hippique.

BELLE PECHE

M. Paul Desjardins, de l'Aigion, a pris jeudi, un esturgeon de 57 livres, en face de Lachine. L'énorme poisson a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu.

UN ATHLETE CANADIEN-FRANCAIS

M. Alphonse Marineau, 2ème prix de la course du 14 juillet.

Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à nos lecteurs un coureur de grand mérite qui représente avec gloire le drapeau du National. Nous avons dit le nom de M. Alphonse Marineau, arrivé deuxième dans la grande course de route du 14 juillet, au Parc du Bout de l'Ile, et a gagné la magnifique coupe donnée par M. Wilfrid Corbeil, propriétaire du Grand-Hôtel, rue Saint-Jacques. Il est aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans. On voit qu'on peut faire du sport à tout âge et qu'on peut même commencer son entrainement après vingt-cinq ans. M. Marineau a commencé la course à pied lors de l'épreuve du "Herald" l'an dernier. Sans connaissance de ce qu'est l'entrainement de fond, il arriva quand même trentième au milieu d'un groupe de cent soixante-huit concurrents. Le 23 mai dernier, dans la course de trois milles, organisée lors du tournoi athlétique de la Ligue des Coureurs à Pied du District de Montréal, (Montreal District Harrier League), Marineau arriva deuxième, dernière Robillard, du National.

Le 14 juillet, Marineau devait étonner tous ses amis et surtout ses adversaires. Coté peut-être à vingt contre un, il n'était pas considéré capable de finir même dans les vingt premiers. Aussi ce fut une agréable surprise de le voir arriver bon deuxième en 41 minutes, ayant parcouru les sept milles un cinquième à raison de 5 minutes 40 secondes au mille à peu près. Royal avait fait quarante minutes juste pour la distance. La performance de Marineau est remarquable à plus d'un point de vue. Elle dément l'impossibilité de l'athlétisme à certain âge et démontre qu'un entrainement raisonné vaut mieux que la fougue et les aptitudes excellentes laissées à leur seule inexpérience.

Marineau est commis mercier chez M. Lahaie, rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde. On a pu voir, dans les vitrines de l'établissement le superbe trophée gagné par Marineau. Ce n'est assurément pas le dernier.



M. Alphonse Marineau, du National, qui a gagné le deuxième prix de la course du 14 juillet, au Bout de l'Ile.

Le club St Denis II a défait le St Hubert par 15 à 4. Le point saillant de la joute fut les trois home runs du catcher Rousselle.

Score par innings :

	R.	H.	E.
St Denis II. . . . .22030422x—	15	8	3
St Hubert. . . . .220000000—	4	3	6

Umpire, Paul Roy.

BASEBALL

LIGUE DE L'EST

A Buffalo — La joute Montréal-Buffalo a été remise Pluie.

A Rochester — La partie Toronto-Rochester a été remise. Pluie.

A Providence :

	R.	H.	E.
Newark. . . . .010010000—	2	4	3
Providence. . . . .000100030—	4	5	2

Batteries — Frill et Stanage ; Frock et Peterson.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Baltimore. . . . .100000110—	3	10	1
Jersey City. . . .000000001—	1	7	0

Batteries — Dessau et Byers ; Moore et Fitzgerald.

LIGUE AMERICAINE

A Boston :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . .210000000—	3	5	3
Boston . . . . .00111001x—	4	10	2

Batteries — White et W. Sullivan ; Cicotte, Arrellanes et Criger. Umpires, Sheridan et Connolly.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington . . . .001000000—	1	9	0
Cleveland . . . . .03000000—	3	8	1

Batteries — Falkenberg, Johnson et Warner ; Joss et N. Clarke, Umpire, Egan.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Détroit . . . . . .421601520—21	25	3	
Philadelphie . . . .100000100—	2	9	6

Batteries — Suggs, Summers, Thomas, Payne et Schmidt ; Maxwell, Schmidz, Ackers et Schreck. Umipre O'Loughlin.

A New York :

	R.	H.	E.
Saint-Louis . . . .020000100—	3	8	1
New York . . . . .000005000—	5	10	1

Batteries — Dineen, Powell et Spencer ; Manning, Orth et Blair. Umpires, Hurst et Evans.

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . .00001000x—	1	7	0
New York . . . . .000000000—	0	6	1

Batteries — Brown et Moran ; Mathewson et Bresnahan. Umpires, Oday et Johnstone.

A Pittsburg :

	R.	H.	E.
Pittsburg . . . . .0000000—	0	5	3
Boston . . . . . .0010003—	4	6	0

Batteries — Camnitz et Gibson ; McCarthy et Graham. Umpires, Rigler et Rudderham.

A St Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis . . . .0000000000—	0	4	1
Philadelphie . . . .000102000—	3	5	0

Batteries — Sallee, Raymond et Bliss; Ritchie et Doern. Umpire, Emslie.

A Cincinnati :

	R.	H.	E.
Cincinnati . . . . .01010000x—	2	7	2
Brooklyn . . . . .000000000—	0	2	1

Batteries — Coakley et Snell, Bell et Ritter. Umpire, Klem.

LE MONTREAL RESERVE VICTORIEUX

Le Montreal Reserve a triomphé dimanche du Royal, de Sorel, par 7 à 4, devant une foule nombreuse. Score :

MONTREAL RESERVE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Kearney, s.s. . .	5	0	1	2	2	0
Guerin, 2b. . . .	5	1	1	1	2	0
Nightingale, c.f. .	4	1	1	1	0	0
Vandette, 3b. . .	4	4	1	3	2	0
Calahan, c. . . .	4	0	1	8	2	0
Foster, 1b. . . .	5	0	1	9	0	0
Briggs, l.f. . . .	5	1	1	3	1	0
Leroux, r.f. . . .	4	0	2	0	0	0
Perry, p.	3	0	2	0	2	0
Total.	39	7	11	27	11	0

ROYAL DE SOREL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Blette, 2b. . . .	5	1	1	3	2	0
Godin, 3b et p. . .	5	1	1	2	2	0
Davignon, s.s. . .	4	1	2	0	5	1
Dubois, p. et c. . .	4	1	1	4	1	0
Beaudrault, 1b. . .	4	0	3	10	0	2
Latraverse, l.f. . .	4	0	0	0	0	2
Paradis, c.	5	0	0	7	4	0
Clermont, r.f. . .	4	0	0	0	0	0
Péloquin, c.f. . .	4	0	0	1	0	0
Total.	37	4	8	27	14	5

Score par innings :

	R.	H.	E.
Montréal Rés. . .211000201—	7	11	0
Royal de Sorel. . .001010200—	4	8	5

Sommaire — Points mérités, Montréal Réserve, 6 ; Hoyal, 4. Coups pour 2 buts, Perry, Davignon, Leroux, Beaudrault. Sacrifice hits, Dubois. Laissés sur les buts, Montréal Réserve, 8 ; Royal de Sorel, 6. Buts volés, Kearney 2, Dubois, Briggs, Nightingale, Paradis, Vandette, Davignon, Guerin. Struck out, Perry, 6 ; Dubois, 4 ; Godin, 3. Double jeu, Briggs az Foster. Buts sur 4 balles, Perry, 3 ; Dubois, 3 ; Godin, 1. Innings par Dubois, 7 ; par Godin, 2. Hits sur les bales de Dubois, 9 ; sur celles de Godin, 2. Temps, 2.15. Umpire, M. Aumond. Scorer, M. T. Kearney. Assistance, 1,149.

PROCHAINES PARTIES

A SOREL

Sorel verra demain les Mascottes à l'oeuvre, avec le Royal, de l'endroit. L'équipe de Billy Innes partira à 8 heures 30 du quai Alexandra.

A LONGUEUIL

Grande joute dimanche, à Longueuil, entre les Stars et le Baimoral.

A SAINT-LAURENT

Le Bordeaux ira dimanche à Saint-Laurent et se mesurera avec le club de l'endroit, sur le terrain du collège.

VOLTIGEUR vs CERCLE PAROISSIAL

C'est dimanche que ces deux clubs en viendront aux prises. La partie aura lieu au parc Mascotte et commencera à 2.30 heures. On nous promet une bonne partie, car ce sont deux clubs à peu près d'égale force.

Le Rugby, ancien Old Chum, accepte le défi du Red Star, pour dimanche. Il aimerait recevoir une réponse du Grand Tronc.

Le Chénier II et le Laviolette de Verdun joueront ensemble dimanche, à 1 heure 30, en haut de la rue Davidson.

Le Voltigeur recevra demain la visite du Cherrier. Les amis sont invités.

Le Saint-Georages ira dimanche à Bordeaux, rencontrer la deuxième équipe du club de l'endroit.

Le Turcot, de Farnham, jouera dimanche avec le Bell.

Le Montréal Amateur se mesurera dimanche sur son terrain, avec le Carillon Indépendant. Pour toutes informations s'adresser à A. Doucet, 202 avenue Dumont.

Le Jeune Florence accepte le défi du Western pour dimanche, à 2 heures 30, sur le terrain du collège Saint-Laurent.

Le Sainte-Elisabeth Réserve se rendra dimanche à la Côte des Neiges, pour se rencontrer avec le club de l'endroit.

Le Saint-Paul jouera demain avec le Châteauguay de la Pointe Saint-Charles, pour un enjeu.

Le Merry Widow ira rencontrer le Gilbert de Cartierville, dimanche prochain. Cette partie promet d'être très intéressante, vu la force des deux clubs.

Le Saint-Louis du Mile-End ira rencontrer dimanche le Nation Indépendant, sur le terrain de ce dernier. La partie commencera à 2 heures.

Le Turcot Ind. jouera dimanche avec le Sainte-Elisabeth.

DEFIS

Bivouac aux Carillon Ind., Britannia et l'Etoile du Nord, pour dimanche, sur la ferme Fletcher.

Pour informations, s'adresser à Augustin Groulx 597 rue Coloniale.

St Louis du Mile-End aux Impérial, Trilby, Balmoral Réserve, Turcot II, Delorimier Ind., Mansfield, Canada, Laviolette, de St Henri. Informations chez le capitaine Adrien Brazeau, No 1333 Hôtel de Ville, Ville St Louis.

Laviolette II, de Verdun, au St Eugène, pour dimanche, terrain du premier. Rép. par la "Presse."

Turcot Ind., aux jeunes National, Prémo, Montagnard Ind., Wild Rose II, Davidson du boulevard St Paul, et A tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 16 ans. Inf. E. Papineau, 131 rue Notre-Dame, village Turcot.

Le jeune Canadien Ind. rencontrera samedi, à 2 heures, les jeunes Tempérants. Il aimerait à jouer dimanche, à 2 heures, avec le jeune Vilger, au Parc Lafontaine. Inf. H. Lavoie, 29 rue Brébeuf.

National, de St Jean au Royal, pour un enjeu, et à tous les clubs de 17 à 18 ans, Chambly préféré. Inf. Jacob Lanclault, St Jean, P. Q.

Jacques-Cartier II aux jeunes Napoléon et Napoléons II, sur le champ de Mars. Inf. Georges Normand, 47B Ste Elisabeth.

St Paul au Carlton pour le 20 juillet. Inf. A. Cayer, 13 rue Sainte-Cunégonde.

Balmoral III aux jeunes St Georges, jeune Canadien d'Hochelaga, jeune Canadien de Ste Cunégonde, Jacques-Cartier, Marie-Anne II. Inf. F. Rhault, 202 rue Fullum.

Ste Elisabeth Reserve aux St Jean, St Eustache, St Jérôme, St Rémi. Inf. P. J. Kearney, 2243 rue St Jacques.

Ville-Marie aux Laviolette, de Verdun, Laviolette, du boulevard St Paul, St Viateur, jeune Napoléon, jeune Blue Bell. Inf. H. Caton, 288 rue Delisle.

Jeune Canadien au Balmoral III, pour le 24. Inf. A. Pélanger, 83 rue Désery.

St Maurice, à tout club de 11 ans. Inf. Jos. Labelle, 1427 St André.

St Edouard aux Laviolette, Amherst, Windsor, Bordeaux II, Cartierville Boy, Ste Brigide, International, et à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans. Inf. Paul Morin, No 814 rue St André, entre 7 et 8 p. m.

Le club de base-ball Royal lance un défi à tous les clubs de la Province, de préférence aux Bronsburgh, Lévis, Thetford Mines et Mégantic. Pour informations, s'adresser au nouveau gérant, Jos. Piché, 1332 Lafontaine Est.

Nous recevons la communication suivante :

A M. le Rédacteur du Sport, la "Presse".

Les clubs de baseball Royal et Harmonie se sont rencontrés dimanche, le 12 du courant, au parc Mascotte, dans une joute de baseball très intéressante jusqu'à la sixième inning, alors que le score était de 5 à 5 en faveur des Harmonie. G. Faucher, du Royal, fit alors un "clean home run", étant le premier homme au bâton. Les Harmonie voyant que les choses allaient tourner contre eux, se mirent à "kicker" sur la décision de l'umpire. Celui-ci leur donna le temps réglementaire pour continuer la partie et sur leur refus, donna la victoire au Royal. Cette décision de l'umpire, qui a agi impartialement durant toute la partie, a été approuvée par les 1,200 personnes présentes à cette joute.

ECLATANTE VICTOIRE DU SWASTIKA IND.

Le Swastika Ind., nouvellement formé de joueurs de pas plus de 13 ans, a remporté une éclatante victoire sur le club Victoria Ind., dans une partie des plus contestées. Pendant presque toute la partie les Swastika eurent l'avantage et vers la huitième inning, ils faillirent perdre.

Les points saillants de la joute furent le jeu effectif du pitcher L. Glackmeyer et le home run de E. Duckett. En un mot tous ces petits joueurs firent merveille.

Noms des vainqueurs — H. E. Raymond c., C. Glackmeyer p., E. Laurier 1b., A. Lachance 2b., J. Barsalou 3b., R. Marier r.f., J. Dupuic c.f., A. Glackmeyer l.f., E. Duckett s.s.

Score :

Swastika. . . . . .232245038—27	
Victoria. . . . . .003021647—23	

Batteries — Glackmeyer et Raymond ; Lefebvre et Beauchamp.

Le Swastika désirerait jouer la semaine prochaine avec des clubs de pas plus de 13 ans, particulièrement avec le Victoria, l'Arlington, le Jeune Napoléon. Pour informations s'adresser chez E. Raymond, capitaine, 691 Saint-André.

Alors que le score était de 9 à 9 et que le Mansfield avaient 3 hommes sur les buts et pas un seul de retiré, le fameux club Amherst voyant la partie perdue pour lui, refusa de continuer à jouer à la suite d'une décision de l'arbitre à la dixième inning. Celui-ci accorda la victoire aux Mansfield par un score de 9 à 0. Le club Mansfield est prêt à reprendre la partie, pourvu que les joueurs soient les mêmes et pour un enjeu de $5.00. Si le club Amherst aime à prendre sa revanche, il n'a qu'à s'adresser au capitaine J. Douesnard, No 204 rue Guy, entre 7 et 8 heures.

Score par innings :

	R.	H.	E.
Mansfield. . . . .0131110120—	9	13	6
Amherst. . . . .00102003?—	9	8	4

Le Mansfield lance un défi aux Mont-Royal, Atwater, Britannia.

Le Mansfield jouera dimanche avec le Royal Canadien de Saint-Henri.

L'heureux gagnant de la tombola est le No 455 ; il pourra réclamer sa prime en s'adressant chez J. Douesnard, entre 7 et 8 heures, 204 rue Guy.

Jeune St Pierre aux jeunes Maisonneuve, Demontigny, Verdun, Ste Elisabeth, Viger. Il accepte le défi lancé par le jeune Stanislas, pour samedi après-midi, à 2½ heures, sur le terrain des St Pierre, coin Sherbrooke et Panet. Pour toutes informations, s'adresser à U. Vézina, 701 rue Panet.

AUX CLUBS SHAMROCKS

A. Laporce, représentant du club de baseball Rivière du Loup, almerait à rencontrer le club Shamrock est le même club qui, il y a près de 2 ans battit le Rivière du Loup, et remporta le titre de champion. Il désirerait savoir le nom du présent gérant, et est prêt à accepter tout défi, soit de l'ancien ou du nouveau Shamrock, et cela pour un enjeu de $15 ou plus.

Voici les conditions : 15 passages et 15 repas, ou 15 pour cent des recettes au gagnant ; 25 pour cent des recettes au perdant.

Espérant recevoir quelques informations par vole de la "Presse," ou au Turkish Bath Hotel.

Les jeunes Tempérants ont battu le Celtic par 14 à 8.

PARTIES JOUEES

Turcot, de Farnham, 12 ; Arcola, de Farnham, 6.

Jeune Florence, 13 ; Virtue Road, 8.

St Paul, 15 ; Atwater, 7.

Ville-Marie, de Ste Cunégonde, 9; Jockey, 6.

St Maurice, — ancien St Georges, — 22 ; Jeune Royal, 19.

Jeune Napoléon, 21 ; Jeune Chambord, 10.

Le club de baseball St Denis II a défait le club Napoléon II par un score de 7 à 1. Noms des joueurs : c., Rousselle; p., Duprè ; 1b, Pigeon ; 2b, Gravel ; s.s., Peletier ; 3b, Vermette ; r.f., Clément ; c.f., Benoit.

Score par inning :

	F.	H.	E.
St Denis II. . . . .420000001—	7	2	2
Napoléon II. . . . .100000000—	1	1	2

Umpire, Duprè.

Le Jeune Saint-Vincent jouera dimanche, à 1 heure, au parc Mascotte, avec le Northmount de la Côte des Neiges.

AU PARC ELECTRIQUE

A la fête de cet après-midi, au Parc Electrique, Sault au Récollet, il y aura joute de baseball entre les clubs Amherst et Emerald.

Dimanche, il y aura joute de crosse au même endroit, entre le St Pierre et l'Aigion, de Lachine.

LA BOXE

SEANCE DE BOXE.

La première séance de sport donné par M. J. B. Chartrand à sa nouvelle salle, 1269 rue Notre-Dame Ouest, a obtenu tout le succès qu'il pouvait espérer. M. Chartrand a déjà fait ses preuves, et le public sait qu'il peut compter sur ce sportsman pour lui fournir les meilleures exhibitions de lutte et de boxe qu'il peut désirer. La deuxième séance aura lieu ce soir. La principale attraction sera une nouvelle rencontre entre Ernest Robidoux et Georges Benoit qui ont fait partie nulle de 10 assauts vendredi dernier, obtenant chacun 27 points. On peut s'attendre à une superbe exhibition de l'art du pugilat pour ce soir.

A suivre sur la page 19

GRANDE VENTE SPECIALE

De Vestes d'Eté pour Hommes -- (pas des jobs, du stock régulier).



CHAPEAUX de Paille et Panamas, réduits à . . 33 %

Qualités de $2.00 et $2.50, pour $1.25

Qualités de $1.50, pour . 90c

200 douzaines de chemises de "négligé" pour hommes. Valant $1.25, pour . . . 75c

CETTE VENTE NE DURERA QUE QUELQUES SEMAINES.

ROYAL STORES

508, 342, 261 RUE STE CATHERINE OUEST,
627, 271 RUE STE CATHERINE EST,
225 RUE McGILL.

2 dans 1

CIRAGE A CHAUSSURES

est une augmentation de stock bienvenue de tout épicier.

C'est le meilleur, le plus simple à appliquer et le plus noir, et c'est l'article qui se vend le mieux et le plus vite. 183

Noir et de toutes couleurs.
10 et 25c la boîte.



LES GLANDES EPAISSES, ENFLEES

qui font renacler un cheval, lui rendent la respiration difficile et donnent des étouffements. Tout cela peut être enlevé avec

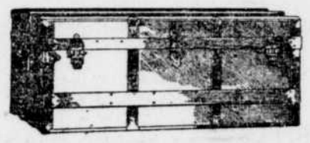


ABSORBINE

de même que toute bosse ou enflure causées par une entorse ou l'inflammation.

Pas d'ampoules, pas de chutes du poil et le cheval maintenu à l'ouvrage. $2.00 la bouteille, livrée. Livret 4C, gratuit. Absorbine, JR., pour l'homme, $1.00 livrée. Guérit le goitre, les tumeurs les veines variqueuses, l'hydrocèle, la varicocèle. Livre gratuit. Fait seulement par W. F. Young P.D.F., 175 rue Monmouth, Springfield, Mass. Agents Canadiens, Lyman Sons & Co. Montréal. A. C.

1608 TRICENTENAIRE 1908



Allez-Vous à Québec ?

Nous attirons, avec orgueil, l'attention sur notre stock considérable et supérieur de valises, boîtes à habit de toilette, malles, porte-manteau, etc., en cuir. L'intérieur est des plus commodément disposé et ce sont des articles de bagage représentant l'idéal pour le voyageur ou le touriste.

MALLES ET SACS DE VOYAGE.

Lamontagne Limitée.

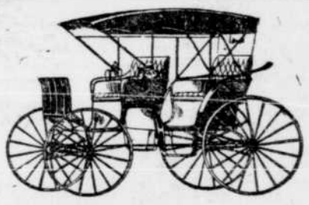
BLOC - BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

THE WHITE STORE - 416 rue Sainte-Catherine O. (Succursale Ouest). Tél. Up 2783.

BAZAR DE VOYAGE - 496 rue Sainte-Catherine E. (Succursale Est). Tél. Est 2670.

REPARATIONS PROMPTEMENT EXECUTEES. C

1608  1908

LES VOITURES D'IL Y A 300 ANS

Etaient plutôt rudimentaires. Les voitures fabriquées aujourd'hui par la

McLaughlin Carriage Co., Limited,

sont une preuve du progrès accompli au Canada. Il ne s'en fabrique pas de MEILLEURES au monde. Le nom McLAUGHLIN est aujourd'hui synonyme de valeur, de durée et de style.

Bureaux : 382 Rue Notre-Dame Ouest.
Entrepôts : 127 Rue Saint-Maurice. C

TENTES

Nous voulons vendre 500 Tentes de dimensions suivantes et que nous offrons à bas prix comme suit :

Ces Tentes sont faites d'un duck de coton blanc de forte qualité.

		Perches et Piquets en plus.
7 x 7 pieds	$4.95	$1.10
8 x 10 pieds	$6.10	$1.25
10 x 12 pieds	$7.35	$1.40

Conditions : strictement comptant avec la commande.

T. W. BOYD & SON, 27 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL.

141—s.n C

POUR LES SINISTRES DE TROIS-RIVIERES

Comme on peut le voir en dernière page, le pique-nique des "Salons Artistiques", organisé sous les auspices de la "Presse" commence cet après-midi.

Mais le concours pour la vente des



M. W. Lafond, un des concurrents pour la vente des billets du pique-nique organisé au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières.

billets se continue toujours. Voici jusqu'à date la liste des concurrents :

M. Edouard Belleau, employé chez A. McDougall and Co., 633 rue Sanguinet.

M. Wilfrid Latour, bureau de la douane.

M. J. E. Lecompte, employé chez Dupuis Frères.



M. Charles Valentine, un des concurrents pour la vente des billets du pique-nique de la "Presse." — Photo Jos. Grenier, 1355 rue Notre-Dame Ouest.

M. J. Parent, secrétaire du comité des Carrossiers, 179 Marquette.

M. W. Lafond, employé chez Lyman and Son, 994 Saint-Denis.

M. Charles Valentine, secrétaire du surintendant du bureau des facteurs.

VOYAGEUR PRECOCE

Au nombre des passagers qui ont fait la traversée de Liverpool à Montréal, à bord du "Corsican" qui est entré dans notre port à 7 heures, hier soir, se trouvait le bambin Harry Standing, qui est à peine âgé de sept ans.

Le jeune voyageur s'en vient rejoindre son père qui habite Toronto.

Le lieutenant Provost, du poste Central, est allé à la rencontre du bambin, et il l'a conduit au train de 10 h. 10, qui quitte Montréal pour Toronto.

CE SOIR A LONGUEUIL

Si le temps le permet, il y aura, ce soir, en face de l'hôtel Duval, à Longueuil, une grande assemblée publique pour les électeurs des quartiers Nos 3 et 4. Cette assemblée est convoquée par MM. Bruno Normandin, candidat à la mairie; Henri Mongeau, Moïse Damien et Arch C. Forteous, les véritables champions de la question des tramways électriques, par la compagnie des Comtés du Sud.

Plusieurs orateurs éloquents se feront entendre. Tous les amis de la bonne et véritable cause sont cordialement invités. Demain soir, grande assemblée contradictoire en face de l'hôtel de ville.

LE POURBOIRE EN ANGLETERRE

On mène, en Angleterre, une vive campagne contre l'usage du pourboire.

Le pourboire est devenu, à Londres, un fléau public; toute la vie en est empoisonnée par la faute des Américains dont l'excessive munificence a corrompu les habitudes et gâté tous les prix. Dans les grands restaurants du West End, le tarif ordinaire des pourboires a fini par atteindre le taux de vingt pour cent; vous passez pour un ladre si, dînant pour quatre livres, vous n'en laissez pas une cinquième sur le plateau de l'addition. L'Angleterre a déjà traversé, au XVIIIe siècle, une crise semblable. L'abus de la "bonne main" était devenu tel qu'un homme de fortune moyenne devait se refuser, comme un luxe ruineux, toute villégiature chez des amis, même tout dîner en ville, car la plus petite invitation se trouvait frappée, en fait, de droits prohibitifs. A l'heure du départ, l'hôte voyait réunis et rangés dans le hall tous les laquais de la maison. L'un lui offrait le chapeau, un second, les gants; un troisième, la canne; un autre, le manteau; ainsi de suite, et chacun attendait une pièce qui ne pouvait pas être inférieure à une guinée.

On raconte qu'un gentilhomme, dévalisé un jour par toute cette valetaille, s'aperçut qu'il n'avait plus un shilling en arrivant au dernier laquais, à celui qui tenait ses gants. Il lui fit de la main un signe protecteur et, avec un bon sourire:

—Vous pouvez les garder, dit-il; ils ne valent pas une guinée.

EXPERIENCE

Cela prend de nombreuses années d'expérience pour savoir réellement choisir un piano, mais vous pouvez être en toute sûreté en choisissant un piano Heintzman et Co., car plusieurs pianistes de grande réputation se servent de ce splendide instrument avec grande satisfaction. Le professeur Octave Pelletier, organiste à la cathédrale St Jacques en a choisi un pour son fils et c'est un connaisseur en fait de piano. Venez en essayer un aux magasins de C. W. Lindsay Limited, 512, rue Ste Catherine Ouest, Montréal. r 15,18

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

PARC DOMINION

Attractions Spéciales pour la Semaine Prochaine

Ours et singes dressés de Signo Sarzanas | Trio Bruno Kramer, Artistes aériens

MEILLEURE QUE JAMAIS

La Fanfare Militaire Vander Meerschen.

ADMISSION 10 CENTS. ENFANTS 5c.
207—n E

POUR LA COUPE MINTO

WESTMINSTER vs. SHAMROCK (Champions)

TERRAINS S. A. A. A.

MARDI, 21 JUILLET 1908

Commençant à 4 p.m. Beau ou mauvais temps.

Entrée: 25c et 35c. Grande estrade: 50c. Sièges réservés: 75c. A vendre chez Brennan Bros., rue Ste Catherine; Geo. Thompson and Bro., rue St François-Xavier; W. F. Tigh, rues St Pierre et Craig. Billets de membres pas acceptés.
217—3 E

W. P. LUNNY, trésorier.

MAISONS D'EDUCATION MAISONS D'EDUCATION

ETABLI — EN — 1864. Montreal Business College 46 Rue Université, Angle Sainte-Catherine.

Les Cours seront Repris le 25 Août.

Tenue de livres par les systèmes Budget, Voucher et feuilles volantes. Calculs rapides et exacts. Ecriture jolie et rapide. Sténographie anglaise et française, clavigraphie par les systèmes de touche et demi-vue. Correspondance et détails de travail de bureau. La compétence des professeurs est la base du succès dans l'enseignement. C'est à cela que ce collège doit ses succès depuis 44 ans. Tous les diplômés obtiennent des positions. Demandez le prospectus. Adressez : J. D. Davis, principal. 212—Ms—n

PELERINAGES PELERINAGES

Eglise Saint-Pierre PELERINAGE A Ste Anne de Beaupré.

Pour Hommes et Jeunes Gens.

Par le Vapeur "BEAUPRE"

Samedi, le 1er Aout 1908

DEPART DU QUAI BONSECOURS à 4 heures P.M.

Cabines, $2.00, $3.00 et $4.00. Prix des billets, Adultes $2.10. Enfants $1.10. S'adresser au Rév. Père Perdereau, O. M. I., 107 rue Visitation. Tél. Bell Est 909. A 13-18-20-25-27

NAVIGATION NAVIGATION

CIE NAVIGATION LAC DU DIABLE Limitée

Troisième Centenaire de QUEBEC

Du 19 au 31 Juillet, 1908

Avantages spéciaux pour aller voir les démonstrations grandioses durant les Fêtes.

La Compagnie, durant ces fêtes, a préparé un service de CINQ VOYAGES SPECIAUX, afin de donner à ses passagers un temps raisonnable à Québec et l'avantage de coucher et de prendre les repas à bord du bateau, et à des prix modérés.

1er voyage—Samedi, le 18 juillet, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal mardi matin, le 21. Prix, $15.00, passage, repas et lit compris.

2ième voyage—Lundi, le 20 juillet, par le vapeur "IMPERIAL"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal, jeudi, le 23. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

3ième voyage—Mardi, le 21, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal vendredi matin, le 24. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

4ième voyage—Vapeur "IMPERIAL", jeudi, le 23; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal dimanche matin, le 26. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

5ième voyage—Vendredi, le 24, par le vapeur "WHITE STAR"; départ de Montréal à 6 heures p. m., et retour à Montréal seulement mardi, le 28. Pendant son séjour à Québec, le "WHITE STAR" fera un voyage à Sainte-Anne de Beaupré, spécialement pour les passagers, sans charge additionnelle. Prix, $20.00. Passage, repas et lit compris, ainsi que le voyage à Sainte-Anne de Beaupré.

La Compagnie, à part ces voyages spéciaux, aura toujours un bateau chaque soir pour descendre à Québec, au prix régulier de $3.00, pour aller, et $5.00 aller et retour. Pour informations, s'adresser au bureau, No 58 Notre-Dame Est, Montréal. 193—n

Parc Sohmer

(Tous les jours, à 3 p.m. et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 213—6 E

OUI METO SCOPE

Vues Animées

524 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Seul Tél. Est 1193. March. 653.

53—n E

PARISIANA, 65 Ste Catherine. Est 5892

LA POUPEE, Opéra comique

Matinée tous les jours. Prix : 10c, 15c, 25c, 35c.
213—6 E

HOTELS

BAY VIEW, ME.

BAY VIEW HOUSE (100 chambres) via Old Orchard.

Ce qu'il y a de mieux sur la côte du Maine; joli hôtel dans les pins en face de l'océan, belle plage et sans danger pour les baigneurs, pelouses, etc.—Mme L. A. GOOGINS, gérant.
213-10 A E C. A. MUNROE.

L'HOTEL BELLEVUE, Rivière du Loup Poste, sera ouvert jusqu'au 15 sept. Z. S. Aubut, propriétaire.
A 178—m,j,s,n

LOVELL

INDICATEUR DES ADRESSES DE LA VILLE DE MONTREAL

POUR L'ANNEE 1908-09

Les exemplaires seront prêts au bureau de l'imprimeur, 23 rue Saint-Nicholas,

MARDI, 21 JUILLET

pour les souscripteurs qui désirent avoir une copie de bonne heure.

Prix aux souscripteurs $6.00

Aux non souscripteurs $7.50

La livraison régulière aura lieu aussitôt qu'un nombre suffisant d'exemplaires seront arrivés de la reliure.

JOHN LOVELL & FILS (LIMITEE)

Montréal, 17 juillet 1908.

COURS DE STENOGRAPHIE

Les diplômes de sténographie au nombre de soixante-quatre, seront donnés dans le cours de la semaine prochaine. Les noms des élèves qui les ont mérités seront publiés dans la "Presse".

DENIS R. PERRAULT,
Professeur des Cours Publics de Sténographie.

FRACTURE DE LA MACHOIRE

Un nommé Alfred Deegan a fait une chute dans un escalier, jeudi, vers minuit. On l'a transporté à l'hôpital Western, où les médecins ont déclaré que l'infortuné s'était fracturé la mâchoire.

R&O Richelieu & Ontario Nav. Co.

VOYAGES DE PLAISIR, FIN DE SEMAINE

Samedis et dimanches, à 9 a.m. —G. T. R. pour Cornwall. Retour par le bateau R. et O., pas plus tard que dimanche. Passage, $2.50. Bateau, samedi à midi; retour par bateau, dimanche, $2.25.

Samedi, par le G. T. R., à Kensington et retour dimanche par bateau R. et O. Prix, $6.00.

Samedis à 2.30 p.m. — Par le vapeur Terrebonne, retour à 7.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c.

Samedis et dimanches à 7 p.m. — Bateaux pour Québec. Départ de Québec, dimanche ou lundi soir. Prix $4.25.

Dimanches à 8.30 a.m. — Bateau Berthier pour Berthier. Retour à 9 p.m. Prix 75c. Le bateau fera d'autres arrêts en route, si l'eau haute le permet.

Dimanches à 9 a.m. — Par bateau Terrebonne et retour à 8.30 p.m. Prix: Boucherville, 35c; Varennes, 50c; Verchères, 60c; Contrecoeur, 75c; Sorel, $1.00.

RAFRAICHISSEMENTS A BORD.

Les susdits bateaux quittent le quai Victoria, pied de la rue Bonsecours.
206—s,n

SOUMISSION POUR EGOUTS

Des soumissions seront reçues, par le soussigné, à son bureau, jusqu'à 6 hrs P.M., le 29 du courant, pour la construction d'égouts dans la ville Emard. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de 10 pour cent de la soumission.

Les plans et les spécifications peuvent être examinés au bureau de l'ingénieur, M. V. H. Dupont, 62 rue St Jacques, Montréal.

Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. E. HETU, Sec.-Trés.
151 rue Davidson, Ville Emard.
11,18,25

SOUMISSIONS

Le village incorporé de Casselman, Ont., demande des soumissions sur débentures, pour une somme de $4,000, pour l'achat d'un appareil à feu, et ce pour un terme de quinze ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du maire jusqu'à samedi, le 25 juillet, 1908. Le village de Casselman ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

LOUIS DORAN, Maire,
216—6 Casselman, Ont.

Faites vous-même votre Poison à Punaise

R: "Punicide", 1 oz.
Huile de Charbon, 1 demiard.

Odeur agréable; tue les punaises, détruit les oeufs; le meilleur désinfectant.

Le "PUNICIDE" est en vente chez tous les pharmaciens. A k

8% - 10%

Voici le taux courant d'intérêt à Edmonton. Pourquoi vous contenter de 4 ou 5 pour cent quand vous pouvez avoir les plus hauts taux ci-dessus mentionnés ? Je prêterai votre argent pour vous et mes frais n'excéderont pas 1 pour cent.

Références : Le clergé et la banque Molson.

H. MILTON MARTIN,
Boîte 990, Edmonton, Alberta.
188—s,n a

NAVIGATION



LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL

De Saint-Jean. D'Halifax.
Tunisian, 21 mars, 18 avril.
Victorian, 27 mars, 24 avril. 28 mars, 25 avril.
Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai.
Virginian, 10 avril. 11 avril.
SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.
DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.

POUR GLASGOW

De Portland. De Boston.
Laurentian. . . . . 26 mars
Sicilian. . . . . 2 avril

Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.

Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.
De Saint-Jean. D'Halifax.
Sardinian, 26 mars. . . . . 28 mars

Une classe de cabine; seconde cabine. Prix : Londres, $40.00 ; Havre, $45.00 ; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4007. 108—m,j,s—n

Agence de Voyages

RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, etc.

3 croisières d'été pour 1908 La Mediterranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.

13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4007.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande. 40—n

EMPRESSES CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A LIVERPOOL DE

18 juillet—Lake Champlain . . 1 juillet
24 juillet—Empress of Ireland . 10 juillet
1 août—Lake Erie . . . . . 15 juillet
7 août—Empress of Britain . . 25 juillet
15 août—Lake Manitoba . . . . 29 juillet
21 août—Empress of Ireland . . . 7 août
29 août—Lake Champlain . . . . .12 août
4 sept.—Empress of Britain . .21 août
12 sept.—Lake Erie . . . . . 26 août
18 sept.—Empress of Britain . . . 4 sept.
26 sept.—Lake Champlain . . . . 9 sept.
2 oct.—Empress of Britain . . . 18 sept.

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.

GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade ou L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent. 147—m,j,s,n

Voyage 12 jours en Mer, à la .. JAMAIQUE $65

Voyage circulaire en Europe via les Indes Occidentales, $250.

Retour par la North Atlantic Line directe.

Atrato . . 25 juillet Tagus . . 22 août
Trent . . . 8 août Magdalena . 5 sept.

Visite à la Jamaïque, Colon, Carthage, Savanilla, Trinidad, Barbades.

The Royal Mail Steam Packet Co

Sanderson and Son, 22 State St., N.Y.
Foster Debevoise, Flatiron Bldg., N.Y.
L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent.
W. H. Heary, 185 rue Saint-Jacques.
Norman L. Lusher, 178 Saint-Jacques.
141—m,j,s—n

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON A GLASGOW

SS. ATHENIA, à 2 hélices . . . 16 juillet
SS. LAKONIA . . . . . 23 juillet
SS. CASSANDRA, à 2 hélices. 30 juillet
SS. PARTHENIA, à 2 hélices . 6 août

Taux des passagers : Seconde cabine, $42.50. Entrepont, $26.50, vers l'Est. Entrepont, $27.50, payé d'avance vers l'ouest.

SERVICE DE LEITH

SS. Bellona . . . . . 16 juillet
SS. Jacona . . . . . 24 juillet

SERVICE DE DUNDEE

SS. Bellona . . . . . 16 juillet

SERVICE DE NEWCASTLE

SS. Jacona . . . . . 24 juillet

THE ROBERT REFORD CO., Ltd

Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N.B., Portland, Me. 136—nmis

LIGNE DOMINION

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE SERVICE DE LIVERPOOL

Southwark . . . . . 8 août 12 sept.
Dominion. . . . . 15 août 19 sept.
Ottawa . . . 18 juillet 22 août 26 sept.
Kensington . . . . . 29 août 3 oct.
Canada . . . . . 1 août 5 sept. 10 oct.

Taux de passage: Première, de $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième, $27.50.

New York — Queenstown — Liverpool

Arabic, 23 juillet . . . . Baltic, 6 août
Celtic, 30 juillet . . . . Cedric, 13 août

LIGNE WHITE STAR

Plymouth — Cherbourg — Southampton

Majestic, 22 juillet . . Teutonic, 5 août
Oceanic, 29 juillet . . Adriatic, 12 août

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. RIVET, 13 boulevard Saint-Laurent. 128—m,j—n

LIGNE ELDER, DEMPSTER

Pour Nassau, Cuba et le Mexique

Notre SS. "Yola" partira vers le 25 juin. Le steamer "Bornu" et le SS. "Yola" prennent la route de l'Afrique Sud.

Pour renseignements s'adresser à: W. H. Henry, Edifice Imperial Bank; L. J. Rivet, 13 boul. Saint-Laurent; N. L. Lusher, 178 Saint-Jacques. En ville. Pour taux de fret, s'adresser à

Elder, Dempster and Co'y,
319 édifice Board of Trade.
Montréal.
m,j,s,n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA PROVENCE . . . . . juillet 23
*LA TOURAINE . . . . . juillet 30
*LA SAVOIE . . . . . août 6
LA BRETAGNE . . . . . août 13
*LA LORRAINE . . . . . août 20
*LA TOURAINE . . . . . août 27

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC

S.S. 'PERSIA'

Voyagez confortablement et avec économie entre Québec et Montréal.

Billet de salon simple . . . $1.50
" " retour . . . $2.50
" " Excursion " samedi ou mardi $2.00
Lit dans une cabine . . . 0.50
Cabine, (3 lits) $1.00

QUEBEC: Quai Atkinson. Tél. 3048
MONTREAL: Grand Quai, Sec. 23. Tél. Main 1545.
144—M.s.—n

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

CANADIAN NORTHERN QUEBEC RAILWAY

LA VOIE PANORAMIQUE JUSQU'A QUEBEC

Passe tout le temps à travers les Laurentides.

3 JOURS POUR $10.

Y compris le passage, les repas et le logement au nouvel hôtel du Lac St Joseph durant les Fêtes du Tricentenaire.



FETES DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC

20 JUILLET au 14 AOUT 1908

L'HISTORIQUE QUEBEC, le berceau du Canada, célèbrera, la semaine prochaine, le 300ième anniversaire de sa fondation. C'est au mois de juillet de 1608 que Samuel de Champlain, avec sa petite troupe de trente hommes débarqua pour la première fois sur l'étroite bande de terre qui se trouve au pied du Cap Diamant, véritable forteresse naturelle, et en prit possession au nom du roi Henri de Navarre. Cette scène et plusieurs autres épisodes importants de l'histoire du pays seront représentés par une série de tableaux vivants historiques. Des hérauts d'armes et des hommes du guet, portant des costumes de l'époque de Champlain, patrouilleront à travers les rues et proclameront l'ouverture des fêtes. Une grande revue des vaisseaux de guerre anglais, français et américains aura lieu dans le port, et vingt mille hommes de toute arme paraderont dans la ville. Des jeux athlétiques, des régates, des parties de balle et autres amusements sont sur le programme des fêtes. Il y aura plusieurs visiteurs de marque, entr'autres le Prince de Galles, qui a bien voulu assister à ces fêtes. Le programme officiel, bien imprimé et rempli de magnifiques vignettes demi-ton illustrant les nombreux endroits intéressants de Québec et de ses environs, sera envoyé, franco, à n'importe quelle adresse, sur réception de 10c. Adressez: Comité de la publicité des fêtes du tricentenaire, Hôtel-de-Ville, Québec.

Pour réserver ses billets, s'adresser au plus tôt à

L'Agent des Billets de la Ville, Edifice Imperial Bank, Square Victoria, Montréal. A

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

$4.90 QUEBEC

Aller et Retour

POUR LES FETES DU

IIIième CENTENAIRE

Bons à l'aller du 18 au 27 juillet et au retour jusqu'au 3 août 1908

4 Trains

7.30 A. M.—Express. MIDI { EXPRESS MARITIME

7.30 P. M. { OCEAN LIMITE

11.45 P.M. EXPRESS de nuit. Wagon-lit spécial prêt à 9 heures.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. { Bell Main 615 Marchands 302

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets.
209—n

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY

BOUT DE L'ILE

L'endroit propice pour passer un agréable journée.

Bon Service. Taux bon Marché

Taux spécial de HUIT BILLETS pour UNE PIASTRE, maintenant en vigueu

Les tramways partent de l'avenue LaSalle. 184—m,j,s,n

Chemin de fer Vermont Central

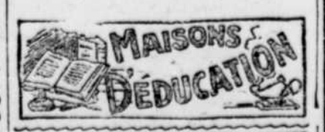
SERVICE DE TRAIN DU DIMANCHE

Entre Montréal et Waterloo, Qué., via Chambly et Marieville.

Départ de Montréal à 8.30 a.m. Arrivée à Waterloo à 11.25 a.m.

Départ de Waterloo à 5.50 p.m. Arrivée à Montréal à 8.50 p.m.

En vigueur dimanche, le 12 juillet 1908, pour se continuer chaque dimanche jusqu'à nouvel ordre. 217—2



BEGAIEMENT

GUERI EN 20 JOURS SANS REMEDE INTERNE PAR MOYENS CHIRURGICAUX. CIRCULAIRE GRATUITE SUR DEMANDE. INSTITUT DE PHONOTECHNIE 345 RUE SHERBROOKE EST MONTREAL.
58—n

LE PACIFIQUE CANADIEN

Tricentenaire de Québec

Billets d'aller et retour, $4.90

Bons pour partir du 18 au 27 juillet, inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 3 août 1908.

HORAIRE DES TRAINS

De la gare Viger, 8.55 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. 2.00 p.m., tous les jours. 10.30 p.m. tous les jours, excepté le samedi, du 20 au 28 juillet, inclusivement. 11.30 p.m. tous les jours.

De la gare Windsor, 10.15 a.m. tous les jours excepté le samedi, du 21 au 28 juillet, inclusivement.

Sièges dans les chars-salons, 75c; lits dans les wagons-lits, $1.50; lits dans les chars de touristes, $1.00.

Chars-salons attachés aux trains de jour. Wagons-lits sur les trains de nuit réguliers. Wagon-buffet sur le train spécial quittant la gare Windsor à 10.15 a.-m., et wagons-lits et chars de touristes sur les trains spéciaux quittant la gare Viger à 10.30 p.m.

VOYAGES DE FIN DE SEMAINE

Caledonia Springs $2.10
Knowlton 2.10
Sainte-Agathe 2.00

et beaucoup d'autres endroits désirables. Billets bons pour aller le samedi et le dimanche, et pour revenir le lundi suivant.

Service des Grands Lacs

SS. "Assiniboia" SS. "Manitoba" SS. "Alberta" Pour Sault Sainte-Marie, Fort Arthur, Fort William et Owen Sound. Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.

L'"Assiniboia", ce nouveau et beau paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL

Deux trains partent tous les jours de la gare Windsor à 10.10 a.m., et 10.15 p.m., pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, MAINE

(Via les Montagnes Blanches)

Wagon-lit tout le long sur le train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., TOUS LES JOURS.

Wagon-salon sur le train partant à 9.00 a.m., tous les jours, excepté le DIMANCHE.

SAINT-ANDRE-SUR-MER

Les trains quittent la gare Windsor à 7.25 p.m.

Wagons-lits tout le long, le mardi et le vendredi.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A

Vancouver, Victoria, Westminster $104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore. 104.30
San Francisco, Los Angeles . . . 105.05
San Diego, Cal. . . . . .
Denver, Colorado Springs . . . 85.00
Pueblo, Cal. . . . . .

Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE SAINT-JACQUES, voisin du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Tricentenaire, Québec

DU 20 JUILLET AU 1er AOUT 1908

Billet Aller et Retour $4.90

Dates de départ: — Du 18 au 27 juillet inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.

UN TRAIN SPECIAL

quittera Montréal mercredi, jeudi et vendredi, 22, 23 et 24 juillet, aussi lundi, 27 juillet 1908, partant d'ici à 7.00 a.m., arrivant à Lévis (Québec) à 1.00 p.m. Au retour, quittant Lévis à 11.30 p.m., arrivant à Montréal à 5.30 a.m. Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit et chars-salons sur les trains de jour.

SERVICE REGULIER

Quittant Montréal à 8.15 a.m., tous les jours, et à 8 a. m. et 4.16 p. m., les jours de semaine, arrivant à Lévis à 7.55 a.m., tous les jours, à 3.10 p.m. et 11.00 p.m., les jours de semaine, au retour quittant Lévis à 7.00 a.m., et 7.20 p.m., les jours de semaine, 12.20 p.m., tous les jours, arrivant à Montréal à 1.10 p. m., et 7.00 a.m., les jours de semaine, et 7.00 p.m. tous les jours.

WAGONS-LITS PULLMAN

sur les trains de nuit et chars-salons sur les trains de jour.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.

Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., Dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quittera Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

Voyages de Fin de Semaine à Bon Marché

DEPART — Le Samedi ou le Dimanche par n'importe quel convoi.

RETOUR — Jusqu'au Lundi par n'importe quel convoi, comme suit:

Abenakis Springs $3.00
Beloeil 80
Bluff Point (Cliff Haven, N. Y.) . 2.80
Burlington, Vt. 3.05
Cornwall 2.15
Highgate Springs Vt. 1.85
Massena Springs 2.65
Parc Otterburn, y compris une admission au Parc 90
Plattsburg, N. Y. 2.65
Québec 4.00
Rouse's Point 1.70
Sherbrooke 3.30
Sainte-Anne de Bellevue (en chars) . .80
Sainte-Anne de Bellevue, aller en chars et revenir en bateaux . . .80
Saint-Hyacinthe 1.30
Saint-Jean 1.00
Vaudreuil 80
Ottawa *3.45

Aussi plusieurs autres endroits.

*Bon pour revenir jusqu'au lundi par les trains du matin seulement.

VOYAGES A BON MARCHE DE FIN DE SEMAINE

Départ samedi et dimanche, retour jusqu'au lundi suivant, à divers endroits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

SERVICE DE CONVOIS DIRECTS

NEW YORK-BOSTON

Route des Adirondack ou Rutland

Le Wagon-Lit pour Buffalo part à 7.30 p.m. tous les jours.
Arrive à Buffalo à ..... 8.50 a. m.

NEW YORK CENTRAL LINES "AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 137 rue St Jacques.

TELEPHONE MAIN 1038 - 1039.

NOUVELLES OUVRIÈRES

LES SOCIETES OUVRIERES DE PRODUCTION EN FRANCE ET UN EXEMPLE FRAPPANT DE LEUR SUCCES SANS CESSE GRANDISSANT. — UNE NOUVELLE SOCIETE D'INGENIEURS-STATIONNAIRES QUI PROMET BEAUCOUP. — LES OUVRIERS SYNDIQUES DE L'ETAT DE L'ILLINOIS PRENDRONT UNE PART ACTIVE A LA PROCHAINE CAMPAGNE POLITIQUE DE LA REPUBLIQUE VOISINE. — L'UNION DES BRIQUETIERS ET LA PROCHAINE CELEBRATION DE LA FETE DU TRAVAIL. — CHEZ LES EMPLOYES CIVIQUES DE L'UNION NATIONALE.—LE GRAND PIQUE-NIQUE DES CORDONNIERS DE LA B. S. W. U. — CONVOCATIONS POUR CE SOIR ET DEMAIN. — FAITS DIVERS.

Nous trouvons dans une revue française ce qui suit au sujet des associations ouvrières de production, si en vogue présentement en France et qui démontre ce que peut faire la coopération bien établie et surtout bien dirigée:

"En novembre 1882, huit ouvriers peintres de Paris, se réunissaient e constituaient la Société soopérativ de production "le Travail", avec un capital initial de 3,600 francs. Leur but n'était pas de fonder une association purement "ouvrière", mais de réunir dans une association "intégrale" tous les éléments nécessaires à la bonne marche d'une entreprise; ingénieurs, employés et ouvriers. D'après les mêmes esprits, la coopération, pour être véritablement pratique, devait être commerciale. Dans la société actuelle, le capital et l'intelligence exploitent le travail. Il faut lui substituer un état sociétaire où le travail utilise l'intelligence et le capital avec équité. C'est la coopération de demain. Ainsi comprise, il n'est pas de difficultés qu'elle ne puisse vaincre; elle peut aborder la grande industrie sans crainte d'être dévorée par elle,

"Pour ses débuts, "le Travail" obtint, au rabais, les peintures à exécuter dans le nouvel hôtel de l'agriculture qui allait se construire à Paris, rue de Varenne. Il y avait là pour 200,000 francs au moins de travaux et le crédit manquait pour se procurer les fournitures nécessaires. Il se passa alors ce que nous avons déjà vu lorsqu'il s'est agi de transporter le matériel de la "Lithographie Parisienne"; un petit patron qui avait besoin, lui aussi de crédit, sauva la situation en fournissant 10,000 francs de marchandises. Cela permit de commencer hardiment les travaux, tout en faisant les démarches utiles pour obtenir un prêt de 40,000 francs sur le legs Rampal. Le prêt fut accordé il a été complètement remboursé depuis.

"Le Travail" traversa les mêmes crises que toutes les coopératives que j'ai étudiées jusqu'ici. En 1883, la "Société des participation d'entreprises" sombra, entraînant avec elle la plupart des maisons affiliées. "Le Travail" était de celles-là. Il lui était dû 24,000 francs, on lui en versa 3,000. C'était un coup qui, pour bien des petites industries, eût été mortel. Les associés se concertèrent et pour sauver la coopérative il fut décidé que chacun d'eux ne toucherait plus dque 50 pour 100 de son salaire jusqu'à ce que le déficit fut comblé. Il le fut et rapidement.

"Le Travail" est une société à capital et personnel variables. Le personnel se compose de 3 ou 400 ouvriers "auxiliaires", participant aux bénéfices, et tournant autour d'un noyau fortement organisé de 20 à 25 associés. Le pouvoir est réservé à ceux-ci, mais la part tout entière des bénéfices est répartie sur la totalité des travailleurs. La société possède une caisse de secours immédiat, une caisse de retraites et une école d'apprentissage. Il est servi 5 pour 100 au capital des associés, "cet intérêt, disent les statuts, est considéré comme une charge sociale"; 30 pour 100 aux ouvriers, associés ou non, au prorata des heures de travail faites par eux; 15 pour 100 à chacune des caisses de secours et de retraites; 10 pour 100 pour la réserve de garantie et le reste aux directeurs. Nul ne peut devenir associé sans être agréé et avoir passé par la gradation dans la coopérative même.

"Le succès de cette société est aujourd'hui indiscutable. Elle est depuis sept ans, propriétaire de son immeuble social, dont la construction seule a coûté 100,000 francs. Elle a distribué, dans ces dernières années, de 120,000 à 180,000 francs de bénéfices nets par chaque exercice. Déjà en 1896, l'Office du Travail déclarait que cette société avait versé en intérêt et bénéfices 162 francs à chaque action de 100 francs. La participation aux bénéfices avait atteint 10 pour 100 des salaires pour les ouvriers et de 18 à 20 pour 100 pour les apprentis. Un sociétaire se faisait, salaires et bénéfices, une moyenne de 5,000 francs par an."

× × ×

La Réforme No 1 de l'Union Canadienne Indépendante des ingénieurs stationnaires est une nouvelle société d'ingénieurs qui vient de se former avec les officiers suivants dans le but de continuer l'oeuvre si louable de l'amélioration du sort de tous les gens du métier: MM. Gilbert Potvin, président; Joseph Martineau, vice-président; Gilbert Guilmette, secrétaire-financier; M. Brion, trésorier; Mathias Guimond, secrétaire-correspondant. M. J. B. Potvin a été élu président honoraire de la nouvelle organisation qui compte déjà 85 membres.



M. Gilbert Potvin, le dévoué et sincère unioniste si avantageusement connu, qui vient d'être élu président de la nouvelle société d'ingénieurs stationnaires connue sous le nom de "Réforme No 1".

Les officiers de ce syndicat, qui promet d'occuper bientôt une place proéminente parmi les unions ouvrières de notre ville, invitent tous les ingénieurs stationnaires sans distinction, à assister à une grande assemblée qui aura lieu à la salle Liggett, 280 rue Richmond, à 2 heures de l'après-midi, dimanche, le 26 juillet courant et à laquelle plusieurs orateurs bien connus se feront entendre. Durant la séance il y aura distribution gratuite de cigares de haute marque à toutes les personnes présentes. Qu'on se le dise!

× × ×

Le travail syndiqué, et les unions ouvrières de l'Illinois en particulier, prendront une part importante à la prochaine campagne politique des Etats-Unis, s'il faut en croire une déclaration faite, l'autre jour, par le secrétaire Nickels, de la Fédération du Travail de Chicago.

M. Nickels, adressant la parole à l'union centrale du travail en cette dernière ville, a déclaré que les ouvriers de l'Etat n'entendent pas se laisser berner plus longtemps et qu'ils diront leur mot dans l'administration de la chose publique.

× × ×

L'union des briquetiers de Montréal se propose de figurer avec honneur, cette année, dans les rangs de la procession de la Fête du Travail, et de montrer au public que malgré la lutte formidable qu'elle a eu à soutenir contre les patrons du "Builder's Exchange", ses forces n'ont pas diminué.

L'union demande donc des soumissions pour les services d'une fanfare pour la parade de ce grand jour. Toute réponse devra être adressée à M. J. H. Bernier, 127 rue Saint-Dominique.

× × ×

L'Union Nationale des Employés Civiques a eu son assemblée régulière mardi dernier, sous la présidence de M. H. Napier. Trente nouveaux membres ont été admis dans l'Union. Le rapport des auditeurs a démontré les progrès continus de l'Union. Le local numéro un compte 485 membres ayant leur cotisation payée. Une caisse, assurance-vie, existe pour tous. Après la mort d'une personne qui s'y est inscrite, $50 sont versées au bénéficiaire; un assuré qui perd sa femme retire $25. La cotribution annuelle est de une piastre.

× × ×

C'est samedi prochain, qu'on ne l'oublie pas, qu'aura lieu au Bout de l'Ile la splendide fête champêtre organisée par les cordonniers de la B. S. W. U.

Musique, jeux, danse, discours, tout a été mis à contribution pour faire de ce pique-nique l'un des plus intéressants de la saison.

Des tramways conduisent les personnes qui prendront part à cette jolie fête, à des prix spéciaux. Chacun est invité à se préparer de prendre part à ce grand pique-nique.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 1270, des charpentiers-menuisiers; de l'union No 49 des presseurs d'habits. Demain (dimanche) assemblée du syndicat des débardeurs du port de Montréal, à 2 heures; de l'Union canadienne indépendante des ingénieurs stationnaires; du conseil de district de l'union internationale des forgerons; du club ouvrier de la Pointe St Charles.

LA FEDERATION DES CERCLES AMATEURS DE MONTREAL

La fête champêtre qu'elle est à organiser, sous le patronage de la "Presse," promet d'être un succès sans précédent. -- Quatorze cercles dramatiques se prêtent déjà main forte. — D'autres vont donner leur adhésion au projet.

sée par la "Fédération des "Cercles Amateurs de Montréal", et patronisée par la "Presse", promet d'être un succès sans précédent.

Quatorze cercles dramatiques sont à l'heure actuelle à s'occuper, de la façon la plus active, de mener à bonne fin une oeuvre qui le mérite à de si nombreux points de vue.

Cette bibliothèque publique, ces salles de réunion et de conférence dans l'est ont droit en effet — pour le bien considérable qui en viendra et qui s'y fera à l'encouragement le plus sincère, et surtout le plus actif, de tous et de chacun.

C'est faire une oeuvre éminemment nationale que d'encourager, de propager les bons livres, de jeter la lumière, d'instruire en intéressant. Et



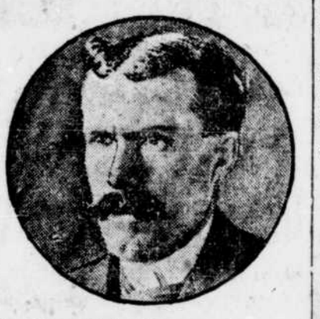
M. J. H. Roy, du "Cercle Saint-Georges", trésorier du comité d'organisation.—Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.



M. Raoul Leblanc, de l'"Association dramatique de Montréal", président de la "Fédération des Cercles Amateurs", et vice-président du comité d'organisation.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.



M. Xavier Narbonne, du "Cercle Littéraire", secrétaire du comité d'organisation.



M. Evangéliste Demers, du cercle "Mozart", conseiller du comité d'organisation. — Photo. L. J. A. Péloquin, 542 avenue Mont-Royal.



M. Conrad Larose, du "Cercle Sainte-Brigide", conseiller du comité d'organisation. — Photo. L. Côté, 505 rue Ste Catherine Est.

ceux qui aiment à voir se diffuser les connaissances littéraires, scientifiques ou autres avoueront qu'on ne peut trop aider ceux qui se font les champions d'une si noble cause.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui les photographies de quelques-uns des membres du comité d'organisation de la fête champêtre qui aura lieu au parc du Bout de l'Ile, le 9 août prochain. Tous les membres de ce comité n'ont pu voir paraître leur portrait aujourd'hui — vu l'espace restreint dans lequel nous sommes forcés de nous tenir — mais



M. J. P. R. Daoust, du "Cercle Sainte-Brigide, conseiller du comité d'organisation.—Photo. Albert Dumas, 251 rue Ste Catherine Est.

en autre temps, nous compléterons la liste.

Nous tenons à mentionner le nom de M. Dolor Raymond du "Cercle La Lyre", dont la photographie, gâchée par une défectuosité de l'appareil, n'a pu paraître aujourd'hui.

Comme on peut le constater, ceux qui ont pris sur eux de mener à bien leur belle et grandiose entreprise sont jeunes, et par conséquent vaillants et pleins de courage.

La "Presse" d'hier a donné un compte-rendu de la dernière organisa-



M. J. W. Dupras, du "Cercle Littéraire des Nouveautés", conseiller du comité d'organisation.

tion. Chacun voit avec quel entrain les choses sont menées, à quel triomphal succès une organisation aussi intelligente et aussi laborieuse peut et doit arriver.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur les détails publiés hier, nous réservant de donner mardi prochain, le programme complet —ou peu s'en faut — de la journée du 9 août prochain. Il nous sera également donné de dire un mot des amusements et des prix promis aux vainqueurs.

Les dons se font de plus en plus nombreux et vaudront la peine d'être gagnés.

Lundi soir, assemblée du comité d'organisation au No. 227 de la rue Maisonneuve, à 7 heures et demie précises. La distribution oficielle des billets se fera ce soir là et il n'y a pas à douter que l'assistance sera nombreuse.

Outre les quatorze cercles déjà inscrits, prêts à se donner la main pour aider à faire grandir et triompher l'oeuvre commune et patriotique, nous aurons le plaisir, avant peu, de voir s'allonger la liste des cercles adjoints.

La fête, comme on le voit, est déjà des plus populaires, et il n'y a pas de doute à affirmer que les efforts accomplis, le travail dépensé auront, le 9 août, un glorieux couronnement,



M. Emery K. Gravel, du "Cercle de Sainte-Cunégonde", conseiller du comité d'organisation.—Photo. J. Grenier, 1355 rue Notre-Dame Ouest.



M. Napoléon Lafortune, du "Cercle Littéraire", conseiller du comité d'organisation.



M. Stanislas Roger, du "Cercle Jacques-Cartier, conseiller du comité d'organisation.—Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.



M. Raoul Coutlée, du "Cercle des Arts Dramatiques", conseiller du comité d'organisation.

LE JEU DE DAMES

NECROLOGIE

MORT DE M. BRUNO TURENNE

Les amateurs du jeu de dames, qui ont connu M. Turenne, seront douloureusement surpris d'apprendre que ce fervent damiste est décédé jeudi dernier, après quelques semaines de maladie.

Le regretté défunt fut l'un des travailleurs les plus dévoués qu'il nous fut donné de rencontrer chez les joueurs de dames. Studieux autant que renseigné, M. Turenne avait une bibliothèque bien garnie des meilleurs ouvrages français, traitant de son jeu favori.

M. Turenne fut le représentant de M. Maillé dans plusieurs de ses matchs, fut choisi comme arbitre pour un grand nombre de cas fort difficiles, et toujours il sut remplir sa tâche avec grande compétence. Il a été président du Club de Saint-Henri, et déploya une une rare énergie pour le maintien de cette organisation, mais sans succès.

Nous nous faisons l'interprète de tous les amateurs pour offrir à Mme Turenne nos plus sincères condoléances dans le cruel malheur qui la frappe.

CORRESPONDANCE

Nous regrettons que la lettre suivante nous soit parvenue trop tard pour être insérée la semaine dernière.

L'auteur nous pardonnera ce léger retard ainsi que les coupures que nous avons forcément du faire subir à sa réplique. Certains qualificatifs et certaines opinions sur M. Gendron, contenus dans ladite lettre, ne sont pas de mise dans les colonnes d'un journal, et c'est pourquoi nous prions notre correspondant de régler le différend lui-même avec M. Gendron à la prochaine rencontre.

Hochelaga, 8 juillet, 1908.

Monsieur le rédacteur de la colonne du jeu de dames,

Les amateurs de cette partie de la ville ont lu avec intérêt dans votre numéro de samedi les défis lancés par l'ex-champion Gendron à tous ses confrères pour cinq, dix piastres la partie, et même plus.

Nous n'avons guère été surpris du fait, nous qui connaissons quelque peu M. Gendron, mais nous aimerions fort savoir pourquoi cette préférence accordée à notre populaire champion, M. H. Pelletier!

Nous avouons que ce serait une belle rencontre et nous serions prêts ici à mettre à la disposition de notre homme plusieurs cinq piastres si M. Gendron, avec sa déplorable manie de toujours se vanter — c'est son péché mignon — ne s'était chargé lui-même de doucher notre enthousiasme.

Voici ce que M. Gendron a dit après son dernier match: "Je vais me gagner cinquante piastres cet été pour aller en arracher cinquante autres à Saint-Maurice à l'automne". Maintenant, M. Gendron s'attaque au champion d'Hochelaga pour commencer, c'est donc que celui-ci lui semble une proie facile? De là notre mécontentement. Nous avons été témoins maintes et maintes fois de fameuses râclées administrées à M. Gendron par notre ami Pelletier, et nous croyons que celui-ci n'a plus aucun intérêt à s'occuper des défis de l'ex-champion.

Il est probable que d'ici peu de temps M. Pelletier aura assez de loisirs pour se remettre sérieusement au jeu et alors nous le ferons jouer un match pour vingt-cinq piastres contre le champion, que ce soit M. Saint-Maurice ou M. Gendron ou un autre, peu importe, pourvu qu'il détienne le titre de champion.

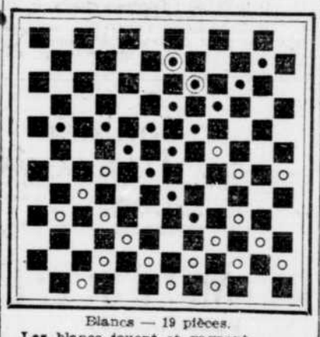
M. Gendron regrette peut-être à l'heure qu'il est ses attaques intempestives contre ses camarades, en tous cas, soyons indulgents, pardonnons-lui, et que les forts joueurs montréalais ne se fassent pas de mauvais sang au sujet des défis de M. Gendron. Ça guérira, avec le temps, car les deux pilules que lui ont administrées depuis un an MM. Maillé et Saint-Maurice ne sont pas précisément une médecine qui se digère avec une gorgée d'eau et la guérison ne s'opère qu'après digestion complète.

J'espère, monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien faire paraître dans vos colonnes cette opinion de tous les daimstes d'Hochelaga dont je suis ici l'interprète.

Vus remerciant de votre hospitalité, je me souscris,

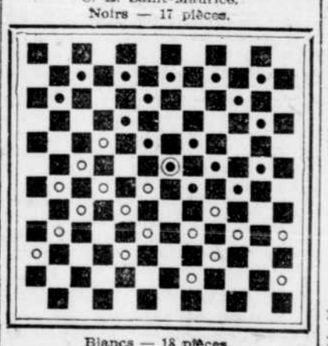
Votre dévoué,
UN AMATEUR D'HOCHELAGA.

No 2124 — Problème Canadien, par M. J. Bussières, Louiseville, Qué.
Noirs — 15 pièces.



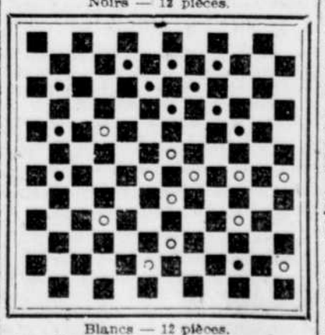
Blancs — 19 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 2125 — Problème Canadien, par M. C. E. Saint-Maurice.
Noirs — 17 pièces.



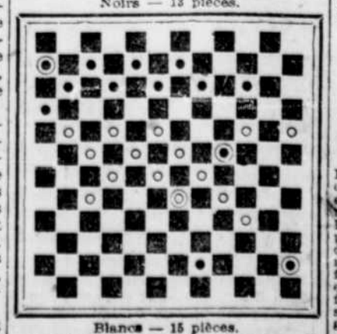
Blancs — 18 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 2126 — Problème Canadien, par M. H. Boisclair, Montréal.
Noirs — 12 pièces.



Blancs — 12 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

No 2127 — Problème Canadien, par M. A. Raymond, Iberville, Qué.
Noirs — 13 pièces.



Blancs — 15 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

MATCH SAINT-MAURICE-GENDRON
8e partie, jouée le 14 juin.
Gendron — Noirs — 17 pièces.



Saint-Maurice — Blancs — 17 pièces.

Blancs. Saint-Maurice.	Noirs. Gendron.
46—à—33	33—à—39
56—à—50	26—à—39
49—à—44	13—à—19
51—à—46	20—à—26
46—à—33	26—à—32
40—à—27	27—à—49
55—à—44	22—à—33
31—à—20	19—à—25
58—à—51	14—à—25
51—à—45	9—à—14
41—à—36	8—à—13
47—à—40	20—à—41
45—à—39	24—à—30
52—à—39	13—à—19
59—à—53	33—à—46
35—à—24	17—à—23
25—à—14	23—à—29
53—à—47	18—à—29
63—à—58	15—à—22
54—à—48	14—à—20
44—à—37	21—à—26
47—à—41	25—à—31
50—à—37	31—à—44
37—à—31	19—à—25
57—à—50	22—à—38
58—à—51	25—à—29
34—à—21	22—à—27
41—à—35	26—à—15
35—à—24	15—à—22
40—à—34	30—à—17
50—à—44	20—à—26
43—à—36	28—à—49
34—à—23	22—à—27
51—à—45	26—à—15
45—à—41	15—à—21
45—à—38	23—à—28
31—à—25	32—à—45
25—à—19	45—à—51
19—à—13	51—à—58
13—à—8	58—à—64
8—à—2	64—à—71
2—à—8	68—à—74
41—à—35	71—à—77
8—à—14	77—à—84
14—à—31	84—à—29
31—à—70	64—à—71
70—à—63	39—à—46
63—à—30	nulle.

Solution du No 2124 par M. J. Bussières.

Blancs 63—à—58	70—à—45
42—à—36	53—à—48
68—à—61	36—à—29
70—à—63	59—à—52
52—à— 4	4—à—18
gagnent.	

Solution du No 2125 par M. C. E. Saint-Maurice.

Blancs 54—à—48	53—à—48
38—à—33	59—à—55
68—à—60	52—à—48
55—à—49	44—à—37
45—à—38	51—à— 1
1—à—11 gagnent.	

Solution du No 2126 par M. H. Boisclair.

Blancs 50—à—44	66—à—60
42—à—36	53—à—48
26—à—21	34—à—27
63—à—57	46—à—48
41—à— 2	2—à—69
gagnent.	

Solution du No 2127 par M. A. Raymond.

Blancs 26—à—20	46—à—51
27—à—21	30—à—24
24—à—22	40—à— 1
1—à—63 gagnent.	

LE SPORT

Suite de la page 17

LE CHAMPIONNAT DES CHAMPIONS

PAUL PONS RELEVE OFFICIELLEMENT LE DEFI DE PETERSEN ET DEPOSE $5,000.00.

LA LUTTE

Le tournoi international de luttes en plein air, commencé ces jours derniers a mis en présence des hommes tels que:

1. PETERSEN, 118 kilos, Danois.
2. A. COUMY, 103 kilos, Français.
3. CONSTANT LE MARIN, 112 kilos, Belge.
4. SMEJKAL, 114 kilos, Bohémien.
5. POLOWSKO, 116 kilos, Tchèque.
6. CAZEAUX, 97 kilos, Français.
7. Paul BAHN, 120 kilos, Allemand.
8. RAOUL DE ROUEN, 106 kilos, Français.
9. SOLIMAN, Turc.
10. Grenna RAFFAEL, 110 kilos, Italien.
11. ROMANOFF, 120 kilos, Français.
12. STRUB, 102 kilos, Français.
13. SAINETTI, 105 kilos, Français.
14. MEHMED, 110 kilos, Turc.
15. Nicolas HERD, 102 kilos, Belge.
16. BOUC, 110 kilos, Français.
17. FOURNIER, 111 kilos, Français.
18. FOUSON, 105 kilos, Belge.
19. Paul PONS, 118 kilos, Français.
20. Paul REMY, 97 kilos, Français.
21. VINGHEORTS, 110 kilos, Français.

Que va faire Pons contre le Danois Petersen?

Se trouve-t-il en bonne forme actuellement?

Tout nous laisse supposer que le détenteur de la Ceinture d'Or se reconnait une chance réelle de triompher, car s'il succombait à nouveau devant le Danois, son infériorité ne serait pas discutable.

De toutes façons, la présence d'un pareil homme dans ce tournoi ne pourra que corser l'intérêt des luttes qui vont commencer à se disputer ce soir.

Vingt et un concurrents sont inscrits; ce nombre sera peut-être augmenté si le nègre annoncé par M. Dumourier à M. Ed. Caillat arrive en temps voulu à Paris.

Raymond Cazeaux, la "Terreur de la Bastide", qui se fit si souvent applaudir à Montréal, est engagé dans ce tournoi. On ne doute pas qu'il ne fasse bonne figure. Ses luttes seront sûrement courues et nous lui souhaitons bonne chance. Il y a $5,000 en prix individuels.

LA RAME

REGATES DE LACHINE

Les prochaines régates de la ville de Lachine promettent d'éclipser tout ce que nous avons vu dans le passé à cet endroit. Lachine se surpassera, ce qui n'est pas peu dire, car les régates de Lachine sont reconnues comme étant les plus belles et les meilleures données dans cette province. Les citoyens se montrent très généreux, et les prix offerts aux vainqueurs seront très riches et très nombreux. L'illumination et le feu d'artifice qui suivront les régates seront le glorieux couronnement d'une grande journée de sport.

Comme on le sait, les régates auront lieu le 8 août prochain.

LA FRANCE NOUVELLE ET LA VIEILLE FRANCE

(Pour la "Presse")

Il faut que la "Prese" sache à quel point sa publication du discours magistral prononcé à la Sorbonne, le 14 juin, par son honneur le maire Payette, a exalté le coeur des Françaises fixées à Montréal.

Une Parisienne, descendante de l'intendant Talon, délégué du Colbert au Canada, tient pour sa part à remercier ici et l'auteur et le journal.

Avec quelle élévation dans l'émotion, quelle finesse dans l'expression et quelle fierté d'accent, monsieur Payette sut indiquer la persistance des sentiments des Canadiens-Français pour le "vieux pays", d'autres plumes l'analyseront. Je veux seulement vous dire combien cette manifestation a touché les "Coeurs Français" de France.

Le témoignage de cette fidélité française maintenue sans altérer le respect et la reconnaissance dus à un régime de loyauté, de liberté et de suprême habileté, ne pouvait que cimenter, s'il en était besoin, cette entente cordiale après laquelle soupirait le monde entier.

Non sans quelque confusion, il faut avouer que la France s'est ainsi laissé aimer pendant de longues années, sans indifférence mais avec trop peu de retour, par toute une population honnête, vaillante et dévouée dont la chaude affection persévérante fondit peu à peu la neige fictive des "arpents" dédaignés par la Pompadour. Où il n'y a pas d'excuse, mieux vaut un silence prudent que de tardives explications.

J'ai conservé mes notes d'examens de l'hôtel de ville à Paris: Le Canada, colonie anglaise.... longueur 2,400 kil., largeur 500 kil. Climat sain, hivers très froids, étés très chauds. 3 millions d'habitants dont 12,000 Indiens. Cabot 1497, Cartier 1534. Les Anglais en 1763. Capitales Québec et Ottawa. J'eus d'excellents chiffres parce que, déjà enthousiaste, ainsi que beaucoup de Françaises, pour le pays lointain où les Talon, mes ancêtres Saintongeois, émigrèrent, j'en racontais un peu plus long que mes compagnes sur le marquis de la Roche-Mesgouez que Catherine de Médicis faisait nommer, en 1577, vice-roi des Terres-Neuves, des bords du Saint-Laurent aux côtes de la Floride, vice-roi du Canada et de tous ces parages, de toutes ces îles où les habitants de Batz devant Roscoff s'étaient rendus à la pêche, "bien plus ancien que toute mémoire d'homme... pour icelles terres occuper, tenir et posséder en propre, et en jouir et en user par lui et ses successeurs et ayant cause, perpétuellement et à toujours, comme de leur propre chose et loyal acquet."

N'est-ce pas le cas de répéter avec l'auteur de l'Imitation: "L'homme propose, mais Dieu dispose."

Cependant, les Canadiens héroïques voyageaient, prospéraient, croissaient et multipliaient. Les missionnaires, ces grands libérateurs de l'Esprit sur la Bête, ces véritables pionniers, fondaient paroisses sur paroisses dans les parties les moins connues. Un roi du Nord, cet herculéen curé Labelle, au zèle infatigable, envoyait l'impulsion à des milliers de familles colonistes, issues du vieux pays et résolues à ne jamais trancher les liens entre l'Ancienne et la Nouvelle-France.

Alors l'Ancienne ouvrit les yeux peu à peu, et l'un de ses fils, un écrivain dont l'oeuvre est toute vibrante, toute frémissante de sentiments patriotiques, Edouard Dumont, jeta l'un des premiers, en 1890, ce cri de reconnaissance, auquel plusieurs journaux canadiens: le "Pionnier", puis la "Presse" firent écho. "Nous franchirons l'Atlantique, dit-il, nous irons au Canada, au bord du Saint-Laurent, accomplissant nos devoirs de chrétiens, groupés autour de nos pasteurs, exerçant nos droits paisiblement, tranquilles dans une société à peu près organisée, où le riche ne sera pas très riche, mais où les pauvres seront rares et où personne ne mourra de faim..."

L'exode s'accéléra, un peu mêlé parfois, mais avec une proportion croissante d'immigrants français "désirables". Ils ont été accueillis non pas comme des étrangers, non pas comme des hôtes, mais comme des amis devant lesquels le colon, aisé ou non, ouvrait à deux battants les portes de sa ferme. Chez les Canadiens-Anglais ils rencontrèrent cette affabilité gracieuse, cette bienveillance sans arrière-pensée qui sont le grand charme de leur hospitalité.

Pour ceux d'entre nous qui ne restreignent pas l'existence aux nécessités matérielles, quelle joie de trouver sur cette terre de liberté positive des prêtres vénérés, une foi simple et vive, la plus fraternelle solidarité et pour notre jeunesse française, mille occasions d'utiliser leur intelligence et de donner essor à leur esprit d'aventures et d'indépendance.

C'est un honneur pour l'élément Canadien-Français d'avoir su, par sa compréhension des enseignements de son clergé conserver sa langue et sa religion, c'est est un autre, non moins grand, pour l'élément Canadien-Anglais, d'avoir apprécié et respecté ce qu'il y a de plus noble dans l'humanité et de plus essentiel à la civilisation, cette langue et cette religion qui ne sont pas les leurs. Et quand on a vécu en Europe, au milieu des nations qui n'ont plus ou n'eurent jamais cette conception des mobiles civilisateurs, c'est un bonheur de constater que l'élite canadienne-anglaise juge, avec raison, comme une diminution d'elle-même, toute atteinte à la langue française et à la religion catholique. Là, en effet, est le secret de cette entente non pas seulement "cordiale" mais amicale, mais parentale qui peut cimenter à jamais deux races.

L'équilibre entre les deux éléments ethniques est maintenu par l'apport incessant des deux vieux et chers pays, et cette loi sociale est formulée d'une manière aussi émouvante que philosophique dans la belle péroraison de Son Honneur le maire Payette, de Montréal; "On peut, par déduction, affirmer que le contact intime, continu, de la France et du Canada-Français, en outre des heureux résultats matériels qui en découleront, augmenter notablement le prestige de la France dans l'Amérique du Nord en y propogeant l'idée et la mentalité françaises."

H. L'HUILLIER-TALON.

LA CITE DES POULES

Il existe en Californie, à 50 milles environ de San Francisco, une ville peuplée de six mille habitants et d'un million de poules: c'est Petaluma. L'élevage et le commerce de ces intéressants volatiles fait l'unique richesse du pays. Chaque famille exploite les poulaillers qui, par milliers, ont été dressés sur le flanc des collines environnantes.

Les plus pauvres possèdent quelques douzaines de poules seulement, mais les plus riches propriétaires élèvent jusqu'à dix mille et quinze mille individus à la fois dans leurs "ranchs". L'une des fermes modèles de Petaluma peut contenir cent mille pensionnaires. Tout y est aménagé avec le plus grand soin: appareils incubateurs, couveuses, infirmeries perfectionnées s'y trouvent.

La Cité des Poules a exporté cent vingt millions d'oeufs en 1907.

Les Memoires de Louis Cyr

L'Homme le plus Fort du Monde



Un accident survenu, samedi dernier, dans la mise en page, a rendu tout à fait incompréhensible le premier chapitre de la troisième partie des mémoires de M. Louis Cyr. Pour nous conformer au désir d'un grand nombre de nos lecteurs, nous réparons aujourd'hui ce contretemps en répétant cette partie des récits du champion, la faisant suivre immédiatement du chapitre deuxième.

TROISIEME PARTIE

Louis Cyr Champion

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

La force physique chez M. Louis Cyr, a été un héritage de ses parents. — Il a appris au sein de la famille à avoir le culte de la puissance des muscles.—Dans les champs de son père, à l'école de M. Martin, puis plus tard, dans les manufactures de Lowell, il travaille à développer les forces que la nature lui a données. — Il devient policier puis hôtelier et remporte le championnat du Canada.

Je suis vraiment heureux de reprendre, après quelques jours d'absence, le récit des incidents de ma vie.

Nous avons jusqu'ici vécu mes jours de début, au milieu de champions locaux rencontrés par-ci par-là, avec des victoires remportées plutôt souvent sur des athlètes d'occasion.

J'en excepte toutefois Michaud.

L'existence nouvelle qui, de cette année 1890, s'ouvre devant moi, me met en face de ceux-là que le monde considérait alors comme les rois des haltères: Sébastien Miller, Jefferson, Sandow, Cyclops, August W. Johnston, Romulus, Ronaldo et combien d'autres encore!

Tous nous les rencontrerons ensemble, soit sur notre continent, soit en Europe,— mais toujours toutefois avec cette bienfaisante protection de Richard K. Fox, qui si longtemps a fait le secret de ma confiance en moi-même.

Il y a près de vingt ans de cela : Richard K. Fox, commençait à lancer ses champions et à leur offrir comme décoration ses ceintures d'or.

Je me trompe peut-être, mais il me semble que je suis le premier Canadien-Français à qui il ait consacré un coin de ses colonnes. J'ai fait dans le temps photographier l'article qu'il avait publié à mon sujet, afin de le conserver toujours comme souvenir de mon entrée dans la vie du championnat :

STRONG MEN IN CANADA

Canada has its strong men as well as England. At Montreal two athletes Louis Cyr and Horace Barre, have recently been exhibiting the following feats of strength. Dumbbells introduced both were weighed.

Cyr weighed 285 pounds and Barre 226 pounds.

Then the dumbbells to be used were weighed. One monster weighed 365 pounds; the others ranged down in the following order: 195, 105, 97, 73 and 54 pounds.

Barre first made his bow and tackled the 195-pound dumbbell. He got it over his shoulder in good shape. Cyr did not take the bell, but grabbed the big one which weighed 365 pounds.

It was a terrible struggle every muscle stood out and the veins seemed ready to burst. The bell was pulled up to the hips, then raised to the shoulder and finally pushed above the head. Barre tested this weight and found that he could not manage it.

Then the back-lifting was begun. A heavy iron-bound platform, which itself weighed 140 pounds, was put on two trestles. On top of the platform was put the six dumbbells, whose aggregate weight was 789 pounds, then a barrel of flour weighing 218 pounds was added.

This was easily lifted by both men, who got under the platform and raised it completely over the trestles with their backs. Live weight in the shape of volunteers from the audience was then piled on top.

When the weight reached 1,218 pounds Barre stopped. Cyr, however, kept on until seven men had been added and the aggregate weight was 1,418 pounds, which he succeeded in lifting.

Le premier article publié dans le journal de M. Fox, pour vanter les exploits d'un Canadien-français.

Ce qui pouvait se lire ainsi :

"Le Canada a ses hommes forts tout aussi bien que l'Angleterre. A Montréal, deux athlètes, Louis Cyr et Horace Barré, ont, récemment encore, exécuté les tours de force que nous allons mentionner plus loin.

"A leur entrée dans l'arène, on les pesa. Cyr, 285 livres ; Barré, 226 livres.

"Puis ce fut le poids des haltères que l'on constata. Il en était une énorme qui fit pencher la balance à 265 livres. Les autres suivaient, par gradation, à 195, 105, 97, 73 et 54 livres.

"Ce fut Barré qui entra en scène le premier. Il salua le public, saisit le poids de 195 livres et l'éleva sans effort au-dessus de sa tête.

"Cyr, lui, s'attaqua au poids de 265 livres, le plus gros. Ce fut une minute de terrible effort : les muscles faisaient saillie au dehors et les veines semblaient prêtes à éclater. La lourde haltère fut poussée jusqu'à la hanche, puis à l'épaule, puis enfin tout droit au bout du bras, au-dessus de la tête.

"Barré tenta bien de répéter ce tour de force, mais il dut admettre son impuissance à manoeuvrer un tel poids.

"Alors ce fut le lever des fardeaux sur les reins. Sur une plateforme solide pesant elle-même 140 livres, on entassa toutes ces masses de fonte et de plomb, soit un total de 789 livres; puis un baril de farine de 218 livres, et les deux hommes se remirent à l'épreuve.

"Ils soulevèrent le tout sans difficulté. Il fallait toutefois en voir la fin : des spectateurs pris au hasard dans l'assemblée montèrent sur la plate-forme.

"Barré demanda grâce lorsque le poids total eut atteint 1,816 livres, mais Cyr, lui, poursuivit ses efforts jusqu'à ce que sept hommes nouveaux eussent pris place sur la plateforme, portant le fardeau à 2,378 livres, qu'il réussit à soulever".

C'est pendant que je voyageais à mon propre compte, en 1890, que la "Police Gazette" publiait ces notes.

Quelque temps après, il m'arrivait, à Saint-Jean de Matha, une lettre de Richard K. Fox m'invitant à passer à son journal. Le fameux sportsman désirait me voir organiser une représentation spéciale pour lui.

Je connaissais son nom, je savais ce qu'il avait fait pour l'avantage de la culture physique par tout l'univers: je n'hésitai donc pas.

Je ne puis, en passant, oublier de vous dire l'impression heureuse que m'a laissée ce grand protecteur du vrai sport. M. Richard K. Fox a peut-être plus fait à lui seul, pour le progrès de l'athlétisme dans le monde, que toute association, que tout club créés à cette fin. C'est par lui que j'ai compris que devant moi s'ouvrait une carrière, et je lui en conserve la reconnaissance la plus vive.

Il fait du sport pour l'amour du sport, et c'est tout dire.

Le jour où je reçus son invitation fait donc époque dans ma vie. Je partis pour New-York avec mes haltères, non sans avoir été bourré, par Mme Cyr, de force recommandations et conseils. Il est vrai qu'elle m'accompagnait dans le voyage, mais elle n'en tenait pas moins à remplir scrupuleusement son rôle de bonne "maman"

Je laisse ici à la "Police Gazette" elle-même de raconter ma visite à M. Fox. Dans le numéro du 20 décembre 1890, ont lit:

"Le 5 décembre dernier, nous avons assisté, dans nos bureaux, à l'une des plus intéressantes et des plus surprenantes exhibitions de tours de force dont on ait pu être témoin aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. C'est lorsque Lois Cyr, champion des hommes forts du monde et protégé de la "Police Gazette", a prouvé qu'il est vraiment un Samson moderne, dans la représentation qu'il a donnée en présence d'un groupe choisi de sportsmen et de journalistes nowyorkais. L'événement avait été largement annoncé, et le programme à exécuter était déterminé d'avance. Aussi, nombreux étaient ceux qui doutaient que même l'homme le plus fort du monde pût soulever sur son dos une charge de plus de 3,000 livres, enlever du sol avec un seul doigt un poids de près de 500 livres, porter d'une main à son épaule un baril de chaux de 251 livres et tenir à bras tendu un homme de plus de 200 livres. Mais ceux qui ont été témoins de ces exploits, qui ont même pesé les poids, s'en sont retournés convaincus, ne cachant pas leur surprise et leur ébahissement.

"Lorsque Richard K. Fox offrit une médaille d'or à qui lèverait une haltère de 1,030 livres et que J.W. Kennedy accomplit ce tour de force, battant tous ses adversaires, on considéra cet exploit comme extraordinaire. Il faut admettre toutefois qu'il n'est pas aussi difficile de manoeuvrer des deux mains un poids de mille livres que de lever du sol d'une seule main une haltère de 232 livres, pour le porter ensuite à l'épaule puis au bout du bras. Cependant, ce dernier exploit, Louis Cyr l'a accompli franchement, en présence d'un comité choisi. C'est là certes du merveilleux, mais Cyr a fait déjà mieux que cela encore, en exécutant le même tour de force avec un poids de 265 livres.

"Disons immédiatement qu'il est prêt à battre tous ses propres records, du moment qu'il y aura des paris à rencontrer. Déjà il a déposé à nos bureaux une somme de $200, appuyant ainsi un défi qu'il lance à tout venant pour un enjeu de $1,000 et le titre de champion du monde.

"Voici les exploits qu'il a accomplis en notre présence, le 5 décembre:

"Saisissant une haltère de 102 livres, il la porta à son épaule puis, avec la plus grande facilité, au bout du bras, en position horizontale.

"Au-dessus de la tête, d'une seule main, il porta un poids de 232 livres, puis dans un autre tour de force, il éclipsa son propre record, en levant d'un doigt un fardeau de 484 livres.

"Sans le moindre effort, il balança ensuite dans une échelle sur son menton, Mme Minnie Cyr, qui pèse 118 livres.

"Toutefois, le plus merveilleux exploit du champion consista à soulever une plateforme sur laquelle montèrent dix-huit personnes et qui portait déjà une haltère de 232 livres. Cyr était anxieux de porter ainsi sur son dos un fardeau de 4,000 livres, mais l'exiguité de la plateforme ne le lui permit pas. Il dut s'arrêter à 3,337 livres.

"Pour terminer la représentation, Cyr porta à son épaule, d'une seule main, un baril de chaux pesant 251 livres.

"Admettons qu'il s'est révélé là, à la satisfaction de tous, l'homme le plus fort dont on ait jusqu'ici entendu parler dans le monde.

"M. Louis Cyr va maintenant parcourir tout l'Ouest, avec une troupe."

C'est là ce que racontait au sujet de mon voyage à New York le journal le M. Richard K. Fox.

La troupe avec laquelle je partis en tournée était gérée par les fameux Muldoon et Kilrain, le premier champion luttteur, le second boxeur de renom qui s'entraînait alors pour sa rencontre avec John Sullivan.

CHAPITRE II

Le défi oficiel de M. Fox. — Vie du théatre et vie des cirques. — Pour cent dollars.

Entretemps, M. Richard K. Fox lançait, dans les colonnes de son populaire journal, le défi suivant:

"—En face de la rivalité existant en Angleterre, en Australie, en Allemagne et en Amérique entre Sandow, Cyclops, Hercules Abbs, Ajax, Polydor et nombre d'autres; considérant l'immense intérêt qu'on attache à l'heure qu'il est aux exploits de la force physique et au maniement des poids lourds, Richard K. Fox a décidé de prouver qu'aucun homme au monde ne peut vaincre Louis Cyr, l'homme fort et le champion de la "Police Gazette."

"Afin de faire décider une fois pour toutes la question et voulant montrer qu'il considère vraiement Louis Cyr comme le Samson moderne, M. Fox a résolu d'offrir un trophée qui serait l'emblème du championnat de la force, et de payer en outre une somme de $500 à tout champion d'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Australie qui parviendra à répéter les sept exploits de Cyr."

Un des premiers qui firent mine de relever ce défi était le fameux V. Strait, de New York, un homme fort, peut-être, mais certainement pas une étoile. En revanche, il faisait un tapage de tous les diables autour de son prétendu championnat.

C'est dans l'"Evening Journal" de Lewiston, Maine, que je lui répondis, le 2 mars 1891, lui offrant, s'il me battait, cinq cents dollars et la ceinture d'or en valant sept cents, que l'on m'avait présentée à Montréal.

De ce monsieur Strait, je n'entedis plus parler et je continuai mes tournées.

Avec Muldoon et Kilrain, je restai six mois, pour revenir ensuite à Saint-Jean de Matha, en mai 1891. Mon séjour ici ne fut toutefois pas de longue durée. J'en repartis presqu'aussitôt pour aller aux Etats-Unis former une nouvelle troupe à mon propre compte.

Je veux en profiter ici pour causer pendant quelque temps avec vous de cette vie de théâtres ou de cirques qui a si longtemps été la mienne.

J'ai fait de longs volages avec des troupes que je dirigeais personnellement; j'ai passé des mois avec Gus. Lambert et ses gens, puis plus tard avec Muldoon et Kilrain, avec le cirque Robinson et celui des frères Ringling; j'ai parcouru toute l'Angleterre, donnant des représentations, et j'ai "fait" des saisons au parc Sohmer, à Montréal.

De l'existence vécue au théâtre, je ne saurais conserver que d'excellentes impressions. Là, rien de trop anormal, rien surtout de brutal comme dans les cirques. Logé dans de bons hôtels, ne se refusant aucun confort, l'homme du théâtre se la coule plutôt heureuse.

J'ai aimé cette vie, avec ses changements de décors et d'acteurs. Tous les soirs, c'étaient des défis nouveaux qui pleuvaient, et souvent au milieu d'incidents assez drôlatiques.

Ainsi, je retrouve dans mes cahiers, la découpure suivante d'un journal de la Nouvelle Angleterre, "The Evening Standard", en date du 11 mars 1891:

LE DEFI DE L'HOMME FORT

"Une audience de 500 personnes a assisté, hier soir, à une belle exhibition de tours de force, donnée par Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde, au Wamsutta Hall. Tout allait pour le mieux jusqu'au moment où M. Cyr annonça qu'il donnerait personnellement $500 et sa ceinture d'or de $700, en outre des $1,000 de M. Richard K. Fox, à tout athlète qui accomplirait ses tours de force. Alors, un étranger s'avança et ce fut entre lui et le champion le dialogue suivant:

L'étranger: M. Louis Cyr est-il vraiment sérieux?

Cyr: Oui, monsieur.

L'étranger: Où serez-vous samedi soir? Il me faudra aller chercher mon homme à New-York.

Cyr: Je serait à Fall River, et mon argent est prêt en tout temps.'

L'étranger: Je serai là avec mon homme.

La foule: Dehors, le Newyorkais.... Assieds-toi!... Ho! là, la représentation!...

Cyr: Votre nom, s'il vous plait?"

L'étranger: Rogers .

Cyr: Et celui de votre champion?

L'étranger: Pour le présent, nous l'appellerons l'"inconnu".

Cyr: C'est cela, je crois qu'il restera toujours inconnu.

La foule: Assieds-toi donc avant qu'on t'asomme!

Et l'étranger reprend prudemment son siège, au milieu des huées des spectateurs."

—Les incidents de ce genre n'étaient pas rares, et je m'en amusais fort.

Ajoutons que le champion du nommé Rogers, je ne l'ai jamais vu.

Ce qui faisait plaisir au public, c'est qu'il était toujours invité à vérifier le poids de mes haltères. Et je vous assure que les sceptiques ne manquaient pas d'en profiter.

Ce à quoi surtout on se refusait à croire, c'est que je pusse retenir deux chevaux tirant l'un contre l'autre.

—"Ca doit être de bien vilaines rosses que ces bêtes-là," se plaisaient à répéter les gens qui aiment toujours à paraître plus avisés que les autres.

N'importe, mon défi était là: cent dollars à qui m'eut amené une paire de chevaux que je n'aurais pu retenir.

Pour cette somme, il s'en trouvait qui m'eussent vu avec plaisir écarteler tout vif. Ils faisaient ferrer leurs bêtes à glace et, pour comble de précaution, leur enveloppaient les quatre sabots dans des sacs pendant qu'on les amenait aux lieux des représentations.

Parfois, dans les campagnes, les bons cultivateurs accouraient de tous côtés avec leurs chevaux, et c'était parmi quinze ou vingt paires de solides animaux qu'il me fallait choisir, ce qui bien souvent était une source de querelles. Chacun voulait que ce fussent bien les siens les plus forts et les plus courageux.

Pour cent dollars, on fait bien des sottises.....

A Lowell, un jour, un de nos bons compatriotes, M. Alfred Bibeault m'offrit cinquante dollars si je parvenais à exécuter ce tour de force avec deux superbes bêtes qu'il avait importées d'Angleterre.

Je laisse ici la parole à la "Police Gazette", qui raconta ainsi l'incident:

—"Louis Cyr, champion de la "Police Gazette", vient de créer une grande sensation par un nouvel exploit. Tout récemment, à Lowell, il donnait une représentation, au Huntingdon Hall, à Lowell, Mass., devant cinq mille personnes. Cyr accomplit des tours de force prodigieux dans le maniement des haltères et des poids lourds, mais là où il se surpassa, ce fut lorsqu'il retint deux énormes chevaux de trait tirant en sens contraire. Ces chevaux, propriété de M. Alfred Bibeault et pesant 3,665 livres, furent attelés aux bras de Cyr. Au mot "Allez", ils s'élancèrent chacun de leur côté avec tant de vigueur que l'un d'eux tomba et fut traîné par le second. Louis Cyr tint bon toutefois, ses bras ne se détachèrent pas, et il gagna ainsi les $50 déposés par M. Bibeault. Le champion a finalement déclaré qu'il pourrait répéter son exploit avec quatre chevaux à la fois."

—Ce dernier tour de force, je le connaissais déjà, pour l'avoir exécuté au Parc Sohmer, à Montréal.

C'était en 1891, lors de la dernière grande exposition tenue dans la Métropole. MM. Ernest Lavigne et L. J. Lajoie, les sympathiques directeurs du parc, me firent signer un engagement d'une semaine, pour une représentation chaque soir.

Chacune de mes apparitions devant le public me rapportait cent dollars, ce qui voulait dire pratiquement cent dollars par minute.

Ma présence en scène, en effet, n'était guère de plus longue durée. J'avais à retenir à la fois quatre des meilleurs chevaux de la "King Express Company", une maison qui s'occupait du transport des pianos et des coffres-forts.

Chaque soir la vaste enceinte du Parc Sohmer était archi-comble. Le souvenir que je conserve des enthousiastes démonstrations de mes concitoyens et des délicats procédés de MM. Lavigne et Lajoie à mon égard reste comme l'un des plus chers de ma vie.

C'est à Saint-Jean de Matha que je m'étais mis d'abord à m'exercer sérieusement à ce tour de force, débutant avec des petits chevaux de montagne ne pesant pas plus de 1,000 à 1,100 livres et que je retenais à bras tendus.

(A suivre samedi prochain)

Pour copie authentique,

L. Septime Lafleur



M. Richard K. Fox, le fameux sportsman américain.



LOUIS CYR ET SA TROUPE — 1. Louis Cyr; 2. Mme Cyr; 3. J. O. Champagne; 4. J. H. Voyer; 5. Pierre Cyr; 6. C. Chaput; 7. B. Perreault; 8. W. Grégoire.

Maintenez-vous bien Portant ce Printemps

Et évitez la faiblesse et la langueur en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

Voulez-vous éviter les sensations de fatigue et d'abattement du printemps?

Voulez-vous conserver votre appétit et votre bonne digestion?

Voulez-vous fortifier votre système contre les germes de la maladie qui sont partout répandus au printemps?

Vous pouvez le faire en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

Il est bon de ne pas attendre que vous soyez épuisé et misérable pour commencer ce traitement.

Le sang est toujours faible et aqueux au printemps, après la vie artificielle de l'intérieur, et la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs augmente les corpuscules rouges du sang et le rend ainsi riche, rouge, nutritif et vivifiant.

Mme WELCHER, épouse du conducteur Welcher, du G. T. R., 147 rue Congrégation, Montréal, Qué., déclare: — "Ma fille n'était pas bien du tout. Elle n'avait pas d'appétit, elle était pâle et faible, ses nerfs étaient faibles et parfois elle souffrait beaucoup de mal de tête. Je lui procurai une boîte de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et après qu'elle eût fait usage de ce traitement durant quelque temps, elle fut complètement rétablie. Cette préparation lui a donné un bon appétit, elle a de meilleures couleurs et elle est plus forte et en meilleure santé sous tous rapports. La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est certainement le meilleur tonique que nous ayons jamais eu à la maison."

Mme R. Hillrich, 343, rue Grand-Tronc, Montréal, Qué., et dont le mari est employé à la Consolidated Repair Company, déclare:—

"Il y a environ un an je remarquai que je devenais nerveuse. J'avais souvent de désagréables douleurs lancinantes en arrière de la tête qui occasionnèrent de violentes attaques de maux de tête et j'ai longtemps souffert presque continuellement de douleurs à la chute des reins.

Croyant mon système épuisé, je commençai à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et je m'aperçus que graduellement mon système prenait des forces et de la vigueur, jusqu'à ce que mes maux disparurent complètement. Aujourd'hui je suis forte et bien portante de nouveau."

Maintenez-vous en bonne santé et heureux ce printemps et évitez les maux de tête et l'indigestion en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs. Ce traitement est si efficace à former un nouveau sang riche et à vivifier le système nerveux que vous bénéficierez à l'employer. 50 cts la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Le portrait et la signature de A. W. Chase, M.D., le fameux auteur du Livre de Recettes, sont sur chaque boîte. A (6)

Des NERFS SOLIDES

LE SECRET D'UNE BONNE SANTE.

Plus de maladies sont dues à la faiblesse nerveuse qu'à toute autre cause. Vous savez que les nerfs sont de petits fils qui partent de la colonne vertébrale pour se répandre dans toutes les parties du corps. La nature les a mis là pour conduire le pouvoir qui fait fonctionner la machine humaine. Chaque artère, chaque veine — peu importe l'importance qu'elles paraissent avoir — chaque glande et tissu du corps humain sont munis d'un réseau délicat de fils nerveux qui leur fournissent le pouvoir qui les fait fonctionner. Ce pouvoir, que l'on appelle quelquefois la force nerveuse, n'est rien autre chose que de l'électricité.

Pour prouver que les nerfs fournissent le pouvoir moteur du corps, coupez un nerf de l'estomac et aussitôt cet organe sera paralysé. L'électricité humaine provient de la nourriture que nous absorbons. Les sucs digestifs de l'estomac brûlent les aliments et produisent ce pouvoir qui se répand par les nerfs à toutes les parties du corps.

Ce qui cause la faiblesse ou la débilité d'un organe quelconque du corps, c'est le manque d'électricité. Lorsqu'un organe ne remplit pas parfaitement ses fonctions, d'autres complications arrivent, et on a la maladie.

Alors, vous remplissez votre estomac de drogues qui affaiblissent les nerfs et diminuent l'énergie électrique. Votre maladie devient chronique et après un certain temps, vous contractez l'habitude des drogues.

Aidez la nature à vous guérir en reprenant votre force nerveuse, l'énergie électrique. Celui dont les nerfs sont solides est toujours en bonne santé, car il a assez de force nerveuse pour maintenir en bon état tous ses organes. Si vos nerfs sont faibles et que vous souffrez d'un dérangement quelconque, vous devriez redonner à votre organisme l'électricité dont il a besoin.

Ma Ceinture Electrique fait cela pendant que vous dormez. Elle remplit les nerfs d'une vie nouvelle — une force nouvelle, et donne une énergie nouvelle qui est la base de la santé.

Beloeil, Qué.

Cher docteur : — Voilà quatre ans, j'ai acheté une Ceinture Electrique de vous et après m'en être servi pendant trois mois, je suis heureux de vous dire qu'elle m'a complètement guéri du mal de rognons, de la dyspepsie et de la faiblesse, et voilà de cela quatre ans, et depuis ce temps, je ne me suis jamais aperçu d'aucune de ces maladies. Je serai toujours heureux de recommander votre traitement aux personnes souffrantes, comme étant le meilleur remède connu au monde.

Avec mes meilleurs souhaits pour votre succès, je demeure,

LOUIS GOULET.

GRATIS POUR VOUS — Procurez-vous mon livre de 84 pages, expliquant mon traitement et avec vignettes d'hommes et de femmes bien développés, montrant comment se porte ma Ceinture.

Ce livre raconte dans un langage ordinaire beaucoup de choses que vous voulez savoir, et donne d'excellents conseils aux hommes.

Si vous ne pouvez venir, je vous enverrai ce livre franco, gratuitement, si vous incluez ce coupon.

Consultations gratuites. Heures de bureau : 9 a.m. à 5.30 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 8.30 p.m.

Dr M. N. McLAUGHLIN,
214 rue Saint - Jacques, Montréal, Can.

Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .



ENTORSES, MEURTRISSURES, BRULURES, ECHAUDURES, COUPURES ET CONTUSIONS

Il y a nombre de cas où une action immédiate s'impose pour suspendre et enrayer le progrès de la maladie. Dans de pareils cas, R. R. Relief est un auxiliaire important et infaillible, et il arrive souvent que le patient soit guéri "avant que le médecin arrive à la maison". Croup, diphtérie, influenza, crampes, spasmes, brûlures, échaudures, accidents, meurtrissures, chutes, blessures causées par des balles, morsures de chiens, de serpents, piqûres d'insectes, etc. En quelques moments, les merveilleuses propriétés de Ready Relief sont mises à l'oeuvre, et la maladie est arrêtée et vaincue avant qu'elle ne soit développée.

UN REMEDE DE FAMILLE

Ne manquez pas d'avoir à portée Radway's Ready Relief, car il y a soixante ans qu'il fait merveille ; il est partout un sujet de conversation, car il a épargné plus d'une vie et plus d'une note de médecin.

Radway's Ready Relief
Pour usage interne et externe
SECOURS IMMEDIAT.

Par tous les pharmaciens. RADWAY & CO. Montréal, Can. KA

Les Biscuits les plus délicieux, les plus tentants — toujours croquants et frais.

LES CAMBRIDGE WAFERS DE PATERSON'S

Faits de crème de blé. Une friandise exquise pour les "afternoon teas." En boîte en fer-blanc seulement. Les épiciers. Achetez par nom. A

12 F

NOUVELLES DE PONT CHATEAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pont-Château, 18 — Le 10 juillet, un enfant de cinq ans, Eugène Forest, fils de M. Ernest Forest, a été victive d'un bien pénible accident. En entrant dans l'écurie avec ses jeunes frères, il passa derrière un cheval qui lui lança un coup de pied en pleine figure. L'enfant eut la force de se rendre à la maison où le Dr Deguire fut appelé.

Cette ruade coûtera un oeil au jeune Forest.

—Madame Harry Limbers, ainsi que ses deux enfants, Harry et Katleen sont en promenade chez M.Oscar Besner, marchand.

Miles Corinne et Juliette Biron, ainsi que leur petite cousine, Mlle Antoinette Besner, passent une huitaine chez leur oncle, Oscar Besner. Mlles May et Annette Besner partent pour une promenade à Valleyfield et seront les hôtes de M. A. R. Biron, Dr Achille Besner et Horace Besner.

PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Zottique, 18 — Un pénible accident vient de jeter dans la désolation une excellente famille de cette paroisse. M. William Greff, riche cultivateur, était occupé à travailler sur le toit d'une grange en voie de construction, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur un amas de pierres. Les médecins, appelés à la hâte, constatèrent que M. Greff s'était brisé plusieurs côtes et peut-être l'épine dorsale. On ne peut encore se prononcer sur l'état de la victime.

Dans le malheur qui l'afflige, la famille Greff a toutes les sympathies.

EN PROMENADE

Mme Léandre Lamoureux, de Chelmsford, Ont., et son fils, M. Lactance ; M. et Mme Boyer, du même endroit, sont à Montréal, en visite chez leur parent, M. J. A. A. Bélanger, de De Lorimier.



OLYMPIC
Le dernier col d'été.

Voici l'Olympic—un col qui est rempli de style et de confort. Assez bas pour vous donner aise de cou aux jours chauds, mais d'un dessin qui paraît toujours recherché. Abondance d'espace pour la cravate.

Les Cols [illegible] ½ de Grandeurs

Faits en la Marque Castle à 25c. chacun ; 3 pour 50c. Le même dans la Marque Elk est nommé Celtic, à 3 pour 25c. Quarts de grandeurs.

Demandez la Marque 067 [illegible] Fabricants Berlin

Blue Ribbon Tea

Ce coupon découpé et envoyé par la poste à The Blue Ribbon Tea Co., Boîte postale 2254 Montréal, donne droit à l'expéditeur à un paquet gratuit de notre Thé de 60c. Blue Ribbon. Remplissez le blanc et dites si vous voulez du thé Noir, Mélangé ou Vert. ( )

A MDE _____

RUE _____ VILLE _____



EN VILLEGIATURE

BEAUHARNOIS

MM. Robert et Henri Clément, de Montréal, ont passé le dimanche dans notre ville.

M. A. Duclos, de Montréal, était ici dimanche dernier.

MM. X. Bertrand et B. Larivière se sont enregistrés à l'hôtel Beauharnois, cette semaine.

Mme P. B. Mignault et son fils, Jean, de Montréal, sont en promenade pour quelques jours chez Mme M. Branchaud.

M. Arthur Lafleur, de Saint-Eustache, était de passage à Beauharnois, samedi dernier.

M. Alfred Duckett, de Montréal, a passé le dimanche au milieu de nous.

M. Jean Drapeau, de Montréal, était à Beauharnois ces jours derniers.

M. Eugène Fortin, de Beauharnois, est de retour d'un voyage à Plantagenet. Il partira bientôt pour visiter les États-Unis, et en septembre, il s'embarquera pour le Japon, avec sa famille. Que nos meilleurs souhaits de voyage l'accompagne.

Mlles Desneiges et Louisa Brunet, de Montréal, ont passé le samedi et le dimanche chez Mlle Marlette Roy.

M. Beauvais Laforest, E. E. G. C., de Montréal, était dimanche dernier l'hôte de son ami, M. Paul Mercier.

M. Louis Bisson et M. Philippe Manny passent les samedis et dimanches, cet été, parmi nous.

M. Gaston Laurendeau, de Valleyfield, était à Beauharnois vendredi dernier.

Mlles Aline Duranceau et Germaine Goyette, de Montréal, ont passé deux jours chez leur grand'mère, Mme Duranceau.

MM. Cajetan Hamel, Philippe Manny, Henri Marchand, Joseph Laurin, sont de retour d'une charmante traversée à l'île Perrot.

Mlles Léonie et Aline Léonard sont de retour d'une promenade à Montréal, chez leur tante, Mme Hervieux.

M. Joseph Laurin, de Saint-Jérôme, en promenade chez son ami, M. Henri Marchand, est retourné dans sa famille.

Mlle Marie Wood est de retour d'une promenade à Châteauguay, chez M. Fauteux.

M. Louis Guimond, notaire, de Montréal, est actuellement en vacances, chez son père, M. Cyrille Guimond.

M. Marchand, de Victoriaville, est en promenade pour quelques jours à Beauharnois.

Mlles Deslauriers, de Valleyfield, ont passé quelques jours chez leur amie Mlle Limoges.

Mme P. Billette, de Valleyfield, en promenade depuis quelques semaines chez son père, M. Ferdinand Leduc, est retournée dimanche à Valleyfield.

M. A. Laurendeau, avocat, de Valleyfield, a passé par Beauharnois en route pour Châteauguay, avec son joli yacht.

Mlle Agnès Hinton, de Montréal, a passé le samedi à "Maple Grove."

M. Albini Deslauriers est retourné à Montréal, après avoir pris deux semaines de vacances, chez son père, M. Narcisse Deslauriers.

Mlle Marie Rocher, de Montréal, est en promenade, pour une semaine, chez son amie de couvent, Mlle Lucette Mercier.

M. le Dr Rodier et sa famille passent l'été à Beauharnois.

M. Herbert Wynne passe les samedis à la Pointe aux Erables.

Mme Sylvestre et ses jeunes filles, de Sherbrooke, sont en promenade pour quelques jours chez Mme Emilien Manny.

M. Louis Mayer et sa famille sont retournés à Montréal après avoir passé une quinzaine chez Mme Jos. Mayer.

BERTHIERVILLE

Mlle Rosa Demers, de Montréal, est actuellement chez son beau-frère, M. J. O. Lavallée, N.P.

—Mlles Eva et Eugénie Dubreuil, de Montréal, étaient cette semaine les invitées de Mme Alfred Garlépy.

La famille Clements et Mlle L. Ameront ont quitté Berthier ces passés pour un voyage à Genève, Suisse, où elles passeront l'été.

—M. et Mme Arthur Boulanger, née Desaulniers (Yvonne) sont revenus de leur voyage de noces.

—M. et Mme A. Ross Boslwich sont maintenant installés pour l'été à leur maison de campagne au bois d'Autray.

—M. Oscar Coutu, de Brysonville, U. S. A., est actuellement chez M. A. Robillard.

—Mlle Alice Préville est revenue d'une pomenade de quelques jours à la Rivière Beaudette.

—Mlle Léontine Ferland est partie pour Sainte-Emélie de L'Energie où elle passera quelques semaines chez sa sœur Mme Pafnuus Bonin.

—M. Philéas Robillard, de Montréal, était chez son père, M. Wilfrid Robillard, dimanche dernier.

—M. Léon Duhamel, de Rigaud, est pour quelques semaines chez son parent, M. Louis Chénard.

—Mlle Berthe Monfils, de Montréal, est venue passer quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme Victor Forneret sont actuellement parmi nous, pour l'été.

—Mme F. O. Lamarche et son fils Victor sont revenus d'une promenade à St Gabriel de Portneuf et à Champlain.

—Mlle Augustine Dostaler est partie au commencement de la semaine pour Saint-Gabriel de Brandon où elle passera une quinzaine chez le Dr Laurendeau.

—Mlle Blanche et Alice Ranger, de Montréal, étaient de passage ici dimanche dernier.

—M. Napoléon Allard, de Providence, R. I., est actuellement en visite chez ses parents.

—M. Lionel Désaulniers, de Joliette, était à Berthier ces jours derniers chez des amis.

— Madame A. Girard, de Montréal, passe l'été au Château Beslongchamps.

—M. Auguste et M. Albert Hénault sont pour l'été chez leur oncle, M. V. Forneret.

—MM. A. D. Ritchie, Gordon Ritchie, sont venus passer la journée du dimanche dans leur famille.

—Mlle Eva Desrosiers, de Montréal, est chez M. Dominique Tessier, pour une semaine.

—Mme Lalumière, de Montréal, est chez sa fille, Mme L. Ménard, pour l'été.

—Mlle Clara Duclos, de Saint-Hyacinthe ; Mlles O'Neil, de Montréal, étaient en visite ces jours derniers chez Mme W. Phillips.

—Mlle Bérangère Forest est l'invitée de Mlle Marie-Ange Beaudoin.

—Mme Boisvert, Mlles Blanche et Alice Boisvert étaient la semaine dernière chez M. Victor Allard.

—M. Atchez Ralston, qui était parmi nous depuis quelques semaines, est retourné chez lui à Woburn, Mass., E. U. A.

—M. Lucien Denis, E. E. D., de Saint-Norbert, était dans nos parages dimanche dernier.

—Mme et Mlle Chartrand, de Montréal, étaient chez Mme F. O. Lamarche, dimanche.

—M. Oscar Barrette, de Montréal, est pour une quinzaine chez M. Octave de Grandpré.

—M. J. Oscar Benoit était de passage ici dimanche.

—M. et Mme Valmore Lamoureux, de Lavaltrie, sont venus passer la journée de dimanche avec leurs enfants, Raynald et Carville, chez M. Jules Lamoureux, à Berthier Jonction.

—M. Arthur Fleury et quelques amis, de Montréal, ont fait une charmante excursion à Berthier, dimanche.

M. H. Gignac et enfants passent l'été à la maison Lord.

—Mme Lemire et ses jeunes filles, de Maskinongé, ont passé une semaine chez leurs parents et amis, à Berthier.

—Mlle Caroline Auger, de Louiseville, est en promenade chez sa sœur, Mme Albert Champagne.

—Mme Charles Lord et ses enfants, de Montréal, sont chez Mme Al. Gravel.

—Mlle Louiou Ménard, de Montréal, est chez sa cousine, Cécile Ménard, pour un mois.

—Mlle C. Allard est revenue d'une promenade à Saint-Aimé et L'Assomption.

—Mlle E. Gailbert, de Montréal, est chez sa tante, Madame Eug. Goudron, depuis une quinzaine de jours.

—M. R. Larochelle, de Sorel, était de passage ici cette semaine.

—M. Sylvio Lamalice a passé quelques jours chez M. D. Tessier.

—M. Cléo Dumontier, E. E. M., de St Barthélemy, était de passage à Berthier, lundi dernier.

—M. J. N. M. Préville est parti pour quelque temps pour Saint-Gabriel et Montréal.

BOUCHERVILLE

M. l'échevin Larivière, président de la voirie de Montréal, était de passage à Boucherville, dimanche dernier.

—Mlle Adrienne Thivierge, de Loncherville, dimanche dernier.

—MM. Léon et Robert McKay étaient de passage ici, la semaine dernière.

—Mlle Vanier est depuis quelques jours à Boucherville, l'hôte de Mlle Marsolais.

—M. et Mme Prévost étaient à Boucherville dimanche.

—Mme et Mlle St Jean ont passé le dimanche ici.

—M. Gaston Lalonde était à Boucherville la semaine dernière, chez son ami, M. Paul Lalonde.

—Mlle Eugénie Papineau, de Boucherville est à Sorel, pour quelques jours.

—M. et Mme Lecompte sont à Boucherville pour la saison.

—M. Raymond Latour était en promenade ici la semaine dernière.

—M. et Mme Alexandre Desnoyers étaient à Boucherville, la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme Charles Bruchési.

—Mlle Gabriel Maurice, de Montréal, a passé quelques jours ici, chez son amie, Mlle Germaine Cusson.

—M. G. Simard était de passage à Boucherville, ces jours-ci.

—Mlle Charlotte Panneton a passé le dimanche à Boucherville.

—M. Louis Parizeau était à Boucherville dimanche, l'hôte de son beau-frère, M. Gareau.

—M. et Mme Blackdon sont maintenant rendus à Boucherville pour l'été.

—Mlle G. Soulière qui était à Boucherville, l'invitée de Mme Wall, est retournée à Montréal, mardi dernier.

—Mme Edouard Barcelo et ses deux fils Jean et Joseph étaient dans notre village lundi.

—M. Lemire, de Montréal, était de passage ici ces jours derniers.

—M. H. Parent était à Boucherville l'hôte de M. Laurence à la villa "Mervedès".

—M. G. Normandin passe l'été à Boucherville.

—Mlle Lanctôt a passé la journée de lundi dans notre village.

—M. L. A. Bernard était à Boucherville, dimanche dernier, l'invité du Dr Damien Masson.

—Mlle Bayard est à Boucherville depuis quelques jours chez Mme Berger.

—M. et Mme Leblanc étaient à Boucherville la semaine dernière.

—Mlle Eva Labelle est arrivée ici pour la saison.

—Les régates à Boucherville auront lieu le premier août, tout promet un franc succès.

BEACONSFIELD

Dimanche dernier, M. le docteur Guy Hamel, interne à l'hôpital Notre-Dame, était en visite à Beaconsfield.

Mlle Anna Lalonde, de Vaudreuil, est en promenade chez son oncle, M. Napoléon Valois.

Mme Reed était en visite à Beaconsfield mardi de la semaine dernière.

Mme et Mlle Auger, de Québec, sont les invitées de Mme Thomas C. Casgrain.

M. E. C. Pratte a reçu dernièreemnt la visite de M. Charles Brown.

M. de Beaujeu était en visite au Grove la semaine dernière.

Mlle Maria Lalonde, de Vaudreuil, était en visite à Beaconsfield, mardi dernier, chez son oncle, M. N. Valois.

M. Donnegueduc a passé une partie de la semaine dernière au Grove.

M. et Mme Arthur Tooke et Mlle Mabel Tooke étaient en visite chez Mlle Jordan, la semaine dernière.

M. et Mme Napoléon Valois étaient en promenade à Vaudreuil, dimanche dernier, chez M. Valery Valois, de la Petite Rivière.

Les demoiselles Prentice ont reçu dernièrement la visite de Mlle N. Dawes.

BORDEAUX

Mlle Blanche Saint Jean, est partie lundi pour une promenade chez des amis, à Québec, Saint Marc des Carrières et Saint Alban.

M. Léonard Murphy et Mlle Agathe Murphy sont revenus d'une visite de quelques jours chez des amis à Québec.

Mlle Ernestine Lamarche, de Montréal, est en visite chez Mme N. Voyer, pour quelques jours.

M. et Mme G. Bleau étaient chez M. F. X. Latour dernièrement.

M. M. Allaire, Cartierville, était à Bordeau, lundi.

Mme Niquet, et Mme Laroccue, étaient chez M. A. Ménard, mardi dernier.

M. Ed. Laverty est parti pour quelques jours, visiter les principales villes des Cantons de l'Est.

M. et Mme J. P. Kennedy sont arrivés pour la saison.

M. Gus. Morgenthaler, de Paris, France, est en visite chez son frère, M. Emile Morgenthaler, pour une couple de mois.

M. et Mme Thos. Fisher, de Montréal, ont passé le dimanche chez M. et Mme John Fisher.

MM. Art. Prévost, G. Prévost, R. Prévost, R. Charlton, Mlles Irène et Gertrude Charlton étaient les hôtes de M. et Mme G. Beaudry, dimanche.

M. Félix Payant, et sa mère, Mme Joseph Payant, de Faribault, Minn., E. U., après avoir passé une huitaine chez M. A. Berthiaume sont allés cette semaine visiter d'autres parents. Ils partiront pour Faribault, la semaine prochaine, promettant bien de n'être pas aussi longtemps sans revenir visiter leurs parents et amis du Canada.

Mme H. Dussault, de Québec, est en visite chez Mme Morgenthaler, pour un mois.

M. et Mme S. Clarkson, de Montréal, sont arrivés à la pension Bridges, pour l'été.

M. et Mme S. Richard, M. et Mme Pascal Forest, et sa famille, M. Ovila Masse et Mme Masse, et leur fils Gaston, et M. R. Saint-Jean, étaient chez M. L. Saint-Jean dimanche.

MM. J. Phelan, Tom O'Rourke, et Wm. Dunn, étaient chez M. Jos. Robinson dimanche dernier.

Mme H. Minher, M. Ovila Sabourin, M. Victor Beaupré, et Mlle Alfreda Minher, de Montréal, étaient chez M. S. Minher, dimanche.

M. S. Richard était à Bordeaux, mercredi, en vue de commencer la construction de sa villa prochainement.

Mlle M. Mitchell est parti, mercredi, pour une visite de quelques jours chez des parents à Québec.

M. et Mme Honoré Guilbault, et Mlle Annette Guilbault, de Montréal, étaient en visite chez leur parent, M. L. Guilbault, dimanche.

Mme Jos. Charest, de Montréal, est chez des parents pour une huitaine de jours.

M. Henri Saint-Jacques, Ottawa, M. et Mme Jérémie Dufresne, M. Henri Dufresne, de Hull, sont chez leur parent M. Gordieu Ménard, pour huit jours.

Mlles Julia et Jessie Roy, de Westmount, étaient chez M. J. W. Hill, dernièrement.

M. et Mme Laya Robillard, de Montréal, étaient les hôtes de M. et Mme Semmelhaack dimanche.

M. R. Charest était en visite, chez son frère M. Jos. Charest, dimanche.

Mme R. Goyer, de Southbridge, Mass., est chez M. C. Valiquette, pour quelques jours.

M. J. Donald, de Montréal a passé le dimanche chez M. D. S. Donald.

M. Alf. Ménard, Mlles M. et Evelina Ménard, sont de retour d'une promenade à Trois-Rivières.

Mlle L. J. Beauchemin, de Montréal, est en promenade pour quelques jours chez des amis.

M. et Mme F. Giroux, M. et Mme J. Guertin, M. Gallipeau, Mlle B. Talbot, Mlle A. Barbely, ainsi que le président et les membres du club Athlétique Saint-Jacques ont passé le dimanche à l'hôtel Rodrigue.

M. et Mme H. Dufresne, et leur famille, étaient chez Mme G. Major, dimanche.

M. Dick Hanshaw, Montréal était en visite chez Mlle Eva Semmelhaack, ces jours derniers.

M. Paul Gratton, de Saint-Benoit, était de passage à Bordeaux, cette semaine.

M. André Charbonneau, et Mlle Zelia Charbonneau, sont chez M. C. J. Roberge, pour une huitaine de jours.

M. Hector Desautels, Montréal, et M. Oscar Leuche, étaient chez M. L. Desjardins, dimanche.

M. Henri Rousseau, de Montréal est arrivé à Bordeaux pour y passer l'été.

MM. E. Deslauriers, A. Labelle et E. Blondin, étaient chez M. Ant. Deslauriers, dimanche.

M. et Mme J. Drolet sont venus passer le dimanche chez des parents.

M. et Mme Alex. Charbonneau et Mlles Charbonneau, étaient chez des amis jeudi dernier.

Mlle Clarinda Pepin était de passage chez M. C. Picard, la semaine dernière.

M. et Mme Ant. Jarry étaient chez M. H. Brisebois, dimanche.

Mlles Léontine et Léonie Ladouceur étaient à Saint-Vincent de Paul, dimanche.

Mlle Rosa Desjardins et M. Emile Desjardins sont allés passer une couple de jours chez des parents à Saint-Benoit.

Mme A. Matte était chez Mlle C. Picard, la semaine dernière.

M. et Mme I. Touchette, de Saint-Eustache, étaient à Bordeaux, samedi dernier.

MM. A. et R. Théoret, Mlles R. et A. Aumais, sont venus rendre visite à leurs amis de Bordeaux la semaine dernière.

M. Emile et Edmour Legault, Mlles Eva et Sarah Laframboise, M. et Mme L. Aumais, Mlle Jeanne, Alice, et Aline Prévost, M. Ed. Prévost, sont venus rendre visite à Mmes A. Deslauriers, et I. Touchette, samedi dernier.

M. Eugène Picard, fils, est allé à Trois-Rivières, dimanche dernier.

Mlles Leoda Gagnon et Yvonne Jarry, sont parties pour une promenade de quelques jours à Québec.

Remarqués parmi les nombreux étrangers dimanche, en visite chez des amis: T. Bigras, Z. Trudeau, P. Courtemanche, A. Montpetit, E. Dufresne, J. Sauvé, J. Gagnon, L. Lefebvre, S. Sigouin, P. Lamarre, J. Guitard, Alb. Vaillancourt, L. Gauthier, N. Larivière, E. Prévost, Alp. Leclerc, R. Castonguay, I. Demers, J. Dubois, R. McMahon, A. Legault, E. Germain, C. Perrier, L. Lanzon, S. Paquette, P. Beaulac, Leonard, E. Belleau, A. Archambault, A. Beauregard, O. Levesque, G. Dupont, D. Lachapelle, H. Harry, E. Desmarteau, C. Caron, B. Houle, W. Clermont, A. Lalonde, etc.

A l'hôtel Rodrigue: M. S. Girouard, R. Leblanc, A. Guenette, Mme Girouard, Mlle Girouard, Mlle Sarah Curtez, Mlle O. Dusseau, Mlle Roy, Mlle E. Boisvert, Mme H. Coursol, M. A. Coursol, M. D. Savard, M. D. Chaput, M. J. Côté, M. P. Leduc, M. A. Leduc, M. C. Dufresne, M. et Mme R. Marcille, Mlle R. Dufresne, Mme A. Dufresne, M. Vaillancourt, M. A. Beaupré, M. et Mme Chartrand, M. A. Dubois, M. et Mme F. Gobeil, les cercles Athlétiques, Arlington, Saint-Jacques, et Verdun.

BOUT DE L'ILE

Sont à l'hôtel Bureau: M. et Mme J. H. Aubé, M. et Mme Jos. Majeau, M. et Mme A. Perras et famille, M. et Mme E. Deslauriers, M. et Mme J. Rodrigue, Mlle Ruby Rodrigue, M. et Mme E. Guay et famille, M. et Mme A. Gaboury, Mlle Doré, M. et Mme Albert Holland, Mme Meunier, M. J. B. Gaboury, Dr Smith, M. G. Messier, M. E. D. Rolland, Montréal; Mlle Lilly Scott, M. H. C. Stone, Mme J. W. Miller, Mme H. Miller, M. et Mme Harry Leather, Toronto; M. et Mme H. H. Christmas, Williamstown, Mass.; Mlle A. Raby, M. J. E. Decelles, M. J. B. Hébert, Montréal; M. L. A. Valli, Forino (Italie); M. P. Zerboni, Como (Italie); M. C. H. Catelli, M. René de Chalus, M. S. H. Martel, M. Walter Smith, M. Geo. Miron, M. et Mme Gagnon, Mlle Léonie Gagnon, Mlle Bertha Gagnon, M. Eug. Gauthier, M. M. Lamarche, M. L. Germain, M. O. Viger, M. Jacques, Montréal; M. Omer Noël, Nicolet; Mlle A. Brossard, Mlle A. Sicard, M. E. F. Sicard, M. J. O. Martel, M. A. G. Smith, M. René Fréchon, M. Léon Fréchon, M. Alexandre Bergevin, M. A. L'Abbé, M. René Dastous, Mlle Annie McLean, Mlle A. Carrière, M. et Mme A. Barbier, M. et Mme Gabriel Byarelle, Mlle Millaire, Mlle Blanche Hardy, M. Edmond Hardy, M. et Mme A. Martin, M. Paul Martin, Mlle Fernand Byarelle, M. et Mme Daoust et famille, M. Guillaume Dupras, M. Raoul Dupras, M. Xiste Narbonne, M. Michel McKercher, M. Mc. Harry Tremblay, M. Alb. Courville, M. Dick Deguire, M. J. A. Tessier, Montréal.

BORD-A-PLOUFFE

Prenaient part à une charmante excursion sur l'eau, dimanche dernier: M. et Mme Wilfrid Lorrain, Mlle Emilienne Pallascio, Mlle M. Thibault, MM. G. et A. Pallascio.

Etaient à la pêche, ici, la semaine dernière: MM. Victor Grouix, Dr Grouix, Venance Lebeau et Isaie Gohier, tous de St Laurent.

M. le Dr C. A. Décary, de Cartierville, était de passage ici la semaine dernière.

Etaient dans nos parages ces jours derniers: G. Paradis, P. Leduc, B. Caron, L. Fortier, W. I. Jasmin, R. Lachance, C. Portelance, A. Guindon, P. Hotte.

M. J. B. Lamer, fils, et sa famille, partent pour Saint-Hermas où ils passeront un mois.

M. Wilfrid Lorrain est allé au piquenique des épiciers, mercredi dernier.

M. l'échevin Gauthier, d'Ottawa est attendu prochainement chez M. et Mme Paul Lamer.

Mlle Lamer est partie samedi pour Montréal.

Mlle Rosa Plouffe est partie pour Sainte-Rose et doit y passer quelques semaines.

Mme Paul Lamer était à Montréal ces jours derniers.

MM. G. et A. Pallascio étaient en visite chez M. Wilf. Lorrain dimanche soir.

Mme Thibault, de Montréal, était à l'Abord-à-Plouffe dimanche dernier, l'hôte de M. et Mme Lamer.

M. J. Allaire était chez sa sœur, Mme Lagacé, la semaine deruière.

M. E. Gauthier était dans nos parages ces jours dernier.

M. E. Lorrain, E. E. M. est allé à Montréal, lundi dernier.

M. et Mme Lamer étaient en visite au Sault Récollet dimanche dernier.

M. W. Lorrain était à Montréal, samedi pour affaires commerciales.

En visite dans notre village, dimanche dernier: MM. J. Cousineau, Fred. Crevier, C. Lamoureux, A. Provost, J. Poisson, C. Bigras, O. Pinsonneault, J. Campbell et J. B. Desmarais.

Mme Carmel et sa famille étaient de passage ici dimanche dernier.

CHARLEMAGNE

M. J.-Baptiste Beauchamp, de Montréal, passe une quinzaine chez son oncle, M. Euclide Beauchamp.

M. Ernest Durocher et Mlle Antoinette Durocher, de Montréal, sont chez M. Amédée Durocher.

M. R. Eugène Gadoury était de passage à Charlemagne chez sa mère, Mme Jacques Hervieux.

Mlle Emilia Payette, de Varennes, est en vacances chez M. Adolphe Payette.

M. Toussaint Laurin et sa femme sont de passage ici.

M. Achille Turmel et sa femme, M. Joseph Poirier, Mme Zénon Longpré, de Montréal, sont ici.

M. et Mme Hubert Comtois, de Joliette, sont à Charlemagne chez M. Elzéar Ethier.

M. P. E. Vezeau, étudiant en pharmacie, d'Ottawa, passe ses vacances chez M. Joseph Chartier.

M. E. Benoit, d'Ottawa, est chez M Ernest Labelle.

MM. Cyrille Jetté, Joseph Jetté, Willie Jetté, Joseph Jetté, fils, Mlles Laura Villeneuve, Maria Limond, Célita Hemond, Mme Eugène Emond, M. Eugène Emond fils, tous de Montréal, étaient chez M. Urgel Jetté, dimanche dernier.

Mlle Quintal, de Montréal, était chez son père M. Hormidas Quintal.

De passage à Charlemagne: M. L. J. Gauthier, de St. Lin; le docteur et Mme Geoffrion, et M. A. Forget, de L'Assomption.

Chez M. H. Quintal: Mlles Aldéa Cailloux et Marie-Anne Cailloux, de Joliette; M. Parent et sa femme, Mlle Léonie Parent, Honoré Parent, Mlle Maria Lacoste, Mlle Marie-Anne Quintal, de Montréal; M. Ernest Grégoire et sa femme, Mlle Alice Grégoire, M. Georges Martel et sa femme; Mme Beaudriault, de Montréal, M. Ferdinand Lamoureux, de Boucherville,

Mlle Mariette Hervieux, de Charlemagne, est partie pour aller passer une quinzaine à St Gabriel de Brandon chez sa cousine, Mlle Albertine Roch.

CACOUNA

Les touristes affluent tous les jours et tous les cottages sont maintenant occupés.

Mme H. E. Guilbault, Mlle Eliane Guilbault, ainsi que Mme Henri Herdt passeront la belle saison à Cacouna.

L'Hon. John et Mme Costigan sont arrivés ici pour l'été.

La famille Goudreau de Montréal est au cottage Marquis.

La famille de M. Emmanuel St Louis, de Montréal, est arrivée à son cottage pour l'été.

Le Révd. J. April, directeur du Séminaire de Rimouski est retourné lundi dernier au séminaire de cette ville.

Le Révd. Théodore Landry, curé de la paroisse, est de retour de Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, depuis samedi dernier.

Mlle Henriette Diotte est descendue au Bassin de Gaspé en promenade chez des parents et amis.

M. Joliette Lemieux est retourné à Québec mardi dernier.

M. Achille Martel, ainsi que sa jeune fille, Mlle Alice, de Lewiston Maine, E. U., était les hôtes de Mme J. B. Plourde, ces jours derniers.

Le Colonel Henshaw et sa famille sont à Cacouna pour l'été.

La famille Galt, de Montréal, passe la belle saison ici.

La famille L. Ethier, de Montréal, passe la belle saison ici.

La famille Lambert Laviolette, de Montréal, est attendue ces jours-ci.

Mme E. Mathieu et Mlle Mathieu, sont au Bellevue Hôtel pour l'été.

La famille S. Bussière est au cottage de Mme Plourde, cette année.

CARTIERVILLE

Mlle A. Viau est en visite pour une huitaine chez sa tante, Mme J. B. A. Valois, de Dorion.

M. Emond, de Montréal, passe la belle saison ici en pension chez M. B. Bergeron.

Mlle Carmen Pallascio était à Cartierville, la semaine dernière.

M. L. Jasmin était de passage à Saint-Eustache samedi.

MM. les abbés Champagne et Pinsonneault, de Saint-Vincent de Paul, étaient à Saint-Laurent, le sept juillet dernier.

M. O. Faucher, de Montréal, était dans nos parages, samedi dernier.

Mlles Emilienne Pallascio, Yvonne Pallascio et Alice Pallascio étaient en visite ici chez des amies.

M. le dentiste Rouleau, Mme Rouleau et leur bébé étaient de passage ici ces jours derniers en visite chez M. et Mme Alf. Mercure.

M. V. Lebeau, Hector Grouix, L. Goyer et le docteur Grouix, sont venus faire une joyeuse excursion de pêche ces jours derniers.

M. H. Lagacé, de la Bord à Plouffe, était à Cartierville, la semaine dernière.

Mme Roch, de Montréal, était cette semaine l'invitée de Mme O. Deguise.

Mlles Yvonne Mercure et Emelia Bigaouette, de Montréal, étaient, ces jours derniers, en visite chez Mlle Mercure, de notre ville.

M. l'abbé Art. Jasmin, supérieur de Sainte-Thérèse, ainsi que M. et Mme Aug. Jasmin, étaient les invités de M. et Mme L. Jasmin.

M. J. B. Talbot, d'Ottawa, était de passage ici, samedi dernier.

M. A. Pelletier, était dans nos parages la semaine dernière.

Mme W. Lorrain, de l'Abord à Plouffe, est venue visiter notre village dimanche dernier.

Mlle Brodeur, de Valleyfield, est attendue chez son amie Mme Jos. Gohier, au commencement d'août.

M. Léo Gohier était en visite chez son frère, M. Jos. Gohier.

Mlle Alzéa St Pierre était au Parc Laval, dernièrement, en visite chez des amis.

Mlles Georgette Bachant et Augustine Bachant, étaient de passage à Cartierville, la semaine dernière.

M. et Mme A. L. Grothé étaient, la semaine dernière, les invités de M. et Mme Théo. A. Grothé.

M. et Mme Jos. Gohier étaient en visite jeudi dernier, chez M. et Mme Edouard Gohier.

M. P. Allard, de Sainte-Geneviève, ont reçu, la semaine dernière la visite de MM. et Mmes Gohier, Lecavalier, L. Legault et A. St Aubin de Cartierville.

M. Lesage, de Saint-Laurent, et Mlle Lesage, de Saint-Eustache, étaient de passage ici dimanche dernier.

M. le dentiste Roy est en villégiature à Cartierville et pensionne chez M. B. Bergeron.

Mlle Eliza Meunier est partie pour un voyage de quelques jours à Ottawa, chez ses parents.

MM. L. Sabourin, J. Cádras, A. Leblanc, Nap. Jolicoeur, Alex. Hodge, L. Cardinal, R. Robitaille, T. Lacroix, J. Bergeron, J. Peloquin, R. Jarry, J. Jarry, J. Dion, L. Drouin, A. Mercure, V. Bernard, E. Dufresne, J. Roy, J. DeMartigny, L. de Ladurantaye, J. Cousineau, Z. Jasmin, D. Brunet, E. Clément étaient de passage à Cartierville, dimanche dernier.

Grand pique-nique donné par la fanfare de Saint-Laurent, à Cartierville le 12 juillet dernier. Y étaient présents: MM. les Révérends Pères Crevier, Rheault, Félix Plouffe, maire de Cartierville, S. Jarry, maire de Saint-Laurent, Jos. Gagnon, président de la fanfare, J. Grouix, A. Dorais, Dr Grouix, E. Dagenais, D. Gagnon, Jos. Sabourin, B. Gagnon, G. Gagnon, O. R. Dagenais, Ed. Dufresne, G. Clément, E. Clément, J. Lapointe, G. Cardinal, L. Gagnon, H. Lapointe, A. Deguire, V. Lebeau, G. Frereault, O. Plouffe, Ed. Rochon, H. Guindon, H. Laurin, S. Crevier, E. Sauvé, A. Trudeau, V. Lebeau, E. Goyer, B. Goyer, M. Gougeon, Ad. Théoret, Ad. Crevier, H. Plouffe, G. Duchesne, S. Quenneville, Alp. Bourdon, E. Gagnon, D. Boulay, etc., etc.

M. Harry Daoust, de Montréal, était dans nos parages, samedi dernier.

MM. Ulric Legault et Alcide Legault, de la Pointe Claire, étaient de passage ici samedi.

Mlle Berthe Latourelle était de passage ici en visite chez des amies.

M. D. Clément était à Cartierville, la semaine dernière.

Mlle Alice Gascon est attendue chez son amie, Mlle Dolorès Lague, cette semaine.

CHAMBLY

M. et Mme J. Rose, M. et Mme H. Constantin, de St Henri, sont ici avec leur famille.

M. le docteur et Mme J. Cousineau, Montréal, sont au milieu de nous pour la saison d'été.

M. et Mme C. Barnard, avocat de Montréal, passeront les mois d'été au manoir Yule.

M. et Mme J. Lajeunesse, Montréal, et M. et Mme A. Soucy, sont ici pour les mois de juillet et août.

M. et Mme J. Claude sont à Chambly Bassin.

M. A. Chabot, de Montréal, passera ses vacances dans nos parages.

Mlle Dennis, de Montréal, est en visite chez son père, le Révd M. Dennis.

M. l'abbé Perron, curé de St Basile, était en promenade chez sa sœur, Mme A. Brien, ces jours derniers.

M. S. Delisle, de Montréal, a passé la semaine chez sa fille, Mme G. Barnard, de Waterbury, qui était en visite depuis une quinzaine chez sa sœur, Mme A. Peltier, est retournée aux Etats-Unis.

Mme M. C. Beauvais, de Holyoke, est en visite pour quelques semaines chez son père, M. J. Beauvais, Canton.

LACHINE

Etaient de passage ici lundi dernier: M. et Mme Louis Corbeil, de Saint-Benoit, Mlles Blanche et Eugénie Bruneau et M. Henri Bruneau, de Montréal.

M. et Mme Ovila Ranger, d'Alexandria, étaient de passage à Lachine, chez des parents, la semaine dernière.

Dimanche dernier, M. et Mme Aquila Jasmin et leur fils Guy, ainsi que M. et Mme Louis Hébert étaient à Vaudreuil dimanche, les hôtes de M. Valois.

Mme A. B. Aylesworth, d'Ottawa, passe quelques jours ici, chez M. R. C. Smith.

M. et Mme F. Pilon, de Montréal, étaient de passage en notre ville lundi dernier.

Mme Alfred Dionne, de la rue Berri, ainsi que son fils Edgar, et sa jeune fille Marie-Jeanne étaient en visite chez le Dr Valois, dimanche.

M. Valery Valois, de Vaudreuil, était à Lachine lundi dernier.

Mme Azilda Valois, de Vaudreuil, est attendue à Lachine, la semaine prochaine.

M. et Mme Jasmin et leur fils étaient en visite chez M. A. Valois, marchand de Vaudreuil.

M. et Mme J. L. Hébert, étaient à Vaudreuil dimanche chez M. A. Valois.

M. J. Charron, était de passage à l'Ile Bizard, ces jours derniers, en visite chez sa mère.

M. P. A. McFarlane était à Sainte-Anne de Bellevue la semaine dernière, l'hôte de M. E. Lalonde.

M. Gustave Gautier, de Sainte-Anne de Bellevue, était de passage ici la semaine dernière, chez M. O. St Germain.

MM. A. Charette, O. Ranger et Maxime Ranger étaient à Vaudreuil la semaine dernière.

Mlles Charette étaient à Vaudreuil ces jours derniers.

M. et Mme Wilfrid Ranger ainsi que M. et Mme Evariste Ranger étaient à Vaudreuil dimanche chez MM. Ranger de la Petite Rivière.

Mlle V. Vallée était à Montréal la semaine dernière.

Etaient dans nos parages ces jours derniers: MM. Z. Pepin, T. Lachance, Latonne Larocque, D. Desmarais, F. Tétreault, J. Cauchon, E. Morin, J. Jolicœur, F. Dusseault, T. Lottinville, P. de Larivaudière, Paris, Ed. Turgeon, marchand, de la rue Aqueduc, F. Morrison, A. Laliberté, C. Quintal, A. Piamondon.

Mme G. Boyer était en visite au Parc Laval al semaine dernière.

Mlle Regina Ouellet était au Parc Laval ces jours derniers, l'hôtesse de M. Gagnon.

LONGUEUIL

Mlle Jeanne Tessier passe la belle saison ici.

Mme Laurencelle et Mme Jos. Barré, ont passé la soirée parmi nous, les invités de M. et Mme G. de Lorimier.

M. et Mme Chas. Ledoux, ainsi que Mlle Alice Ledoux, de Montréal, étaient chez leurs amis la semaine dernière.

M. et Mme Eug. Desmarais étaient dans nos parages, dimanche dernier.

Mme Arsène F. C. de Lorimier, Mme Ducket, M. Chevalier de Lorimier étaient les hôtes de M. et Mme Gustave de Lorimier, la semaine dernière.

Mme A. Beaudoin était en visite chez des amis, la semaine dernière.

M. F. Revari était dans nos parages, ces jours derniers.

Mme A. Turgeon était ici lundi.

Mlle B. Dusseault était ici la semaine dernière, l'hôtesse de Mme Gauthier.

M. et Mlle A. Jasmin étaient chez des amis ces jours derniers.

M. O. Handfield, E. E. M. a visité notre village la semaine dernière.

Mme Elodie Lussier recevait le 11 du courant la visite de sa cousine, Mlle Augustine Bachand.

Etaient dans nos parages ces jours derniers: MM. J. Poirier, S. Lanctôt, C. Portevin, A. Chartrand, J. B. Campeau, C. Courville, J. B. Bachand, M. Beaudry, C. Bourassa, J. Giroux, A. Laliberté, J. Laine, O. Handfield, C. Chaussé, J. Rodier, O. Boucher, Ant. Moreau, J. Charest, C. Gendron, R. Théorêt.

M. Allaire, E. E. M. était en visite ici dimanche.

M. E. Turgeon était dans nos parages, dimanche dernier.

Mlle E. Favreau était à Montréal, ces jours derniers.

Etaient chez des amis en visite dimanche dernier: Mlles A. Lamoureux, Alice Piamondon, M. J. Poirier et A. Sigouin.

LOUISEVILLE

M. et Mme Joseph Paquin, de Montréal, sont depuis une semaine en villégiature chez M. Napoléon Hallé, de cette ville.

—M. Napoléon Lesage, de Montréal, est actuellement en promenade chez ses parents à Louiseville.

—M. Adrien Delâlise, de Montréal, a passé la partie de ses vacances à Louiseville, chez ses nombreux amis.

—Sont descendus cette semaine à l'hôtel Lafleur :

J. S. Farrell, Montréal ; J. G. Gauthier, Montréal ; Arth. Desjardins, Montréal ; John Bénard, Montréal ; L. P. Leroux, Radnor Forges ; J. O. G. Guilbault, Joliette ; J. A. Veillet, Batiscan ; J. O. Boyer, Montréal ; Eug. Poitevin, Montréal ; J. O. Benoit, Montréal ; L. P. Brnard, Montré

LA METHODE DU PROFESSEUR NOEL

Il est invité avec ses élèves à aller en faire la démonstration devant le congrès des médecins de langue française, à Québec, à la suggestion du Dr Valin.

La "Presse" annonçait jeudi que M. le professeur J. N. A. Noël, dont elle a si puissamment secondé la méthode, devait aller à Québec donner une démonstration devant le "Congrès des Médecins de Langue Française d'Amérique". Pour accompagner aujourd'hui les vignettes de ces jeunes élèves qui iront avec leur professeur, il convient de dire encore quelques mots des raisons qui ont amené M. le Dr Valin à adresser cette invitation à M. Noël.

Le savant hygiéniste proposera une méthode d'enseignement de l'hygiène dans les collèges, dans les couvents, dans toutes les écoles supérieures et aussi dans les écoles élémentaires. On pourrait poser comme objection à l'adoption de sa méthode que les jeunes intelligences ne peuvent s'assimiler une science que l'on n'a enseignée jusqu'à nos jours qu'aux écoliers assez avancés en âge seulement. Afin de parer à cette objection, le docteur a proposé à M. Noël de donner une démonstration devant le congrès, pour prouver avec quelle facilité de tout jeunes enfants ont pu apprendre l'anatomie. S'ils ont appris l'anatomie, ils apprendront tout

AUSSI BIEN L'HYGIENE

pourvu qu'elle soit aussi enseignée d'une manière pratique.

Ce n'est pas en bourrant la mémoire de l'enfant de choses apprises par coeur que l'on parviendra à lui faire retenir quelque chose, disent ces messieurs ; mais en leur donnant de vraies leçons de choses ; en profitant de tous les petits incidents de la vie pour leur représenter l'utilité de telle ou telle affaire ; la nécessité de telle autre.

M. Noël, après avoir longtemps cherché, a trouvé un système d'enseignement qu'il a cru plus profitable aux enfants que celui qu'on avait employé jusque là. Au lieu de faire apprendre par coeur ; au lieu de forcer les enfants, sous peine de punition, à écouter une leçon et à la retenir, il a pensé qu'on obtiendrait un meilleur résultat en intéressant l'enfant, en lui faisant de suite comprendre le pourquoi des leçons et, au moyen de tableaux, de leçons de choses, il est parvenu à faire d'enfants de 7 à 12 ans de vraies petites merveilles, ne ressemblant en rien, cependant, à ces précoces petits bonshommes qui nous récitent un train d'histoires auxquelles ils ne comprennent rien. Non, il a donné de l'initiative à ses élèves, il leur a appris à raisonner et c'est par le raisonnement qu'ils ont développé, chez eux le goût de l'étude, le désir d'apprendre, de se renseigner, de s'instruire enfin.

A l'école Noël, les enfants apprennent d'abord le catéchisme, puis le professeur s'applique à leur bien faire comprendre la nécessité de se connaître soi-même. C'est pourquoi il a commencé par leur enseigner les noms des parties extérieures du corps, les fonctions de chacune et leur a ensuite enseigné l'anatomie. De là il passera à l'hygiène, qui est, de nos jours où tant de maladies diverses infestent le monde, la science la plus utile.

On ne pouvait faire un plus bel éloge du professeur Noël qu'en publiant, comme la "Presse" l'a fait jeudi, la lettre de M. le Dr Valin, l'invitant à aller à Québec donner une démonstration à la suite de sa conférence.

Reconnue bonne par une telle autorité, on peut dire que la méthode va maintenant triompher et sera avant longtemps adoptée par plusieurs maîtres en pédagogie.

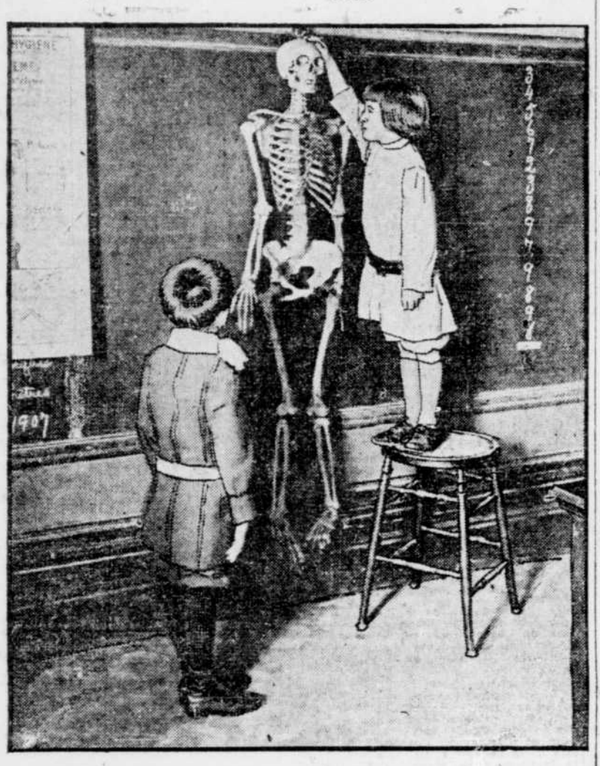
Le professeur Noël sera accompagné à Québec par les jeunes Lucien Langevin, Jean Bélque, Léo Normandin, Emile Lafrance et Montarville de la Bruère, fils.



M. le professeur J. M. A. Noël, qui va à Québec avec six de ses élèves pour donner une démonstration devant le "Congrès des Médecins de Langue Française d'Amérique". —Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.



M. l'abbé J. T. L. Lafontaine, P.S.S., Chapelain de l'école Noël, qui a préparé les élèves à la première communion cette année.



Le jeune Montarville de la Bruère donnant un cours d'anatomie à son petit camarade de l'école Noël, Wilfrid Danis.



Le jeune Jean Bélque, qui va à Québec avec le professeur Noël pour donner une démonstration devant le congrès des médecins.—Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.



Le jeune Lucien Langevin, un des élèves du professeur Noël, qui l'accompagne à Québec. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.



Le jeune Emile Lafrance, un des élèves du professeur Noël, qui l'accompagnera lundi à Québec.



Léo Normandin, un des jeunes élèves du professeur Noël, qui ira lundi à Québec.—Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.

LES EXAMENS DE MUSIQUE

Voici les noms des élèves du professeur Major qui ont passé récemment de brillants examens et ont obtenu des diplômes: Mlle Marie J. Bernier, âgée de 9 ans, cours élémentanre, avec la plus grande distinction; M. Willie Campbell, âgé de 12 ans, cours élémentaire, grande distinction.



Mlle Aurore Choquette, qui a obtenu, avec grand succès, son diplôme de musique, cours supérieure. — Photo. M. Giroux, Montréal.

Cour junior: Mlle Caroline Bernier, grande distinction; Mlle Blanche Grenier, grande distinction; Mlle Marie Anne Grenier, grande distinction; Mlle Aurore Choquette a obtenu son diplôme pour le cours supérieur. C'est une élève de grand talent. Elle a mérité une médaille d'or, offerte par M. Arthur Major, pour exécution.

Nous souhaitons un avenir brillant à Mlle Choquette, ainsi qu'aux autres élèves de M. Major.

ORDINATION A IBERVILLE

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Sherbrooke Est, 18. — Il y aura, samedi, dimanche et lundi prochains, de grandes fêtes paroissiales à Iberville, à l'occasion de l'ordination de M. l'abbé Goyette, qui appartient à l'une des plus importantes familles de la localité.

L'ordination sera conférée par Mgr Larocque, de Sherbrooke.

Il y aura présentation d'adresse à Monseigneur, banquet, illumination.

DOIGTS AMPUTES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Melocheville, 18 — Un grave accident vient de se produire ici. M. Palmire Hogue, employé au chantier du gouvernement, s'est fait couper trois doigts dans une machine à raboter. Il lui manquait déjà un doigt à cette main. Cette nouvelle perte est donc un grand malheur pour M. Hogue, qui est menuisier et père d'une nombreuse famille.

LES CRIMES D'UN NEGRE

Clarksburg, 18 — Frank Johnson, un nègre qui devait être pendu vers six heures, hier soir, au pénitencier de Houndsville, pour le meurtre de Mme B. Martin, a fait une confession complète de ses crimes. Il a assassiné, à différentes époques, cinq personnes.

Le meurtre pour lequel il a été condamné à mort fut commis à Gypsy, au mois de mars.

Après avoir tué d'un coup de feu Mme Martin, qui refusait de le suivre, Johnson échappa à ceux qui le poursuivaient, dont le nombre atteignait 400. Il s'enferma dans une grange et menaça d'expédier dans l'autre monde les audacieux qui chercheraient à envahir sa retraite. Il ne se rendit que lorsque les préparatifs furent complétés pour faire sauter la grange à l'aide de la dynamite.

CONFLAGRATION A GREENWICH

Stanford, Conn., 18. — Un terrible incendie fait rage à Greenwich. Le bureau de poste est détruit. L'édifice dans lequel se trouve le téléphone est en feu, et le service est interrompu. Cinq autres constructions sont la proie des flammes.

La Compagnie Minière DE LA Vallée du St-Maurice

LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE

BUREAU PRINCIPAL : 20 rue Chamberlain, Grand'Mère, Qué.

SUCCURSALE A MONTREAL

CAPITAL, - - - - - $1,000,000.00

Divisé en un Million d'Actions de la valeur au pair de $1.00 chacune.

OFFICIERS :

P. C. NEAULT, M. P. P., - Président.
PIERRE JACQUES, Entrepreneur, Vice-Prés. OSCAR NOBERT, Quincaillier, Trésorier.
P. L. SMYTH, Gérant de Banque, Directeur. A. ALLY, Manufacturier, Directeur.
ALCIDE E. GOYETTE, Directeur-Gérant. F. S. TOURIGNY, Avocat, Aviseur Légal.
ARTHUR LEFEBVRE, Avocat, Sécrétaire et Assistant-Trésorier.
H. A. RIOPEL, Représentant, 1125 ave Delorimier, Montréal.
HECTOR DROLET, Surintendant, Fabre, Qué.

Un Placement Sur, Remunerateur pour les Petits Capitalistes

Ne laissez pas votre argent à 3 p.c. dans les banques, car nous vous permettons de le doubler en peu de temps et de le quadrupler dans un avenir très prochain.

L'histoire dira et dans un avenir assez rapproché les immenses richesses du district de Témiscamingue, et le peuple canadien de cette province ne s'en rendra compte que quand des centaines de mille dollars auront été distribués en profits aux heureux détenteurs de parts qui auront investi dans une compagnie sérieuse.

C'EST À VOUS QUE NOTRE PROPOSITION S'ADRESSE : AUCUN RISQUE ET TOUTES LES GARANTIES POSSIBLES

Si vous êtes sceptique depuis la dernière crise financière, nous voulons que vos doutes disparaissent devant notre parfaite bonne foi. Nos actions s'enlèvent rapidement, hâtez-vous. Nous voulons votre coopération pour nous aider à équiper et à développer notre propriété dans toute la mesure du possible et vous faire partager les gros profits quand viendra le jour des dividendes. C'est pour cela que nous offrons aujourd'hui à

50c DES ACTIONS QUI VAUDRONT AVANT UN AN PEUT-ETRE PLUS DE **$5.00**

Il ne s'agit que d'un peu de développement pour mettre à nu les immenses richesses que doivent receler nos terrains.

Permettez que nous placions devant vous quelques exemples de compagnies minières qui ont fait la fortune de leurs actionnaires.

La Cie Calumet Hecla, du Michigan, a payé, à ses premiers détenteurs de parts, $1,500.00 pour chaque piastre investie et les parts sont montées de $1.00 à plus de $1,000.00 chacune.

La United Verde, de l'Arizona, vendues dès le début à 50c chacune, les parts paient aujourd'hui annuellement près de 8700 pour cent en dividende.

Les parts de la Mome Mining Co., du Dakota, ont avancé en sept mois de 30c à $25.00.

Le stock de la Granite Mining Co a avancé en deux ans de 10c à $75.00 la part.

$250.00 investies dans la Cie Silver King, de l'Utah, en 1893, valent maintenant $9,000.00 et ont rapporté plus de $5,000.00 en dividende.

Cobalt, quoiqu'en existence que depuis près de quatre ans, a donné de merveilleux résultats.

Les parts de la Compagnie Témiscamingue et Hudson Bay ont été d'abord offertes à 40c. Elles ont payé jusqu'à ce jour en profits près de $200.00 chacune et valent au delà de $300.00 la part.

Les parts de la Mine Buffalo, originaires à 40c, ont atteint en peu de temps $4.00 par part et valent maintenant beaucoup plus.

La célèbre mine Larose a expédié un char de minerai qui a rapporté $157,000.00. Les propriétaires en refusent la vente à vingt-trois millions de dollars. Cette compagnie a récemment fait l'acquisition d'un terrain minier sur les bords du Lac Témiscamingue du côté de Québec.

Cette nomenclature pourrait se continuer indéfiniment et nous pourrions citer des centaines d'autres mines de cette riche région qui ont des records qui font croire à des contes d'Ali-Baba et qui cependant sont réalité incontestable et d'une richesse incalculable.

Malheureusement, au milieu de ces immenses richesses, les Canadiens-Français n'y comptent presque pour rien. Nous sommes la seule compagnie canadienne-française qui a le courage, l'énergie et le dévouement de se lancer à l'assaut et de sauver la plus grande partie de ces richesses et en faire bénéficier les nôtres le plus largement possible.

Est-ce que vous manqueriez une si belle occasion d'ajouter à votre avoir et de centupler les quelques économies dont vous pouvez facilement disposer avec encore la très grande satisfaction d'avoir contribué à une oeuvre que nous pourrions considérer comme nationale.

Nous avons les opinions d'hommes les plus compétents et tout à fait désintéressés sur la valeur de ces terrains, voire même la haute appréciation de l'inspecteur des mines de la province.

Extrait d'un rapport de M. J. M. Bouzan, expert minier, sur les lots 3, 4 et 5 du Rang 3, Sud Fabre.

J'ai fait une inspection personnelle et soigneuse de vos propriétés, situées dans le rang 5 sud Fabre. La roche en cet endroit se compose de schiste chloritique et de diabase à grains fins. Je reconnais ces propriétés comme promettant un grand rendement d'argent. J'ai moi-même fait creuser un puits semblable sur le lot 3 du rang 5 Nord, où je crois posséder votre même veine. J'ai maintenant atteint une profondeur de 40 pieds et mon minerai me rapporte déjà 316 onces d'argent et une once d'or par tonne ; et je me fais un devoir de vous dire que j'en ai l'opinion la plus favorable. La formation de vos terrains et les nombreuses veines qui les sillonnent répondent aux exigences les plus invétérées. Le canton tout entier étant fortement minéralisé, aussi c'est avec une grande anxiété que je vois avancer le développement de vos propriétés, car j'en attends les plus heureux résultats.

Signé, J. M. BOUZIN, Expert.

Voici ce que M. MacKinnon, ingénieur expert en mine, dit du Canton Fabre ;

Dans le canton de Fabre, les veines argentifères se trouvent dans le "diabase and chloritic schist" et ont une direction générale est et ouest ; les principales découvertes sont au quai de Fabre et à 3 milles environ à l'est du quai.

La mine du quai est située dans le "Diabase" et on y trouve un minerai de "nickel-silver," contenant plusieurs centaines d'onces d'argent à la tonne. A trois milles à l'est du quai, il y a de nombreux "outcrops of green schist," présentant beaucoup de petites veines d'hématites.

En creusant à 20 pieds deux de ces veines, on a découvert des veines de cobalt et d'argent, contenant quelques centaines d'onces d'argent par tonne, mais imaginez une bande de schiste de 60 pieds de large, montrant à la surface de petites veines d'hématite, tous les 3 ou 4 pieds, chacune représentant une veine d'argent et s'élargissant à mesure qu'on va plus profond, est-ce que cela ne représenterait pas une très grande masse de minerai, quelque chose d'infiniment meilleur que les veines étroites de Cobalt. Dans tout ceci, il n'est question que d'une bande de ce schiste "chloritic," mais il y en a certainement plusieurs.

Extrait d'un rapport d'analyse de M. Milton L. Hersey, chimiste et analyste provincial.—Traduction ;

Cie Minière de la Vallée du Saint-Maurice, Grand'Mère. Echantillon No 3 Fabre.

L'échantillon de minerai reçu de vous et marqué comme ci-dessus, lequel était composé de pierre calcaire contenant beaucoup de nickeline, a été ESSAYE conformément à votre demande avec les résultats suivants :

Nickel-Argent . . . . . 27.66 p.c.

Comme vous le constaterez ce minerai est très riche et ressemble à celui qui se trouve dans quelques-uns des dépôts du district de Cobalt, Ont.

Votre dévoué, MILTON L. HERSEY, Analyste provincial.

Cet te Cie détient au-delà de 2,000 acres de terrain minier dans le Canton Fabre.

Les travaux sont poussés activement et de gros profits peuvent être promptement réalisés.

Dès la fonte des neiges, nous avons commencé des travaux de prospection sur les lots 1 à 5 du Rang 5 Sud. Nous avons fait un relevé de plusieurs bancs de Schistes Chloritiques et une multitude de veines d'Hématite ont été découvertes, dont plusieurs atteignent huit pouces et plus en largeur. Quatre puits sont en opération sur ces lots et varient en profondeur de 15 à 55 pieds. Des échantillons de minerai provenant de chacun de ces puits ont été envoyés à des analystes et tous ont donné des rendements d'argent. Une grande animation règne dans toute la région. Plusieurs grandes compagnies de Cobalt ont acquis des terrains aux alentours des nôtres, et travaillent avec une grande activité. Une veine de cobalt et d'argent de six pouces de largeur a été découverte sur le lot 3 Rang V Nord, à proximité du Rang V Sud. Cette veine est d'une très grande importance et a donné une plus-value considérable à nos propriétés. Nous considérons retrouver cette même veine dans notre puits No 3 Lot 4 Sud, lequel a actuellement une profondeur de 55 pieds. Elle a neuf pouces de largeur très bien détachée des murs et donne un plus grand rendement qu'au début, ce qui fait espérer beaucoup. Les travaux de notre puits sur le lot 37 du Rang 2, suspendus depuis la fonte des neiges, ont été repris hier. Ce puits a maintenant 75 pieds de profondeur et nous y avons pratiqué 50 pieds de galerie souterraine. Lors de la suspension des travaux, nous trouvions de chaque côté de la veine de nickel-argent, de l'argent natif en fil (Wire Silver.) L'argent à cet état se trouve en abondance par nos voisins de l'autre côté du lac. Nous avons acheté la partie superficielle qui contourne les lots 34, 35 et 36 du Rang 2 de Fabre. Cette acquisition est d'une importance capitale pour nous. Ces lots contournent la partie Sud de la Pointe Lavallée, et nous assurent un accès facile et permanent dans la Baie Lavallée. Près de 40 acres de terrain sont en culture sur ces lots. Une bonne maison y est construite avec dépendances et servira de logement à nos ouvriers. Deux grands hangars, 2 écuries pouvant contenir 30 chevaux et une grange très vaste pour emmagasiner le foin et le grain.

La richesse vient souvent d'une bonne occasion; cette occasion est en vue de tous; les uns la voient, mais les autres ne la voient pas. A tout moment, vous rencontrez des personnes qui se plaignent du sort, pourquoi? Peut-être parce qu'elles ont tourné le dos à l'occasion qui se présentait. Un vieux proverbe dit : "Que l'eau qui est passée ne fera plus tourner la meule."

Il en est de même de l'occasion qui une fois manquée se présente rarement."

Ne tardez donc pas, remplissez le blanc ci-dessous et faites-nous le parvenir pour votre souscription

La Compagnie Minière de la Vallée du St-Maurice

LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE

Veuillez me réserver parts du Capital-Action de votre Compagnie à ***50 Centins*** par part entièrement payées et non imposables.

Inclus, vous trouverez la somme de en parfait paiement.

Signé.....

Adresse.....

Daté à..... le..... 1908

Savez-vous que $50.00 achètent 100 parts de $1.00 chacune entièrement payées et non-imposables.

Savez-vous que $100 achètent 200 parts.

Savez-vous que $1.000 achètent 2,000 parts.

Savez-vous que ces parts peuvent valoir d'ici à quelques mois $5.00 $10.00 ou peut-être $25.00 chacune?

Savez-vous qu'en aidant à cette oeuvre, vous faites acte de patriotisme en favorisant le développement de la seule Compagnie Canadienne Française qui opère dans ces riches régions?

Les souscriptions pour 50 actions ou moins devront être payées comptant. On n'accepte pas moins de 25 actions.

Pour plus amples informations, ou remises, s'adresser à la Compagnie à M. OSCAR NOBERT, Trésorier, Grand'Mère

NOTES MONDAINES

Le lieutenant-colonel O. Pelletier, et sa famille passent l'été dans leur villa à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

× × ×

Mlle Lillian Warren, Mlles Alice et Antoinette Gagnon passent la fin de la semaine à Châteauguay, les hôtes de Mlle A. Coffin.

× × ×

M. Tristan Coffin, de Châteauguay, partira au commencement de la semaine pour la Rivière du Loup.

× × ×

Mlle Anna Godin, fille de M. H. Godin, gérant général de la "Presse", est arrivée à Québec pour y passer les fêtes du troisième centenaire. Elle sera l'hôte de son amie, Mlle Amarilda Charest, rue De La Reine.

× × ×

Mlle Fabiola Cassegrain, après un séjour de plusieurs mois dans la région du lac Saint-Jean, est revenue, ces jours derniers, dans sa famille, No 206 Parc Lafontaine.

A SAINT-JEAN DE DIEU

Demain, Mgr l'archevêque, fera sa visite annuelle à l'Asile St Jean de Dieu, à la Longue-Pointe. Sa Grandeur profitera de l'occasion pour bénir une cloche destinée à la maison.

AVIS SPECIAL

Plusieurs douzaines de pianos droits, neufs sont offerts par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, à des prix spéciaux pour acheteurs immédiats. Comptant ou conditions faciles. 218—2

COROLLAIRE D'UNE RIXE

On a commencé hier après-midi, devant M. le magistrat Lafontaine, l'enquête dans l'affaire d'Herménégilde Lapierre, accusé de voies de fait graves sur son compagnon de travail, l'Italien Louis Mucchi. Les deux témoins entendus ont été MM. Treffié Bellemare et Arthur Hébert.

Questionné par le magistrat, M. Bellemare a déclaré qu'il avait été témoin d'une querelle entre l'Italien et le prévenu, dans la cour du couvent des Soeurs Grises, rue Guy. Toutefois il n'a pas vu Lapierre porter des coups à la victime.

Le témoin Arthur Hébert, de son côté, a entendu de la fenêtre où il se trouvait, Lapierre qualifier Mucchi de voyou, et ce, à plusieurs reprises. Il n'a pas vu l'accusé frapper l'Italien.

L'enquête se continuera aujourd'hui. Mtre Jos. Bérard défend le prévenu.

FAMILLE DANS LA MISERE

La police du poste No 13 vient d'être informée que Mme Pierre Côté qui demeure au No 618 de la rue Frontenac, est dans la plus grande misère, ainsi que ses trois petits enfants. C'est une voisine charitable qui nourrit la pauvre famille depuis quelques jours. Pour comble de malheur, Mme Côté est dangereusement malade.

COMMERCE ET FINANCES

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques ce sont comme suit les marchés d'Europe

LONDRES : —
Blé en transit, plus actif.
Maïs en transit, ferme.
LIVERPOOL : —
Blé disponible, tranquille.
Blé rouge d'hiver No 2;
. . . . . .7s 5½d à 8s 1½d
Futur maïs, en hausse.
Juillet. 7s 6½d
Septembre. 7s 3 3-8d
Décembre. 7s 3 3-8d
Futur maïs, ferme.
Juillet. 5s 8¼d
Septembre. 5s 5 5-8d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau. .6s 5d à 6s 5½d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille, demande assez bonne.
Avoine blanche No 2. . .47½ à 48c
Avoine No 3. . . . . .46c
Avoine No 4. . . . . .45c
Avoine rejetée. . . . . .43 à 43½c
Manitoba rejetée. . . . . .44c à 44½c
FARINE — Demande [illegible] campagne, peu active, prix soutenus.
Patente du printemps, sac. . .$6.16
Seconde. $5.50
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . . .$4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. .$2.00 à $2.10
Extras. . . . . .$1.65 à $1.75
ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Bon Manitoba. . . . . .$22.00 à $23.0
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$19.50 à $20.00
Moyens. . . . . .$24.00 à $26.00
Recoupes — Shorts. .$24.50 à $28.00
Moulée pure. . . . . .$30.00 à $32.00
FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.50 le sac.
FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.
FOIN: Plus fort. Nous cotons No 1, $11.00 à $11.50; No 2, de $9.50 à $10.00; No 2 ordinaire, de $9.00 à $9.50, et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $8 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché assez ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11 7-8cc à 12c; de l'Est, 11½c à 11¾c.
BEURRE — On cote comme suit; crémerie de choix, de 23c à 23½c en gros lots, et 24c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS—Marché assez actif et prix bien maintenu. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 22c; No 1, 19c; No 2, 16c la douzaine.
PATATES—La demande est bonne. Nous cotons: montagnes vertes en gare de 90c à 95c; blanches de Québec de 85 à 90c; rouges 80c à 85c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.10, blanches de Québec à $1.05 à $1.15 et les rouges de $1.00 à $1.05.
FEVES — Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $2.00 à $2.05 le boisseau.
LE MIEL — Demande tranquille; prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . .à 13½c
Brun. . . . . .de 12½c à 13c
SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend 10c à 5½c le quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. Sucre, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $7.00 à $7.25 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $10.25 à $10.50 le 100 livres.
SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.
SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9¼c; boites de 50 livres, 9½c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boites de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.
JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.
BOEUF—Choix, $6.00 à $6.15; bon, $5.50 à $5.75; assez bon, $4.75 à $5.25; commun, $3.25 à $4.50; inférieur, $3.50 à $4.00 le cent livres.
VEAUX — Choix, $8 à $10; de $2 à $5.00.
AGNEAU — De $4.75 à $5 chacun.
MOUTON — Choix, 4 à 4¼c.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Vendeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Alberta Coal & Coke	1 00	11	14
Consolidated Mines	100 00	75	85
Canadian Gold Fields	10	4	6
Diamond Vale Coal	1 00	12	13
Dominion Copper	10 00	17½	21½
Granby	100 00	101	97
Intern. Coal & Coke X.D.	1 00	55	55¼
Monte Christo	1 00	.....	3½
North Star	1 00	.....	....
Novelty	10	.....	3
Rambler-Cariboo	1 00	18	21
White Bear	10	.....	....
COBALT			
Cobalt Lake	1 00	13	13½
Cobalt Central	1 00	52	54
Coniagas	5 00	5 25	5 65
Crown Reserve	1 00	53¼	53½
City of Cobalt	1 00	1 20	1 40
Empire Cobalt	1 00	.....	....
Foster	1 00	38	42
Green Meehan	1 00	9	12
Kerr Lake	5 00	2 80	3 00
Larose Consolidated	5 00	5 25	5 40
Little Nipissing	1 00	25	28
McKinley-Dar-Sav	1 00	70	75
Mont. Reduct. & Smelting	.....	.....	....
" " " Pfd	5 00	.....	1 00
Nipissing	5 00	7¾	7¾
Nova Scotia	1 00	27	29
Peterson Lake	1 00	14½	16¼
Right of Way	1 00	.....	3 00
Silver Queen X.D.	1 00	1 04	1 08
Silver Leaf	1 00	12¾	13¼
Tretheway	1 00	82	89
Temiskaming	1 00	44	47
.....	.....	.....	....
.....	.....	.....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI ET DE L'APRES-MIDI:

3000 Cobalt Lake à. 13¼
500 Crown Reserve à. 53
200 Silver Leaf à. 13
2500 Crown Reserve à. 53¼
2500 Crown Reserve à. 53¼
500 Crown Reserve à. 53¼

The Mutual Life Assurance Co. OF CANADA

Notre meilleure année

En dépit de la crise industrielle et de la dépression financière, cette compagnie a marché de l'avant à pas fermes.

Au lieu de perdre du terrain ou même de rester stationnaire, *The Mutual Life of Canada* a fait PLUS d'affaires l'année dernière que durant toute autre année depuis son existence.

Le total des nouvelles assurances s'élève à $7,081,402 — un gain de $1,577,855 sur 1906. Et toutes ces assurances ont été prises ici au Canada, à l'exception d'un montant de $78,000.

The Mutual Life of Canada est la compagnie du peuple — dirigée dans les intérêts de ses porteurs de police qui recueillent tous les profits. 108

BUREAU PRINCIPAL - WATERLOO, Ont.
Succursale, 171 rue Saint-Jacques, édifice du "Star", Montréal. 15, 18 a

LA BANQUE DOMINION

SUCCURSALES DE MONTREAL:
Bureau Principal: 162 RUE SAINT-JACQUES. (J. HAYDN HORSEY, Gérant.)
SUCCURSALE DU HAUT DE LA VILLE:
ANGLE DES RUES BLEURY ET SAINTE-CATHERINE.
Attention spéciale apportée aux comptes d'épargnes.

ACTIONS SUR LA BOURSE DE NEW YORK

Achetées et Vendues au comptant ou sur Marge.

BOUVIER, MACKAY & GOLDSTEIN
COURTIERS
Tel. Main 3007 (Près de la rue St-François-Xavier) 3 rue St-Sacrement a

CHARBON

George Hall Coal Co. of Canada Limited

Anthracite Lehigh Valley — Bitumineux Rochester et Pittsburg.
Morceaux, run of mine, charbon menu, charbon et coke de forge.
Livraison par chemin de fer ou par eau.
Cour: BASSIN WELLINGTON. Tél. Main 1361.
A. J. GORRIE, directeur-gérant, 246 rue St Jacques, Montréal
TEL. MAIN 1956. 212—s,n

THE ROYAL BANK OF CANADA

est déménagée au NOUVEL EDIFICE de la banque, 147 rue Saint-Jacques.
5—m,j,s—a

TOUS LES
STOCKS MINIERS
ACHETES ET VENDUS
GORDON & POPHAM,
Membres du Montreal Mining Exchange,
84 ST FRANCOIS-XAVIER. Phone Main 280.
212—sn-a



CHEVAUX A VENDRE A L'ENCAN
Lundi, le 20 Courant à 2.30 hrs p. m.

M. Joseph Moussette arrivant du Haut-Canada avec un char de chevaux des mieux choisis, pouvant servir à toute fin. De plus 25 autres chevaux de toutes sortes, pesants et légers, qui seront vendus sans réserve. Ces chevaux sont maintenant visibles à nos écuries, 33 Place Jacques-Cartier. Toute personne ayant chevaux, voitures, harnais ou toute autre chose à vendre à l'encan, fera bien de nous les consigner, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction.
Argent alloué sur toute consignation.
P. VANDELAC ET CIE, Encanteurs.
Téléphone Bell ou Marchands.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 16 juillet 1908.

Les achats de fermes aux environs de Montréal, pour subdiviser et revendre en lots à bâtir, se continuent. Une terre à Notre-Dame de Grâces, et une autre à Côte-St-Paul, ont été ainsi vendues la semaine dernière. Si tous les lots ainsi mis en vente autour de Montréal étaient bâtis, la population de l'île de Montréal dépasserait de beaucoup le million.
Aux bureaux d'enregistrement de Montréal Est et de Montréal Ouest, les enregistrements se ressentent des vacances. Au bureau des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, il y a eu reprise depuis le commencement du mois.
Deux propriétés qui se touchent par les arrières, rue Notre-Dame et rue Saint-Jacques, au quartier Ouest, ont été acquises par l'ex-président de la Banque Sovereign, M. Aemilius Jarvis et un autre, en fidéi-commis, pour un objet qui n'est pas encore apparent. Les prix réalisés ne sont pas connus, l'acte parle seulement "pour valable considération." Les sommes mentionnées dans la liste au sujet de ces propriétés, représentent des hypothèques que les acquéreurs devront payer.
Maisonneuve, le quartier St Denis et la Ville St Louis fournissent toujours un bon contingent de ventes, ainsi d'ailleurs que le quartier Hochelaga.
Westmount conserve une bonne activité.
Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartier	Prix le pied
Chaussé	Ste Marie	13½c
Av. des Pins	St André	$1.06½
St David	St Joseph	$1.08
De Lévis	Hochelaga	20c
St Hubert	St Denis	12¾c
Huntley	St Denis 20c et	38c
Grand Tronc	St Gabriel	25¾c
Charlevoix	St Gabriel	30c
Parc	St Henri	43c
Girard	Maisonneuve	20c
Adam	Maisonneuve 20c et	26c
Pie IX	Maisonneuve	22c
5e Avenue	Maisonneuve	24¾c
Orléans	Maisonneuve	32c
Suzanne	Ville St Louis	13½c
Hutchison	Ville St Louis	30c
Parc	Ville St Louis	39¾c
Montrose	Westmount	43c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	$ 2,300
Quartier Papineau	5,000
Quartier Lafontaine	11,250
Quartier St Louis	25,100
Quartier Ouest	70,000
Quartier St Georges	13,500
Quartier St André	37,500
Quartier St Joseph	14,150
Quartier Hochelaga	1,870
Quartier St Jean-Baptiste	19,500
Quartier Duvernay	3,000
Quartier St Denis	27,180
Quartier St Gabriel	3,700
Quartier St Henri	5,230
Quartier Mont-Royal	3,120
Maisonneuve	5,800
Delorimier	6,000
Ville St Louis	30,880
Outremont	9 850
Westmount	25,520
Total	$320,340

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

DU 6 AU 11 JUILLET 1908

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Chaussé, lot No 1489-10, terrain de 25 x 88.6 d'un côté et 88.8 de l'autre, vacant, Jules Bétrix à Adélard Laberge, $300. — 72,420.
Rue Parthenais, Nos 268 et 270, maison en bois et brique, partie du lot No 1495-37, terrain de 23 x 62.6, Joseph Dupras à L. Zénon Renaud, $7,000. — 72,427.

Quartier Papineau

Rue Plessis, No 365, maison en bois et brique, lot No 907, terrain de 40 x 113, Raphaël Lachapelle à Edmond Girard, $2,650. — 72,416.
Rue Lafontaine, Nos 775 et 777, et ruelle Saint-Jean, No 5, maison en bois et brique, la moitié nord-est du lot No 1000, terrain de 20 x 80, Mme veuve G. Arthur Desjardins et autres à Delphine Trudeau, veuve Maurice Côté, $2,400. — 72,422.

Quartier Lafontaine

Rue Saint-Timothée, Nos 360 à 366 et rue Saint-André, maison en bois et brique, lot No 894, partie des lots Nos 880-30 et 31, 1 terrain de 51 x 67 et 1 de 27 x 75, Joseph Larose à Théophile Ethier, $8,000. — 72,401.
Rue Saint-André, Nos 838 et 840, maison en bois et brique, lot No 1207-62, terrain de 24 x 94, Mme veuve Geo. T. A. Denman à Edouard M. Saint-Denis, $1,000. — 72,417.
Rue Beaudry, No 533, maison en bois et brique, lot No 1091, terrain de 28 x 97, Adélard Charbonneau à Jos. Lorenzo Primeau, $2,250. — 72,436.

Quartier Saint-Louis

Rue Saint-Dominique, Nos 395 et 395a, maison en brique, droits dans partie nord-ouest du lot No 843, terrain de 2373 pieds en superficie, Wolf Goldsman à Suzie Goldsman, épouse Barnet Blumenthal, $2,000 et autres considérations. — 72,429.
Rue Sanguinet, No 528 et rue Roy, Nos 225 à 239, maison en pierre et brique, lots Nos 903-250, 251 et 252, terrain de 60 x 68, Alexis Pilon à Rachel Schachter, épouse Samuel Robinovitch, $17,500. — 72,439.
Rue Saint-Laurent, Nos 487 à 495 et rue Saint-Dominique, Nos 253 à 256A, maison en pierre et brique et maison en bois et brique, lot No 550, terrain de 53.3 x profondeur irrégulière, superficie 7,444 pieds, Nathan Tobias à Samuel Wolsey et Max. Fineberg, $5,600 et hypothèques. — 72,451.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier Ouest

Rue Notre-Dame, Nos 243 et 245, maison en pierre et brique, partie du lot No 172, terrain de 36.8 en front, 29.6 en arrière x 73 au sud-ouest et 71 au nord-est, Herbert S. Holt et autres, in trust, à Amilius Jarvis et Frs G. Jemmett, in trust, $15,000 et autres considérations. — 145,781.
Rue Saint-Jacques, Nos 226 à 230, maison en pierre et brique, lot No 171 et partie de 170, terrain de 39 en front, 56 en arrière, Richard W. Smith à Emilius Jarvis et Frs Geo. Jemmet, in trust, $55,000 et autres considérations. — 145,782.

Quartier Saint-Georges

Rue Peel, No 192, maison en pierre et brique, partie du lot No 1475, terrain de 25 x 106.6, Margaret M. Leslie et autres à Samuel R. Mackenzie, $13,500. — 145,767.

Quartier Saint-André

Avenue des Pins, partie du lot No 1723, terrain de 47 x 150, vacant, Mme veuve Maurice D. Baldwin à Charles E. Deskin, $7,500. — 145,770.
Rue Guy, No 506, maison en brique, lot No 1666, terrain irrégulier, superficie 12942 pieds, The Protestant Infants' Home à Frederick Norman, $30,000. — 145,771.

Quartier Saint-Joseph

Rue Saint-Antoine, Nos 192 à 196A, maison en bois et brique, le quart indivis du lot No 685, terrain de 43.5 x profondeur irrégulière, superficie 5,545 pieds, Charles Leroux à Anne E. Leroux, épouse Thos. D. Tansey, $2,500. — 145,776.
Rue Saint-David, partie du lot No 954-2, terrain de 3144 pieds en superficie, exproprié, John M. M. Duff à la cité de Montréal, $3,406. — 145,778.
Rue Quesnel, Nos 36 à 44, maison en brique, lots Nos 77 et 78, terrain de 60 x 80, Hle Théophile Joubert à Rose-Alba Bissonnet, épouse Edouard Labrèche, $3,250 — 145789.
Rue Cathédrale, No 67, maison en brique, partie S. E. du lot No 990, terrain de 41 x 65, Cordélia Gardner à Edward D. Savage, $5,000 — 145780.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Hochelaga

Rue de Lévis, lot No 148-1719, terrain de 25 x 82.6, vacant, La succession Henry Hogan à Nestor Fagnan, $416.78 — 146731.
Rue Hogan, lot No 148-2616, terrain de 25 x 82.6, vacant, La succession Henry Hogan à Norbert Ouimet et Ed. Bertrand, $185.58 — 146761.
Rue Chapleau, lot No 173-278, terrain de 27.6 x 100, vacant, Mme veuve Chas. Sheppard à Cham. Beaudoin, $825 — 146,761.
Rue Aylwin, No 539, maison en bois et brique, lot No 29-1088, terrain de 25 x 85, Mme veuve Chas. Dansereau à Israel Carry, $450 — 146894.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rues Mitcheson, Nos 161 à 165A, et Saint-Laurent, Nos 1340 à 1344, maisons en brique, lot No 418, terrain de 47.6 en front, 43 en arrière x 180, moins partie exproprié, Joel Lanctôt à Goldie Goldstein, épouse Louis Boyaner, $12,000 — 146693.
Rue Cadieux, Nos 874 à 878, maison en bois et brique, lot No 124, terrain de 61 x 70, Mme Le J. A. Surveyer à Adolphe Roy, $6,500 — 146782.

Quartier Duvernay

Rue Mentana, Nos 283 et 285, maison en bois et brique, lot No 8-33, terrain de 25 x 106, Mme Pierre McLean à E. Neveu et Cie, $3,000 — 146818.

Quartier Saint-Denis

Rue Cowan, la ½ N. O. du lot No 8-190, terrain de 25 x 110, vacant, The St Denis Land Co. à Albrique Paré, $306.25 — 146688.
Rue Huntly, la ½ S. E. du lot No 8-562, terrain de 25 x 100, vacant, The St Denis Land Co. à Dolphis Renaud, $212.50 — 146689.
Rue Huntly, la ½ S. E. du lot No 8-538, terrain de 25 x 100, vacant, The St Denis Land Co. à Thomas Henry Kirk, $262.50 — 146690.
Rue Saint-Hubert et chemin Côte St Michel, maison en bois, lot No 490-382, 383 et 384, 1 terrain de 25 x 70, 2 de 25 x 85, chacun, Stanislas Corbeil à Delphine Jasmin, veuve Stanislas B. dit Jarry, pour quittance, retrocession — 146700.
Rue Labelle, No 2048, maison en bois et brique, la ½ N. O. du lot No 8-754, terrain de 25 x 102.2, Léandre Landry à Ls Joseph Doucet, $1,500 — 146709.
Rue Cowan, Nos 741 à 745, maison en brique, la ½ S. E. du lot No 8-167, terrain de 25 x 110, Aldenia Besner à Jos. Louis Bourbonnière, $1,850, à réméré — 146723.
Rue Saint-Hubert, lot No 7-821, terrain de 25 x 109, vacant, Lymburner et Mathews à Victor Morin, $350 — 146731.
Rue Labelle, maison en bois et brique, lot No 7-976, terrain de 25 x 110, Oscar Boivin à Alphonse Coaillier, $3,200 — 146754.
Rue Mentana, lot No 5-528B, terrain de 25 x 80, vacant, La Cie des Terres du Parc Amherst à Narcisse Ruel, $220. — 146,770.
Rue Labelle, La ½ S. E., du lot No 331-151, terrain de 25 x 73.6, vacant, Huntly R. Drummond à Desiré Pepin, jr, $250. — 146,775.
Rue Huntly, lot No 8-589, terrain de 50 x 100, vacant, Mme Js. S. Riddell à Edward W. Fisher, $1,900. — 146,796.
Rue Huntly, La ½ S. du lot 8-534, terrain de 25 x 100, vacant, Mme veuve Edward Cusack à Jos. Elizée Lalonde, $500. — 146,799.
Rue Huntly, La ½ N. du lot No 8-534, terrain de 25 x 100, vacant, Mme Patrick Gallagher à Jos. Elizée Lalonde, $500. — 146,800.
Rue Labelle, lot No 489-24A, terrain de 25 x 87, vacant, Wilfrid Simard à Jacques Pelletier, $60. — 146,803.
Rue Huntly, No 837 à 841, maison en bois, pierre et brique, La ½ S. du lot No 8-607, terrain de 25 x 100, Gélas Lemire à Antime Bergeron, $4,300. — 146,809.
Rue Huntly, maison en bois et brique, La ½ N. O. du lot No 8-649, terrain de 25 x 100, Jos. Elizée Lalonde à Marie L. Marsolais, veuve Wilfrid Turgeon, $3,600. — 146,825.
Rue Cowan, lot No 8-52, terrain de 50 x 110, vacant, The St Denis Land Co., à Cléophas Trottier, $577.50. — 146,840.
Rue Gilford, maison en bois et brique, lot No 329-419, terrain de 26 x 100, Wilfrid J. Prouix à Jos. Berthiaume, $3,000. — 146,862.
Rue Marquette, maison en bois et brique, lot No 339-453, terrain de 20 x 103, Stanislas DeVallières à Robert Berry, $2,950. — 146,850.
Rue St Hubert, maison en construction, lot No 325-135, terrain de 21 x 75, Edmond Laberge à Napol. Bricault dit Lamarche et autres, $1,750. — 146,871.

Quartier Saint-Gabriel.

Rue du Grand Tronc, coin St Luc, La ½ S. E. du lot No 2625, terrain de 48 en front, 52 en arrière x 77.3 vacant, La succession Duncan A. McCaskill à Adélard Cardinal, $1,000. — 146,714.
Rue Saint-Patrice, No 656 à 660, maison en bois et brique, La ½ N. du lot No 2547, trrain de 48 x 80, Treffié Desgrandmaisons à Alfred Lalonde, $1,800. — 146,749.
Rue Charlevoix, coin Ryde, lots Nos 3333-3, 4, 5 et partie de 2 terrains de 27.5 x 107.10 au N. O. et 110 au S. E., vacant, Henry Fry, à David Bourgeois, $900. — 146,861.

Quartier Sainte-Cunégonde.

Rue Workman, No 867 à 877, maison en bois et brique, Droits dans les lots No 668 et 669, terrain de 60 x 80, Joseph Rivest et autres à Rose D. Hébert veuve Jos. Rivest, $1 et autres considérations. — 146,787.

Quartier Saint-Henri.

Rue Delisle, No 396 et 398, maison en bois et brique, lot No 918, terrain de 30 x 80, Théodule Phénix à Alphonse Bissillon, $2,500. — 146,710.
Parc St Henri, lot No 1721-17, terrain de 24 x 90, vacant, La cité de Montréal à Annie Carrière, épse John Hoolahan, $928.50, $185.75.—146776.
Rue Workman, coin Green, maison en bois et brique, lot No 941-25, terrain de 13 en front, 21.6 en arrière x 71, Frs-Xavier Lussier à Cyrille Lamarre, $1,800.—146338.

Quartier Mont-Royal.

Rue Decelles, maison en bois, La ½ S.-E. du lot No 25-61, terrain de 50 x 100, Emile Sarrazin à Pierre et Jos. Chartrand, $2,115.—146781.
Avenue du Parc, maison en bois, Partie de la partie non subdivisée du lot No 25 et partie de 25-101, terrain de 44.6 en front, 55 en arrière x 100, Adélard Marenger à Jean-Bte Rochon, $1,000. —146831.

MAISONNEUVE.

Rue Girard, lot No 8-628, terrain de 24 x 117.6 vacant, Joseph Vendette à Georges Lamarre, $564.—146696.
Rue Ernest, lot No 14-512B, terrain de 25 x 110, vacant, Mme Chas. A. Daigle à Napoléon D. Léger, $500.—146721.
Rue Bourbonnière, maison en bois et brique, lot No 18-140, terrain de 23 à 102, Ulderic Daignault à Albert Langlois, $1,800.—146734.
Rue Adam, lot No 10-104A, terrain de 25 x 90, vacant, Marie Desjardins à Prime Dupas, $500.—146794.
Rue Adam, lot No 14-105, terrain de 25 x 90, vacant, Marie Desjardins à Euchariste Brisson, $600.—146795.
Avenue Pie IX, La ½ N. du lot No 14-504, terrain de 25 x 115, vacant, Edouard Desjardins à Honoré et Gédéon Vermette, $632.50.—146797.
Cinquième avenue, lot No 2-1205, terrain de 27 x 75, vacant, Mme Elzéar Derome à Napoléon Deslauriers, $500.—146832.
Rue Orléans, lot No 18-235, terrain de 22.4 x 98, vacant, Jean Gosselin à Charles et Césaire Gosselin, $700.—146883.

DELORIMIER.

Avenue DeLorimier, maison en bois et brique, lot No 152-24, partie de 23, de 42 et de 43, terrain de 36 x 122, Alphonse Aubry à Lionel St Germain, $6,000.—146767.

VILLE ST LOUIS.

Rue St Urbain, La ½ S.-E. des lots Nos 11-519 et 520, 2terrains de 25 x 100 chacun, vacants, The Mo. Investment and Freehold Co. à Aldéric Cousineau, $850.—146707.
Rue de Gaspé, maison en bois, lot No 10-1450, terrain de 26 x 72, Augustin Prudhomme à Elie Dubreuil, $1,200.—146720.
Rue Suzanne, lot No 10-2084, terrain de 25 x 72, vacant, Mme veuve Louis Moreau à Olive Beaupré, $250.—146,742.
Rue Hutchison, lot No 12-1-24, partie de 23 et 25, terrain de 101 x 100, vacant, Oscar Brunet à Joseph Beaulac, $3,100.—146786.
Rue Saint-Laurent, maison en bois et brique, lot No 11-1113B, terrain de 25 x 84, Honoré Vermette et autres, à Edouard Desjardins, $3,500. — 146,793.
Avenue du Parc, coin Saint-Viateur, lot No 12-11-9, terrain de 50 x 110.6, vacant, James Hughes à Maivina Légaré, épouse d'Isaie Lalonde, $3,200. — 146,816.
Avenue du Parc, maison en pierre et brique, deux parties du lot No 12-8-4, terrain de 47 x 86.6 au S. O. et 96 au N. E. The Western Lumber Co., à Lambert Bélair, $15,000. — 146,824.
Avenue Hôtel de Ville, Nos 1431 à 1487, maison en bois et brique, Droits dans l'arrière, partie des lots Nos 137-305, 306 et 307, terrain de 45 x 65, Alphonse Lussier à Marie-Lse Martin, épouse de Georges Chanut, $800 et autres considérations. — 146,829.
Rue Mance, la ½ S. du lot No 12-25-128, terrain de 25 x 104, vacant, The Mo. Investment and Freehold Co., à Odalie Bouchard, veuve d'Eusèbe Patenaude, $25.79 et autres considérations. — 146,833.
Rue Saint-Dominique, maison en bois et brique, lots Nos 10-1060 et 1061, terrain de 50 x 105, Philéas Cloutier à Jos. Honoré Claude, $4,250. — 146,866.

OUTREMONT

Rue Durocher, Nos 18 et 18½, maison en bois, pierre et brique, lot No 32-1-69, terrain de 25 x 102, John F. Martin à John Thompson, $4,000. — 146,706.
Rue projetée, partie du lot No 36, terrain de 108 x 200, vacant, Wm. Drysdale à Edwin E. Wallace, $4,860. — 146,715.
Rue Durocher, lot No 32-5-55, terrain de 50 x 104, vacant, The Mo. Investment and Freehold Co. à Arthur Lapierre, $750. — 146,741.

WESTMOUNT

Avenue Montrose, partie de la partie N. O. du lot No 282-142, et 282-143 et 144, terrain de 54 x 105, vacant, Donald H. McNear à Eleanor Goulding, veuve du Rév. D. H. McVicar, $2,466. — 146,784.
Avenue Roslyn, maison en pierre et brique, lot No 213-139 et partie de 140, terrain de 60 x 111, George E. Blackwell à John Robinson, $11,000. — 146,785.

WESTMOUNT

Avenue Belmont, maison en brique, lot No 1434-192B, terrain de 19 en front, 26.6 en arrière x 114, superficie, 2,593 pieds, Wm. A. Matley à Wm. S. MacMillan, $3,550. — 146,858.
Rue Prince Albert, Nos 501 et 503, maison en pierre et brique, partie S. E. des lots Nos 214-4 et 5, terrain de 25.2 x 141, James Kerr à Wm. Whight, $8,500. — 146,878.

NOTRE-DAME DE GRACES

Chemin de Lachine, maison, etc., lot No 152, moins le chemin de fer et la rue Sherbrooke, terrain de 126 arpents en superficie, La succession Maurice Gougeon à George Pailloz, $105,000. — 146,711.

COTE ST PAUL

Chemin Public, maison, etc, la ½ S. E. du lot No 3617, terrain de un arpent x 31½ arpents, La succession Frs. Jarry à Victor Morin, $50,000. — 146,853.
Chemin Public, la ½ N. O. du lot No 3617, terrain de un arpent x 31½ arpents, La succession Frs. Jarry à Victor Morin, $45,000. — 146,854.

Province de Québec, District de Montréal } VILLE DE ST.LOUIS COMTE D'HOCHELAGA

Aux habitants de la ville St Louis

AVIS PUBLIC

Vous est par les présentes donné, par A. F. Vincent, secrétaire-trésorier de la Ville de St Louis, que les EVALUATEURS de la dite Ville ont déposé au bureau du Conseil, les ROLES D'EVALUATION pour les différents quartiers de la dite Ville, et que les dits ROLES y resteront déposés jusqu'au vingt-huitième jour du mois de juillet mil neuf cent huit, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance pendant les heures de bureau, et que toute plainte contre l'homologation des dits ROLES devra être produite par écrit à mon bureau, le ou avant le vingt-huitème jour du mois de juillet mil neuf cent huit.

AVIS PUBLIC

Vous est de plus donné, que les EVALUATEURS se réuniront à leur bureau à l'Hôtel de Ville, au numéro 1902 St Laurent, pour prendre en considération toute plainte portée contre l'homologation des ROLES D'EVALUATION, pour l'année mil neuf cent huit, comme suit:
Pour les quartiers EST et CENTRE le vingt-neuvième jour de juillet mil neuf cent huit, et pour les quartiers OUEST No 1 et OUEST No 2, le trentième jour du mois de juillet mil neuf cent huit, et que les dits EVALUATEURS siègeront chaque jour de dix heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi et de sept heures à huit heures du soir.
Donné à St Louis, ce dix-septième jour du mois de juillet mil neuf cent huit.
Signé, A. F. VINCENT, Sec.-Trés.
Vraie copie.
A. F. VINCENT, Sec.-Trés. 18,22,27

Le Canada la plus Riche Contrée Minière du Monde

Placez votre argent dans les mines canadiennes.
Mines et propriétés minières à vendre.
Nous avons en mains tout le principal stock minier de la Colombie Anglaise, Ontario, (Cobalt), Québec, etc. Nous achetons et vendons du stock à commission.
Il est avantageux de placer son argent dans les mines canadiennes.
Les mines United Empire de Princeton, C. A., en sont les principales. Pour détails, écrivez à J. T. Armand et Cie, 8 Notre-Dame Est, Montréal, Qué., Can. 18,22,25,29 FF

PAR FRASER & FRERES

Encan de Meubles d'Occasion de Ménage de toute descript on

à nos salles de vente, 453 rue Saint-Jacques, angle des Inspecteurs,
Vendredi, le 24, à 10 a. m.
Par vente privée tous les jours, meubles neufs de bureau et de ménage, bibliothèque à sections, coffre de sûreté à l'épreuve du feu, voitures et harnais, chaloupes et canots, vitrines d'étalage, etc. Grandes occasions au comptant.
FRASER BROS.,
16,21,23 Encanteurs.

Sous l'Acte des Liquidations

In Re
La Compagnie des Laboratoires G. Lachance, (Limitée), 87 rue Saint-Christophe, Montréal,
En liquidation.

Des soumissions seront reçues par les liquidateurs soussignés, à leur bureau, jusqu'à deux heures p. m., le vendredi, 24 juillet 1908, pour l'achat de l'actif ci-après désigné, suivant inventaire. Si aucune soumission n'est acceptée cet actif sera vendu à l'encan, chez MM. Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, le jeudi, 30 juillet 1908, à 11 heures a. m.

LOT No 1. — Imprimés et accessoires pour spécialités, (environ)	2,146.49
Formules, recettes, marques de commerce enregistrées et non enregistrées	10,500.00
Ameublement de bureau et articles de laboratoires, (environ)	762.22
	$13,408.71
LOT No 2. — Remèdes patentés et accessoires de pharmacie, (environ)	342.72
LOT No 3. — Marchandises manufacturées, (environ)	732.68
LOT No 4. — Marchandises non manufacturées et produits chimiques, (environ)	1,992.62
	$16,476.73

Les soumissions devront être de tant dans la piastre sur les prix ci-dessus pour le total de l'actif sus-mentionné ou pour chaque lot séparément. Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de 15 pour cent du montant soumissionné, et ce dépôt sera confisqué à titre de dommages liquidés, si la soumission était acceptée et le soumissionnaire refusait de payer la balance du prix de vente dans dix jours de la date à laquelle il aurait été notifié que sa soumission était acceptée. Les liquidateurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. L'actif sus-mentionné peut être visité sur les lieux les 22 et 23 juillet 1908, de même que la liste des préparations et marques de commerce enregistrées ou non, et toutes autres informations pourront être obtenues en s'adresser à
H. V. DUGGAN,
JOS. DESAUTELS,
Liquidateurs,
220 Board of Trade, Montréal.
8,18

A. LEOFRED (grad. Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
Spécialité: AQUEDUCS
39 rue St Jean QUEBEC, Phone 545
291—1,M,S—n

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homesteads par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.
La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.
Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.
Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.
Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.
Là où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura

POILS FOLLETS

Enlevés par le nouveau procédé

De Miracle

une révélation à la science moderne. C'est le seul procédé scientifique et pratique pour détruire les poils. Ne perdez pas votre temps à expérimenter l'électrolyse, les rayons X et les dépilatoires. Ils vous sont offerts sur la SIMPLE PAROLE des opérateurs et des manufacturiers. Ce n'est pas la même chose avec De Miracle. C'est la seule méthode recommandée par les médecins, chirurgiens, dermatologistes, journaux médicaux et principaux magazines. De Miracle est envoyé par la poste, caché dans une enveloppe ordinaire, pour $1.00. Votre argent remis (sans formalités s'il ne fait pas tout ce qu'on en dit. Livret gratuit, dans une enveloppe ordinaire cachetée par De Miracle Chemical Co., 1909 Park Ave., New York.

En vente chez tous les bons marchands et chez

W. H. Scroggie
Limited

A 7 7 D



LA VITALITE DU

BEBE

tient particulièrement à la nourriture qui lui est donnée. Il faut qu'elle soit saine, parfaitement assimilable et reconstituante.

LA PEPTONINE.

remplit toutes ces conditions, aussi est-elle la favorite des mères.

A D

EN QUELQUES JOURS

pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Infaillible contre les pellicules

Acanitol

N'est pas une teinture. Son action directe sur la racine des cheveux et de la barbe redonne leur couleur primitive. 50c la bouteille chez les pharmaciens. QUENNEVILLE & GUERIN, dépositaires.

A 16,18



Si vous avez besoin de VERRES, LORGNONS ou LUNETTES bien ajustés qui vous donneront Entière Satisfaction

CONSULTEZ E. E. Du VERGER

Opticien Diplômé

Reconnu par la Législature de Québec.

10 ans de pratique à Chicago.

Examen gratuit de la vue. — Prix raisonnables.

Yeux Artificiels : Assortiment complet.

202 St Denis, près Ste Catherine, MONTREAL.

D

LES FETES DE QUEBEC.



Un grand nombre de dames ont acheté durant la semaine dernière les Produits de Beauté de Madame Marie. Ces dames s'en allaient aux Fêtes de Québec et leur visite aux salons de Madame Marie est une preuve de la valeur et de la popularité de ces produits.

La "Poudre Liquide de Beauté" ($2.00) donne au teint le velouté et la blancheur du lys.

Le "Rouge Japonais" ($1.00) est une préparation invisible, inoffensive, qui est sans égale pour donner aux lèvres et aux joues le coloris délicat de la rose. L'"Electricine" et la "Peerless Face Bleach" (les deux $5.00) enlèvent les boutons, rousseurs, masques, mauvais teint en général, etc.

Le pamphlet "L'Ame de la Beauté" envoyé partout sur réception de 4 cents en timbres.

Mme. Marie

485 rue Ste Catherine Ouest.

Tél. Up 3079 D

Chance Superbe

D'ACHETER UN

Piano Droit

"KARN"

¶ 7⅓ octaves, touches en ivoire et en ébène, monture tout en fer, basse très forte, caisse ébénée, devant à panneau. Sonorité splendide. Pleinement garanti. Prix régulier $400. Maintenant

☞ $185

¶ Gros escompte sur tous les instruments neufs et ayant servi. Venez ou écrivez demandant une liste complète.

LAYTON BROS.

144 RUE PEEL.

N.B.—Fermé les samedis à 1 heure.

D

LE COURRIER de COLETTE

ROSA. — Lorsque vous rencontrez une personne de connaissance qui est en deuil, vous lui offrez vos sympathies en lui serrant la main ; il n'y a pas de formule, un mot suffit pour cela ; vous pouvez fort bien dire : "Agréez mes sympathies, Madame." 2. On adresse des félicitations au marié et des souhaits de bonheur à la mariée.

DOLOROSA. — Un livre pour apprendre à composer toutes sortes de lettres ? Un traité de l'art épistolaire que vous trouverez dans n'importe quelle librairie vous serait très utile, sans doute.

JONGLEUSE AUX PENSEES D'OR. — 1. Puisque vous êtes allée deux fois pour saluer cette personne avant votre départ, et qu'elle était absente, vous ne devez pas lui écrire vos salutations ; du reste, vous savez qu'une femme doit faire le moins possible à un prêtre. Elle doit s'abstenir aussi de lui rendre visite seule, et cela parce que la réputation d'un prêtre et celle d'une femme sont les choses les plus délicates et les plus précieuses du monde, et qu'il est toujours des gens mal intentionnés qui guettent l'occasion de les amoindrir ou de les ternir. Il ne faut donner à ceux-là nul prétexte pour excuser leur vilaine besogne.

MAUD HELEN. — Merci pour M. I. Rice, le concurrent, qui a bénéficié de votre faveur.

MARIE-LOUISE. — Je sympathise de tout coeur à votre deuil. Les tantes ont souvent des coeurs de mère et la perte de ces petits enfants qu'elles chérissent leur est bien cruelle. Je réponds avec plaisir à vos questions. 1. On pèle une orange à l'aide d'une cuillère dont on introduit le bout sous l'écorce qu'on enlève ensuite avec les doigts. 2. Lorsqu'on est en visite chez quelqu'un et qu'il arrive d'autres visiteurs, il convient de demeurer encore quelques minutes, puis de se retirer.

CANADIENNE. — 1. A part le costume de voyage, la mariée peut emporter, si c'est l'été, un petit costume de toile ou de piqué, des blouses et autres robes selon le temps que doit durer le voyage. 2. C'est le marié qui doit se rendre le premier à l'église accompagné de son témoin; la fiancée entre quelques minutes plus tard. 3. On rend visite à ses amies intimes, aux autres on adresse sa carte de visite ou un faire part.

ANITA DE SAINT-PAUL. — Je ne puis guère vous renseigner sur la dimension de ces verres. Ceux pour les Chartreuse, Benedictines, Curaçao, etc., sont les plus petits, pour les vins, il y a des coupes, assez grandes pour le champagne, un peu plus petites pour le Bordeaux, et plus petites pour les autres vins moins fins, pour la bière, de grands verres hauts, pour les boissons glacées et douces, soda, cidre, etc., grands verres, sur pied. 2. Vous saluez d'abord vos visiteurs, puis vous leur présentez la personne qui vous accompagne et qui a pénétré à votre suite dans le salon.

UNE ETRANGERE. — Je recommande, de votre part, "Loyola," qui demandait un remède pour la bronchite chronique, les "Gouttes livoniennes," préparation française, en vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le traitement est un peu long, mais très efficace.

FERNANDE — Si vous aviez tort, vous avez bien fait de vous excuser auprès de votre ami. 2. Vous pouvez parfaitement encourager les tantes de votre ami, en leur confiant des travaux, puisqu'elles sont couturières.

EGLANTINE — J'ignore le procédé de fabrication de l'eau de Javelle. 2. Un coiffeur vous enseignera le remède qui convient à vos cheveux, après les avoir examinés ; il vous indiquera aussi une teinture, puisque vous voulez vous teindre.

ANNA MARIE — C'est la ville de Melbourne, en Australie, qui est le point du globe le plus éloigné de notre pays. Vous verrez dans n'importe quelle géographie ou dans un dictionnaire, sa population, sa situation, son climat, ses productions et ses industries principales.

PETITE QUESTIONNEUSE — 1. Le cadeau de noces s'adresse toujours à la fiancée, lors même qu'on la connaît beaucoup moins que le fiancé. 2. Vous pouvez, soit rendre visite à cette dame, soit attendre que votre amie commune l'emmène chez vous.

CHATAINE DE 18 ANS — La poudre de pyrètre détruit bien les insectes, dit-on. Il se vend aussi chez les pharmaciens nombre de produits ayant cet effet.

VERA L. B. — 1. Le marié se rend seul avec son témoins, à l'église, la mariée vient quelques minutes plus tard. Au retour, les mariés sont ensemble. 2. Le cadeau du fiancé est ordinairement un bijou. 3. Si la mariée est en grande toilette, le jeune homme sera en redingote, si c'est le costume de voyage, l'habit "sac" de couleur sombre conviendra mieux. 4. Une mère en deuil de son enfant ne doit pas rendre de visite avant au moins six mois.

Colette

CONSERVEZ LES ENFANTS BIEN PORTANTS DURANT LES CHALEURS

Toutes les mères savent combien sont fatals pour les enfants, les mois de l'été. Le choléra infantile, la diarrhée, la dysenterie et les maux d'estomac sont très fréquents à cette époque et enlèvent, très souvent, en quelques heures, la vie à un petit être. La mère qui garde des Tablettes Baby's Own chez elle se sent en sûreté. L'emploi, de temps à autres, des Tablettes Baby's Own, prévient les maux d'estomac et d'intestins, ou, si la maladie se déclare soudainement—comme c'est généralement le cas—les Tablettes maintiendront bien portants les jeunes enfants. Mme George Howell, Sandy Beach, Qué., dit: "Mon bébé souffrait de coliques, de vomissements et de diarrhée, mais après lui avoir donné les Tablettes Baby's Own le mal disparut. Je conseille à toutes les mères d'avoir, à leur portée, une boîte de ces tablettes." Vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25c la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LA FETE DES TRAVAILLEUSES

Mgr l'archevêque de Montréal, dont la sollicitude envers la classe ouvrière est bien connue, vient d'en donner une nouvelle preuve. On sait que chaque année, à la fête du Travail, les ouvriers de Montréal se réunissent à Notre-Dame pour donner à ce jour le cachet religieux qui lui convient. Or, cette année, le dimanche qui suivra la démonstration des ouvriers, il y en aura une autre analogue pour les travailleuses de Montréal. Y prendront part: les diverses associations professionnelles affiliées à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et, en général, toutes les femmes qui travaillent soit dans les ateliers, dans les magasins, les fabriques ou les bureaux.

Il sera beau de voir cette classe nombreuse autant qu'intéressante de nos Montréalaises, s'unissant ainsi dans un commun élan de foi pour demander au Dieu puissant et doux de bénir leurs efforts et de leur donner le courage nécessaire à la tâche si rude parfois qu'elles ont à accomplir.

Nous croyons que c'est à la prière des dames de la Saint-Jean-Baptiste que Sa Grandeur, Mgr l'archevêque a bienveillamment consenti à ce que nos ouvrières célèbrent ainsi, en la piété de Notre-Dame, la fête du Travail.

Colette



JOLIES TOILETTES D'APRES-MIDI.

RECETTES DE PARFUMERIE

Formule du Dr Startin qui est efficace pour personnes ayant peau sèche et rugueuse; rend la poudre de riz adhérente.

Eau de fleurs d'orangers. . .	475 gr.
Glycerine neutre de Price . .	25 gr.
Borate de soude	5 gr.

Lait virginal (formule du Dr Guillermet).

Ecorce concassée de bois de Panama	100 gr.
Alcool à 70o	1 litre.

Eau de Ninon. — Cette eau, découverte par un alchimiste inconnu, garda, dit-on, à la belle Ninon, sa fraîcheur jusqu'à plus de 80 ans. Ceci n'est qu'une légende, la glycérine n'ayant été découverte qu'un siècle plus tard. En voici la recette:

Eau de roses	500 gr.
Glycérine purifiée	25 à 50 gr.
Benjoin pulvérisé	50 gr.
Essence de bergamote	40 gr.
Essence de citron	10 gr.

Laissez macérer pendant cinq à six jours en agitant de temps en temps, filtrez et conservez dans des flacons bien bouchés.

Pour faire du lait virginal, on mélange 15 à 20 grammes de cette teinture avec 1 litre d'eau de roses.

Pâte pour adoucir et blanchir les mains:

Amandes amères	60 gr.
Amandes douces	60 gr.
Jus de citron	30 gr.
Huile d'amandes douces . . .	50 gr.
Eau-de-vie à 20o	90 gr.

N. B. — Ces mesures sont données d'après le système métrique, mais comme les produits employés doivent être achetés chez le pharmacien, il n'y a aucun inconvénient, ce système étant en usage dans les pharmacies.

ORIGINE SATANIQUE DU FER A FRISER

Au temps de la création d'Adam, Satan voulut de son côté créer un homme à l'aide de la quantité convenable d'argile, comme il avait vu faire au Bon Dieu, et il y réussit assez bien.

Mais tout ce qu'il touchait devenait noir et son homme était naturellement noir.

Ce que voyant, maître Satan voulut le nettoyer et alla le plonger dans le Jourdain pour le laver, mais les eaux se retirèrent aussitôt et la paume des mains et la plante des pieds du premier nègre plongèrent dans la vase, ce qui explique leur blancheur relative.

Furieux, le diable appliqua un terrible coup de poing sur le nez de sa créature, qu'il aplatit.

Le malheureux demanda grâce et, comme il n'était pas coupable de son propre malheur, Satan comprit qu'il avait eu tort de s'emporter contre lui et, par une sorte de caresse infernale, lui passa la main dans les cheveux, mais cette main trop chaude fit aussitôt l'office du fer à friser.

D. CISEAUX.

ANEMIE, FAIBLESSE DE SANG, DEBILITE GENERALE

Mademoiselle A. Pelletier, 125 rue Logan, Montréal, est heureuse d'avoir trouvé, dans

LES PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine, le Remède à sa Faiblesse.

Les Pilules Rouges guériront ainsi toutes les femmes malades ; elles sont la médecine surpassant toutes les autres par son pouvoir à guérir tous les maux causés par la faiblesse du sang, le beau mal, les troubles du retour de l'âge.

Les jeunes filles anémiques présentent une décoloration marquée de la peau qui prend une teinte analogue à celle de la vieille cire blanche. Les lèvres, les gencives, les paupières pâlissent, les veines situées sous la peau se désemplissent et s'affaissent, elles ne sont plus visibles ou bien ne laissent plus qu'une faible trace violette, bleu pâle. Il y a cependant certaines anémiques dont le visage conserve des couleurs assez vives, dont la peau s'injecte seulement, rougit à la moindre émotion et devient pourpre après la moindre marche ou le moindre exercice un peu fatigant ; cette belle apparence est trompeuse et on retrouve encore, sous ces couleurs passagères, la pâleur caractéristique de l'anémie.

Les jeunes filles anémiques respirent difficilement, la moindre marche, un escalier monté vite, un rien les essoufflent, le simple fait de lever les bras pendant un instant les fatigue, et cette faiblesse est d'autant plus frappante qu'un grand nombre de jeunes filles anémiques paraissent grasses et fortes et même souffrent d'embonpoint. Chez elles, les battements du coeur sont précipités et très irréguliers ; le moindre exercice, la moindre émotion déterminent des palpitations qui sont parfois excessivement violentes et peuvent faire tomber la malade en syncope.

Les jeunes filles anémiques ont aussi des troubles du côté de l'estomac ; elles ont peu d'appétit et digèrent mal ; elles souffrent de constipation et aussi de migraine et de lassitude générale, et il n'est pas rare de rencontrer chez elles de la tristesse et un manque absolu d'énergie.

Elles ont des vertiges, des éblouissements, des tintements d'oreilles, surtout, lorsqu'après s'être baissées, elles se relèvent brusquement.

Dans l'anémie, les yeux perdent de leur éclat et sont soulignés par une auréole bleuâtre, la peau se boursouffle, les pieds se gonflent.

Les périodes, chez les anémiques, sont, en général, peu accentuées, irrégulières et accompagnées de douleurs vives. Il y a presque toujours existence de phénomènes d'hystérie.

L'anémie est une affection à marche chronique qui s'aggrave chaque jour davantage si on la néglige ; mais, d'un autre côté, sa guérison est simple et, pour l'atteindre, aucun moyen n'est égal aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Elles relèvent les forces et reconstituent le sang. Elles ont guéri Mademoiselle A. Pelletier qui souffrait tellement de faiblesse qu'elle se croyait atteinte de consomption. Lisez son témoignage qui suit et assurez-vous, par vous-même, de ce que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine peuvent faire pour vous, si vous souffrez de faiblesse de sang et d'anémie :

" Il y a quatre ans, j'étais d'une si grande faiblesse que je me croyais menacée de la consomption. J'avais bien, il me semblait, tous les symptômes de cette triste maladie qui ne pardonne pas : douleurs dans le dos et dans l'estomac, mal de tête affreux et, bien souvent, prise d'étourdissements et de bourdonnements dans les oreilles, je perdais connaissance. La nuit, j'avais de fortes transpirations qui m'affaiblissaient beaucoup.

" Pendant plusieurs mois, je me fis soigner par un bon médecin, mais tous les remèdes que je pris n'eurent aucun effet. J'étais découragée et je croyais que j'allais mourir, quand, un jour, j'eus l'heureuse pensée d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Après l'emploi de trois ou quatre boîtes, je ne me reconnaissais plus. Chaque jour, je sentais mes forces revenir et tout mon mal disparaître. Moi qui pouvais à peine auparavant me traîner dans la maison, je faisais mon ouvrage sans trop de difficulté. Je ne transpirais plus la nuit.

" J'ai pris douze boîtes de Pilules Rouges et je me suis guérie. Depuis, je n'ai jamais été malade.

" Je considère presque comme un miracle cette guérison par les Pilules Rouges, quand j'avais essayé inutilement tant d'autres remèdes.

" Je donne ce témoignage avec plaisir et j'espère que les jeunes filles faibles suivront mon exemple et qu'elles n'attendront pas trop tard avant de prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui sont le meilleur tonique que l'on puisse employer."

Mademoiselle A. PELLETIER,
125 rue Logan, Montréal.

Les soins hygiéniques doivent entrer en sérieuse ligne de compte dans le traitement de l'anémie. Pour le régime à suivre, nous conseillons aux jeunes filles et aux femmes atteintes d'anémie, de s'adresser, soit par lettre ou personnellement, aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, à leurs bureaux, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Ces médecins leur donneront gratuitement des conseils qui aideront beaucoup aux bons effets des Pilules Rouges.

DEFIEZ-VOUS — Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres, ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Compagnie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



MADEMOISELLE A. PELLETIER, 125 rue Logan, Montréal.

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges



Fait Disparaître la Graisse

Nous avons un simerveilleux record de réduction, grace au traitement Kressilin, que nous avons décidé d'offrir gratuitement, pendant une courte période, des traitements d'essai. Une réduction de 5 livres par semaine garantie. Il n'est pas une personne tellement grasse qui ne puisse obtenir l'effet désiré, ôter que soit l'excès d'embonpoint—sans exercice, sans diète. Pas de privations, rides, inconvénients! Parfaitement inoffensif. Résultats efficaces et prompts. Nous vous fournirons la preuve à nos frais. Les rhumatismes, asthme, maux de reins et affections cardiaques disparaissent avec la réduction de l'embonpoint. Faites venir dès aujourd'hui le traitement gratuit d'essai avec la brochurette illustrée à ce sujet; cela ne vous coûte rien. Adresse: Dr Bromley Co., Dept. 71 E, ile West 25th St., New York. A D

UN REMEDE SUR CONTRE LES MAUX DES FEMMES

Dix jours de traitement gratuit.

Orange Lily est un remède sûr contre tous les maux des femmes. Il est appliqué localement et est absorbé par les tissus malades. La matière délétère dans la région congestionnée est expulsée, donnant aussitôt un soulagement mental et physique ; les vaisseaux sanguins et les nerfs sont tonifiés et renforcés, et la circulation est rendue normale. Comme ce traitement repose sur des principes strictement scientifiques et agit sur le siège réel de la maladie, il ne peut faire autrement que d'opérer une guérison de toutes les formes de maladies féminines, y compris périodes retardées ou douloureuses, pertes, chute du principal organe féminin, etc. Prix, $1.00 la boîte, ce qui suffit pour un mois de traitement. Un traitement d'essai gratuit, suffisant pour 10 jours, valant 35c, sera envoyé à toute femme souffrante qui m'enverra son adresse. J'obtiendrai aussi pour elle les conseils médicaux gratuits de l'éminent spécialiste, Dr D. N. Coonley, président du Coonley Med. Inst., au sujet de toutes les particularités de son cas, sur lesquelles elle désirerait avoir des renseignements.

Incluez 3 cents en timbres et adressez : Mme F. I. Currah, Windsor, Ont. 18,25,1,8 A

SHREDDED WHEAT

Les Enfants l'Aiment.
Les Enfants en Raffolent.
Les Enfants Profitent de son Action.

Le Shredded Wheat règle l'organisme et tient l'estomac en bon état. Essayez-le. En vente chez tous les épiciers.

54 A

LES JAQUETTES

On porte cette année des jaquettes sans doublure, de tulle ou de dentelle, de teinte assortie à la jupe d'étoffe légère, transparente et floue. Les broderies qui ornent ces jaquettes sont en couleurs atténuées souvent, exécutées en camaïeu. Ces jaquettes sont souvent en tulle, tissé d'un fil assez gros, à mailles carrées. La forme du vêtement est combinée de manière à supprimer la plupart des coûtures qui seraient visibles à cause de la transparence du tulle. Celles qu'on ne peut supprimer sont exécutées à l'aide d'un jour à l'aiguille, d'une incrustation, d'entre-deux de grosse guipure assortie au tulle, de crolsillons de soutache. Ces vêtements sont floches, vagues, amples, mais il faut néanmoins une grande sûreté de coupe pour les exécuter de manière que leur forme ne se rattache pas aux canons traditionnels de l'enseignement professionnel ou que la routine a appris à connaître.

Nouvelles de partout

ASCOT CORNER

Jeudi, le 9 juillet, a eu lieu, la première communion des enfants de la paroisse. Le sermon de circonstance fut fait par M. l'abbé Blanchard, de Sherbrooke. L'après-midi, il y a eu réception du scapulaire et consécration à la Sainte-Vierge.

L'orgue était tenu par M. Eugène Crépeau. Des solis furent très bien rendus par Mlles M. Gosselin et E. Laverdière.

CHARLEMAGNE

L'élection des commissaires d'école vient d'avoir lieu. MM. Modeste Jetté, Lucien Roy et Oscar B. Séguin ont été élus par acclamation. M. Hormisdas Pauzé a été élu par acclamation et M. Hormisdas Pauzé a été réélu président.

CHAMBLY

Les cultivateurs ont commencé leurs récoltes la semaine dernière. Dans Sainte-Thérèse, Chambly, la récolte du foin est complètement manquée, et le grain, faute de pluie, a pauvre apparence. A la Petite Rivière, le foin est plus abondant, cependant la sécheresse excessive que nous avons eu, fait craindre beaucoup pour l'avoine et le blé. Il y a peu de patates et elles sont très petites, les légumes en général, sont perdus, faute de pluie.

—L'élection du commissaire d'école a eu lieu vendredi soir ; ont été élus, MM. Chs Savage et P. Bouchard, de Chambly Canton.

—Les travaux de réparation à la chaussée de Ste Thérèse, commenceront, cette semaine. Ces travaux sont faits par la compagnie "Montreal Heat Light and Power".

La construction des piliers pour le pont entre Chambly et Richelieu avance assez rapidement. Ce pont a été enlevé par les glaces il y a six ans, et un procès entre le gouvernement et la Cie "Montreal Heat, Light and Power" en a retardé la reconstruction : nous en étions revenus à cinquante ans en arrière, et étions obligés de nous servir d'un chaland pour traverser la rivière. Espérons que nous aurons ce pont pour la fin de l'année.

LA MINERVE

La Minerve, 14 — M. Georges Grégoire vient d'être élu commissaire d'écoles par six voix de majorité.

SAINT-CAMILLE DE BELLECHASSE

Nous avons eu vendredi dernier la visite de Mgr Bégin. Il a donné le sacrement de confirmation à 70 enfants.

—La récolte a une très belle apparence. Le foin est très abondant.

JONCQUIERES

Lundi dernier, le 6 du courant, ont été élus commissaires d'écoles, à l'unanimité, pour le village, MM. Joseph Boullargeon et Amédée Bergeron, en remplacement de MM. Pierre Gauthier et Charles Lessard, sortant de charge.

Pour la paroisse, également par acclamation, M. Cashile Bergeron en remplacement de M. J. A. Lapointe, sortant de charge.

BAIEVILLE

M. Anthony, ingénieur en chef du chemin de fer de la "Rive Sud", est venu la semaine dernière faire l'inspection des travaux de terrassement et examiner les derniers ponçons construits.

—Dimanche, après les Vêpres, on fit une procession pour obtenir de la pluie.

SAINT-JEAN DES PILES

Il se fait actuellement d'importantes améliorations dans nos chemins publics. Le gouvernement a accordé une somme assez considérable et tous travaillent avec ardeur à l'embellissement de nos routes.

—La fabrique de notre municipalité est à faire construire un magnifique trottoir.

—M. Hector Robichon, avocat, de New York, était de passage ces jours derniers chez son cousin M. N. Chs. Edw. Béland, du Lac Lamarre.

—M. Béland, de Louiseville, est en visite chez ses fils.

—Mme Elz. Voisard, de St Marc, Portneuf, est aussi en villégiature au Lac Lamarre, accompagnée de sa fillette, Juliette.

SAINTE-FLAVIE STATION

M. l'abbé A. Verreau, curé de Ste Flavie Station, sera absent pour une semaine.

—M. le Dr Lavoie se fait construire une magnifique demeure, ainsi que M. A. Landry, marchand.

—Le 6 juillet dernier, à une séance régulière du conseil municipal du village Mont Joli, Ste Flavie Station, sous la présidence de M. P. H. A. Caron, maire, il a été adopté un règlement exemptant de taxes la fonderie Ste Flavie et lui accordant un bonus de cinq mille piastres.

Le vote des contribuables sur la question du bonus, sera pris le 3 août prochain.

—Dimanche dernier, les membres du conseil de Mont Joli, de l'Union St Joseph du Canada, ont donné un magnifique pique-nique à l'Anse aux Coqs à Ste Luce. Après la messe de 7.30 heures, ils se rendirent, bannières en tête, à l'endroit où devait avoir lieu la fête et tous firent honneur au lunch préparé par M. Martel, un des membres du comité.

TEINT INALTERABLE

Préparation inoffensive, meilleure que le fard et les poudres.

Vous, madame, qui lisez présentement ce paragraphe, vous vous intéresserez à cette préparation de toilette facile à faire, si vous êtes soucieuse de votre teint; vous vous y intéresserez particulièrement si vous n'approuvez pas l'usage des poudres et du fard. Nous réalisons tous qu'il faut donner quelque soin à la peau pour que le teint reste clair, blanc et velouté durant l'été où la transpiration vous met la peau luisante et moite: Eppotone est la meilleure préparation connue pour conserver un beau teint. Elle est comparativement peu dispendieuse et facile à préparer. Procurez-vous chez votre pharmacien 2 onces d'eau de rose, 1 once d'essence de Cologne et 4 onces d'Eppotone. Mettez l'Eppotone dans une chopine d'eau chaude — non en ébullition — laissez-le dissoudre et refroidir et coulez-le, puis ajoutez l'eau de rose et l'essence de Cologne. Vous vous servirez de cette excellente lotion pour la figure tous les jours. Elle est inoffensive et l'on ne peut en soupçonner l'usage, car elle ne paraît pas et ne s'enlève pas. Il n'y a rien d'aussi bon que Eppotone pour prévenir et enlever les rides et le hâle. yw A

ST-SAUVEUR DES MONTS

L'épouse de M. Procul Aubry, décédée la semaine dernière, à l'âge de 72 ans, a été inhumée samedi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Madame Edmond Brosseau est de retour d'une promenade chez sa fille, Mme Henri Latour, manufacturier de Shawbridge.

—M. et Mme Jules Beauchamp sont de retour d'une promenade à Sainte-Lucie.

—M. J. W. Daly, de Montréal, est en promenade chez ses parents qui passent l'été ici.

MONTFORT

Lundi dernier a été célébré le mariage de M. Albert Forget à Mlle Rosanna Sarrasin, et celui de M. Arthur Forget à Mlle Blanche Despatie. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Zébron.

BOUCHERVILLE

Lundi dernier à eu lieu l'élection des commissaires d'école. M. Jovite Bénard a été élu en remplacement du Dr J. A. Demers, sortant de charge.

MASKINONGE

A Maskinongé, le 15 du courant est décédée, Marie-Lucienne, enfant bien-aimée de C. Dupuis, âgée de 8 mois. Funérailles privées.

—Mlle Eva Marchand est en promenade à Montréal pour une quinzaine chez des parents et et des amis.

—Mlle Clara Piché est arrivée à Maskinongé où elle passera un mois.

—Plusieurs cultivateurs ont commencé leur foin; la récolte promet d'être abondante.

—La famille Galipeaux doit aller demeurer à Trois-Rivières.

—M. l'abbé Comfel, de Saint-Mathieu, est venu passer quelques jours dans sa famille, à l'occasion du mariage de son frère Napoléon.

—Mlle Célestine Saucier vient de terminer ses études au couvent de Saint-André d'Argenteuil. Nous félicitons cette jeune fille de tous les lauréats qu'elle a remportés.

—Mme Alcide Lebrun, de Trois-Rivières, est en visite chez ses parents.

SAINT-HUGUES

Mme J. A. Laferrière et son fils Gilles, de Berthier, MM. Arthur Larivière, et Ludger Trudel, de Waterbury, Conn., étaient de pasage ces jours derniers à St Hugues en visite chez le Dr J. E. Michaud, et chez M. J. E. Phaneuf.

MM. Trudel et Larivière sont venus des Etats-Unis en automobile.

DESCHAMBAULT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Georges Paquette, décédé mardi dernier, après une courte maladie. Il laisse pour pleurer sa perte sept enfants, Daniel, Arthur, Emile, Mme J. Moisan, de Manitoba; Hélène, Blanche et Reine.

MONTMORENCY

Le 6 juillet ont eu lieu les élections des commissaires d'écoles. M. F. X. Garneau a été élu, en remplacement de M. Jean Côté.

Le 13, l'élection du président et l'engagement du secrétaire trésorier ont eu lieu. M. Joseph Touchette a été proclamé à l'unanimité président. M. Edmond Pouliot pour la septième fois, c'est-à-dire depuis l'érection de la municipalité, a été réengagé comme secrétaire:

—Samedi dernier, MM. Adolphe Allard et Jos Tremblay montaient dans une embarcation chargée de bois. Soudain un coup de vent fit chavirer l'embarcation. MM. C. Pérusse et Nérée Tremblay se portèrent au secours des naufragés et les ramenèrent sur la terre ferme. Des chemineaux, attirés sans doute par les fêtes de Québec, rôdent dans notre localité.

—M. l'abbé Valère Pouliot, du séminaire de Québec est venu rendre visite à son frère M. Edmond Pouliot.

VAL DES BOIS

Les sauterelles font de grands ravages dans notre région. Elles ont complètement détruit la récolte de quatre cultivateurs.

—M. Adélard Morin a été élu commissaire d'école en remplacement de M. Isaïe Sarrazin.

—Le 12 juillet a eu lieu un xcursion à High Falls à bord du nacre "Val des Bois".

—Le 12 juillet une jolie fête a eu lieu, à la demeure de M. et Mme Chs Morin, à l'occasion du 31ème anniversaire de leur mariage. Ont pris part à cette charmante réunion : MM. E. Bisson, de Buckingham ; M. Dionne, d'Ottawa ; Mlles A. Parizeau, d'Ottawa ; Stella Baker, de Buckingham ; M. et Mme Foubert, de Notre-Dame de la Salette ; M. et Mme Charbonneau, de Notre-Dame du Laus, et plusieurs autres. Le souper fut servi par Mlles B. et A. Morin, après quoi il y eut chant et musique. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que les invités retournèrent chez eux, enchantés de leur soirée et souhaitant longue vie et bonheur à M. et Mme Morin.

PERIBONKA

Les récoltes ont une très belle apparence. Plus heureux que dans les autres parties de la province, où sévit la sécheresse, nous avons eu ici beaucoup de pluie.

—La manufacture de pulpe, incendiée au mois de mai 1907, sera reconstruite avant l'hiver. M. L. U. Gingras, gérant de cette compagnie, nous affirme que les travaux vont commencer incessamment.

VILLE-MARIE

MM. C. A. Dubé et Z. Loiselle ont été réélus par acclamation commissaires d'écoles pour le village de Ville-Marie. M. Dubé est commissaire d'école depuis dix ans, et il est président de la commission depuis 7 ans. M. Loiselle a été élu pour la première fois en 1905 et depuis a toujours été réélu.

—Le règlement, concernant l'aqueduc, a été envoyé au lieutenant-gouverneur pour être approuvé.

On est à construire une annexe à l'école des frères. Le couvent des soeurs est presque terminé. Un palais de justice sera construit sous peu, on y transportera aussi le bureau d'enregistrement.

SAINT-SYLVESTRE

M. Adolphe Roberheimer a été réélu commissaire d'école.

— Mlles Flore et Leda Grégoire filles de M. Grégoire, maître de poste, sont allé faire un voyage à Biddeford, Maine, où elles passeront deux mois.

— M. et Mme F. Martin, de Montréal, sont en promenade chez Mme Eléonore Bélanger.

— Mlle Marie-Louise Thérèse Dubé, fille du Dr Dubé est allé passer quelques jours à Saint-Raymond, chez Mme Aurélius Plamondon. Elle se rendra ensuite à Québec, où elle sera l'hôte du Dr Dubé, de Sillery, durant les fêtes du IIIe Centenaire.

— M. et Mme Charles Morel sont en visite chez M .Domicile Landry.

YAMACHICHE

La semaine dernière, le cercle des enfants de Marie a donné une jolie séance dramatique et musicale. Un drame "Blanche et Raphaël" et deux comédies "Trois bonnes sous le même bonnet" et "Une cure extraordinaire," ont été très bien rendus par les artistes amateurs.

Ont rempli les rôles dans "Blanche et Raphaël," Mlles Alice Pélissier, Maria Coderre, Eglantine Robidoux, eHctorine Bergeron, Emelie Millette, Léonide Couturier, M. R. Pélissier, Dolorosa Robidoux, Héléna Parenteau, Aldéa Couturier. Les personnages de "Trois bonnes sous le même bonnet" étaient représentés par Mlles E. Milette et A. Couturier et ceux de "Une cure extraordinaire," par Mlles E. Robidoux, B. Blanchard et L. Couturier.

La partie musicale a été gracieusement exécutée par Mme Louis St Germain et Mlle Augustine Pelissier sans oublier M. L. Girard de Saint-Aimé qui nous a fait entendre de si jolis morceaux de cornet.

Disons à la louange des actrices qu'elles se sont acquitté de leurs rôles respectifs avec beaucoup de talent et de grâce et qu'elles ont été applaudies par une assistance aussi distinguée que choisie.

LABELLE

M. Louis Jubinville et Jos. Adillotte ont été élus commissaires d'école pour le village de Labelle.

CACOUNA

M. J. M. Sirois, maire du village, a été élu à l'unanimité président de la commission scolaire.

—M. Pierre Roy a été élu commissaire d'écoles la semaine dernière.

SAINT-LEONARD D'ASTON

Madame Hormisdas Moreau, de Salix, Iowa, est en promenade chez son père, M. Elie Biron, qu'elle n'avait pas vu depuis six ans.

CHENEVILLE

Le passage de Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, a donné lieu à de jolies fêtes. Les paroissiens se sont efforcés de rendre à leur premier pasteur les honneurs qui lui sont dus. Possédant par lui-même un aspect déjà coquet le village de Chénéville offrait un aspect magnifique sous les vives couleurs des drapeaux, les verdures des sapins, les tentures et les fleurs ornant les sept arcs de triomphes et les maisons particulières. Le dimanche, à la grand'messe, M. l'abbé Guillaume, curé de la paroisse a présenté à Sa Grandeur, au nom de tous les paroissiens l'assurance de leur attachement à sa personne. Monseigneur remercia chaleureusement les paroissiens de leur générosité et les félicitant de l'esprit d'union et de progrès qui font de Chénéville une des plus belles paroisses de son diocèse.

La veille l'archevêque avait donné la confirmation à 250 enfants.

Mgr a bien voulu célébré sa messe du dimanche au couvent où nos bonnes religieuses ont tenu, elles aussi, à le recevoir dignement; plusieurs beaux cantiques furent chantés par les élèves. Après la messe Monseigneur déjeuna au couvent en compagnie de quelques prêtres.

—On annonce le mariage de Mlle Juliette Chéné, fille de feu H. Chéné, fondateur de Chénéville, avec M. Edouard Dupuis.

SAINT-VINCENT DE PAUL

Lundi, le 13 courant, a eu lieu l'élection des commissaires d'école. MM. J. B. Hotte et G. Léonard ont été élus après une ardente lutte.

MATANE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris le succès remporté au dernier examen du "Dominion College of Music", le 24 juin dernier, par Mlle Adrienne Marquis, fille de notre ami, M. J. A. Marquis, marchand de Matane.

Nous croyons savoir que Mlle Marquis est la première aspirante qui ait réussi aussi jeune—17 ans—à décrocher avec grande distinction et "mention honorable le degré "d'associate", diplôme le plus élevé accordé par le "Dominion College".

Cette jeune virtuose a fait l'admiration des professeurs du collège de musique avant et pendant les examens, tant par sa technique que par le brio et la virtuosité de son jeu.

Mlle Marquis a été formée par les Dames du Bon Pasteur, de Matane, et se destine à l'enseignement du piano.

—Lundi dernier a eu lieu l'élection d'un commissaire d'écoles, M. Joseph Balanance a remplacé M. E. Bureau, sortant de charge.

—De très imposantes funérailles ont eu lieu lundi dernier, dans notre église paroissiale.

Le regretté défunt qu'on a reconduit à sa dernière demeure, était M. France Boulanger, de cette paroisse, âgé de 82 ans et six mois.

Un grand nombre de parents et d'amis se sont fait un devoir de lui rendre ce dernier hommage.

Les porteurs étaient MM. Alphonse, Ovila, Alcide et Adjutor Boulanger, ses petits-fils. Le deuil était conduit par Mme veuve France Boulanger,son épouse, MM. François, Napoléon, Damase, Guillaume, Villemaire, ses fils, Dieudonné Boulanger, son frère, Jean Goulette et Stanislas Richard, ses beaux-frères ; Joseph, Alexandre,Laurent et Alfred Boulanger, ses neveux; Mlles Joséphine Boulanger, sa soeur, et Olivine Boulanger, sa fille.

MM. Ernest, Joseph, Omer, ses petits-fils. Mlles Lucia, Julia et Annie, ses petites-filles, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Le service a été chanté par M. l'abbé P. L. Pelletier.

Mardi, a eu lieu l'exercice des"Quarante-Heures", dans cette paroisse.

—Plusieurs paroissiens sont de retour d'un pèlerinage à Ste-Ane de Beaupré.

SAINT-ROMAIN DE WINSLOW

—M. et Mme Théodore Halle sont revenus d'Arthabaskaville où ils ont assisté à la prise d'habit d'un de leur fils, chez les Frères du Sacré-Coeur.

—M. et Mme Didace Homan, de St Augustin, de Woburn, M. et Mme Joseph Thivierge, de St Zénon, de Piopolis, sont venus passer quelques jours en promenade chez M. Octave Fortin.

—M. J. Bélanger est de retour d'une promenade à St Roch des Aulnaies.

—M. et Mme Ludger Roy, MM. Noel et Josaphat, Mlles Marie-Anne et Léda Roy, de Ste Cécile étaient en visite chez M. O. Fortin.

—M. et Mme Narcisse Aquin et M. Samuel Aquin, de Ste Cécile, sont venus rendre visite à leur mère.

—La foudre a tombé sur la grange de M. A. Dion, de St Alphonse de Winslow et l'a complètement détruite.

SAINT-EPHREM, BEAUCE

M. Augustin Côté, qui a subi ces jours derniers, une dangereuse opération, est en voie de convalescence. Il est sous les soins du Dr R. Beauchesne.

—Mgr Bolduc était de passage à Ste Ephrem, la semaine dernière en visite chez sa soeur Mme Ed. Croteau.

LORD STRATHCONA

IL S'EN VIENT A QUEBEC, A BORD DU "VIRGINIAN," AFIN D'ASSISTER AUX FETES DU TRICENTENAIRE.

Londres, 18 — Lord Strathcona a quitté Londres, hier matin, pour se rendre à Liverpool, où il s'embarquera à bord du "Virginian", en route vers Québec. Il est accompagné de ses deux petits-fils, Donald et Francis Howard. Le départ de Lord Strathcona était tout à fait inattendu.

M. Richard Griggs partira le 25 juillet pour l'Angleterre, où il entrera immédiatement en fonctions comme commissaire du commerce.

L'EXTRADITION D'UN ROUMAIN

Le Roumain Georges Castaschescu, qui a été arrêté récemment par le député grand-connétable Lambert, pour répondre à l'accusation d'avoir volé $12,500 à une compagnie de chemin de fer de la ville de Bucharest, a comparu, hier après-midi, devant M. le commissaire en extradition Choquet. L'avocat du gouvernement roumain a remis au président du tribunal tous les documents nécessaires à l'extradition du prévenu.

M. le commissaire va prendre connaissance des documents en question, et il déclarera, vendredi prochain, si Costaschescu doit retourner dans son pays pour y subir son procès.

LE TRICENTENAIRE A QUEBEC

Le chemin de fer Canadian Northern et Québec, vous offre de visiter Québec à l'occasion des fêtes du tricentenaire au très bas prix de dix piastres pour un voyage de trois jours, y compris les repas et le logement, à l'hôtel Saint-Joseph, sis à cinquante minutes de Québec. Le billet vous donne droit aux meilleures accommodations au taux le plus bas possible.

Procurez-vous les circulaires qui vous donnent des photographies réelles des endroits les plus importants sur la route. Le Canadian Northern met aussi à votre disposition les places de sport et d'amusement les meilleures de la Province de Québec. Canotage, pêche et chasse tout le long de sa ligne, ne sont surpassés par aucune autre route. Si vous allez quelque part, cet été, en justice pour vous-même, vous examinerez soigneusement les brochurettes du Canadian Northern. En les lisant, il est plus facile d'arrêter un itinéraire pour un voyage de vacances idéal.

Le chemin de fer Canadian Northern est la meilleure route pour aller à Québec. Il vous permet d'admirer les Laurentides dans toute leur grandeur.

Chaque mille de chemin que vous parcourez vous est une révélation de la splendeur de notre Province de Québec, dont nous sommes si fiers. C'est la seule ligne qui passe à la tête des Chutes Shawinigan, renommées pour l'immense pouvoir qu'elles fournissent aux industries canadiennes.

Si vous vous proposez d'aller plus loin que Québec, vous avez le chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à votre disposition, pour continuer votre voyage à travers les Laurentides jusqu'à la rivière Saguenay et la vallée du Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Roberval, etc., etc.

Ne manquez pas de prendre le Canadian Northern en allant au Tricentenaire. r

LA POPULATION DE MONTREAL

LE NOUVEL ALMANACH DES ADRESSES, CONSTATE QU'ELLE A AUGMENTE DE 49,000 AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE.

L'almanach des adresses pour l'année 1907 estimait à 405,000 la population du "Plus Grand Montréal". Celui de cette année donne une population de 454,000, soit une augmentation de 49,000 ou douze pour cent en un an.

La population de la ville proprement dite a augmenté de 21,000, passant de 352,000 à 373,000, y compris la population du nouveau quartier Mont-Royal.

On estime la population des banlieues aux chiffres suivants :

Beaurivage, 12,000 ; Coteau Saint-Pierre, 500 ; DeLorimier, 7,000 ; Longue-Pointe, 1,000 ; Maisonneuve, 17,107 ; Montréal Ouest, 750 ; Val Mont-Royal, 200 ; Notre-Dame de Grâces, 2,500 ; Notre-Dame des Neiges Ouest, 550 ; Outremont, 2,250 ; Petite Côte, 400 ; Tétreauville, 1,000; Turcot, 800 ; Verdun, 7,000 ; Ville Saint-Louis, 24,000 ; Ville Saint-Paul, 3,000 ; Westmount, 12,150.

L'Almanach contient 129,800 noms, et 1,040 rues. Sont inoccupés : 902 logements ; 232 magasins ; 171 bureaux et 146 maisons.

En dépit de la crise financière, il n'y a que 119 bureaux de vides dans les "grattes-ciel". Dans la plupart de ces édifices, tous les bureaux sont loués.

AU SENAT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 18 — En comité sur la restriction de la vente des médecines brevetées, le sénateur Sullivan dit qu'il y a deux sortes de médecines brevetées, l'une qui ne fait ni bien ni mal, et faite seulement pour être vendue, et l'autre, contenant les poisons les plus dangereux. Il est évident qu'il y a certains manufacturiers de médecines brevetées qui ont très peu de conscience, et le reste d'entre eux n'en a pas. Il suggère que toutes les médecines brevetées, contenant des poisons, soient confisquées sur le champ.

Le sénateur Kerr dit que si le bill doit être adopté à cette session, il ne devrait pas y avoir d'amendements radicaux.

Le sénateur Roy dit que des milliers d'enfants sont tués, chaque année, par des médecines brevetées contenant des drogues.

Le sénateur Scott dit que ce bill est absolument nécessaire. Le département du revenu de l'intérieur l'a étudié avec soin. Le pays en a besoin et il devrait être adopté.

Une motion du sénateur Kerr, proposant que le comité s'ajourne sans faire rapport, est rejetée par 20 à 17.

Une motion du sénateur Watson, proposant que le comité s'ajourne, avec permission de siéger de nouveau, de manière à pouvoir consulter le gouvernement, sur les changements proposés, est adoptée.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'honorable sénateur Scott apprend au sénateur Landry que les listes électorales, pour tout le Canada ne sont pas imprimées, chaque année, parce que cela coûte de $50,000 à $60,000 pour l'impression, car le bureau de l'imprimerie n'est pas outillé pour le faire annuellement, et parce que ces listes ne sont pas requises tous les ans, mais seulement à chaque élection générale et partielle.

Le sénateur Landry dit que la loi exige qu'elles soient imprimées tous les ans, pour tous les comtés.

Sur motion por la troisième lecture des bills des terres, le sénateur Lougheed proteste contre le changement de la loi, en retranchant le mot "publiques" devant le mot "écoles".

Il dit que les "écoles publiques" et les "écoles séparées" sont toutes des écoles publiques, pour fins de secours financiers.

Il propose que le mot "publiques" soit restauré devant le mot "écoles". Le sénateur Scott dit que le sénateur Lougheed veut évidemment encourager une agitation dans l'Ouest pour abolir l'aide aux écoles séparées. Il regrette cette attitude du sénateur Lougheed. Il dit que si l'amendement du sénateur Lougheed était adopté, il signifierait que les écoles séparées de l'Alberta et de la Saskatchewan ne doivent pas participer dans la distribution des revenus des terres scolaires. Il est donc opposé à l'amendement.

Le sénateur G. W. Ross dit que la clause, sans le mot "publiques" serait plus en conformité avec la constitution de ces deux provinces, qui déclare que l'agent des Terres devra aller aux écoles, sans spécifier quelles sortes d'écoles.

Le sénateur Béique dit que c'est là le langage de la loi de 1872.

Le sénateur Landry critique les dispositions scolaires de la loi d'autonomie. L'amendement du sénateur Lougheed est rejeté sur division, et le bill est lu une troisième fois.

Le bill pour restaurer la vente des médecines brevetées, est étudié en comité, et l'amendement du sénateur McMullin, permettant aux marchands de détail de disposer des médecines qu'ils ont en magasin, à la date de d'adoption de la loi, est adopté.

L'ARMURE DE JEANNE D'ARC

On prend un vif intérêt en France à la querelle qui s'élève autour de l'armure de Jeanne d'Arc. Il est définitivement démontré que l'armure qui passa pour telle aux Invalides était attribuée faussement.

Quant à celle du château de Pinon, que l'on appele "l'armure fantôme", parce qu'elle ne figure — au dire des spécialistes — dans aucune étude, beaucoup de nos lecteurs nous écrivent qu'elle est visible pour toute personne qui la désire voir. Elle se trouve dans la deuxième galerie du château. C'est une armure de femme, qui a la forme des seins.

Le gardien la présente comme ayant appartenu à Jeanne d'Arc, en raison de cette particularité; mais rien ne prouve que la famille de Courval ait part à cette attribution.

En tout cas, si peu de crédit que les spécialistes lui accordent, il y aurait lieu de faire sur cette armure le même travail critique que sur celle des Invalides.



Meilleur que la Poudre de Talc, dit Tante Drudge.

Pharmacien—"Que puis-je faire pour vous, madame ?"

Mme Tiredout—"Donnez-moi de l'eau à la violette ou tout autre parfum qui fera disparaître cette odeur de soude bouillante. Je suis restée dans cette buanderie à vapeur jusqu'à en être malade."

Tante Drudge—"Maintenant après que vous aurez payé ces choses, achetez un morceau de Fels-Naptha et servez-vous en pour laver lundi prochain, et vous n'aurez pas à faire bouillir votre linge. Soyez de votre siècle et essayez la nouvelle méthode de lavage."

Avez-vous jamais vu un bâton de dynamite ? Vous seriez étonné de constater quelle force explosive on peut enfermer dans un si petit espace.

Non moins merveilleux est le grand pouvoir nettoyeur renfermé dans un morceau de savon Fels Naptha. Une étincelle électrique détermine l'explosion de la dynamite. Pour permettre au Fels-Naptha de faire son merveilleux travail il ne vous faut que de l'eau froide ou tiède et du linge sale.

Fels-Naptha est fait pour dissoudre la saleté. Fels-Naptha la sépare en atomes qui s'en vont dans l'eau du rinçage. Et il fait cela dans l'eau froide ou tiède, sans bouillage ou frottage pénible. Suivez les directions simples sur l'enveloppe rouge et verte, et Fels-Naptha fera votre lavage mieux qu'il n'a jamais été fait de toute autre moyen.

Une tasse de bon cacao est ce qu'il y a de plus nourrissant pour commencer la journée. Le

CACAO

PERFECTION DE

COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

est bon matin, midi et soir—en tout temps.

THECOWAN CO., Limited, TORONTO. [39]A

LA CHORALE ST CHARLES

Le choeur de l'église Saint-Charles fera demain son excursion annuelle. Il va à Beauharnois et y chantera à la grand'messe le programme suivant: "Kyrie", "Gloria", "Sanctus" et "Agnus," de la "Messe Pontificale de Perosi," "Asperges Me" et "Credo" en chant grégorien.

Le départ aura lieu de Lachine dimanche matin, à 8 heures.

Le choeur de Saint-Charles, si favorablement connu sous le nom de Chorale Saint-Charles saura, nous n'en doutons pas, s'acquitter à merveille de sa tâche.

LA RETRAITE DE M. PAUL CAMBON

S'il faut en croire le "Birmingham Daily Post", la visite de M. Fallières en Angleterre aura été probablement la dernière cérémonie officielle à laquelle assistait M. Paul Cambon.

On peut regarder comme certain, en effet, que l'ambassadeur abandonnera prochainement son poste de représentant de la France auprès de la cour de Saint-James. Toutefois, il ne quitterait pas l'Angleterre avant la fin de l'année.

Il y aura bientôt dix ans que M. Cambon représente le gouvernement de la République en Angleterre. C'est le seul membre du corps diplomatique, à Londres, qui soit décoré de la grande croix de l'ordre de Victoria.

LA VACCINATION DES RENNES

Le ministère de l'intérieur russe vient d'envoyer dans le gouvernement d'Archangel, dans l'extrême nord de la Russie d'Europe, une mission de cinq vétérinaires, accompagnés de quatre aides, pour y procéder à la vaccination des rennes. Il s'agit d'immuniser contre la peste sibérienne ces animaux, dont les innombrables troupeaux sont indispensables aux habitants de ces régions désolées. Les essais de vaccination tentés depuis quelques années contre ce fléau, qui a déjà sévi de terrible façon parmi les rennes, ont parfaitement réussi. Sur treize cents animaux vaccinés, il n'en est mort de la peste que vingt-quatre, pour la plupart de jeunes femelles affaiblies. Par contre, plus de cent mille rennes non vaccinées sont mortes victimes de cette épizootie.

GRATIS POUR VOUS MA SOEUR

GRATIS POUR VOUS ET POUR CHAQUE FEMME SOUFFRANT DE MALADIE FEMININE.



Je suis femme.

Je connais les souffrances de la femme.

J'y ai trouvé le remède.

J'enverrai absolument gratis mon **traitement domestique,** avec des instructions complètes à toutes celles qui souffrent de maladies propres à leur sexe. Je veux faire connaître ce remède à **toutes** les femmes, à **vous,** ma lectrice, pour vous-même, votre fille, votre mère ou votre soeur. Je veux vous apprendre comment vous guérir chez vous sans le secours du médecin. Les hommes ne peuvent comprendre les souffrances des femmes, mais nous femmes savons par expérience que nous en connaissons plus long que n'importe quel médecin. Je sais que mon traitement domestique est un remède sûr et certain contre les **pertes anormales, ulcérations, déplacement ou chute du principal organe féminin, périodes abondantes, rares ou douloureuses, tumeurs internes,** aussi **douleurs dans le dos, au dos et aux intestins, douleurs dans le bas du corps, nervosité, sensation d'une douleur lancinante à l'épine dorsale, mélancolie, désir de pleurer, accès de chaleur, fatigue, maladie des reins et de la vessie, quand ils sont dus à la faiblesse particulière à notre sexe.**

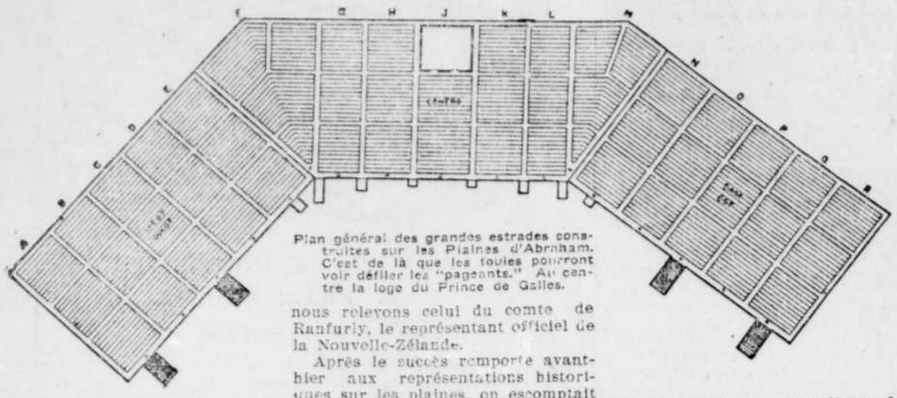
Je désire vous envoyer un **traitement complet de dix jours tout à fait gratuitement,** afin de vous démontrer que vous pouvez **guérir seule, chez vous, facilement promptement et sûrement.** Rappelez-vous que **ça ne vous coûte rien** d'essayer le traitement **complet,** et si vous désirez continuer, ça ne vous coûtera qu'environ 12 cents par semaine, soit moins de 2 cents par jour. Ça ne vous empêchera pas de travailler et de vaquer à vos occupations. **Envoyez-moi votre nom et votre adresse, dites-moi ce que vous avez, si vous le désirez, et je vous enverrai le traitement pour votre cas tout à fait gratuitement,** dans une enveloppe ordinaire, par le retour du courrier. Je vous enverrai **aussi gratuitement,** mon livre **"Woman's Own Medical Adviser",** avec vignette explicative, montrant pourquoi les femmes souffrent et comment elles peuvent se guérir facilement chez elles. Toutes les femmes devraient l'avoir, afin de pouvoir **se renseigner.** Ainsi, quand le docteur dit: "Il vous faut subir une opération", c'est à vous de décider. Des milliers de femmes se sont **guéries** avec mon remède de famille. Il les guérit **jeunes, vieilles comme jeunes. Aux mères ou aux filles,** j'expliquerai un traitement simple, à domicile, qui guérit les pertes douloureuses ou anormales, chez les jeunes personnes. Il en résulte toujours de la santé ou du bien-être.

Où que vous résidiez, je puis vous nommer quelques femmes de votre localité qui peuvent dire par expérience, à quiconque souffre, que **ce traitement domestique guérit réellement** toutes les maladies des femmes et les rend toutes robustes et bien portantes. **Envoyez-moi votre adresse et le traitement gratis de dix jours est à vous ainsi que le livre.** Ecrivez aujourd'hui vu que vous pouvez ne plus revoir cette offre. **Adresse: Mme M. SUMMERS.** Boîte H 41, Windsor, Ont. A y w

LES FETES DE QUEBEC

Suite de la page 10

Lord Roberts s'est montré enchanté de ces invitations et compte pouvoir s'y rendre. Le Gouverneur-Général, Lord Grey, a donné un lunch d'honneur à Lord Roberts et un grand nombre d'officiers y assistaient. Le dîner a eu lieu à la citadelle. Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur Jetté a lancé des invitations, cet après-midi pour un



Plan général des grandes estrades construites sur les Plaines d'Abraham. C'est de là que les foules pourront voir défiler les "pageants." Au centre la loge du Prince de Galles.

"garden party" qui aura lieu, mardi après-midi, dans les jardins de Spencer Wood, de 4 h. 30 à 6 h. 30. Le prince de Galles y assistera.

DANS LE PORT

Québec, 18 — Il y a, maintenant, huit vaisseaux de guerre, six anglais et deux français, dans le port.

On attend encore le "New-Hampshire", le vaisseau américain, mais la date de son arrivée est encore inconnue. Le vice-président Fairbanks, représentant des Etats-Unis, arrivera dans la matinée du 21, par le Grand Tronc.

Parmi les noms enregistrés à l'hôtel de ville, des personnages qui sont allés saluer le maire Garneau, nous relevons celui du comte de Ranfurly, le représentant officiel de la Nouvelle-Zélande.

Après le succès remporté avant-hier aux représentations historiques sur les plaines, on escomptait un succès égal pour celles d'hier soir ; malheureusement, à cinq heures, heure fixée pour la première scène, une

FLUIE FINE

se mit à tomber. Plusieurs centaines de personnes en costumes étaient déjà rendues dans les plaines, outre des milliers de spectateurs qui avaient pris place sur l'estrade. Ce fut une débandade générale, chacun regagnant la ville en toute hâte. Au milieu de cette déroute, le marquis de Lévis coudoyait un paysan et la grande dame de la cour de François 1er prenait le bras d'un soldat du régiment de Carignan-Salliéres, un gentilhomme de Louis XIV, qui n'aurait pas fui devant une pluie de balles, courait comme un cerf devant l'averse.

C'est partie remise seulement ; car lundi, à 5 heures, il y aura représentation générale à des prix populaires.

Le soir, il devait y avoir musique sur la terrasse Frontenac, par les musiciens de l'un des vaisseaux de guerre ; mais la pluie a encore dérangé ce numéro du programme. Malgré tout, les promeneurs étaient encore nombreux en ce lieu idéal, regardant dans la rade et au loin d'innombrables petits points de feu sur les hauteurs de Lévis.

UNE LISTE OFFICIELLE

La "Presse" a l'heureuse fortune de publier aujourd'hui, la première, une liste complète et officielle des inscriptions, dates, noms historiques, etc., qui ornent actuellement la vieille cité de Champlain, pour les fêtes grandiose, du troisième centenaire de sa fondation.

Cette bonne fortune nous la devons à l'extrême obligeance de M. J. J. B. Chouinard, greffier de la cité de Québec, — qui a bien voulu que les lecteurs de la "Presse" fussent les premiers informés des principaux faits de notre glorieuse histoire qui seront rappelés aux foules nombreuses qui, pendant quinze jours, parcoureront les rues historiques de la capitale provinciale.

M. Chouinard, dans la préparation de ces inscriptions, s'est imposé un travail colossal. Il lui a fallu parcourir toute notre histoire et en détacher les perles les plus précieuses pour les faire revivre encore éblouissantes aux yeux des générations actuelles.

A M. Chouinard appartenait de mener à bien cette oeuvre et de la faire accepter en son entier par le comité général des fêtes du troisième centenaire. C'est un écrivain de mérite, un historien avisé, l'auteur des Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ouvrage en cinq volumes et l'auteur d'un dernier volume de 300 pages, intitulé "Fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain", — projets — délibérations — documents.

En un second volume, oeuvre plus considérable, M. Chouinard, racontera les fêtes qui commenceront dimanche prochain.

Ajoutons que le 24 décembre 1904, le "Daily Telegraph" de Québec publiait un numéro-souvenir de Noël illustré, qui contenait un article signé par Monsieur H. J. J. B. Chouinard, préconisant l'idée de célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec, par Champlain, le 3 juillet 1908.

Pour nous servir des expressions mêmes de M. Chouinard, il fallait que les fêtes du troisième centenaire revêtissent un cachet historique très prononcé. Aussi fallait-il étudier la question du genre de décoration à adopter en rapport avec l'importance des démonstrations projetées.

"Québec, avec ses 75,000 habitants ne pouvait, évidemment songer à rivaliser avec les grandes métropoles de l'Ancien et du Nouveau Monde ni même avec des villes comme Buffalo, Détroit, où la richesse et l'opulence des particuliers s'ajoutent à la puissance financière d'un gouvernement comme celui des Etats-Unis.

"Avec nos ressources modestes, nous devions donc viser à suppléer par le caractère distingué de nos fêtes, par l'abondance et la richesse des trésors d'histoire et d'archéologie que nous pouvions réunir et exposer, par le déploiement d'une parade historique de premier ordre, par le savoir-faire de la mise en scène, par la distinction et le goût achevés de l'ensemble et des détails.

Il nous fallait arriver à un résultat tel que les connaisseurs et les juges compétents les plus sévères puissent être satisfaits.

Et ce résultat M. Chouinard l'a atteint si nous consultons bien la liste ci-dessous des inscriptions, dates, noms historiques, etc., faisant partie des décorations de Québec.

A PARTIR DU QUAI DU ROI

Rue Champlain (Royal Welcome).

1598-1619—Henri IV.
1598—De la Roche, Ile au Sable.
1599—Chauvin, Tadoussac.
1603—De Chastes, Pont Gravé.
1604-06—De Monts, Acadie, Port-Royal.

HABITATION DE CHAMPLAIN

1608—Fondation de Québec par Champlain, le 3 juillet 1608.

Inscription : "Paroles de Champlain" — "Pour jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la bonne renommée des Français."

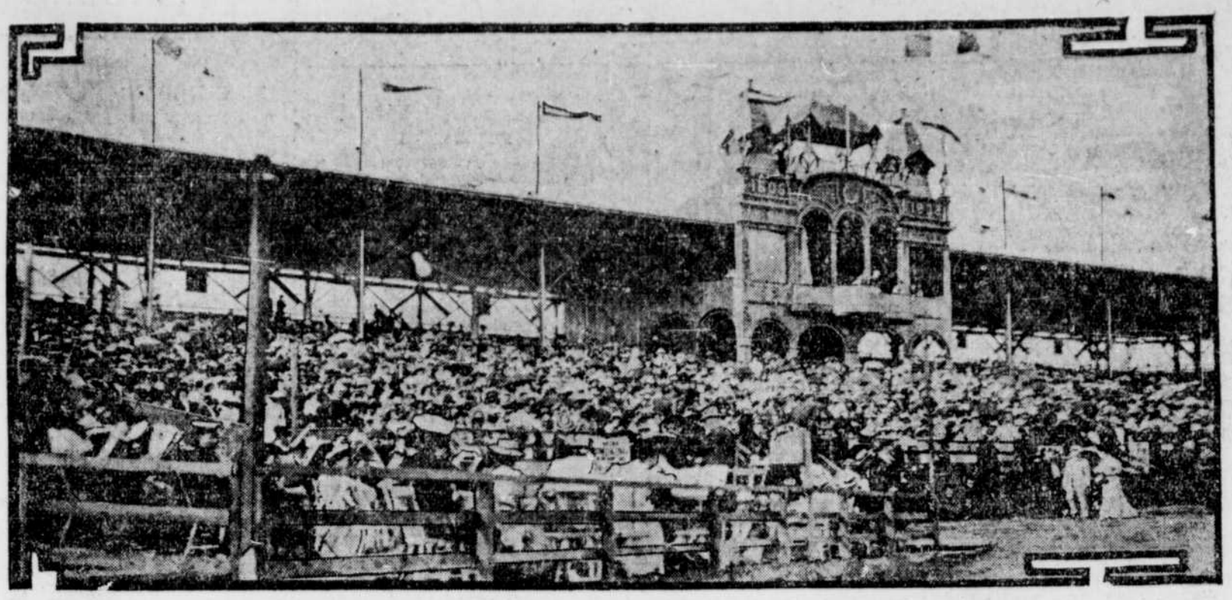
AUXILIAIRES ET COMPAGNONS DE CHAMPLAIN

(Jusqu'à la côte de la Montagne)

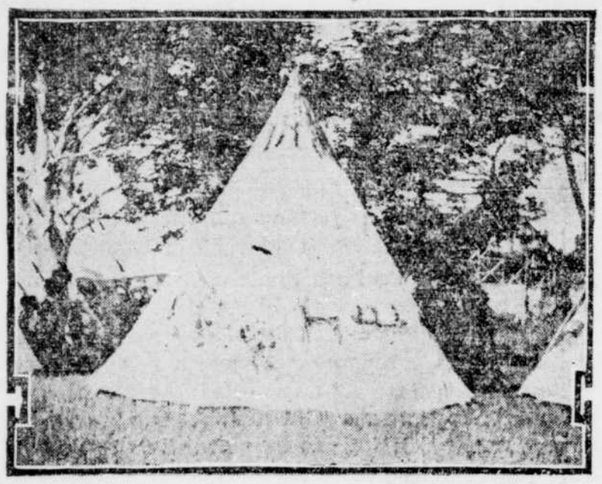
Pont Gravé, De Monts, Bonherme, chirurgien ; Henri Couillard, capitaine du "Don de Dieu," ; Chauvin, Le Testat, Nicholais Marsolais, Etienne Brulé, Antoine Natel, La Taille, Des Marets.

1620—Hélène Boullé.

A suivre sur la page 27



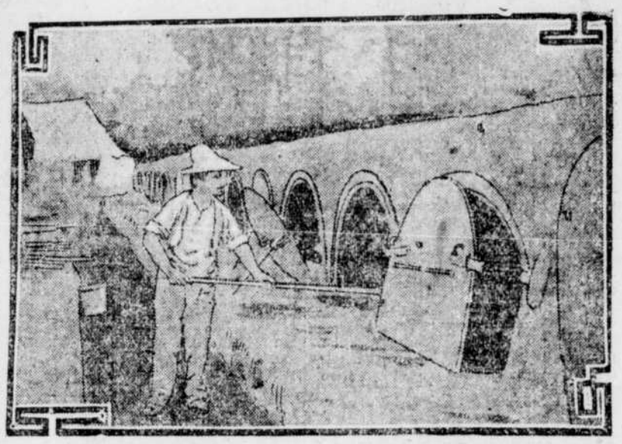
VUE DU CENTRE DE L'ESTRADE HIER APRES-MIDI. AU PREMIER PLAN A GAUCHE LA SYMPHONIE DE QUEBEC EXECUTANT L'AIR DE LA PAVANE, MUSIQUE D'ARBEAU.



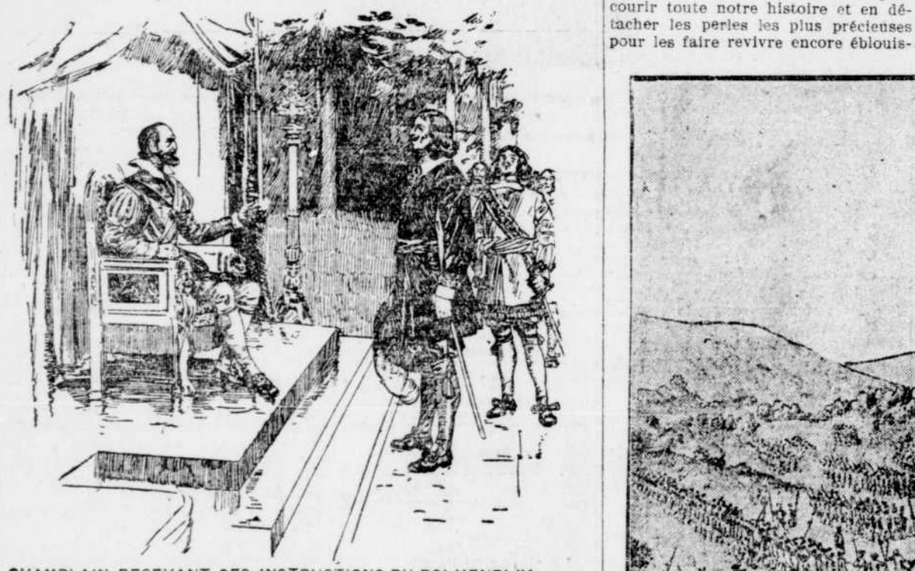
LES FETES DE QUEBEC — Une des tentes des sauvages, les "Cris", sur les plaines d'Abraham.



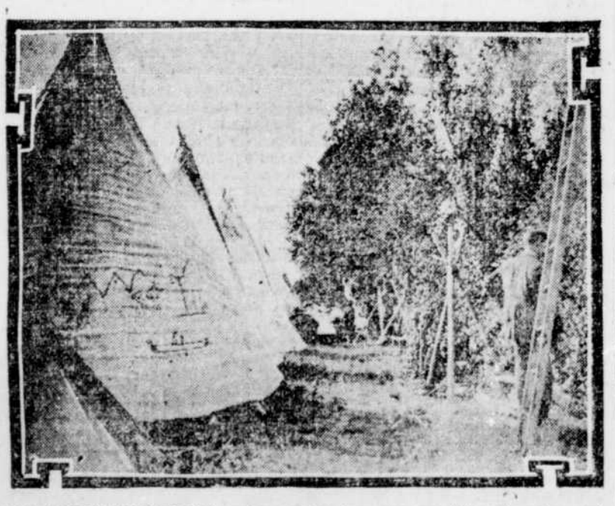
CE QU'IL FAUT A UN PELOTON DE MILITAIRES POUR ALLER CAMPER A QUEBEC, PENDANT LES FETES DU TROISIEME CENTENAIRE.



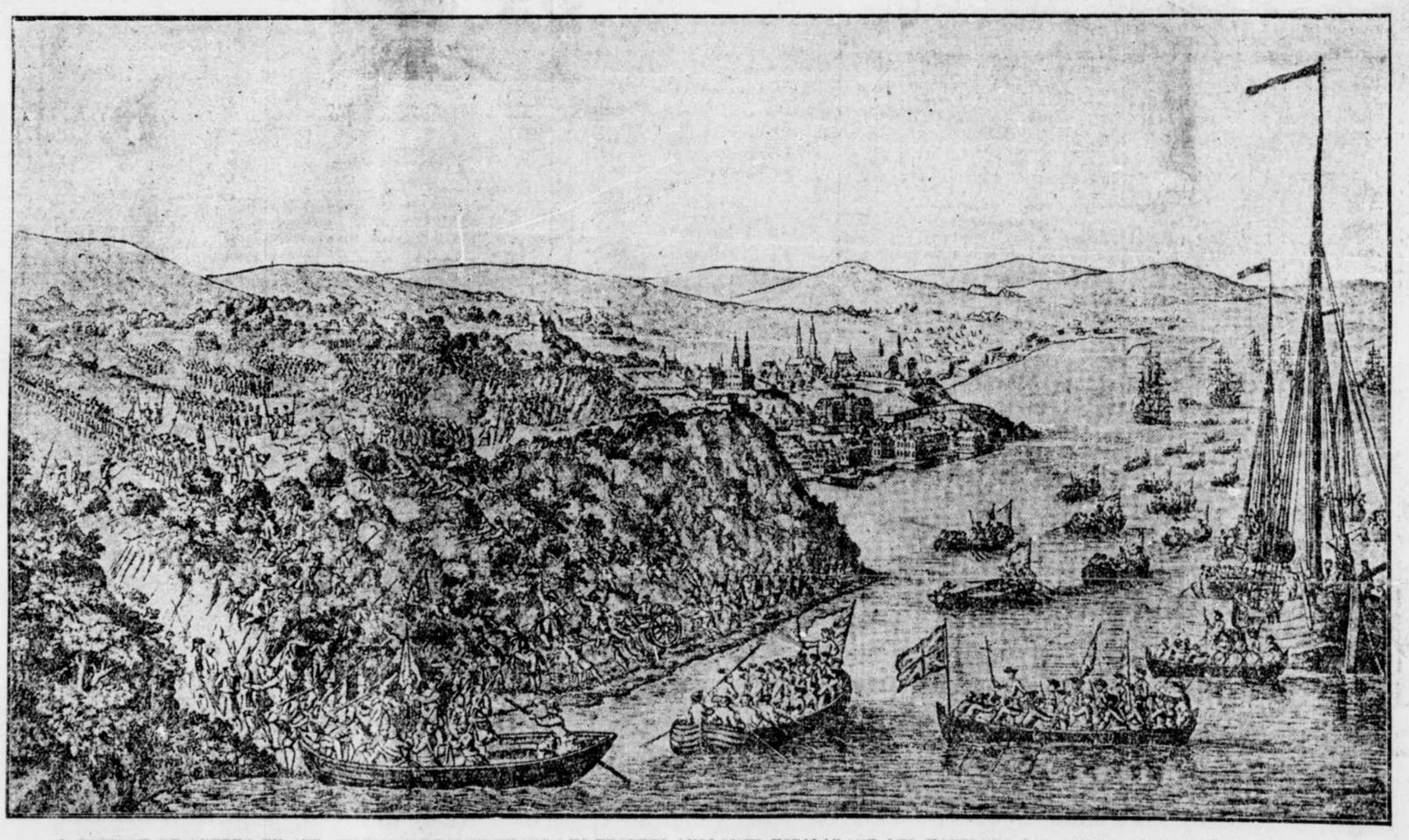
AU CAMP DU PARC SAVARD — Le boulanger du régiment surveillant les fours où l'on fait cuire le pain.



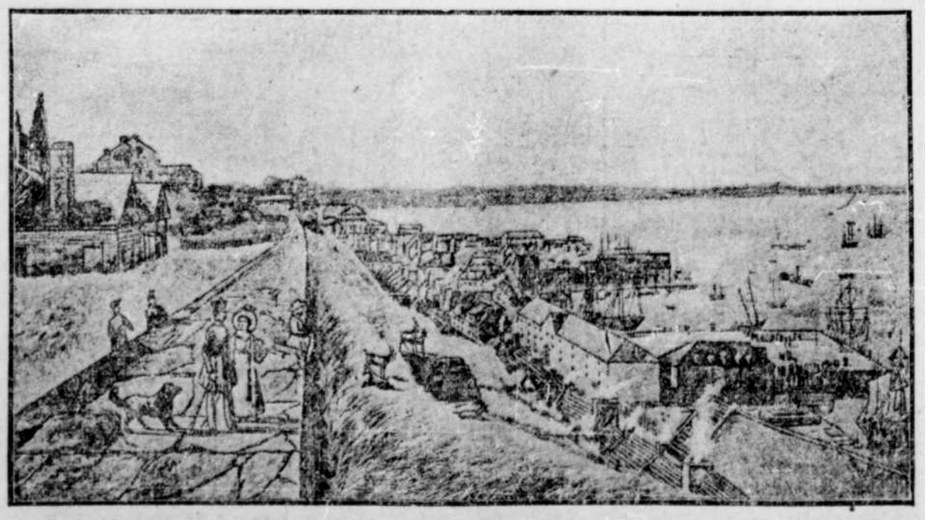
CHAMPLAIN RECEVANT SES INSTRUCTIONS DU ROI HENRI IV.



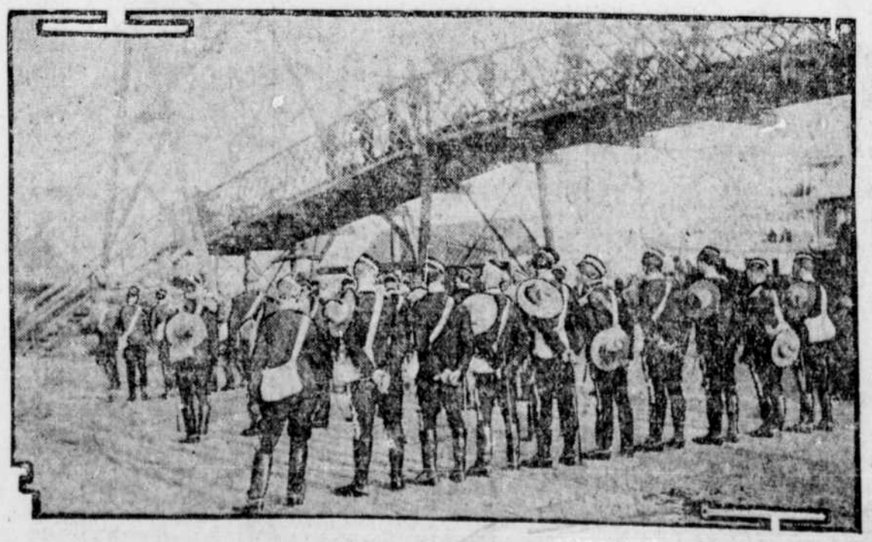
LES FETES DE QUEBEC — Les tentes des sauvages "Sioux" sur les plaines d'Abraham.



LA CAPTURE DE QUEBEC EN 1759.—TABLEAU REPRESENTANT LES TROUPES ANGLAISES ESCALADANT LES HAUTEURS PAR L'ANSE AU FOULON.



QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — UNE VUE DE LA BASSE-VILLE DE QUEBEC. CETTE VUE EST TRES ANCIENNE.



LES HUSSARD DU DUC D'YORK, SUR LE QUAI AVANT LE DEPART DE MONTREAL, HIER SOIR.

LES FETES DE QUEBEC



LE DEPART DE MONTREAL, POUR LES FETES DE QUEBEC.

Suite de la page 26

(Côte de la Montagne)

COLONS DE LA NOUVELLE FRANCE AU TEMPS DE CHAMPLAIN

Champlain, Samuel de	1608
Couillard, Guillaume	1613
Martin, Abraham	1614
Hébert, Guillaume	1617



Sir Francis J. S. Hopwood, le nouveau sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies, qui accompagne le prince de Galles, aux fêtes du IIIième Centenaire.

Pivert, Nicholas	1614
Desportes, Pierre	1614
Hubon, Guillaume	1627
Bourdon, Jean	1634
Grouvel, Hortin	1635
Guyon, Jean	1634
Juchereau, Jean	1634
Sevestre, Charles	1635
Sevestre, Etienne	1635
Côté, Jean	1635
Sevestre, Jacques	1635
Chateaufort, Antoine de	1635
Delisle, Chevalier	1635

Père Massé, Ennemond	1633
Père Anne de Noue	1632
Père Pijart, Pierre	1635
Père Le Mercier, François	1634
Frère Feauté, Pierre	1634
Frère Le Hellier, Pierre	1634
Frère Gobert, Louis	1634
Frère Cauvet, Ambroise	1634
Giffard, Robert	1634
Boucher, Marin	1634
Langlois, Noël	1634
Auber, François, (Ange Gardien)	1635
Boucher, Gaspard	1634
Cloutier, Zacharie	1634
Drouin, Robert	1635
Giroux, Thomas	1634

1610—Louis XIV.

1613-15—Champlain découvre la rivière des Iroquois, les lacs Huron, Ontario, Nipissing.

1614-20—Compagnie des Marchands de Rouen.

1659—Arrivée de Mgr de Laval à Québec.
1616—Conseil des Notables.
1617—Louis Hébert et sa famille ; Guillaume Couillard.
1614-15—Récollets : RR. PP. le Caron, d'Olbeau, Jamay, Frère Pacifique Duplessis.
1625—Arrivée des Jésuites Biard. (1603). Charles Lallement, Ennemond Massé.
1627—Compagnie des Cent-Associés, Louis XIII, Richelieu.
1633—Retour de Champlain à Québec.
1633—Erection de "Notre-Dame de Recouvrance". (Basilique).
1635—Mort de Champlain. — Fondation du Collège des Jésuites.
1636—Monsieur de Montmagny.
1637—Sillery. — Etablissement des sauvages chrétiens.
1639—Ursulines. — Madame de la Peltrie, Marie de l'Incarnation.
1639—Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Duchesse d'Aiguillon.
1642—Fondation de Montréal. Maisonneuve, Lemoine, Lambert, Closse.
1643—Louis XIV.
1647—Dequen, Jésuite, découvre le lac St Jean.
1648—Conseil de Québec.
1653—Sœur Bourgeois. — Mlle Mance.
1657—Les Sulpiciens. — Création du Vicariat Apostolique.



Lord Roberts, descendant la passerelle volante de l'"Empress of Ireland". — Photographie strictement exclusive.

1665—Marquis de Tracy, Intendant Talon et Régiment de Carignan Salières.
1672—Fort Frontenac. (Cataracoui) (Kingston).
1675—Découverte du Mississipi par Joliet et Marquette.
1677—Fondation du Séminaire de St Sulpice.
1680—Fondation de Niagara par de la Salle.
1682—De la Salle découvre les bouches du Mississipi.
1686—D'Iberville à la Baie d'Hudson.
1689—Massacre de Lachine par les Iroquois.
1690—Siège de Québec, par Phipps.
1696—Héroïsme de Mademoiselle de Verchères.
1697—D'Iberville à Saint-Jean de Terreneuve et à la baie d'Hudson.
1701—De Callières signe un traité de paix à Montréal. Mort de Kondiaronk chef huron.
1708—Mort de Mgr de Laval.
1711—Naufrage de sir Hovenden Walker et retraite de Nicholson.
1713—Fondation de Louisbourg.
1717—De Bienville fonde la Nouvelle-Orléans.
1742—Découverte des montagnes Rocheuse par La Vérandrye.
1749—Fondation de Halifax par les Anglais.
1755—Victoire de la Monongahéla par de Beaujeu.
1756—Arrivée de Montcalm, Lévis, Bourlamaque et Bougainville.
1757—Montcalm prend le fort William-Henry.
1758—Montcalm vainqueur à Carillon Perte de Louisbourg.
1759—Montcalm vainqueur à Montmorency. — 31 juillet.
1759—Wolfe vainqueur sur les Plaines d'Abraham. — 13 septembre.
1760—Bataille de Sainte-Foy. — 28 avril. — Victoire de Lévis.
1764—La "Gazette de Québec" est publiée le 21 juin.
1774—"Acte de Québec".
1775—Invasion américaine. — Défense de Québec par Carleton.
1791—Gouvernement constitutionnel.
1792—Premier parlement canadien.
1806—Fondation du "Canadien".
1812—Invasion du Canada par les Américains. Les Américains défaits à Détroit, Queenstown, Lacolle, par Brock, Scheaffe et de Salaberry.
1813—Frenchtown, Moraviantown, Fort George, Toronto, Burlington, Châteauguay, Christler's Farm.
1814—Lacolle, Oswego, Lundy's Lane.
1841—Proclamation de l'Union, le 10 février.
1852—Université Laval, charte signée par la Reine, le 8 décembre.
1867—Proclamation de la Confédération des provinces. — 1er juillet.

GOUVERNEURS ANGLAIS ET PREMIERS MINISTRES DU CANADA

Sur six bannières intercalées depuis l'avenue Lansdowne jusqu'au Frontenac.

GOUVERNEURS

1760-63	Lord Amherst.
1763-66	Hon. J. Murray.
1766-96	Sir Guy Carleton.
1778-85	Haldimand, lieutenant-gouverneur.
1807-11	Sir J. H. Craig.
1811-15	Sir Geo. Prévost.
1816-18	Sir John Sherbrooke.
1818-19	Duc de Richmond.
1820-28	Comte de Dalhousie.
1830-35	Lord Aylmer.
1835-38	Comte de Gosford.
1838	Lord Durham.
1838-39	Sir John Colborne.
1839-41	Lord Syndenham.
1842-43	Sir Chs. Bagot.
1843-45	Le baron Metcalfe.
1845-47	Le comte de Cathcart.
1847-54	Le comte d'Elgin.
1854-61	Sir Edmund Head.
1861-67	Vicomte Monck.
1868-72	Sir John Young.
1872-78	Comte de Dufferin.
1878-83	Marquis de Lorne.
1883-86	Marquis de Lansdowne.
1888-93	Baron Stanley de Preston.
1893-98	Comte d'Aberdeen.
1904	Comte Grey.
1895-1904	Comte Minto.



QUEBEC HISTORIQUE, PITTORESQUE, ANCIEN ET MODERNE — VUE DE LA PETITE RUE "SOUS LE CAP".



Le landau conduisant lord Roberts et le duc de Norfolk, à la citadelle, accompagnés du général Lake et du général Otter. 1. Lord Roberts ; 2. le duc de Norfolk. — Photographie de l'artiste de la "Presse".

De Ré, François	1635
Marsolais, Nicholas	1608
Godefroy, Jean-Paul	1623
Le Tardif, Olivier	1621
Juchereau, Noël	1632
Lesueur de Saint-Sauveur, (l'abbé Jean)	1634
Nicolet, l'abbé Gilles	1634
Père LeJeune, S. J.	1632
Père Lallement, Charles	1634
Père DeQuen, Jean	1635
Père Quentin, Gaude	1635

1660—Dollard des Ormeaux et ses seize braves au Long Sault.
1663—Séminaire de Québec. — Conseil Souverain.
1664—La Compagnie des Indes Occidentales remplace celle des Cent-Associés.
1665—Laval fonde le Petit Séminaire de Québec. — Ecole Normale et d'Agriculture de St Joachim.
1670—Talon fait prendre possession des pays de l'Ouest.



PETITS PAGES DE LA COUR DE HENRI IV.

PAIN EXPEDIE PARTOUT

¶ Nous attirons l'attention des marchands de la campagne et des endroits de villégiature sur le fait que nous avons une grande demande de pain et de confiseries à expédier à plusieurs endroits en dehors de Montréal.

¶ Le pain et les confiseries de Stuart & Herbert sont connus partout ; la haute qualité de leur marchandise, jointe à la promptitude et au soin qu'ils mettent à l'expédier, ne sont pas d'un mince avantage pour le marchand détailleur de la campagne.

¶ Nous sollicitons des commandes, petites ou grandes, pour expédition journalière, et nous nous ferons un plaisir de vous donner une liste de nos prix sur demande. Ecrivez dès aujourd'hui pour avoir des renseignements généraux.

Stuart & Herbert
The Bakers of Montreal



L'hon. M. Whitney, premier ministre d'Ontario, qui assistera aux fêtes de Québec.

PREMIERS MINISTRES

Sous l'Union, 1841-1867. — Draper Baldwin, Lafontaine, Viger, Papineau Hincks, Morin, MacNab, Taché, Macdonald, Brown, Dorion, Cartier, Sandfield McDonald, Belleau.

Sous la Confédération, 1867-1908.— McDonald, Mackenzie, McDonald, Abbott, Thompson, MacKenzie-Bowell, Tupper, Laurier.

Rue d'Aiguillon (Drapeaux, écussons, etc). Côte d'Abraham.

Rue de la Couronne — 1515-1547.—



M. Ludger Ouellet, blessé à la main par une balle de revolver tirée par des militaires.

François 1er, roi de France et de Navarre.

1534-35-41-43 — Jacques Cartier. Baie des Chaleurs, Gaspé, Stadaconé, Hochelaga, Roberval, Charlesbourg-Royal, France-Roy.

Equipage de Jacques Cartier. Quatre tableaux sur l'arc de la rue de la Couronne.

Inscription: "Franciscus Primus Dei Gratia Francorum Rex Regnat".

LA GRANDE HERMINE
(120 tonneaux).

Capitaine: Jacques Cartier; commandant en second: Thomas Fourmont, Maître de la Nef; Dom Guillaume le Breton, Dom Antoine, François Guitaut, apothicaire, Laurent Boulain, Etienne Nouel, Pierre Emery dit Talbot, Michel Hervé, Etienne Pomerel.

LA PETITE HERMINE
(60 tonneaux)

Capitaine: Macé Jalobert; commandant en second: Guillaume le Marié, Richard Cobat, Guillaume Soquart, Sanson Ripault, barbier, François Guillot, Jehan Golet, Jehan Hamel, Goulhot Riou, Pierre Nyel.

L'EMERILLON
(40 tonneaux).

Capitaine: Guillaume le Breton-Bastille; maître d'équipage, Jacques Maingard, Jehan Fleury, Guillaume Guilbert, Geoffroy Olivier, François Duault, Philippe Thomas, Estienne Leblanc.

COMPAGNONS DE CARTIER

Claude de Pontbriand, échanson du Dauphin; Charles de la Pommoraye, Jehan Poullet, Jehan Gouiou, Philippe Rougemont. Interprètes: Taignoagny, Domagaya.

Portrait de Champlain avec l'inscription suivante au dos: "La conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un empire." (Paroles de Champlain). Ce portrait et cette inscription sont au coin des rues St Joseph et du Pont, tout près des quartiers généraux de la "Presse", à Québec.



M. Frank Lascelles, l'organisateur des pageants, posant pour la "Presse", quelques minutes avant les représentations historiques.

GOUVERNEURS FRANCAIS ET INTENDANTS

(4 bannières, Arc de la rue Dorchester)

GOUVERNEURS

1608-35, Champlain; 1636, De Chateaufort; 1636-48, de Montmagny; 1648-51, d'Ailleboust, 1651-56, de Lauson; 1657, d'Ailleboust; 1658-61, d'Argenson; 1661-63, d'Avaugour; 1663-65, de Saffray-Mésy; 1665-72, de Courcelles; 1672-82, de Frontenac; 1682-83, de la Barre; 1685-89, de Denonville; 1689-98, de Frontenac, 2ème fois; 1698-1705, de Callières; 1703-25, de Vaudreuil; 1726, de Longueuil, administrateur; 1726-47, de Beauharnois; 1747-49, de la Galissonnière, administrateur; 1749-52, de la Jonquière; 1752-55, Duquesne; 1755-60, de Vaudreuil.

INTENDANTS.

1665-72, Talon; 1666-70, de Bouteroue; 1675-82, Duchesneau; 1682-86, de Moulles;

M. Frank Lascelles, l'organisateur des pageants, posant pour la "Presse", quelques minutes avant les représentations historiques.



M. Chas. W. Fairbank, vice-président des Etats-Unis, l'un des représentants de la République américaine, aux fêtes du IIIième Centenaire.

1686-1702, de Champigny; 1702-05, de Beauharnois; 1705-11, Raudot, père; Raudot, fils; 1712-26, Bégon; 1726, de Chazel; 1725-31, Dupuy; 1731, d'Aigremont et Hocquart; 1731-48, Hocquart; 1748, Bigot.

VILLES DE FRANCE

(2 tableaux, Arc du Palais)

Paris, Brouage, Honfleur, Rouen, Mortagne, Dieppe, La Rochelle.

FONDATEURS DE VILLES

(Inscriptions sur bannières, distribuées sur la rue Saint-Joseph)

Champlain, Québec; Maisonneuve, Montréal; Laviolette, Trois-Rivières; Lamothe-Cadillac, Détroit; Bienville, Nouvelle-Orléans; le moine d'Iberville, Moville; Père Marquette, Sault Sainte-Marie; Juneau, Milwaukee; Dubuque, Dubuque, Iowa; J. B. Mallet, Peoria, Ill.; Leclerc, Davenport, Ill.; Faribault, Kankakee, Ill.; J. B. Lefalvre, Superior City; Vital Guérin, Saint-Paul, Minn.; J. B. Beaulieu, Chicago, Ill.; François Bourbonnais, Bourbonnais, Ill.; Robidou, Saint-Joseph, Mich.; Laclède et Chouteau, Saint-Louis, Mich.; Duluth, Duluth, Minn.



Sir Hopwood Dudley, gouverneur général des l'Australie, qui accompagne le prince de Galles.

EVEQUES ET MARTYRS.
(Arc du Boulevard Langelier).

EVEQUES. — Mgr de Laval, 1659; Mgr de Saint-Vallier, 1688; Mgr de Mornay, 1726; Mgr Dosquet, 1733; Mgr de l'Auberivière, 1739; Mgr de Pontbriand, 1741; Mgr Briand, 1766; Mgr d'Esglis, 1784; le Père Jogues, 1646; Le Père Daniel, 1648; Les Pères Lallemant, Brébœuf, Garnier et presque tous les Hurons massacrés par les Iroquois, 1649; le Père Anne de Noue, René Goupil, le Père Viel, Mgr Hubert, 1788; Mgr Denaut, 1797; Mgr Plessis, 1806; Mgr Panet, 1825; Mgr Signay, 1833; Mgr Turgeon, 1850; Mgr Baillargeon, 1867; Son Eminence le Cardinel Taschereau, 1871; Mgr Bégin, 1898; Mgr Roy, 1908.

INSCRIPTION DE L'HOPITAL GENERAL

(Au coin du Boulevard Langelier, Banque des Marchands). FONDATION DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC, 1693, LIEUTENANTS GOUVERNEURS de la Province de Québec, (coin des rues



L'hon. Dr Rhéaume, qui accompagnera le premier ministre d'Ontario.

Saint-Joseph et Saint-Vallier).

Belleau, Caron, Letellier de Saint-Just, Robitaille, Masson, Angers, Chapleau, Jetté.

PREMIERS MINISTRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Entrée de la rue Saint-Ambroise).

DeBoucherville, Joly de Lotbinière, Chapleau, Mousseau, Ross, Mercier, Taillon, Flynn, Marchand, Parent, Gouin.

ROIS DE FRANCE. — 1494, François 1er, 1547; 1589, Henri IV, 1610; 1643, Louis XIV, 1715; 1715, Louis XV, 1765.

ROIS D'ANGLETERRE. — 1760, George III, 1820; 1820, George IV, 1830; 1837, Victoria, 1901; 1901, Edouard VII.

JUSTES REPRESENTATIONS

Des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 18. — Une importante

Le contre-amiral W. S. Cowles, l'un des représentants des Etats-Unis, aux grandes fêtes du IIIième Centenaire.

délégation s'est présentée, hier après-midi, auprès du maire Garneau, de l'hon. A. Turgeon, et de M. Lascelles, pour demander que la procession historique passe par le Côte d'Abraham, les rues Saint-Vallier, Grant et Saint-Joseph. Cette délégation était composée de M. l'échevin J. Arthur Paquet, de MM. J. A. Mercier, commissaire ordonnateur en chef de la procession historique, L. E. Martel, L. J. O. Proulx, G. E. Sauvialt, Arthur Beaudoin, E. Bruneau, Elisée Roy, J. D. Charest, E. Turcot et autres marchands influents de la rue St Joseph.

Promesse a été faite de prendre ces représentations en sérieuse considération. Nous croyons qu'il est temps encore de remédier à cet oublie et de donner satisfaction à ce groupe important de notre population. Le changement demandé n'ajouterait que cinq minutes de marche au parcours déjà fixé.

CASH RECEIPT

Arsène LAMY
830 rue St Denis
COIN DULUTH

Lundi, Grande Vente à Réduction

Tweed foncé et pâle. Valeur primitive 60c à 75c, pour. . . .
Satin noir. Valeur primitive $1.00, pour.
Tweed à costumes carreauté, pâle et foncé. Valeur primitive 75c, pour. . . . . 24 CTS
Soie taffetas, couleur bleu pâle, rose, rouge. Valeur primitive 75c à 90c, pour. . .
Drap vénitien rouge, brun, vert, violet, etc. Valeur primitive 90c à $1.00, pour. . . . .
Belle broderie blanche pour jupons, très large. Valeur primitive $1.00 à $1.25, pour.
Soie de fantaisie pâle et foncée. Valeur primitive 75c, pour. .
Etoffe noire pour robes et costumes. Valeur primitive 75c à $1.25, pour. . . . .
Soie nuancée foncée. Valeur primitive 75c, pour. . . . . .
Serge noire. Valeur primitive $1.00, pour.
Vécuna bleu marine. Valeur primitive $1.50, pour. . . . . .
Bas en cachemire noir. Valeur primitive 50c, pour. . . . . .
Gants en cachemire. Valeur primitive 60c, pour. . . . . .

RAYON DE LA CHAUSSURE

Bottines en veau pour hommes. Valeur primitive $3.50, pour. 47c
Bottines en dongola. Valeur primitive $2.50, pour. . . . .
Bottines en veau pour garçons. Valeur primitive $1.50, pour.

RAYON DE LA FERBLANTERIE

1 lot assiettes à gâteaux en ferblanc. Valeur primitive 7c à 12c, pour. 2c
1 lot plats carrés à gâteaux. Valeur primitive 10c, pour. . .
1 lot cabarets. Valeur primitive 10c à 40c, pour. . . . . .
1 lot gobelets en granit. Valeur primitive 10c à 25c, pour. .
1 lot montures à abat-jour. Valeur primitive 17c pour. . .

RAYON DES TAPIS

Tapis tapestry. Valeur primitive 40c à $1, pour. 5c
Coupons de tapis tapestry pour rugs, pour
Prélarts pour chemins, pour. . . . .
Toile cirée pour escaliers. Valeur primitive 10c à 20c, pour. .
Tapis laine, pour. .

Aucune commande par la malle n'est acceptée.

L'INDUSTRIE DES OEUFS EN ANGLETERRE

Pourquoi la Grande-Bretagne est-elle tributaire de l'étranger — dans l'espèce, de la France, du Danemark, de la Hongrie, de la Russie, de l'Italie — pour ses approvisionnements en oeufs ? Telle est la question dont, depuis des années, se préoccupent et le Board of agriculture — Ministère de l'Agriculture — et la National Poultry Organisation Society de Londres.

Il ne semble pas que le sol anglais ne se prête pas aussi bien que les sols étrangers à l'élevage des poules et à la production des oeufs. Mais le Royaume-Uni a refusé jusqu'à ce jour d'entrer dans le mouvement fécond des associations qui enfantent des merveilles au Danemark agricole. Les oeufs recueillis dans les basses-cours des "farms" doivent avant tout être centralisés par des organisations qui les trient, les mirent pour leur fraîcheur, les classent suivant leur volume et les expédient directement sur les grands marchés de consommation.

Il importe, en outre, de réglementer l'offre, en vue d'empêcher tour à tour et la dépréciation des prix, conséquence d'une offre surabondante, et la hausse excessive, stimulant de l'importation. La science de la conservation des oeufs a fait des progrès tels que cette politique avisée ne se heurte plus dorénavant à aucune difficulté insurmontable.

Un récent "pamphlet" du ministère de l'Agriculture trace les lignes essentielles du programme des associations locales et régionales à créer. Si ses désirs, officiellement exprimés, venaient à être obéis par les intéressés, les importateurs d'oeufs se trouveraient dans une situation moins bonne que par le passé. Nos éleveurs n'auraient cependant rien à craindre. L'Angleterre ne saura jamais intégralement suffire à sa consommation.

COUR D'APPEL INTERNATIONALE

L'information relative à des démarches faites par la Grande-Bretagne pour l'organisation d'une conférence internationale de limitation des armements, publiée par la presse allemade, a probablement pour origine l'invitation lancée par le gouvernement britannique aux grandes puissances maritimes à l'effet d'envoyer des experts à Londres pour discuter certaines questions intéressant le code maritime international avant qu'une décision soit intervenue sur l'établissement d'une cour d'appel internationale des prises qui fut proposée à la Conférence de La Haye. Aucune date n'a été fixée pour cette réunion d'experts, mais on pense qu'elle aura lieu en automne. En tout cas, il n'est question d'aucune conférence pour la limitation des armements.

LA PRESSE

MONTREAL, 18 JUILLET 1908

QUÉBEC

Selon nous, les féeries que les gouvernements du monde viennent déployer à Québec sont, surtout et par une conclusion absolue, en l'honneur de la cité même : la création de Champlain. Quels que soient les motifs qui animent différemment les esprits, tous les efforts contribuent à la gloire de ce rocher grandiose qui vit la naissance d'une race d'abord, puis d'un peuple, puis d'un continent.

L'histoire est connue ; après la première croix qui implanta l'élément canadien-français, vint la conquête qui installa sur la plus haute sommité le pavillon de la Grande-Bretagne, puis, en 1865, dans les mêmes murs, naissait au monde la Confédération des Provinces Britanniques, devenues aujourd'hui, le continent anglais du Nord-Amérique.

L'héroïsme a une puissance qui échappe à l'analyse. Hier, qui songeait à ces grandes âmes parties pour l'éternité ? Mais, voilà qu'aujourd'hui, elles nous reviennent toutes animées, toutes glorieuses, avec l'auréole que les yeux de la foi leur voyaient bien dans la Demeure Eternelle, mais que l'ingéniosité humaine de ce siècle, de cette heure a restituée pour un moment dans tous les esprits vivants. Et ce glorieux artifice vient d'une autre race que la nôtre. Nous croyons fermement à la sincérité de l'élan anglais qui s'en est allé d'une manière inconsciente vers ce qui fut grand.

Nous nous appelons Français, Anglais, Américains, citoyens préjugés de tous les pays ; mais, rien des passions nationales, des idées dominatrices, des rêves chauvinistes ne pourra dominer cette soif primitive allouée au premier homme pour le beau.

Et voilà pourquoi nous, les Canadiens, plus que tous les autres, nous nous sentons épris du vieux Québec, qui est plus qu'une ville, puisque notre province, sortie d'elle, a voulu garder même son nom.

Le culte des origines est une noble religion ; et nous aimons à en retracer les plus profondes racines jusque vers notre plus lointaine enfance, nous, les journalistes-phonographes de la vie quotidienne, que l'on croit attachés seulement au monde des vivants et des remuants.

Que l'on y songe bien : tous nos ancêtres ont d'abord foulé le sol de Québec. C'est de là que se distribuaient les colons par tout le pays ; et, en songeant à la ville de Champlain, il faut aussi songer au "patriae pietatis imago", de Virgile, "la suggestion de l'amour pour nos pères." Quand un membres de la tribu, plus tard dissiminée par toute l'Amérique, vient, de temps à autre, revoir l'antique forteresse si chargée de souvenirs, il croit y aspirer quelque douce senteur familiale. C'est le sentiment de tout visiteur canadien voyant Québec pour la première fois, ce Québec qui reste avec toute la poésie d'une épopée vécue.

Dans le Québec du passé, nous tenons à saluer le Québec de l'âge présent, un foyer d'âmes qui semble s'aviver de plus en plus, et qui, si la fée le fit dormir un peu à une époque maintenant disparue, s'est réveillé au bon moment avec une vigueur nouvelle, fruit des bons repos.

C'est le témoignage de tous les visiteurs qui y passent : Québec, qui a toujours été une belle ville prend les proportions d'une grande cité. Elle n'avait pas cessé d'être le siège des lettres, des sciences et des arts ; mais, le côté utilitaire des choses, ce que nous pourrions appeler l'égoïsme du progrès, manquait à son action. Depuis des années, ce reproche n'a plus de base. Une génération nouvelle a surgi qui jette mille consolantes surprises au pays. Peut-être même que ce calme dans lequel se propagèrent, sans grandes distractions étrangères, les forces intellectuelles de la Vieille Capitale, fut utile à l'essor dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

Le Séminaire, l'Université Laval apposèrent, tranquillement, leur forte empreinte sur cette population qui prenait le temps de vivre ; et c'est ainsi que l'instruction fit mûrir le talent et provoqua la plus précieuse faculté de l'esprit : le bon sens, l'art de saisir les idées pratiques. Pourquoi l'église-mère de l'Amérique n'aurait-elle pas sur créer le foyer des lettres ?

Nous avons dans les Québecquois des compatriotes qui poussent à la roue et qui nous donne les plus beaux exemples de civisme et d'activité fructueuse. Ils rattrapent le temps perdu à pas de géant. Dans le haut commerce, comme dans les couches plus modestes du petit négoce, on trouve en eux un type d'hommes d'affaires éclairé, calme et bien équilibré. Ils sont très renseignés et très éveillés ; et Montréal l'a avantageusement appris par la nombreuse immigration de jeunes gens qui sont venus autrefois se fixer parmi nous et qui ont tous prospéré, plusieurs à un degré éminent.

Les deux causes qui avaient condamné Québec à la stagnation sont disparues : le siège du gouvernement général et les marchands de bois. Par un sentiment assez naturel, on avait laissé tout l'ouvrage au patronage officiel et aux bourgeois.

Aussitôt que l'un partit pour une autre province et que les fortunes des autres allèrent se faire manger dans la Grande-Bretagne, l'intelligence reprit ses droits et tout le monde se mit à l'oeuvre.

Que Québec prospère, c'est le plus sincère de nos voeux, parce que ce sera la plus grande force de notre province ; et cette force sera aussi celle de Montréal. Les rivalités du travail ne sont jamais à craindre ; et si Québec venait un jour, à surpasser notre propre cité, c'est que la Province de Québec brillerait d'un éclat sans égal dans la Confédération. Notre mortification du moment serait vite noyée dans le flot immense des affaires qui naîtrait de cet état de choses.

Québec marche trop bien de l'avant pour qu'on ne l'encourage pas à se laisser pousser de plus en plus haut par l'intéressant cyclone du moment. Qu'elle en profite.

L'EVOLUTION DE LA MARINE ANGLAISE

Le séjour dans le port de Québec du gigantesque cuirassé anglais l' "Indomitable" dont les formidables proportions excitent la curiosité du public en mettant d'actualité pour nous, la question de la marine, nous permet d'en étudier brièvement l'évolution depuis quelques années, en Angleterre surtout.

Le type des navires de guerre est sujet a de promptes variations. En voyant l' "Indomitable" qui vient de sortir des chantiers on le compare malgré soi, au "Bleinheim" qui transporta au Canada les restes funèbres de sir John Thompson. Ce superbe navire était alors considéré, en Angleterre, comme l'unité de guerre la plus puissante en existence. Le Bleinheim jaugeait 9,000 tonnes; il portait des canons de 6 pouces et avait une vitesse de 19 noeuds. L' "Indomitable" est un cuirassé de 15,000 tonnes, ses canons sont de douze pouces et il peut fournir une vitesse de 27 à 30 noeuds. La différence est donc notable. Ce cuirassé a même un grand avantage sur le "Dreadnought" qui pourtant est de date fort récente, quoique ne jaugeant que 3,000 de moins que le "Dreadnought", l' "Indomitable" peut accomplir au-delà de 27 noeuds à l'heure tandis que le "Dreadnought" marche à une vitesse de 20 noeuds. L'armement diffère peu. Le "Dreadnought" porte 8 canons de 12 pouces et l' "Indomitable" huit. A l'heure qu'il est l'Angleterre a encore en construction plusieurs de ces extraordinaires navires.

L'amirauté anglaise est persuadé que l'avenir est aux cuirassés les plus considérables et l'expérience semble vouloir approuver cette opinion. Mais cela n'empêche qu'elle fasse construire également nombre de navires plus légers et qui se recommandent par leur vitesse; ces derniers sont des navires d'attaque; ce sont les croiseurs protégés, les croiseurs de 1er, de 2ème et de 3ème classe, les cuirassés sont des navires de défense.

Les progrès de la marine anglaise ont été tels dans ces dernières années que le nombre de ses navires dépasse de beaucoup les flottes combinées de deux nations réunies quelles qu'elles soient.

Voici un état assez exact des différentes flottes des puissances.

	Cuirassés.	Croiseurs.	Total.
Angleterre .	60	105	165
France. . .	24	48	72
Allemagne .	28	44	72
Etats-Unis .	29	32	61
Japon. . . .	16	32	48

Nous ne comptons pas ici les petites unités: canonnières, garde-côtes, torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins, etc., etc.

Ainsi avec son allié le Japon, l'Angleterre posséderait sept puissants navires de plus que les flottes combinées de France, de l'Allemagne et des Etats-Unis.

Cette situation est fort inquiétante pour les autres nations et on tâche d'y trouver une solution. On songe que le canal de Panama sera bientôt achevé. Ce grand événement changera bien des choses dans le monde. Il se produira alors des modifications, militairement et commercialement sur les routes de l'Atlantique, et en vue de ceci la puissance actuelle de l'Angleterre est loin d'être du goût des peuples contemporains. Mais il sera bien difficile de rattraper l'empire Britannique dans le "handicap" qu'elle a pris.

La France semble malheureusement être, de toutes les puissances, celle qui est le moins en état de ne jamais atteindre cet idéal. L'amiral de Cuverville répondant à un sénateur, M. d'Estournelles de Constant qui dernièrement devant la chambre haute, soutenait cette thèse "que la France doit renoncer à construire des cuirassés, à entretenir une flotte pour la guerre navale et la défense de ses colonies", estime au contraire qu'elle ne dispose pas d'un nombre suffisant de cuirassés; or, c'est avec les cuirassés qu'on est maître de la mer et qu'on peut aborder l'ennemi. L'orateur passe en revue la situation des flottes étrangères, et constate que la France est tombée au cinquième rang. Le premier appartient à l'Angleterre, le second aux Etats-Unis, le troisième à l'Allemagne et le quatrième au Japon.

Et pourtant il y a quelques années la France seule pouvait lutter avec quelques chances contre sa puissante voisine. Ceci démontre, lorsqu'il s'agit des choses de la marine, qu'il ne faut pas s'endormir dans une trompeuse sécurité, en se fiant à sa force. Quand un peuple sommeille les autres travaillent. L'Angleterre est persuadé de cela, la France l'a peut-être oublié.

CHOSES ET AUTRES

Les apaches anglais respirent. Sir John Charles Day, le plus sévère des juges de Londres, qu'on avait surnommé la "terreur des hooligans", vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sir J. C. Day, était partisan du fouet pour corriger les malfaiteurs à tout jamais. Pendant les dernières quatorze années de sa magistrature, il a condamné 137 criminels à un total de 3,766 coups de fouet.

Ses jugements étaient d'un laconisme légendaire. Un jour, on amena devant lui une bande composée des pires cambrioleurs de Liverpool. Leur culpabilité bien établie, il formula ainsi son jugement : "Je ne vous donnerai pas de longues peines de prison, chacun de vous recevra vingt coups avec le "chat" (le martinet à neuf queues) ; au bout de neuf mois, vous aurez encore chacun vingt coups coups avec le "chat" et au bout de neuf autres mois encore vingt coups. Ensuite, vous irez dire à vos camarades ce que vous avez reçu."

Plus jamais aucun de ces apaches ne s'est fait repincer.

Sir J. C. Day était également le seul des juges anglais qui ait fait lui-même des.... travaux forcés. Un jour, où il était aller visiter une maison de force, l'idée lui vint d'essayer du "treadmill", le moulin de discipline que les forçats font marcher avec leurs pieds. Fut-il reconnu ? Toujours est-il qu'au moment où il en eut assez de marcher, les forgats continuèrent et l'obligèrent à marquer le pas jusqu'à ce que les gardiens vinssent le délivrer.

× × ×

Il paraît qu'a Munich vient de surgir un prophète dont les prédictions ont ému la police, qui a interdit les conférences qu'il se proposait de donner.

Cet aimable fumiste disait tout bonnement ceci, qu'il avait, disait-il, trouvé dans un grimoire du vieux temps:

"Le jour où un cercle de fer enveloppera la terre, où les voitures marcheront sans chevaux, où les hommes pourront se causer sans peine d'un continent à l'autre, alors les temps fixés par Dieu seront accomplis et la fin du monde se produira."

Le prophète dit que ces conditions préliminaires sont maintenant remplies. Le cercle de fer qui étreint la terre ce sont les voies ferrées, les voitures sans chevaux ce sont les automobiles ; quant aux autres facteurs, ce sont le télégraphe et le téléphone.

Voilà une bone recrue pour la Société des pince-sans-rire !

× × ×

Où s'arrêtera la science? La télégraphie sans fil donne des résultats vraiment stupéfiants, mais dans cette voie où s'arrêtera-t-on? On cherche en ce moment le téléphone sans fil et voilà qu'un modeste ingénieur danois expérimentera à Londres, dans quelques jours, un appareil qui doit, à l'aide de la télégraphie sans fil, actionner à distance une linotype ordinaire!

Voilà qui simplifiera singulièrement la confection d'un journal. A une certaine heure, une agence quelconque n'aura qu'à envoyer ses nouvelles par cette voie hertzienne aux linotypes des journaux, qui imprimeront automatiquement les dépêches au fur et à mesure de leur arrivée!

Si ce n'est pas un canard, voilà qui constitue un écho vraiment sensationnel.

× × ×

Un problème, très curieux et très intéressant en matière de presse, vient d'être posé par M. de Lestrade de Conti, avocat à Périgueux, et l'un des amis les plus zélés de la cause royaliste et catholique.

Il était abonné au "Journal de la Dordogne", journal conservateur local, et avait payé par avance son abonnement.

Or, il y a quelques mois, le "Journal de la Dordogne" a été vendu. En changeant de propriétaire, il a changé de politique: sous le nom d' "Echo du Périgord", il est devenu "républicain". M. de Lestrade ne veut plus recevoir cette feuille, qui ne correspond plus à ses opinions, et, pour affirmer pratiquement son droit, il exige le remboursement de son abonnement.

Comme on le lui a refusé, il vient d'assigner les intéressés devant le juge de paix de Périgueux, qui va être ainsi appelé à trancher ce différend original.

VOYAGE PROMENADE LE DIMANCHE PAR LE VAPEUR IMPERIAL:
Pour St Sulpice, 60c; Lavaltrie, Lanoraie, Sorel et Berthier, 75c. Départ à 8.30 a.m. et retour vers 8 heures p. m. 58 Notre-Dame Est. Tél. Main 974 Quai Bonsecours. Tél. Main, 3168.
194—n—v. s—éd.



Fiez-Vous à Votre Estomac

Cessez de vous affamer avec votre diète—n'irritez plus votre système nerveux avec des mets que vous NE DIGEREZ PAS. Mangez et buvez ce qui vous plaira — c'est votre estomac qui sera le meilleur juge de votre régime.

Un aliment ne fait pas que nourrir—
Les propriétés nourrissantes d'un aliment sont contenues dans certains éléments chimiques, qui, par leur formation même, ne sont pas assimilés par l'organisme—
Une nourriture bonne pour l'organisme doit flatter la vue, le goût et l'odorat.
Et la nourriture qui parait bien, sent bon et goûte bon non seulement possède le meilleur nutritif pour l'organisme- se digère facilement et fait le plus de bien au système —mais aidera à assimiler les mets que l'on aime le moins.
Nous ne nous sommes jamais fait de fausse idée sur la valeur nutritive du thé et du café.
Car, nous savons que, par eux-mêmes, ils ne possèdent aucun élément nutritif—mais, la plupart des gens étaient sur l'impression—parcequ'on le leur avait dit, que le thé et le café facilitent la digestion et l'assimilation des autres aliments.

Aujourd'hui la science, qui approfondie tout, nous dit que nous nous trompions et que le café et le thé, non seulement n'aident pas l'assimilation des autres aliments, mais qu'ils font réellement du tort à l'organisme.

Qu'ils empêchent la digestion, causent la dyspepsie, les maux d'estomac, les maladies nerveuses, l'insomuie, etc.. etc.

Et que ceux qui boivent du thé et du café ne peuvent jouir d'une bonne santé—ne peuvent être heureux, gais et de bonne humeur—au contraire ils seront moroses, irritables, mécontents et en mauvais termes avec la plupart de ceux avec qui ils sont en relations.

Dawes' Lachine Ale

Quand nous y songeons sérieusement, le thé et le café, par leurs éléments mêmes, ne peuvent être comparés à un bon aliment.

Car on ne peut dire que le thé et le café ont une belle apparence—goûtent bon et sentent bon—enfin, c'est notre opinion, aucune autorité scientifique ne les recommande.

Pour nous, la nourriture idéale—celle qui possède toutes les qualités essentielles—bon goût, belle apparence et bonne saveur, c'est la nourriture que votre médecin prescrit quand la moindre chose peut vous dégouter : quand vous relevez de maladie, par exemple—de la bonne vieille bière.

C'est un breuvage, lecteurs. qui aiguise l'appétit, fait venir l'eau à la bouche—aide la digestion et de plus débarrasse l'organisme des matières de rebut.

Mais, n'oubliez pas, nous avons dit une bonne vieille biere—

Et la bière Dawes de Lachine est une bonne vieille bière—celle que vous devriez boire—et nous allons vous dire pourquoi.

D'abord, elle est brassée au pays— à l'abri de la poussière, de la fumée et des microbes de la ville.

Puis elle est faite avec le meilleur malt—provenant du meilleur orge canadien qu'un de nos directeurs choisit lui-même.

Seule, la levure la plus pure—de l'eau filtrée plusieurs fois—n'entrent dans la bière Dawes de Lachine.

Tous les appareils et l'outillage sont tenus dans une état de propreté absolue.

Et avec tout cela, la bière Dawes de Lachine est brassée par des brasseurs—

Nous avons continuellement perfectionné la bière Dawes de Lachine depuis 97 ans—un de nos directeurs, qui surveille personnellement toutes les phases de la fabrition de la bière Dawes de Lachine, est le doyen de sa profession au Canada.

Chaque bouteille de la Bière Dawes de Lacdine est mise en entrepot jusqu'à ce que quelle soit bonne — parfaitement mûre et délicieuse —

Cessez pendant une semaine l'usage du thé et du café. Abandonnez votre diète. Ne mangez plus de viande et cessez de boire ce que vous n'aimez pas. Mangez et buvez à votre goût. Commandez une douzaine de bière Dawes de Lachine.

Soyez certain que la marque du cheval de Lachine, toujours vainqueur, se trouve sur l'étiquette des bouteilles qne vous achetez.

Votre marchand vend la bière Dawes de Lachine, si non téléphonez-nous.

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR UNE CAISSE DE LA BIERE DAWES DE LACHINE, MARQUE CHEVAL ROUGE — UNE EXCELLENTE BIERE.

Dawes & Co., Limited

Les plus Grands Brasseurs du Canada

ETABLIS EN 1811

Bureau Principal: Lachine. — Succursales: Montréal, Ottawa

Montréal, 521 rue St Jacques, Tél. Main 165.

MARQUE CHEVAL NOIR — LA QUALITE SUPERIEURE, MOELLEUSE ET DELICIEUSE, BIERE CAPSULEE, LA CREME DE LA CREME DES BIERES CANADIENNES, UNE VIEILLE BIERE SUPERIEURE.

(3) y



Dans la Californie

vous pouvez vous promener une *année* durant et ne jamais vous sentir lassé un moment. C'est un endroit capable de vous intéresser, de vous reposer, de vous guérir, en vous *faisant* oublier vous-même. Essayez cela. Arrêts pour le Parc Yellowstone permis avec billets directs. Ecrivez-moi dès maintenant pour avoir plus de détails.

Union Pacific
Southern Pacific

Willard Massey, N. E. P. et P. A., 176 Washington St., Boston, Mass.
A ed

PIANO LAFFARGUE. de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
12 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4007. 174—n

H. C. GREGOIRE

Marchand de Vaisselle, Coutellerie, Argenterie et Tapisserie. Entrepreneur Peintre, Blanchisseur, Tapissier, Vitrier, Imitateur, Etc., Etc.

775 Rue Ste Catherine Est, Bloc (Barsalou.)

TEL.: Marchands 1552. Bell Est 2078.

Succursale: 1593 rue Ste Catherine Est, Hochelaga, Montréal.

Service pour chambre valant $2.00, pour. . . . $1.50

Service à dîner, couleurs et dessins assortis, valant $6, pour. $4.29

Service à thé, très jolis, tout à fait nouveau. Prix régulier $3.50, pour. $2.40

Service à liqueur, régulier $1.25, pour. 78c

Lampes suspendues, pour salons, passage, etc., etc., depuis 15c jusqu'à $20.

Sur verrerie, cadeaux de noces, dont nous avons un assortiment très considérable, nous donnerons 25 pour cent d'escompte.

Aussi, quantité de très jolis bibelots, pour corniches, bureaux, etc., etc.

Très grand assortiment des tapisseries les plus nouvelles, de couleurs et patrons les plus élégants.

Afin de faire connaître nos thé et café, nous en donnerons 1 livre à tout acheteur au montant de $5.00 et plus.

Nous vendrons notre magasin à Hochelaga ce qui est vraiment une chance exceptionnelle pour un garçon qui voudrait s'établir.

J. H. REDFERN

Plancher en Merisier et Erable Préparé

LIVRAISON IMMEDIATE. LES PLUS BAS PRIX.

Bureaux et Cours à Bois, 920 RUE CHARLEVOIX.

TELEPHONE MAIN 56. MONTREAL, Qué.

PROMPTE REPONSE A TOUTE CORRESPONDANCE.

16.18

LES RICHESSES DE L'OUEST

Nous recevons d'un compatriote de Melville, Saskatchewan, la lettre suivante, à laquelle nous donnons avec plaisir l'hospitalité de nos colonnes:

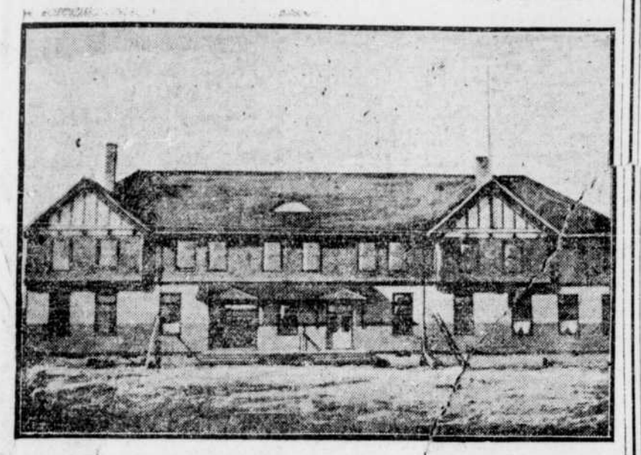
Monsieur le rédacteur
De la "Presse".

Voyant avec quelle obligeance vous accueillez les missives de ceux de nos compatriotes qui, grâce à votre patriotique entremise sont à même de signaler à leurs frères d'en bas les grands avantages que leur offre l'Ouest, je viens moi aussi vous prier, cher monsieur, de recevoir favorablement dans vos colonnes les quelques lignes qui suivent.

Il est vraiment regrettable de constater l'indifférence, je devrais dire la coupable indifférence, que l'on manifeste chez nous pour les choses de l'ouest. Combien hélas ! voyons-nous de Canadiens s'exiler (c'est le mot) aux Etats-Unis, pour y chercher l'aisance et ne réussir (et encore à force d'économie et d'industrie et souvent aussi au détriment de leur santé) qu'à joindre les deux bouts, alors qu'il leur eut été facile sinon de devancer, tout au moins d'imiter la foule des immigrants russes, hongrois, scandinaves, etc., et de venir, eux aussi, se tailler une part dans le riche domaine à eux légué par les hardis pionniers canadiens-français.

Il ne leur eut pas été impossible cependant de faire tout au moins aussi bien que ces étrangers qui, malgré leur ignorance de la langue et des us et coutumes du pays, ont réussi à se procurer, les uns de splendides positions, les autres une situation pour le moins indépendante et confortable. Mais non, la routine, la sainte routine veillait, et grâce à elle nous voyons un pays qui devrait être entièrement canadien-français tomber peu à peu aux mains des étrangers.

A tout coeur patriote, et ils sont encore nombreux, Dieu merci, cet état de choses ne peut qu'inspirer d'amères réflexions et surtout de sincères regrets, mais il n'y a pas encore à se désespérer et c'est cet espoir qui m'amène à vous signaler, chers Canadiens qui me lisez, un nouveau pays plein d'avenir et qui, si vous le voulez bien, sera vôtre. Je veux parler ici des "settlements" ouverts par l'arrivée du Grand Tronc Pacifique.



A. MELVILLE, SASK. : GARE DES PASSAGERS AVEC, AU PREMIER ETAGE, LES BUREAUX DU GRAND TRONC PACIFIQUE.

Le long de cette immense artère il y a encore des places splendides, des endroits où vous trouverez, outre les plus fertiles terres de l'ouest, des communisations faciles, un climat de l'avis de tous, bien supérieur à celui d'en bas, grâce à la sécheresse de l'air et à l'absence de fortes neiges. Vous y trouverez aussi — chose rares dans l'ouest — une eau de toute première qualité, — ceci, pour celui qui connait l'Ouest, a son importance je vous l'assure.

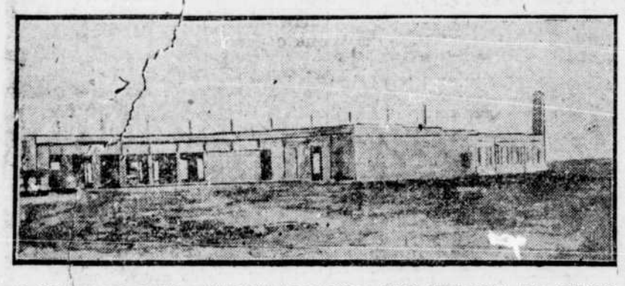
En général également, il y a encore bien des terres,— je ne parle pas des Homesteads qui sont toujours trop éloignés des stations pour être profitables — il y a bien des terres, dis-je (soit des compagnies de chemins de fer, soit des particuliers) qui actuellement sont à vendre à des prix modérés et même bien bas, et qui laisseront, l'automne prochain (c'est-à-dire après l'ouverture du trafic), un large profit aux mains des acheteurs heureux qui s'en seront emparé.

C'est, en somme, l'instant ou jamais (car plus tard il sera trop tard) de venir vous renseigner et vous mettre à même de dire un jour: "Moi aussi j'ai suivi le conseil, moi aussi j'ai été à l'Ouest, et pour moi l'Ouest a été ce qu'il a été pour tous; une source de profit et de contentement.

Pour ceux que cela pourrait intéresser, cultivateurs ou spéculateurs, il convient de citer comme points principaux d'où rayonner, les quelques villes suivantes: Watrous, point divisionnel sur le Grand Tronc Pacifique et centre d'un excellent pays agricole; — Rivers, autre point également bon; et, le meilleur pour la bonne bouche", Melville, où se rencontrent les deux choses nécessaires à une métropole: l'importance stratégique du chemin de fer et le pays agricole.

Cette nouvelle ville, surgie de terre en mars dernier, compte déjà plus de cinq cents habitants; on y voit actuellement quatre-vingts maisons, six magasins généraux et toutes les branches du commerce y sont avantageusement représentées; deux médecins, deux pharmaciens; trois cours à bois considérables, entrepôts d'instruments agricoles, restaurants, boulangeries, charcuteries, etc. Trois ou quatre élévateurs à grain vont également commencer bientôt l'érection de leurs bâtiments pour emmagasiner la récolte de cette année, laquelle promet de dépasser tous les records connus. Deux des principales banques canadiennes vont aussi faire construire des bureaux modernes, et d'autres banques sont à étudier la question d'ouvrir des branches ici pour avoir leur part du commerce qui est très considérable, comparativement à sa courte période d'existence.

L'on peut donc facilement s'imaginer l'importance qu'aura Melville avant peu, en rappelant les avantages exceptionnels pour le développement de l'Ouest que présentera au commerce (tant canadien qu'américain), l'ouverture de la Baie d'Hudson. Economie de temps et d'argent, rapidité des communications avec le Vieux Monde: la distance entre Fort Churchill et Liverpool n'étant que de 2,946 milles, ou bien encore Melville à Liverpool via Fort Churchill 3,620, tandis que de Melville à Liverpool via Montréal il y a 4,624 milles; — absence d'encombrement permettant à l'Ouest de se débarrasser rapidement et sans acoups des produits de son sol et de ses industries; tout, en un mot, concourt à faire de la ligne déjà citée la grande voie commerciale de l'Ouest.



A MELVILLE, SASK. : VUE D'UNE PARTIE DES ATELIERS DU GRAND TRONC PACIFIQUE.

Le commerce américain y trouvera son avantage tout autant que le nôtre et la prochaine réalisation de ce grand projet est attendue avec la plus vive impatience des deux côtés de la frontière, — la nouvelle ligne devant se raccorder à celle du Great Northern et autres lignes américaines par l'embranchement de Melville à Portal, North Dakota, viâ Regina.

Ajoutons à tous ces avantages la décision du G. T. P. de faire opérer tous les travaux, tant à l'est, jusqu'à Portage-la-Prairie, qu'à l'ouest jusqu'à Edmonton, depuis Melville. Du reste, ceux qui ont visité Melville ont pu s'en rendre compte en parcourant les magnifiques ateliers de réparation (tout brique et ciment) et le garage à locomotives. L'importance de la station, unique à l'ouest de Winnipeg, comme grandeur et beauté, les a également fort surpris, et les 12 milles de voies de garage qu'on est à réparer leur ont révélé ce que l'on entend faire de Melville et leur a permis de se faire une idée approximative des chances exceptionnelles qu epossède cette ville et qu'elle offre généreusement à tous ceux qui voudront bien en profiter.

L'importance que le G. T. P. entend donner à sa ville privilégiée,— clé de la Baie d'Hudson et point de concentration pour tout le trafic de l'ouest tant canadien qu'américain, se trouve encore plus affirmée si possible par le nom même à elle donné par la Compagnie et qui est celui de son président: Chas. MELVILLE Hays.

Bien plus heureusement située que Saskatoon et tant d'autres villes connues de l'Ouest, MELVILLE sera un jour, et il n'est pas loin, le centre du plus fertile pays à blé de l'ouest, et heureux encore une fois seront ceux qui auront pu se procurer des fermes dans les environs, ou se seront fixés dans cet endroit favorisé. J'en pourrais dire presqu'autant des deux autres villes déjà citées, mais étant bien posté pour juger de la chose, je n'hésite pas à dire que le district au centre duquel se trouve MELVILLE est ce qu'on peut appeler le "nec plus ultra" du genre.

Avec mes meilleurs remerciements à la "Presse", et à son directeur.

LEON BENOIT,
Secrétaire, "The Melville Board of Trade."

Melville, Saskatchewan,
30 juin, 1908.

Tabac à Fumer
CUT PLUG
THOMSON

S'impose à l'homme qui veut jouir d'une bonne pipe de tabac ayant assez de corps pour le faire durer.

Pendant vos Vacances

vous en serez très satisfait, ne manquez pas d'en acheter.

¼ de livre 40c. ½ livre 75c

GEORGE THOMSON & Bro.
123 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

CHAMPLAIN
1608-1908

Respectueusement dédiée, avec permission, à Son Honneur le maire de Québec, M. J. G. Garneau.

Le grand siècle émergeait sous un nimbe de gloire ;
Malherbe avait fixé le rythme des beaux vers,
Dont l'accent musical, si doux à la mémoire,
Berce encore aujourd'hui l'attentif univers ;

Sur la France règnait Henri le magnanime,
Méditant pour le Louvre un sceptre sans rival ;
Et son bras droit, Sully, que la valeur anime,
Couvrait ses escadrons d'un éclat triomphal !

Or, scellant d'un saphir ses rêves gigantesques,
Le bon roi jusqu'à nous dirigea ses regards ;
Et sur la plaine inculte et nos cimes dantesques
Il envoya flotter ses chastes étendards.

× × ×

Trois siècles sont inscrits au fronton de l'histoire
Depuis l'heure sacrée où Samuel Champlain,
Posant son pied gaulois sur notre promontoire,
Y burina son chiffre en des couleurs d'airain ;

Où, portant l'avenir dans sa vaste pensée,
Splendide et radieux à son regard tremblant,
Il nous légua son oeuvre et la garde empressée,
Le jour comme la nuit, du noble drapeau blanc !

× × ×

Rêves du premier âge où naquit la victoire,
Revenez parmi nous resplendir un seul jour.
En vous voyant paraître, étincelants de gloire,
Nos drapeaux inclinés tressailliront d'amour !

Et nous saluerons l'âme aussi belle que grande
Du paysan gaulois, des nobles chevaliers,
Tous ensemble accourus de la côte normande
Construire sur nos bords leurs toits hospitaliers.

Sur le flot calme et pur trois blanches caravelles,
Par la voix de Cartier à ses hardis marins,
Rediront la grandeur de ces terres nouvelles
Aux échos délirants des espaces sereins.

Et la brise, orgue immense aux notes ineffables,
Virtuose des bois et du firmament bleu,
Montant des verts sapins, du sommet des érables,
Chantera dans la nue un cantique au vrai Dieu !

× × ×

Debout sur ce rocher qui grandit dans l'espace,
Gibraltar inconnu, respecté par le temps,
Cet homme nation, créateur de la race,
Courba sa tête nue et songea bien longtemps.

Tout bas il demandait, s'interrogeant lui-même,
Quelle foi doctrinale il fallait soutenir
Pour rompre d'un seul coup le noeud de ce problème
Et donner à son peuple un durable avenir.

Il consulta d'abord toutes les lois civiles,
Les traités du savoir qu'entr'eux les hommes font ;
Puis évoquant soudain les doctes Evangiles,
Un éclair fulgurant illumina son front.

Et le torse incliné, dans un geste sublime
Entr'ouvrant le sol vierge, il y planta la croix ;
Pendant qu'un ange pur, au-dessus de la cime,
Entonnait au ciel bleu ces mots divins : je vois !

Ce fut là notre sacre et notre délivrance,
Le cri du ralliement, notre premier drapeau,
Qui toujours flottera sur la Nouvelle-France
Comme le feu vivant d'un mystique flambeau !

Semblable au laboureur qui dès l'aube s'éveille
Pour glaner dans son champ l'opulente moisson,
Et répandre au foyer que la joie ensoleille
Les fruits murs et les blés de la douce saison,

Il appelle des cieux où règna Charlemagne
L'intrépide normand, les braves bourguignons
Et les croyants sans dol de la sainte Bretagne,
Qui viennent tour à tour féconder nos sillons.

Et nous verrons Hébert dans une apothéose,
Sous son frac étoilé cultivant son jardin,
Se faire le héros de la plus noble cause
Et le premier colon de ce pays lointain.

Surgissent de partout les bourgs et le village,
Les toits vêtus de chaume où fleurit le bonheur ;
Où la mère et l'aïeule abritent leur vieil âge
Contre le noir orage et les jours de malheur.

× × ×

Et Dieu nous envoya l'auguste pépinière
Des glorieux vaincus et des braves vainqueurs,
Dont le renom sans tache étoile la bannière
Sous laquelle aujourd'hui s'unissent tous les coeurs.

Brébeuf et Lallemand, les premiers aux supplices,
Se tordent sur la glèbe où crépite leur chair,
Et, les deux bras en croix, meurent avec délices,
Souriant vers le ciel au Dieu qui leur est cher.

Saluons Frontenac sous ses drapeaux en pièces,
Que la Grèce eut trouvé digne du Parthénon,
Et répliquant à Phips : retournez à vos pièces,
Où je vous répondrai par la voix du canon !

N'oublions pas aussi l'olympique courage
Du valeureux Montcalm, si noble à Carillon,
Nous léguant ses couleurs, — inoubliable image —
Que l'obus transformait en sublime haillon.

Couvrons de nobles fleurs madame de Verchères,
Jeanne Hachette du jour, qui, seule dans un fort,
Défendit notre race et nos lois les plus chères,
Sans reculer d'un pas et riant à la mort !

Où siégea Papineau comme d'un belvédère,
Vénérons de Plessis le verbe de tribun
Lançant en trait de feu sa phrase lapidaire
Contre la tyrannie et le péril commun.

× × ×

Hommage à toi, Champlain, pour ton oeuvre féconde,
A tous les horizons répandant ses fruits d'or ;
Et puisse ce grand jour convaincre le vieux monde
Et tous les continents, que nous croyons encor !

Dans les jours sans repos de notre vie intense,
Sous tes blancs étendards allons notre chemin,
Et si des temps meilleurs dorent notre existence,
A genoux devant toi nous baiserons ta main !

PHILEAS HUOT.

Saint-Roch de Québec, 3 juillet, 1908.

DUPUIS FRERES LIMITEE

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

Encore des Réductions pour notre
GRANDE VENTE DE JUILLET

TISSUS LAVABLES POUR ROBES

Mousseline organdi, riches dessins floraux sur fond à rayures satinées, une valeur de 35c la verge. Prix de Juillet 21c

MOUSSELINES BLANCHES de fantaisie, mousselines à rayures ajourées, aussi à rayures formant carreaux, valeurs régulières de 15c à 25c. Nous avons divisé ce lot et fait deux prix: 10c et 15c

FOULARD RADIUM fini soie, très riche tissu pour toilettes d'été, différents dessins dans les couleurs en vogue, y compris noir et blanc, largeur 28 pouces, prix spécial: . . 25c

GUINGHAM ECOSSAIS à rayures ou à carreaux, différents dessins et combinaisons de couleurs y compris noir et blanc. Prix de Juillet 10c

Occasions de Juillet au Comptoir des Soieries

A **39c** — SOIES DE FANTAISIE à rayures cordées pour robes ou blouses — aussi blanc ou noir.

A **39c**—POPELINES D'IRLANDE ET MOUSSELINES DE SOIE DE FANTAISIE à rayures ou dessins fleuris, quantité limitée, lignes désassorties vendues autrefois jusqu'à $1.25 la verge. Prix de juillet. 39c

A **34c** — SOIE JAPONAISE — largeur 27 pouces, balance de notre ligne régulière de 50c ; couleurs seulement au choix. 34c

Robes de Matin à 98c

Ces robes sont en indienne dans les teintes claires ou sombres, très jolis dessins à rayures mélangées de rouge ou bleu-marin avec blanc — aussi dessins fleuris, dans les teintes plus sombres, modèles récents avec garnitures de braid et volant plissé à l'épaule et sur le devant, formant yoke, ceinture et volant large, au bas, échelle complète des tailles régulières. Prix de juillet. 98c

ROBES DE MAISON --- PEIGNOIRS
Réductions Générales

Peignoirs en linon ou mousseline avec pois de couleurs sur blanc. Peignoirs ou mousseline de fantaisie, avec rayures ou dessins de fantaisie, dans toutes les couleurs. Peignoirs en mousseline blanche avec pois noirs. Peignoirs en mousseline noire avec blanc pour demi-deuil, etc.

Voyez notre étalage extraordinaire de Kimonos et peignoirs et nos prix réduits pour notre grande vente de juillet.

Au comptoir des Toiles
Trois lignes Spéciales de Serviettes

Serviettes non blanchiss, avec frange, dimension, 17 x 33 pouces. Prix. 7½c

Serviettes "oat meal" avec frange, dimension 34 x 17 pouces. Prix 10c

Serviettes blanches, pure toile, 20 x 40 pouces. Valant la douzaine, $2.50. Notre prix spécial $1.80

ROBES EN TISSUS LAVABLES POUR ENFANTS

Réductions de juillet sur toutes les lignes désassorties. Prix variant de 60c, 75c, 90c et en montant jusqu'à. $3.50

Dessus d'Oreillers et de Bureaux

Dessus d'oreillers en linon blanc avec dessins brodés, ajourés, dimension 32 x 32 pouces, prix 25c et. 37c

Dessus de bureaux 18 x 54 pouces, prix. 25c et. 37c

Les mêmes lignes avec ourlets larges à points clairs. 59c

NAPPES BLANCHES en toile damassée, dimension 62 x 84 pouces, doux valeurs exceptionnelles à $1.00 et. $1.50

NAPPES BLANCHES, en toile damassée, 72 x 90 pouces. Prix. $1.75

RAYON DE LA CONFECTION POUR DAMES

COSTUMES EN PERCALE IMPRIME, petits pois ou dessins délicats, couleurs; rouge, bleu ainsi que noir sur fond blanc. Blouse et jupe ornementées d'insertion de broderie blanche, balance de nos lignes régulières de cette saison. Au choix, le costume $3

COSTUMES EN LINON BLANC, prix réduits pour écouler. Costumes de $5.00, réduits à $3.75

Costumes de $6.50 réduits à $4.50

La blouse de ce dernier costume est en mousseline "Mull" fine, ornementée de médaillons et riches insertions, la blouse seule vaut le prix que nous demandons pour le costume.

JUPES EN LINON BLANC A $2.25

Les unes sont à double volant avec ourlet très large, d'autres avec biais de même étoffe, styles parfaitement récents, prix de Juillet $2.25

BLOUSES DE FANTAISIE A 69c

Blouses Peter Pan en linon blanc, col et cravate en linon bleu avec pois blancs ou blanc avec pois bleus. Prix 69c

A $1.29 — Nouvelle blouse en linon blanc, devant brodé, nouvelles manches kimono, style tout à fait récent, une excellente valeur à $2.00. Prix spécial $1.29

NOUVELLES BLOUSES en mousseline "Mull" rose et bleu pâle, avec riche garniture de dentelle et insertion de Valence et appliqué de médaillons en broderie, yoke au dos et devant, manches finies avec remplies étroits, insertion et dentelle — haute nouveauté — une valeur régulière de $4.00, Prix de Juillet . . . $2.25

Rayon de la Lingerie POUR DAMES
Jupons Blancs à Prix Réduits

Au delà de 500 jupons blancs, balances de nos lignes régulières que nous voulons écouler. Lignes régulières de 75c, réduites à 49c; lignes régulières de $1.10, réduites à 75c; lignes régulières de $2.50 et $2.75, réduites à. $1.98

ROBES DE NUIT

Ligne spéciale déjà annoncée à 60c. Prix de juillet. 47c

Robes de nuit—ligne spéciale de 85c—prix de juillet. 68c

Robes de nuit—valeur spéciale à $1.00—prix de juillet. 78c

Robes de nuit—excellente valeur à $1.25—prix de juillet. 98c

SPECIAL — Gants en net de soie—Blancs ou noirs — longueur 20 pouces, poignets mousquetaires — ces gants se vendent régulièrement de 80c à $1.00; à cause de certaines imperfections nous en offrirons 30 douzaines ce soir au prix spécial de la paire. 38c

Ceintures Blanches POUR DAMES

Ce soir, nos trois lignes spéciales à 10c, 17c et. 25c

CEINTURES Buster Brown pour enfants, couleurs rouge, noir et blanc, avec boucle et ornements, vendues ailleurs à 25c, notre prix. . 19c

RUBANS A 10c

Rubans en taffetas de soie, largeur 3½ pouces dans toutes les nuances en vogue, ainsi que crème, blanc et noir. Prix de juillet. 10c

JARRETIERES ELASTIQUES, la ligne populaire "Foster" se vendant partout à 25c la paire, il y a noir, blanc, rouge, bleu pâle et rose. Notre prix de juillet. 17½c

Rayon des Chaussures pour Dames et Enfants

2ème PLANCHER

REDUCTIONS POUR NOTRE VENTE DE JUILLET

A **$1.78** — SOULIERS en cuir Dongola pour dames, talons cubains et pointes en cuir verni — 1½ à 7 point — valeur régulière de $2.50. Notre prix de juillet $1.78

A **$1.38** — SOULIERS en canevas blanc pour dames — semelles faites à la main, talons cubains recouverts — 2½ à 7 points— valeur de $2.00. Notre prix de juillet $1.38

A **83c** — SANDALES pour fillettes et enfants — chaussure de haute qualité. Notre prix de juillet 83c

Visitez nos différentes tables de chaussures à prix réduits pour notre vente de Juillet—2ème plancher.

Au Rayon des Ustensiles de Cuisine
3ème PLANCHER

Lisez la courte énumération qui suit, avec nos prix de juillet.

Grands canards en granit, 7 et 8 pintes. Vente de juillet . 49c

Soupières bombées, en granit, 7 et 8 pintes. Vente de juillet, 39c à 49c

Casseroles à bec en granit, 2 pintes. Ventes de juillet . . 9c

Bols à main en granit, 12 et 13 pouces. Vente de juillet . 12½c

Saucepans droites en granit. Grandeur, 2 pintes. Ventes de juillet 14c

Chaudrons à confitures en granit, 6 et 8 pintes. Vente de juillet 23c

Petits gobelets en granit, 3 grandeurs au choix. Vente de juillet 5c

Terrines à lait, 2 pintes, et plats à pouding en granit. Vente de juillet 9c

Assiettes à pâtés, 10 pouces. Assiettes à dîner en granit. Vente de juillet 7c

DUPUIS FRERES, Limitée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST, **447-449 Ste Catherine Est**

Les Anglais cherchent, en ce moment, un mot commode qui puisse servir de nom à l'Exposition franco-britannique. On a proposé "The "Frankeries, The Franternities, The Ententeries"; mais les journalistes du Berger, — et, dans un image allégorique, "Punch" représente un John Bull-berger gracieusement dansant avec une Marianne-bergère.

ne sont satisfaits d'aucun de ces noms et voudraient découvrir un terme définitif et bien frappé.

L'emplacement de l'Exposition a nom Shepherd's Bush — le Buisson

A l'Alhambra, un ballet intitulé les "Deux Drapeaux" célèbre les douceurs de l'Entente cordiale.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est, Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER demande une position comme contremaître dans une boulangerie et pouvant fournir une clientèle de neuf cents pains par semaine. S'adresser au No 1087 Saint-Dominique. 217—2

COLLETCEUR demande situation comme colecteur à salaire ou commission. Ecrire à casier 374 la "Presse." 216—3

COUTURE DEMANDEE — On demande à faire toute sorte d'ouvrage, robes, costumes et blouses, robes de fillette. 204 Sanguinet.

COUTURIER âgé de 18 ans, ayant trois ans d'expérience, sobre et honnête, demande de l'ouvrage. S'adresser 604 avenue Laval.

DISTRIBUTEUR D'ANNONCES — Service prompt et efficace. Prix défiant toute compétition. Un essai vous convaincra. Demandez nos prix, vous serez émerveillés. Ecrire à casier 368 la "Presse." 216—3

DEUX femmes belges demandent lingerie à confectionner et réparations. Aussi pantalons à finir. S'adresser : des Erables, 1126, Delorimier.

DAME Française, veuve, demande situation comme seconde cuisinière ou soins de l'argenterie, dans restaurant, hôtel ou maison de pension. 1088 Hôtel de Ville.

EMPLOI — Un jeune homme de vingt ans demande position. Porteur d'un diplôme commercial. Lit et écrit le français et l'anglais et connaît un peu la sténographie et la dactylographie. Peut fournir des certificats de première classe. Ecrire à Boîte B. P., 39, Danville, Qué. 18,25

FEMME DE JOURNEE — Bonne femme de journée demande emploi. S'adresser 14 Place Brien, rue Beaudry, près Ontario. 215—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une femme de journée, avec références, au No 23 Sanguinet.

FEMME — On trouvera femme de journée pouvant donner bonnes références. S'adresser 508A rue Beaudry, ou à l'épicerie.

GARDE-MALADE — Vous trouverez une garde-malade, Patronage d'Youville, 71 Lagauchetière Ouest, coin Saint-Urbain. 217—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une garde-malade forte et de confiance, au No 462 Mentana, près Marie-Anne.

GARDE-MALADE — Vous trouverez une bonne garde-malade, très bonnes références, irait à la campagne, ou vous adressant 139 Mitcheson, près Rachel.

GARDE-MALADE — Une demoiselle ayant 3 années d'expérience dans un hôpital, désirerait avoir une place de garde-malade dans une maison privée. S'adresser par lettre à Mlle Hélène Saint-Aubin, ville Saint-Laurent, comté Jacques-Cartier, P. Q. 218—3

HOMME possédant une bonne instruction, pouvant fournir cheval et voiture, demande position quelconque comme clecteur pour manufacturier au maison de gros. Bonnes références. Ecrire à casier 366 la "Presse." 216—3

HOMME désire une position comme collecteur, peut fournir références de première classe. Ecrire casier 419 la "Presse".

JEUNE FEMME française demande à faire des chambres ou ménage, dans maisons privées ou maisons bourgeoises. S'adresser 603 Laval. 215—6

JEUNE HOMME désirant apprendre le commerce d'épicerie, sachant l'anglais et français, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre, 163E rue Ropery. A. Doyon. 216—4

JEUNE HOMME demande emploi dans n'importe quel ouvrage, magasin ou manufacture. Ecrire casier 396 la "Presse." 217—3

JEUNE homme, 26 ans, parlant et écrivant les deux langues correctement, désire position en ville ou à la campagne, bon comptable, vif et correct aux chiffres, dactylographie rapide et possède bonne écriture. Meilleures références. Veuillez écrire à casier 269 la "Presse". 11,13,15,16,18

MODISTE — TAILLEUR — Mesdames Berger-Sévigny, 400B Saint-Denis, modistes de robes, manteaux, spécialité : costumes-tailleur, robes de bal, lingerie. Commandes exécutées promptement. 216—3

MACHINISTE très expérimenté demande place dans un atelier mécanique ou analogue. S'adresser : des Erables, 1126, Delorimier. 217—3

MODISTE anglaise offre de garnir des chapeaux, avec les fournitures apportées par les clientes. S'adresser 77 Bienville. 217—3

MODISTE — Une bonne modiste demande de l'emploi dans famille privée. S'adresser No 680 rue Saint-Denis. 218—2

PERSONNE — Vous trouverez une personne pour faire la lingerie d'enfants. S'adresser au No 827 Chaussegros.

UN VOYAGEUR, 7 ans d'expérience, avec bonne clientèle, sur Intercolonial, Québec Central, Québec Central, désirerait voyager pour une bonne maison. Références du patron actuel S'adresser A. D., 104 rue Saint Joseph, Québec. 213—7

ELEVES DEMANDES

COURS complet de sténographie Elle, française, anglaise, comptabilité, conversation anglaise. Inscrivez-vous cette semaine, vous épargnerez $10.00. C'est le meilleur temps d'agir. 490 Ste Catherine Est. Téléphone Est 2807. 213—6

DEMOISELLE anglaise, conversant dans les 2 langues, enseigne parfaitement l'anglais. Enfants ou adultes. Progrès rapides. 330 St Denis. Termes modérés. 217—2

DEMOISELLE donne leçons à domicile, anglais, français et musique, sténographie si demandée. Enseignement sérieux, rapide. Termes aisés, 148 Saint-Denis.

ELEVES DEMANDES — Le professeur Salvagniac, agrégé français, plus de 60 élèves reçus aux brevets médecine, droit, art dentaire, pharmacie ; donne leçons privées ou cours. Ecrire : 92 Prince Arthur. 216—6

ELEVES DEMANDES — Offre spéciale aux jeunes gens et jeunes dames. Nous garantissons des positions à tous nos diplômes et pour démontrer que nous sommes sérieux, nous donnerons, aux personnes qui s'enregistreront cette semaine, un cours complet de sténographie, de comptabilité ou de sténographie, à la moitié du prix, et vous pourrez nous payer le reste moyennant $1.00 par semaine, quand nous vous aurons donné une position de $50.00 par mois. Nous avons les positions, sans quoi nous n'offririons pas d'enseigner au prix coûtant. Classes du jour et du soir. Ouvert tout l'été. Venez, téléphonez ou écrivez à la grande école commerciale de Moon, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Ouest 3005. 213—6

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 120 mjs—n

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 120—mjs—n

ELEVES DEMANDES — Institutrice française, venant de France, ayant brevet élémentaire, demande à donner des leçons privés français, à domicile, soit enfants ou grandes personnes. Ecrire à Casier, 365 la "Presse." 216—3

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur diplômée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National, Sténographie française et anglaise — système unique ; clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée, 359 Saint-Denis. 218—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 218—6

HOMME GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, emploi permanent. S'adresser J. Charron, 71 rue Saint-Etienne, Pointe Saint-Charles.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, pour un bon jeune homme. S'adresser 5 Ste Catherine Ouest.

BIJOUTIER — On demande un bijoutier de 3 ou 4 ans d'expérience. S'adresser 20 Notre-Dame Est. J. U. Thibaudeau.

CUISINIER, SERVANTE — On demande cuisinier et servante. S'adresser immédiatement 669 Saint-Laurent.

COMMIS — On demande immédiatement un jeune commis d'une couple d'années d'expérience dans la marchandise sèche, place permanente. N. Gauvin, 2489 Notre-Dame Ouest.

COUPEUR de peaux de chat sauvage d'expérience demandé ainsi qu'un bloqueur. S'adresser Levitt Bros., 316 Lagauchetière Ouest.

FILEURS — On demande des fileurs pour presse à cylindre et Gordon. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 217—2

FORGERON — On demande un forgeron expérimenté dans le travail des voitures. 225 rue William. 218—2

GARCON — On demande immédiatement un garçon pour magasin de tailleur. Salaire $4.00 par semaine. S'adresser 4226 rue Sainte-Catherine Ouest.

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartas sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire, $80 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 213—6

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES demandés, bonne vue, moins de 30 ans, plus de 145 livres, comme serre-frein et chauffeurs sur chemins de fer, en cette localité. Expérience pas nécessaire ; rapportant $75 à $100 par mois ; gromas conducteurs ou mécaniciens ; $150 à $200 par mois. Se présenter au No 518 rue Sainte-Catherine Ouest, chambre 105, deuxième étage, Montréal. 214—6

HOMME — On demande un homme dans une écurie de louage et de pension. S'adresser coin Labelle et Dorchester, chez A. Hoofstetter.

JEUNES GENS — On demande 25 jeunes gens pour se qualifier comme chauffeurs, serre-freins et télégraphistes. Positions garanties. Salaire $50.00 à $125.00 par mois. Transport gratuit. Pour renseignements complets, s'adresser chambre 3, 141 rue Saint-Pierre. 12 7—2

JEUNES GENS demandés pour apprendre le métier de mécanicien et chauffeur de locomotive ou de télégraphiste. Bonne position obtenue. Nous avons un système parfait d'enseignement pour jeunes gens. Nous vous garantissons une position quand vos examens seront passés. S'adresser Standard Railroad School, 141 rue Saint-Pierre. 217—2

JEUNES GENS — On demande des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous à domicile par la poste. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc., 376 rue Robert, chambre 39, Saint-Paul, Minn., E. U. A. 206—ms—n

JEUNE HOMME sérieux, demandé, avec machine, vues animées, et 2,000 pieds de pellicule, à voyager avec spectacle magique. Ecrire Casier, 398 la "Presse."

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, si vous vous présentez d'ici au 30 de ce mois, nous vous donnerons un cours de télégraphie et d'ouvrage de chemin de fer pour $25.00 comptant. Prix régulier $50.00. Nous avons placé encore 5 jeunes gens la semaine dernière. Adressez-vous tout de suite à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, bâtisse la "Patrie," Montréal. 218—6

MAGICIENS AMATEURS — On demande des magiciens amateurs. S'adresser de suite, 284 avenue Duluth Est. 217—2

ORGANISATEUR demandé dans la province de Québec, $100 sont offertes à toute personne qui ouvrirait, dans sa paroisse, une cours pour société existant depuis 18 ans, assurant femmes et hommes, tant à la maladie qu'à la mort. Pour plus de détails, écrivez à H. Morrissette, 49 Garnier, Montréal.

PHOTOGRAPHE — On demande un photographe pour travail d'intérieur et d'extérieur. Travail pour une quinzaine de jours. Ecrire de suite à Boîte 375 la "Presse." 216—3

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillons gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui. Cleary et Fils, Montréal. 290—mjs—n

Aux CITOYENS de QUEBEC, FETES du TRI-CENTENAIRE

A l'occasion des fêtes du tri-centenaire de Québec, un grand nombre d'étrangers ne pourront se décider à assister à la célébration de ces fêtes, vu l'encombrement probable des hôtels de la capitale provinciale Un grand nombre de personnes se décideraient à faire le voyage si elles pouvaient s'assurer à l'avance de la location d'une chambre, et de la pension.

Beaucoup de familles de Québec, Lévis et de la banlieue de ces deux villes pourraient louer une ou plusieurs chambres et servir les repas à un ou plusieurs voyageurs à des prix assez élevés.

La manière la plus efficace pour louer ces chambres c'est de les annoncer dans la "Presse", qui possède une circulation considérable dans toutes les villes et les villages de la province de Québec. Une annonce de 20 mots ou moins coûterait la modique somme de 10 cents chaque insertion. Si l'annonce contenait plus de 20 mots, ½ cent par mot extra pour chaque insertion sera chargé.

Les annonces sont reçues à la succursale de la "Presse", No 70½ rue St Joseph, Québec. 214-5

HOMMES GARCON DEMANDES

REPRESENTANT DEMANDE — Les Etablissements d'imprimerie Royer et Cie. de Nancy, France, demandent au Canada un représentant sérieux pour la carte postale illustrée ; bonnes références exigées. 215—6

TISSERANDS expérimentés, trois, demandés, pour une manufacture de lainages, Paton Manufacturing Company, Sherbrooke, Qué. 213—6

RELIEURS de livres demandés ainsi que plusieurs cousseuses de livres. S'adresser au No 23 St Nicholas.

SOLLICITEURS — On demande 3 bons solliciteurs pour des publications bien établies et avantageusement connues des annonceurs. S'adresser par lettre à Boîte 399 la "Presse," Montréal. 217—6

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — Parlant anglais et français — demandés pour les mois d'été, pour petites villes sur la rive nord, entre Hull et Québec. Doivent avoir cheval et wagon léger. S'adresser à Casier 746, la "Presse." 124—mjs

VENDEURS — On demande des vendeurs bien connus chez les hommes de profession et d'affaires de Montréal. Excellente proposition. S'adresser, spécifiant l'âge, les qualifications, l'expérience, les rapports sociaux, les certificats, la commission attendue, à Casier 393 la "Presse." 217—2

VENDEUR demandé à salaire ou à commission. S'adresser 2310 St André, boulevard St Denis.

W. H. SCROGGIE Ltd.

a besoin d'un étalagiste de vitrine très expérimenté. Il devra parler anglais. 217—2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES MODISTES de robes, demandées. 1 Dorchester Ouest.

BUNCHEUSES — On demande des buncheuses et rouleuses de cigares d'expérience. Ouvrage frais. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 boulevard St Laurent. 213—6

COUTURIERES — On demande deux bonnes couturières et une apprentie de deux ou trois ans d'expérience immédiatement, 449 Rachel.

COUTURIERES — On demande des dames couturières pour faire des ceintures hygiéniques à domicile. Matériaux fournis, $15 le cent. Renseignements. Envoyez enveloppe timbrée que vous adresserez vous-même. Dépt. 698, Dearborn Specialty Co., Chicago.

FEMMES et FILLES DEMANDEES — Vu la grande demande de sténographes à de comptables parlant les deux langues, nous donnerons un cours complet de sténographie et de comptabilité aux jeunes filles parlant le français et l'anglais et qui s'inscriront ce mois-ci, à la moitié du prix régulier et la balance pourra être payée à $1.00 par semaine, après que nous vous aurons obtenu une position. La sténographie de Boyd peut être apprise en 30 jours. Classes du jour et du soir tout l'été. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle, venez nous voir aujourd'hui. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3005. 213—6

FEMMES demandées pour ouvrage général de cuisine. S'adresser au Café Saint-Gabriel, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame.

FILLE — On demande une bonne fille pour servir dans un restaurant, références, et une parlant l'anglais exigé. Inutile de se présenter sans cela. S'adresser Morin Frère, 115 Saint-Viateur. 217—2

FILLE — On demande une fille ayant au moins 4 ans d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, 171 à 175 Notre-Dame Est. 215—Ms—n

FILLE — On demande une fille générale et une couturière, au No 192 Berri.

FILLES — On demande deux filles de table expérimentées. Balmoral Café, 352 rue Notre-Dame ouest.

INSTITUTRICE, assistante, avec diplôme élémentaire, références. S'adresser à G. A. Leblanc, secrétaire, St Philippe de Laprairie. 215-5

INSTITUTRICES — On a besoin d'institutrices pour enseigner dans les rangs. Prix $140.00 par année. Dr J. Pelletier, secrétaire-trésorier, Saint-Faustin, comté Terrebonne. 212—m,s—n

INSTITUTRICES DEMANDEES — Les commissaires de Saint-Henri de Mascouche, demandent quatre Institutrices ayant un diplôme élémentaire pour l'enseignement du français seulement. Elles devront aussi demander à leur curé respectif un certificat de bonne conduite. Le prix offert est de $155.00 en tout répartie comme suit: $135.00 pour l'enseignement; $15.00 pour le combustible de l'école et $5.00 pour balais, craie, lavage de la classe, etc. Il n'y a pas de maison de pension autour de ces écoles, mais il y a 2 épiceries non loin de 2 de ces écoles. La distance pour aller à l'église est de 5 milles environ pour 2 de ces écoles et de 3 et 2 milles pour les 2 autres. La gare est à 1 mille du village. Prière d'adresser les lettres d'application à M. le notaire A. Charrette, secrétaire-trésorier des Commissaires. 16,18,20,22,25,27,28,30

INSTITUTRICE — On demande une institutrice pour école élémentaire à Saint-François de Salles. S'adresser à M. Arthur Mathieu, de Lachenaie. 216—6

INSTITUTRICES demandées, 4 institutrices avec diplôme élémentaire pour Ste Agathe des Monts, références exigées. S'adresser Jos. Morin, sec.-trésorier. 17,18,21,23,25,28

INSTITUTRICES — On a besoin immédiatement de plusieurs institutrices, $15 à $60 par mois. 672 rue Berri, Montréal.

INSTITUTRICES — On demande une institutrice diplômée et une sous-institutrice pour enseigner le français, au village de Saint-Rémi d'Amherst, et une institutrice diplômée pour enseigner l'anglais et le français à Rockaway Valley. S'adresser à P. Turcotte, secrétaire-trésorier, à Saint-Rémi d'Amherst.

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

ON DEMANDE des faiseuses de blouses de soie à la machine. Les plus hauts salaires payés. Des personnes d'expérience seulement. S'adresser à Opera Silk Waist Co., 329 rue Saint-Jacques. 218—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICES — On demande pour l'école "Parc Terminal," ville Longue-Pointe, deux institutrices diplômées, anglais et français, références exigées, applications reçues jusqu'au 4 août 1908. S'adresser P. Z. Guy, secrétaire-trésorier, 14 Saint-François-Xavier, Beaurivage, Longue-Pointe. 18,25,1

PERSONNES — On demande immédiatement, pour travailler à domicile, plusieurs jeunes personnes pour ouvrages perlés, propres et faciles. 1160 Sanguinet, 2ième étage. 217—2

POSEUSES de bandes de cigares demandées. Emploi permanent à des ouvrières expérimentées. J. Hirsch and Sons Ltd., 62 rue McGill.

STENOGRAPHE — On demande une sténographe connaissant les deux langues, avec expérience. S'adresser de suite à Landes Bros, 234 boulevard Saint-Laurent. 217—2

STENOGRAPHE — On demande une sténographe - dactylographe connaissant le français et l'anglais pour bureau d'avocat. S'adresser par lettre manuscrite dans les deux langues, à R. P., boîte 287 Montréal ; mentionner expérience, salaire demandé au début et quand prête à commencer. 218-2

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante dans petite famille, pas de lavage, bon chez-soi. Sault au Récollet, 209 ou 347 Saint-Charles-Borromée. 214—6

SERVANTE générale demandée, 130 Chemin de Lachine, coin de la rue de l'Eglise, Verdun. 216—3

SERVANTE générale demandée et une femme pour ouvrage général, bons gages, pour petite famille, pas de lavage. S'adresser A. Dupéré, 17 Côte St Lambert. 217—2

SERVANTE générale demandée, pour famille de trois personnes. S'adresser au No 223 rue Saint-Hubert, — nouveau numéro. 217-2

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages. Pas de lavage. S'adresser 92 Cherrier. 217—6

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 229 boulevard St Laurent.

SERVANTE, pas de blanchissage, ni repassage. 474 Parc Lafontaine. 218—6

SERVANTE demandée dans une petite famille, pas de lavage ni repassage. S'adresser 1718 St Denis, avec références.

SERVANTE — A 242 Parc Lafontaine, on demande une servante générale pour une famille de trois personnes.

SERVANTE — On demande une servante générale, personne assez âgée. S'adresser 577 Notre-Dame, Maisonneuve.

SERVANTE — On demande une servante, bons gages, petite famille, références exigées. L. J. A. Peloquin, photographe, 542 Mont-Royal.

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 1379 avenue Delorimier.

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 819 rue Huntley, boulevard Saint-Denis, pas de lavages. 218—3

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser au No 478 Saint-Denis, entre 10 heures et 4 heures, lundi, le 20 du courant.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre recettes, $1.00 chacune, pour fabriquer Indian Sawa, Burdock Blood Bitters, Radway's Ready Relief, Castoria, sirop Goudron E. A. Sadeau. 15 Union, Somersworth, N. H. 214—6

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS—Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1,M,s—n

AGENTS — Salaire et commission, pour vendre nos arbres — redtag stocks. — Ligne exclusive complète. Ils supportent particulièrement bien le froid. Cultivés seulement par nos agents. Echantillons excellents gratis. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa. 139—M,s,n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS DEMANDES pour vendre une plume fontaine en caoutchouc. Envoyez 10 cents, en timbres ou en argent, pour échantillon. Hunter and Co., Mfgs. Cincinnati, O. E. U. A.

AGENT COLLECTEUR — On demande un agent colecteur actif. Ecrire en mentionnant l'âge et l'expérience, à boîte postale 976, Montréal.

AGENTS DEMANDES — Toute personne travaillant dans l'industrielle peut se faire avec moi un salaire de $15 à $20 par semaine — pas de lapse. — S'adresser de 8 à 10 heures a.m., à H. Morrissette, 49 rue Garnier.

AGENTS — On a besoin immédiatement de plusieurs agents actifs, dames ou messieurs, travail facile et rémunératif. 672, rue Berri, Montréal.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — Un homme d'affaires en possession d'une somme de $3,000, demande un associé avec égal montant, pour acheter un magnifique hôtel dans le centre de la ville, qui lui est actuellement offert à moitié prix. Excellente occasion pour homme sérieux. Ecrire boîte 385 succursale la "Presse", 66 Ste Catherine Est. 213—6

ASSOCIE — On demande un associé pour une maison de commerce faisant de $60,000 à $75,000 d'affaires par an. Un salaire de $1000 par mois sera payé à l'associé s'il peut tenir les livres ou se rendre utile aux besoins de la maison. Inutile de se présenter s'il ne peut fournir $5,000 comptant immédiatement. Ecrire à casier 273 la "Presse". 213—6

ASSOCIE demandé avec $1,500 à $2,000 de capital, dans une manufacture réalisant de grands profits, le propriétaire voulant ajouter des machineries pour pouvoir répondre aux commandes, belle occasion pour un jeune homme voulant se faire un avenir. S'adresser manufacture, Boîte 672, Montréal.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant $500 de capital, pour un commerce déjà établi, bien payant. S'adresser 395 rue Orléans, Maisonneuve, P. Q. 217—2

ASSOCIE — On demande un associé dans une compagnie en pleine opération assurée avec un bon salaire. Ecrire à casier 392 la "Presse".

CHAMBRE A LOUER

AMHERST 159 — C. A. L. — Chambre double dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser après 6 p.m., excepté le samedi, 159 Amherst. 218—2

AVENUE VIGER, 69A — C. A. L. — Grands double-salon, porte d'arche. Séparément si préféré. Aussi chambre au dernier étage, 6 piastres par mois. 218—3

BLEURY, 357 — C.A.L. — Jolie chambre bien éclairée à louer, non garnie, bain. 218—3

CARTIER, 810 — C. A. L. — Jolies chambres à louer, meublées ou non, avec ou sans pension, messieurs seulement, famille tranquille et privée, lavage si désiré. 496 Gain, ancien numéro. 216—3

CADIEUX, 54 — C. A. L. — Grande chambre fait à neuf, sur le devant, non meublée, à louer, prix modéré. 217—3

CHERRIER, 208 — C. A. L. — Jolie grande chambre à louer, famille privée sans enfants, près de la rue St Denis. 217—2

DEMONTIGNY EST, 405. — C. A. L. — Grande chambre-salon, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré, ou chambre-boudoir meublée. 216—3

DORCHESTER EST, 312 — C. A. L. — Chambres doubles et simples avec lavabo à eau chaude, bain, usage téléphone, situées au 2e étage.

DEVIENNE, 18. — C. A. L. — Grande chambre à louer, sur le devant, avec garde-robe, prix modéré, deuxième étage, entre Saint-Georges et Saint-Philippe.

MONTCALM, 244 — Chambre à louer avec pension ou non. Famille privée sans enfants, pour un ou deux messieurs. 217—3

SAINT-DENIS, 124 — C. A. L. — Angle Dorchester. — Magnifique grande chambre double garnie à louer, sur le devant, étage d'entrée, 2 portemanteaux, lumière Auer, avec petite cuisine si désirée. Posession immédiate. 215—4

SAINT-DENIS, 318 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, sur le devant, lumière Auer, garde-robe. On prendrait des touristes. 216—3

SAINT-DENIS, 638 — C. A. L. — Très belles chambres à louer, chauffées à l'eau chaude, gaz, garde-robe, famille privée sans enfant. 217-3

ST DENIS 75 — C. A. L. — Chambres meublées, non meublées, améliorations modernes, lumière Auer, eau chaude, etc. 217—3

SAINT-DENIS, 60, en arrière. — C. A. L. — Trois pièces et chambre double ; un couple marié pourra faire leur cuisine. Très bon marché. 216—2

SAINT-LOUIS, 44 — C. A. L. — Chambre à louer, 44 Saint-Louis, près de la gare Viger.

SANGUINET, 204 — C. A. L. — Chambre à louer pour messieurs, ou couple sans enfants.

SAINT-DENIS, 361. — C. A. L. — Jolie chambre sur le devant, famille privée.

SAINT-HUBERT, 495. — C. A. L. — Chambres simples, sur le devant, étage du bain, lumière Auer, pour messieurs seulement. 218—2

SAINT-DENIS, 1248 — C. A. L. — Joli boudoir avec balcon, famille privée. S'adresser avec références.

ST DENIS 140 — C. A. L. — Chambres doubles et simples sur le devant et lavabo, 8 et 5 piastres par mois.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 213 — C. M. — Troisième étage, famille privée, chambre simple ou double, pension si désirée, prix modéré, améliorations modernes; près Sainte-Catherine. 216—3

AMHERST, 384 — C. M. — Chambre et salon double à louer, richement meublé, prix très modéré. 217-3

AVENUE MARIN, 53 — C. M. — Chambre à louer, avec balcon, usage du piano, salle à diner et cuisine.

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 145 — C. M. — Grande chambre meublée à louer, deux châssis, confortables pour couple ou deux messieurs, bon chez soi.

CADIEUX, 43 — C. M. — Chambres meublées, gaz, bain, confort du chez-soi, famille sans enfants. 216—6

CHEMIN LACHINE, 74 Verdun. — C. M. — Chambre double et simple, en face de la rivière Saint-Pierre, usage de cuisine si désiré. 216—3

CRAIG EST, 34 — C. M. — Belle grande chambre à louer, avec gaz pour cuisine, ainsi garde-robe, prix modéré.

CADIEUX, 237 — C. M. — Coin Sainte-Catherine. Deux belles chambres doubles meublées, pour messieurs ou couples, dans bonne famille canadienne sans enfants. 218—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Grande chambre meublée, poêle à gaz, eau, garde-robe dans la chambre. Aussi chambre simple, $1.25 par semaine, gens tranquilles. Possession immédiate. 217—3

DORCHESTER OUEST, 1 — C. M. — Deux chambres à louer, très confortable.

FABRE, 33A. — C. M. — Un double-salon ou une chambre. Famille privée, sans enfants. 218—3

HOTEL DE VILLE, 345. — C. M. — A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p. m. 217—12

HOTEL DEVILLE, 336 — C. M. — Deux chambres meublées en avant, lumière Auer, bain. Pas d'enfants. Bon marché. Messieurs ou couple. 217—3

HOTEL DE VILLE, 224 — C. M. — Belle chambre meublée en avant, famille privée. Pas d'autres pensionnaires. 217—3

HOTEL DE VILLE, 71 — C. M. — Jolies grande et petite chambres meublées, avec usage cuisine ,confort du chez-soi, famille respectable. 217—3

HOTEL DE VILLE, 256. — C. M. — Grande chambre meublée ou non, avec usage cuisine. Prix $1.50 par semaine. Famille privée.

CHAMBRES ET PENSION

AUX TOURISTES — C. E. P. — 25 chambres meublées à l'Hôtel Dalhousie, proximité de la gare Viger. Rue Notre-Dame, en face de l'hôpital. La passerelle de la gare vous y conduit. 215—6

BERRI, 925B — C. E. P. — Magnifique chambre sur le devant, lumière Auer, étage du bain, grande garde-robe, avec bonne pension. 216-3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 229 — C. E. P. — Chambre sur le devant, premier étage, eau chaude, gaz, pension si désiré.

CHRISTOPHE COLOMB, 199 — C. E. P. — Deux ou trois messieurs tranquilles trouveront chambre et bonne pension dans famille sans enfants. Première porte passé rue Mont-Royal. 11,18,25

DEMONTIGNY EST, 269 — C. E. P., près Saint-Denis. Chambres doubles et simples, dans une famille privée sans enfants. 216—3

DORCHESTER EST, 404, près Saint-Hubert — C. E. P. — Pension Mme Maillé, deux messieurs trouveront magnifique chambre double avec lavabo, lumière Auer ; pension de table première classe. 217—6

DEMONTIGNY EST, 265. — C. E. P. — Chambre simples et doubles, pension si désiré, lumière Auer, 3ième porte de la rue Saint-Denis.

ONTARIO EST, 282. — C. E. P. — 2e porte de Saint-Denis. Chambres garnies, pas d'enfants. Eau chaude. Prix modéré.

PENSION Mme GAUTHIER, située au No 325 Sherbrooke Est, près St Denis. Magnifique salon, boudoir, lit-meuble, tapis de velours, miroir, cheminée, gazelier. Tél. Est 1208. 218—6

RACHEL, 500 — C. E. P. — Près St Laurent. Chambre pour messieurs, étage du bain, garde-robe, lumière Auer, on demande pensionnaire de table. 216—3

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Av's aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires ; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c, et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 203—18

ST HUBERT, 213, nouveau numéro, — C. E. P. — Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, très bonne pension, aussi pensionnaires de table demandé. 214—6

SHERBROOKE EST, 259 — C. E. P. — Maison de pension de première classe, belles chambres bien meublées, électricité, eau chaude et eau froide dans chacune. Aussi pension de table. 215—4

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 216—6

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P. — Grandes chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine française. Tél. Est 3414. 216—12

SAINT-DENIS, 142 — C.E.P. — Chambre double sur le devant, aussi boudoir avec balcon, maison chauffée à l'eau chaude, ameubelment et pension de première classe. 216—3

SANGUINET, 197 — C. E. P. — Chambre et pension dans une famille privée. 216—3

SANGUINET, 4A — C. E. P. — Deux personnes seules donneraient chambre et pension à une personne qui s'occupera du ménage, l'avant-midi ; sera libre l'après-midi. S'adresser immédiatement, 4a Sanguinet. 217—2

SAINT-CHRISTOPHE, 526. — C. E. P. — Chambres double et simple

MAISONS A LOUER

POINT SAINT-CHARLES — M. A. L. — Deux plain-pieds, neuf, rue Island, vis-à-vis l'église Saint-Charles, façade en pierre, 6 et 7 pièces, améliorations les plus modernes. S'adresser Thos. Collins, 185 Island. 215—6

AU CENTRE — Maisons à louer, logements, 6 pièces, w. c., confortables, possession immédiate. S'adresser au No 187 Vitré Est. 216—6

RUE ROY — Maison à louer, 5 pièces, un passage, cave cimentée, w. c. et gaz, 519 Roy, près Parc Lafontaine. S'adresser 287 Roy. 217—2

ST LAURENT, 338 — Maison à louer, 10 chambres et chauffée par le propriétaire. S'adresser à J. Feldman, 338 St Laurent. 217—2

MONTCALM, 225 — M. A. L. — 5 pièces, troisième, très jolie, situé au centre de la ville, prêt à être occuper, ménage fait, bain, gaz, électricité. S'adresser 210 Plessis. 14,16,18

ORLEANS, 231 — M. A. L. — Maison neuve. — Logement de 6 pièces, chambre de bain, lavabo, etc., très bien éclairé, imitation chêne, loyer $15, laissera pour $12. Aussi ameublement complètement neuf à vendre à très bon marché. Cause de vente: départ pour l'ouest. 217—6

RUE FABRE, 299-303 — M. A. L. — Quartier Saint-Denis. Deux plain-pieds neufs, 8 pièces chacun, dernières améliorations, prix $13.00 par mois. H. Glenny, 157 Dufferin. Tél. Est 5329. 217—6

SAINT-LAURENT, 685 — M. A. L. — 11 chambres, bain, w.c., moderne; électricité et gaz, et fixtures à vendre. S'adresser sur les lieux, possession immédiate. 217—6

RUE DELINELLE — M. A. L.— A 216 Delinelle, St Henri, 2 maisons, dont l'une avec écurie. Prix $8.00 par mois. S'adresser E. D. Aumont, 47 rue St Vincent.

RUE SAINT-PAUL — A louer, haut de maison, 9 pièces, b. w., $17.00 par mois, convenable pour maison de pension. I. O'Connor, 691 rue Saint-Paul.

LAVAL, coin Duluth — M. A. L. — Beau magasin et très bonne place pour épicerie, toutes les fixtures appartiennent au magasin, louera bon marché. J. Lanctôt, 538 Mont-Royal.

CLARK, 377 — M. A. L. — Beau plain-pied, bain et gaz, ménage fait, aussi plusieurs autres, rues Rivard, Berri et Chambord, tout prêt rue Mont-Royal, 210, $11 et $15. J. Lanctôt, 538 Mont-Royal.

BEAUDRY, 565 — M. A. L. — Logement 3 pièces, 3e étage, aussi une épicerie, coin Wolfe, en arrière du marché Saint-Jacques, avec logement, l'épicerie a passé au feu et réparée à neuf, possession immédiate. S'adresser 602 Sainte-Catherine Est.

ST DENIS, 126 — M. A. L. — Sous-bassement à louer.

LOGEMENT très propre à louer, chambre de bain, peinture imitées, possession immédiate. 1072 avenue Simard, près de la rue Mont-Royal, Delorimier, loyer $11.

RUE BERRI, 1112 — M. A. L. — En face des Pères du Saint-Sacrement, joli haut de maison à louer, 6 pièces, un passage, en parfait état, possession 1er aout. S'adresser 1114 Berri.

A LA LONGUE - POINTE — M. A. L. — Haut de maison 4 pièces, eau dans la maison, sur la rue Notre-Dame, voisin de l'hôtel Charbonneau, près de l'église; loyer $6.00. S'adresser au Parc Dufresne.

MAISON A LOUER — Bonne maison, 3ième étage 4 grandes pièces, passage, bain, w.c., bien éclairées, possession immédiate. S'adresser 89 Shannon. Tél. Main 307.

ST CHRISTOPHE — M. A. L. — Près Ste Catherine, deux logements, 4 pièces, $8; 10 pièces, $20, gazeliers, cour seule. A. L. Tessier, 561 St André.

RUE SAINT-DENIS, No 1710 — M. A. L. — huit pièces, fournaise à eau chaude, ménage fait, loyer sacrifié à $15. S'adresser au No 1722. Possession immédiate.

AVENUE HOTEL DE VILLE, 964 et 972 — M. A. L. — 5 et 6 chambres, améliorations les plus modernes, loyer bon marché. S'adresser 717 Cadieux. Tél. Est 6306.

M. A. L. — Maison trois pièces, bien imitée, possession immédiate, $8.00 par mois, 756 Casgrain, Mile-End.

M. A. L. — Magnifique petit logement meublé ou non meublé, 4 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, avec boutique. S'adresser 26, 51ème avenue, Viauville, Maisonneuve.

M. A. L. — Pour cause de départ, beau logement à louer, 5 chambres, imitées, gaz, bain et ménage fait, en neuf, $10.00 par mois. S'adresser 1462A Saint-André, sur les lieux.

M. A. L. — Coin rue Atwater et Green, Westmount, 7 pièces, manteau de cheminée dans le salon. 737 St Antoine.

— M. A. L. — Logement à louer, cinq pièces, maison chaude et bien éclairée. S'adresser au propriétaire, No 229, nouveau numéro, rue St Christophe.

M. A. L. — Bas de maison à louer, 7 grandes pièces, meublé si désiré, $30.00 par mois, non meublé, $27. Maison très chaude. S'adresser Mme Tremblay, 454 St Hubert.

MAISONS MEUBLEES A LOUER

RUE SAINT-DENIS, 474 — Maison à louer, meublée ou non, possession immédiate si désiré.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, chauffé, 39 Notre-Dame Est, coin Saint - Gabriel. S'adresser à 213 rue Saint-Paul. Tél. Main 2829. 216—6

MAGASIN à louer, avec petit logement, bonne place d'affaires, 1285 Saint-André, coin Mont-Royal, $16. S'adresser à J. Boutin, 1031 Saint-Hubert. Tél. Est 1622. 216—6

MAGASIN — A louer, magasin, 677 rue Craig Est, bon poste d'affaires, bonne raison pour sous-louer. Lyer bon marché. S'adresser sur les lieux. 217—2

Magasin à Louer

No 5 rue Notre-Dame Est, 2ième porte du boulevard St Laurent, 4 étages et cave, fournaise à eau chaude, ascenseur, deux entrées. S'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame Est, phone Main 2583. 84—s-n F

BUREAUX A LOUER

BUREAU

Bureau à louer, très confortable, deux pièces, possession immédiate. S'adresser à l'administration de la "Presse." 218—n F

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT A LOUER —Un grand entrepot à trois étages, sur la rue Craig, près du Square Victoria. Loué bon marché d'ici au mois de mai 1909. S'adresser W. J. McGuire et Co., 400 Notre-Dame Ouest.

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE de forge et bois à vendre, bonne clientèle, loyer bon marché. 880 rue Fapineau. Pour cause de maladie. 213—6

BOUTIQUES — 2 boutiques à louer, situées dans le centre des affaires, formant coin de rues, convenables pour plusieurs genres d'affaires. S'adresser 45 Bonsecours. Téléphone Main 918. 215—6

A LOUER

EPICERIE avec logement à louer, No 800 Dorchester Est, coin de rue, $30.00 par mois. S'adresser Oscar Amiot, 61 DeMontigny Est.

GRAND ETAGE pour fins commerciales à louer sur la rue Sainte-Catherine, près du théâtre Bennett, convenable pour café, restaurant ou académie de billard. Dimension 36 x 90, avec un autre étage au-dessus, cinq pièces. S'adresser Fountain Store, 299 Sainte-Catherine Ouest. 216—6

NOTRE-DAME EST, 37 — A louer, plusieurs pièces propices pour bureaux, couturiers-tailleurs ou autres légères manufactures, au No 37 Notre-Dame Est. S'adresser 213 Saint-Paul. 216—6

PLAIN-PIEDS pour manufacture à louer, éclairés, chauffés et avec pouvoir, ascenseur, etc., 12,000 pieds de plancher. Téléphone Main 4756, ou B. P. boîte 828, Montréal. 196—ms—n

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — Famille 4 personnes sans enfant demande à louer appartements ou préférence maison meublée ou non, cinq à sept pièces, entre Sherbrooke et Duluth. Ecrire casier 377 la "Presse." 217—6

MAISON DEMANDEE — On demande à louer, résidence, 7 à 9 pièces, située entre les rues St André, Bleury, Lagauchetière et Sherbrooke. Ecrire Casier, 405 la "Presse."

ON DEMANDE A ACHETER

BOGHEI - AUTOMOBILE — On demande à acheter un boghei-automobile en parfait état. Ecrire en donnant prix et description. B. P., 111 Saint-Jacques Co. Montcalm. 215—6

BILLETS de mont-de-piété demandés. — Nous payons les plus hauts prix pour les billets de mont-de-piété, diamants, bijoux. J. B. Milder, 437 Saint-Jacques. Tél. M. 3794. 218—6

CHAISES — On demande à acheter des chaises de barbier, chaises hydrauliques, en parfait état. S'adresser par lettre à J. E. Bénard, barbier, St Lawrence Hall.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison ; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 210—12

TERRAIN AU CIMETIERE— On demande à acheter un petit terrain au cimetière de la Côte-des-Neiges, à bon marché. 708 Demontigny Est.

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILE à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier, ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 217—12

A VENDRE OU A LOUER

LONGUE - POINTE — Maison à vendre ou à louer, rue Vinet, Longue-Pointe, 2 logements, terrain 45 x 90, écurie. S'adresser 286A Panet. 176—s—n

A VENDRE

QUEBEC - SAGUENAY

A vendre à prix réduit, un billet pour le voyage à Québec-Saguenay, comprenant lit, repas et passage. Pour autres informations téléphonez à M. Gamache. Main 6363. F

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Aux colporteurs qui sont à Québec, un souvenir breveté. On en a déjà vendu beaucoup avec facilité. Se présenter immédiatement, 529 Saint-Paul. 216—3

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement de maison de première classe, avec continuation du bail. S'adresser 143 Lagauchetière Est.

AMEUBLEMENT de 6 pièces, à vendre au No 68 rue Cadieux, avec privilège du bail.

ARTICLES DE MENAGE — A vendre, buffet, lit de plume, tapis, bon marché. 905 DeMontigny Est.

A VENDRE — J'ai plusieurs maisons meublées pour louer des chambres, continuation du bail, les chambres toutes louées. Une rue Sherbrooke, près Saint-Denis, valant $600, pour $330. Autre, rue Saint-Antoine, près rue Windsor, valant $500, pour $300.

AUTRES, rue Saint-Denis, 15 pièces, valant $1,100, pour $600. Autres rue Saint-Laurent, $400. J'ai plusieurs magasins de cigares, bonbons, rafraîchissements, logement compris, prix $250, $300, $400, $500 à $1,000.

MAGASIN de modiste, entreprises de transport, express, chevaux. Une épicerie, 50c dans la piastre, stock frais, environ $500. Salle à manger, boutiques de barbier, boulangerie, clos de bois et charbon. Propriétés, terres, lots, plusieurs hôtels, etc. Aucune commission à payer. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie." Etabli depuis 19 ans. Tél. Est 4351.

AMEUBLEMENT — A vendre, un riche ameublement de salle à manger et un ameublement de chambre. Vendra bon marché. Adressez : 95 rue Maçkay.

AMEUBLEMENT — A vendre, immédiatement, une maison richement meublée, pour louer des chambres. Plusieurs chambres bien louées. Bon revenu et bonne localité. Ecrire à casier 420 la "Presse."

AMEUBLEMENT à vendre, de 8 grandes pièces, avec chambres louées, faut vendre de suite, bon marché. 397 Cadieux.

A VENDRE — Un bicycle de monsieur, en parfait ordre. $12.00. A. J. T., 1 avenue Gladstone, Westmount.

AUVENT — A vendre, un beau grand auvent, à très peu d'usure. Vendra très bon marché, faut le vendre immédiatement. S'adresser 35 rue Napoléon.

AMEUBLEMENT — A vendre des mobiliers de chambre, poêle à gaz, fournaise, sofa, beaucoup d'autres articles de ménage. Bon marché. 204 Sanguinet.

BOUTIQUE de barbier et magasin de tabac établis depuis 10 ans. Clientèle 1ère classe, bien située, rue St Jacques. Loyer de boutique et du logis privé bas. Propriétaire obligé de changer de position pour sa santé. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 1604 St Jacques, entre 4 et 8 p.m. 213—6

BOUTIQUE de voiturier à vendre, une des meilleures places de Montréal, établie depuis 25 ans, faut vendre immédiatement. S'adresser 8 Lasalle, le soir, 851 Marie-Anne. 213—6

BOULANGERIE à Rock Island, établie depuis 4 ans, centré, magasin, hangar, four, eau chaude, boulangerie 20 x 55, terrain 55 x 200, capacité 1000 pains à part les pâtisseries, revenu au moins de 200.00 par semaine, fait $50.00 de salaire, vente pour cause de santé. Prix $2,000.00, termes faciles. (288). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains gratis samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

BALANCOIRES — A vendre 2 magnifiques balançoires de jardin pour 4 personnes, valant $20.00 pour $10.00 chacune. A. E. Brégent, 192 Sainte-Catherine Est. 18, 22, 25

BOUTIQUE de barbier à vendre, tabac, journaux, magazines, pool, bonne occasion pour quelqu'un désirant s'établir. Conditions avantageuses à prompt acheteur. S'adresser Victor Clapin, 454 Saint-Joseph, coin 26e avenue, Lachine. 218—6

BUANDERIE — A vendre, bon marché, buanderie avec appareils complets, bouilloire, calorifères, moulin à laver, etc. S'adresser 371 avenue Lasalle, Maisonneuve.

A VENDRE

BIERE d'épinette, blanche et rouge. — La meilleure recette pour faire la bière d'épinette sera donnée à quiconque se présentera à la Boston Mfg Co., 273 Seigneurs. Tél. Bell Main 6354. Aussi toujours en mains un stock complet de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés, ainsi qu'essences de toutes sortes et cornets pour la crème à la glace, à 55c la boîte. 217—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre comprenant 3 chaises, magnifique installation, prix $250, doit être vendu dans un court délai. S'adresser au No 238 boulevard St Laurent. 217—6

BILLET QUEBEC-SAGUENAY. — A vendre un billet pour l'excursion Québec-Saguenay de la "Presse," qui partira le 19 du courant, $15.00. S'adresser à 1235 DeLorimier.

BICYCLE à vapeur à vendre, en parfait ordre. S'adresser 1286 Mont-Royal, ou 1332 Bordeaux.

COMMERCE à vendre, chance exceptionnelle pour personne désirant faire un beau commerce, peut se faire un joli salaire de $2,500 à $3,000 par année, dans un des beaux quartiers de la ville, Montréal Annexe. Commerce épicerie, fruits, légumes et viande. Un commerce de première classe, la meilleure clientèle de l'Annexe. Raison de vente : le propriétaire se retire d'affaires ; montant d'affaires, $45,000 à $50,000 par année. S'adresser à Bennet's Fairmount Meat Market, 328 Clarke, Annexe. 214—6

CIGARETTES BOSNIAN, d'une renommée universelle, $3.80 le 1,000. Quantité et assortiment qu'on voudra, presque un monopole absolu au Canada. Pas d'intermédiaire, échantillon et commandes durant ce mois-ci et le mois prochain seulement, par l'entremise de M. Mates, 479 Notre-Dame Ouest, 2e étage, à droite. B. P., 803. 14,16,18

CLOS DE BOIS et charbon, foin et grains, rue Ontario, coin Jeanne d'Arc, comprenant 6 terrains, 22,700 pieds, 6 chevaux, 13 voitures, grosse balance, moteur électrique et à gazoline, scie, écurie, remise de 30 x 150 et 15 x 50. A peu près 3000.00 de charbon, 1500.00 de bois, 500.00 de grains et foin; affaires actuelles, $50,000.00, pas de crédit, j'accepterai 10,000.00 en acompte (127), (291). Aussi une propriété adjacente, 3 logis et 2 magasins, que l'acquéreur peut acheter en même temps, que le clos (1188). Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. Argent à prêter. Terrains donnés gratis, samedi et dimanche, au village de la Pointe aux Trembles. Tél. Main 2894.

COUCHETTE — A vendre, sommier, matelas, oreillers, ameublementde salon, sofas, fauteuils, portières, rideaux blancs, étoffes pour couvertures, moitié prix de leur valeur. 391 Ontario Est.

CLIENTELE — A vendre, bonne clientèle de laitier, livraison de 50 à 55 gallons par jour. S'adresser entre 3 et 7 p. m., 1482 St Dominique. 218—2

CLOS de bois de construction à vendre, valeur $4,000 à $5,000. Bonne place d'affaires. Conditions, moitié comptant, balance 3, 6 et 9 mois. E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 Saint-Jacques, chambre 65. S'adresser de 9 heures à midi.

ETAL DE BOUCHER à vendre, voisin d'une belle épicerie des mieux achalandée, rue Ontario, près rue Saint-Denis. S'adresser 342 Ontario Est. 217—2

ETAL DE BOUCHER — A vendre à très bonnes conditions dans une bonne localité. Ecrire Casier 395 la "Presse". 217—3

ENGIN — A vendre, un engin Baxter, 6 chevaux-vapeur, avec sa bouilloire, et aussi une petite moulange en pierre française, 18 pouces diamètre, avec son "frame" en acier, prête à marcher. Le tout complet et en parfait ordre. Conditions très faciles. S'adresser 294 Saint-Paul. 15,18

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

GAZELIERS et "brackets" pour 7 chambres, $7.00; électroliers, $10; combinaison, $15; neufs à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 21 mjs—n

JOLI COUVRE-LIT ou couverture de table, 100 x 125 pouces, bord en dentelle Cluny avec médaillons en filet et ancienne dentelle. A vendre à moitié prix. S'adresser personnellement ou écrire à M. Tamer, 215 Berri, Montréal. 214—6

LICENCE d'épicerie à vendre. S'adresser S. Garceau, 17 marché Bonsecours. Lalonde et Desrochers, 210 Saint-Paul, 465 Saint-Denis, avant 10 heures a.m., après 6 heures p.m. 217—5

LINGERIE — A vendre, un beau lot de lingerie pour dames, presque neuve, ainsi qu'un beau manteau en mouton de Perse. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Tél. Up 4037, 95 Hutchison, rue suivante de Bleury.

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 208—26

MATERIEL d'imprimerie à vendre. Presse Marioni, 17 x 23 pieds, presse Gordon, 12 x 15 pieds, couteau à papier, 30 pouces et quantité de caractères variés, un barbain pour qui veut s'établir à son compte dans la campagne. Dr G. A. Codère, Mégantic, Qué. 216—6

MOTEUR à vendre, moteur à gazoline fixe, nouveau modèle, 5 c.v., à moitié prix, tout neuf. Cause de vente : nous n'en avons plus besoin. Demers et Sarrazin, 56 Saint-Dominique. 218—6

MACHINE automatique à vendre, — Slot Machine. — S'adresser 604 Sainte-Catherine Est.

MEUBLES à vendre, buffet, set de salon, set de salle à dîner, lits, tables, etc. S'adresser 84 avenue Hôtel de Ville.

MOULINS — Deux magnifiques moulins à coudre, de première classe, 1 avec cabinet, 1 Raymond. Bon marché. J. H. Masson, 2792 Saint-Hubert, boulevard Saint-Denis.

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 218—6

MEUBLES — A vendre, piano droit, bonnes conditions, et autres articles de ménage : couchette, sofa-lit. S'adresser au No 2 Notre-Dame de Lourdes, coin Dorchester, près Saint-Denis.

MARCHANDS DE LA CAMPAGNE — Vous vous êtes souvent plaints, et avec raison, que nos entrepôts étaient trop éloignés du centre commercial de Montréal. Afin d'être au vrai poste, nous avons acquis les grands entrepôts du No 350 rue Saint-Paul, — vis-à-vis The John L. Cassidy Co., — où nous pouvons vous montrer la plus grande variété de meubles des derniers goûts et à des prix défiant toute concurrence. Nos marchandises sont connues par tout le Canada. Les mieux enveloppées du monde. Conditions libérales. Nos articles sont connus et l'argent vaut son prix. Si vous venez à la ville, faites-nous visite, que vous vouliez acheter ou non. Il nous fera plaisir de vous voir. Geo. H. Labbé et Cie, manufacturiers de meubles en gros, 350 rue Saint-Paul. Etablis depuis 1883.

13½ CHARS DE MEUBLES DES DERNIERS GOUTS. — A prix défiant toute concurrence, comprenant bureaux de toilette, lave-mains, chiffonniers, tables à dîner à rallonge, buffets, secrétaires de dames, casiers, cabinets muraux, cabinets de cuisine tables à café, etc., appartenant à la Cornwall Furniture Co., et à nous confiés par les l'un'dateurs de la banque d'Ontario, pour vendre tout de suite — à plus bas prix que le bilan — pour couvrir les avances. Le premier venu, le premier servi. Même chance pour les marchands du dehors que pour ceux de Montréal. Marchandises étalées à nos nouveaux entrepôts, 350 rue Saint-Paul. — Geo. H. Labbé et Cie.

MAISON de pension à vendre, de 14 pièces, bien meublées, avec téléphone et beau piano, loyer payé pour six mois glace payée pour la saison, le tout valant $1,000, pour $500. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 218—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 218—6

A VENDRE

POELES pour le temps des chaleurs, poêles à gaz, à la gazoline et à l'huile de charbon: 25c, $1.50, $2.00, $2.25, $2.75, $3.00, $3.50, $10.00, $16.00. Poêles à gazoline: $2.50, $3.00, $5.50. Poêles à l'huile: 90c $1.10, $1.50, $2.85, $2.60, $4.75, $5.50, $7.50. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est, coin Cartier, autrefois Gain. 210—26

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington, Main 2992. 212-26

POELE — A vendre, poêle "Eureka" tout neuf, $23, et couchette, sommier et matelas, $7. 1112 Berri.

PAIN CROYABLE ! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver ! Pas d'eau de Javelle ! Pas de brûlage de linge ! Pas de frottage ! Garantie ! Poudre à laver électrique ! Demandez-la à votre épicier. Electric Washing Fluid Co, 52 Bonsecours. 218—26

PORTES, châssis, jalousis à vendre. S'adresser chez A. Labelle, 1603½ Sainte-Catherine Est. Tous les jours, ouvert jusqu'à sept heures.

POUR $150 comptant vous achetez le contenu d'une maison de dix pièces, loyer $15 par mois, aussi maison de 14 pièces, contenu, piano, complète, pour acheteurs intelligents; des personnes qui quittent la ville. Thomas Ligget, 642, rue Ste Catherine Ouest.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 205—26

QUEBEC-SAGUENAY — A vendre un billet pour l'excursion Québec-Saguenay. Téléphonez ayant 1 heure ce jour, ou Uptown 1065 ou s'adresser personnellement à Mlle N. Murphy, 292 Sainte-Catherine Ouest chez Wilder au département des pianos.

REGISTRE — A vendre, un régistre National, presse à copier, comptoir 8 pieds, 6 tiroirs, un auvent, "job" cartes postales, papeterie, etc. Application lundi, 733 Sainte-Catherine Est.

TENTE RONDE neuve, 30 x 40, deux mats et deux lampes à gazoline. Le tout en parfait ordre. Vendra bon marché. S'adresser Edmond Dupuis, 73 Sainte-Emélie, Saint-Henri. 213—6

THEATRE DE VUES ANIMEES à vendre. Chance exceptionnelle pour les fêtes du 1ier Centenaire. Un des plus jolis théâtres de vues animées, avec belle installation, étant situé au meilleur centre de la ville, est à vendre à très bon marché. Une jolie bourse d'argent attend le plus prompt et sérieux acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser par correspondance, à A. Z., Directeur, bureau de poste, Saint-Roch de Québec. 194—M,s—n

TENTE — A vendre tente de 40 pds par 20. Occasion unique pour gens de Trois-Rivières ou Québec. Prix très modéré. S'adresser à 373 Duluth Est. 213—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

ATTELAGE pour voiture de famille et de voiture légère à vendre bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 213—6

A VENDRE deux magnifiques ponies, doux et bien domptés pour la ville, un beau paon, pigeons, volailles et chiens, toutes sortes. A. Sévigny, 585 Saint-Laurent.

A VENDRE, à l'encan, mardi, le 21 juillet, à 2.30 p.m. 40 chevaux pour tous usages. Un magnifique couple de chevaux de voiture, brun phoque. A allure très rapide, 6 ans, hauteur de 16 mains, pesanteur 2,300, un couple de chevaux de premier ordre. Magnifique couple de bidets, 15 mains de haut, à allure rapide. Beau poney bai, 12½ mains de haut, pour famille. Beau poney Shetland importé, sûr pour enfants. Deux chevaux de famille pour la campagne. Aussi un certain nombre de chevaux de travail acclimatés, pour toutes sortes de travail. Nous venons aussi de recevoir deux chars de jeunes cheveux de la campagne. G. Latrelle en a un char, de 1,100 à 1,300 livres. J. A. Jenkins, Belleville, Ont., un char de chevaux de choix, pour la voiture et la promenade. Une "trap", une jument brune, harnais montés en argent, et phaéton. Aussi lot à bon marché de "traps" et harnais de toutes sortes. Les personnes ayant des chevaux, harnais ou voitures de toute description à disposer voudront bien les envoyer de bonne heure mardi matin. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue Saint-Paul. Tél. Main 3265.

BOGHEI PHAETON — A vendre un boghei phaéton, bandages en caoutchouc. S'adresser 458 St Hubert. 213—6

BOGHEI, express de tout genres, à vendre, tombereaux, charrettes de laitiers, Phaéton de famille, neuf et de seconde main, comptant ou à termes. 1141 Papineau. 218—6

BOGHEI — A vendre, magnifique boghei de famille Gladstone en parfait état, bon marché. S'adresser à J. B. Nadeau, 573 Wolfe.

CHARRETTE de poney à vendre bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 213—6

CHEVAL — A vendre, un beau cheval noir, sain et garanti, pesant 1125 livres, ayant 6 ans. Se vendra bon marché, au No 655 Notre-Dame, Maisonneuve. 216—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, 7 ans, pesant 1150 livres, garanti. Aussi, magnifique voiture de famille, toute neuve, express, en parfait ordre. S'adresser Prud'homme Frères, Côte des Neiges. Tél. Up 3610. 217—2

CHEVAUX ET VOITURES — Il vient d'arrivre 2 chars de gros cheveaux de trait et pour fins générales, à vendre immédiatement, O'Neills Horse Repository, 663 rue Saint-Paul. 217—2

CHEVAL — A vendre, beau cheval, couleur marron, très bon pour la route; ainsi qu'une belle voiture gladstone et un bon harnais de famille. Prix excessivement bas. Après 6 heures le soir. S'adresser 1153 Papineau. 217-2

CHEVAUX A VENDRE — Un cheval rapide, un cheval d'ouvrage, et un pony tout attelé. S'adresser à l'épicerie David, coin Murray et William. Tél. Main 3207.

CHEVAUX — A vendre un char de chevaux assortis de première classe. S'adresser G. Latrelle chez T. W. Foster & Son., 605 rue Saint-Paul. 218—6

CHEVAUX à vendre à l'encan, lundi, le 2 du courant, à 2.30 heures p. m. — M. Joseph Mousette, arrivant du Haut-Canada avec un char de chevaux des mieux choisis, pouvant servir à toute fin. De plus, 25 autres chevaux de toutes sortes, pesants et jégers, qui seront vendus sans réserve. Ces chevaux sont maintenant visibles à nos écuries, 33 Place Jacques-Cartier. Toute personne ayant chevaux, voitures, harnais ou toute autre chose à vendre à l'encan ferait bien de nous les consigner, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Argent alloué sur toute consignation. P. Vandelac et Cie, encanteurs. Téléphones Bell ou Marchand.

CHEVAL — A vendre, bon marché, un cheval noir, 1100 livres, tombereau neuf, aussi cheval ambleur, express léger et harnais. S'adresser 324 Ontario, Maisonneuve.

CHEVAL — A vendre beau, grand, sain, doux, âgé de 7 ans, bon marché à prompt acquéreur. S'adresser 790 rue Ste Catherine Est.

CHEVAL à vendre, harnais, aussi un poêle de cuisine tout neuf et à bon marché. S'adresser 494 Parc Lafontaine.

EXPRESS — Bon express de livraison, presque neuf. A vendre bon marché. Aussi deux chevaux d'ouvrage. S'adresser Jos. Lévesque, No 172 rue Bleury. Tél. Main 1165. 215—6

EXPRESS de toutes sortes à vendre au prix coûtant. Réparations à des prix très modérés. S'adresser L. Vaillancourt, voiturier, No 72 rue St Louis, près Bonsecours.

HARNAIS — A vendre, plusieurs harnais d'express et de tombereau. Nous prenons en échange les harnais non utiles ou client. S'adresser 30 carré Chaboilles.

JUMENT demandée. De préférence une domptée pour selle et harnais. Peu importe dans quel état elle se trouve. Devra être bon marché. Ecrire à casier 372, la "Presse," ou Westmount 2307. 216—3

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

EXPRESS d'épicier à vendre, neuf et de seconde main ; un tombereau, six jobbing express, deux harnais, boghei seconde main. N. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent.

JUMENT gris fer, cinq ans, pesant environ 1,000 livres, saine et sans défaut, à vendre. S'adresser Craig Ford, chemin de la Longue-Pointe, 2 milles à l'est du Parc Dominion.

UN EPICIER ne devrait pas garder un cheval à ne rien faire. Guérissez-le tout en le faisant travailler, avec Absorbine. Pas d'ampoule, il ne détériore pas le poil. $2.00 la bouteille, chez les marchands. W. A. Young, P. D. F., c-o Lyman Sons and Co., Montréal, agents.

VICTORIAS neuves à vendre, pour famille privée, surry, kensington, express, boghei. Aussi victorias privées de seconde main, rockaway, etc. La Cie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 214—6

VOITURE A VENDRE — Bon landau double, propre comme un neuf, avec grosses lampes et "runners" pour l'hiver; vendre très bon marché. S'adresser 124 rue Bréboeuf. 214—6

VOITURES — A vendre, un express, un boghei Mikado, aussi un berlot avec harnais. S'adresser au No 480 rue Sainte-Catherine Est. 217—6

VICTORIA neuve à vendre, aussi diverses voitures pour charretier, de première et de seconde main ; de plus boghei d'occasion. Jos. Lebeau, voiturier, coin Logan et Visitation. 217-12

VOITURES à vendre à grande réduction, voitures neuves, Victoria de charretiers, Gladstone et Concord, bogheis, express, lorry simple, aussi de seconde main, 4 bogheis à un siège, 4 express légers, un lorry. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 217—6

VOITURES A VENDRE — Charrette de laitier, tombereau, charbon, wagon double, neuf, essieux fer, avec boîte et rack à foin, boghei Gladstone, très léger. 1619 Notre-Dame Est. 217—2

VOITURES — On demande à acheter toutes sortes de voitures de seconde main. S'adresser A. Lecours, 1619 Notre-Dame Est. 217—2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Orgue Doherty, ayant que peu servi. Caisse en noyer; 10 jeux, bien accordé. Prix $45. Layton Bros, 144 rue Peel. N. B. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

PIANO — A vendre beau petit piano carré Chickering, caisse en palissandres, 7 octaves, en très bon état. Prix $50, $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

PIANO — A vendre splendide piano Carré Lindsay, pieds sculptés, 7 1-3 octaves. Touches en ivoire. Paraît comme un neuf. On vendra pour $150. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est.

PIANO—A vendre piano droit Lindsay presque neuf. Caisse en noyer, 7 1-3 octaves. Touches en ivoire. On ne saurait le distinguer d'un neuf. Prix seulement $249.00, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 216—3

PIANO — A vendre beau petit piano carré Mead, 6 octaves, caisse en palissandre. L'instrument voulu pour les débutants. Prix $40.00. $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre très beau piano carré Dominion, les quatre coins ronds, pieds sculptés, 7 1-3 octaves. Touches en ivoire. En parfait ordre. Prix $150.00, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, petit piano droit Rosenkranz, 7 1-3 octaves, caisse en palissandre. En bon état. Prix, $150.00, $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO—A vendre piano droit Herr, 7 1-3 octaves, caisse ébénée. Deux pédales. Touches en ivoire. On vendra pour $195. $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 216—3

PIANO — A vendre, piano droit Beil, à grand format, caisse en palissandre, cordes en cuivre, son riche et puissant. Prix à un acheteur au comptant, $215. Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. : Ferme les samedis à 1 heure. 217—2

PIANO — A vendre un magnifique piano cottage, presque neuf, bien bon marché. S'adresser à 92 rue Garnier.

PIANO — Piano cottage de première classe, de $300, à vendre pour $160. S'adresser 227A Sanguinet.

PIANO — Personne ayant besoin d'argent vendra $150 un piano droit de $400. Il n'a servi qu'un an. Ecrire immédiatement à Casier, 421 la "Presse." 218—6

PIANOS — Nouveaux pianos droits Pratte, le premier choix des principaux musiciens de Montréal. Voyez l'assortiment reçu par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Seuls représentants pour le gros et détail. Compant ou conditions libérales.

PIANO à vendre, beau son et en parfait ordre, $35 pour un prompt acheteur. 422A Chambord.

CHALO

PROPRIETES A VENDRE

E. R. GAREAU,
Courtier d'immeubles, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68.

$2,500. — A vendre ou à échanger, à Boucherville, contre propriété de ville, cottage de 7 pièces, avec bain émaillé, w.c., maison en parfait ordre. Terrain environ 5,500 de terre.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$13,000. — A vendre ou à échanger contre terrain vacant maison pierre et brique solide, trois étages, construite de première classe, située rue Saint-Denis, contenant trois logement de 7 et 8 pièces, fournaises à eau chaude, gaz et électricité, terrain 25 x 100 avec ruelle.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$5,400. — A vendre, près de l'église Immaculée Conception, maison à quatre logements, 5 et 6 pièces, en parfait ordre, façade en pierre, terrain 40 x 100 avec ruelle. Loyer $570 par année. Conditions, $1,700 comptant.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$4,300. — A vendre, partie Est de la ville, maison en parfait ordre, loyer $585 par année. Conditions, $2,000 comptant.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$11,000. — A vendre, dans une jolie partie de la ville, maison très bien construite, à trois étages, façade en pierre, contenant six logements de 6 et 7 pièces, bain émaillé, bouilloire à eau chaude, plomberie découverte. Intérieur des logements imité. Cette propriété est offerte à $11,000 pour quelques jours seulement.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$4,000. — A vendre, à Notre-Dame de Grâce, près du dépôt des chars électriques, cottage de 10 pièces, en bon ordre, eau dans la maison, terrain 50 x 130. Conditions de paiements très faciles.
E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

RUE LABELLE, 1967 et 1969. — Brique pressée, 7 pièces, 25 x 38, imité, un puisard, grande cave, gaz, marché. S'adresser Albert Dussault, 270 Saint-André. 214—6

P. A. V. — Nouvellement construite, bois et brique, façade brique pressée, rapportant au delà de 11 pour cent. Vendra $7,800, dont $3,300 comptant. S'adresser 389 Bourbonnière. 215—6

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Propriété neuve partant du No 1231A; revenu $600 par année. Vendra à bonnes conditions. S'adresser sur les lieux. 215—6

MONTREAL - SUD — P. A. V. — propriété à Montréal-Sud, un magasin, épicerie et boucherie, et 2 logements. S'adresser A. Dorion, 18 rue St Zotique, ville Saint-Louis.

BRUNET, JASMIN et PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

$600 — RUE MARCIL, maison en bois, terrain 25 x 95; comptant $800, balance $5.00 par mois; bonne place pour petit restaurant.

$2,800 — RUE MONTGOMERY, maison 2 étages; 2 logements et une épicerie avec écurie; belle cave, coin de rue. Revenus $324; hypothèque $1,800 à 5 p. c. Comptant, $1,000.

$3,800 — RUE ALBINA, maison bois et brique, 4 logements; revenus, $444; hypothèque $2,000 à 5 p. c.; payable $150 par année. Comptant, $500.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767, le soir, 720 rue Mance. Tél. Est 5787. 218—6

RUE POUPART — P. A. V. — Près Sainte-Catherine. Bonne propriété de 8 pogements; rapportant $857. Prix $8000. Petit montant comptant et conditions faciles. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE BERRI, près Lagauchetière. Maison de première classe en parfait ordre, 1 logement de 15 pièces. Site excellent pour chambres à louer. Seul prix, $6,000. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE DORCHESTER, près Saint-Hubert. Cottage de 10 pièces, avec écurie en brique. Site propice pour médecin. Prix $5,500. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE ONTARIO, près rue Joliette, maison neuve de 3 logements avec écurie et boutique. Loyer $660. Prix $6,800. Comptant $800, balance comme un loyer. T. Dubreuil, 97 Saint-Jacques.

RUE RIVARD. — P. A. V. — Maison à 2 logements, 6 et 7 pièces, loyer $240. Prix $2,400, comptant $1,400. S'adresser au propriétaire, 134 Rivard.

P. A. V. — $1,150, deux logements, deux étages, 1558-1560 Esplanade, près église Saint-Jean de la Croix, 50 x 110, avec jardin, loyer, $168.00. $550.00 comptant. Propriétaire, 75 Pontiac.

RUE ST HUBERT, 1541, 1543 — P. A. V. — Près Mont-Royal, à vendre, maison de deux logements, six et sept pièces, améliorations modernes, rapportant dix pour cent. S'adresser sur les lieux.

P. A. V. — Maison neuve, en bois, façade en briques pressées, 7 pièces, bain, gaz, électricité, rapportant 10 p. c. S'adresser 1225, 1227 Huntley.

P. A. V. — Maison neuve, à vendre, deux étages, devant briques pressées, 6 pièces, imités, bain et gaz, 2 minutes de l'église et des chars. 857 Huntley.

PROPRIETE A VENDRE, par A. Roberge, 70 St Jacques.

RUE DU CHAMP DE MARS, 2 maisons en pierre, 4 logements, rue St Louis, 2 cottages, en brique. Prix, 16,000.00. Loyer, $1,500.00. A vendre ou à échanger pour une maison de campagne.

A SAINT-EUSTACHE, la maison en brique de feu Ls. Archambault, 4 arpents de terrain, arbres fruitiers et autres. Bon marché. A vendre ou à louer, toute meublée. Possession immédiate.

RUE MARIE-ANNE, près Saint-André, bonne maison en brique solide, 3 logements. Prix, $4,600.00. Loyer, $480.00.

AVENUE MONETTE, près des Incurables, chemin Saint-Luc, un terrain vacant de 50 x 140 pieds, près des chars. Bon marché.

RUE RIVARD, près Duluth, maison de 40 pieds de front, 4 logements. Prix $4,700.00. Revenu, $498.00.

A SAINT-ROCH DE RICHELIEU, la magnifique propriété de M. J. B. Duhamel, 11 chambres, bain et cabinet, fournaise à eau chaude, arbres de toutes sortes. Prix, $2,200.00. Un sacrifice. A échanger pour une maison de ville.

A. ROBERGE, 70 Saint-Jacques.

P. A. V. — Maison à deux logements à vendre, coin Elm et Rachel, on prendra terrain en échange. S'adresser 801 Elm, Parc Frontenac.

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Trois logements, rapportant $315.00 par année. Prix $2,800, $1,000 à $1,500 comptant. S'adresser 1242 Bordeaux. 216—6

A VENDRE — Nos 348-354, rue Amherst, plus haut que la rue Sainte-Catherine. Prix $6,600, comptant. S'adresser à Jos. Crankshaw, 81-82 Edifice Alliance. 216—3

A VERDUN — P. A. V. — Propriété de deux étages à vendre, rue Gordon, $850, $500 comptant, balance à 5 pour cent.

MAISON à vendre, coin Wellington et Mullarkey, deux magasins, une salle publique et un logement, $2,500.

TROIS beaux coins de rues de 50 pieds, avec ruelle, $650 par lot de 50 pieds.

PROPRIETE de trois logements à vendre, sur la rue Pacifique, $2,000. S'adresser immédiatement, C. Allard, 1162 Wellington, Verdun. 216—6

VERDUN — P. A. V. — Bonne occasion, maison à vendre, prix $300. S'adresser 127 rue Verdun, Verdun. 217—2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Une magnifique propriété de 12 logements, tous neufs, située rue Mance. Doit être vendue sans faute d'ici à 8 jours, pour clôre une succession. Chance extraordinaire pour un prompt acheteur. S'adresser à Montreal Real Estate Co, bâtisse la "Patrie." 216—6

P. A. V. — Une grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement à L. Harris et Fishman, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 3196. 217—6

P. A. V. — Maison neuve, faut vendre, pour cause de besoin d'argent, 3 logements bien loués, rue Chambord. Prix $2,700. S'adresser 559 rue Chambord, près Laurier. 217—2

A DELORIMIER — P. A. V. — Belle résidence contenant deux logements de 8 pièces, dernières améliorations. Aussi lots à bâtir. Conditions faciles. C. Forest, 1149 Delorimier. 217—2

RUE PONTIAC — P. A. V. — $2,300. Maison lambrissée en brique, avec fournaise, peut être occupée comme deux plain-pieds ou un seul logement. Ecurie, remise et grande cour, avec façade sur rue Resther. Possession immédiate. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame ouest. Tél. Main 1110. 217—6

RUE LASALLE, 574-580 — Maison-neuve — P. A. V. — 4 logements à vendre à bonnes conditions. S'adresser 136 rue Maisonneuve, M. R. Roy. Tél. Marchands 1719. 217—7

MAISONS à vendre par la Daoust Realty, Ltd., 6 à 10 édifice la "Presse". Tél. Main 4918.

RUE ORLEANS, près Ontario, maison bois, brique et pierre, solage pierre, 3 étages, 12 logements, 6 et 7 pièces, chauffées à l'eau chaude, éclairés au gaz et à l'électricité. C'est une maison bâtie d'après les plans les plus modernes. Prix $20,000. Revenu $1,972. Pourrait se louer plus avantageusement. On demande une offre. Daoust Realty, Ltd.

RUE BOURBONNIERE, près Ontario, bonne maison bois et brique, solage pierre, bâtie depuis un an, 3 étages, 6 logements, bain, etc., gaz. Revenu $720. Prix $7,000, peu de comptant. Daoust Realty, Ltd.,

RUE ONTARIO, Maisonneuve, près Charlemagne, maison bois et brique, solage pierre, 3 étages, 6 logements, et 1 magasin, intérieur bien fini, éclairée au gaz. Revenu $948. Prix $8,500. C'est une propriété très avantageuse et bien située. Daoust Realty, Ltd.

RUE WAVERLEY, près Fairmount, Montréal Annexe. Très belle maison bois et brique, solage de pierre, hangars attachés, 3 étages, 6 logements, 8 pièces, couverture double gravois. Bain émaillé, w.c., plomberie ouverte, réservoirs à eau chaude nickelés, éclairée au gaz et à l'électricité. Revenu $1,360. Prix $12,000. Daoust Realty, Ltd.

RUE LABELLE, près Sainte-Catherine, maison bois et brique, 2 étages, 1 logement 10 pièces, bain, w.c., plomberie ouverte, manteau de cheminée, éclairée au gaz et à l'électricité, chauffée à l'eau chaude. Revenu $400. Prix $4,500. Daoust Realty, Ltd.

RUE CASGRAIN, près rue Maguire, maison 2 étages, 5 logements, bois et brique, grande écurie de 15 places. Revenu actuel $504. Pourrait rapporter au moins $570. Prix $5,500. Comptant seulement $1,500. Faites une offre. Daoust Realty, Ltd.

ON DEMANDE A ACHETER des propriétés dans tous les quartiers de la ville et des banlieues. S'adresser à Daoust Realty, Ltd., 6 à 10 édifice la "Presse." Tél. Main 4918.

A VENDRE OU A ECHANGER

A MAISONNEUVE — A vendre ou à échanger, contre terrain, à conditions faciles, magnifique propriété, coin Bourbonnière et Lafontaine, contenant 3 logements de 7 pièces, avec bain, gaz, électricité, lavabo et galerie à chaque étage, aussi un état de boucher et boutique de cordonnier. S'adresser au propriétaire, 137 Orléans. 213—6

A VENDRE OU A ECHANGER — Maison 3 étages, brique fantaisie, bons revenus, cave cimentée, peinture émaillée, gaz, électricité, chambre de bain. Vendra ou échangera contre terre de campagne sur le fleuve, avec arbres fruitiers. Ecrire 1388 Delorimier. 216—3

TERRE — A vendre ou à échanger, une terre de 100 arpents, près de Montréal, profitez de cette chance. Osw. Chaput et Cie, Edifice la "Presse."

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINTE-THERESE DE BLAINVILLE — A vendre, propriété, ainsi que boulangerie à vendre, à des conditions faciles, à un prompt acheteur. Pour informations, s'adresser à Télesphore Gauthier, boulanger. 218—2

RABITALE — Sur les côtes de la Baie des Chaleurs, beau cottage, 10 pièces, bien fini à l'intérieur et à l'extérieur, avec large véranda, bien peinturé, bonne cave, eau dans la maison, remise à voitures, hangar à bois, grange 30 x 27, eau dans l'écurie, tout virtuellement neuf, terrain de trois acres avec beau petit verger et jardin. A vendre à bon marché et conditions faciles. Le propriétaire étant maintenant en affaires. S'adresser à boite 140, Dalhousie, N. B. 182—s—n

PROPRIETE DE CAMPAGNE — A vendre beau cottage, construit, première classe 26 par 30, 7½ pieds de cave, terrain 60 sur 196 pieds de long, grand parterre en avant, jardin d'arbre fruitier, magnifique kiosque sur terrace, vendra à sacrifice, communication facile avec Montréal pour les heures de travail, 20 trains par jour, prix passage par livret de mois, 4 cents par passage. S'adresser Alex. Filiatrault, rue Fabre, Bordeaux.

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.
Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.
Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété à la campagne, près de Montréal, ou à la ville, $500 comptant, balance $400 par année. Ecrire à casier 380 la "Presse." 217—2

TERRAINS A VENDRE

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marell et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

RUE HUTCHISON, deux terrains à vendre, situés rue Hutchison, entre Fairmont et St Viateur, 25 x 100. S'adresser ce soir, ou dimanche, Zot. Brault, 314 St Timothée.

TERRAIN — A vendre, terrain sur la rue Frontenac, près Rachel; grandeur 25 x 82. Bonnes conditions. S'adresser 469 Dorion. 213—6

TERRAIN A VENDRE — Terrain de 25 x 110, situé rue Labelle, entre Comte et De Fleurimont, boulevard St Denis. Ecrire casier 323 la "Presse" Montréal. 217—6

LOTS A VENDRE

GUYBOURG — Rue Notre - Dame, près de The Locomotive Works and Machine Co., magnifiques lots à bâtir à vendre, à la semaine, sans intérêt ni taxe, payables en dix ans, 25c à $1.50 par semaine, l'eau est sur les lieux. Bureau ouvert sur les terrains, 2 à 6 p.m., le soir, 7 à 8 heures. 284 Mentana. Agents demandés. 214—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 116—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

COLPORTEURS! Vendez des coupons de soieries, rubans, vollettes, mousselines que je vends en solde au poids et au mètre! Franciscque Bosson, 10 rue Constantine, Lyon, France. 14,18,23

CHANCES D'AFFAIRES — Magasin de mercerie, dans le centre de la ville, installation moderne, recettes de $8,000 par année. Prix $4,000. Conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

EPICERIE, rue Sanguinet, belle installation, loyer $20 par mois, avec logement privé, recettes de $250 à $275 par semaine. A vendre ou à échanger contre hôtel. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

MAGASIN de meubles dans le nord de la ville, commerce établi depuis plusieurs années, faisant un chiffre d'affaires de $12,000 par année. A vendre ou à échanger contre hôtel. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

SALLE à manger dans le centre de la ville, faisant des recettes de $300 par semaine. Long bail à $125 par mois, avec logement privé, pouvant être achetée avec peu comptant. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

BOUCHERIE dans l'ouest de la ville, toute l'installation comprise dans le prix de vente, recettes de plus de $200 par semaine. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

BOUTIQUE de barbier dans le centre de la ville, installation de première classe comprise dans le prix de vente. Loyer de $22 par mois. Très bonnes recettes. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est. 213—6

OCCASIONS D'AFFAIRES, par Gilbert Martin et Cie — Bargains extraordinaires. Bon clos de bois, charbon, foin, centre de Montréal, petit loyer, valant 1,500, vendra 1,200, donnant un profit net de 150 par mois. Cause mortalité.

ECURIE de louage et pension, rue Saint-Andréq faisant de bonnes affaires, loyer 16 seulemnet, vendra sous 8 jours, 450.

MAISONS meublées pour pension ou louer des chambres, 8 à 15 pièces, centre Montréal, vendra à grand sacrifice.

MAGASIN cigares, loyer 20, 4 pièces, recettes 125 par semaine, vendra 600. S'adresser Gilbert Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. Main 2190. 216—6

ON DEMANDE A ECHANGER

MANUFACTURE d'épices établie depuis nombre d'années, 535 rue Notre-Dame Est. Echangera pour propriété à la ville ou pour autre commerce. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 St Jacques. Tél. Main 2894. Argent à prêter. N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de La Pointe-au-Trembles. 18,22,24

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Hôtel dans le centre de la ville, 64 chambres meublées. Long bail. Belle spéculation. Prix $16,000. Comptant $3,000. Balance $150 par mois. Aucun contrat sur l'hôtel. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL rue Ste Catherine centre, entre St Denis et St Laurent. Bail de 5 ans, installation de première classe. Prix $16,000. Comptant $2,500. A vendre ou à échanger pour propriété, si désiré. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue Ste Catherine Est, installation de première classe, valant seule $9,000. Recettes de $300 par semaine. Prix $15,000, comptant $3,500, balance par paiements mensuels de $150. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue St Laurent entre Craig et Ste Catherine. Recettes de $250 par semaine. Installation moderne. Long bail. Prix $13,000. Comptant $5,000. Balance par paiements mensuels. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Notre-Dame, St Henri, belle installation. Recettes de $200 par semaine. Prix $10,000. Comptant $3,500. Balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL rue St Jacques, St Henri, long bail à $25 par mois. Installation de première classe. Recettes de $150 par semaine. Prix $5,500. Comptant $1,500. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL rue Notre-Dame, Ste Cunégonde. Prix $5,000. Comptant $1,500. Cet hôtel peut être échangé pour propriété de ville. S'adresser à la Cie Raymond Ltée, 26 Notre-Dame Est. 213—6

HOTELS A VENDRE — Mon commerce, qui, depuis au-delà de deux ans a augmenté de 35 pour cent, je dois vous informer que j'ai décidé d'agrandir mes bureaux en louant les bureaux Nos 11-12, en face de l'ascenseur, même étage, bâtisse la "Presse."

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau, Chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 30 milles de Montréal. Prix $7,500, comptant $1,000 compris la propriété, seul hôtel dans l'endroit. Echangera contre terre.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — A 35 milles de Montréal. Prix $4,000, comptant $2,000, compris la propriété. Echangera contre terrain dans Montréal.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — A 5 milles de Montréal. Prix $10,000, compris la propriété. Echangera contre bar dans la ville.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — 12 milles de Montréal. Prix $10,500, comptant $2,000, compris la propriété, seul hôtel dans l'endroit.

LICENCE transférable à vendre. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse."

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — Rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent. Prix $15,000, comptant $2,500. Echangera contre propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — Rue Saint-Jacques, prix $15,000, comptant $2,500. Echangera contre propriété ou terre.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — Rue Craig, prix $13,000, comptant $2,500. Echangera contre propriété.

PROPRIETE valant $20,000, située dans Montréal, claire d'hypothèque, à échanger contre hôtel de campagne. Chs. Lebeau.

UN GRAND nombre d'autres hôtels à vendre dans toutes les parties de la province de Québec et de Montréal. Chs. Lebeau.

ON PRETERA une partie de l'argent si nécessaire pour acheter n'importe lequel de nos hôtels. Chs. Lebeau.

LES GENS ayant des terres, terrains, propriétés, à échanger contre hôtels, sont invités à venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse," Montréal.

HOTEL A vendre, dans le nord de la ville, bonne place, une très bonne clientèle, de bonnes recettes. Pour informations. S'adresser 2489 Saint-Laurent. 210—12

HOTELS — A vendre. J'ai plusieurs hôtels dans toutes les parties de la ville. Aussi bons hôtels de campagne. Propriétés économises. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie."

HOTEL A vendre pour $4,000, stock de boissons et cigares et transfert compris, recettes $150 A $175 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 218—6

HOTEL A vendre, licence et fournitures; un des mieux situés sur chemin du Sault, près terrain des Shamrocks. Chance exceptionnelle pour celui qui veut s'établir dans ce commerce. Je vendrai très bon marché. Laurence Kinghan. 218—6

HOTEL A vendre, à huit milles de Montréal, bord du fleuve, grand terrain, beaux arbres, recettes $150 par semaine, prix $8,000, conditions faciles. A. Jodoin, Tél. M. 3540, 58 St Jacques, 3ième étage.

HOTELS A VENDRE

HOTEL A VENDRE — J'ai le plaisir d'informer le public, spécialement ceux qui désirent faire le commerce des liqueurs spiritueuses, qu'ayant décidé d'abandonner cette ligne d'affaires, pour aller demeurer à la campagne sur une magnifique ferme, que je viens d'acheter, je vendrai à sacrifice, d'ici à quinze jours, ma licence d'hôtel, y compris les fixtures, le stock, l'ameublement, à l'exception du piano, d'un mobilier de chambre et quelques menus objets de famille. Le tout est contenu dans un immeuble à quatre étages, situé seul à l'angle d'une des rues les plus centrales et les mieux achalandées de la ville. Cet établissement comprend en plus d'un bar spacieux avec plancher en mosaïque une belle grande cave cimentée un logement et plusieurs chambres à la disposition du public. Considérant que c'est une chance sans précédent pour ceux qui veulent s'établir dans ce commerce, sans contredit le plus payant, je demande à ceux qui seraient tentés de m'écrire, de bien vouloir s'en abstenir s'ils n'ont pas l'équivalent d'une somme de $3,000 à $4,000, en partie argent et en immeubles que j'accepterai peut-être en échange. La licence que je possède est une licence d'hôtel et non pas de restaurant; elle est transférable. J'ai un bail pour six ans et le loyer est si bas que je crois inutile d'en faire mention. Je vendrai le tout pour la somme de $15,000. Pour plus de détails, écrire à Casier 382, succursale de la "Presse," 66 Ste Catherine Est.

RESTAURANT — Magnifique restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations s'adresser sur les lieux. 215—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — Très beau magasin de cigares, bonbons, fruits, crème à la glace, etc., à vendre très bon marché; doit être vendu d'ici à trois jours. 92 Sainte-Catherine Ouest. 216—3

MAGASIN à vendre, avec papeterie, vaisselle, thé, café, etc., situé dans une bonne localité. Bonne place d'affaires. 577 Notre-Dame, Maisonneuve.

MAGASIN DE MODES ET FANTAISIE A VENDRE — Madame Georges Martineau, No 1221 rue Ste Catherine Est, qui était très malade, offre en vente son splendide magasin qui est des plus achalandé. Très grande occasion pour une personne qui désire prendre commerce. 218—6

MAGASIN — Beau magasin de modes à vendre, établi depuis 25 ans, grosse clientèle. Vendra immédiatement pour cause de maladie. S'adresser 669 Mont-Royal, coin Hôtel de Ville. 218—6

RESTAURANT —Magnifique restaurant à vendre, avec show case, comptoirs, miroirs, salon de crème à la glace. Conditions faciles. Cause maladie. S'adresser 584 Mont-Royal, coin Drolet. 213—6

RESTAURANT à vendre, 191 Garnier, près Mont-Royal, avec fixtures; pourrait être bonne place pour barbier. 214—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec fixtures, logement au-dessus. Cause trop d'enfants. Vendra conditions faciles, 1340 Sainte-Catherine Est. 214—6

RESTAURANT de première classe à vendre, belles fixtures, bonne place d'affaires, vente pour cause imprévue. S'adresser 495 Atwater, Sainte-Cunégonde. 217—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, devra être vendu dans 10 jours, la personne l'occupant au moment, obligée de partir pour cause imprévue. S'adresser Morin Frère, 115 St Viateur. 217—6

RESTAURANT — A vendre, un restaurant, machine à coudre. S'adresser 644 Atwater, Saint-Henri.

RESTAURANT — Joli restaurant à vendre dans une bonne localité, petit loyer. S'adresser 1717 Sainte-Catherine Est.

RESTAURANT de cigares, tabac et bonbons, à vendre, bonne place d'affaire, vend pour cause de départ. 573 Laval, coin Marie-Anne. 218—2

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, non licenciée, bon coin, bonne place d'affaires. S'adresser au No 1707 Notre-Dame, Est, Hochelaga. 213—6

EPICERIE — Bonne épicerie non licenciée, à vendre, beau coin, faisant de bonnes affaires. Vente pour cause de maladie. S'adresser au No 124 Est, Marie-Anne. 213—6

EPICERIE — Epicerie non licenciée à vendre, environ $1,000 de stock. S'adresser Boîte 388, succursale la "Presse," 66 Ste Catherine Est. 214—6

EPICERIE licenciée à vendre, faisant affaire pour 200 à $250 par semaine, coin de rues, aussi cheval et voiture, conditions faciles. 207 rue Barré. 217—6

EPICERIE à vendre, 1708 rue Saint-André, angle de la rue Cormier. 218—6

FERMES A VENDRE

SAINT-LEONARD PORT MAURICE — Belle terre à vendre, située à six arpents de l'église, de l'école et bureau de poste, pour informations s'adresser S. Dupuis, propriétaire, peu comptant sera exigé. 217—5

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boîte 140, Dalhousie, N. B. 161—n

DEMERS, RACICOT, LEMAY ET ROY — Rouse's Point, N. Y., dans la ligne de la ville, ferme de 10 x 10 arpents carrés, voisine de la ferme de T. M. Léonard, millionnaire de New York, maison en pierre solide à 2 étages, 40 x 30, 10 pièces avec rallonge de 6 pièces, pour fermier. Belle cave, grande galerie, système de chauffage à eau chaude, bain, cabinet, arbres d'ombrage, d'ornements, fruits de toutes sortes, glacière, 4 granges avec silos, étable de 24, écurie de 8 places, porcherie, poulailler, bergerie, engin pour moudre le grain, couper le foin, scier le bois, etc. Vendra avec animaux, agrès, complet, à $12,500, en a coûté $20,000. Echangera contre propriété. Cette ferme est sur le lac Champlain, Rouse's Point est le centre de 5 lignes de chemins de fer et de plusieurs lignes de bateaux. C'est une place idéale pour vivre richement tout en faisant un bon placement.—195.

PONT VIAU — Vis-à-vis le pont, ferme de 70 à 75 arpents, faisant front sur les chemins de Saint-Vincent et de Sainte-Rose. Une partie de cette ferme est déjà subdivisée et a été vendue en terrains, la balance peut également être vendue de la même manière. Distance de l'église Notre-Dame, Montréal, par tramway, 40 minutes. Maison neuve, 2 étages, 8 pièces, galerie, électricité, grange pour 200 poules, bergerie, 4 sources d'eau, maison pour incubateur, fruits, vendra avec animaux et agrès, $9,500. Echangera contre propriété de ville. Quiconque veut une belle et bonne ferme, près d'une rivière, près de la ville, avec certitude que dans peu d'années la valeur aura trip'é, ne pourra jamais trouver mieux. — 196.

FERME à vendre, 20 arpents, avec maison en pierre, dépendances, etc., 15 minutes des chars, situés à Pont-Viau. S'adresser 111 Sainte-Catherine Est.

FERME — A vendre ferme de 125 acres, à 1¾ mille de Windsor Mills, Qué., 50 acres en culture, le reste bien boisé; eau en abondance, bonne sucrerie, maison neuve et bonnes dépendances, près Coney Island. Excellent endroit pour le canotage et la pêche. Fromagerie sur la propriété. Vendrait avec ou sans le stock. S'adresser à R. Aitken, Windsor Mills, Qué. 214—6

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord. A bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix A Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

FERMES — 3 belles fermes à vendre ou à échanger contre propriétés de ville. Pour renseignements, s'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie," chambre No 13. 216—6

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — Mlle A. Edeau informe qu'elle est déménagée de la rue Notre-Dame Ouest pour aller demeurer rue Eléanor, entre Murray et McCord. 217—2

ETAUX DE BOUCHERS

ETAL DE BOUCHER — Rôti porc frais, 11c et 12c; steak de ronde, 12½c; steak côté, 2 livres 25c; rôti côté, 2 livres 25c; rôti "trioin, 12½c; épaule boeuf, 7c; poitrine, 6c; jarret, 5c. A. Leduc, 1046 Saint-Laurent. Tél. Est 80. 217—2

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger, Main 4828. 254—n

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. U. F. — Nouvelle intéressante. L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Léo LaRivière, organisateur, 396 DeLorimier. Tél. Bell Est 1812. 200—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS — On demande des renseignements sur Frank Beaulieu, supposé vivre à Trois-Rivières, âgé d'environ 60 ans, fils de Jean Beaulieu, de Shawinigan; les dernières nouvelles de lui venaient de Montréal, il y a environ quatre ans. Prière de renseigner à boîte 238 la "Presse", Montréal. 215—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Annie Norot, femme Bocquet, née à Saint-Chrysostome, vers 1869, est recherchée pour héritage important. Ecrire: A. C., 184, poste restante, bureau 26, Paris, France. 218—2

KODAKS

KODAKS de R. E. Smith, 116 Notre-Dame ouest. Haut de la ville. 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 205—26

PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE — Plaques lumière, papiers Lumière. — Sigma, la plaque la plus rapide du monde. Etiquette bleue. La plaque populaire. Anti-halo Simplex. La plaque pour intérieurs, contre jour. Dianol, le plus simple des développateurs. Expédition au prix de liste sans frais de transport. F. Cordon et Cie, agents, 179 rue Berri, Montréal. 208—26 mjs

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 216—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

PERDU

Boutons de Manchettes Perdus

Samedi soir, à l'hôtel Place Viger, ou de là au parc Dominion, sertis de saphir entouré de diamants. Récompense à qui les rapportera à Henry Birks and Sons, Ltd. 14,16,18

CHIEN TERRENEUVE, de 5 mois, perdu. Quiconque le ramènera à 80 rue Dorchester Ouest sera récompensé. 217—2

CHIEN — Egaré, le 13, un chien bull terrier répondan au nom de Fitz, portant collier en cuir. Récompense à 22 rue Vallée.

MONTRE perdue, hier soir, couvercle noir, dans un porte-montre en cuir jaune, entre les rues Saint-Denis, Rachel et Drolet. Récompense en la rapportant à M. J. R. Hurteau, 990 rue Saint-Denis. 217—2

PERDU — Entre Montréal et Dorval, dimanche, le 12 juillet, deux tubes en caoutchouc, pour automobile. Récompense chez Trudel et Graham, 107 rue Bleury. 216—3

TROUVE

CHAPEAU de fillette trouvé en face du Montagnard. On pourra le réclamer au No 401 Duluth, en payant les frais d'annonces. 216—3

TROUSSEAU de clefs perdu au bureau de poste. Prière de rapporter au bureau d'information, bureau de poste principal. 217—2

ARGENT A PRETER

ARGENT — Argent avancé aux gens salariés, sur leur propriété, signature, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 grandes villes, Tolman, 54 Notre-Dame Est, Chambre 1. 260—n

CITY LOAN OFFICE, D. LAZARUS, pawn broker licencié, 222 Notre-Dame Est. Etabli 1858. Argent prêté sur diamants, montres, bijoux, marchandises, etc. 112—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 195—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—

M.P. M.P.

A VENDRE

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, coin sud-ouest rue Bleury, Nos 220 à 248 Ouest.—Pâté de maisons ayant 166 pieds de front rue Sainte-Catherine, superficie d'environ 16,500 pieds carrés. Tous les baux, sauf deux, expirent le premier mai prochain. Cette propriété est sans contredit la mieux localisée et la plus avantageuse qui soit sur le marché immobilier, non seulement comme placement mais aussi comme spéculation certaine et sans risques, car elle offre des avantages exceptionnels pour l'érection de magasins à rayons, appartements chauffés, hôtels, etc., etc.

COTTAGES, Possession Immédiate.

SHERBROOKE EST, No 239—Situé à quelques portes à l'ouest de la rue Saint-Denis, 2 étages, 12 chambres, gaz, fournaise eau chaude, électricité, le tout en parfaite condition. Division intérieure exceptionnelle pour gens de profession. Prix $9,500, argent comptant $2,000 seulement. Possession immédiate.

LANSDOWNE, 421 WESTMOUNT — Superbe cottage à 3 étages, cave cimentée, boiserie intérieure finie en cotonnier, 6 feux de cheminée, 2 chambres de bain, 3 w.c. balcon en fer forgé dernier modèle, grande cour. Le tout en parfaite condition. Inspection sollicitée. Conditions faciles. Possession immédiate.

PLACEMENT OU SPECULATION

Pour propriétés de revenus, cottages, lots vacants, s'adresser à

MASTAI PAGNUELO,

MAIN 279. 97 SAINT-JACQUES. Westmount 1865.

11,15,18,22 FF

Quelques terrains de choix à

FAIRVIEW - OUTREMONT

Nous avons quelques terrains de choix à Fairview, dont un ou deux sont sis avenue Rockland, l'endroit le plus charmant d'Outremont.

Ils ne tarderont pas à s'enlever. C'est le bon temps d'en acheter.

COUPON D'INFORMATIONS

Veuillez m'envoyer des informations au sujet de vos terrains à Fairview.

NOM .....

ADRESSE .....

$10.00 comptant et huit ans pour payer le reste. Sans intérêt.

The Ideal Savings Loan & Land Co.

292 rue Ste Catherine Ouest, (près Square Phillips.)

FF

Soyez Sage--Placez votre Argent au Prolongement de l'Ave du Parc.

Terrains depuis $90. Payables 5 p. c. comptant, le reste par Paiements Mensuels Faciles.

¶ Prenez les tramways de l'Annexe Amherst et descendez à l'angle des Avenues du Parc et Van Horne.

¶ Bureau sur la propriété ouvert tous les jours.

JOHN FINDLAY

30 RUE SAINT-JEAN. FF

MENDOZA LANGLOIS

EXPERT EN IMMEUBLES

No 62 rue Saint - Jacques.

A VENDRE, propriétés commerciales de rapport et résidentielles de $1,000 à $100,000, dans tous les quartiers et municipalités de la ville. Liste descriptives envoyées sur demande.

$7,000, RUE LAFONTAINE, Maisonneuve, propriété neuve, façade en brique, 3 étages, 6 plain-pieds, rapportant $684.00. Couverture double, plomberie découverte, bains, etc. Un vrai bon marché.

$3,000, RUE CLARKE, ville Saint-Louis, propriété en bois et brique, 2 étages, 2 logements rapportant 10 pour cent. Lot 25 x 88 à ruelle.

$8,500, RUE HUTCHISON, Annexe, coin de rue, beau cottage en pierre et brique, 2 étages, cave, fournaise "Star," et améliorations modernes. Lot 50 x 100, avec remise pour automobile. Possession immédiate. Conditions pour convenir.

$1,800, RUE LABELLE, près Comte, propriété en brique, 1 étage, contenant 7 pièces, lot 25 x 110 à ruelle ; on peut ajouter 1 ou 2 autres étages si on le désire. Comptant $1,000, la balance à 6 pour cent.

$6,000, RUE HUTCHISON, Annexe, cottage confortable, façade en pierre, 2 étages, 8 pièces, cave cimentée, fournaise, gaz et lumière électrique. Beau terrain de 125 x 110.6, avec jardin et arbres fruitiers ; bonnes conditions.

$5,400, RUE MARIE-ANNE, quartier Duvernay, propriété façade en brique pressée, 3 étages, 3 plain-pieds loués $504. Comptant $1,900. Localité très désirable.

$11,500, AVENUE MONT-ROYAL, coin de rue, propriété de commerce, en pierre et brique, 3 étages, 2 magasins et 3 logements, cave cimentée, système de chauffage. Loyer annuel $1,129. Placement de premier ordre.

$9,500, CINQUIEME AVENUE, Viauville, bloc de 4 maisons à 2 étages, 8 plain-pieds rapportant $1,008. Lot 75 x 100 à ruelle. Sur le marché pour quelques jours seulement.

$3,500, RUE DROLET, près rue Roy, cottage en brique solide, 3 étages, contenant 10 pièces, bain émaillé, fournaise "Star," gaz et lumière électrique, entrée de service. Comptant $1,200 à $1,500. Possession 1er septembre.

$7,500, RUE SHERBROOKE EST, propriété nouvellement construite, façade en pierre, 3 étages, 3 plain-pieds très bien loués ; système de chauffage, plomberie découverte. On accepterait un bon lot vacant en acompte.

Mendoza Langlois,

EXPERT EN IMMEUBLES

No 62 rue Saint-Jacques.

TEL. MAIN 2828. FF

ACHETEZ AVANT LA HAUSSE

Dans la Partie Supérieure de FAIRMOUNT.

Aucune banque ne peut donner à une personne sur ses épargnes l'intérêt que l'acheteur avisé retirera en choisissant des lots maintenant dans la partie supérieure de **FAIRMOUNT.**

LISEZ NOS RAISONS ET GARANTIES

Des arrangements ont été pris pour l'établissement d'une immense fabrique qui sera probablement prête en janvier prochain ; aussitot que tout sera complété, les prix des lots monteront de **$50.00** à **$75.00.** Si nous ne pouvons mener à bien les arrangements en question, nous remettrons tout l'argent donné sur le lot, plus 10 p. c. d'intérêt.

Vous avez donc la garantie d'une hausse de $50 à $75 ou d'être remboursé de tout argent payé sur le lot avec 10 p.c. d'intérêt.

D'ici à quelques années il faudra le double de l'argent exigé aujourd'hui pour acheter un lot dans le haut de Fairmount.

UN autre POINT IMPORTANT pour ceux qui Cherchent à S'ETABLIR

Après que les personnes auront payé $200 sur leurs lots dans le haut de Fairmount, nous leur construirons une maison qu'elles pourront payer sous forme de loyer. Celui qui est avisé regarde devand lui. Il y aura plus tard une poussée pour construire plus de maisons. Vous pouvez fermer les yeux et acheter un lot quelconque dans Fairmount et faire de l'argent, mais nous vous conseillons spécialement d'acheter dans l'ave Delorimier, les chars Amherst allant vers l'Est conduisent directement à la propriété. Le service est excellent. Fairmount prend sans cesse des dévelopements considérables. Dans quelques années toute la propriété sera complètement bâtie. La chance s'offre à vous actuellement.

$10.00 COMPTANT VOUS PROCURE UN LOT.

COUPON

Veuillez m'envoyer des renseignements complets concernant Fairmount.

Nom.....

Adresse.....

The Ideal Savings Loan and Land Co.

292 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Bureau sur la propriété 1693 Chemin Papineau

FF

A PARTIR DU 1er AOUT PROCHAIN LE PRIX DES ACTIONS DE LA UNITED EMPIRE COY. AUGMENTERA DE "CINQ CENTS" PAR ACTION CHAQUE MOIS. IL Y A PAS DE MEILLEUR PLACEMENT AU CANADA QUE LA

United Empire Co., Limited

OF PRINCETON, B.C.

Qui possède un Groupe de 9 Mines de CUIVRE, D'OR et D'ARGENT, ENVIRON 250 ACRES,

2,000 acres de terrains houilliers; 692 acres de bois et de prairie et droits sur trois pouvoirs d'eau, tout près de la ville de Princeton, dans le district de la vallée Similkameen, C. A. Les propriétés ci-dessus sont toutes voisines l'une de l'autre, et sont bien développées, on attend plus que le chemin de fer Victoria, Vancouver & Eastern qui se rendra à Princeton, d'ici à la fin de l'année.

Aussitôt que le chemin atteindra Princeton, la United Empire Co., Ltd., sera prête à expédier du charbon et du minérai, et à construire son propre haut-fourneau à la mine même. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas une mine à l'"état de projet", mais s'est **une véritable mine,** car on y a fait 500 pieds de tunnel et de galeries, outre plus de 4,000 pieds de travaux sur la surface, où l'on voit d'immenses gisements de minerai.

Il n'a jamais été offert au public une aussi excellente occasion de faire un placement absolument sûr que celle qu'offre actuellement la United Empire Co., Ltd. La compagnie sera en état de payer un magnifique dividende six mois après que le chemin de fer aura atteint Princeton.

La Compagnie a des titres clairs sur toutes ses propriétés, elle n'a pas de dettes ni autres redevances et elle est administrée par des hommes expérimentés. L'administration compte que d'ici à 2½ ans, le compagnie pourra payer un meilleur dividende et que le stock de la compagnie aura une valeur plus grande que toute autre compagnie minière dans la Colombie Anglaise ou dans le district de Cobalt.

La Compagnie offre maintenant le reste de la première série de son stock à 70 cents la part (chaque part valant une piastre), non saisissable et sans responsabilité personnelle. Les paiements peuvent se faire par versements mensuels.

Les livres de cette série de stock seront fermés le 1er août prochain. Ceux qui veulent profiter du reste de cette série de stock devraient faire parvenir leurs demandes avant cette date.

Après le 1er août le prix du stock de la United Empire montera au taux de "cinq cents" (5 cents) la part par mois. Pour le mois d'août le prix sera de 75 cents la part, pour septembre 80 cents, pour octobre 85 cents, pour novembre 90 cents, pour décembre 95 cents et au 1er janvier le prix sera une piastre la part.

A cette époque le chemin de fer sera à Princeton et la compagnie expédiant du charbon et du minerai, les prix, (comme on s'y attend) monteront beaucoup.

Des prospectus et des formules de souscription, ainsi que toute autre information, seront envoyés volontiers en s'adressant directement aux agents fiscaux et courtiers de la United Empire Co.

J. T. ARMAND & CIE, 8 Notre-Dame Est, MONTREAL, QUE

OU A N'IMPORTE QUEL SOUS-AGENT DANS VOTRE LOCALITE.

FF

POUR L'OUVRIER

Chance Exceptionnelle.

Avec **$50.00** comptant et **$10.00** par mois, vous achetez un lot et une maison à deux étages 20 x 35, de 5 à 10 minutes de marche de 25 manufactures de tous genres. Canada Car Co., Dominion Textile Co., Montreal Spinning Co., Simons Saw Works, manufacture de haches, pelles, etc. ; Canada Bleaching Co. et plusieurs autres. Personne autre ne vous offre une chance pareille. Venez voir sur les lieux pour vous en convaincre. Epargnez un loyer et les dépenses de chars.

Bureau sur le terrain, coin rue Notre-Dame et chemin de la Côte Saint-Paul, ouvert tous les jours et le dimanche après-midi.

J. H. CREVIER AGENT BUREAU PRINCIPAL **CHAMBRE 405 BATISSE POWER**

Rue Craig Ouest, Coin Saint-Urbain. FF

LE PLUSMAGNIFIQUE
LE PLUS MAGNIFIQUE
LE PLUS MAGNIFIQUE **TERRAIN**

La preuve c'est que nous avons vendu 175 lots ou au delà de $50,000.00 dans 6 semaines de temps, nos livres sont ouverts pour inspections.

Les Lots du Crystal Spring Park

Appartiennent au

Crystal Spring Park Co'y, Ltd.

A. H. Grier, Prés. Directeurs: J. A. MacKay, J. J. Westgate, G. A. Forbes, H. R. Burrows, Geo. H. Bisset, Sec.-Trés. et Henry Frigon, directeur gérant.

LA MEILLEURE BANQUE D'EPARGNE AU MONDE

Pourquoi ? Parce que ces lots redoubleront en valeur avant peu d'années. Nous vendons nos magnifiques lots de ville 40 pieds de front et 110 pieds de profondeur avec ruelle de 14 pieds, sur le Chemin Public élargi de 14 pieds, pour **$450** seulement, **$4** comptant, **$4** par mois. Nos lots de la rue St Denis à **$350.** 25 x 90 pieds. **$4** comptant, **$4** par mois. Nos beaux lots, villa de la rue Berri pour **$150** seulement **$3** comptant, **$3** par mois.

1 lot donné pour **$30** ou **$40** sur chaque douze lots vendus.

C'est le temps de venir faire votre choix. Prenez les chars de la rue St Denis, transférez au Tunnel et débarquez sur la propriété au prix de la ville. Pour plus amples informations s'adresser aux agents sur la propriété ou à

HENRY FRIGON

Montreal Real Estate Market, 141 rue St Pierre, coin rue Craig.

Tél. M. 1414. Night E. 5694.

P. S. — Nous vous invitons de venir boire gratis un bon verre de notre eau de source, la meilleure au monde, aussi claire que le cristal. FF

Trust & Loan Co. of Canada 26 rue St Jacques, MONTREAL.

Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—Msn FF

OUTREMONT

Il y a quelques lots très choisis et très beaux à vendre sur la propriété Macdougall, Chemin Sainte-Catherine. Le site est un des plus beaux de cette banlieue progressive. Il y a des restrictions désirables protégeant tous les acheteurs.

Agissez tout de suite afin d'avoir la meilleure position. Un petit dépôt vous obtiendra un de ces lots de valeur. Le reste payable par arrangement.

S'adresser à

JOSEPH BEAUBIEN,

Edifice Liverpool, London & Globe, rue Saint-Jacques, Montréal. FF

Vente Forcée de Petits Logements

Loyer annuel $432 Prix $2.900

Vu le manque d'ouvrage, le propriétaire ne peut faire honneur à ses paiements d'intérêts et vendra sa propriété composée de quatre bons logements et d'une boutique de charpentier, cédant un loyer de $432 par année pour $2,900. La propriété se trouve à

216-218 rue des Manufacturiers

Lot 50 x 150 pieds. Conditions, $1,000. Le reste à 6 pour cent. Pour plus de renseignements, s'adresser à

W. ERNEST BOLTON,

141 Notre-Dame Ouest.

Tél. Main 1110. 18,21,23

IMPORTANTE VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN

PAR

U. H. Dandurand,

DANS SES SALLES D'ENCAN

48 et 50 ST JACQUES

Mardi 28 Juillet 1908 à 11 hrs a.m.

Cette magnifique résidence en pierre et brique solide,

357 Dorchester Est,

Coin Labelle

Cette propriété est des mieux situées et peut avantageusement être transformée en plusieurs plain-pieds comme l'a été la propriété voisine. Grandeur du terrain : 45 x 115½. Pour conditions de paiement, s'adresser à

U. H. DANDURAND,

Encanteur d'immeubles.

18,21,23,25,27 FF

OTTAWA ET HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 18. — Un détachement du 43ème régiment d'infanterie sous le commandement du sergent instructeur Finlay, est parti hier soir pour Québec afin de faire tous les préparatifs nécessaires pour le séjour de ce régiment dans l'ancienne capitale durant les fêtes du IIIe centenaire.

— Ernest Foster, d'Hintonburg, comparaîtra, mardi en cour de police pour acte de cruauté envers un cheval qui lui appartenait.

Le pauvre animal qui était attelé à un véhicule chargée de bois tomba d'épuisement au milieu de la rue et fut abattu sur place avec une hache par un équarisseur de Hull.

Cet acte de cruauté parvint aux oreilles de l'inspecteur Wilson, de la Société Protectrice des Animaux, qui déposa une plainte contre Foster.

—Le bureau des écoles publiques a décidé d'exproprier par arbitrage un terrain situé sur le côté ouest de la rue Cumberland que le bureau cherche à acquérir pour agrandir la cour de l'école de la rue Bolton. M. Edward Wallace a été choisi comme représentant du bureau, M. J. J. Gorman, comme représentant du propriétaire, et le troisième arbitre sera le juge MacTavish.

— Un homme, dont le nom est inconnu, a failli être tué par un tramway de la ligne des Chaudières. En descendant d'un tramway, en face de la scierie Booth il fut frappé par un autre tramway qu'il n'avait pas vu venir sur l'autre voie, et qui le traîna sur une certaine distance. Relevé par les personnes témoins de l'accident, on constata qu'il ne portait que des contusions sans gravité.

—Gordon Johnston, un membre de l'Ottawa Canoe Club, a accompli un exploit qui le classe au rang des meilleurs nageurs du Canada. Il a couvert la distance de 100 verges à la nage en 67 4-7 secondes. C'est la course la plus rapide faite jusqu'ici par un nageur canadien.

—Le comité d'organisation de la société fraternelle des mécaniciens de chemins de fer s'occupe actuellement des préparatifs pour la convention annuelle de cette société qui commencera mardi prochain, à Ottawa.

—Une bagarre a eu lieu dans le magasin d'un marchand syrien de la rue Bridge, à Hull. Moses Marouf, un Syrien de Montréal, s'était présenté chez son compatriote pour lui vendre des marchandises, mais pour une raison ou pour une autre, une discussion s'éleva et des paroles, on passa aux coups. Marouf fut roué de coups par son adversaire, aidé de quatre de ses amis. Il s'empressa de déposer une plainte contre ses agresseurs.

—Une série de timbres du IIIème centenaire sera présentée à Son Altesse Royale le Prince de Galles, à son arrivée à Québec. Chacun de ces timbres sera enfermé dans une petite boîte en or et le tout contenu dans un superbe écrin en cuir de Russie. Des séries de ces timbres seront aussi présentées à lord Grey, à sir Wilfrid Laurier et à l'honorable Rodolphe Lemieux.

—Le détective Aubrey McDonald a réussi à mettre la main sur deux jeunes garçons, qui s'amusaient à dérober les bons pour le lait, que les résidents de certaines rues de la ville laissaient sur le pas de leur porte, durant la nuit, afin de ne pas être réveillés à une heure matinale, par le laitier. Ils ont comparu, hier, devant le magistrat de police mais ne recevront leur punition que mardi prochain.

—Le tracé de la nouvelle ligne de tramways, entre la ville et la ferme expérimentale a été définitivement défini, hier, par le surintendant Hutchison de la compagnie des tramways et le Dr Saunders, directeur de la ferme. Pour la voie sur la ferme, le gouvernement paie $15,000.

—Le bureau des écoles séparées a accordé à M. Gil. Julien le contrat pour l'installation de nouveaux appareils de chauffage à l'eau chaude, à l'école des Saints-Anges. Il a aussi décidé d'acheter un lot adjacent au lycée Saint-Patrice pour pouvoir agrandir cette institution.

—Un incendie s'est déclaré, hier, dans le magasin d'épicerie de M. Wilson, au coin des rues Frank et Elgin, et a causé des dommages pour un montant d'environ $2,000. L'origine du feu est inconnue, mais l'on suppose qu'il aurait pris naissance dans un lot de boîtes d'allumettes qui se trouvaient à l'arrière du magasin.

—Les travaux de réparation de d'église Notre-Dame de Hull vont commencer sous peu, au moins les réparations absolument indispensables, car le travail principal ne sera entrepris qu'au mois d'octobre. Une somme de $10,000 sera consacrée pour renouveler l'édifice.

—Mme Marie Caughlin, d'Ottawa, a intenté à la compagnie du chemin de fer Canadian Northern et Ontario, une action de $5,000, de dommages intérêts pour la mort de son mari, tué dans un accident à Fort William, le 2 avril dernier. Le défunt était employé comme serre-frein par cette compagnie de chemin de fer.

—Henry Pollock a été condamné, hier à six mois à la prison centrale de Toronto pour avoir volé un cheval appartenant à George E. Yernell, propriétaire d'une écurie de louage d'Ottawa, et Eugène Langevin, pour vol d'effets appartenant à son père, a été condamné à un an de prison.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE

On dit à Madrid que des négociations de caractère fiscal viennent de commencer entre la France et l'Espagne. Il s'agirait de la préparation d'un traité analogue à celui qui a été déjà négocié avec l'Angleterre et qui aurait pour but de prévenir toute évasion de matière imposable en ce qui concerne les successions.

AUTOUR DE LA TOMBE DE FRANÇOIS COPPEE

Le Saint-Père a adressé un télégramme de sympathie à la famille du grand poëte chrétien, ainsi que Mgr l'archevêque de Paris, ce dernier en la Ville Eternelle, lors de la mort de l'Académicien.

LA CLOCHE DU FAUBOURG

C'est dans les champs qu'il faut écouter l'Angélus,
Alors que chaque note argentine s'élance,
Et se répand dans un grand ciel plein de silence.
C'est par un calme soir de la belle saison,
Quand le bon vieux clocher, debout sur l'horizon,
Semble de ses sons clairs bénir les toits de chaume,
Quand la nature a l'air de prier, quand l'arome
Des foins coupés s'exhale, exquis, parmi l'air pur,
Et quand on s'imagine, en regardant l'azur
Assombri, mais que pas un nuage ne voile,
Que chaque tintement fait éclore une étoile.

Mais qu'elle est triste, hélas ! la cloche du faubourg !
A son doux et pieux appel le peuple est sourd.
Pour ces infortunés tendrement elle prie
Le Dieu fait homme et né de la Vierge Marie.
Mais l'image a pâli, dans leur cerveau brumeux.
De ce Christ qui pourtant fut ouvrier comme eux.
Ils ont perdu la bonne et sublime espérance
Qui leur rendait jadis moins dure la souffrance.
L'impiété du siècle en eux ressuscita
La fureur de la plèbe autour du Golgotha.
Dans tous ces coeurs aigris, la révolte macère
Contre ce Dieu qui veut qu'on aime sa misère,
Et, l'accusant de la cruauté de leur sort,
Ils le repoussent même à l'heure de la mort.
Aussi, dans le tumulte où gronde leur blasphème,
Tâchant de leur parler de ce Dieu qui les aime
Et qui pourtant sans cesse est par eux outragé,
Comme cet Angélus tinte. découragé !

J'allais ainsi, perdu dans le flot populaire,
Sentant en moi gronder une sourde colère
Contre l'infâme effort des sectaires méchants
Qui s'acharnent après la foi des pauvres gens ;
Et je songeais, avec une âme épouvantée,
A l'effroyable abîme où court ce peuple athée.
Mais la cloche sonnait toujours, et c'est à moi
Qu'elle parla soudain.

" Homme de peu de foi,
Qui t'étonnes, après dix-neuf siècles de lutte,
Qu'on haïsse Dieu et qu'on le persécute !
Le Christ sera toujours vainqueur. Donc prie et crois !
Les cèdres de mille ans sont jeunes pour la Croix.
Toujours debout, elle a vu crouler vingt empires.
Nos temps sont mauvais. Soit ! elle en connut de pires.
Rappelle-toi, chrétien, nos temples violés,
La Terreur, l'échafaud, les prêtres immolés
Par la machine rouge au couperet oblique,
La Raison, sous les traits d'une fille publique,
Assise sur l'autel où — mystère divin ! —
Dieu même était venu dans le pain et le vin...
L'orage sacrilège a passé. Ma prière
Retentit de nouveau dans les clochers de pierre,
Et, sous leurs pas nombreux, les fidèles ravis,
Tu le sais, ont usé l'herbe de nos parvis.
Oui, le combat est rude et toujours recommence.
Enivré de mensonge et frappé de démence,
Le peuple, en ce moment, laisse dans l'abandon
L'église où Dieu l'attend, toujours prêt au pardon.
Les victoires du mal, crois-moi, sont éphémères.
Tôt ou tard, dégrisé de ses folles chimères,
Le peuple lèvera son front désespéré
Vers Celui dont le pauvre est l'ami préféré.
En voyant s'écrouler leurs idoles d'argile,
Ces hommes reviendront au Dieu de l'Evangile,
Qui seul saura guérir les maux qu'ils ont subis
Et, bon pasteur, fera de ces loups des brebis.
Ma voix, qui, dans le grand fracas, semble perdue,
Par quelque triste coeur est quand même entendue,
Et d'un secret désir de croire il est troublé.
Quel espoir de moisson dans ce seul grain de blé !
Cette fille aux yeux peints, qui dans le faubourg traîne,
Peut-être pleurera comme la Madeleine
Sur les pieds du Sauveur posés dans son giron.
Ce voyou peut mourir comme le Bon Larron.
Aussi rien ne me lasse et ne me décourage.
Les blasphèmes, les cris de douleur et de rage
N'étoufferont jamais mon tintement sacré.
Obstinément, jusqu'à la fin, je redirai
A ces êtres perdus de misère et de vice
Que Jésus-Christ a fait pour eux son sacrifice ;
Que, s'il obtient un mot, un seul, de repentir,
D'une candeur nouvelle il peut les revêtir ;
Qu'ici-bas, sans l'espoir de la vie éternelle,
Tout est absurde et vain, qu'il faut donc croire en elle,
Et, pour la mériter, être bon, doux et pur,
Et ce peuple égaré comprendra, sois-en sûr,
— A force d'écouter mon humble airain qui vibre —
Qu'esclave sur la terre, au ciel il sera libre
Et verra succéder, grâce au Dieu plein d'amour,
Un paradis sans fin à son enfer d'un jour.

FRANÇOIS COPPEE.



François Coppée, de l'Académie française, décédé le 23 mai dernier

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Comment le comité Dupleix se propose de célébrer le Troisième Centenaire de la fondation de Québec. — Episodes et chers souvenirs.

Cérémonie organisée par le Comité Dupleix dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 14 juin 1908, pour fêter le tri-centenaire de la fondation de Québec.

Conférence de M. Marcel Dubois, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs,

Que nos frères et nos hôtes du Canada soient les bienvenus dans cette Sorbonne que fonda le grand Richelieu, l'un des plus fermes protecteurs de Champlain, et par là l'un des promoteurs de la prospérité canadienne que nous admirons et aimons. Que sa glorieuse image ici présente veille sur nous, nous préside, et nous inspire des pensées dignes de ces hôtes fraternels. Nous les saluons au nom de la France, passée et présente, solidaire et indivisible.

La fête de glorification coloniale qui réunit aujourd'hui, dans une cordiale entente de l'histoire, les Français, frère de race des Canadiens, et les Anglais, leurs frères en la loi politique, n'est, par là même, ni une fête nationale, ni une manifestation internationale. Deux grands peuples, dont la tradition coloniale est lointaine et glorieuse, qui ont versé leur sang et prodigué leur or, pour conquérir des terres vierges et fonder au-delà des mers des familles nouvelles, se rendent ici justice et hommage. L'un a donné au Canada la vie même, sa langue, son génie; l'autre, vainqueur, a fait à cet enfant de France une éducation de liberté. Nous ne célébrons pas ici les bienfaits généraux de la colonisation: nous sommes deux nations qui avons formé et doté le beau peuple Canadien, et qui voulons trouver, dans l'étude de son incomparable prospérité, autant de raisons de nous rapprocher.

Fières l'une et l'autre, toutes deux conscientes d'être douées d'un caractère original, l'Angleterre et la France ne se comprennent que mieux aujourd'hui, après un passé de concurrences très âpres et de luttes héroïques que couronne un présent d'amicale concorde. Il n'y a, dans cette évolution, ni contradiction, ni paradoxe; quand l'estime guerrière est à la base de l'amitié de deux peuples, cette amitié repose sur un gage plus durable que les dissertations générales d'universelle fraternité. Les deux aînées de la grande colonisation Européenne ne considèrent, ni l'une ni l'autre, comme un titre vain et périmé ce passé glorieux d'efforts trois fois séculaires; elles tiennent à leurs titres de noblesse, et, sans dédaigner le labeur des peuples récemment éveillés à la vie coloniale, elles croient, de toute leur foi, qu'il est dû quelque chose de plus à ceux qui ont plus dépensé et depuis plus longtemps.

Le saintongeois, Samuel Champlain, né à Brouage en 1570, est peut-être le génie colonisateur le plus complet que la France ait connu, et sans doute le génie colonisateur le plus représentatif de notre caractère national. Coup d'oeil prompt du capitaine expérimenté et du marin hardi, patience et sagesse d'observation de l'homme qui aime la terre féconde, ténacité dans l'accomplissement d'un dessein une fois adopté, ardeur dans l'exécution de chacun des actes qu'il implique, amour passionné de sa patrie et tendre compassion envers les peuples moins civilisés, il réunit, dans un merveilleux équilibre les meilleures qualités d'esprit et les plus belles vertus que l'on puisse attendre d'un explorateur et d'un colon.

Je sais bien qu'en opposant le temps où il vivait à notre époque, si riche, elle aussi, en intelligence et en dévouement, on risque autant d'atténuer le mérite de cette organisation si complète que de l'exalter. La plupart des grands initiateurs de colonisation de notre siècle ont dû, bon gré, mal gré, obéir à la loi de la division du travail; l'explorateur le plus résolu a dû limiter son activité à ce qu'une étroite surveillance de la diplomatie lui permettait. Champlain avait les mains plus libres ou, du moins, libres pendant de longues périodes; il est vrai que cette liberté d'agir fut souvent toute proche de l'abandon, quand elle ne fut pas l'abandon même. D'autre part, cet abandon exaltait ses qualités de caractère que la protection d'aujourd'hui a chance de brider ou de briser; Champlain ne devait s'attendre qu'à lui seul, ce qui est, comme dit le fabuliste, un "commun proverbe."

Toutefois, l'histoire nous fait connaître, parmi les contemporains de Champlain, comme parmi les nôtres, des exemples de simplification volontaire et outrée de la tâche coloniale. Dès le début des grandes découvertes du Nouveau-Monde, l'illustre Colomb ne s'obstinait-il pas dans l'espoir d'avoir touché les terres asiatiques du Cathay et du Zipangu? Parmi les "conquistadors" d'Espagne, combien vécurent et agirent dans l'unique dessein d'arracher à l'Amérique ses trésors de métaux précieux? Même autour de Champlain, et tout à portée de ses sages inspirations, ne voyait-on pas des marchands prêts à sacrifier culture et pâture à l'échange lucratif des fourrures et des peaux?

Dans notre siècle où l'esprit d'abstraction a hanté tant d'exploiteurs, que le contact de la nature et des races nouvelles aurait dû préserver de l'oubli des réalités vivantes, ne savez-vous point des hommes fort célèbres qui ont cru résoudre les problèmes africains par l'effet magique d'une formule de mauvaise géométrie, dont l'esprit et la langue ont été obsédés sans cesse par les mots de "pénétration", de "centre", de "voie essentielle", de "jonction", que saisje encore, et auxquels cette décevante rhétorique a masqué le champ des observations les plus précieuses et caché les solutions les plus sages? N'en connaissez-vous point qui, comme les trafiquants en fourrures jaloux de Champlain, n'estiment la valeur des oeuvres coloniales qu'à la mesure du commerce, et font fi du bonheur conquis sur place par des familles françaises? J'en ai même entendu qui conservaient un fier dédain pour nos frères de race du Canada, parce qu'ils étaient demeurés fidèles au culte de la terre nourricière, au lieu de prendre le chemin des usines et de s'entasser dans les grandes cités fumeuses et malsaines!

Assurément, au temps de Champlain, sous le règne du sage Henri IV et du méfiant Sully, les esprits français n'étaient pas encore formés par l'enseignement de dogmes plus ou moins sûrs, à considérer l'agriculture comme une forme inférieure et primitive de l'activité humaine, l'industrie comme une tâche plus noble, le commerce comme le privilège des esprits supérieurs. Les Français du dix-septième siècle concevaient sans effort, n'ayant pas encore l'esprit meublé de théories générales, que culture et pâture sont aussi industries, que cultivateurs peuvent faire commerce aussi bien que drapiers. Mais il y avait déjà, à défaut des entraînements dogmatiques que nous avons connus, et dont nous commençons à nous guérir, pour le grand bien de la patrie républicaine, des préférences instinctives d'intérêts qui nuisaient à l'union des efforts coloniaux de la vieille France. Les armateurs et gens de commerce de nos provinces maritimes eussent préféré la traite des fourrures ou l'exploitation des métaux précieux à la dure mise en valeur des champs de céréales et des prés d'élevage: et c'est à coup sûr, grâce aux conseils de Champlain, que l'on s'appliqua à puiser dans nos provinces de l'intérieur, ou dans les districts purement agricoles de la France maritime, les éléments résistants, tenaces, sédentaires, réfractaires au "mal du pays", qui sont à la racine de la prospérité Canadienne.

Il faut s'arrêter à ces pensées si l'on veut rendre pleine justice à l'oeuvre de Samuel Champlain. Il fut bien de sa race; Mais les hommes de sa race n'étaient nullement d'accord sur la nature ni même sur l'opportunité d'un effort colonial en Amérique, témoin Sully qui était cependant à tant d'égards un esprit bien muni de sagesse et de mesure.

Il était bien de son temps : et pourtant ses contemporains étaient partagés entre les instincts d'aventures maritimes, les sollicitations d'un commerce nomade et rapidement fructueux. Même parmi les voyageurs qui avaient vu et étudié le Canada, combien estimaient déjà, comme plus tard Voltaire, qu'il y avait là seulement "quelques arpents de neige" pour lesquels on ne se devait point quereller avec les puissances étrangères. Un historien merveilleusement perspicace des origines de la colonisation française au Canada, mon savant ami Emile Salone, ne nous prouve-t-il pas que les uns inclinaient à convoiter la Nouvelle-Espagne plus chaude et d'apparence plus riche, que les autres préféraient aux bords du Saint-Laurent les districts plus tempérés où se portait l'effort anglais ? C'est en 1594 que le capitaine Dieppois Riffaut fonde une colonie française aux bouches du Maranon, en 1604 que la Ravardière veut créer en Guyane une "France Equatoriale".

Les esprits n'étaient point unanimes. En dépit de la curiosité croissante des hommes instruits, de la hardiesse de nos marins de plus en plus jaloux de l'Espagnol et du Portugais, de l'union morale que restaurait en France le roi Henri IV, Champlain eut à surmonter de terribles obstacles. Les haines religieuses n'étaient point apaisées : l'une des plus importantes résolutions du cardinal de Richelieu en matière de colonisation Canadienne fut prise "au camp devant la Rochelle" : au Canada même une coalition de Français et d'Anglais entraînés par la passion religieuse faillit ruiner toutes les espérances de Champlain. L'ardeur mercantile des provinces de négoce maritime et de traite était une autre menace pour la colonisation agricole. L'égoïsme aveugle des "Associés", trop souvent pressés de faire fortune, était un autre péril. Enfin notre expérience et notre activité maritimes ne nous plaçaient que fort loin au-dessous des Hollandais et des Anglais.

C'est ce que comprit Samuel Champlain : et il eut grand mérite à le comprendre, comme le prouvent les rivalités ou les contradictions auxquelles se heurta sa ténacité si souple dans l'emploi des moyens.

D'abord il observa. Quand le roi Henri congédie, après la paix de Vervins, les vaillants auxiliaires de la libération du territoire, Champlain visite le grand port colonial de Cadix, s'embarque pour les Indes Occidentales, au service de Sa Majesté Catholique afin de mieux servir le roi Très Chrétien. Il fait son tour de la mer des Antilles, touche la Guadeloupe, Cuba, Porto-Rico, Carthagène, le Mexique. Il étudie, il admire, mais sans doute il se réserve; il n'est point conquis, il attend d'avoir vu les pays moins chauds et ensoleillés du Nord, où échouèrent Roberval et Jacques Cartier. Du moins son expérience séduit Henri IV qui lui donne une pension et le titre de "géographe du roi", grand honneur pour tous les futurs géographes de France.

Alors commencent ses incessants pèlerinages au Canada. Je ne vous en rediral point l'histoire qui est faite de main de maître par Emile Salone: J'en marquerai seulement les étapes. Dès le voyage de 1603, il comprend la valeur défensive de Québec, alors Stadaconé, une montagne qui commande un détroit. Les beaux terroirs de l'île de Montréal, des Trois-Rivières, frappent son attention: il se rend un compte exact des effets de ce climat à rudes contrastes qui pouvait donner le change à un observateur moins sagace et moins capable de rapprocher pour conclure avec sûreté. S'il écrit que "ces terres, bien cultivées, seraient bonnes comme les nôtres", c'est qu'il a compris, lui enfant d'un pays au ciel doux et clément, le miracle du brusque renouveau de printemps au Canada. Et je dis qu'à cette époque il fallait, pour conclure si vite et si bien, la divination d'un esprit à la fois sage et prompt.

Témoin, Champlain, en qui s'épanouit cette philanthropie instinctive et agissante des hommes élevés au plein air de nos campagnes, à qui les grands bois et les moissons de beau blé et les gros herbages ont inspiré le respect des primitifs humains vivant comme eux des "biens de la terre." L'homme qui demande au sol de quoi vivre et lui dispense le labeur fécondant n'est point pressé et n'étant point pressé n'est point cruel. Et c'est pourquoi Champlain respecta et aima les Indiens de la Nouvelle-France, non de cet amour qui procède de la peur ou du mépris, mais avec ce sentiment d'égalité et de fraternité en face de la nature qui fut dans les coeurs français les plus généreux, avant de prendre place dans la plus généreuse des proclamations françaises, celle des "Droits de l'Homme." Il y a chez nous tant d'institutions qui sont seulement les formules officielles des vertus de la race. Et c'est ce qui fait la solidarité des grandes oeuvres coloniales françaises à travers les siècles... de celles qui sont passées à d'autres mains, en gardant le sceau de notre génie, de celles que la République a entreprises et menées à bien, pour nous permettre de regarder aujourd'hui avec fierté et franchise de Nouvelles Frances, fières aussi de leur mère, bien qu'entrées dans une autre famille... dans une famille amie.

Aussi, un historien a-t-il pu dire de Samuel de Champlain, mort en 1635, comme un patriarche parmi ses enfants : "Le rôle est, comme l'homme, "unique. On peut chercher dans l'his"toire des peuples modernes, le vail"lant, l'habile, l'heureux, qui, au mê"me degré, mérite d'être nommé le "fondateur d'une nation..." Un seul "homme ne peut jamais suffire à l'ex"ploration, à la conquête, à la mise "en train de la colonisation. Cham"plain a assumé la triple tâche." J'ajouterai que s'il représenta la race, ce fut dans ce qu'elle a de meilleur, de plus souple, de plus énergique à la fois. Comprendre que la conquête de l'or n'était pas l'essentiel, même après la défaite de l'Espagnol, comprendre que les profits immédiats du commerce ne valaient point le lent et sage placement du labeur agricole, choisir ses colons dans les éléments stables et non aventureux de la population française, s'associer aux indigènes, les civiliser, les attirer à nous, ce sont mérites éminents d'intelligence et de vertu. C'est pourquoi Champlain restera le modèle, le héros parmi les colonisateurs français, c'est pourquoi les étrangers, avant de déclarer fièrement "qu'ils ne colonisent point à la Française" devraient aller au Canada. L'Angleterre s'est honorée et a honoré la France en rendant, dès la première heure, justice à Dupleix ; la Grande-Bretagne et l'Amérique font la même oeuvre d'impartial et bon jugement, en honorant Champlain, père du Canada. Et nous en sommes touchés et fiers, sans aucun retour de vaine rancune vers ce passé qui jadis nous humilia, aujourd'hui nous fait honneur. Que la concorde humaine profite de cette leçon de l'histoire qui n'a nul besoin du commentaire des historiens !

Il visite l'Acadie, Sainte-Croix, Port-Royal, et sa prédilection demeure fidèle au Canada qu'il devine plus riche sous la rudesse et la brusquerie de son climat. Et toujours il s'attache, en bon capitaine, à la nécessité d'une citadelle imprenable pour protéger des colons qu'il sait devoir être lotis en petit nombre et progressivement à la façon des rudes paysans de France. C'est pourquoi le 3 juillet 1608, date de fierté pour toutes les âmes françaises, date également chère à tout homme libre de l'Amérique du Nord, il met au travail sa petite troupe ; en septembre de la même année est née la ville de Québec, avec son humble logement et son modeste magasin. Il y a scellement décisif de la race française au sol canadien : et si rien ne semble capable de déraciner la plante vivace, on le doit au coup d'oeil du capitaine qui s'était battu aux côtés du vaillant Béarnais.

Le jalon, le bon jalon une fois planté, Champlain est plus à l'aise pour explorer les voies et issues de la riche terre qui va recevoir des familles de France. Il explore les grands lacs, les affluents du Saint-Laurent; il reconnait les routes qui mènent aux pays de traite, sans doute par là, vers l'Océan de l'Ouest et l'Asie, et surtout il découvre la grande porte de sortie du Sud-Est par la vallée de l'Hudson. Peut-être les "Associés" ont-ils voulu en 1619, se débarrasser de lui en l'employant "aux découvertes": mais le grand homme ne savait-il pas qu'une fois Québec fondée et la sécurité garantie au centre du pays Canadien, il rendait meilleur service en étudiant les débouchés. Il arrive souvent que les médiocres, croyant mettre en quarantaine un homme d'action, l'isoler et l'éteindre, le placent justement où il peut le mieux servir.

Cette sécurité du lendemain, cette foi inébranlable en l'avenir, il les puisait dans l'observation de la bonne terre nourricière et de la bonne race qui s'y attachait. Les passages de ses écrits qui l'attestent sont à la fois d'un savant épris de précison, et d'un enthousiaste amant de la nature. Je ne sais rien de plus délicieux que sa description du progrès des récoltes et des arbres en 1624; cette prose qu'il improvise toute sèche et hérissée de dates sur son carnet, recèle le même sentiment qui a fait de La Fontaine un peintre exquis des bois et des prairies. "Le 8 dudit mois (de mai) "les cerisiers commencent à épa"nouir leurs boutons... En ce "temps même sortent de terre de "petites fleurs de gris de lin et "blanches qui sont les primevères "de ces lieux-là. Le 9, les fram"boises commencent à boutonner et "toutes herbes à pousser. Le 10 "ou 11 le sureau montre ses feuil"les. Le 12, il y a des violettes "blanches. 15, les arbres furent "boutonnés et les cerisiers revêtus "de feuillages et le froment monte "à un ampan: les framboisiers je"tèrent leurs feuilles, le cerfeuil "était bon à couper: dans le bois "l'oseille s'y voit à deux pouces de "hauteur. Le 18 les bouleaux jet"tent leurs feuilles." Si cette charmante litanie de la terre qui s'éveille nous rapelle des poètes de France, elle fait songer aussi à ces autres amants de la nature, également bien Français, les poètes et chanteurs Canadiens qui vont faire vibrer tout à l'heure âmes françaises d'Europe et âmes françaises d'Amérique.

Pouvait-il, ce Français de race, sourire ainsi, à la terre, aux fleurs, aux fruits de la patrie nouvelle, sans s'émouvoir de tendre compassion pour les humains. Je rends tout hommage à la philosophie et aux philosophes du dix-huitième siècle, mais nos héros de la colonisation n'ont pas attendu une proclamation de doctrines pour être bons et humains.

LA LIBERTE DU VOTE EN FRANCE

Dans une petite commune des Vosges où les partis se serraient de près, trois ou quatre électeurs reçurent, la veille du scrutin, une dépêche les appelant auprès de parents morts subitement dans une autre localité.

Les électeurs, tout à leur douleur, oublièrent l'élection, et partirent.

Bien entendu, aucun de leurs parents n'était décédé, ni même malade. Mais le tour était joué.

Dans un autre village proche d'Epinal, deux électeurs modérés furent appréhendés, le jour du vote, par des adversaires politiques et attachés dans un sac où ils demeurèrent jusqu'au soir.

LE MILITARISME EN ESPAGNE

Nous avons dit que le prince héritier d'Espagne qui marche — marche-t-il déjà? — résolument vers ses treize mois, avait été enrôlé comme recrue, à l'occasion du premier anniversaire de sa naissance.

Cette cérémonie fut beaucoup plus sérieuse que l'on ne serait tenté de l'imaginer: c'est ainsi que lecture lui a été faite des lois pénales militaires, et que le prince des Asturies a vu réserver son lit à la chambrée et sa gamelle à l'ordinaire, de la compagnie dans laquelle il a été immatriculé.

FOU DE JOIE

Une commune de l'arrondissement d'Abbeville, en France, s'était offert, cette année, le luxe d'une municipalité radicale-socialiste.

Aussitôt élu, le nouveau maire, fou de joie, sans doute, se livra à toutes sortes d'extravagances, brandissant des drapeaux et pérorant à tort et à travers.

Le soir, en proie au délire que lui donnait l'ivresse du triomphe, il dansait et chantait sur la place publique.

Hélas! l'émotion avait été forte pour la faible cervelle de l'heureux élu; le lendemain, une nouvelle crise de démence nécessitait son transfert à l'asile voisin...

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BOUDREAULT, J. B., avocat, 71A St Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 1254. Résidence privée, 267 Saint-Denis. 82—s—n

BAKER, W. A., avocat, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 4331. Le soir, 153 Notre-Dame, Viauville. 153—s—n

BEAUDIN, LORANGER, ST GERMAIN et GUERIN, avocats, 54 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 5154, 5155. 194—s—n

CHAUVIN & BAKER, avocats, Metropolitan Building, 179 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2194. 88—s—n

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3247. Bureau du soir, 512 rue Amherst. 159—s—n

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY ET BERARD, avocats, chambres 806 à 811, bâtisse New York Life. Main 3178, 3179. 130—s—n

HOULE, LEOPOLD, avocat, 80 rue Saint-Gabriel. Bureau du soir : 72 rue Dufresne. Tél. Est 3693. 124—sn

Hon. Sir Alexandre Lacoste, C. R., KAVANAGH, LAJOIE et LACOSTE, avocats, édifice Banque Provinciale, 7 Place d'Armes. Tél. Main 4800, 4801. 88—s—n

JULIEN ET BERARD, avocats, No 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Bell Main 4200. 194—s—n

LACROIX, J. O., avocat, 512 édifice New York Life ; Main 1734. Résidence, 274 Centre. Main 4871. 11,18,25,1

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel, Est 5684. 160—78

ROY, F. X., avocat, 97 Saint-Jacques, édifice de la bânque d'Hochelaga. Montréal. Téléphone Main 4368. 82—s—n

ROY ET GUYON, L. L. L., avocats, 107 Saint-Jacques. Main 2504. Bureau du soir : Euclide Roy, 916 Saint-Denis ; Honoré Guyon, 208 rue Gauthier. 153—s—n

RIVET, HANDFIELD ET HANDFIELD, avocats, chambre 213 édifice New York Life, Montréal. Tél. Main 2953. 206—s—n

R. TREMBLAY, marchand tailleur, 551 Sainte-Catherine Est, Maisonneuve, invite ses clients à venir faire l'inspection des primeurs du printemps. Spécialité : Costumes pour dames, genre tailleur. 100—s—n

NOTAIRES

LUCIEN GIROUX, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. Règlements de succession, prêts sur hypothèque. 147—s—n

PROULX ET BOUVIER, notaires, 15 Saint-Jacques. Main 2959. Le soir, 1226 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1760. 188—s—n

MEDECIN-SPECIALISTE

DR CONSTANTINEAU, A. — Médecine générale. Spécialement : maladies des enfants et maternité, 675 rue Notre-Dame Ouest. 203—26

CONSULTATION DES NOURRISSONS et des enfants malades, toute la matinée, jusqu'à midi, 1880 Notre-Dame Ouest. Téléphone Bell 495. Séverin Lachapelle, directeur médical de la Crèche des Soeurs de la Miséricorde. 215—6

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame ouest, Saint-Henri. Téléphone Westmount 1197. Consultations, 9 à 5 heures. 210-ljs-n

CURE VEGETALE

TOUTES TUMEURS, bosses, signes, verrues, disparaîtront sans opération, par le traitement de Mme Sotthiaw, 998B Saint-Denis. 217—11

INGENIEURS—ARPENTEURS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux et architectes; 26 St Jacques. Main 3826. 176—m,j,s—n

COURTIERS D'IMMEUBLES

AVARD et DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Main 6790. Hôtels, restaurants, propriétés, terres, terrains à vendre ou à échanger. Prêts sur hypothèques, assurances vie, feu. 195—26

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. Main 2538. Courtier d'immeubles, hôtels, magasins, etc. Vendeurs et acheteurs invités. 198—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 206—26

GINGRAS, L.E. — Achats de comptes, billets, collection. 71A Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1473. 182—s—n

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

O. J. DESJARDINS, artiste photographe, 535 Sainte-Catherine Est, près Amherst. Avec chaque douzaine de photographie de première communion, cadre gratuit. 194—m,s—n.

SALON DE TOILETTE

SI VOUS VOULEZ être bien servis, allez au salon de toilette F. X. Poulliot, 65 Saint-Sulpice. 18,25

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDEUR, réparateur et polisseur de pianos et orgues, John Cross, expert, 25 ans d'expérience, ci-devant accordeur en chef des manufactures de pianos Karn. Téléphone Est 494. 1761 rue Saint-Hubert. 159—s—n

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti, 13 boulevard St Laurent. 69—n

MANUFACTURIERS

AUX ENTREPRENEURS — MM. Legault et Gingras, Saint-Martin, comté Laval, ont loué la manufacture de portes, châssis et moulures de M. Lavoie, et sollicitent des commandes, lesquelles seront exécutées promptement à bas prix. 212—12

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

FABRICANTS DE VOITURES

BERARD et MAJOR, fabricants de voitures, 25 Sainte-Catherine Ouest, invitent le public à venir voir leur magnifique assortiment de boghеis, rockaways, coupés, et autres voitures de toutes sortes. Prix excessivement bas. En mains, plusieurs voitures de seconde main. 159—s—n

ENTREPRENEURS

A. MARSAN, 309½ avenue Hôtel de Ville, entrepreneur, ouvrages exécutés avec soin et promptitude. Téléphone Est 4331. 159—s—n

LACROIX ET VEZEAU, entrepreneurs, 3 ruelle Saint-André. Spécialité : Réparations en tous genres. Téléphone Est 4113. 194—Ms—n

O. HOGUE et FILS, plombiers-couvreurs, 526 Maisonneuve, près Ontario. Tél. Marchands 3326. Spécialité : couvertures en gravois garanties. 200—26

THOMAS LIDSTONE and Co., entrepreneurs généraux, 314 Craig Ouest. Main 3236. Spécialités: "Jobbage." Règlements de feux. 17—mjs—n

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 215—1Ms—n

ELECTRICIENS

J. R. PAINCHAUD, électricien, Trois-Rivières, P. Q. — Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Spécialités : Constructions et réparations. 200—mjs—n

SELLIERS

A. PAYETTE, sellier, 1251 Papineau. Spécialités: Réparations, harnais sur commande, ligne complète, couvertes, bottes, etc. 194—s—n

SERRURIERS

F. MOUILLE ET CIE, serruriers, Réparations en tous genres. Parapluies, une spécialité. 252 Craig Est, Montréal.

MARCHANDS-TAILLEURS

FABIEN PRIEUR, marchand-tailleur, No 593 Notre-Dame Ouest. Spécialité: habits de noce et de soirée. 206—m—s—n

TEINTURERIE — NETTOYAGE

TEINTURERIE, NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez vous : "The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 200—1Ms—n

CARTES POSTALES

INTERNATIONAL POST CARD CO., 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 386. Fournisseurs en gros. 153—s—n

INGENIEURS-CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE, I. C. et Arpenteur Provincial
ARPENTAGE, AQUEDUC
Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 164—n

Agence de Détectives

The Canadian Detective Bureau, limited, chambres 33 à 36, bâtisse de la banque d'Ottawa, est prêt à entreprendre toute enquête légitime dans des causes criminelles, civiles ou commerciales pour le compte des corporations et des particuliers. 227 163—m,j,s—n

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

La Société de Pompes Funebres de Montréal Ltée. 603 rue Ontario Est. Bureaux ouverts jour et nuit au public comme aux abonnés. 16,18

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit, No 11432.—Abraham Dupéré, demandeur, vs Harmina Lamoureux, épouse d'Alexandre Bernard, de Cartierville, et al, défendeurs. Le vingt-neuvième jour de juillet, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires de Dame Harmina Lamoureux et Alexandre Bernard, les défendeurs, à Cartierville, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets desdits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, liqueurs, cash register, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 17 juillet, 1908.



Suite de la page 21

RICHMOND

Mlle Estelle Milette, de Windsor Mills est en visite ici pour quelque temps.

MM. Roméo et Raoul Doucet, de Doucet Landing, sont ici les invités de leurs nombreux parents.

M. Ludger Laroche, de la "Villa des Pins", est retourné dans sa famille.

M. N. et O. Lalonde, de Montréal, sont en promenade ici pour une couple de mois.

M. et Mme Omer Poulin sont revenus d'une promenade à Bromptonville.

Mlle Alice Cilette est partie pour une promenade à Victoriaville.

M. O. Hudon est revenu d'une visite à Montréal.

Mlle Blanche Dussault, de Sherbrooke, est en visite à Richmond; elle est l'hôte de sa soeur, Mme A. Bégin.

Mlle Eva Marchand est revenue d'une promenade au Bic.

Mlle O. Poulin est partie pour Bromptonville; elle y séjournera deux ou trois semaines.

Mlle Clara Frenette, de Windsor Mills, est en visite à Richmond.

Mme J. ourassa est partie pour une promenade au Saguenay.

Mlle D. Drouin est partie pour Coney Island; elle sera là une couple de semaines.

M. J. A. Hudon est revenue de Montréal.

M. B. Hébert est revenu d'une promenade à la "Villa des Pi[illegible]

Mlle Stella Dionne est [illegible]ie pour une promenade aux Etats-Unis.

M. Donat Larocque, de Chambly, est retourné dans sa famille après quelques jours passés parmi nous.

M. et Mme Louis Frenette, de Windsor Mills, étaient en promenade ici ces jours derniers.

Mlle E. Richard est retournée à Québec, après avoir passé deux semaines parmi nous.

M. et Mme Jean Cousineau, de Sherbrooke, sont en promenade à Richmond.

Mlle A. Proulx est partie pour une promenade de quelques jours à Montréal.

M. et Mme D. Tremblay sont revenus d'une promenade à la campagne.

M. et Mme Jos. Leblanc sont partis pour Halifax.

Mlle C. Côté nous a quittés pour une promenade à Old Orchard.

M. et Mme O. Duval, de Windsor Mills, sont en visite à Richmond.

M. Cléophas Gérard est parti pour une promenade de deux mois à Boston.

M. et Mme Joseph Lapiante, de Sherbrooke, nous ont quittés après avoir passé une semaine parmi nous.

M. Achille Marchand est parti pour la "Villa des Pins" pour une couple de semaines.

M. l'abbé H. Desève est parti pour une promenade à Montréal.

M. A. Jodoin, de Farnham, est en promenade à Richmond.

M. et Mme A. Foulin sont revenus d'une promenade à Montréal.

M. J. Sylvestre est parti pour la Baie St Paul.

Mlle S. Lavoie est partie pour une promenade de quatre semaines à St Rémi.

M. M. S. Morin, de Bromptonville, est retourné dans sa famille, après quelques jours passés parmi nous.

M. et Mme Bertrand sont partis pour la Malbaie.

M. Jos. Sicard est parti pour St Georges de la Beauce.

M. et Mme Nérée Potvin sont partis pour une promenade à Drummondville.

Mlle E. Lambert est partie pour une promenade à Ste Marie-Monnoir.

M. Aimé Trudeau est parti pour une promenade à Coaticooke.

M. Napoléon Lalonde, de Montréal, est de passage à Richmond; il est l'hôte de son père.

MM. Léonidas et Hervé Marchand sont partis pour une promenade à Lester.

M. A. Poirier, en promenade ici depuis quelques jours est retourné à Lévis.

Mlle Julia Bédard est partie pour une promenade à Sherbrooke.

Mme A. Hudon est revenue d'une promenade à Montréal.

Mme A. Lauzon et Mlle Virgina Lauzon, de Sherbrooke, étaient en visite ici la semaine dernière.

Mme D. Sicotte est retournée à Sherbrooke.

M. E. Desrochers est revenu d'une promenade à Trois-Rivières.

M. G. Gagnon, de Montréal, est arrivé parmi nous pour quelques semaines.

M. R. Hamel est revenu d'une promenade à Victoriaville.

M. Hormidas Morin est retourné dans sa famille à Bromptonville.

Mme Pierre Simard est revenue d'une promenade à Québec.

M. Philippe Dion est retourné à Sherbrooke.

Mme Jos. Gagnon est revenue d'une promenade à St Hyacinthe.

M. Rosario Vadnais est retourné dans sa famille à Acton Vale.

M. et Mme Jos. Richard sont partis pour la Malbaie.

Mlles Régina et Lumina Dionne, de l'Avenir, sont retournées à leur foyer.

Mme G. Fréchette et sa famille sont retournées à Windsor Mills.

Mlle Aurélie Vincent est partie pour une promenade à Chicoutimi.

M. et Mme Albert Roberge, de Danville, sont retournés dans leur famille après avoir passé quelques jours parmi nous.

M. G. Barril nous a quittés pour retourner à Montréal.

Mme S. Barrette, de Valcourt, est à Richmond pour quelques jours.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE

M. et Mme H. R. N. Viau, qui passent l'été à l'Ile Bizard, étaient de passage ici ces jours derniers, en visite chez Mlle Hortense Bezner.

M. Alexandre Cypihot était ici dimanche, en promenade chez le docteur L. N. F. Cypihot.

M. Charles Terroux, de Montréal, a passé la journée du dimanche ici, l'hôte de M. G. Daoust.

Mlle Eglantine Lapalme, de Montréal, était ici samedi et dimanche derniers en promenade chez Mlles Hortense Bezner et Albertine Gauthier.

Mlle Régina Daoust, de Montréal, a passé une quinzaine en promenade chez Mlles H. Bezner et A. Gauthier, et est partie le 17 du courant pour se rendre chez sa soeur, Mme H. R. N. Viau, de l'Ile Bizard, où elle doit séjourner une huitaine.

M. et Mme Joseph Bertrand ont passé la journée du dimanche, 12 du mois courant, chez M. Narcisse Bertrand, à Laprairie.

M. J. B. Brunet, agent d'Immeubles de Montréal, était en promenade chez sa mère dimanche dernier.

M. J. B. Payette était en promenade ici chez son beau-père, M. Ant. Gauthier, dimanche dernier.

M. et Mme Eugène Mauffette, de l'Ile Perrot, étaient de passage ici le 13 du courant.

M. Frs d'Assises Beaulieu, du boulevard St Paul, était ici lundi dernier en visite chez M. Arthur Duquette.

M. Jos. Bériault, de cette localité, était de passage à Montréal, le 14 du courant.

M. et Mme Jos. Raymond étaient les hôtes de M. Adolphe Raymond dimanche dernier.

M. et Mme T. Neveu étaient en promenade chez M. Herménégilde Godin, dimanche dernier.

M. A. Labrosse a passé la journée du dimanche à l'Ile Bizard en promenade chez M. A. Proulx.

M. Bruno Perrier était de passage à Ste Geneviève ces jours derniers.

M. et Mme F. X. Demers, de notre ville, étaient les invités de M. Victor Brunet, de Ste Geneviève, la semaine dernière.

Mlles Alice et Clara Couture, de Montréal, étaient en promenade chez M. X. Borduas, dimanche dernier.

M. Odilon Deschamps et sa famille ont passé quelques jours à Ste Geneviève chez M. Bruno Brunet, ces jours derniers.

Mme Joseph Forbes a passé la fin de la semaine dernière en promenade chez son père, M. C. S. Cherrier, ex-député de Laprairie.

M. O. Legault, de Montréal, était ici lundi dernier en promenade chez son père, M. Isaac Legault.

MM. Louis Masson, de Hudson, et Jos. Girouard, de Oka, étaient de passage ici dimanche, à bord du yacht "Lux", en route pour Lachine.

M. et Mme M. C. Bezner et Mlle Hortense Bezner, leur fille, étaient en promenade à l'Orignal au commencement de la semaine.

M. F. St Jacques, de Montréal, était dans nos parages samedi dernier en compagnie de MM. Maurice et Hugh St Jacques.

Mlle Anna Vinet est en promenade chez des amies à St Placide.

Mlles Laura Cherrier et Marie Gosselin, de Laprairie, ont passé quelques jours en promenade chez Mme Jos. Forbes.

MM. Alderic Laurin, Josaphat Laurin et Mlle Eglantine et Florentine Montpellier, de la ville Emard, étaient en promenade chez M. Arthur Duquette, dimanche dernier.

MM. J. B. Trestler, Sam. Rousseau et Alfred Valois, de Montréal, ont passé la journée du 12 du courant, dans nos parages. M. Trestler est ici pour une huitaine.

M. et Mme Charles Duquette étaient en promenade chez leurs oncle, M. Hormisdas Stocker, de l'Ile Perrot, dimanche dernier.

Mlle Rosanna Mireault, de Lachine, passe quelques semaines chez sa tante, Mme B. Lalonde, de Sainte-Anne.

Mlle Simonne Lanctôt, de cette localité, part jeudi prochain pour le lac Mégantic, en promenade chez sa grand-mère, Mme Hudon.

M. Gustave Gauthier était à Lachine, jeudi de cette semaine, en visite chez M. O. Saint-Germain.

M. T. Rumberger, de la maison Nordheimer, était de passage ici dimanche dernier.

M. Octave Saint-Germain, de Lachine, accompagné de ses deux filles, Blanche et Laura, a rendu visite à M. P. Bériault, dimanche dernier.

Mlle C. Mussen, de Montréal, passe l'été chez Mme T. Logan, de notre ville.

M. J. L. Lafleur et ses deux fils, Paul et Napoléon, de Notre-Dame de Grâces, étaient ici dimanche dernier, les hôtes de M. E. Lalonde.

MM. F. Tremblay, de Valois, et A. Provencher, de Montréal, étaient dans nos parages dimanche dernier.

M. Edgar Garlépy, de Montréal était de passage ici dimanche dernier en visite chez son ami, M. Gustave Gauthier.

M. Arthur Desparois, de Chateauguay, était ici lundi dernier, l'hôte de M. E. Lalonde.

MM. J. Filion et B. Saint-Martin sont de retour d'un voyage à Saint-Lazare.

M. Odilon Descurdy, tailleur de Montréal, et son fils, Olivier, en compagnie de M. Willie Meloche, de la maison J. H. Wilson, étaient à Sainte-Anne le 15 du courant, à bord de leur magnifique yacht à gazoline "Berthe".

M. Henri Bourgouin, de Beaurepaire, était ici dimanche dernier, l'hôte de M. E. Lalonde.

M. et Mme F. Raymond sont à Lachine, en promenade chez Mlle B. Saint-Germain.

Mme U. Pauzé, Mme M. Grenier et M. G. Grenier, tous de Montréal, étaient ici le 14 du courant.

SAINT-HILAIRE

Sont de passage ici depuis le commencement de la saison: MM. T. Pariseau, A. H. Charlebois, S. Davis, J. G. A. Gendreau, Louis Roussel.

Mme P. O. L'Heureux, de Ware, Mass., et sa fillette Charlotte sont arrivées ici mardi; Mme L'Heureux passera l'été chez sa mère, Mme J. C. Brunet.

M. et Mme J. E. M. Desrochers sont revenus de Joliette où ils étaient allés visiter des parents.

Mlle Béatrice Lorrain, de Westmount, est en promenade à St Hilaire chez son amie, Mlle F. Gendreau.

Mlle Gabrielle Brunet est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Etaient de passage ici dimanche: M. et Mme Hector Therrien; MM. Edmond Phaneuf, Victor Tardy, Jean Foisy, Raymond Déry, Ernest Phaneuf; Jos. Prévost et L. A. Brodeur.

Mme Tancrède Laberge, de Ste Martine, est en visite chez sa fille, Mme L. Voghel, depuis huit jours. Mme Laberge retournera bientôt dans sa famille.

Mme J. E. Godin et ses deux filles, Aurore et Irène, de Hartford, Conn., ont passé quinze jours chez Mme L. Voghel; elles sont reparties pour Grafton, North Dakota, où elles doivent rendre visite au docteur Laberge.

Mlle Emeline Dunn est de retour d'un voyage à Danby, Roxton, Upton et Victoriaville.

SAINTE-AGATHE DES MONTS

Près d'une trentaine d'ecclésiastiques de la Compagnie de Jésus sont arrivés au couvent des Soeurs de la Sagesse, mardi, 14 juillet.

Encore remarqués parmi les nouveaux arrivés : MM. Napoléon Maher, G. L. Gallipeau, Geo. Leclerc, de Montréal; L. Labelle, de Saint-Jérôme; D. Théo. Trault, de Montréal; F. Lefebvre, de Montréal; M. Perrick, de Montréal; E. Roy, de Montréal; H. Lajeunesse, de Saint-Télesphore; Geo. Laporte, de Montréal; E. H. Lafrenière, de Montréal; C. S. Farlong, de Montréal; Adélard Sigouin, de Montréal; Théo. Gallipeau, de Montréal; Louis Chatelle, de Valleyfield.

Dans le courant de cette semaine: M. Louis Clément a eu la visite de M. l'abbé Louis Beaudry, de Joliette, neveu de Mme Clément, de Sainte-Agathe. Il était accompagné de sa tante, Mme Vinet, soeur de Mme Clément.

M. H. Fraser, son fils, et Mlle Marie-Eléonore Mondoux, sont en pension à Albion Cottage.

SAINT-SULPICE

M. et Mme Joseph Latour, de Montréal, sont installés dans leur maison pour y passer l'été. M. et Mme L'Archevêque, de Montréal, sont ici pour l'été, ainsi que leur grand-père M. Thibaudeau, de Montréal. M. et Mme Mercure, de Montréal, sont ici pour une huitaine. Mlles Antonia et Flore Larchevêque, ainsi que leur frère, M. Jimmy, de Montréal, sont installés dans leur villa. Mlles Yvonne, Germaine et Irène Mercure passent l'été chez M. J. D. Larchevêque. M. et Mme Clément Robitaille, de Montréal, sont en villégiature pour une quinzaine, chez MM. Charles Giard et Arthur Robitaille. M. et Mme Aristide Rivest, de Montréal, sont dans leur villa pour l'été.

Mme Francis Archambault et sa famille, de Montréal, passent une huitaine chez M. F. X. Plouffe. Mme Ouellette et sa famille, de Montréal, passeront les mois de chaleur à Saint-Sulpice. M. Mme Médéric Lacombe et sa famille, de Montréal, passent l'été dans leur villa. M. et Mme J. D. Latour, de L'Assomption, passeront l'été ici. Mlles Blanche et Lucienne Robitaille, de Montréal, sont pour deux mois ici. M. et Mme Longan et leur famille, de Montréal, sont ici pour passer les chaleurs. Mlle Eugénie Martel, de L'Assomption, est pour une quinzaine chez M. D. Prud'homme. Mme J. Poitras passe l'été chez M. J. Latour.

De passage :

Mlle Victoria Charpentier, de Montréal : Mlle Osias Robitaille ; Mlle Lacombe, fille du député de Sainte-Marie; Mlle Robillard, Montréal ; M. et Mme J. E. Robitaille, Montréal; M. et Mme Patton, Montréal ; M. et Mme Turgeon, M. et Mme Dupré, M. et Mme Camille Perreault, M. Auguste Perrault, M. et Mme Albert Rivest, M. Avila Royal, Mlle Bonenfant, M. Chevalier, M. et Mme Arthur Plouffe, M. et Mme Desrosiers,.

M. et Mme J. C. Robitaille, de Joliette, et sa famille, doivent venir passer une quinzaine chez M. Chas Robitaille, fils, de Saint-Sulpice.

SAINT-SIMON

M. et Mme Louis Gaudreau, de Montréal, ainsi que leur charmante fille Georgette sont en villégiature ici pour une couple de mois. Ils sont les hôtes de M. Xavier Gaudreau.

M. Léon Théberge, de Montréal, est en promenade pour quelque temps chez son frère, M. Louis Théberge.

Mme Paul Cloutier, de Montmagny, est ici pour une quinzaine, chez M. Théophile Marceau.



"La Codiline"

... CONTRE ...

La Névralgie et le Mal de Dents :: :: ::

Dr Jos. Versailles

Chirurgien-Dentiste, Prop.

926 rue Saint - Denis,

Près de la rue Rachel.

218—A.s,n

Mlle Antoinette Bernier est chez sa mère, Mme Eug. Bernier.

Mme Magloire D'Anjou ainsi que sa fille Catherine et Mlle Elmire Pigeon, sont parties dimanche dernier pour Montréal.

M. Didace Rodrigue est parti avec sa petite famille pour Québec en visite chez ses parents.

Mme J. Houle, de Montréal, et ses trois filles, Clara, Maria et Elise Houle, sont en promenade ici pour la belle saison.

A SAINT-JEROME

Mme Vve Hardy, de Montréal, passe l'été ici avec son fils.

Mme Vve St Onge, de Montréal, a passé quelque temps chez Mme Castonguay.

Mlle Marguerite Malouin, de Québec, est ici pour une partie de l'été chez son oncle, M. Camille de Martigny, avocat.

Mlle Yvonne Pepin, de Montréal, passera une partie de juillet chez sa soeur, Mme D. A. de Villemure.

MM. Olivier Rolland et de Montgolfier sont partis lundi dernier en voiture pour parcourir tout le nord des comtés de Terrebonne et d'Ottawa.

M. Arthur Fiset, autrefois agent des douanes à St Jérôme et maintenant de Montréal, était de passage ici la semaine dernière.

Mlle Alphonsine Nantel, de Montréal, est venue ici prêter son concours au concert de Mlle Pepin, qui a eu lieu mercredi dernier. De même que M. et Mme Saucier et M. Taranto.

Le Rév. Père Bérubé, du Nord-Ouest, est en visite chez M. S. Gilbert, pharmacien.

M. Godfroy Guénette est parti lundi pour les cantons du Nord et sera de retour samedi.

Mlles Laviolette, de Montréal, sont venues ici jeudi chez leur oncle, M. S. G. Laviolette.

M. J. C. Vermet, sténographe de Montréal, était à St Jérôme vendredi ainsi que M. Jos. Fortier, P.C.S., de Ste Scholastique.

Le Dr Eug. Fournier avec son fils Raoul et M. P. Simard avec son fils Jean sont allés passer quelques jours à la pêche au Nominingue.

M. Raoul Prévost, étudiant en Génie Civil, a passé une semaine à St Jérôme.

MM. Godfroy et Alex. Laviolette sont en promenade chez leur oncle, M. S. G. Laviolette pour quelques semaines.

Mlle Alice Mélançon, de Montréal, et Mlle Robertine Mélançon, de Boucherville, sont en promenade chez leur soeur, Mme J. E. Parent.

MM. S. Desormeaux, Ed. Langlois, Chs Gauthier, W. Ethier et R. Deschambault sont allés à Laurentides la semaine dernière.

M. et Mme Edouard Robert, de St Benoît, sont venus passer le dimanche ici dans leur famille.

Mlle B. Robert est allée passer la semaine à St Benoît chez son frère, M. Ed. Robert.

Mme Vve de Montigny, de Terrebonne, est descendue à l'hôtel Beaulieu où elle doit demeurer quelques semaines.

Mlle Rolland, de Montréal, était ces jours derniers chez son frère, M. S. J. B. Rolland.

Mme Edouard Rodier ainsi que sa fille, Mlle Fabiola, sont allées passer le mois de juillet à Québec, pour assister aux fêtes du tricentenaire.

Mlles M. Hillman et Y. Pepin, accompagnées de M. J. Donnely, sont allées à Ste Scholastique la semaine dernière.

Mlle Rosalba Gauthier, de Montréal, est en promenade chez son beau-frère, M. Geo. Lepage, pour quelques semaines.

SAINTE-GENEVIEVE ET ILE BIZARD

M. le docteur D. Ladouceur a reçu dernièrement la visite de M. le Dr et de Mme Lesage, de la Pte-Claire.

Mme J. Cousineau est en visite chez Mme J. A. Chauret.

Mlle P. Allard a reçu la semaine dernière la visite de MM. et Mmes Goyer, Lecavalier, Osias Legault et Adélard St Aubin, de Saint-Laurent, Z. Allard, de Valois, Mlles E. Denis, de la Pointe-Claire, et Alexina et Louise Allard, de Lachine.

M. Albert Denis était en visite à Ste Geneviève ces jours derniers.

Mmes N. Brunet et J. Legault étaient les invitées de M. J. Brunet, de Montréal.

M. E. Bernard, pharmacien, à la Pointe St Charles, était avec sa femme et son fils Jean-Camille en visite, la semaine dernière, chez M. le notaire J. A. Brunet.

M. et Mme Edmond Leclaire, le Ste Thérèse de Blainville, sont en visite chez M. le notaire J. A. Brunet.

M. A. Paquin a reçu dernièrement la visite de M. le docteur Girard, de son épouse et de leur jeune fille, de Montréal.

M. et Mme A. St Denis étaient en visite à Lachine la semaine dernière chez M. Euclide Denis.

M. Ritchot, de Montréal, est en visite chez M. Ovila Périard, de Ste Geneviève.

M. et Mme Picard, de Montréal, passeront la saison de villégiature chez M. P. Lamarre.

Mme Victor Berthelette passera un mois dans nos parages, en pension chez Mme E. Chauret.

Mlles Marguerite Duval, A. Lefebvre et M. Perrault, ont fait, ces jours derniers, une jolie promenade à Châteauguay chez M. Antoine Lefebvre.

Charmante soirée, dimanche dernier, à la villa de M. le régistrateur A. Chauret, de l'avenue Pierrefonds. C'était le joyeux anniversaire de naissance de Mme David Globensky que l'on fêtait. On s'amusa fort et avec beaucoup d'entrain. Au nombre des invités on remarquait: MM. et Mmes J. A. Chauret, ex-député, A. Chauret, régistrateur, Ernest Labelle, Henri Viau, Hector Viau; Mlles Marta Chauret, Angeline Lacasse, A. Daoust; Mme C. Boyer et MM. Jean-Louis et Gustave Lacasse, D. Globensky, Ulysse Chopin et J. Cousineau, de Montréal.

M. et Mme Edmond Bernard, pharmacien à la Pointe St Charles, Montréal, et leur fils Jean-Camille, sont les invités de M. J. A. Brunet, notaire.

Mlle Bertha Ouellette, de la Pointe Claire, est en visite pour quelques jours chez Mme C. Lauzon.

Mlle Sylve Théoret, est en visite à l'Ile Bizard, chez Mme Maxime Théoret, sa mère.

M. Ulysse Chopin, architecte de Montréal, est venu passer quelques jours chez M. H. R. N. Viau.

M. et Mme T. Trépanier sont en visite à Sainte-Rose, chez M. J. Bastien.

MM. P. Lavigne, J. Théoret, X. Proulx et son fils Ovila étaient la semaine dernière en promenade à l'Ile Bizard chez M. P. Théoret.

Mlle M. Legault, de Montréal, était en visite chez M. J. Legault, de l'Ile Bizard.

M. A. Labrosse, de Sainte-Anne de Bellevue, est en promenade à l'Ile Bizard chez son grand-père M. A. Proulx.

M. Antoine Boileau, étudiant en notariat, est en visite chez sa tante Mlle Josephine Demers.

M. Arthur Provost, de Vaudreuil, est en promenade chez son père M. L. Provost ainsi que Mlle Marie-Louise Tremblay, institutrice, du même lieu.

M. Alphonse Fournier, de Blue Bonnets, est en promenade chez M. A. Leblanc.

Mlles Rose et G. Leblanc, de Sainte-Geneviève, sont de retour de Blue Bonnets, où elles ont passé une huitaine.

Mmes Napoléon Brunet et Joseph Legault et M. Joseph Legault, fils, sont de retour d'un voyage à Québec et à Trois-Rivières.

M. et Mme T. Neveu, de Sainte-Anne de Bellevue, ont passé plusieurs jours à Sainte-Geneviève, en promenade chez M. Herménégilde Godin.

Mlle A. Daoust, passe la saison chez M. H. K. N. Viau, à sa villa au parc Cherrier.

Mme Z. Lavigne et Mlle Darbolo passent la saison estivale chez M. O. Lavigne de l'Ile Bizard.

Mme J. Cousineau, de Montréal, est en promenade chez Mme J. A. Chauret.

M. et Mme O. Deschamps, de Sainte-Anne de Bellevue, ont passé avec leur famille plusieurs jours chez M. Bruno Brunet.

M. et Mme Vitallien Paquin et M. Albert Paquin étaient les invités dimanche dernier de M. J. Bte Paquin.

M. et Mme Groulx, de Saint-Laurent, sont en visite chez Mme R. Brunet.

M. Ambroise Pilon était en visite à Trois-Rivières, la semaine dernière.

Mme Amédée St Pierre, et sa famille sont en promenade à l'Ile Bizard, chez M. G. Wilson.

M. et Mme Léopold Chauret, de Montréal, passeront une huitaine de jours à la villa de M. A. Chauret, régistrateur, de l'avenue Pierrefonds.

M. et Mme Lecavalier, de Saint-Laurent ; Z. Allard, de Valois ; Adélard St Aubin, Osias Legault et Mlle Elmire Denis, de la Pointe-Claire ; Alexina et Louise Allard, de Lachine, étaient la semaine dernière les invités de Mlle Philomène Allard, de Sainte-Geneviève.

MM. et Mmes Daniel Ladouceur et Wilfrid Boileau, de l'Ile Bizard, ont rendu visite la semaine dernière à M. l'avocat C. A. Wilson, de Saint-Vincent de Paul.

M. et Mme Octavien Lavoie, ainsi que Mlle Eva Bisson, de Montréal, étaient en visite la semaine dernière chez M. J. Legault.

Mlle Bella Verville passe quelques jours chez M. J. Ladouceur.

M. et Mme Zénon Raymond, de Montréal, sont les hôtes de M. Léandre Raymond.

Mlles Em. et Rosa Prieur sont venues passer une huitaine chez M. H. R. N. Viau, à sa villa du Parc Cherrier.

MM. et Mmes Xavier Demers, de Ste Anne ; Gédéon Brisebois, de Saint-Eustache; Firmin St. Aubin, de Saint-Laurent, et Joseph Brunet, étaient dimanche dernier les invités de M. Victor Brunet.

MM. Marcellin Wilson et C. A. Wilson étaient en visite chez M. S. Wilson, de l'Ile Bizard, ces jours derniers.

M. et Mme Alfred Brisebois, de Montréal, et leurs jeunes filles, sont en visite chez M. A. Lanthier.

M. et Mme Joseph Lanthier, de Montréal, sont en promenade à Sainte-Geneviève, pour plusieurs jours.

M. et Mme Edmour Bernard, pharmacien à la Pointe Saint-Charles, Montréal, et leur fils Jean-Camille, passeront le reste de la belle saison, chez Madame Brazeau.

M. Cousineau, de Montréal, est en visite chez M. A. Chauret, régistrateur.

Mmes Joseph Legault et N. Brunet étaient en visite la semaine dernière chez M. Joseph Brunet, marchand, de Montréal.

M. le docteur Lesage et son épouse, de la Pointe-Claire, étaient en visite ces jours derniers chez M. le docteur Daniel Ladouceur.

M. et Mme Goyer, de Saint-Laurent, étaient en visite, la semaine dernière, chez Mlle P. Allard.

M. Albert Denis, de la Pointe-Claire, était l'invité de Mlle Philomène Allard, de Sainte-Geenviève.

VALOIS

Derniers arrivés au château St Louis: M. et Mme S. Frederic, Syracuse, N. Y., M. et Mme J. E. Beaudoin, Mlles Beaudoin, M. Henri Archambault, M. Armand de Tonnancourt, M. Aimé Grenier, M. O. Chevalier, M. et Mme Gulle, M. et Mme Ferron, Mlle Aline Clerk, M. Henri Clerk, Mlle St Jean, M. et Mme Arthur Tourville, M. et Mme D. Brunet, M. Chas. Demers, M. et Mme H. A. Demers, Mlle Demers, Mlles Eliza et Gabrielle Marchand, Mlles Blanche et Jeanne Resther, M. J. Le Bouthillier, M. J. Archambault, M. H. Barré, M. A. Gerard, M. L. J. Beliveau, M. et Mme et Mlles de Martigny, MM. de Martigny, M. et Mme L. E. Geoffrion, Mlles Geoffrion, M. Geoffrion, M. J. A. Nadeau, Mme A. A. Wilson, Mlle M. Cornellier, Mlle Béatrice Wilson, Mme Clarence Smith, Mlle D. Smith, M. et Mme St Arnaud, Mlle Thérèse St Arnaud, M. G. St Arnaud, M. et Mme Gaston Vennat, M. et Mme J. N. Forget, Mlle et Mme Fortier, M. et Mme E. Globensky, Mlle J. Globensky, M. Paul Galibert.



Les Devoirs du Brasseur envers le Public

Concernant l'Age de la Bière

La bière pour être saine, doit être faite depuis au moins quatre mois. La bière qui cause des excès de bile n'est pas assez âgée c'est-à-dire qu'on l'offre en vente à peine deux mois après avoir été brassée et avant que la fermentation soit complète.

L'âge d'une bière dépend de la bonne intention du brasseur.

La bière Molson est emmagasinée dans les voûtes de la brasserie pendant quatre, cinq et quelquefois six mois avant d'être embouteillée, jusqu'à ce que la saveur soit parfaitement développée et que la bière soit âgée et moelleuse.

C'est en vieillissant qu'une bière atteint à la perfection.

C'est le devoir du brasseur vis-à-vis le public de voir à ce que la bière soit suffisamment âgée.

La clarté d'ambre, la riche saveur crémeuse, les propriétés hygiéniques de la bière Molson démontrent qu'il existe une brasserie, au moins, qui tient à honneur de s'aquitter de ses devoirs envers le public.

Insistez pour avoir

l'India Pale Ale

MOLSON

VERCHERES

M. L. J. Lamontagne, de Montréal, et sa famille, sont en villégiature ici.

M. Adrien Larose, E. E. M., passe ses vacances chez son père, M. Félix Larose.

M. et Mme Armand Cartier et leur fillette, de Saint-Antoine sur Richelieu, sont en villégiature pour une huitaine, les hôtes de M. Napoléon Sénécal.

M. le docteur Quintal, de Maisonneuve, et sa famille, sont parmi nous, en villégiature pour l'été.

M. James Bussières, de Providence, R. I., passe huit jours chez son père, M. Théodule Bussières.

Etaient de passage à Verchères, dimanche : M. et Mme Wilfrid Bousquet, Mme Pleudonné Bastien, Henri Jodoin, Joseph Thouin, Mlle Bastien, Jos. Charron, M. et Mme N. I. Fafard, M. Henri Dubord et se deux enfants, Philippe Collette et famille, Gaslas Quintal, Luc Desmarais, Jean Cormier, Mlle Larose, Ottawa ; M. et Mme Alfred Racine, Mlle Lauretto Caron, Louis Cadieux, Mme Timothée Dansereau, M. et Mme Arthur Chagnon, Aristide Bussières, M. Guertin et sa femme.

SAINT-FRANCOIS DE SALES

M. et Mme Henri Meunier, de Montréal, étaient en visite cette semaine chezchez M. Louis Labelle.

—M. et Mme Valois, de Montréal, étaient en promenade dimanche, chez M. Alp. Brunet.

—M. David Brunet, de Montréal, a passé quelques jours ici.

—M. Valmora Vincent a rendu visite à M. Pitre Viger.

—M. Oscar Valiquette, de Montréal, était l'hôte de M. le notaire Bélanger cette semaine.

—Les demoiselles Joseph Chartrand ont passé quelques jours chez M. Israël Chartrand, en compagnie de leur frère, M. Chartrand, eccl.

—M. Xavier Boudria et son fils Léopold étaient les hôtes de M. Alfred Boudria, ces jours derniers.

—Mlle Bertha Cousineau était à Québec la semaine dernière.

—Mlle Gertrude Gervais était de passage ici ces jours derniers.

QUAI DES EBOULEMENTS

M. et Mme Oscar Lanctôt nous sont arrivés la semaine dernière. Ils se retirent, avec leur fil Oscar, aux Laurentides.

Vers la fin de la semaine, MM. Lanctôt sont allés en voyage à Tadousac.

Mme Dodly passera plusieurs semaines aux Eboulements.

Mme Marsolais pasesra l'été ici ; elle est accompagnée de Mlle Berthe et de M. Lucien, ses enfants.

M. Rodolphe Forget, président de la Compagnie du Richelieu, était samedi à bord du "Tadousac," avec Mme Forget.

M. et Mme Edouard Garneau étaient de passage aux Eboulements vers la fin de la semaine dernière.

M. Edmond Lortie a passé la journée du dimanche à La Sapinière.

Mme P. Gagnon passera l'été parmi nous.

M. Alexandre Gauvreau était de passage parmi nous, samedi, en route pour la Malbaie.

M. Castonguay est parti pour Québec, où ses affaires l'appellent.

M. et Mme Belleau étaient de passage parmi nous au cours de la semaine qui vient de se terminer.

M. Grenier quittera les Eboulements samedi pour se rendre à Québec.

M. McLean, de la Malbaie, était de passage au cours de la semaine dernière.

M. le capitaine Degagné, qui assistait au camp de Lévis, est de retour chez lui depuis la semaine dernière.

M. Camubell, de Québec, est arrivé parmi nous pour passer ses vacances avec sa famille.

M. Pelletier était à l'hôtel Cimon, la semaine dernière.

Mme J. I. Murtagh se retire pour l'été chez M. Charles Tremblay, qui a sa maison sur la côte.

M. Godin, de la Malbaie, était de passage aux Eboulements, la semaine dernière.

M. Henri Gauvain était de passage aux Eboulements, samedi, en compagnie de MM. Eugène Desrivières et Ludger Catellier, qui se rendaient à la Malbaie.

M. Laterrière partait lundi soir pour Québec.

M. Adélard Tremblay, de Saint-Lambert, est arrivé aux Eboulements la semaine dernière. Il est en visite chez sa vieille mère.

Mme Charlebois, de Montréal, a quitté le manoir lundi soir, en route pour la métropole.

Mme G. G. Cornwell passera la belle saison chez M. Charles Tremblay.

Mlle Julia Cummings se retire cet été sur la côte, chez M. Charles Tremblay.

Mme Georges Tremblay, de Fall River, est arrivé chez son frère, M. Joseph Tremblay.

SAINT-EUSTACHE

M. et Mme Baugn, de Montréal, sont arrivés pour passer l'été au Grand Moulin.

M. et Mme Mireau sont de retour à Montréal, après quelque temps passé chez M. J. Ber.

M. Donat Ouellette et sa soeur, Mlle M. Ouelleite, de St Janvier, étalent à St Eustache, dimanche, les invités de Mlle Valentine Berthelet.

M. Edouard Lauzon, de Montréal, a passé la journée de dimanche dernier à St Eustache.

Mme Albert Lafrance est pour l'été à l'hôtel Bellevue.

M. Treffié Berthelet, voyageur pour la "Presse," était dans sa famille, dimanche dernier.

M. et Mme Henri Groulx, de St Laurent, sont de retour d'une promenade chez des parents à St Joseph.

M. et Mme J. E. Robitaille passent la belle saison à l'hôtel Laurin, ainsi que Mlle Yvette Robitaille et M. Marcel Robitaille.

M. et Mme Paul St Jean, de Montréal, étalent les hôtes de M. et Mme Dr Marcil, mercredi dernier.

Mme C. Courville, est à l'hôtel Bellevue pour la saison de villégiature.

Après une gaie partie de pêche, MM. L. Hudon, A. Forest, J. H. Berthelet, F. Sutton et I. Gagnon, sont retournés à Ahuntsic, enchantés de leur journée.

MM. Arthur et Emery St Jean passeront tous les dimanches de saison son chez leur père, M. T. St Jean.

M. J. E. Jeannotte était à St Eustache, l'hôte de son fils, M. Albert Joannette.

M. Josaphat Ladouceur, de Montréal, était de passage à St Eustache mercredi dernier, chez son père, M. J. Ladouceur.

M. et Mme Touchette — Mlle Louisa Deslauriers, — étalent dimanche dernier, en visite chez M. A. Théoret, ainsi que M. et Mme Deslauriers — Mlle Nantel.

M. Exile Desjardins, de Montréal, passe la semaine chez ses parents, à St Joseph.

M. E. Champagne, de Ahuntsic, a passé la journée de dimanche dernier dans notre joli village.

Mlle M. L. Ladouceur était à St Joseph, la semaine dernière.

Mlle Germaine Berthelet est ici pour quelques jours, ainsi que sa jeune soeur, Mlle Gertrude Berthelet.

Passent été à St Eustache, à l'hôtel Bellevue : Mme A. Bernier, Mlle Yvonne Jarret, Mlle A. Martineau, M. et Mme C. N. Robitaille, Mlle Blanchette Robitaille, M. et Mme Albert Gagnon, M. Albert Gagnon, fils, Mlle Philomène Gagnon, M. R. Chartrand, M. et Mme S. Kent, Mlle Angeline Dorais, M. et Mme Edouard Jobin, M. Pierre Lafrance, M. Rodrigue Lafrance, Mlle Blanchette Dorais, M. Emile Dorais, M. Lucien Bernier, Mlle Charlotte Bernier, M. et Mme A. Beauchemin, Mlle Cécile Lafrance, M. Raymond Chartrand, M. J. A. Malo, M. et Mme Tremppe, Mlle Hété Trempe, Mlle Germaine Trempe, M. Lucien Trempe, M. et Mme Forget, M. Lucien, Mlle Irénée Monette, M. J. Lespérance, Mme A. Rastoul, Dr E. C. Campeau, Mme E. C. Campeau, M. Donat Campeau, M. J. Lespérance.

TERREBONNE

M. U. J. Nelson, de Montréal, était en promenade ici cette semaine.

M. J. A. Tétrault, du Parc Laval, était de passage ici dimanche.

Mlle Angelina Montpellier a passé

Le Parlement Fédéral

Ottawa, 18, Tribune des journalistes. — Les deux premières séances d'aujourd'hui ont été consacrées à la discussion du rapport du comité du pont de Québec. Il y a eu, comme toujours, deux rapports : un rapport de la majorité et un rapport de la minorité.

Le texte du rapport de la majorité sera publié, demain, en français, dans les procès-verbaux de la Chambre.

L'opposition a subi un nouvel échec. L'écroulement du pont de Québec, cette calamité nationale dont elle voulait faire du capital politique, pour les prochaines élections, est resté après l'enquête du comité et après les débats d'aujourd'hui, ce qu'il était, une erreur scientifique, et non pas, comme le prétendait l'opposition, une erreur politique ou financière.

Les orateurs qui ont pris part au débat sont : MM. Chisholm, député d'Antigonish ; Monk, député de Jacques-Cartier ; Walsh, de Huntingdon; MacLean, de Lunenberg ; Robitaille, de Beauport ; Gallgher et Georges Parent, de Montmorency.

En présentant le rapport, M. Chisholm dit que la Compagnie du Pont a parfaitement rempli toutes les obligations, d'après l'arrangement du 19 octobre 1904.

D'après ces arrangements, le gouvernement garantissait les valeurs et obligations au montant de $6,678,200, jugé nécessaire pour construire le pont, et la compagnie s'engageait à souscrire la somme de $200,000 avant l'émission des obligations garanties par le gouvernement.

Pratiquement, et pour toutes fins que de droit, la compagnie avait souscrit cette somme, ses directeurs ayant complété le montant, en souscrivant les derniers $15,000. Ces obligations furent émises en 1904-5-6. C'est la banque de Montréal qui a fait les avances.

Pour ce qui est du côté technique, le comité s'en rapporte à la commission royale.

Le rapport conclut en disant qu'avec le paiement de la somme de $3,773,223 par la banque de Montréal, sur garantie des billets émis, le gouvernement deviendra en possession de la totalité des billets émis, soit $6,998,000, et qu'il aura plein droit sur les constructions et le matériel du pont, évalués à $3,000,000.

La droite est très enthousiasmée et il est facile de constater que la construction du pont de Québec est un des principaux items du programme libéral.

M. Monk est l'orateur suivant. Il répète son discours du commencement de la session, et contre le gouvernement, et contre la compagnie du pont. Il prétend toujours que tout le stock n'était pas payé en entier, quand le gouvernement a garanti les obligations de la compagnie. Il accuse de négligence dans l'examen des rapports des plans, etc.. Il dénonce l'incompétence des ingénieurs de la compagnie et l'impuissance de cette dernière à mener à bonne fin une aussi grande entreprise.

M. Walsh de Huntingdon, qui a signé le rapport de la minorité, avec M. Monk ,appuie tout naturellement ce dernier.

M. MasLean, le président du comité, démontre, chiffres et preuves à l'appui, que la compagnie a rempli ses obligations et que le gouvernement a fait preuve de sagesse et de patriotisme en l'aidant à réaliser cette grande entreprise nationale, et que ce n'est dans l'action ni de l'une ni de l'autre, qu'il faut chercher la cause du désastre.

M. Robitaille a fait un discours, et quel discours! Au lieu de parler du rapport du comité alors à l'étude, et seul sujet du débat, il parle de la résolution que présentera plus tard sir Wilfrid Laurier. Il attaque la Compagnie du Pont, l'hon. M. Parent, l'hon. M. Fitzpatrick, etc. On lui demande des preuves. Des preuves, il n'en a pas. Alors, le président de la Chambre le rappelle à l'ordre. Il est tout surpris d'être rappelé à l'ordre. Il le serait d'être arrêté par les gardes du palais ,en tentant d'entrer dans la Chambre du roi. D'après lui, coopérer ne vaut rien. Hoare ne vaut rien, le gouvernement a eu tort de s'y fier.

M. Parent, député de Montmorency, a cru de son devoir de répondre au député de Québec.

M. Robitaille a pu constater l'effet de son discours par la salve d'applaudissements qui a salué M. Parent lorsqu'il s'est levé. La Chambre l'a applaudi à outrance.

Ces applaudissements allaient à M. Parent, à la compagnie du Pont, à son président, l'hon. M. Parent, au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, promoteur de cette grande entreprise nationale du pont de Québec, et étaient une condamnation éclatante des inutiles efforts de l'opposition pour la compromettre et exploiter d'une façon honteuse contre des adversaires politiques, un désastre dont ils ne sont pas responsables.

M. Parent a été vigoureux et éloquent. Il n'a pas eu de difficultés à démontrer l'absurdité du discours de M. Lorenzo Robitaille, ses contradictions et tout le ridicule qui lui a tenu lieu d'éloquence.

Quand les applaudissements qui couvrirent les dernières paroles de M Parent, se furent apaisées, on appela le vote, et le rapport du comité fut adopté par 103 contre 51, soit un majorité de 52.

Sir Wilfrid Laurier présente ensuite la résolution dont je vous ai transmis le texte, autorisant le gouvernement à s'emparer de toute l'entreprise, de l'actif des biens et des concessions de la Compagnie du Pont et chemin de fer de Québec, et que les sommes requises à cette fin soient prises à même les fonds du revenu consolidé, qui est adoptée à l'unanimité.

Un bill basé sur cette résolution a été immédiatement présenté et adopté, puis envoyé au Sénat.

Le travail de la session est pratiquement fini. M. Foster propose une motion de censure de l'administration générale du gouvernement qu'il appuie par un discours de deux heures.

L'hon. M. Fielding lui répond en une heure, aux applaudissements frénétiques de la droite. M. Foster a critiqué les dépenses du gouvernement, cependant, dit M. Fielding, M. Foster lui-même a proposé de charger le budget d'un nouvel item de $2,000,000, pour augmenter les salaires des fonctionnaires publics, et de tous les députés conservateurs viennent constamment des demandes de travaux publics pour leur comté, qui doubleraient presque les dépenses actuelles, si le gouvernement accordait tout ce qu'ils demandent.

La prorogation aura lieu lundi.

Cette Semaine

35%

D'ESCOMPTE

Sur tout achat au-dessus de $300.00.

33⅓ p. c. sur tout achat au-dessus de $200.00.

30 p. c. sur tout achat au-dessus de $100.00.

25 p. c. sur achat à 30 jours en payant la moitié comptant.

20 p. c. sur achat à 60 jours en payant la moitié comptant.

Conditions très avantageuses sur tout autre achat à longs termes.

Ouvert jusqu'à 6 heures.

Chez

F. Lapointe

Meubles, Literie et Tapis

625 Est rue Ste Catherine,

Angle Montcalm.

218—5 y

A PROPOS DE L'AIGUILLE AIMANTEE

Nombre d'ouvrages attribuent à Christophe Colomb la découverte de la déclinaison de l'aiguille aimantée, qu'il aurait reconnue au cours de son premier voyage à travers l'Atlantique.

Le professeur Hellman, il y a plusieurs années, considérant que, bien avant Christophe Colomb, il existait des cadrans solaires portatifs, munis d'une boussole pour en permettre l'orientation, en avait conclu que les observateurs avaient dû constater nécessairement la déviation de l'aiguille aimantée, et, en effet, il trouva quelques-uns de ces instruments où la déclinaison est indiquée par un trait sur le boîtier de la boussole.

Voici que le docteur Wolkenhauer vient de découvrir trois de ces cadrans solaires datant d'une époque antérieure au voyage de Christophe Colomb.

L'un d'eux se trouve dans le musée Ferdinand, à Innsbruck, et semble avoir été construit à Nuremberg.

Il porte la date de 1451, et les caractères indiquant les heures ont la forme ancienne que l'on donnait aux chiffres à cette époque. Le fond de la boussole porte une ligne gravée passant par son centre, se terminant par une fourche et tracée évidemment par le constructeur, car elle est absolument semblable, comme gravure, aux traits qui donnent les heures. Cette ligne indique la position que devait occuper l'aiguille aimantée quand le cadran était orienté astronomiquement. Elle fait avec la ligne Nord-Sud du cadran un angle d'environ 11 degrés vers l'orient, valeur de la déclinaison à cette époque. Cet élément ayant changé au cours des âges, les propriétaires de l'instrument ont indiqué ses valeurs successives par de nouvelles flèches tracées plus légèrement ; on voit ainsi que la déclinaison a passé successivement de l'est à l'ouest. Il semble donc que la déclinaison était connue avant le commencement du XVe siècle ; mais où a-t-elle été découverte et quel est l'auteur de la première observation ? C'est ce qui reste à déterminer.

LES NUITS DE L'INDE

M. Maurice Mafndron continue, dans la "Revue des Deux Mondes", la publication de ses "lettres du sud de l'Inde". En voici un passage sur les nuits de l'Inde:

Les nuits de l'Inde n'ont pas encore eu leur poète, elles méritent pourtant d'être chantées, avec l'insomnie, le cauchemar, précurseurs de l'anémie fiévreuse, et qui vous rappellent qu'on n'est point là sur une terre amie. Une fois que les ténèbres la couvrent, cette terre reprend la lutte éternelle contre l'envahisseur et, par ses mille voix, lui conseille de fuir s'il ne veut pas être gardé. Je sens planer autour de moi tous les grands dieux dépossédés, dont la femme de Dupleix a fait renverser les temples et qui se plaignent de ce qu'on ne les ait point reconstruits. Ils peuplent la nuit de leurs murmures implacables, j'entends le bruissement de leurs ailes, la plainte de l'air agité par leurs cent bras.

Le paon de Soubramanyé s'ploie au-dessus de ma tête et ses griffes laissent échapper le naja qui tombe sur moi en sifflant. Garouda à la tête blanche me menace de son bec, le canard brahme chér à Sarasvati nage à côté de moi et m'inonde de l'eau du Gange. Bien mieux, la déesse Ganga elle-même rampe, crocodile monstrueux, sur ma couche, et le chien sauvage de Vaïrever glapit à mes oreilles. Ils m'apparaissent tous, Kali la noire avec son collier d'ossements, Virapatrin coiffé d'une tiare flamboyante. Le Pouléar brandit sa trompe. Le Bouddha se balance sur une fleur de lotus, adoré par la déesse verte Tara. Et enfin c'est Vishnou, sous les espèces du cheval destructeur, qui annonce la fin du monde.

Telles sont mes nuits dans cette ville française, fière de son antique civilisation, où se voit la statue de Dupleix porteur d'une épée qu'il ne tira jamais du fourreau. Ville française que la charité ou la dérision de l'étranger a laissée vivre sur cette plage morte, ville de progrès, où le suffrage universel bat son plein.

Le magasin des bonnes valeurs

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Magasin fermé à 12.30 p. m., le samedi durant juillet et août.

Etabli depuis quarante-deux ans

JOURNÉES DE VENTES ACTIVES



Pour donner satisfaction à nos clients —le résultat de cette grande vente de juillet — Valeurs extraordinaires dans tous les rayons. Il faut que TOUT notre assortiment soit vendu pendant qu'il est frais et propre. Lisez attentivement cette liste d'occasions pour lundi.

Belles Robes en Soie

Valeurs $35

LUNDI POUR $15

Aucune description ne peut donner une juste idée des remarquables valeurs offertes avec ces robes. Nous en avons placé quelques-unes dans la vitrine, examinez-les bien, ou mieux encore, venez examiner les QUALITES SUPERIEURES. Robes exquises, un surplus de stock acheté à un prix si minime que, pour les ECOULER IMMEDIATEMENT, nous pouvons les offrir à environ la MOITIE de la valeur régulière. Confectionnées en une variété de dessins les plus nouveaux ; styles exclusifs qui vont exercer immédiatement une fascination sur les dames de goût raffiné.

Splendides robes en soie dans le style tunique. Superbe corsage très joliment garni de dentelle de très bonne qualité, belle insertion de dentelle et boutons. Jupes très amples avec un pli, quelques-unes ont des plis box, d'autres ont de beaux remplis et des insertions de dentelle. En couleurs unies et carreaux. Foncé ordinaire et vert nil, bleu pâle, gris, fauve et rose. Les carreaux sont bleu et blanc, noir et blanc, vert et blanc. Vendues régulièrement jusqu'à $35. Prix d'écoulement, chacune, lundi. $15

PREMIER ETAGE.

LINGE DE TABLE

Un écoulement de beau linge de table, lundi matin, qui signifiera une journée de ventes animées à ce rayon. Etant donné la qualité, ces marchandises ne sauraient être égalées pour le prix.

Nappes et serviettes assorties, en damas satiné double, pesant.

MARQUE ECOSSAISE, en sept magnifiques dessins, doubles bordures, à centre ouvragé ou uni.

Nappes pour 6 personnes, chacune. $4.75
Nappes pour 8 personnes, chacune. 7.00
Serviettes de table assorties, la douzaine. . . 6.00

LES MEILLEURS DAMAS IRLANDAIS, en plusieurs des plus délicats modèles, un surtout, c'est le Hawthorne.

Nappes pour table ronde, pour 6 personnes. Chacune. $11.25

Serviettes de table assorties, la douzaine. $13.50

REZ-DE-CHAUSSEE.

Angle des rues Sainte-Catherine Ouest et de la Montagne.

LE TIR CONTRE LA GRELE

Un professeur italien vient de conclure à l'impuissance complète des tirs contre la grêle. Des essais faits à Castel-Franco-Veneto de 1902 à 1906 avec 200 obusiers à pétrole et 22 canons à acétylène ont produit un résultat tout à fait opposé à celui que l'on cherchait. Là où les engins étaient les plus forts et les plus nombreux, la grêle a sévi d'une façon plus intense que partout ailleurs. Des essais faits en Autriche à Windisch-Freistriz ont été aussi nettement défavorables. Les deux pays y renoncent.

LA RECLAME D'ELECTRA

Tout le monde sait que Richard Strauss, l'auteur immortel de "Salomé", déteste la réclame. Les innombrables communiqués qui journellement émaillent la presse d'outre-Rhin à son sujet doivent le mettre au supplice. De lui tout est rapporté ; comment il dort, comment il mange, comment il parle. Le dernier entrefilet paru a certainement fait rougir l'âme modeste de Richard Strauss : un journal allemand raconte gravement que l'oeuvre nouvelle du compositeur célèbre, "Electra", est déjà vendue à l'éditeur Fürstner, pour la modique somme de cent vingt-cinq mille francs. Or, d' "Electra", il n'y a encore de terminé que... le titre ! Voilà ce qui s'appelle de la réclame dénuée de vergogne. Il est vrai qu'on la prétend inspirée par qui de droit ! Mais si on écoutait les mauvaises langues !

On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus des uns et des autres par le coeur.

Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil d'hiver.

Les grandes pensées viennent du coeur.

Les grands hommes parlent comme la Nature, simplement.

Il est aisé de critiquer un auteur mais il est difficile de l'apprécier.

LES DEVOIRS DE LA POLICE

Les Hindous politiciens méditent quelque coup de leur façon au gouverneur, et prennent conseil de la nuit, cependant que les cobras et les mangoustes rampent et trottent, se faisant la guerre par les rues et les jardins, et que les rats perchals continuent leurs luttes fratricides en se provaquant à grands cris, pareils aux héros d'Homère, dans les magasins à rix du quai.

Si je m'endors enfin, tant la fatigue peut faire oublier de choses, c'est pour être réveillé au petit jour par mon ami le capitaine Fouquet, l'officier d'ordonnance du gouverneur et mon fidèle compagnon d'excursions. L'amour de l'entomologie le précipite dans l'antre de Soupou avant que l'aurore ait rougi l'horizon. Il s'agit d'aller chercher des cicindèles à Chounambar, des longicornes à Arianconpan, des "Mastax" et autres carabides dans les marais des deux jardins coloniaux. La bienveillance inlassable du gouverneur, M. Rodier, met à notre disposition sa voiture même et ses chevaux. Ainsi pouvons-nous pendant quelques heures récolter utilement dans les environs de Pondichéry, pousser jusqu'au Grand Etang, plus loin encore.

Nous avons fait à Chounambar plus d'une trouvaille intéressante, entre autres celles du "Schizocephala bicornis" Linn. C'est une grande mante grêle, aussi allongée qu'un phasme, et qui change de couleur, suivant que les roseaux sur lesquels elle se tient sont frais ou secs. Vert sur les premiers, le curieux orthoptère est d'un jaune grisâtre sur les seconds. La belle "Cincindela quadrilineata" Fab. voltige sur les bancs de sable, jusqu'au milieu de la rivière, et c'est un exercice assez pénible que de l'y pourchasser, tandis que la vulgaire "Cicindela catena" F. se prend facilement dans les champs, où elle vole à la manière de notre cicindèle champêtre. Sur les cotonniers nous récoltons un joli bupreste bronzé (Sphenoptera gossypii), et sur les mimosas un autre bupreste vert doré beaucoup plus grand, le "Sternocera sternicornis". C'est avec les élytres de ce beau coléoptère, répandu dans l'Inde entière, que les brodeurs garnissent leurs ouvrages. Ils fixent à l'aiguille ces élytres éclatantes sur le drap et la soie.



M. l'inspecteur de police Alfred Lamouche, qui a lu à la convention des chefs de police, un intéressant travail sur l'immigration. — Photo J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

Lors de la Convention des chefs de police du Canada, le sous-chef de police Lamouche a prononcé l'intéressante conférence qui suit.

Messieurs:—

Au nombre des questions que nous avons à examiner, à discuter et à résoudre, dans le but d'assurer, avec un plus parfait exercice de notre profession, la sécurité des personnes et des biens confiés à notre vigilance, il en est une qui, à mes yeux, a une importance capitale au double point de vue de la prévention des crimes et des délits et de leur répression: c'est la question des immigrants.

Au nom de la liberté dont, par bonheur, nous savons si sagement user, nous accordons le droit d'entrée et de séjour dans notre pays, sans aucune condition préalable, à une foule d'étrangers de toute provenance et de toute catégorie, mettant d'emblée et de droit ces sujets sur un pied d'égalité absolue avec nos nationaux.

En effet, Messieurs, la libéralité de notre constitution, de nos lois et de nos moeurs, veut que nous considérions tout sujet partageant notre vie nationale, comme un enfant de notre sol, jouissant des mêmes prérogatives que les citoyens nés au pays, de parents qui y sont nés eux-mêmes, et formant un anneau de cette chaîne de probes et robustes travailleurs qui ont fait du Canada un pays libre, indépendant, légitimement fier de l'état de paix et de progrès dans lequel il vit et se développe incessamment.

La générosité de notre accueil serait donc une preuve évidente de notre sociabilité, de notre tolérance, de notre esprit foncièrement fraternel, si elle n'était en même temps, hélas! la preuve de notre duperie.

Etant donnée la vaste étendue de notre pays, l'appoint des immigrants nous est plus qu'utile, il nous est indispensable. Mais ce besoin est-il assez pressant, assez impérieux, pour nous faire accepter toute immigration sans examen, au risque d'accueillir le rebut morbide et moral des pays surpeuplés qui déversent constamment le trop plein de leur population dans notre jeune, sain et vigoureux Canada?

Non, certes, nous ne devons pas admettre sans discernement, tous les sujets disparates qui nous arrivent incessamment. Nous avons le droit, et surtout le devoir, de nous préserver de toute contamination physique et morale en exigeant des immigrants des garanties sérieuses touchant leur passé, de façon à trouver dans celui-ci une sécurité pour l'avenir.

Les mesures de précaution à prendre envers les immigrants, seraient assez diverses; on devrait s'enquérir de leur état de santé, de leurs ressources professionnelles et pécuniaires, de leur moralité, de leurs antécédents, afin de n'admettre ni invalides, ni incapables, ni gueux, ni paresseux, ni voleurs. En un mot, nous devrions agir à l'égard des immigrants tarés, comme agissent les abeilles travailleuses à l'égard des frelons parasites en les bannissant impitoyablement de la ruche. Seulement, pour cela, il nous faudrait connaître leurs tares.

C'est au gouvernement qu'il appartient de décréter des mesures protectrices à ce sujet, c'est à nous, citoyens qu'il appartient d'attirer son attention et sa sollicitude sur ce point. Mais comme je n'ai pas qualité en cette assemblée réunis dans un but tout spécial, pour faire valoir les griefs généraux de la population, je dois me borner à les mentionner en bloc, et ne m'arrêter qu'à l'examen des réformes utiles qui touchent de près à l'exercice de nos fonctions.

En conséquence, pour ce qui concerne les mesures de police à prendre envers tout immigrant, je vous propose, messieurs, de prendre en très sérieuse considération, les mesures de protection que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, de les étudier, de les peser attentivement, et de les formuler en un projet de loi qui pourrait être soumis à l'approbation de nos législateurs.

Je ne vous apprendrai pas, messieurs, car vous le savez aussi bien que moi, la désastreuse importance du rôle que joue directement ou indirectement l'élément étranger dans la criminalité de notre pays. Vous savez également aussi bien que moi, que le contingent des criminels étrangers n'est pas formé par un concours de circonstances fortuites, dépendant des conditions imprévues d'une nouvelle existence, mais qu'il résulte au contraire de la qualité négative de ceux qui le compose.

Dans l'état actuel de la vie, les pires misérables peuvent venir chez nous et y continuer une série de forfaits commencés ailleurs. Nous ne connaissons pas et nous ne pouvons pas connaître, non-seulement les antécédents de ceux qui nous arrivent en si grand nombre, mais même leur réel état civil. Nous sommes donc à la merci de tous les aventuriers cosmopolites, que nous sommes forcés d'accueillir au même titre que les immigrants désirables, faute de pouvoir faire un choix judicieux entre eux. Et le danger que nous courons donnant sciemment la menace constante des crimes qu'ils peuvent commettre, mais encore le péril auquel nous exposons une partie de notre population ainsi soumise à un contact délétère, à des fréquentations fatales, à des exemples pervers.

Le moyen d'écarter ce danger serait d'exiger de tout immigrant, quels que soient son sexe, son âge, sa profession, sa nationalité, sa provenance et ses ressources pécuniaires, une pièce dûment authentiquée, qui serait l'équivalent du casier judiciaire, laquelle pièce ne se bornerait pas avoir pour que le sujet n'a pas subi de condamnation de droit commun dans son pays ou dans ceux qu'il aurait antérieurement habité, mais encore, qu'il est de bonne vie et de bonne moeurs. On pourrait aussi exiger des renseignements sur son caractère, sur sa capacité, et sur son bon vouloir de travailleur. Si une loi sage et préservatrice intervenait pour imposer ce certificat à tout étranger classé dans la catégorie des immigrants, la justice n'aurait pas si souvent à sévir à grands frais, contre des sujets indignes de partager notre vie honnête et laborieuse. Il va sans dire que le droit d'entrer au Canada serait impitoyablement refusé à quiconque ne produirait pas ce certificat, et que les frais de retour au lieu de départ serait à la charge des compagnies de transport, navigation ou chemin de fer, qui nous auraient amenés de pareils sujets. Cette charge imposée aux compagnies obligerait leurs agents à vérifier au départ la qualité des sujets qu'ils transporteraient à destination de notre pays, et rendrait l'exécution de cette mesure très simple et très pratique.

Qu'on n'aille pas s'écrier surtout qu'une pareille mesure serait incompatible avec la liberté dont nous jouissons et que nous garantissons à tous.

La liberté ne peut régner dans un pays qu'à la condition que l'ordre y règne en même temps. Or, rien ne trouble l'ordre public comme les vagabonds et les malfaiteurs, et les pires parmi cette engeance, sont ceux qui, flétris et poursuivis ailleurs, n'ayant ici ni intérêt, ni attache, ni foyer, demandent aux crimes des ressources qu'ils ne peuvent ou veulent demander au travail, ne risquant rien que ce qu'ils ont déjà risqué impunément dans leur pays. En cas de non réussite dans leurs attentats, ou de trop vive alerte, ils peuvent presque toujours s'évanouir, grâce à la trop grande imprévoyance de l'autorité judiciaire qui ne leur a pas demandé préalablement des garanties de moralité, et qui ne s'inquiète pas assez du lieu précis de leur séjour, ni de leur façon de vivre.

Certes, oui, la liberté de ces gens-là serait entravée; mais ce n'est pas pour eux que la liberté a été conquise et qu'elle se maintient chez les peuples policés. Aucun immigrant honnête ne murmurerait contre l'obligation de produire un certificat attestant sa probité, et cette mesure, rigoureusement appliquée, nous délivrerait à jamais, dans un temps très court, de l'écume et de la lie des autres pays.

Les Etats-Unis ont pris des précautions, peut-être excessives, à l'égard des immigrants; pourtant, nul ne se refuse à reconnaître que c'est la patrie même de la liberté.

La petite et laborieuse Belgique est aussi un pays accueillant et libre. Mais, comme elle est exposée à recevoir une quantité d'étrangers de mauvaise qualité, elle a pris la précaution pour se délivrer de ces hôtes peu désirables. Tout étranger qui arrive en Belgique pour s'y fixer, ou pour y faire un séjour assez prolongé, est tenu, s'il doit séjourner plus de quinze jours dans une localité, de se rendre au bureau de police et d'y faire une déclaration de séjour. Cette déclaration comprend les noms et prénoms, âge, profession, le lieu de naissance, le lieu de la dernière résidence, etc. La police contrôle l'exactitude de cette déclaration, et si les renseignements qu'elle obtient sont satisfaisants, elle accorde à l'étranger le permis de séjour. Dans le cas de changement de domicile, la police doit en recevoir avis, sous peine d'amende et même d'expulsion. Il est à noter que cette mesure ne s'applique pas uniquement aux sujets de nationalité étrangère, mais que les Belges étrangers à la localité où ils s'installent, y sont également soumis. De la sorte, la police connaît toute la population fixe et flottante ,ce qui lui permet, sans délai et sans frais de recherches, de pouvoir appréhender ou convoquer tout justiciable en état d'être arrêté ou entendu. Quiconque ne se soumet pas à cette règle de police, très étroitement appliquée, est, si il est Belge, condamné à l'amende ou à la prison, et s'il est étranger, expulsé du territoire et reconduit d'office à la frontière, avec interdiction de reparaître dans le royaume. Tout propriétaire, tout maître de pension ou maître d'hôtel, ou toute personne donnant asile à un sujet étranger à la ville ou à la commune, doit veiller à ce que son locataire ou son hôte accomplisse dans le délai voulu la formalité de déclaration de séjour, sous peine d'encourir des responsabilités pénales. C'est dire qu'il doit prévenir l'étranger de l'obligation de cette formalité, s'assurer qu'elle a été remplie, et, dans le cas contraire, aviser le bureau de police, au prochain passage de son inspecteur, qu'il a un hôte ou un locataire étranger.

Cette règle de police, éminemment protectrice, n'offre aucune complication dans sa mise en pratique dont le rouage est très simple. Elle n'intéresse pas les voyageurs, les touristes, ni les passants qui, eux sont placés sous le contrôle d'une branche spéciale de la police, contrôle très discret dont ceux qui en sont l'objet ne s'aperçoivent même pas, à moins que ce soit des malfaiteurs. Dans ce cas, il ne tarde pas à tomber sous la main de la justice.

Je ne puis donner ici que les grandes lignes du système protecteur en usage en Belgique, mais il me serait facile d'en fournir tout le détail dans le cas où l'on voudrait en faire une étude dans l'intention de l'appliquer au Canada. Je crois que ce système est très efficace, d'une application facile et peu coûteuse et que, grâce à lui, on peut éliminer la plus grande partie de l'élément mauvais fourni par l'étranger.

J'attire ici votre attention sur ce fait que, dans tous les pays d'Europe, on expulse, après qu'ils ont purgé leur peine, les étrangers condamnés pour crimes, ou pour délits de droits commun. Je reconnais que cette opération pourrait nous entraîner à des frais supérieurs à ceux que supportent de ce chef les nations européennes, mais elle nous délivrerait aussi de nombreux sujets fatalement voués à la récidive, dont les exploits futurs peseraient nécessairement sur notre budget. Expulser ces individus en les reconduisant chez eux, nous imposerait des dépenses, cela est certain, mais des dépenses qui nous en épargneraient selon toute vraisemblance, de plus élevées lorsqu'il faudrait sévir de nouveau. Il vous est donc loisible, messieurs, de choisir parmi les moyens de préservation que je vous ai signalés, ou d'en proposer de plus ingénieux. Mais je crois que notre devoir et notre honneur professionnelle nous commandent de chercher une solution à ce problème : "Comment protéger le pays contre les mauvais immigrants ?"

Le devoir nous le commande, parceque la société nous a confié le soin de la protéger contre les malfaiteurs qui attentent à ces lois ; et l'honneur professionnelle nous oblige à tenter tout ce qui doit faire disparaître les sots préjugés qui s'attachent à notre profession que partagent tous les gens qui la méconnaisse, parce qu'ils en ignorent la difficulté, les responsabilités, les périls et même la grandeur.

Henry Morgan & Co Limited.

UNE VENTE EXCEPTIONNELLE D'ETOFFE A ROBES

Aura lieu Lundi et Mardi.

Comprenant :

300 verges d'Homespuns de 54 pouces, gris seulement, "pur worsted". Régulier $1.25 la verge. . . . . A 49c

Le reste des organdis de fantaisie et mousselines chiffon. Prix antérieurs : 40c et 65c. A offrir à . . . . . 25c la verge

Tout le stock de Chalys à fond pâle. Antérieurement 50c à 65c la verge. . . . . A moitié prix

Lundi et Mardi, 20 et 21 Juillet.

LE RAYON DES TAPIS

Nous faisons les offres attrayantes suivantes

40 pièces de Tapis Axminster. Valeurs primitives, $2.00, $2.25, $2.50 et $2.75. Valeurs extraordinaires. . . . . A $1.75

20 pièces de Tapis Tapestry. Valeurs primitive 65c, 75c et 85c. . . . . A 50c

25 pièces de Tissus à Nattes Japonais et Chinois. Valeurs 25c, 30c, 35c et 40c. . . . . A 20c

15 pièces de Tissus à Natte Japonais et en fibre. Valeurs 50c, 60c, 75c et 85c. . . . . A 40c

VENTE DE MACHINES A COUDRE SUPERIEURES

Commençant Lundi, 20 Juillet.

Tête bascule, 5 tiroirs, service complet d'accessoires en acier, garanties pour cinq ans. Vendues auparavant $22.00. . . . . A $19.00

Colonial House Montreal



FALL RIVER, MASS.

Joli mariage

Fall River, Mass., 18 — M. Albert J. Bouvier, le populaire libraire de la rue Pleasant, village Flint, a épousé mercredi matin Mlle Marie Albertine Bouchard, fille de M. Joseph Bouchard, 201 rue East Main.

Le mariage a été célébré à 7 heures à l'église Sainte-Anne.

Le R. P. Charron, O. P., a donné la bénédiction nuptiale et dit la messe, en présence de MM. Alphonse Bouvier et Hughes J. Bouvier, qui servaient de témoins.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux époux ont pris le déjeuner de noces au domicile de M. Adélard Bouvier, boulanger, frère du marié, 1721 rue Pleasant.

M. et Mme Bouvier se rendent aujourd'hui à Newport. Ils reviendront demain pour la fête des Aigles. Ils partiront jeudi pour New York, où ils passeront les premiers jours de leur lune de miel.

A leur retour, ils éliront domicile, 22 rue Choate.

M. et Mme Bouvier sont les récipiendaires d'un grand nombre de superbes cadeaux.

L'EVANGELISATION DU JAPON

Lettre du R. P. Angles, de la Société des Missions Etrangères, missionnaire apostolique au Japon, adressée à la " Presse." --- La lecture de ces lignes intéressera nous sommes sûr,tous nos lecteurs.---C'est l'histoire de la religion catholique au pays des chrysanthèmes,de ses développements, deses tribulations, de ses besoins.---Lettre de Mgr Chartron, évêque d'Osaka, accompagnant celle du curé de Tamatsukuri.

PREPONDERANCE DU JAPON EN ASIE — NECESSITE DE LE GAGNER AU CHRISTIANISME.

Le premier apôtre du Japon, saint François-Xavier, disait des Japonais qu'ils faisaient "les délices de son coeur". Il est certain en effet que de tous les peuples de l'Extrême-Orient, le plus sympathique, le plus ouvert à la civilisation, et aux idées européennes, c'est sans contredit le peuple japonais. Sa passion de l'honneur, son esprit chevaleresque, sa bravoure militaire, des qualités intellectuelles de premier ordre lui assurent un rang à part parmi les nations asiatiques. Rien d'étonnant par conséquent à ce que son évolution ait été si rapide et ses progrès si surprenants.

Il y a un demi-siècle environ lorsque le commodore Terry vint avec ses canons et ses bateaux de guerre, tenter de forcer les barrières derrière lesquelles le Japon vivait isolé du reste du monde, ce pays était encore en plein régime féodal et dans un état de civilisation très peu avancée. Mais à partir du jour où rompant avec ses habitudes séculaires, il eut décidé de se mettre à la remorque des nations occidentales, il a étonné le monde par la rapidité de ses progrès. En quelques années, il a modifié la forme de son gouvernement, et réorganisé ses institutions sur le modèle européen, imprimé un essor vigoureux à son commerce et à son industrie, créé une armée et une marine formidables, pris rang enfin parmi les grandes puissances.

Lettre de Mgr Chartron

L'Evêque d'Osaka recommande de tout son coeur la construction de cette salle de conférences, à la charité du monde catholique. Elle est destinée à produire les meilleurs résultats au point de vue de l'évangélisation, et à mettre un grand nombre d'âmes, dans le chemin du ciel.

Osaka, en la fête du Patronage de Saint-Joseph, le 10 Mai 1908.

† JULES CHARTRON,
Evêque d'Osaka.



La chrétienté de Tomatsukuri au Japon, le jour de la Fête-Dieu.

Aussi tous les peuples asiatiques ont maintenant les yeux fixés sur lui et, stimulés par son exemple, ils commencent peu à peu à secouer leur long sommeil pour s'essayer à marcher sur ses traces.

Il semble donc que le Japon est appelé par la Providence à jouer en Extrême-Orient un rôle capital. Déjà maître de la Corée, il travaille à s'implanter de plus en plus solidement en Mandchourie où, dans deux guerres successives, il a dépensé tant d'hommes et d'argent. Son influence gagne de proche en proche et se manifeste un peu partout, en Chine, au Siam, aux Indes et même au Thibet.

Il est donc de la plus haute importance de le gagner au christianisme. Qui ne voit en effet l'appoint qu'apporterait à la cause de la vraie religion christianisation du peuple japonais? Quelle impulsion donnée à la propagation de l'Evangile! quelle perspective brillante d'avenir pour l'Eglise catholique en Asie, si le Japon cédant enfin à l'appel d'En Haut, s'enrôlait sous la bannière du Christ et consentait à mettre son influence en Extrême-Orient au service de cette église.



INTERROGATOIRE DES MARTYRS.

Voilà certes un point qui mérite considération et s'il ne touche point les gouvernements européens, préoccupés uniquement des conséquences du fameux "péril jaune", il ne saurait laisser indifférentes les âmes qui s'intéressent au progrès de l'Evangile et à la conversion des nations asiatiques.

Pieuses illusions que tout cela, dront sans doute les sceptiques, et là-dessus ils feront remarquer que sur une population de 50 millions d'habitants, le Japon ne compte guère que 120 à 130 mille chrétiens. Oublie-t-on qu'il a fallu plus de cinq siècles pour convertir l'Europe, et qu'il y a à peine une trentaine d'années que l'oeuvre de l'évangélisation a repris sérieusement dans ce pays? Les chiffres ci-dessus témoignent assez de me semble, que la marche du christianisme au Japon n'a pas été si lente que certains voudraient le faire croire.

II

LE JAPON DEVIENDRA CHRETIEN — MOTIFS D'ESPERER.

On ne saurait nier qu'il existe de nombreux motifs d'espérer en la conversion du Japon. Citons en premier lieu la multitude de martyrs que ce pays a donnés à l'Eglise catholique. En dehors de l'empire romain, peu de contrées au monde ont subi une persécution si longue et si sanglante. Commencée en 1596, à l'époque du grand Taiko, elle fut, il est vrai, suivie de plusieurs intervalles d'accalmie; mais à partir du 17e siècle, elle reprit avec une nouvelle fureur, sous les Shôgun Tokugana, et dura environ 250 ans. La jeune Eglise japonaise qui avait compté, au dire de certains historiens, jusqu'à 1,800,000 chrétiens, fut à peu près anéantie. Seuls quelques groupes de fidèles réussirent à échapper à la mort, en se cachant au fond des campagnes ou dans les îles du sud, et chose inouïe dans les annales de l'Eglise, parvinrent à conserver sans prêtres ni sacrements, le dépôt de la Foi, se le transmettant de génération en génération pendant près de trois siècles. Quant aux autres, ils payèrent de leur vie leur attachement à l'Evangile. On ne connaîtra jamais le chiffre de ceux qui préférèrent la mort à l'apostasie; mais Dieu le connaît et cela suffit. Le sang de tant de glorieux confesseurs ne sera-t-il pas fécond? Le Japon ferait-il exception à la règle, si souvent vérifiée dans l'histoire de l'Eglise, à savoir que le sang des martyrs est toujours une semence de nouveaux chrétiens?

Au reste, sans vouloir faire de l'optimisme outre mesure, il me semble que l'avenir s'offre déjà sous d'assez heureux auspices. Nous jouissons d'une liberté religieuse que certains pays de l'Europe pourraient nous envier. En outre, de nombreux indices montrent clairement que le Japon, malgré tout et presque à son insu, se rapproche insensiblement du christianisme. J'en veux citer pour preuve, cette sorte de désenchantement qu'il commence à éprouver, vis-à-vis des divers systèmes de la philosophie du jour. N'est-ce pas là un nouveau motif d'espérance ?

Dans les premières années qui suivirent la Restauration de 1868, il s'éprit subitement d'une foi aveugle pour toutes les théories en vogue. Du moment qu'elles portaient une étiquette européenne, elles avaient pour lui la valeur de l'or pur. Aussi il eut fallu voir avec quelle ardeur il se mit à les étudier. Toutes y ont passé, le Contrat social de Rousseau, l'agnosticisme d'Herbert Spencer, le positivisme d'Auguste Comte, la métaphysique de Kant et jusqu'aux théories dissolvantes du plus abject matérialisme, sans oublier les élucubrations de Schopenhauer ni les rêveries de Nietzsche.

Il a touché à tout ; il a bu pour ainsi dire à la coupe de toutes les erreurs, et aujourd'hui enfin il commence à s'apercevoir que cette coupe est empoisonnée. Peut-être verrons-nous bientôt un nouveau Brunetière nous parler avec raison non pas de la banqueroute de la science, mais de celle de la philosophie.

Les divers systèmes, énumérés ci-dessus, ont pu l'attirer un moment par l'attrait de la nouveauté et grâce au prestige que leur valait leur estampille européenne ; mais comme ils ne sauraient donner satisfaction aux plus nobles aspirations de la nature humaine, comme ils n'expliquent pas non plus le problème angoissant de notre destinée, leur vogue n'a pu être que passagère ici comme ailleurs.

Là-dessus certains tenants du passé, guidés plutôt par un chauvinisme que je n'ai pas à apprécier, ont prôné dans ces dernières années un retour en arrière, et l'on a essayé dans les hautes sphères de provoquer une quasi-renaissance du confucianisme et surtout du vieux panthéisme indien, dont, il faut bien le reconnaître, le boudhisme a plus ou moins imprégné l'âme de tous les peuples orientaux ; mais la tentative n'a pas provoqué grand enthousiasme, et l'on ne s'imagine guère comment ces doctrines parviendraient à recouvrer leur vogue de jadis.

Bref, c'est une désorientation complète dans les idées et le Japon fait assez en ce moment l'effet d'un voyageur qui ne sait plus de quel côté diriger ses pas après avoir en vain exploré toutes les fausses routes. Par la force des choses, il sera amené à expérimenter la seule qui reste, c'est-à-dire la bonne. Celle-là le christianisme la lui montre et le presse d'y entrer. Tôt ou tard il y viendra soyons-en sûrs, car les esprits sérieux commencent à entrevoir les suites funestes de ce manque de principes et de désarroi intellectuel, poussé aux extrêmes limites.

Le Japon brûle d'ailleurs du désir d'être admis sans arrière-pensée dans le concert des nations occidentales or il doit comprendre que si la différence de religion n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose, c'en est du moins un des principaux.

Il y a du reste un travail moral qui s'accomplit peu à peu dans les masses en faveur de notre sainte religion. Ce serait donc s'abuser étrangement que de vouloir juger des progrès accomplis, uniquement par le nombre des baptêmes. Il est un fait que personne ne résume, c'est que l'opinion nous devient de plus en plus favorable. J'y vois là un troisième motif d'espérance. Les anciens préjugés ont en partie disparu ; même le plus enraciné d'entre eux à savoir que le christianisme est en opposition avec les institutions nationales, ne trouve guère plus d'écho. Je n'en veux pour preuve que l'échec pitoyable, subi l'an dernier par le professeur Kati Kiroyuki, ancien président de l'université de Tokio. Ce vieillard de 73 ans, matérialiste invétéré, et l'un des adversaires les plus obstinés de notre sainte religion, avait lancé une brochure pour donner un peu de regain à la vieille objection. Or, il a eu vent debout à peu près dans toute la presse, et s'est même attiré certaines réponses sanglantes qui l'empêcheront, je l'espère, de recommencer.

III

CONFERENCES RELIGIEUSES POPULAIRES.

Veut-on savoir maintenant quelles sont les causes qui ont le plus contribué à battre en brèche les anciens préjugés et à éclairer l'opinion sur le christianisme ? Ces causes sont multiples, mais je n'hésite pas à dire que l'une des plus efficaces sont sans contredit les conférences religieuses populaires. On l'a souvent fait remarquer, il n'y a peut-être pas de peuple au monde qui ait autant que le peuple japonais, le goût des réunions publiques et la patience à écouter pendant des heures un beau parleur. Aussi les missionnaires ont-ils compris, dès l'origine, tout le parti que l'on pouvait tirer de cette disposition d'esprit au point de vue de l'évangélisation et se sont-ils adonnés de tout coeur aux conférences publiques.Ils ne faisaient en cela du reste qu'imiter l'exemple de Notre-Seigneur, celui des Apôtres, de saint Paul, de saint François-Xavier et de tous les grands propagateurs de l'Evangile. Ainsi que le fait remarquer avec raison l'Apôtre des Gentils, "Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei." La foi vient de l'audition de la parole de Dieu. La bonne semence, il est vrai, tombe parfois sur le chemin ou au milieu des ronces et des épines ; mais souvent aussi elle tombe en bonne terre et, sous l'influence de la rosée céleste, tôt ou tard elle finit par porter des fruits de salut.

Que de fois dans notre vie de missionnaire, il nous est arrivé de rencontrer sur notre route, des coeurs bien disposés, chez lesquels l'idée de conversion avait commencé à se faire jour, à la suite d'une conférence, entendue précédemment parfois même chez les hérétiques !

En voici un exemple, choisi entre mille.

L'année dernière, au printemps, je vis arriver à la mission, un dimanche soir, un brave homme, à la figure sympathique, avec ses deux enfants, une fillette et un garçon de 5 et 7 ans. "Comme vous voyez, me dit-il, je suis père de famille, et j'ai à coeur de bien élever mes enfants. Or, dernièrement, ayant assisté au prêche du général Booth (1), j'ai été fort impressionné par le discours du grand homme, lequel nous a affirmé avec preuves à l'appui, qu'il n'y avait pas d'éducation possible sans religion. J'ai donc résolu d'étudier le christianisme et de l'embrasser. De grâce, veuillez m'instruire." La suite montra qu'il était sincère, car à partir de ce moment, il se mit à apprendre sérieusement le catéchisme, et à venir à la messe tous les dimanches. Finalement, il recevait le baptême à l'Assomption avec sa femme et ses deux enfants et depuis lors, il s'est toujours montré excellent chrétien.

Ce simple fait, choisi entre une multitude d'autres, ne fait-il pas toucher du doigt l'utilité des conférences ?

IV

DIFFICULTE DE REUNIR UN AUDITOIRE. ESSAI DE THEATRE CHRETIEN.

Malheureusement ici se présente une difficulté parfois insurmontable : réunir un nombreux auditoire. Dans les premiers temps qui suivirent l'introduction du christianisme, la simple annonce d'une conférence chrétienne suffisait la plupart du temps pour attirer des auditeurs. Mais, à force d'entendre répéter les mêmes choses, les esprits finirent par se blaser là-dessus et l'on dut recourir à d'autres moyens d'attraction. Ce fut le tour des projections lumineuses qui, pendant de longues années, donnèrent d'heureux résultats. Mais, au Japon, pays de changement,les choses n'ont qu'un temps. A la longue les projections lumineuses elles-mêmes devinrent insuffisantes. C'est alors que de hardis initiateurs songèrent au théâtre chrétien. L'idée était heureuse, car on mettait à profit l'engouement que les Japonais professent pour le théâtre, sans cependant aller contre les traditions de l'Eglise,puisque cette dernière a tiré autrefois un magnifique parti du théâtre avec les mystères du Moyen-Age, et qu'elle y revient peu-à-peu, si nous en croyons les échos lointains qui nous viennent d'Europe et d'Amérique.

Guidés par ces exemples,nous nous mîmes résolument à l'oeuvre avec le Père Marmonier, Directeur de la Ste Enfance, d'autant plus que nous n'avions pas à compter avec une difficulté insoluble pour certains confrères : trouver des acteurs. Ces acteurs en effet, nous les trouvions en nombre plus que suffisant, soit parmi les jeunes gens de la paroisse, soit parmi les orphelins de la Sainte-Enfance, installée à côté de l'église de Tamatsukuri, à Osaka.

Un grand nombre de pièces ont déjà été jouées; mais les deux qui ont produit le plus d'effet sont celle de Joseph et celle des vingt-six martyrs Japonais.

La première est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'en parler. Je dirai seulement un mot de la seconde.

Elle est dûe à la plume féconde d'un missionnaire du diocèse de Tokio, bien connu par ses nombreuses publications. Le sujet de la pièce est le martyre des vingt-six premiers témoins de la foi, à savoir 6 Franciscains espagnols, 3 Jésuites japonais et 17 laïques, leurs amis ou leurs serviteurs. L'arrestation eut lieu en décembre 1596 à Kyoto, l'ancienne capitale, et ils furent condamnés à subir le supplice de la croix à Nagasaki, au mois de février de l'année suivante.

Cette pièce, très bien conçue au double point de vue chrétien et japonais, constitue une magnifique apologie en faveur de la religion chrétienne. La beauté de cette religion et l'innocence des martyrs y éclatent à chaque ligne. Aussi, l'esprit se prend-il aussitôt d'admiration pour ces glorieux confesseurs qui préfèrent la mort à l'apostasie; le coeur s'attendrit à la vue de leurs souffrances, en même temps qu'il se révolte contre l'injustice et la cruauté de leurs persécuteurs qui n'hésitent pas à vouer au dernier supplice de nobles victimes, coupables seulement d'avoir voulu rester fidèles à la foi de leur baptême. Les calomnies des bonzes contribuèrent, dit-on, à déchaîner la persécution. Aussi leur mauvaise foi se montre-t-elle dans tout son jour dès la première scène quand l'un d'eux vient réclamer la condamnation des chrétiens et la proscription de leur religion sous le fallacieux prétexte qu'elle est en danger pour l'empire. Mais le courage des bonzes est loin d'égaler leur perfidie; le boudhisme n'engendre pas de martyrs. Aussi quand au second acte, un Samursu de haut rang, ami des chrétiens, quoique païen, indigné de la fourberie du disciple de Shama, lui demande en brandissant son sabre, s'il serait prêt à verser son sang pour son maître, comme les chrétiens, le bonze se hâte de s'esquiver prudemment.

Vient ensuite l'interrogatoire des martyrs au 3e acte, interrogatoire pendant lequel les glorieux confesseurs furent soumis à la torture. (C'est le Père Pierre Baptiste, supérieur de la mission franciscaine, que l'on aperçoit sur la photographie.)

Enfin le drame se termine par le supplice de nos bienheureux. Alors se produit une scène vraiment émouvante. A peine les croix sont-elles dressées que l'un d'eux, du haut de cette chaire sanglante, demande à faire entendre une dernière parole à la multitude qui l'environne. C'est le catéchiste Towl Miki, dont le zèle avait toujours brillé du plus vif éclat au sein de la jeune Eglise japonaise. Coïncidence heureuse, il avait alors 33 ans; aussi se hâta-t-il de déclarer qu'il regarde comme un grand honneur de mourir au même âge et du même supplice que le divin Maître. Comme lui il pardonne à ses persécuteurs et implore pour eux la Suprême Miséricorde. Puis, après avoir fait remarquer que son seul crime est d'avoir cru en Jésus-Christ, il lance à la foule, comme dernier témoignage de sa sincérité, avant de quitter la terre, cette double profession de foi, à savoir qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu et une seule vraie religion. Mais à peine a-t-il prononcé ces paroles que le bourreau, impatient d'accomplir son oeuvre, le perce de sa lance et l'âme du bienheureux s'envole au céleste séjour.

Aucun de ces faits qui ne soit du domaine de l'histoire et ne soit affirmé par les nombreux témoins du glorieux martyre de nos confesseurs.

Telle est en résumé la pièce des vingt-six martyrs. Elle produit toujours une profonde impression et j'ai vu maintes fois non-seulement les chrétiens, mais aussi les païens verser des larmes d'attendrissement et d'admiration.

Toutes nos pièces ne sont pas assurément si émouvantes; mais elles attirent un nombreux auditoire et nous permettent ainsi de faire entendre la parole de Dieu à beaucoup de monde; car; il y a toujours comme entr'actes, des conférences sur un sujet religieux, et ces derniers sont généralement écoutées avec sympathie et donnent les meilleurs résultats.

Aussi le Père Marmonier et moi nous félicitons-nous de tout coeur de l'organisation de notre petit théâtre chrétien. Nous voulions des auditeurs, nous en avons. Le succès a même dépassé nos espérances. Mais hélas! combien notre joie est loin d'aller sans un mélange de tristesse. Il nous manque en effet une chose indispensable, une chose capitale et de laquelle dépend en majeure partie la réussite de notre entreprise: je veux dire...

UNE SALLE SPACIEUSE POUR NOS REPRESENTATIONS.

. . . . . .

Que nous servirait-il de faire jouer de belles pièces religieuses, si nous n'avions à notre disposition un local suffisant pour contenir un nombreux auditoire? Jusqu'ici nous avons dû nous contenter d'une pauvre maison japonaise, sorte de hangar mal bâti et menaçant ruine, puisque depuis trois ans, il ne se soutient qu'avec des contreforts. Aussi à chaque séance, avons-nous été obligés, à notre grand regret, de refuser l'entrée à une multitude de personnes, Sans exagération, c'est par centaines qu'il faudrait chiffrer le nombre de ceux qui ont dû rester à la porte, aux deux dernières séances, qui ont eu lieu en septembre et en novembre de l'année passée.

Comme alors vient à l'esprit la parole des saints livres: Les enfants ont demandé du pain et personne n'était là pour leur en donner. Parvuli petierunt panem et nemo erat qui frangeret eis.

Parmi ceux qui n'ont pu trouver place, il y avait sans doute des âmes bien disposées, pour lesquelles le point de départ de la conversion eut été la pièce ou la conférence religieuse de ce soir-là. Nous avons dû les refuser, peut-être ne les reverrons-nous plus. Il est vraiment pénible d'en être réduit à ces extrémités.

Nous voudrions donc avoir à Natsukuri un local suffisamment vaste pour contenir au moins sept à huit cents personnes. Songez que nous sommes dans cette immense cité d'Osaka dont la population s'élève à 1,200,000 habitants. Osaka où païens et hérétiques possèdent des salles de conférences, deux ou trois fois plus grandes que celle que nous ambitionnons. Or, que nous faudrait-il pour mettre notre projet à exécution? deux mille yen, soit cinq mille francs. Ne se trouvera-t-il pas dans le monde catholique quelques âmes généreuses qui, comprenant l'importance capitale de notre oeuvre et poussés par le désir de contribuer au Japon, à l'extension du règne de Jésus-Christ, voudront nous venir en aide et nous fournir les moyens de bâtir notre salle?

Encouragés par l'autorisation et la bénédiction de Sa Grandeur Monseigneur Chatron, évêque d'Osaka, nous faisons à ces âmes catholiques un chaleureux appel. Oh! donnez-nous notre salle. Jésus-Christ dont les promesses sont formelles et immuables, vous récompensera et dans ce monde et dans l'autre. C'est une oeuvre si chère à son coeur que celle d'aider le missionnaire et de travailler à la propagation de la Foi!

Nos chrétiens et nous, nous prierons pour vous; nos enfants de la Ste-Enfance, nos jeunes acteurs prieront aussi pour vous. Si vous saviez comme ils se réjouissent à la pensée d'avoir bientôt une salle spacieuse! Vous aurez à coeur de mettre le comble à leurs voeux, en leur fournissant les moyens d'exercer utilement leur jeune talent pour le salut des infidèles, Votre mérite sera grand devant Dieu et les âmes que vous nous aurez aidés à conduire au ciel, formeront les plus beaux fleurons de votre couronne pendant l'éternité bien heureuse.

. . . . . .

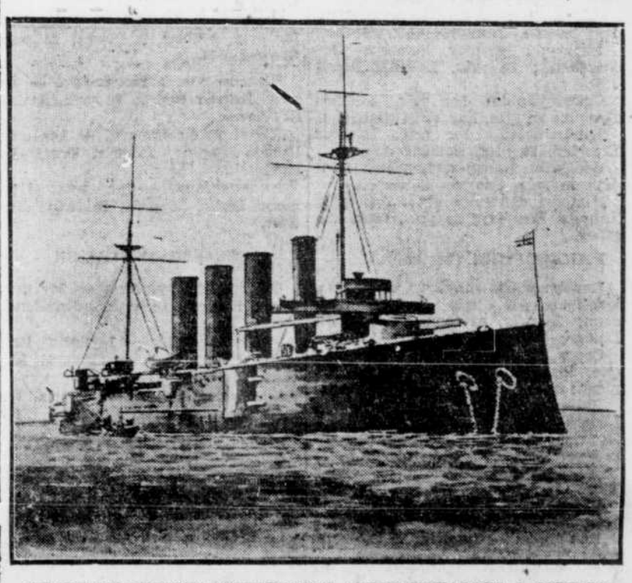
Les aumônes peuvent être envoyées directement, soit par mandat-poste international, soit par chèque sur une banque au R.R. J. B. Angles, missionnaire apostolique, Osaka, Tamatsukuri, Sakumu Machi, Tenshudô (Japon).

On peut les envoyer aussi par l'intermédiaire du R. P. Compagnon, procureur des missions du Japon, directeur au Séminaire des Missions-Etrangères, 128, rue du Bac, Paris.

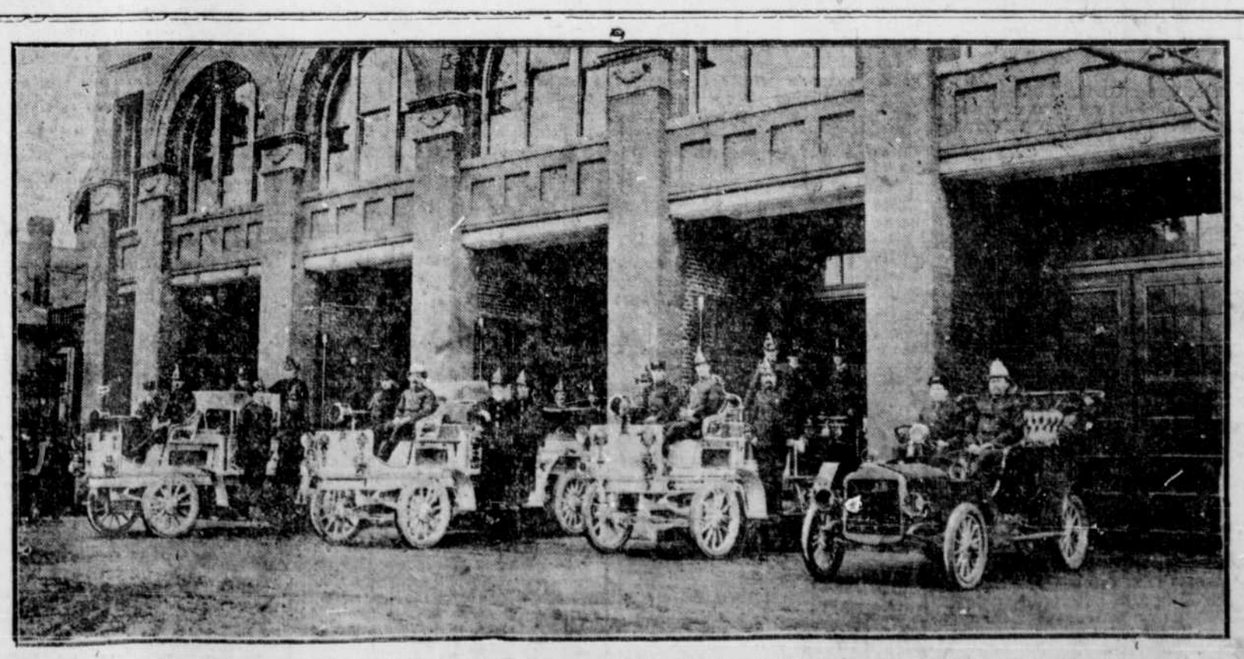
J. B. ANGLES, miss. ap.
Curé de Tamatsukuri, Osaka.



Un fonctionnaire, ami des chrétiens, quoique païen, réfute les calomnies du bonze.



LE "MINOTAUR" QUI ACCOMPAGN E L'"INDOMPTABLE" A QUEBEC.



Après avoir vu une automobile pourvu de toutes les améliorations, nous constatons qu'il n'y a rien de supérieur à ceux qui s'offrent eux-mêmes de la réclame. La vignette ci-dessus représente la brigade du feu de Vancouver, d'après des photographies gracieusements offertes par le capitaine Jean Naud, de la Brigade du feu de Montréal.

LES RECOMPENSES DANS NOS ECOLES

SEMINAIRE DE ST HYACINTHE

Prix et médailles d'honneur. Prix de sagesse offert par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de St Hyacinthe, à Jean-Baptiste Archambault, Saint-Antoine, P. Q.

Prix de $100, offert par M. le chanoine Adélard Senécal, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, à Honorat Gendron, Saint-Antoine, P. Q.

Prix de $10.00, offert par M. l'abbé John Hackett, curé de Winchendon, Mass., pour l'enseignement religieux dans les classes de rhétorique et de belles-lettres ; Omer Chevrette, Ste Hélène, P. Q.

Prix de $10.00 offert par M. l'abbé Wilfrid Balthazard, curé de Leominster, Mass., pour succès et travail constant dans l'étude de la pholosophie, 1ère année : Léonide Primeau, Boucherville, P. Q.

Prix de $10.00, offert par M. l'abbé Pierre Cardin, curé de Sainte-Hélène, Bagot, pour le travail constant et les meilleurs succès dans la classe de versification : Roméo Pepin, Saint-Aimé, P. Q.

Médaille d'or, offerte par M. l'abbé Edouard Blanchard, curé de Malone, N. Y., pour un concours de composition française dans la classe de belles-lettres : Omer Chevrette, Saint-Hélène, P. Q..

Prix de $10.00, offert par M. l'abbé Avila Dalpé, curé de Mittineague, Mass., pour travail et succès constant dans l'étude de la philosophie, 2e année : Laurent Beaudry, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Prix de $10.00, offert par M. Emilien J. Baril, industriel à Waterbury, Conn., pour un concours en mathématiques : Joseph Smith, Holyoke, Mass.

Deux prix de $5.00, offerts par M. Joseph Nault, N. P., Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et régistrateur du comté de Saint-Hyacinthe, pour un concours de version latine dans les deux divisions de la classe des éléments-latins : Emile Cadotte, Saint-Hyacinthe, P. Q., Ed. Morier, Saint-Damase, P. Q.

"Le Monde terrestre", par Charles Vogel. Prix d'honneur offert par M. le chevalier Euclide Richer, libraire à Saint-Hyacinthe, pour l'étude de l'Art poétique de Boileau, dans la classe de belles-lettres : Louis-Joseph Chagnon, Waterloo, P. Q.

Prix de $10.00, offert par M. Eugène Turcot, médecin, pour l'étude de l'anatomie et de la physiologie : Joseph Smith, Holyoke, Mass.

Prix de $10.00, offert par M. le docteur P. E. Bousquet, de Montréal, pour le progrès réalisé en discours français en rhétorique : Ernest Fournier, Saint-Hyacinthe, P. Q.

"A travers le monde" (2 vols). Prix d'honneur, offert par M. le docteur Eugène Saint-Jacques, maire de St Hyacinthe, pour l'étude de la chimie: Ovilá Yvon, St Thomas d'Aquin, P.Q.

"Nouveau Voyage de France". Prix d'honneur, offert par M. Emile Solis, libraire à Saint-Hyacinthe, pour les meilleurs examens de l'année : Eugène Pepin, Saint-Aimé, P. Q.

Prix de $5.00, offert par M. Télesphore Urbain, professeur de musique, pour application à l'étude du piano ; Emile Brissette, Montréal, P. Q.

Travaux académiques. Prix offerts par le Séminaire : Laurent Beaudry, Saint-Hyacinthe, P. Q. ; Ovila Yvon, Saint-Thomas d'Aquin, P. Q. ; Eugène Poirier, Saint-Aimé, P. Q.

PHILOSOPHIE, (2e cours).

Enseignement religieux, cours apologétique: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Edouard Morier.

Cours dogmatique: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Arsène Roy.

Philosophie: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Jean-Bte Archambault;

Physique: 1er prix, Jean-Bte Archambault; 2e prix, Laurent Beaudry;

Cosmographie: 1er prix, Adélard Colteux; 2e prix, Laurent Beaudry.

Minéralogie: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Adélard Colteux.

Géologie: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Georges Lévesque.

Histoire contemporaine: 1er prix, Laurent Beaudry; 2e prix, Idola Régnier.

PHILOSOPHIE, (1er cours).

Enseignement religieux, cours apologétique: 1er prix, Honorat Gendron; 2e prix, ex-aequo, Chs Emile Delâge; Omer Rajotte.

Cours dogmatique: 1er prix, ex-aequo, Joachim Primeau, Léonide Primeau; 2e prix, Joseph Smith.

Philosophie: 1er prix, ex-aequo, Léonide Primeau, Joachim Primeau; 2e prix, ex-aequo, Joseph Smith, Ovila Yvon.

Mathématiques: 1er prix, Ovila Yvon; 2e prix, Ls Zéphyrin Gauthier.

Chimie: 1er prix, Ovila Yvon; 2e prix, Médéric Lavallée.

Botanique: — 1er prix, Hector Messier; 2e prix, Théodore Cordeau.

Cosmographie: 1er prix, Ovila Yvon; 2e prix, Joachim Primeau.

Histoire contemporaine: 1er prix, Joachim Primeau; 2e prix, Chs Emile Delâge:

RHETORIQUE

Excellence: Gaston Ringuet;

Enseignement religieux; cours apologétique; 1er prix, Ernest Fournier; 2e prix, Albert Laflamme;

Cours dogmatique: — 1er prix, Ernest Fournier; 2e prix, Gaston Ringuet.

Discours français: 1er prix, ex-aequo, Gaston Ringuet, Aimé Bélanger. 2e prix, ex-aequo, Eugène Poirier, Armand Lemonde;

Trème latin: 1er prix, Gaston Ringuet; 2e prix, Ernest Fournier.

Version lacine: 1er prix, Gaston Ringuet; 2e prix, Ernest Fournier.

Version grecque: 1er prix, Gaston Ringuet; 2e prix, Ernest Fournier.

Traduction latine: 1er prix, Armand Lemonde; 2e prix, Alfred Dufault;

Traduction grecque: 1er prix, Armand Tanguay; 2e prix, Geo. Emile Godin.

Cours d'éloquence: 1er prix, ex-aequo, Gaston Ringuet; Ernest Fournier; 2e prix, Albert Laflamme.

Histoire de l'éloquence: 1er prix, Gaston Ringuet; 2e prix, Ernest Fournier.

Explication des auteurs français. — 1er prix, Aimé Bélanger; 2e, Geo.-Emile Godin.

Histoire moderne. — 1er prix, Ernest Fournier; 2e prix, Gaston Ringuet.

Algèbre. — 1er prix, Gaston Ringuet; 2e prix, Ernest Fournier.

CLASSE ANGLAISE

Thème anglais. — 1er prix, Armand Lemonde; 2e prix, Ernest Fournier.

CLASSE DE BELLES-LETTRES

Excellence: Omer Chevrette.

Enseignement religieux; cours apologétique. — 1er prix, Omer Chmevrette; 2e prix, Victor Delâge.

Catéchisme expliqué. — 1er prix, Omer Chevrette; 2e prix, Victor Delâge.

Composition française. — 1er prix, ex-aequo, Ls.-Joseph Chagnon; Omer Chevrette; 2e prix, ex-aequo, Maurice Goudreault, Honoré Lefebvre.

Thème latin. — 1er prix, Omer Chevrette; 2e prix, Hector Nadeau.

Version Latine. — 1er prix, Omer Chevrette; 2e prix, Edmour Saint-Pierre.

Version grecque. — 1er prix, Omer Chevrette, 2e prix, Dominique Gaspard.

Traduction latine. — 1er prix, Victor Delâge; 2e prix, Omer Chevrette.

Traduction grecque. — 1er prix, Omer Chevrette; 2e prix, Victor Delâge.

Cours de littérature. — 1er prix, Omer Chevrette; 2e prix, Harold Whyte.

Cours d'histoire littéraire. — Ls.-Joseph Chagnon; 2e prix, ex-aequo, Omer Chevrette, Victor Delâge.

Histoire Moderne. — 1er prix, Henri Houle; 2e prix, Victor Delâge.

CLASSE ANGLAISE

Thème anglais. — 1er prix, Dominique Gaspard; 2e prix, Maurice Goudreault.

CLASSE DE VERSIFICATION

Excellence: Roméo Pepin.

Enseignement religieux; catéchisme de persévérance. — 1er prix, Jean-Louis Hévey; 2e prix, Arthur St Pierre.

Catéchisme expliqué. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Roméo Pepin.

Narration française. — 1er prix, ex-aequo, Roméo Pepin, Rosario Brodeur; 2e prix, Raymond Blais.

Thème latin. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Raymn doBlais.

Version latine. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Roméo Pepin.

Thème grec. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Roméo Pepin.

Version grecque. — 1er prix, Hermann Hébert; 2e prix, Raymond Blais.

Traduction latine. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Raymond Blais.

Traduction grecque. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Raymond Blais.

Grammaire grecque. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Roméo Pepin.

Prosodie latine. — 1er prix, Fortin Fortin; 2e prix, Roméo Pepin.

Vers latins. — 1er prix, Romoé Pepin; 2e prix, Arthur St Pierre.

Cours de littérature. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Hermann Hébert.

Cours d'histoire littéraire. — 1er prix, Arthur St Pierre; 2e prix, Roméo Pepin.

Explication des auteurs français.— 1er prix, Arthur St Pierre; 2e prix, Raymond Blais.

Histoire du moyen-âge. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Arthur St Pierre.

Histoire du Canada. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Ernest Picard.

Arithmétique. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Rosario Brodeur.

CLASSE ANGLAISSE

Grammaire anglaise. — 1er prix, Oscar Larose; 2e prix, Jean-Louis Hévey.

Thème anglais. — 1er prix, Raymond Blais; 2e prix, Edouard Balthazard.

Version anglaise. — 1er prix, Roméo Pepin; 2e prix, Raymond Blais.

CLASSE DE METHODE

Première division: Excellence : Euclide Théberge.

Enseignement religieux. Catéchisme de persévérance. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Paul St Jacques.

Exercices de rédaction française.— 1er prix, Sylva Gaudet; 2e prix, R.-Panet Raymond.

Thème latin. — 1er prix, Euclide Théberge; 2e prix, Hector Audet.

Version latine. — 1er prix, Euclide Théberge; 2e prix, Hector Audet.

Version grecque. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Sylva Gaudet.

Grammaire latine. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Aristide Dubé.

Grammaire grecque. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Euclide Théberge.

Traduction latine. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Omer Arpin.

Traduction grecque. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, R.-Panet Raymond.

Histoire du Canada. — 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Lucien Beauregard.

Histoire des empereurs romains.— 1er prix, Hector Audet; 2e prix, Lucien Beauregard.

Géographie. — 1er prix, Lucien Beauregard; 2e prix, R.-Panet Raymond.

Arithmétique. — 1er prix, Sylva Gaudet; 2e prix, Omer Arpin.

Fables de LaFontaine. — 1er prix, Paul St Jacques; 2e prix, Armand Guertin.

CLASSE ANGLAISE

Thème anglais. — 1er prix, Alfred Jetté; 2e prix, Sylva Gaudet.

Version anglaise. — 1er prix, Sylva Gaudet; 2e prix, Paul St Jacques.

Grammaire anglaise. — 1er prix, Euclide Théberge; 2e prix, Hector Audet

LES MINES AU CANADA

Une intéressante étude par M. J. T. Armand, de Montréal.

M. J. T. Armand, de la maison bien connue "J. T. Armand et Cie", rue Notre-Dame-Est, courtiers d'immeubles et de mines, vient d'arriver d'un voyage de la région minière de Cobalt, où il a acheté pour un syndicat de Montréal, 4 lots miniers dans le district de Coleman, Cobalt.

Voici l'opinion de M. Armand, sur les mines de Cobalt, obtenu par notre rapporteur :

L'industrie minière dans le district de Cobalt est solidement établie. Après la Colombie Anglaise, ce sera le district de Nippissing le plus riche en fait de minerais économiques. Il y a une vingtaine de mines en activité jour et nuit dans les environs et dans la ville de Cobalt. La plupart de ces mines paye déjà de très bons dividendes.

Les personnes qui n'ont pas de confiance dans l'industrie minière devraient faire un voyage à Cobalt, Coleman, Lorraine et Rivière Montréal, etc. Ils changeraient sans doute leur opinion, car ce qu'ils verraient serait une révélation pour eux.

Sans doute, il y a eu, les dernières années, beaucoup d'entreprises minières douteuses où un grand nombre de gens ont fait des placements d'argent avec le résultat que leur argent a été perdu. Par contre, ceux qui ont placé leur argent judicieusement dans de bonnes propriétés minières ont fait de petites et de grandes fortunes.

Il y a trois sortes de placements miniers.

LE PREMIER EST lorsqu'un syndicat est formé pour acquérir certain lot minier qui a été prospecté mais non développé. Généralement, les membres du syndicat payent, soit pour le lot ou pour le développement.

2e PLACEMENT

Maintenant, voici le point critique: Si les membres du syndicat ne mettent seulement qu'assez d'argent pour payer le lot minier, il n'en reste rien pour le développement. Pour obtenir l'argent pour le développement ils forment une compagnie à fonds social. La formation de cette compagnie pour obtenir l'argent et lancer les actions sur le marché est assez dispendieuse. Les membres du syndicat réservent généralement la moitié des actions qui est divisée également entre eux et quelquefois payent un certain montant d'actions au vendeur du lot suivant les arrangements de la vente.

Supposons qu'il reste 200,000 actions dans le trésor de la compagnie qui seront vendues en moyenne 25 cents par action. C'EST CE QUI CONSTITUE LA DEUXIEME SORTE DE PLACEMENT et le placement le plus dangereux pour les actionnaires et voici pourquoi :

L'argent obtenu de la vente, disons de 100,000 actions à 25 cents par action fera $25,000, la moitié, et quelquefois plus, est dépensée pour les frais légaux, le lancement de la compagnie, le bureau employé, etc.; il reste souvent très peu d'argent pour faire le développement de la mine.

Lorsque la comagnie a dépensé tout cet argent elle n'est pas encore arrivée à démontrer aux actionnaires qu'elle a une propriété qui mérite de dépenser de l'argent pour le développement de la mine.

C'est dans cette catégorie de placements que non seulement les actionnaires, mais aussi les membres du syndicat perdent tout l'argent qu'ils y ont mis.

Vous diriez : "Oui, la compagnie a encore $100,000 pour placer sur le marché ; mais vu qu'elle a déjà dépensé l'argent sans être capable de démontrer qu'il y avait une mine, il est difficile de placer les actions.

Par conséquent la compagnie est tombée dans l'eau. Il y a des centaines de compagnies qui sont tombées de cette manière. C'est-à-dire le manque d'argent discontinue les travaux.

La compagnie n'aurait pas pu demander plus que 25 cents par action car elle n'était pas dans une position d'offrir un article à vue d'oeil mais tout simplement un prospect avec l'espérance de trouver des minerais payants après certains travaux faits.

D'après mon opinion qui est basée sur l'expérience, il est babsolument impossible de mettre un terrain minier sur un pied payant à 25 cents par action.

Il y a eu quelques exceptions de ce genre à Cobalt, mais ces exceptions sont très rares et je ne conseillerai à personne d'acheter des actions à des prix de 10 à 25 cents. Il est tout simplement ridicule de penser de pouvoir exploiter une mine à ce prix.

LA TROISIEME SORTE DE PLACEMENT MINIER est le placement le plus sûr de tous. Dans ce placement la propriété a été payée et développée par les membres du syndicat qui ont risqué à leurs propres frais et dépens leur argent qu'ils ont dépensé pour démontrer que la propriété vaut la peine d'être exploitée, car les veines des minerais payants sont en vue tel qu'on voit un article de marchandise devant les yeux.

Il ne reste à faire qu'une installation pour exploiter la mine économiquement et dans ce but une compagnie au fonds social est également formée qui vendra les actions de 50 cents à 1.00 dollar suivant le développement fait, la richesse de la mine et le temps que prendra la mise de la propriété sur un pied de payer un dividende.

Dans cette troisième classe de placement il n'y a pas plus de risques que dans les autres entreprises commerciales.

Généralement les premiers actionnaires ont l'avantage sur ceux qui achètent les actions plus tard à un prix bien plus élevé que le premier prix.

Il est très évident que le public devrait être protégé par une loi tel qu'il existe aujourd'hui dans la Colombie Anglaise et adoptée par la province d'Ontario l'année dernière, contre les entreprises minières, industrielles et commerciales.

Cette loi demande que les Directeurs et officiers de la compagnie soient responsables pour toutes les déclarations qu'ils font dans leurs prospectus, circulaires et annonces et que le dit prospectus de la compagnie doit être déposé au Gouvernement et signé personnellement par chacun des directeurs et officiers de la compagnie, et les déclarations ainsi faites seront vérifiées par le gouvernement. Si celui-ci trouve que la compagnie ne pourra pas arriver à remplir les engagements qu'il fera pour obtenir la souscription de ses actions, le lancement des actions sera prohibé suivant la loi.

La Province de Québec devrait suivre avec une loi dans le même sens.

C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu beaucoup de compagnies lancées dernièrement car les lois sont très strictes dans la Colombie Anglaise et dans Ontario. Par conséquent aucune compagnie ne pourra être lancée si elle ne peut pas remplir les conditions que la loi exige.

L'antipathie si prononcée par le public contre les entreprises minières est le résultat que le public n'a pas été protégé contre des entreprises douteuses.

Malgré que beaucoup d'argent ait été perdu dans les mines c'est un très petit montant en comparaison de l'argent perdu dans les faillites commerciales et industrielles.

Pour donner une petite idée de ce qui a été perdu ici au Canada, en fait de faillites commerciales, donné par le rapport de l'agence commerciale Dun durant la semaine finissant le 16 mai 1908, il y a eu au Canada 25 faillites contre 28 la semaine précédente et 26 la semaine correspondante de l'année dernière. Le passif des faillites commerciales depuis le 1er jusqu'au 16 mai a été de $4,935,305.00 contre $8,986,506.00 l'année précédente. Ainsi ceux qui ont perdu de l'argent dans les mines peuvent se féliciter de ne pas l'avoir mis dans le commerce.

Il est tout évident que l'argent perdu par les gens dans les mines n'a pas été plus que $5,000,000.00 pendant une année pour tout le Canada; tandis que l'argent perdu dans les faillites commerciales, dans 2 semaines, se monte presque à $5,000,000.00, et l'année dernière, pour la même période de 2 semaines, presque $9,000,000.00 ont été perdus dans les entreprises commerciales.

Si une personne a perdu quelques centaines de dollars dans une affaire de mine, elle croit avoir perdu une fortune, tandis que si elle perd 2 fois mille dans une entreprise commerciale, elle pense que c'est une affaire toute naturelle et elle est prête à mettre d'autre argent dans le commerce pour le perdre.

L'industrie minière est le fond du commerce d'un pays. Ceux qui mettent de l'argent dans les mines sont les gens les plus entreprenants d'un pays. C'est le pivot sur lequel le commerce se tourne. Le mineur, ou plutôt celui qui fait développer une mine, a plus de mérite que le fermier ou le plus grand homme de commerce, banquier, homme d'Etat, etc. Celui qui retire la richesse métallique de la terre, (ce qui est non seulement très dispendieux mais accompagné comme on a pu le voir plus haut, de risques considérables), est le pionnier du pays et devant lequel il faut ôter son chapeau.

M. Armand pense que la richesse minérale au Canada a à peine été touchée malgré qu'il y ait déjà des centaines de bonnes mines payantes dans toutes les parties du Canada. L'industrie minière devrait être autant encouragée que le colon pour défricher une ferme.

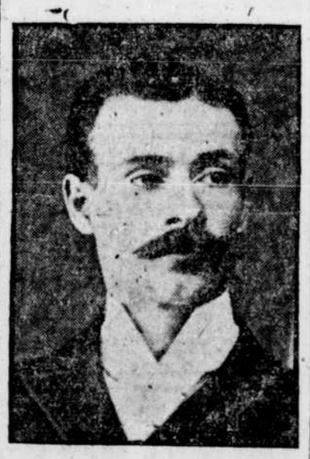
Ceux qui parlent contre les entreprises minières sont de mauvais patriotes, des égoïstes qui ont peur de perdre quelques dollars. Il veulent avoir quelque chose de positif; ils sont prêts à vous tenter un dollar pour deux en retour.

Il est aussi ignoble de parler contre les entreprises minières, desquelles ils ne connaissent absolument rien que de parler contre la culture de la terre par les fermiers ou colons.

L'industrie minière devrait être encouragée par tous les moyens par le gouvernement, mais en même temps le public devrait être protégé contre les entreprises minières, commerciales et industrielles qui n'ont pas de mérite.

BONNE AUBAINE POUR TROIS-RIVIERES

Nous nous réjouissons de voir qu'après la rude épreuve que vient de subir Trois-Rivières, de toutes parts lui arrive de l'encouragement et de l'aide.



Monsieur J. K. Painchaud, entrepreneur électricien, si favorablement connu à Montréal, et qui vient de terminer l'installation électrique à l'église de la Nativité à Hochelaga, s'en va y demeurer. Nous sommes persuadés que tous seront heureux de recevoir M. Painchaud.

L'expérience qu'il possède est très précieuse. Son travail a toujours été accepté par les inspecteurs de compagnies d'assurances, qui n'ont pas hésité à prendre des risques sur les propriétés où il avait fait des installations.

L'importante maison de nouveauté, Letendre, Fils et Cie, ainsi que M. Daoust, architecte, sont de ceux qui se reposaient entièrement sur M. Painchaud quand il s'agissait de quelque travail de ce genre. Son magasin était 860 rue Ste Catherine Est. A Trois Rivières, il va s'établir sur la rue Hart.

M. Painchaud fait une spécialité d'installation dans les édifices publics, église, couvent et maisons privées.

Nul doute que tout le monde à Trois-Rivières seront très heureux d'apprendre cette nouvelle et qu'il donneront le plus grand encouragement à M. Painchaud.

Occasions Spéciales de Juillet, à tous nos Comptoirs.

AU BON MARCHÉ

C'est en assistant à la Vente de Juillet du 'Bon Marché' que l'on peut Economiser.



Toiles Cotons, etc.

Toile blanche pour nappes, 60 pouces de large, belle valeur à 60c. Notre prix spécial. . . . **28c**

Toile blanche damassée, pour nappes, largeur, 64 pouces. Qualité de 65c. Notre prix. **39c**

Toile blanche damassée, pour nappes, 72 pouces de large. Régulier 75c, 90c, $1.00. Nos prix réduits. **68c, 85c**

NOTRE VENTE DE JUILLET SE CONTINUE avec BEAUCOUP D'ENTRAIN SPLENDIDES OCCASIONS EN TOILES, MOUSSELINES, etc.

Dans tout établissement important il est impossible d'annoncer tous les rayons à la fois.

Nous voulons donner chance égale à tous nos chefs de rayon de faire valoir leurs occasions.

Ainsi pour lundi et toute la semaine prochaine des offres exceptionnelles sont faites aux rayons de la Toile et des Tissus Lavables.

Mousselines et Tissus lavables

Voile à robes, 28 pouces de large, effet ombré avec rayures de soie, couleurs diverses, qualité ordinaire, 50c. Notre prix spécial de juillet. **19c**

Voile blanc avec rayures de soie rose, mauve, bleu, pâle, gris, rouge, vert, noir, 27 pouces de large, belle valeur à 40c. Notre prix spécial de juillet, la verge. . . . **19c**



Dessus de bureaux, en toile damassée, avec frange et centres en couleur, longueur, 54 pouces. Régulier, 50c. Notre prix, chacun. **30c**

Duck blanc, crême, bleu, rayé blanc, bleu matelot, belle valeur à 20c. Notre prix spécial, la verge. **14c**

Toile écrue pour rouleaux, bords en couleurs, largeur, 17 pouces. Bonne valeur à 10c. Notre prix réduit. **7½c**

Duck rayé rouge, marine, bleu pâle et blanc, ainsi que carreauté, qualité ordinaire, 25c. Notre prix. **17c**

Toile écrue rayée et carreautée bleu, rouge, brun, pour habillements d'enfants, qualités de 20c et 25c, à. **18c**

TRES SPECIAL — 300 coupons de manufacture, toile damassée crême et blanche pour nappes ; 54 à 70 pouces de large, de 1½ à 4 verges de long, qualités diverses, sont offerts à **40** P. C. de réduction.

Mousseline organdie, fond blanc, fleurie de couleurs diverses, grand choix de patrons, qualités ordinaires de 35c, 40c, 50c et 60c. Notre prix spécial de juillet. . **19c**

Lawn blanc uni "Victoria", très belle qualité à 15c. Notre prix spécial de juillet. **11c**

Mousseline à fond blanc, unie, rayée et carreautée de couleurs diverses, 27 et 30 pouces de large, qualités de 20c et 25. Notre prix très spécial, la verge. **12½c**

Voile blanc avec petits dessins en couleurs, 27 pouces de large. Qualité ordinaire, 30c. Notre prix réduit. **11c**

Mousseline française, qualités exceptionnelles, pour robes, blouses, etc., grand choix de patrons et de couleurs, 31 pouces de large, qualités de 40c à 60c. Notre prix spécial. **19c**



LINGERIE BLANCHE A PRIX REDUITS

Cache-corsets garnis d'insertion de dentelle et de broderie: **16c**

Robes de nuit garnies de dentelle, qualité ordinaire, $1.25, Notre prix réduit de Juillet **69c**

Jupons en coton blanc, avec large volant par remplis garni d'insertion et de large dentelle Valenciennes, régulier, $1.00 et $1.25. Nos prix réduits: 63c et . **73c**

Robes d'intérieur en indienne fleurie, couleurs pâles, yoke carré, avec large volant, garnies de braid de couleur; valeur réelle, $1.25. Notre prix: **89c**

Robes en sateen noir, garnies de volants en sateen, et de ruban étroit en satin noir, qualités de $3.50, $3.00, $2.50, réduites à: **$1.29**



OCCASIONS DE JUILLET AU RAYON DE LA CONFECTION

Blouses blanches en lawn et en mousseline, garnies d'insertions, de broderie et de dentelle Val. Notre prix très spécial de Juillet: **97c**

Manteaux en serge et en alpaga crême, marine, dos amples, longueur 7-8, régulier $4.00. Spécial: **$2.15**

Costumes en alpaga noir, marine, crême, jupe curculaire garnie de biais, prix courant, $6.00. Prix de Juillet: **$2.49**

Jupons en moirette rayée soie et laine dans toutes les nouvelles nuances avec large volant plissé garni de plusieurs petites ruches, aussi en sateen noir mercerisé, qualités de $1.50 à $3.50. Notre prix très spécial de Juillet: **$1.49**

BAS A PRIX REDUITS POUR DAMES ET ENFANTS

Bas en coton noir à côtes, valeur spéciale pour garçons. Notre prix spécial: . . . **21c**

Bas unis et rayés, en fil brun, champagne, marine, gris, régulier 35c et 40c, Notre prix réduit: **24c**

Bas unis en fil rouge, marine, belle qualité, pour fillettes et enfants, spécial à **19c**



Bas ajourés en fil tan, champagne, pour enfants, prix réduit de Juillet: **12½c**

Bas en fil blanc brodés rouge, rose, bleu pâle, pour dames et fillettes, spécial :. **24c**

Bas en fil de lisle noir, avec pois ou fleuris rose, rouge, bleu pâle, mauve, blanc, prix: 40c, 50c, 75c, $1.00 et **$1.50**

LETENDRE, FILS & CIE, 567 rue Ste Catherine Est.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

AU PARC DOMINION

L'assistance au parc Dominion continue à être nombreuse, malgré la température, plutôt froide, que nous avons. Cela indique que cet excellent endroit d'amusement est toujours aussi populaire qu'aux premiers jours de l'été. Jusqu'aujourd'hui, le parc n'a été fermé qu'un soir à cause d'une pluie diluvienne qui inonda la ville et les campagnes environnantes. Quand le temps le permet le parc ouvre ses portes, afin que les clients ne soient pas désappointés, quel que soit leur nombre. La direction a, jusqu'à présent, suivi avec scrupule cette ligne de conduite.

L'apparence du parc est en ce moment des plus splendides. Les fleurs sont dans tout leur éclat et leurs parfums délicats embaument les brises.

Il ne reste plus qu'une attraction à compléter, c'est la tour électrique. Elle apparaîtra bientôt dans toute sa merveilleuse beauté. Elle sera l'une des plus jolies qu'il y ait en Amérique. Elle est un peu plus haute que celle qu'on admirait l'an dernier. Cinq mille lampes incandescentes verseront des flots de lumière.

Deux attractions scéniques d'une valeur extraordinaire, sont au programme pour la semaine prochaine. Ce seront d'abord les ours et les singes de Signor Sarazanos. Ces animaux accomplissent des exploits étonnants. Puis, apparaîtra le trio Bruno Kramer. Ce sont des gymnastes aériens d'une force exceptionnelle. Ils feront sensation. Leur engagement a coûté excessivement cher. Ils arrivent d'Europe où, grâce à des relations particulières, ils nous ont été fortement recommandés.

PARC SOHMER

La journée de demain marquera la clôture du spectacle si remarquable qui a été donné toute cette semaine. Ceux qui désirent jouir d'un programme superbe feront donc bien de ne pas manquer cette dernière occasion d'aller applaudir.

Lafriere, l'acrobate sauteur dont les exercices si audacieux donnent le frisson.

Les quatre frères Riego, équilibristes européens dont le souvenir n'est pas prêt à s'effacer de la mémoire de tous ceux qui les ont admirés.

The Six Musical Nosses, numéro exceptionnellement artistique, ravissant à la fois les yeux et les oreilles.

Kaufman, jeune Russe de 13 ans, enfant prodige, jouant du violon comme un maître.

Les marionnettes de Mme Kessely, laissant loin derrière elles tout ce qu'on a vu dans ce genre jusqu'à ce jour.

Lundi, nouveau programme présentant les attractions suivantes :

Les trois soeurs Delks, équilibristes et contorsionistes sans rivales en Amérique.

Le trio Orlman, comédiens et acrobates. Sauts périlleux à donner le vertige. C'est le clou du spectacle.

Hedwig, Elli et Trina, acrobaties sur fil d'acier, genre Ernesto, qui a laissé un si profond souvenir parmi nous.

Claire Maynard, chanteuse, voix de mezzo-soprano, interprète des airs d'opéra, en costume.

Réengagement des Six Musical Nosses, à la grande satisfaction des habitués.

La musique du Parc, dirigée par M. Ernest Lavigne.

Orchestriphone. Promenade. Jeux. Illuminations tous les soirs. Soirées de gala le mercredi et le vendredi.

LE OUIMETOSCOPE

Est-il vrai, demandions-nous à Jos. Perrault, l'un des factotums de Ouimet, que notre ami Ernest Ouimet va nous servir la semaine prochaine encore, un film de sa confection ?

Absolument, nous répondit Perrault, avec son honnête sourire ; nous verrons la semaine prochaine, défiler sur la toile, nos pompiers de Montréal, paradant sur le Champ de Mars. Actuellement, M. Ouimet est à Québec, en train de réunir non seulement un film, mais plusieurs films, de sorte que ceux qui ne pourront se rendre à Québec pour les fêtes, pourront quand même jouir de ces spectacles.

—Savez-vous, reprîmes-nous, que Ouimet est en quelque sorte le Pathé du Canada ; il ne se passe pas d'événements importants sans qu'il en profite pour les cinématographier et les offrir ensuite à sa clientèle comme primeur.

—Vous verrez qu'avant un an d'ici, Ouimet fera le film sur une échelle bien plus grande encore. L'avenir est là. Quant à la semaine prochaine, un peu de diversion dans le programme ; c'est-à-dire qu'il y aura un peu moins de musique, histoire de laisser reposer deux semaines la charmante petite Augustine, mais en revanche, il y aura plus de vues, toutes des primeurs excellentes.

Voici : D'abord, les pompiers de Montréal, puis l'héroïne rustique, la choriste, au service de l'Etat, le mystère de la montagne, mari ennuyeux, l'homme timide, pauvre officier, la nervosité contagieuse, papa est à blâmer, la fuite de belle-maman, les ennuis du sans cervelle et le jubilé du régiment.

A part cela, Occellier et Dalberty nous chanteront le Duo de Lutie, et Dubuisson chantera "Sur les p'tits chars" et "Berceuse de bébés. Henri Miro, comme toujours, sait varier son programme. Dans la salle, invariablement 65 degrés, ne l'oubliez pas.'

Nous quittâmes Perrault en nous promettant de ne pas manquer d'aller au Ouimetoscope la semaine prochaine, et nous nomes convaincus que nous y rencontrerons une nombreuse et enthousiaste compagnie.

MATINEE ET SOIREE

Au bénéfice de Mlle Lucie de Matha

Sous le patronage de MM. les consuls de France et de Russie à Parisiana

Après la saison de sept semaines fournies par la vaillante petite troupe du Parisiana, théâtre d'opérette, ouvert en plein été et en quelques jours, les excellents artistes et bons camarades vont prêter leur concours gracieux à Mlle Lucie de Matha, pour un bénéfice. Rappelons que c'est le premier bénéfice que donne cette charmante artiste depuis deux ans, hiver et été, qu'elle nous charme sur les principales scènes de notre ville. Allons donc en foule récompenser une fois celle qui, pour avoir été toujours consciencieuse dans son travail, a su se faire l'idole de nos habitués de théâtre.

Nous donnerons un aperçu du programme de la matinée et soirée :

"Souviens-toi de Clémentine", opérette, excellente musique.

"L'homme n'est pas parfait", comédie-bouffe, où l'excellent Darcy, aidé de Valhubert, se charge de nous faire rire aux larmes. Avec intermèdes bien choisis, nous retrouverons les principaux artistes montréalais actuellement en ville : MM. Paul Marcel, Darcy, Fleury, Valhubert, Palmieri, du National ; Dorsay, Grainer, Mmes Lilia de Dassy, Vertault, Dubuisson et Mlle Lucie de Matha, qui se présentera dans ses deux scènes favorite, chansonnettes, seul lequelles, espérons, la galerie", la "Poulette" et notamment chantant la "Marseillaise".

Rappelons que vont les consuls de France et de Russie ont bien voulu accorder leur patronage à ce bénéfice.

Donc, belle représentation en perspective.

La location restera ouverte dimanche toute la journée.

Quelle est votre somme d'énergie ?



Vous ne pouvez avoir un cerveau lucide et un système vigoureux en prenant des aliments peu nutritifs.

"FORCE" est la meilleure nourriture productrice d'énergie.

"FORCE" est composée de blé pur, rendu digestible par le procédé de maltage et de cuisson.

"FORCE" est faite du meilleur blé blanc, cuit à la vapeur, roulé en minces flocons, combiné avec le plus pur malt d'orge, et rôti. Rendez-la toujours croustillante avant la servir, en la mettant dans un plat et la faisant chauffer dans le fourneau.

Votre épicier la vend. Il n'est pas de nourriture formée en flocons qui soit "tout aussi bonne." 112 A

Accidents, Employés Ascenseurs

The Ontario Accident Insurance Company.

et responsabilités générales

104 rue St François-Xavier

MONTREAL 100—1.an

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA

BIERE DAWES

DE LACHINE

Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED

La plus grande brasserie du Canada.

Etablie en 1811.

BUREAU-CHEF, LACHINE.

Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez le livre de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C.

A 128—m,j,s-s

Oui ! nous avons pour but de faire un

Grand Commerce de Papier Peint

Nous avons les relations, l'expérience, la marchandise et les ressources pour rencontrer les

BESOINS GRANDISSANTS DU CANADA.

Nous continuerons à faire servir le REZ-DE-CHAUSSEE à l'étalage de ce qu'il y a de mieux en fait de PAPIER PEINT, venant d'EUROPE, de l'ASIE et de l'AMERIQUE.

Au DERNIER ETAGE on trouvera un étalage à prix bas et moyens. En d'autres termes, là, L'ECONOMIE primera toute considération, et tous nos efforts et nos connaissances tendront vers cette fin. A cet étage on pourra décorer toute une maison pour

$5.00, $10.00 ou $15.00.

THE G. A. Holland & Son Co.

519 RUE STE CATHERINE OUEST.

SYNDICAT ST HENRI

(COMPTANT OU CREDIT)

Durant le mois de Juillet, tous nos Meubles, Fournitures de Maison, Poêles, etc.,

Sont Réduits de 25 p. c. Profitez-en !

Spécial : — GLACIERES - - - - - - - $5.50

1685 RUE NOTRE-DAME OUEST

A LA POLICE

Achille Trudel, 500 Mentana, a été arrêté pour répondre à l'accusation d'avoir volé pour $300 de bijoux, chez M. Lachapelle, 823 avenue Duluth.

On procède à l'enquête dans l'affaire de Wm. J. Cummings, arrêté par le détective Riopel, pour répondre à l'accusation d'avoir commis un vol à l'étalage, au magasin Carsley.

Mary Rane, 1089 Saint-Dominique, a protesté de son innocence ce matin, à l'accusation d'avoir volé des chemises à la "Montreal Steam Laundry", où elle travaillait depuis deux ans.

J. Flynn, J. Carrière et Alf. Derepentigny, ont été accusés d'avoir volé des vêtements chez M. Campbell, 76 Dalhousie.

Notre vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Tous les jours, à mesure que la vente avance, il y a des nouvelles que les familles ne devraient pas ignorer, et qui sont publiées dans ces colonnes.

Il y a des lots désassortis, des lignes où il manque des couleurs, quelques articles peu nombreux, des styles discontinués et, pour une raison ou pour une autre, il faut que les marchandises partent. Les prix sont réduits sans égard aux valeurs primitives et parce que les détails ne peuvent en être fournis tous les jours. Nous vous disons : étudiez cette page tous les jours., vous constaterez que c'est une lecture profitable.

W. H. Scroggie Limited

BAS ET SOUS-VETEMENTS

Belles camisoles en coton blanc à côtes, ½ manches, devants en dentelle de fantaisie, grandeurs 34 et 36. Prix régulier 20c. Spécial, Lundi 15c

Chaussettes en coton uni, tan, blanc et noir, pointe 4½ à 7, pour enfants. Régulier 15c la paire. Lundi, prix spécial . . . . . La paire 12½c

ANNONCE FINALE CONCERNANT LE CONCOURS DE CALCUL

Comme le courrier nous apporte un grand nombre de demandes de renseignements sur les points douteux de la circulaire que nous avons distribuée, et comme nous devons rendre JUSTICE ABSOLUE A TOUS, nous donnons ici des explications complètes et finales.

La partie de la circulaire réimprimée ci-dessous est évidemment la pierre d'achoppement des concurrents, mais nous croyons que ces explications triompheront de la difficulté. Quand il est écrit, on ne doit pas s'occuper du mot piastre, ainsi "QUINZE PIASTRES EN OR" compte 15, "VINGT-CINQ PIASTRES EN OR" compte 25, et ainsi de suite, mais quand le signe de piastre est employé pour les prix, etc., on ne doit pas s'occuper des décimales, et les chiffres ont leur pleine valeur, ainsi $12.00 compteront comme 1,200

De la Circulaire ----

Tous peuvent concourir, à l'exclusion des employés de l'établissement. Le problème consiste à réunir tous les nombres sur un côté de cette circulaire "lettres ou chiffres" ECRITS EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS. Alors découpez le coupon imprimé dans le coin de droite de la circulaire et écrivez-y votre réponse, et adressez-le au "GERANT DU CONCOURS DE CALCUL", W. H. Scroggie Ltd, Montréal. Toutes les réponses reçues personnellement ou par la poste, seront déposées dans une boite spéciale au rez-de-chaussée, et à la fin du concours, la première enveloppe ouverte et renfermant la réponse correcte (ou celle qui s'y rapprochera le plus) sera celle qui gagnera le premier prix, VINGT-CINQ PIASTRES EN OR, la seconde enveloppe ouverte renfermant la réponse correcte (ou celle qui s'y rapprochera le plus) aura droit au second prix de QUINZE PIASTRES EN OR, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous prix soient distribués.

Remarquez que tous les nombres imprimés sur un côté de la circulaire, tels que prix, largeurs en pouces, quantités, etc., doivent être inclus dans l'addition et la valeur de toutes les unités et fractions est exactement telle que représentée. A savoir : $25.00 comptera comme 2,500, cent comptera 100. Les mots premier, second, paires ou douzaines écrits dans la circulaire ne compteront pas comme nombres.

Afin de permettre à tous de profiter de ces explications, une autre extension de temps est accordée — mais le concours sera positivement clos le soir du 22 juillet, 1908.

NOTRE VENTE DE BRODERIE



Ce gros achat de Broderies a subi une autre réduction de prix.

Avant l'ouverture du magasin, lundi matin, ce qui reste de ces superbes broderies qui ont eu tant de vogue cette semaine, sera réassorti et marqué à des prix plus minimes encore que la première fois. Quand vous considérez que ces magnifiques marchandises ont été vendues à beaucoup plus bas que leurs valeurs réelles, cette nouvelle réduction devient réellement merveilleuse.

Il ne reste pas beaucoup de pièces assorties, mais toutes ces broderies sont si belles que vous n'aurez pas de difficulté à trouver un dessin que vous aimerez.

Lot 1. — Broderies Schiffli, bordures seulement — de 1½ à 2 pouces de large. — Vaste assortiment. Rég. 5c et 7½c. Prix de vente. 3½c

Lot 2. — Broderies et insertions Schiffli, 3 à 6 pouces de large. Rég. 7½c, 10c et 14c. Prix de vente. 5c

Lot 3. — Broderies suisses — 3 pouces de large — batiste Schiffli, 8 et 10 pouces de large. Valeur 15c et 20c. Prix de vente 7½c

Lot 4. — Comprendra le reste des broderies qui se vendaient 12c et 15c, bordures de 4, 5 et 6 pouces de large, insertions de 1¼ à 2 pouces de large, superbement brodées sur belle mousseline, batiste ou nansouk. Valeurs de 18c à 35c. Prix de vente. 11c

Lot 5. — Superbe travail suisse sur belle batiste mousseline, ou nansouk, insertions de 1¼ à 3 pouces de large, bordures de 6 à 9 pouces de large. Valeurs 30c à 45c. Prix de vente primitif, 20c. Lundi. 15c

Lot 6. — Superbe collection de larges volants, superbes marchandises faites à la main, un choix des plus variés. Valant de 50c à 75c. Prix de vente primitif, 29c. Lundi, la verge. 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté. Sacs à Linge Sale

Sacs à linge sale en toile fauve, avec le mot "Linen" fait au point de chainette, rouge et bleu et à dessins de fleurs. Chacun 29c

Sacs à linge sale, blancs et bleus, travaillés au peri lusta, avec le mot "Linen" et dessins de fleurs, pour. 49c

Sacs à linge sale, de très bonne qualité ; couleurs : bleu, fauve, blanc, travaillés au peri-lusta, en rouge, bleu, vert et blanc, pour. 65c

Cosey Covers en mousseline, avec volant à points d'ourlet, dessins de trèfle avec large ourlet autour. Pour. 39c

Cosey Covers en mousseline, avec large ourlet à points ajourés et dessin de fleurs, en deux grandeurs, travaillés au peri-lusta, pour. 49c

Tea Cosey Covers, en toile, avec ourlet à points ajourés et travail à brins tirés au centre, pour 79c

Boîtes à mouchoirs et à gants, travaillées en blanc et de couleurs, avec poche et les mots mouchoirs ou gants sur le dessus, pour 35c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté. Menus Articles

Un étui à aiguilles contenant 4 paquets d'aiguilles fines, un passe-galon et 2 repriseurs assortis 5c

1 douzaine de lacets de bottines en mohair noir, 36 ou 45 pouces de long. 5c

1 douzaine de galon blanc de largeurs assorties. 5c

2 écheveaux de laine à repriser, noire, blanche et de couleurs 5c

1 douzaine de boutons en nacre blanc, grandeurs assorties 5c

500 peignes de chignon et de face, en ambre, lignes désassorties, à écouler à. 5c

Supports de bas noirs et blancs, pour enfants, la paire. 5c

Lignes désassorties de supports de bas avec ceinture et coussin. Régulier 2 pour 25c, pour. 5c

1 parure de supports de collet translucide, hauteurs assorties. 5c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté OFFRES SPECIALES DE LITERIE

Joli lit émaillé blanc, barre centrale, garnitures et pommeau en cuivre. Toutes grandeurs. Rég. $6.00. Lundi $5.15

Sommiers montés en bois franc, corps en fil de cuivre tissé, toutes grandeurs. Régulier $1.95. Lundi $1.73

Les matelas bien connus, marque "Health." Toutes grandeurs. Régulier $4.00 chacun. Lundi $3.47

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté OFFRE SPECIALE DE RIDEAUX EN MOUSSELINE

Rideaux très larges, en mousseline, grenadine, madras et point d'esprit, dessins les plus nouveaux, valant jusqu'à 45c la verge . . . 24c Spécial, pour lundi . . . . . .

RIDEAUX EN DENTELLE— Avez-vous vu les dessins charmants que nous offrons pendant notre vente de la mi-été, à 64c, 87c et $1.10 la paire ?

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté RUBAN DE 15c ET 18c POUR 11 1-2c

25,000 verges de ruban de taffetas pure soie, 3½ pouces de large, avec magnifique fini brillant. Achetez-en pour faire des boucles de chapeaux canotiers ou de broderie, ou pour des rubans de cheveux, etc.

De magnifique qualité, de toutes les nuances en vogue, y compris le noir et le blanc. Prix de vente spéciale, la verge. . . 11½c

Rubans de Taffetas Noir

Des milliers de verges de ces rubans, ligne spéciale de taffetas, à fort au-dessous du prix de vente régulier; en grande demande pour rosettes de chapeaux, boucles, etc. Largeurs et prix suivants, la verge:

3½ pouces de large. 14c
4½ pouces de large. 17c
4¾ pouces de large. 19c
6 pouces de large. 21c
5½ pouces de large. 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté. Vêtements Blancs exceptionnellement Bon Marché



Quelle femme n'aime pas à porter de la belle lingerie ? Voici une liste spéciale de réductions de prix qui vous permettra d'obtenir beaucoup d'élégants vêtements que vous pouvez désirer.

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, style Slip Over, devant avec remplis et insertion de dentelle, garnies de dentelle et ruban. Régulier 98 cts. pour. . 79c

Jupons en batiste, volant en linon, avec rangs de dentelle courant sur le biais, garnis de frison et dentelle. Régulier $1.25. pour. $1.10

Caleçons en batiste, frison en linon avec rangs d'une insertion de dentelle, garnis en dentelle. Régulier 49c. pour. 43c

Cache-corsets en batiste, devant avec remplis, garnis au col et aux emmanchures avec broderie. Prix. 23c

Corsets, en batiste ou coutil, hanches courtes, longues ou moyennes, buste bas ou haut, avec ou sans jarretelles, 7 styles au choix, depuis. $1

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté. Vêtements DE BEBES

Longues robes en batiste blanche, col et poignets finis d'une bordure de dentelle, pour bébés. Prix spécial. 39c

Robes en batiste de bonne qualité, emplècement plissé et insertion de broderie, col et poignets finis d'une bordure de broderie. Prix. $1.25

Jupes en batiste de bonne qualité, finies avec large ourlet ourlé pour bébés. Prix. . . . 59c

Couches imperméables de trois grandeurs, petites, moyennes et grandes. Prix. . . . 50c

Couches absorbantes, en trois grandeurs, petites, moyennes et grandes, chaque boîte contient six couches. La boîte : $1.00, $1.15 et. $1.25

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté CARPETTES DE BRUXELLES



Nous nous occupons peu de ce que ces jolies carpettes peuvent nous rapporter ; ce que nous avons surtout en vue, c'est d'écouler notre stock.

8.0 x 8.3. Régulier $20.50. Spécial $13.75
11.2 x 8.3. Régulier $26.10. Spécial $18.00
9.4 x 8.3. Régulier $22.48. Spécial $15.50
9.0 x 6.0. Régulier $14.69. Spécial $11.75
8.4 x 8.3. Régulier $17.50. Spécial $14.00
14.10 x 6.0. Régulier $25.38. Spécial $17.50
10.6 x 10.6. Régulier $30.09. Spécial $20.75
11.3 x 8.2. Régulier $26.10. Spécial $18.00
9.10 x 10.6. Régulier $27.52 Spécial $19.75
10.0 x 6.0. Régulier $21.04. Spécial $15.00
11.9 x 8.3. Régulier $27.75. Spécial $18.50

31 rugs cousus en Bruxelles, tapestry et velours, 45 x 45 pouces, valant jusqu'à $2.50. Votre choix sur ce lot à $1.00

Prélart valant jusqu'à 30c . . . . . Spécial, lundi 21c

Linoléum bien préparé, 2 verges de large, valant jusqu'à 50c. Spécial, lundi 31c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté. UNE MACHINE A COUDRE SINGER DE $60 POUR $27.50



Tous ceux qui connaissent les taux des agents ou le prix demandé aux magasins exclusifs, ne seront pas étonnés de ces grandes réductions de prix.

Les machines sont toutes en parfait état, à tête-bascule, à coussinets à boules, et avec accessoires complets. Ce qui nous fait le offrir à si bon marché, c'est l'écoulement de la mi-été, que nous voulons faire. Aux personnes économes d'en profiter.

Outre la Singer de $60.00 pour $27.50, nous vendrons les fameuses marques suivantes à réduction :

Raymond, à tête-bascule, de $45.00, pour. $28.00
New Williams, Cabinet, de $60.00, pour. $29.50
New Williams à tête-bascule, de $35.00, pour. $26.75
Wheeler et Wilson, à tête-bascule, de $55.00, pour $27.50

Vous aurez aussi le choix sur les machines à coudre favorites Norwood, Colonial et New Howe, toutes à tête bascule, sur coussinets à billes, avec accessoires complets, et garantie écrite, pour cinq ans. Prix, $18.75, $23.00 et $24.75.

Argent comptant ou à conditions spéciales capables de vous accommoder.

Nous avons tout ce qu'il faut pour machines à coudre à prix réduits.

ARTICLES POUR LE JOUR DU LAVAGE.

10 livres de soda à laver. . 10c
3 morceaux de Sapollo. . . . 25c
4 boîtes de lessive en poudre. 25c
1 paquet de 25c de poudre de savon. 15c
7 barres de savon de buanderie Buster Brown. . . . 25c

Chiffons de 59c pour 39c

Chiffon de soie de qualité extraordinaire, 48 pouces de large, dans toutes les nouvelles nuances en vogue cette saison, comprenant noir, blanc et crème. Ligne spéciale pour chapeaux, voiles, écharpes, aussi convenable pour robes, blouses, etc. Régulier 59c, pour. 39c

Tulle de 35c pour 25c

Une ligne spéciale de tulle de soie, 36 pouces de large, toutes les nuances possibles. Qualité spéciale pour chapeaux, articles de cou, etc. Spécial. . . . 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté PEIGNES de 15c à 20c pour 12½c

100 douzaines de peignes de face et de chignon en écaille et en ambre. Valant jusqu'à 20c pour 12½c

Peignes de 25c et 35c pour 19c

200 douzaines de peignes de face et de chignon en écaille et en ambre quelques-uns unis d'autres ornés de brillants supérieurs. Valant jusqu'à 35c, pour. . 19c

LA PLUS AVANTAGEUSE VENTE DE MARCHANDISES JAMAIS FAITE

Ces marchandises sont toutes pimpantes et fraîches, achetées cette saison et désirables pour service immédiat. Vous pourriez faire des milles et des milles et vous ne trouveriez pas des valeurs meilleures que celles offertes durant cette grande vente.

Toile à Essuie-mains

Toile à torchons de vaisselle, 20 pouces de large. Prix de vente, la verge. 8½c

Toile à essuie-mains à rouleaux, bordure rouge, 18 pouces de large, qualité supérieure. Prix de vente. 8½c

Toile à serviettes à verrerie, pure toile, 23 pouces de large, carreaux rouges ou bleus. Régulier 12½c. Prix de vente. . . . 8½c

Toile à napperons, pure toile, à bordure rouge. Régulier 10 cts. Prix de vente. 8½c

NAPPES

Nappes en toile, ourlées, dessins de fleurs et pois.

Grandeur 54 x 54. Régulier $1.00. Prix de vente. . 75c

Grandeur 62 x 62. Régulier $1.00. Prix de vente. . 75c

Grandeur 62 x 76. Régulier $1.25. Prix de vente. . 95c

Grandeur 63 x 103. Régulier $1.65. Prix de vente. $1.39

Cotons de Ménage et Articles de Literie à Bon Marché.

Coton à draps anglais, blanc, très fort, qualité résistante, environ 70 pouces de large. Régulier 33c la verge. Prix de vente, la verge. . . . 25c

Bon coton à draps, blanchi, 2 verges de large. Régulier 29 cents. Prix d'écoulement de la mi-été, la verge. 22½c

Coton du Bengale, gris, de très bonne qualité, texture nette. Prix d'écoulement de la mi-été, la verge. 8½c

Coton jaune anglais, pesant, de qualité résistante, 36 pouces de large. Prix d'écoulement de la mi-été, la verge. 9c

Beau coton blanc, de qualité supérieure, belle texture unie, 36 pouces de large. Régulier 12c. Prix de vente. 8¾c

Coton anglais blanc, de bonne qualité, 36 pouces de large. Très spécial, la verge. . . 6½c

Articles de Literie confectionnés.

800 taies d'oreillers en coton anglais, fini toile de qualité supérieure. Régulier 15c. Prix de vente, chacune 10c

Draps tout faits, à meilleur marché que jamais.

Draps de lits non blanchis, confectionnés. Grandeur 2 x 2½ verges, chacun 49c

Grandeur 2½ x 2½ verges, chacun 69c

Draps de lit confectionnés, blanchis, grandeur 2 x 2½ verges, chacun 69c

Courtepointes aux prix de la fabrique.

Courtepoints blanches, fini Marseille ou satin, grandeur pour lits doubles, valeur supérieure, tous des modèles nouveaux.

72 x 92. Régulier $2.50, pour $1.89
72 x 96. Régulier $3.00, pour $2.25
84 x 103. Régulier $3.50, pour $2.75

Ecoulement finale de Tissus Lavable

Le reste de toutes les mousselines à robes, guingans, indiennes, etc., offert en vente à des prix au-dessous du coût primitif.

Grande Vente de Coupons
Section des Occasions, 3me Etage

Les centaines de marchandises en coupons, désirables et utiles de cette saison, résultant de nos récentes ventes, et un immense lot de coupons de manufacture, achetés directement des fabriques, seront étalés sur des tables spéciales, au rayon des occasions, troisième étage. Les prix ont été réduits à leur minimum.

Coupons de Mousselines, Indiennes, Cotons, Toiles.

Coupons de mousseline à robes de fantaisie, d'indiennes et de guingans, couleurs assorties, longueurs variées. Au choix . . . . 15c La longueur. . . . . .

Coupons d'Indiennes, Guingans, etc., cha. 50c

Coupons de mousselines à robes, couleurs et genres variés, longueurs assorties. 50c

Coupons de fabrique aux plus bas prix.

Coupons de fabrique de belle batiste claire, qualité valant 15 cents la verge . . . . . 95c Dix verges pour . . . . . .

Coupons de fabrique de linon blanc à tabliers, forte qualité, 40 pouces de large. Longueur de 10 verges, pour 89c

Coupons de fabrique de bon coton blanc, fabrication anglaise, 10 verges pour . . . 79c

Coupons de fabrique de damas de table de bonne qualité, blanchi ou non, modèles assortis. Longueurs : 2, 2½ et 3 verges . . . . . 98c Pour . . . . . .

Coupons de fabrique de damas de table rouge de Turquie, etc. Au choix, la longueur. . . 98c

Coupons de fabrique de très beau nansouk français, souple, fini pur. Régulier 18c la verge. Coupons de 8 et 10 verges . . . . . $1.00 Pour . . . . . .

Grande vente de Coupons, 3ème étage, rayon des occasions.

LES ELECTIONS A LONGUEUIL

ET LA "MONTREAL & SOUTHERN COUNTIES ELECTRIC RAILWAY." — INTERESSANTE INTERVIEW AVEC LE VICE-PRESIDENT, M. J. W. HARRIS.

Interviewé par un de nos représentants, ce matin, M. J. W. Harris, vice-président de la "Montreal Electric Railway Company", a fait d'importantes déclarations.

"Notre Compagnie est prête à se rendre à Longueuil," dit-il, "pourvu que le conseil de cette municipalité nous fasse des concessions raisonnables. Nous ne demandons pas de privilèges ni de franchise exclusive, mais un simple droit d'entrée, qui nous permettra d'accommoder les citoyens de la rive sud. La compagnie possède déjà une franchise de la ville de Montréal et du gouvernement



M. J. W. Harris, le vice-président de la "Montreal and Southern Counties Railway Co.", qui a donné, ce matin, une intéressante interview à la "Presse" au sujet des élections municipales à Longueuil.

fédéral, ainsi qu'un contrat avec la Compagnie du Grand Tronc qui lui donne droit de passage, sur le pont Victoria. Elle a aussi reçu des offres très avantageuses, de plusieurs municipalités de la rive sud, et elle acceptera certainement ces offres, plutôt que d'entrer en négociation avec le conseil de Longueuil, si ce conseil, que les citoyens de cette ville seront appelés à élire dans quelques jours, ne lui est pas favorable.

"M. Bruno Normandin, le maire sortant de charge, et ses amis de l'ancien conseil, se sont toujours montrés très disposés à traiter avec la Compagnie, et nul doute que s'ils sont élus, des arrangements seront immédiatement conclus, pour donner aux citoyens de Longueuil dans le plus bref délai possible, le système de communication avec Montréal, qu'ils désirent, et qu'ils devraient avoir depuis longtemps.

"M. Geoffrion et ses amis se sont toujours montrés hostiles à la Compagnie "Montreal and Southern Counties", et malgré les déclarations contraires qu'ils font depuis quelque temps, dans les journaux et sur les "hustings", ils le sont encore. J'ai toutes sortes de bonnes raisons de douter de leur sincérité : M. Geoffrion n'affecte-t-il pas de croire que la Cie "Montreal and Southern Counties", ne possède pas les franchises de la ville de Montréal et du gouvernement, ainsi que le contrat avec la Compagnie du Grand Tronc, que je déclare tenir ? Pourtant M. Geoffrion a personnellement pris connaissance de ces franchises et de ce contrat.

"Nous avons commencé les travaux de construction, et nous les pousserons avec activité, de façon à donner dès cet automne, un service régulier entre Montréal et Saint-Lambert. Sa voie sera continuée jusqu'à Longueuil, le printemps prochain, si nous pouvons conclure des arrangements avec son conseil".

"La question est maintenant entre les mains des citoyens de Longueuil", dit en terminant M. Harris ; "Ils auront ou ils n'auront pas un service de tramway entre leur municipalité et Montréal, suivant qu'ils éliront un Conseil qui sera en faveur ou contre ce projet".

NOUVELLES DE BORDEAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bordeaux, 18 — Mercredi soir, a eu lieu la première assemblée de la nouvelle commission scolaire ; M. D. Dupras, le nouveau commissaire qui a remplacé M. C. G. Gagnon, a été félicité par ses collègues. On procéda ensuite à l'élection du président. M. L. V. Perry a été réélu à l'unanimité pour la quatrième fois à ce poste important qu'il a toujours occupé à la satisfaction de tous.

Après l'assemblée, le président invita tous ceux qui étaient présents à se rendre à sa jolie villa, où tous passèrent une agréable soirée.

A LACHENAIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachenaie, 18 — Les grandes sécheresses que nous avons eues ont été préjudiciables à la croissance des grains. Les jardins, qui étaient superbes, en ont beaucoup souffert. Le foin est rare et court. Le blé, l'avoine, l'orge, le maïs et les pois ont cependant belle apparence.

—M. le Dr Ruben Laurier, de Montréal, était à Lachenaie, dimanche dernier.

—M. et Mme Cyp. Prud'homme, Mme J. Mallette, M. et Mme Lavergne sont aussi venus en notre village, ce jour-là. M. et Mme Lavergne étaient les hôtes de M. Séraphin Mathieu.

PERSONNEL

M. et Mme Jos. Saucier sont de retour d'une vacance dans le Nord. Ils partiront aujourd'hui, à 2 hrs pour Québec où M. Saucier doit interpréter le rôle de "Christophe Colomb", de Félicien David, aux fêtes du Troisième Centenaire.

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

DE L'ELECTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES PAR LE PEUPLE.

L'élection des Commissaires d'écoles de Montréal par le peuple, voilà une question toute brûlante d'actualité. Quitte à passer pour un esprit rétrograde, je me range résolument aux côtés de ceux qui combattent cette idée. J'espère que les nombreux amis que je compte dans le camp opposé me permettront de leur en exposer les motifs.

Il semble naturel à grand nombre de personnes bien intentionnées de mettre Montréal sur le même pied que les autres municipalités de la province, qui toutes élisent leurs commissaires d'écoles. Mais une mesure qui est bonne pour une ville n'est pas toujours bonne pour une autre: pourquoi, par exemple, la ville de Washington n'est-elle pas dans un Etat comme les autres cités des Etats-Unis?

A notre humble avis, l'adoption de cette mesure serait nuisible aux progrès de l'avancement intellectuel des masses, parce que des commissaires élus par le peuple chercheraient toujours à flatter leurs électeurs en leur imposant, non de bonnes écoles bien saines, des instituteurs compétents et par suite bien rémunérés, mais des économies mesquines, et c'est précisément ce qui retarde tant le progrès dans nos campagnes.

Tout le monde connaît les ingrédients plus ou moins propres qui entrent dans la cuisine d'une élection: les compromissions, les tripotages auxquels elle donne lieu: il n'est pas de candidat, même chez les plus purs, qui ne soit obligé de s'engager plus ou moins en faveur de tel ou tel électeur influent. A supposer même, (avouons entre nous que le cas est éminemment rare), qu'un candidat décroche la timbale sans avoir rien promis à personne, serait-il homme, s'il pouvait résister au sentiment de gratitude qui le pousserait à céder aux instances d'un électeur qui aurait contribué grandement à son élection, et aurait une faveur à lui demander? Que pèseraient alors dans la balance les capacités d'un candidat désirant être nommé professeur, ou d'un professeur méritant d'être nommé principal??

Un autre danger à prévoir, c'est l'introduction de la politique dans les écoles. Lorsqu'il s'agira d'avancement, de promotion, s'occupera-t-on autant des capacités du sujet que de ses convictions ou de ses influences politiques? L'on a beau prétendre que ce péril n'est qu'imaginaire: la politique devrait aussi rester à la porte du conseil municipal, or qui oserait prétendre qu'elle est absolument bannie de cette assemblée?

En outre, sont-ce des gens compétents qu'on élèverait toujours à ces positions pleines de responsabilité? Nous admettons qu'il n'est pas nécessaire que les commissaires parlent couramment le grec et l'hébreu, mais il est indispensable qu'ils possèdent une certaine instruction. Confierait-on la direction d'un navire à un homme qui ne connaîtrait pas l'usage de la boussole ou du compas? On peut, sans avoir d'instruction, faire un excellent échevin, car au Conseil municipal, l'on n'a, le plus souvent, qu'à discuter d'affaires d'administration; police, voirie, pares, éclairage, marchés. Mais il en est tout autrement d'une Commission Scolaire qui dirige les intelligences des enfants dans la voie de la science. Or, il est certain que les électeurs ne songent pas souvent à la valeur intelectuelle d'un candidat quand ils vont déposer leur vote dans l'urne, et il est à craindre qu'ils n'y songent pas davantage quand il s'agira de l'élection d'un commissaire d'écoles.

Mais, nous dira-t-on, pourquoi telle mesure, bonne dans les campagnes, serait-elle mauvaise dans les villes? Pour cete raison que ce sont généralement les hommes les moins ignorants des villages, qui se présentent au choix des contribuables pour la charge de commissaire d'écoles; tandis que dans une grande ville comme Montréal, beaucoup d'entre les hommes les plus inaportants par leur position, par leurs talents, par leur honorabilité, se garderaient bien d'aller s'exposer aux aménités ordinaires des luttes électorales, pour une position qui est aussi ingrate qu'honorifique. Croit-on que la plupart des hommes éminents que Montréal a comptés jusqu'à présent comme commissaires auraient occupé ces fonctions, s ils avaient dû se présenter aux suffrages de leurs concitoyens?

Nos écoles catholiques sont administrées par neuf membres, dont trois sont nommés par le gouvernement provincial, trois par le Conseil de Ville, et trois par l'Archevêché. Tout le monde a confiance en la parfaite honorabilité des hommes distingués qui sont toujours choisis: à l'heure actuelle, ce sont trois chanoines, un négociant, un juge, le président du Sénat, le maire et deux échevins. Le choix n'est-il pas satisfaisant? ou croit-on que, plus les membres de la Commission seront nombreux, et plus il y aura progrès?

A. LEBLOND DE BRUMATH.

A PARIS

M. le Dr G. Wilfrid Derome, gradué de l'Université Laval et pathologiste à l'hôpital Notre-Dame, est parti aujourd'hui pour Paris, où il va faire un an d'études spéciales.

Nous souhaitons au jene praticien tout le succès que mérite son talent.

Les Vieux Garçons n'ont pas de Boutons à Poser

avec les sous-vêtements Pen-Angle. Les boutons sont posés pour rester, ce qui ne peut faire autrement que de plaire aux célibataires et à la ménagère également

Ce qu'il y a de mieux pour tous les membres de la famille



Chaque vêtement garanti par le marchand et le fabricant.

A yw

LE MONT-ROYAL

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL

Des centaines de personnes profitent, tous les jours, de nos grandes réductions de Juillet. Si vous voulez économiser votre argent, vous devez suivre la foule et vous rendre ici le plus à bonne heure possible. Tous les tramways conduisent au MONT-ROYAL, où il vous faut aller pour vous habiller d'une manière élégante, tout en épargnant votre argent.

Très Spécial au Rayon de la Confection

6 DOZ. DE BLOUSES, pour dames, en mousseline suisse, garnies de dentelle et d'appliqués en broderie, dans les styles les plus nouveaux, valant $2.75 à $3.60. Notre prix spécial pour cette vente seulement. . . . $1.98

BLOUSES en linon blanc, pour dames, garnies de remplis et de broderie, poignets et collets garnis de dentelles valenciennes, manches ¾, nouveaux modèles, valeur $1.75. Notre prix pour cette vente. $1.15

MANTEAUX en toile champagne, pour dames, collets et poignets garnis de soie brune, tout à fait élégants, valant $5.75. Notre prix de juillet. . . . $4.49

COSTUMES lavables, pour dames, en toile gris fer, vert et bleu pâle, garnis d'insertions de broderie suisse. Ces costumes sont de très belles valeurs à $5.00 chacun. Notre prix de juillet. $2.89

COSTUMES en mousseline suisse, garnis de riche broderie anglaise et d'insertion en valenciennes. Ces costumes sont des plus élégants et valent régulièrement $12.00 à $15.00. Très spécial pour cette vente, seulement . $6.89

Au Rayon du Tailleur

125 HABILLEMENTS en tweed, genre Norfolk, de 6 ans à 12 ans, de $3.75 à $4.00. Notre prix spécial de juillet. . $2.78

HABILLEMENTS en toile, duck et chambrai, 2 morceaux, pour garçons de 3 ans à 8 ans, valant $1.25. Notre prix spécial de juillet. 89c

PANTALONS en tweed, pour hommes, toutes les grandeurs, valant $2.75. Notre prix spécial de juillet. $1.98

AU RAYON DE LA MERCERIE

CHEMISES en indienne de couleur, pour garçons, grandeurs de 4 à 9 ans. Notre prix. . . . 50c

CHEMISETTES en chambrai, de couleurs, uni et rayé, grandeurs 12 à 13½. Prix pour cette vente. 75c

TRES SPECIAL POUR CETTE VENTE

390 verges de ruban taffetas de fantaisie, riche qualité, 6 pouces de large, valant 95c et $1.15. Prix spécial de Juillet.... 29c

128 verges de broderie pour cache-corsets, 15 pouces de large, valant 25c la vg. Notre prix spécial pour cette vente.. 12½c

CHAUSSETTES, cachemire noir et brun, pour hommes, 2 grandeurs seulement : 10½ et 11. Régulier 40c, pour. 25c

CHEMISES négligées de couleurs, pour hommes et garçons. Points : de 12 à 17. Régulier 75c, pour. 59c

Au Rayon des Fournitures de Maison

PORTIERES en tapestry, 50 pouces de large par 3 verges de long, toujours vendues à $4.50. Notre prix spécial. . . $3.25

MOUSSELINE de couleurs pour rideaux, la verge. . . . 6c

COUPONS DE PRELART, valant 25c et 30c la verge pour 17c

Un lot de coupons de Brussell, 1½ verge de longueur, de la meilleure qualité, le coupon . 98c
Grande réduction aussi de 10 à 20 pour cent dans tous les tapis.

Au rayon des Meubles

SPECIAL POUR UNE SEMAINE. — Magnifique mobilier de chambre, fini acajou, 3 morceaux, comprenant bureaux, couchettes et lave-mains. Régulier $16.50. Seulement. . $12.00

AU SOUS-SOL

SERVICES DE TOILETTE en semi-porcelaine anglaise, 10 morceaux, 6 patrons différents : bleu, rose, vert, vert pois, drab, enluminés d'or. Vendus régulièrement $5.00. Spécial. . $3.99

TABLE D'ARTICLES A 10c. — Pots à crème, grande salière, petits plats à bonbons, moutardier, ornements et petits vases porcelaine, vendus de 15c à 25c. Votre choix. 10c

SERVICES A LIMONADE en verre de Bohême, 6 verres, 1 grand pot et 1 cabaret, 10 patrons différents. Vendus régulièrement $1.50. Votre choix. . 98c

TIMBRES DANS TOUS les DEPARTEMENTS

O. VANIER & CIE,

Angle des rues St Laurent et Mont-Royal.



IIIième Chronique : La décoration des rues.

La position particulière que Québec occupe ajoute d'une manière toute spéciale à la beauté des décorations qu'on y fait lorsque, comme cette année, il s'agit de faire quelque grande démonstration. Le rocher immense qui porte la citadelle, l'incomparable terrasse, les remparts, les plaines, les falaises qui courent en surplombant le fleuve et la partie basse de la ville constituent des endroits superbes pour les décorations de jour et celles de nuit.

Autre chose : Québec n'est pas une grande ville et même, en vertu de son ancienneté et du fait qu'elle fut bâtie à une époque où les exigences modernes n'existaient pas encore, ses quatre-vingt mille habitants occupent un espace restreint, de sorte qu'il suffit de couvrir un certain nombre de milles de drapeaux, d'oriflammes, de lampes électriques, etc., pour que la ville entière paraisse revêtir la toilette la plus brillante. En outre, les habitants de la vieille capitale ont toujours eu la réputation d'aimer à décorer à profusion leurs demeures lors de ces grandes occasions, et tous ceux qui ont été témoins des fêtes de Laval, le mois dernier, ont pu voir que cette réputation était justifiée.

—Dès maintenant, on peut prévoir que les décorations dont sera couverte notre ville, la semaine prochaine, surpasseront tout ce qui s'est jamais vu ici, et je crois que ce n'est pas trop affirmer en disant qu'elles exciteront l'admiration de tous nos visiteurs.

Une compagnie formée d'un certain nombre de marchands de Québec a obtenu de la Commission des Champs de Batailles nationaux, le contrat pour décorer le parcours du cortège historique, c'est-à-dire les principales artères de notre ville, de même que les autres rues par où passera le Prince de Galles, dans ses différentes sorties.

Une idée première a présidé à la mise en place de ces décorations : celle de donner, sous forme d'inscriptions traversant les rues ou apposées sur les monuments et édifices publics, un véritable cours d'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à notre époque. Les noms et les dates, les faits principaux de nos annales, les combats livrés par nos ancêtres, les fondations de nos villes, tout cela se suit de rues en rues et constitue un livre ouvert où le passant pourra lire l'histoire de notre pays.

La série des décorations commence avec Champlain, Henri IV et les principaux événements écoulés de 1608 à 1635, époque de la mort du fondateur, au quai du Roi, à l' "Abitation-de-Québec" et sur la rue Dalhousie, endroits où fourmillent les souvenirs se rattachant à l'établissement de la Nouvelle-France. Puis, en montant la Côte de la Montagne, sur de grands tableaux, se lisent les noms des auxiliaires et des compagnons de Champlain, de même que ceux de tous les chefs de famille qui constituaient la population de Québec en 1635.

Près du monument Laval se voient des inscriptions relatives au saint évêque, et les noms d'Hébert et de Couillard, les premiers colons, les ancêtres de nos agriculteurs, brillent au-dessus de cette partie du sol québécois ouvert par leurs charrues. Les premiers Jésuites et Récollets ont leurs noms inscrits vis à vis la Basilique; puis descendant la rue de la Fabrique et remontant la rue Saint-Jean, l'on voit se succéder à tour de rôle les inscriptions rappelant les faits remarquables des débuts de notre patrie. Montmagny, d'Anangour, d'Argenson, l'arrivée des Ursulines, des Hospitalières, la fondation de Trois-Rivières, l'arrivée de Maisonneuve, de Mlle Mance et la fondation de Montréal, l'héroisme de Dollard et de ses compagnons se déroulent en brillantes inscriptions. Toujours sur la rue St Jean, mais en dehors des fortifications, l'époque brillante et chevaleresque de Frontenac; puis Callières, les exploits d'Iberville, et ainsi de suite jusque vers 1740 où l'on arrive à l'avenue des Erables que l'on monte jusqu'à la Grande Allée, en plein terrain historique des Plaines d'Abraham, où se trouve relatée la glorieuse époque de 1755 jusqu'à 1760. Les noms de William-Henry, de la Monongahéla, de Carillon et de Montmorency, brillent avec éclat; ceux de Montcalm et de Lévis resplendissent près du théâtre de leur valeur, et cette période se termine avec le nom de Wolfe à l'encoignure de l'avenue Landsdowne. Continuant sur la Grande Allée, en revenant vers le centre de la ville jusque près des bâtisses du Parlement, le souvenir des luttes politiques d'autrefois est mis en lumière par des inscriptions rappelant l'Acte de Québec de 1770, la constitution de 1791, la fondation du "Canadien" en 1806; puis rentrant de nouveau dans l'enceinte fortifiée, on retrouve les combats de 1812, 1813 et 1814, l'Union et enfin la Confédération avec l'année 1867. Intercalés entre ces diverses inscriptions, se trouvent les noms de tous les rois de France et d'Angleterre, à qui le Canada accorda son allégeance, les gouverneurs depuis 1759 jusqu'à nos jours, les premiers ministres sous l'empire et sous la Confédération. Tout cela se suit, entremêlé de drapeaux, d'oriflammes de toutes couleurs, d'inscriptions traversant les rues ou se déployant sur les arcs-de-triomphe érigés de place en place. Ca et là des mots en ampoules électriques, des banderoles flottant à la brise et portant des mottos, des paroles célèbres de nos grands hommes, et se confondant avec le tout, l'Union Jack et le tricolore, les drapeaux de nos deux mères-patries.

—Mais, demanderont ceux qui sont familiers avec la topographie de Québec, qu'y a-t-il là dedans pour Saint-Roch?

Saint-Roch s'élève sur les bords de la rivière Saint-Charles où, en 1535-1536, Jacques Cartier passa l'hiver. Il convenait donc de raconter l'histoire du découvreur du Canada à l'endroit de la ville de Québec le plus près de celui où il passa de longs mois de souffrances et de sacrifices. Sur la rue de la Couronne et sur la rue Saint-Joseph, les noms de François Ier, Jacques Cartier, de la "Grande Hermine", de la "Petite Hermine" et de l'"Emérillon" et de cinquante marins qui accompagnaient le capitaine malouin, se suivent et rappellent aux générations présentes, la première enfance de notre patrie. Et entre ces noms disposés de places en places et parcourant la rue Saint-Joseph dans toute sa longueur, une partie de la rue Saint-Valier, à Saint-Sauveur, la rue St Ambroise, l'avenue Parent jusqu'au pont Victoria, se lisent ceux des gouverneurs français depuis Champlain jusqu'à Vaudreuil, des intendants de la Nouvelle-France, des évêques depuis Mgr de Laval jusqu'à Mgr Bégin, des Jésuites et des Récollets martyrs, puis enfin, en allant vers le parc Victoria, les lieutenant-gouverneurs de la province de Québec et les premiers ministres qui ont présidé à sa destinée depuis la Confédération jusqu'aujourd'hui.

Voici, aussi brièvement que possible, la disposition de la décoration entreprise sur l'ordre de la Commission. Que dire de la décoration privée? Elle sera admirable. Ils ne sont pas rares les Québecois qui vont consacrer à l'embellissement et à l'ornementation de leurs demeures ou de leurs magasins la somme de quatre, cinq et six cents piastres. A l'heure actuelle, les facades de nos grands magasins et des résidences de nos premiers citoyens sont couvertes d'ouvriers occupés à mettre en place d'immenses draperies, des inscriptions peintes et des lampes électriques. Et même, sur tous les points de la ville, dans les rues les plus reculées des endroits où passeront les cortèges et les personnages officiels, on décore, et l'on peut dire sans crainte de se tromper, qu'elles seront bien rares les toitures, les portes, les fenêtres des maisons même les plus humbles où un drapeau, une oriflamme, une inscriptions ou une lampe ne viendra pas rappeler à l'étranger de passage, que Québec en ce moment célèbre le trois-centième anniversaire de sa naissance.

BONHERME.

Québec, le 16 juillet, 1908.

MUSEE EDEN

284 St Laurent. Admission 15 cts, enfants 5 cts. Ouvert tous les jours jusqu'à 10 hrs P.M. 198—1.j.s.n

AVIS SPECIAL

Valeurs merveilleuses en fait de pianos et orgues neufs et ayant servi chez Layton Bros. magasins 144 rue Peel. Gros escompte sur tout le stock durant la vente d'été.

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. Samedi, 18 Juillet 1908.



La Célébration du Tricentenaire Commencera Lundi

Si vous descendez à Québec pour assister à la commémoration de la fondation de cette ville par Champlain, il y a des choses dont vous ne pouvez absolument pas vous passer.

Nous avons prévu vos besoins pour cette circonstance et nous nous sommes empresssé d'acheter, quand et où l'argent comptant pouvait nous obtenir les plus grandes concessions de prix, tous les articles de toilette qui pouvaient ajouter à votre confort et à votre plaisir lors de votre séjour aux fêtes du tricentenaire.

L'argent comptant est un facteur puissant sur les marchés du monde, actuellement, et ça nous a permis de nous procurer pour vous, tout ce qu'il y avait de nouveau, de frais, d'élégant en matière de toilette et nous vendons tout cela, avec le reste de nos stocks, à nos prix d'écoulement de juillet.

Une Offre de Blouses de PROPORTIONS ENORMES

Styles de 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 2600 lundi à $1.00

Nous voulons écouler complètement durant le Tricentenaire les plus belles de toutes nos riches blouses en lingerie ; en mousselines claires molles, linons et mousselines, modelées et garnies d'après les styles les plus caractéristiques et les plus en vogue cette saison. Le prix est 1.00
Ces blouses seraient de splendides valeurs à 2.50, 3.00, 3.50 et 4.00. Il y en a un choix de 2,600.

Pouvez-vous raisonnablement vous attendre que la chance d'avoir des blouses de qualité aussi supérieure à un prix aussi ridicule se présentera de nouveau ?

1000 Pièces Echantillons de Riches Dentelles et Garnitures de Robe

A environ 1/6 des prix réguliers

1000 échantillons venant directement de Kriesemer & Co., manufacturiers d'une réputation universelle, à Saint-Gall, de riches dentelles et garnitures de robes, festons, médaillons, dentelles allover, insertions et bordues assorties ; outre les riches garnitures en appliqué de fantaisie, copies de la dentelle point de Venise, orientale, guipure, batiste et copies du crochet irlandais. Les prix de ventes qui sont environ 1-5, 1-6, 1-7 et 1-8 des valeurs régulières, sont .05, .10, .15, .20, .25 jusqu'à 1.00.

Une Offre Importante de Splendides Tissus Lavables

Les valeurs exactes sont .25, .35, .50. Le prix de vente, lundi 15

1000 verges de nouveau voile, tissu parfait et souple ; les grands dessins noirs à carreaux sont magnifiques, fasshionables et élégants ; les couleurs sont vives — Copenhague, rose, fauve, marine et noir.

750 verges sont de belle mousseline claire mercerisée à pois, 31 pouces de large, avec voile de coton à jolis carreaux et raies.

100 verges de très bel organdi français, en délicats dessins de fleurs des plus jolis.

150 verges de dimity irlandais de splendide qualité, dans des dessins attrayants.

Chaque verge est réellement une valeur exceptionnelle à 15

LA FIN D'UNE CONVENTION

LES MEMBRES DU CONGRES DES MUNICIPALITES ONT ETE, HIER APRES-MIDI, LES HOTES DE LA VILLE AU PARC MONT-ROYAL.

Les membres du VIIIe congrès de l'Union des Municipalités Canadiennes ont terminé leur congrès d'une façon bien ennuyeuse. Après trois jours d'une température idéale, ils avaient à peine fini leurs élections que la pluie tant attendue à commencé à tomber.

Partis de l'hôtel de ville, à midi, par un temps incertain, ils sont arrivés à la terrasse du Mont-Royal sous une pluie battante. Cela n'a pas empêché la réception faite par la Ville d'avoir un grand succès, mais combien on se serait plus amusé s'il avait fait beau comme les jours précédents.

Suivant un itinéraire préparé d'avance, on avait passé par le carré Viger, la rue Saint-Hubert, la rue Amherst, le parc La Fontaine, le square St Louis, la rue Sherbrooke et l'avenue du Parc pour arriver à la montagne. Mais la seconde partie de la promenade par les rues et les squares de l'Ouest, a dû être abandonnée.

A la terrasse du Mont-Royal, un succulent goûter a été servi, présidé par l'échevin Sadler, président de la commission des réceptnons. A la table d'honneur étaient M. J. J. Ward, de Toronto, le nouveau président, l'échevin L. A. Lapointe, président sortant de charge, M. Ashdown, maire de Winnipeg, M. Oliver, maire de Toronto, M. Cochran, maire de Blunshard, Man., l'échevin, N. Lapointe, maire suppléant, l'échevin Giroux, l'échevin McGhie, de Toronto, le maire Steveley, de London, le maire Crossby, d'Halifax, l'échevin Lavallée, l'échevin Mercier, etc. Plusieurs dames avaient accompagné les membres du congrès.

Au dessert des santés ont été portées et des discours ont été faits par l'échevin L. A. Lapointe, l'échevin N. Lapointe, l'échevin Giroux, l'échevin Mercier, l'échevin Lavallée, qui tous ont remercié les délégués d'avoir accepté l'invitation de la Ville et qui ont fait ressortir tout le bien que produisait ces congrès tenus tantôt dans une ville tantôt dans une autre, non seulement au point de vue des villes, mais aussi à celui du pays.

M. le président Ward, et les maires Ashdown et Oliver ont remercié la Ville de sa gracieuse hospitalité et ont exprimé le regret que leur séjour n'eut pas été plus long.

Dans la soirée, les délégués ont été les hôtes de la Compagnie des Tramways au parc Dominion.

ACADEMIE ST LAURENT DE BUCKINGHAM

La distribution des prix a été saluée avec enthousiasme par les élèves de l'académie Saint-Laurent, vendredi après-midi, le 19 de juin. M. l'abbé E. C. Croteau, curé, M. l'abbé Desrosiers, vicaire et M. le commissaire Leduc, présidaient aux séances qui eurent lieu dans les différents départements de l'institution. Les salles de classes destinées à ces réunions avaient été décorées avec goût. Différentes sentences exprimaient la joie, la reconnaissance, puis le patriotisme inspiré par les fêtes qui se célèbrent dans notre belle province durant cette saison.

COURS FRANCAIS

Les prix spéciaux furent décernés comme suit :

Prix d'assiduité mérité par Mlles Florida Thivierge, Blanche Gauthier, Malvina Dubé, Laurence Paquette, Rosa Paquette, Valéda Proulx, Lucia Paquette, Parcélia Deschênes, Gloriana Saint-Louis.

Prix de dessin : Mlles Florida Thivierge, Valéda Proulx.

Prix d'écriture, Mlle Rosa Paquette.

Prix d'instruction religieuse, Mlles Laurence Paquette et Pacélia Deschênes.

La médaille donnée par Son Excellence Sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur, a été méritée par Mlle Malvina Dubé pour le plus haut percentage de notes dans les matières du cours gradué.

Les certificats d'études permettant d'entrer dans le cours modèle ont été obtenus avec distinction par Mlles Parcélia Deschênes, Emélienne Doré, Florence Matte, Béatrice Landry.

Avec satisfaction, Mlles Lucia Paquette, Reine Doré.

Le certificat d'études permettant d'entrer au cours académique a été mérité avec grande distinction par Mlle Malvina Dubé.

COURS ANGLAIS

Médaille de Son Excellence Sir L. A. Jetté méritée par Mlle Imogen Pearson pour le plus haut percentage dans les matières du cours académique.

Médaille offerte par le Rév. G. D. Prud'homme, curé de South Gloucester, fut méritée par Mlle Rose Kelly pour essai littéraire.

Médaille d'or du cours académique offerte à Mlle Imogen Pearson et Mlle Lilian Ackert.

Le certificat d'études permettant de passer au cours académique a été obtenu avec grande destinction par Mlle Rosalie McCoy. Les certificats d'études permettant de passer au cours modèle ont été obtenus avec distinction par Mlles Aimy Garvy, Sasie Smith, Irene Kelly, Kathleen Campbell.

Avec satisfaction: Mlles Evelyn Smith, Mary Gorman et Mary Addy.

Monsieur le curé, après avoir donné ses conseils les plus paternels félicita les demoiselles qui ont le courage de poursuivre leurs cours d'études au complet et engagea fortement les plus jeunes élèves à suivre l'exemple de leurs devancières.

LES EXAMENS DE MUSIQUE

Les examens des élèves du cours de musique de l'académie Saint-Laurent ont eu lieu le 13 de juin devant la commission du Collège Dominion de Montréal.

Les certificats ont été obtenus comme suit:

Lauréat, Mlle Ophélia Daoust (avec distinction).

Lauréat, Mlle Eglantine Léger.

Senior, Mlle Lorette Labelle (avec distinction).

Senior, Mlle Bernadette Martin.

Intermédiaire, Mlle Louise McCormick.

Junior, Mlle Helena Campbell.

Junior, Mlle Blanche Gauthier.

Junior, Mlle Aline Campeau.

Elémentaire, Mlle Lorette Régimbal.

Les examinateurs exprimèrent leur satisfaction en constatant qu'un enseignement solide continue de se donner dans cette institution et invitèrent Mlle Ophélia Daoust à concourir pour la médalile d'or offerte par la collège.

Les examinateurs ont ensuite examiné les élèves de Mlle Alice David: ont obtenu leurs certificats:

Elémentaire: Mlle Rosalia Léger, âgée de 8 ans.

Junior, Glorina Léger, âgée de 11 ans.

VENTE DE MEUBLES

Tout dans notre édifice à cinq étages offert au prix coûtant et nombre d'articles à au-dessous du prix coûtant, durant le mois de juillet. Comptant ou crédit. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 rue St Laurent, près Dorchester. 217—4 B

LE COMMERCE SUR L'AVENUE MONT-ROYAL

L'augmentation toujours croissante de la foule, étend le commerce de tout côté, nous remarquons que le haut et particulièrement l'avenue Mont-Royal en tire de grands avantages.

Il y a à peine quelque jours M. E. Major si avantageusement connu des gens d'affaires, prenait possession de l'ancienne épicerie de M. J. H. Paquin, ex-échevin. La réputation de ce magasin se trouve augmentée par le fait que M. Major arrive avec un assortimnet complet de nouvelles marchandises dans tout ce qui comprend le commerce de l'épicerie, et ce qui concerne l'importation française et anglaise. M. Major mérite l'encouragement de tous. Il partit à l'âge de quatorze ans de chez lui à Saint Jacques L'Acrigan et depuis a travaillé avec courage et ardeur. Il espère que les succès obtenus par le passé il les obtiendra dans l'avenir, et pour atteindre ce but il compte sur l'encouragement de tous. Ce qui ne lui sera pas refusé car en achetant chez lui c'est économiser tout en ayant une marchandise de 1ère qualité.

A TRAVERS L'HISTOIRE

LE MARIAGE ET LA MORT DE TALLEYRAND.

(Suite).

Dans un premier article nos lecteurs ont vu de quelle étrange manière Napoléon et Talleyrand avaient abusé du décret pontifical qui prononçait la laïcisation du diplomate. Rappelons, pour mémoire que ce décret ne le relevait pas de son voeu de célibat, Talleyrand, qui n'en passa pas moins outre et épousa madame Grand.

× × ×

Comment le ménage Talleyrand marcha-t-il par la suite? Il est inutile de le demander. L'interrogation suggère la réponse. Une union qui ne repose que sur la beauté physique de la femme, en dehors de toute beauté morale et intellectuelle, ne porte en soi aucune garantie de durée harmonieuse. La mésintelligence la guette au premier tournant de l'existence. Que Talleyrand ait songé, au bout de quelques années, à répudier sa femme, cela ne fait aucun doute. Mais Napoléon n'aurait pas toléré ce qui eût été, à ses yeux, un nouveau scandale ajouté à tant d'autres. Donc le ménage allait cahin-caha; Talleyrand ne se plaignait pas publiquement. Il risquait même parfois dans la conversation une apologie de sa situation. N'est-ce pas sa situation qui lui fit un jour formuler cet aphorisme: "Une femme spirituelle peut compromettre son mari, une femme bête ne compromet qu'elle-même."

Entre temps, tout Paris le plaignait ou s'amusait de la sottise de la princesse de Bénévent. Que n'eut-il pas à souffrir de sorties et des coqs-à-l'âne de sa femme, comme le soir où le poète Lemercier vint lire une comédie inédite chez le ministre des affaires étrangères. Le dramaturge était arrivé au troisième acte. Mme Talleyrand n'avait pas encore soufflé mot, indifférente à la pièce. Elle se rattrape soudain. Lemercier ayant dit: "La scène se passe à Lyon et madame Talleyrand d'interpeller son mari: "Je te l'avais bien dit, mon cher, que c'est la Seine et non la Saône qui passe à Lyon." On ne peut pas imaginer le dégoût de Talleyrand et les rires étouffés que provoquèrent cette saillie!

Cette femme fut-elle aussi sotte que ses contemporains la représentent? Il est difficile de le croire, bien que Napoléon, Madame de Staël, Madame de Rémusat s'accordent sur ce point. Mais elle avait tant de succès à se faire pardonner, et en général la malveillance des femmes éclipsées par la beauté d'une rivale, désarme bien rarement. Une seule note discordante éclate dans ce concert de dénigrement. "Je n'ai jamais entendu, dit Madame de Chastenay, dans ses mémoires, sortir de sa bouche rien qui ressemblât aux propos vides de sens que l'on se plaisait à lui prêter. Jamais elle n'a proféré devant moi une seule phrase de mauvais ton. Jamais elle n'a dit un mot qu'on peut qualifier de bêtise.

Qu'elle ait manqué d'esprit, c'est évident, mais elle a surtout péché par manque d'instruction. Il faut n'avoir pas vécu dans le monde pour ne pas savoir que les défauts des gens sont toujours regardés à la loupe. Du moment qu'une personne a la réputation de dire des sottise, on se plaît à lui attribuer celles des autres. On ne prête qu'aux riches. Après la chute de Napoléon, la situation de Talleyrand devint plus difficile. Comment Sa Majesté catholique Louis XVIII pouvait-elle accueillir l'évêque d'Autun, flanqué d'une femme? Le ridicule du tableau frappait toute la Cour. Aussi cette nouvelle imaginée par un journal satirique, le "Nain Jaune" traduisait-elle bien le sentiment général. "Hier, 6 mai, 1814, après la messe, l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme au fils de Saint-Louis."

Pour échapper à une position intenable les époux aussi mal unis que mal assortis, se séparèrent. Désormais, ils ne se virent plus que de loin en loin, pour prendre des nouvelles l'un de l'autre.

Cependant les succès diplomatiques de Talleyrand ne cessaient pas. La Restauration vit en lui son premier diplomate. Au Congrès de Vienne, dont les participants étaient si mal disposés envers la France, ses prestigieuses qualités de diplomate le mirent en état de rendre les plus grands services à sa patrie. Lorsque la Révolution de 1830 eut renvoyé les Bourbons en exil, Talleyrand se trouva sur pied à côté de leur cousin détesté, Louis-Philippe. L'ambassadeur de Londres récompensa ses services. Pendant plusieurs années, il gouverna pratiquement la France, à raison de l'empire qu'il avait sur Madame Adelaïde, soeur aimée et écoutée du roi.

Enfin, la vieillesse, avec ses infirmités, arrivèrent pour mettre en face d'eux-mêmes le Prince et la Princesse de Bénévent. Ce fut le moins avisé, disons le mot, le plus bête des deux qui revint le premier à la raison.

Vers 1836, Madame Talleyrand s'aperçut qu'elle avait une conscience, et l'ombre des souvenirs religieux de sa jeunesse lui inspira une crainte salutaire. Ce n'était plus la superbe blonde, aux traits ravissants, sous une opulente chevelure dorée. Le temps avait fait son oeuvre; il ne restait de ce chef-d'oeuvre de la nature qu'une grosse femme édentée, à la figure couperosée, presque repoussante dans une épaisse couche de graisse.

Durant la nuit du 7 décembre, 1835, Madame de Talleyrand se sentant très malade, fit appeler l'archevêque de Paris qui, en compagnie de deux vicaires, se rendit à son désir. Après s'être confessée, elle fit venir toute sa maison et quelques amis, et en leur présence, prononça d'une voix ferme ces paroles: "Je suis heureuse d'être réconciliée avec Dieu, et après lui avoir demandé pardon, je demande pardon aux hmomes des scandales que j'ai pu causer". Elle mourut quelques jours plus tard. Talleyrand ne la vit pas à l'heure suprême et n'assista pas à ses obsèques.

Des liens solides unissaient Mgr de Quélen à Talleyrand. Ce digne prélat avait été le disciple de prédilection et le coadjuteur du cardinal de Talleyrand-Périgord, oncle du diplomate, qu'il regretait d'avoir poussé dans les ordres. Tourmenté par le désir de ramener ce dernier à Dieu, par devoir d'abord, et ensuite comme pour exécuter une volonté de son vieil ami, Mgr de Quélen saisit la circonstance de la mort de Madame de Talleyrand pour aborder la question délicate auprès de son mari. Il le fit en termes touchants dans une lettre dont voici quelques passages. On démarquera avec quelle réserve il parle de la morte :

"Mon Prince,

Une dame que vous reconnaîtrez facilement sans qu'il soit besoin que je la désigne sous le nom que lui accorde la loi civile, mais qu'il ne m'est pas permis canoniquement de lui donner, vient de mourir, rue de Bourbon, No 87, après m'avoir exprimé le désir d'être réconciliée avec Dieu, après avoir demandé, en présence de témoins, pardon des scandales qu'elle avait pu causer, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Le Seigneur, toujours plein de miséricorde envers ceux qui reviennent à lui, dans la sincérité de leur coeur, a daigné se servir de mon ministère pour offrir à cette âme le secours de sa grâce, avant de l'appeler à son jugement. Puisse cette nouvelle, mon prince, devenir pour vous, comme elle est pour nous, un sujet de consolation et d'espérance! Quelle joie pour le Ciel et pour la terre! quel bonheur pour vous si, averti par le coup que la mort vient de frapper, presque à votre porte, vous vous hâtez de mettre à profit les instants désormais bien courts qui vous restent pour régler aussi les affaires de votre éternité!"

"Vous n'ignorez pas, cher Prince, quels sont les devoirs que m'imposent et le titre de pasteur, et le souvenir de ce vénérable Cardinal, qui m'a légué, pour vous en particulier, toute sa sollicitude et toute sa tendresse. C'est afin de les remplir, ces devoirs, sans en rien retrancher, que je saisis cette grave circonstance pour vous supplier de penser, de travailler sans délai, au salut de votre âme qui maintenant, à votre âge, avec ses infirmités, périclite à toute heure. C'est pour cela que je renouvelle les instances que je vous adressais, il y a douze ans, à pareille époque, dans une letre du 8 décembre, 1823, dont la minute retirée des décombres de l'archevêché, m'a été rapportée".

"Je vous en conjure donc, mon Prince, au nom de Jésus-Christ, notre frère, notre pasteur, notre rédempteur, notre Dieu; au nom de la très sainte et immaculée Vierge Marie, sa mère, refuge assuré des plus grands pécheurs et que vous avez appris à invoquer dans votre jeunesse; au nom de l'Eglise catholique qui vous ouvre ses bras maternels; au nom du Souverain pontife qui, m'accordant pour vous les plus amples facultés, m'a autorisé à vous faire connaître sa peine et son affliction, et combien il serait consolé de votre retour; au nom du Cardinal de Périgord auquel il est impossible que vous ne souhaitiez pas d'être réuni; au nom de votre famille à laquelle j'appartiens, depuis le lien sacré qui m'a associé à l'un de ses plus illustres chefs; ajouterai-je, au nom de mes tribulations et de mes épreuves, acceptées, endurées, offertes sans cesse pour vous; revenez promptement, sincèrement à votre foi, à votre coeur, à votre conscience. Le juge est à la porte, vous arriverez devant son tribunal après une course longue, pénigle, orageuse; accordez-vous avec une conscience qui réclame pendant qu'il en est temps encore; tandis que vous êtes encore dans la voie; avant la fin du jour qui est sur son déclin, ne vous exposez pas à tomber coupable entre les mains du Dieu vivant, et à passer de là dans celles des exécuteurs de ses éternelles vengeances.

Le moribond auquel s'adressait l'évêque se rendit à son appel, et l'abbé Dupanloup fut chargé de la délicate mission de reconcilier avec l'Eglise celui qui l'avait tant affligée. A un scandale public il fallait une réparation éclatante. La rétraction de Talleyrand fut complète telle que Mgr de Quélen la voulut. Quelques jours plus tard Talleyrand terminait son étonnante carrière.

Ses fautes retombent sur lui avec toute leur énormité. Mais combien furent mal avisés les parents qui le poussèrent vers l'état ecclésiastique! Des paroles de Talleyrand lui-même il ressort que son entrée dans les ordres se fit avec la plus grande légèreté; l'importance de cet acte lui échappa; les choses, hélas, à cette époque, se passaient avec un défaut de conscience absolue et sans souci de la responsabilité attaché aux actions.

Retenons de cette étude un fait bien important. Que de fois les ennemis de l'Eglise ne lui ont-ils pas reproché de se montrer d'une complaisance extrême pour les puissants du jour. L'attitude qu'elle prit et conserva en face de Napoléon et de Talleyrand, ne se présente-t-elle pas à point pour mettre cette accusation à néans. D'un côté, on voit le vénérable successeur de Saint-Pierre, seul, sans armes et de l'autre, le souverain le plus puissant et le plus redouté de l'Europe. Cet homme, qui fait trembler les rois et les empereur, pèse de tout son poids sur le pape pour obtenir une concession contraire à la discipline de l'Eglise. Au risque de se faire un ennemi du conquérant qui a rendu de si grands services, le pape reste inflexible. Cela ne se peut pas, répond-il à toutes les instances de Napoléon. Il ne s'agit pas ici, pourtant d'un dogme, mais d'une mesure de discipline ecclésiastique. Cependant le pape se renferme dans son refus. Ne va-t-il point par là nuire à la restauration de l'Eglise en France? Cela est possible, mais même devant ce grand danger, le pape demeure inflexible. On invoque le fait qu'en Orient, des prêtres sont mariés. Pie VII répond que l'Eglise orientale a permis, à raison de la mollesse de son clergé, à des prêtres de garder leur femme lorsqu'ils étaient mariés avant leur ordination, mais que toujours le mariage leur a été interdit après leur consécration. Quant aux évêques, il n'y a pas d'exemple en dix-huit siècles que l'Eglise les ait exemptés du célibat. Le caractère de l'évêque ne s'efface jamais. Comme disent les Pères: le Pontificat est la couronne de la prêtrise, le faîte du sacerdoce.

La résistance de Pie VII à Napoléon dans l'affaire de Talleyrand n'est pas au reste la seule que l'histoire ait notée à l'honneur de ce pape. Rappelons-nous que pour s'être opposé aux volontés injustes de l'Empereur, en 1810, il fut enlevé de Rome et emmené prisonnier à Savone, et puis à Fontainebleau. Comme ses devanciers et ses successeurs, il a su opposer un "non possumus" aux entreprises des puissants du jour lorsque la voix du de voir exigeait la résistance.

A. D. DeCELLES.

Le Relachement des Intestins

Il est rare que, durant les mois de l'été on ne souffre pas de relâchement des intestins.

Parfois, ça ne va pas plus loin, mais généralement cela tourne en diarrhée, dysenterie ou maux d'été avec une tendance à affaiblir tout le système.

Quand les intestins deviennent ainsi trop libres et que vous désirez contrecarrer cet écoulement peu naturel sans amener la constipation, il n'y a qu'un remède, c'est l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler. C'est un remède qui n'est plus à l'état d'expérimentation, il est en usage dans des milliers de familles depuis 63 ans.

Quand vous demandez le remède du Dr Fowler, soyez sûrs qu'on vous le donne, car il arrive que plusieurs pharmaciens peu scrupuleux essaient de vous vendre des imitations communes.

Mlle M. Hopkins, Roseview, Sask., écrit : "J'ai fait usage de l'Extait de Fraises Sauvages du Dr Fowler et je lui ai trouvé tous les principes qu'on lui attribue contre la diarrhée et les maux d'été. Nous ne saurions nous passer d'une bouteille de ce remède dans la maison".

Fabriqué par The Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. Prix 35c.

(1) y w

Maison NORMANDIN

GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL Nos 171 à 175 rue Notre-Dame Est

Vente à Réduction de Juillet

Des nouvelles et très importantes occasions seront offertes lundi et toute la semaine prochaine. Nous avons déjà dit plusieurs fois que notre système de faire le commerce argent comptant seulement nous donnait l'avantage de profiter de tout ce qui se présente, c'est ce qui est arrivé cette semaine par un achat considérable de lingerie et de blouses, à une fraction de la valeur.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Blouses en soie de couleur, joli bleu avec carreaux blancs, faites avec plusieurs plis devant et derrière, manches ¾, boutonnées en arrière, tout ce qu'il y a de plus nouveau ; la valeur est de $4, mais nous les avons eues à une fraction de la valeur, parce qu'elles étaient avec un lot de marchandises endommagées, mais elles sont parfaites ; nous n'en avons qu'un petite quantité, les premières rendues auront le choix, lundi, à. $1.25

Les grandeurs sont de 32, 34, 36.

Blouses en soie blanche, faites plis devant et derrière, garnies d'insertion, manches ¾, boutonnées en arrière, tout à fait nouvelles. Ces blouses font aussi partie du lot de marchandises endommagées, mais elles sont parfaites ; les grandeurs sont 32, 34, 36, 38. La valeur réelle n'est pas moins de $2.00. Lundi. . . . $1.25

Blouses en soie noire, manches longues, et ouvertes en avant, ce que beaucoup préfèrent, mais ce n'est pas la dernière mode. Grandeurs de 32, 34, 36 seulement. Quelque la valeur soit de $2.50 à $3.50, nous les offrons à. $1.25

TRES SPECIAL

20 douzaines de collets de fantaisie, blancs et couleurs, pour dames. Valeur régulière de 20c, réduite à. 10c

OCCASION EXTRAORDINAIRE EN LINGERIE BLANCHE

Cache-corsets en coton blanc, garnis de dentelle valenciennes, quelques-uns sont endommagés par l'eau seulement, la plus grande partie est en parfait ordre. La valeur est de 19c. Lundi et tant qu'il y en aura. . . . 10c

Cache-corsets garnis de trois rangs d'insertion ou de broderie, tous un peu salis. La valeur réelle quand ils sont parfaits, est de 40c. Prix de réduction. 15c

Caleçons en coton blanc, avec trois remplis au bas et bord Empt Stitch, endommagés par l'eau. Ces caleçons parfaits se vendent 50c. Notre prix. 15c

Robes de nuit en coton blanc, manches et yoke garnis d'insertions et plis, sans aucun dommage. Valeurs de 75c et $1.50. Prix de vente, 40c et. . . . 75c

Robes de nuit en coton blanc, manches et yoke garnis d'insertion et remplis, endommagées par l'eau. La valeur de ces robes de nuit, quand elles sont parfaites, est de 75c. Lundi, le choix à 35c

CONFECTION POUR DAMES

Kimonos en chalys de fantaisie, devant et manches garnis d'un biais de satin. Prix de vente. $1

Robes de chambre en châlys de fantaisie, devant et manches garnis d'un biais de satin, tout ce qu'il y a de joli. Prix de vente. $1.50

Robes de chambre en percale de couleurs, faites avec volant au bas, achetées pour endommagées, mais elles sont parfaites. La valeur régulière est de $1.25. Lundi. 75c

CONFECTION POUR GARCONS

Complets en bon tweed gris foncé et clair, fournis de bonnes doubures, grandeurs pour garconnets de 6 à 14 ans. Régulier $4.00. Prix de juillet. . . $2.48

POUR HOMMES

Une douzaine seulement d'habillements, complets, en bon tweed de couleur, dessins de cette saison, habit forme sac, bien doublé, faits sur commande. Ces habits proviennent d'un fonds de banqueroute ; les prix vendant étaient $12.00 et $15.00. Notre prix très spécial. $7.50

BAS A REDUCTION

Bas en coton noir à côtes, grandeurs de 8 à 10. Ces bas faisaient partie du lot de marchandises endommagées, mais ils sont parfaits. La valeur régulière est de 15 cents à 20 cents. Prix spécial 12½c

x

Dix-neuf ans de souffrances. Des centaines de dollars dépensés sans succès chez des Médecins.

RIEN NE FAIT SOUFFRIR LES HOMMES COMME LE MAL DE REINS ET LA MAUVAISE DIGESTION.

Guérison merveilleuse de M. Norbert Brunet, 334 rue Mentana, Montréal, qui souffrait de ces deux maladies.

Il n'est plus le même homme depuis qu'il a pris les

PILULES MORO

Remis à neuf, il vante le grand remède pour les hommes.

Tous les hommes qui souffrent du mal de reins devraient savoir qu'ils ont à leur portée, dans les Pilules Moro pour les hommes, un remède capable de les guérir.

Soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si elle est faible, gagnez des forces. Si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte. S'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous voulez accomplir de grandes choses, il faut que vous ayez la vigueur nécessaire.

Vous trouverez dans les Pilules Moro l'aide dont vous avez besoin pour votre santé si elle chancelle ; elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution ; elles feront de vous un homme plein de force et de courage. Elles ont guéri M. Norbert Brunet d'un mal de reins et d'estomac qui durait depuis dix-neuf ans, lui faisait passer des journées entières dans d'horribles souffrances et l'empêchait de travailler. Plusieurs médecins l'avaient traité, il avait dépensé beaucoup d'argent et il ne se sentait pas mieux. Il déclare que ce que les Pilules Moro ont fait pour lui est vraiment extraordinaire. Nous voulons que tous les hommes malades lisent son témoignage et apprennent les heureux effets des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

" Jamais je ne pourrai dire assez de bien des Pilules Moro. Elles m'ont sauvé la vie. J'étais malade depuis dix-neuf ans et malgré mon courage et ma jeunesse, je me voyais dans l'impossibilité de travailler, ce qui était une souffrance ajoutée à tant d'autres. J'étais atteint d'une maladie de rognons qui me torturait non seulement tout le jour, mais me troublait encore la nuit. Je passais des nuits entières à me rouler sur mon lit et quelquefois sur le plancher, ne sachant que faire. Une dyspepsie nerveuse vint se joindre à tout cela. J'avais de fréquents étourdissements, de violents maux de tête, des crampes d'estomac, enfin ma vie était un martyre continuel. Depuis dix-neuf ans je m'étais fait traiter tour à tour par plusieurs médecins, mais tous leurs soins et leurs remèdes étaient restés jusqu'alors sans bon résultat. Je me voyais chaque jour faiblir davantage. J'étais découragé et il me semblait que la mort seule pouvait me débarrasser de tant de souffrances.

" J'entendais beaucoup parler des Pilules Moro ; j'en lisais moi-même les succès dans les journaux, mais je n'avais plus d'espoir dans aucun remède. Cependant, je m'en procurai quelques boîtes pour en faire l'essai. Après l'usage de la deuxième boîte, j'étais tout surpris de me sentir mieux, je ne voulais y croire. Je continuai de prendre de ces Pilules chaque jour régulièrement et en peu de temps je constatai que je n'avais pas rêvé, que je guérissais. Mes douleurs disparaissaient sensiblement et mes forces augmentaient. Au bout d'un an j'étais un autre homme. J'ai repris mon travail que je n'ai pas abandonné une heure depuis deux ans.



M. Norbert Brunet, 334 Rue Mentana, Montréal

" Oui, j'ai été guéri par les Pilules Moro. J'en prends encore de temps en temps parce qu'elles me soutiennent et me donnent de la vigueur.

" Je suis heureux et fier d'avoir aujourd'hui l'occasion de faire connaître l'efficacité des Pilules Moro dans mon cas."

M. NORBERT BRUNET,
334 rue Mentana, Montréal.

Les Piules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Brunet, c'est-à-dire qu'elles les ont guéris lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète. Elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer. Elles sont, sans aucun doute, le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro sont les spécialistes qui réussissent le mieux dans le traitement des maladies des hommes. Ils donnent leurs conseils gratuitement à tous les hommes malades qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Ne retardez donc pas, hommes qui souffrez, venez visiter nos Médecins à leurs bureaux, 272 rue Saint-Denis, Montréal. Tous les jours, excepté les dimanches, ils sont à votre disposition, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Leurs consultations sont tout à fait gratuites.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



LE CONSERVATOIRE LASSALLE

Te te du rapport du Secrétaire-général, M. Ernes Tremblay.

La soirée artistique de vendredi, le 12 juin restera mémorable dans les annales artistiques du Canada, car c'est ce jour-là que l'hon. M. Gouin promettait formellement de subventionner le Conservatoire Lassalle, qui a déjà donné de si beaux résultats.

Le public a manifesté bruyamment sa reconnaissance et après que l'honorable Premier ministre eut terminé son discours, les spectateurs se levèrent et poussèrent de vibrantes acclamations.

Voici le rapport du secrétaire-général M. Ernest Tremblay, qui fut communiqué au public à cette belle démonstration de l'Art.

Monsieur le Premier Ministre, M. le Président, Mesdames et Messieurs.

Sachant, comme je le sais, par la grâce de mon état, qu'une conférence ou la lecture d'un rapport annuel, n'est après tout que de l'ennui en commandite, j'aurai pitié de mon auditoire et compenserai par la brièveté à tout ce que ma tâche comporte de vexatoire.

J'aurais d'ailleurs mauvaise grâce à faire étalage d'éloquence, quand palpitent encore dans l'atmosphère tant de rhétorique bésogneuse, saturation que l'on doit à l'obsession politique.

Si l'on consulte un peu la boîte aux souvenirs, l'on trouve parmi un grand nombre de choses fanées avant d'avoir vécu, qu'en 1887, notre président d'honneur, l'honorable juge Robidoux, alors ministre dans le cabinet Mercier, avait entrepris avec le grand patriote la tâche de fonder un conservatoire canadien.

Mais, la maraître politique, d'un revers de main, renversa toute l'espagnolade, et, les trésors que l'on devait découvrir, restèrent enfermés dans leur quarts.

Il y a sept ans, un groupe de jeunes gens distingués, enthousiastes de l'Art, fondaient le "Théâtre de la Comédie Française de Montréal", et luttèrent avec succès pendant trois ans, pour établir le théâtre français au pays ; nous voulons parler des "Soirées de Famille".

Prêtant des intentions mercantiles aux novateurs, des organisations rivales, mues par la jalousie la plus perfide, tissèrent autour d'eux la toile d'araignée d'innomables intrigues et, finalement, les y emprisonnèrent tant et si bien qu'ils succombèrent.

Le projet du Conservatoire avait vécu. Les dévoués jeunes pionniers s'orientèrent vers d'autres foyers de l'activité humaine.

L'histoire se répète. Un Conservatoire est fondé à nouveau ; des cendres presque éteintes, le phénix renaît.

Comme il reprenait son vol on a tenté, tout récemment, de lui casser les ailes. Heureusement, il n'en fut rien.

Nous arrivons à la phase historique de la résurrection de l'oeuvre et la fondation définitive du Conservatoire actuel, par M. Eugène Lassalle.

M. Lassalle, après avoir passé une saison au théâtre des Nouveautés, comme grand premier rôle, s'aperçut, hélas! "qu'au manteau de Thespis on faisait des trous"; sans attendre qu'on en fit dans la lune pour lui permettre de sortir, comme Napoléon, qu'il interprétait si bien, il retraita: ce fut une retraite de Russie. Passons.

Dès son arrivée au pays, M. Lassalle, sentant dans le peuple le souffle de l'esprit latin, remarqua le goût inné des Canadiens-Français pour tout ce qui touche à l'Art Dramatique et à l'Art Oratoire. Il eut alors l'idée de s'installer à Montréal.

Dieux lares et pénates furent établis, et, il commença d'organiser la fondation d'un cours d'élocution et d'art dramatique.

Ceci se passait en septembre 1907. Quelques élèves se présentèrent.

Le professeur faisait alors payer $5.00 par mois aux élèves et donnait trois cours par semaine pour cette insignifiante rémunération.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que la somme, si minime qu'elle fut, était encore trop lourde pour ces jeunes gens. Par discrétion plusieurs élèves se retirèrent.

Que voulez-vous? L'Art est un gueux qui mendie depuis la création du monde et ce n'est pas dans notre pays où les Mécènes sont si rares que l'éternel Bélissaire devait jeter sa sébile.

Il devait continuer.

A la première désertion, M. Lassalle éprouva un très vif chagrin, car il avait remarqué des sujets admirablement doués.

C'est alors qu'il lui vint une idée vraiment généreuse, mais bien téméraire au point de vue affaire: donner un cours public gratuit.

Ne voulant pas qu'il y ait de différence entre ceux qui payaient et ceux qui ne payaient pas, il décida que l'Ecole serait absolument gratuite, et, le 1er décembre l'association Saint-Jean-Baptiste donnait l'hospitalité à son école.

Répondant à l'appel du professeur et en présence de cette gratuité, plus de 500 élèves se présentèrent pour leur examen d'admissibilité. Ce chiffre énorme de 500 est un critérium péremptoire du besoin que l'on éprouvait de posséder cette nouvelle institution.

Plus de 300 jeunes Léandres et tendres Isabelles furent admis.

C'est à ce moment que Monsieur Eug. Lassalle commença le travail de géant qu'il s'impose encore de gaieté de coeur.

Souventes fois, il trébucha contre des obstacles, mais comme autrefois Anté, il se relevait toujours avec une force nouvelle.

Cours d'élocution, classe dramatique, cours enfantin, il se livra à cette besogne avec grand courage et l'opiniâtreté d'un bénédictin accomplissant un chef-d'oeuvre.

Deux mois, après avaient lieu les représentations du chef-d'oeuvre de Racine, "Athalie."

L'on comprendra aisément toute l'énormité de la tâche imposée au maître en la comparant au triomphal succès artistique de ses auditions mémorables.

Ces auditoins furent le chant du réveil chez nos jeunes compatriotes; l'écho en fut lointainement répercuté par tout le pays et la faveur populaire commença de courtiser l'oeuvre sérieusement.

A quelques jours de là, des amis des Lettres, des rêveurs utiles et bienveillants, des prêtres du Beau et du Vrai, de bons patriotes, se rendaient en instances près le gouvernement de l'honorable M. Gouin et le Conservatoire obtenait ses lettres patentes, l'incorporant.

Le Conservatoire Lasalle, Ecole Nationale d'Elocution Française et d'Art Dramatique venait de naître légalement, officiellement.

Pour poser un jalon mémorable, fixer à jamais dans l'histoire du Canada artistique, la date du 3 avril 1908, les élèves du Conservatoire créèrent un triomphe véritable en jouant "Le Maître de la Mort".

Mon collègue, M. Frédéric Pelletier, par sa remarquable partition, donna des ailes aux alexandrins de Mademoiselle Allotte de La Fuije, et, sous la voute de cet amphithéâtre palpitent encore les claironnantes envolées de nos chers élèves, mêlant aux sonores et vibrantes harmonies du compositeur pour ne s'éteindre et mourir que sous l'apothéose de vos applaudissements.

Après tant d'éclatants témoignages de l'excellence de l'oeuvre de M. Lasalle et de la puissante collaboration de la "Presse" et du "Canada", les pouvoirs publics s'émurent et l'on obtenait la promesse formelle d'une subvention pour le maintient du Conservatoire, qui n'a aucune autre ressource.

Le Conservatoire est non seulement utile au progrès intellectuel, mais encore on le trouve dans toutes les occasions, utile à la charité.

Les élèves prêtent leur concours à toutes les oeuvres de dévouement et tout récemment, M. Lassalle remettait au nom du Conservatoire, la somme de $112 pour les veuves infortunées de l'île Perrot.

Spectacle admirable ! L'Art pauvre et gueux donnant aux pauvres et aux malheureux.

Mesdames et Messieurs.
Je résume et termine.

J'assistais tout récemment aux examens des élèves. Ah! si le public, comme nous pouvait voir s'esquisser tous les talents qu'il y a là.

Patiemment, méthodiquement, on voyait que le maître avait défait l'enveloppe qui retenait fermées les ailes du papillon ; mais dans la transparence qui laissait déjà filtrer l'éclat des couleurs, on sentait que, brisant sa chrysalide, il allait bientôt éclore splendidement.

C'est qu'au Conservatoire, l'éclosion est classiquement amenée. Pour devenir un orateur, un fin diseur, ce qu'il faut aux élèves ce sont les vastes coups d'ailes lyriques de Cornellle, Racine et Hugo, le large rire de Molière et le fin caprice de Musset.

Il faut que les élèves apprennent l'admiration pour la communiquer. La confiance dans le professeur vaut plus pour pénétrer les secrets de l'art que la pédanterie ignorante et la demi-érudition cabotine.

C'est au Conservatoire que l'on apprendra les artifices de la ciselure, les adresses du métier, les raffinements du débit.

C'est par le Conservatoire que l'on arrivera au Beau qui a une énorme puissance morale sur les esprits que le Bon seul n'atteint pas.

A vous, M. le premier minstre, je dirai respectueusement que l'oeuvre mérite d'être subventionnée.

C'est l'un des droits les plus sacrés du peuple que celui qu'il possède pour l'Art.

Le droit à l'art est un droit aussi beau, aussi utile que le droit d'élection. Le droit d'élection, étendu comme il est, fait entrer tout le monde dans la cité politique; le droit à l'audition des chefs-d'oeuvres fait entrer tout le monde dans la cité de l'Intelligence.

Aux élèves je dirai: habituez-vous, jeunes aiglons, à contempler en face le soleil de la gloire et qu'un jour, votre vol assuré, franchissant l'espace dans un essor superbe, vous porte dans le rayonnement glorieux des sphères où sont l'Eloquence, l'Idéal et le Beau.

Mesdames et Messieurs,

Tâchons que les élèves, ces papillons à peine éclos, ne soient pas contraints de rentrer dans leur chrysalide, pour se remettre en chenille, selon le mot de l'immortel Rostand.

ERNEST TREMBLAY.

Avez-vous l'idée d'acheter un piano?



Dans ce cas achetez un
PIANO
HEINTZMAN & CO.
qui a un son riche et harmonieux.
Un mot ou deux à notre adresse — et puis essayez le piano.
Conditions de paiements faciles.
C. W. LINDSAY, Limited
512 rue Ste Catherine Ouest
Succursale: 394 rue Ste Catherine Est.
15, 18

Cacao concentré Fry

HYGIENIQUE.
ECONOMIQUE.
LE MEILLEUR.

D. MASSON & CIE. AGENTS MONTREAL ET TORONTO.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BORDELEAU — A Montréal, le 12 juillet 1908, au No 327 rue Berri, l'épouse de M. Roch Bordeleau, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Eléonora-Evelyn. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Dugal, grands-parents de l'enfant.

BERTRAND. — En cette ville, le 14 juillet 1908, au No 222 Parc Lafontaine, l'épouse de M. T. G. Bertrand, manufacturier, un fils. Parrain et marraine, M. Chs. Aug. Bertrand et Mlle Gabrielle Bertrand, oncle et tante de l'enfant.

BLEAU. — A Montréal, le 12 juillet 1908, au No 199 rue Dorion, l'épouse de M. Athanase Bleau, une fille, baptisée Marie-Emma-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Chenevert, grands-parents de l'enfant.

CASAULT. — A Verdun, le 16 juillet 1908, au No 101 rue Chemin Lachine, en bas, l'épouse de M. Norman C. Casault, une fille, baptisée Clarenda-Ritha-Lorette. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Casault, grands-parents de l'enfant.

PAYETTE — A Montréal, le 12 juillet 1908, au No 770 rue Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. Omer Payette, une fille, baptisée Marie-Lorrette-Antoinette. Parrain et marraine, M. Cléophas Théoret et Mlle Antoinette Leroux, cousin et tante de l'enfant.

DECES

BRUNELLE — A Boucherville, le 17 juillet 1908, à l'âge de 64 ans, Dorimène Brunelle, épouse de Magloire Desmarteaux, cultivateur. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, après l'arrivée du bateau, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 217—2

GIRARD — A Sainte-Cunégonde, le 17 juillet, 1908, à l'âge de 10 mois et 29 jours, Gabrielle Girard, enfant bien-aimée de Joseph Girard, No 229 rue Quesnel. Funérailles privées.

LABELLE — A Montréal, le 17 juillet 1908, au No 1004 St André, Marie-Alice-Georgette-Fleurette-Yvette, enfant bien-aimée de Geo. J. Labelle, agent de Transfer au G. T. R. Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ROBITAILLE — A la chapelle Notre-Dame de Pitié, Montréal, le 21 juillet, 1908, à 7½ heures, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Madame J. A. Robitaille, née Elmire Lacouture. Parents et amis sont priés d'y assister. 217—3

SERVICE SOLENNEL

ST CHARLES — Mardi, le 21 du courant, à 8 heures a.m., sera chanté dans la chapelle des Soeurs de la Miséricorde, à Montréal, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Mme F. X. St Charles, bienfaitrice de leur chapelle et patronnesse de l'oeuvre de la crèche. Parents et amis sont priés d'y assister. 217—2

MESSE DE REQUIEM

CORBEIL — Lundi, le 20 du courant, à 7 heures a.m., à la chapelle du Bon Pasteur, une grand'messe de requiem sera chantée pour le repos de l'âme de François Corbeil, ex-boucher. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE — Une messe de requiem sera chantée lundi, le 20 du courant, à 8 heures, à la cathédrale de Montréal, pour le repos de l'âme de Mme Marie-Anne Dubois, épouse de feu Léon Lortie. Parents et amis sont priés d'y assister.

Pour le dîner, servez-vous du SEL DE TABLE WINDSOR. Son excellente pureté ajoute une nouvelle saveur délicieuse aux légumes, viandes, salades. Jamais amer. A 158

LE PAIN DE AIRD
Est le meilleur.
ESSAYEZ-LE.

Grande ECONOMIE de TEMPS et D'ARGENT
en Employant
LESSIVE PHENIX
Linge toujours d'une blancheur parfaite
10c le Paquet d'une Livre
Chez votre Epicier.
DEPOT:
41 rue Ste Catherine Ouest,
MONTREAL.
A 6

NOCES D'ARGENT

Jeudi, le 9 du courant, par une température des plus idéales, avait lieu au Lac Marois, une très jolie fête, à l'occasion des noces d'argent de Monsieur et Madame Gilbert Paquette.

Après une magnifique messe qui fut chantée à l'église paroissiale de St Sauveur des Monts, tout un joyeux cortège se dirigea vers la résidence des jubilaires où une table des plus appétissantes et des mieux servies, attendait la nombreuse assistance qui accompagnait les heureux époux.

A la table d'honneur, on remarquait entre autre, aux côtés de M. et Mme Paquette, le curé de la paroisse, le Révérend P. Saint-Pierre, qui avait bien voulu rehausser l'éclat de la fête de sa présence, et aussi plusieurs notables de la paroisse. Cette table réunissait cinq générations dont le chef, M. Antoine Paquin, grand-père de la mariée, sut faire honneur à la fête, malgré ses 90 ans.

Une jolie adresse fut lue aux jubilaires à laquelle M. Paquette sut répondre en termes très goûtés ; vint ensuite la présentation de nombreux et jolis cadeaux ainsi qu'une bourse très bien garnie.

Il y eut discours, chant et déclamations, et l'entrain régna toute la journée et se prolongea fort tard dans la nuit, où tous se séparèrent en lançant des hourras à l'honneur des jubilaires.

JOYEUSE EXCURSION

MM. Herménégilde Godin, Siméon Lacombe et Louis Cyr, marchands de bois de Joliette, St Faustin et Ste Scholastique, accompagnés de MM. Camille Legault, hôtelier, de Beaconsfield, et M. Chevrier, hôtelier, de Ste Scholastique, sont de retour d'une excursion au lac Lacanne. Ce dernier est situé à 30 milles de la gare de St Faustin. Le trajet se fait en voiture au travers des montagnes. La pêche à la truite y est abondante et tous sont revenus enchantés de leur voyage.

FERMETURE DE BONNE HEURE.
Le Grand Magasin Ferme à 1 p. m. le Samedi et 5.30 p. m. les autres jours, durant Juillet et Août.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.
LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS DE MONTREAL.
SAMEDI, 18 JUILLET 1908
OFFRES SPECIALES POUR LUNDI, A LA
Vente à Bon Marché de Juillet
Une Grosse Journée d'Affaires — Chaque Offre fait Economiser de l'Argent
Dentelles de Haute Valeur
A VENDRE AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

Nous avons acheté hier, d'un fabricant européen et nous offrirons pour la première fois, lundi matin, à 8 heures précises, un magnifique assortiment de riches dentelles.

Comprenant dentelles et insertions Cluny, orientales, Plauen, guipure et chiffon; à part une variété exceptionnellement belle de DENTELLES ALLOVER, en chiffon, oriental, filet et guipure. Faut-il en dire davantage? Nous serons prêts à servir une grande foule et nous vous demandons de venir de bonne heure. Voici la description et la liste des prix :

DENTELLES CLUNY ET ORIENTALES DE 25c POUR 17c
1000 verges de dentelles et insertions Cluny et orientales, blanc, ivoire et écru. Rég. 25c, pour, la verge 17c

Dentelles Orientales, Plauen et Chiffon de 35c à 50c pour 20c
2000 verges de dentelles et insertions orientales, plauen et chiffon, ivoire et écru. Rég. de 35 à 50c ; prix de vente 20c

DENTELLES GUIPURE, ORIENTALES, CLUNY ET CHIFFON DE 50c A 75c POUR 25c
5000 verges de dentelles, insertions et allover guipure, orientales, Cluny et chiffon, blanc, ivoire et noir. Rég. de 50c à 75c; prix de vente 25c

DENTELLES ET TULLES ALLOVER DE $1.25 A $2.00 POUE 59c
2000 verges de dentelles et tulles allover, en chiffon, oriental, filet et guipure; blanc, crème, ivoire, écru et noir. Prix réguliers de $1.25 à $2.00. Prix de vente 59c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

NOTRE VENTE D'ECOULEMENT
Les prix de cette vente étonneront tous les acheteurs sérieux de tapis, rugs et meubles, lits, literie et rideaux. Soyez prêt pour la semaine prochaine.
THOMAS LIGGET & CO., 642-644 Rue Ste Catherine Ouest.

Comptant ou Crédit
INTERIEUR CONFORTABLE
Vous serez satisfait de votre ameublement si vous achetez ce dont vous avez besoin chez nous.
$1.00 PAR SEMAINE VOUS OUVRE UN COMPTE
A ceux qui achèteront sans retard :
CHAISES DE CUISINE 12c
CHAISES DE SALLE A DINER, sièges en cuir. Régulier $2.50, pour 99c
OREILLERS 79c
TOILETTE ET BUREAU $7.99
CITY HOUSE FURNISHING & CO.,
1332 Boulevard St Laurent, 7me porte de la rue Rachel. Tél. Est 3298.
Ouvert le Soir Jusqu'à 10.30 heures.

VUES du TRICENTENAIRE
Nous avons publié une magnifique VUE panoramique DE QUEBEC en couleurs, de 24 x 9 pouces, avec bordure de 3 pouces, sous forme de tubes, 50c.
Aussi une série de 6 VUES EN COULEURS, de 5 x 4½, avec bordure de 3 pouces. LA CITADELLE, LES PLAINES D'ABRAHAM, montrant le MONUMENT DE WOLFE, LE MONUMENT A WOLFE ET MONTCALM, LA PORTE SAINT-LOUIS, LE MONUMENT DE CHAMPLAIN et LES CHUTE DE MONTMORENCY. La série prête à être mise à la poste, 50c.
En vente dans tous les magasins de livres, ainsi que chez les éditeurs.
W. B. BAIKIE & CO.,
150 RUE PEEL, MONTREAL.


KODAKS
No 1 Pliant, 2½ x 3½ $10.00
No 1 a Pliant, 2½ x 4½ $12.00
No 2 Pliant, 3½ x 3½ $15.00
Catalogue Brownie gratis sur demande.
Développement, Finissage et Agrandissement.
The D. H. HOGG COMPANY, 160 rue Craig Ouest, Montréal

FEDERATION NATIONALE Saint-Jean Baptiste.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR ENFANTS.

Avez-vous lu les navrantes statistiques publiées la semaine dernière sur la mortalité infantile? Ils meurent vite ces pauvres petits et en si grand nombre que notre coeur est serré en songeant au désespoir de tant de mères. Pourquoi si peu d'efforts sont-ils faits pour prévenir ces pleurs; pour enrayer ce fléau qui met notre race au rang des races les plus affectées par la mortalité infantile?

L'hôpital Sainte-Justine est naissant, un petit nombre seulement d'enfants malades peuvent y être traités, mais c'est un premier bon mouvement en faveur de la conservation de nos enfants. Encouragez-le donc et donnez de grand coeur pour cette oeuvre si urgente, si humanitaire et essentiellement nationale. Donnez de tout, votre temps, votre zèle, votre argent. Travaillez chez vous ou venez vous inscrire pour travailler à l'hôpital. Toutes les bonnes volontés sont acceptées et c'est la Providence des tous petits qui s'est chargée de préparer la récompense.

Dispensaire—tous les jours de la semaine, de 10 hrs et demie à 11 hrs et demie.

Lundi et jeudi: chirurgie.
Mardi et vendredi: médecine.
Mercredi et samedi: yeux, nez, gorge, oreilles.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE.

Dimanche, le 19 du courant, les membres de l'association professionnelle des employées de manufacture auront une assemblée au Monument National, chambre 11, à 4 hrs p. m.

Les malades feront bien de prévenir la visitatrice de leur quartier et de se prêter au règlement afin de profiter des bénéfices auxquels elles ont droit.

Nous espérons avoir un grand nombre de zélatrices pour la distribution des billets pour l'année 1908-1909.

ECHOS MONDAINS

Les docteurs Thomas Larseneur, de Chicago, est en visite chez sa mère, 161 avenue Laval, pour un mois. Il se rendra à Québec, Sainte-Anne et la Malbaie.

× × ×

M. Wilfrid Morel et leur fils, Evariste, sont pour une quinzaine, en visite chez leurs parents, à Saint-Timothée.

× × ×

M. Edmond Poirier, qui était en visite à Montréal, est retourné à Saint-Timothée.

× × ×

M. Oscar Bélanger et ses deux filles sont, pour une quinzaine, en visite à Sainte-Thérèse, chez M. Roméo Bélanger.

× × ×

Mademoiselle Marie-Louise et Yvonne Lafrenière, accompagnées de leur jeune frère, Armand, sont partis pour un voyage d'un mois à Québec.

× × ×

M. Cyprien Buisson, des Grandes Piles et son ami M. Geo. Goyette, de Grand'Mère, sont en visite à Montréal.

× × ×

M. Georges Poitras partira bientôt pour un voyage à Halifax, et au retour il passera deux semaines chez ses parents, à l'Islet.

× × ×

M. Léon Aumais, tailleur, est en villégiature, avec sa famille, à Saint-Lambert, pour une couple de mois.

× × ×

M. Jos. Labelle, plombier, de Saint-Henri, est en villégiature à Saint-Lambert.

× × ×

Mme M. Smith et Mlle Smith, ainsi que Mme P. Donohue, de Holyoke, sont en promenade, chez Mme veuve G. Haynes, du parc Lafontaine et elles assisteront à Québec, aux fêtes du tricentenaire.

× × ×

M. Oscar Geoffrion, employé de la maison Chaput et fils, a passer quelques jours à Ottawa, prochainement.

× × ×

Mlle Antoinette Provost, de la rue Chambord, partira samedi après-midi, pour Sainte-Anne de Beaupré. Dimanche elle sera à Québec.

× × ×

M. Henry Jodoin, de Bristol, Conn., est en visite à Montréal, depuis une quinzaine de jours, chez des parents. Il se rendra à Joliette et à Saint-Bruno.

× × ×

M. Horace Drouin, et Mme Drouin, partiront le 19 du courant, pour un voyage à Saint-Timothée et seront de retour le 20 du courant.

× × ×

Samedi, le 11 juillet, il y eut chez M. Joseph Daigle, de la rue Forsight, une double fête à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Daigle et de son fils, M. Joseph Daigle. De magnifiques cadeaux furent offerts aux héros et deux adresses furent lues par Mlle Diana Daigle et Mlle Dorilda Thibault. Parmi les personnes présentes, étaient: Mlles Miller, D. Thibeault, E. J. Meunier, M. J. Lacombe, A. Meunier, R. Croteau, Y. et D. Daigle; MM. G. Lépine, C. P. Lacombe, A. Croteau, E. Daigle, C. Commire, A. et J. Daigle, MM. et Mmes J. Nolet, P. Forget, F. Daigle, J. Pouliot, E. Mommire, A. Goulet, J. Daigle, etc. Les organisateurs étaient M. Art. Daigle et M. C. Comiré.

× × ×

M. et Mme Joseph Benoit, de la rue Orléans, Maisonneuve, partent aujourd'hui pour Saint-Thomas de Montmagny et Québec. Ils assisteront aux fêtes du tricentenaire.

× × ×

passent leurs vacances à l'Epiphanie.
M. et Mme Pauzé, de la rue Drolet,

× × ×

Mlles Alma et Corinne Samson, de la rue Beaudry, sont de passage à Québec, pour les fêtes. Elles prolongeront leur séjour un mois, visitant Sainte-Anne et la Grosse Ile, où elles seront reçues chez M. et Mme Lachance, de Québec.

× × ×

Mlle E. G. King, 94 Somerville, Westmount, et Mlle A. Pouliot, du Parc Lafontaine, sont au "Minto House', au Lac Saint-Joseph.

× × ×

Mlle Irène Guenette, de la rue Beaudry, part cet après-midi pour Québec où elle passera un mois et sera l'hôte de ses grands parents, M. et Mme F. X. Lavigne, de Limoilou. Elle visitera Sainte-Anne de Beaupré, Charlesbourg, Montmagny et la Grosse Ile.

× × ×

M. Emile Gauthier, du magasin Adam Lamy, de Saint-Henri, part ce soir pour un voyage d'une dizaine de jours à Cornwall et Vaudreuil.

× × ×

Mme Dora Lacroix, fille de M. Jos. Lacroix, marchand, de l'Ascension, qui a passé sept semaines à Montréal et à Saint-Jérôme, en visite chez des parents et amis, est retournée enchantée de son voyage.

× × ×

Mlle Yvonne Elliott, de Sainte-Ursule, est en visite chez M. Lacroix, marchand, l'Ascension.

× × ×

Mlle Flora Lefebvre, de Worcester, Mass., et sa nièce, Mlle Véronique Bourdon, de Fitchburg, Mass., sont en promenade à Beauharnois, chez leur tante, Mme Antoine Lefebvre.

× × ×

M. et Madame Albra Hébert, de Verdun, et leurs deux filles Mlles Clorinda et Justina, sont partis le 17 courant, pour une quinzaine de jours à Belleville, Ontario, et à leur retour, ils arrêteront à Saint-Thomas, pour une autre quinzaine.

× × ×

Madame Georges Dastous, de la rue St Hubert, et sa jeune fille, Alice, passer ses vacances à Belisle Mills, et pour six semaines.

× × ×

M. René Dastous, est parti pour paser ses vacances à Belisle Mills, et Québec. Il sera absent une quinzaine de jours.

× × ×

Monsieur L. C. Cousins, de Lafayette, Indiana, et sa fillette, Wanda, sont en ville. Ils repartent dans un mois.

× × ×

Mademoiselle Albertine Blais est en villégiature, avec sa famille, à Saint-Jean, Chrisostome, pour six semaines.

HAMILTON'S BATHING SUIT SALE



25 p.c. d'escompte sur tous les Costumes, Casquettes et Souliers de bain.

Il n'y a pas de temps où une fille aime le plus à être de son mieux que lorsqu'elle est au bain de mer. Le plaisir de se baigner est centuplé par la certitude qu'on a de "bien paraître". La jeune fille représentée dans notre illustration porte un costume semblable à ceux que nous vendrons lundi. Voyez comme elle est charmante.

Plus de 100 échantillons de costumes de bain, pour dames, échantillons les plus nouveaux comme dessin et comme style et, qui plus est, il n'y EN A PAS DEUX SEMBLABLES. Ils sont en serge, sicilien et soie taffetas. Les couleurs sont noir et marine; ils sont joliment garnis de soutache lavable. Costumes à 3 articles. Lundi nous mettrons en vente tous nos costumes de bain, casquettes de bain et souliers de bain assortis à 25 % de réduction.

VOYEZ NOTRE MAGNIFIQUE ETALAGE DANS LA VITRINE.



Tissus à Voile, Parasols et Rubans
Les tissus à voile les plus nouveaux, nouveaux pois et mailles, toutes couleurs. Rég. 25c et 35c la verge, pour 15c
Environ 75 parasols qu'il faut écouler avant l'inventaire. Tous les parasoles achetés pour le commerce de cette saison, lundi à moitié prix.
Superbes rubans taffetas pure soie, 4 pouces de large, fini brillant, toutes couleurs y compris noir. Valeur 20c la verge, pour. 12½c

Soies d'excellente valeur
Unies et de Fantaisie
Grosse offre de lignes désassorties supérieures importées, à raies et brochées, unies et de fantaisie. Valeurs jusqu'à 75c, pour. 25c
Lignes désassorties de tissus à robe unis et de fantaisie, tous double largeur, la plupart de cette saison, pâles, médium et foncés. Valeur primitive jusqu'à 75c, pour. . . . 25c
Grande table de marchandises lavables, toutes des lignes et des longueurs désassorties de mousselines, ducks, toiles, guingans, zéphyrs. Valeurs jusqu'à 35c, pour. 10c
Lignes désassorties de mousselines à robe crème et de fantaisie. Raies tout blanches, et travaillées à jour Il n'y a pas de meilleur temps qu'à présent pour acheter. Ci-devant 35c, pour. 19c

Grande vente de Papiertenture de Juillet
Splendide variété des plus beaux papiers tenture, spécial, le rouleau. 3c

Linoléums en Liège, 50c
Spécial, Lundi, 25c la verge
Un lot de beaux coupons du meilleur linoleum liège, dessins de tuile et de fleur. Valant jusqu'à 50c. Lundi, la verge. 25c

Articles de Cou pour Dames
Collets brodés blancs et de couleurs, toutes grandeurs. Valeur 15c, pour chacun. 10c
Articles de cou pour dames, sets de fantaisie unis et brodés, légèrement salis, moitié prix.
500 boîtes de fantaisie contenant 4 frisons pour cou, assortis. Valeur 20 cts, pour. 12½c

Madame J. B. L. Leblanc, de la rue Saint-Denis, fait un séjour d'un mois à Limoilou.

× × ×

Mlle Aurore Chartrand, de New-York, est en visite chez sa tante, Mme J. E. Lafond, de la rue Saint-Denis.

× × ×

M. et Mme Lecavalier, Madame Gadonas, et ses enfants, ainsi que Mlle Eugénie Monargue, tous de St-Henri, sont à St Vincent de Paul, pour une quinzaine.

× × ×

M. Joseph Elie, marchand de Montréal, et sa famille sont à Saint-Zotique, pour la belle saison. Mme J. E. Cardinal passe une quinzaine avec eux.

× × ×

M. et Madame P. E. Leblanc, sont de retour de leur voyage de noces, et recevront dimanche, le 19 courant, à la demeure de M. Eugène Lambert, 179 rue St Christophe.

PRESIDENT DE LA FONCIERE

A une assemblée des directeurs de La Foncière, compagnie d'assurance contre l'incendie, Monsieur Georges I. Delisle, de Yamachiche, député du comté de St Maurice, a été élu président de la Compagnie en remplacement de M. T. J. Charbonneau, décédé.

M. Victor Morin, N. P., de Montréal, a été élu vice-président.

CONSULAT DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse au Consulat Général de France, à Montréal :

Rousse, François, Félix ; Gauthier, Louis, Désiré ; Chaleyssin, François; Maugin, Jules A. ; Fauchoux, Julien ; Pierre dit Fournier, Augustin, Joseph ; Ange, Albert ; Bacque, Jean, Louis ; Noirbenne, Albert, Adolphe ; Guérin, J. E. ; Oriol, Antonin ; Longeau, Léopold, H. ; Gravel, J. Yves ; Chachuot, André, M. G. ; Bailly,Charles, Alexis, Jules, Joseph ; Arrachequesne, Gaston, Eugène, François ; Deschamps, Désiré L. ; Pluniau, Henry, P. ; Penerat, Jules, Charles J. ; Sirgand, Pierre ; Moura, Jean, Marie; Lancien, Jean, Laurent ; Corbière, Henri, Marie, Adolphe ; Chabot, Germain, Honoré ; Clot, Romain, Elie, Théophile ; Emery, Louis, Joseph, Ferdinand ; Dehoux, Lucien, Victor, Modeste ; Morillon, Paul, François ; Pérard, Lucien, Marie, Robert ; Malartre, Isidore ; Le Lan, Lucien, André ; Neolet, Abel, Joseph ; Courseaux, Léon, Joseph ; Obein, Réné, Victor, Eugène, Mlle Henriette Turot, Frelet dit Michel ; Estrade, Vincent ; Baudenon, Edmond ; Le Provost, Thomas.

NOUVEAUX OFFICIERS DE L'UNION DES MUNICIPALITES



M. D'Arcy Scott, maire d'Ottawa, élu 2e vice-président.



L'échevin Arsène Lavallée, échevin de Montréal, élu 3e vice-président.

A LA REPARATION

Chaque semaine il y a pèlerinage, le mardi, le vendredi et le dimanche. Le mardi et le vendredi, une messe est dite à 8 heures, afin de permettre aux pèlerins de communier, s'ils le désirent. Un grand nombre de personnes se rendent habituellement et l'on voit alors le spectacle de milliers de personnes, acclamant Jésus-Christ. C'est ainsi que jeudi dernier 3000 personnes — non 300 comme nous l'a fait dire le typo — ont célébré l'Eucharistie. Ce jour-là, nous l'avons noté, on célébrait au sanctuaire de la Réparation, le cinquantième anniversaire de la dernière apparition de la Sainte Vierge à Bernadette.

POLICIER EN DEUIL

L'agent Savard, du poste No 4, a eu la douleur de perdre, hier, sa fillette Marcelle, âgée de quatre mois.

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mademoiselle Aurore Dépatie à M. Elphège Chaput, de Winnipeg, aura lieu à l'Eglise du Sacré-Coeur, mardi le 21 courant, à 6½ heures.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Angéline, fille du Dr Edouard Ferron, de Ste Flore, au Dr A. Dumas, ex-interne de l'hôpital Général d'Ottawa, et maintenant de St-Paul de Chester.



M. W. D. Lighthall, ex-maire de Westmount, élu secrétaire-trésorier.

MARIAGE MESSIER-FILIATRAULT

Le 16 juillet, à l'église de Saint-Louis de France, fut célébré, le mariage de Madame Arsille Filiatrault, veuve du Docteur Filiatrault, ancien régistrateur de Montréal, avec M. Gilbert O. Messier, rentier, de Saint-Henri, Montréal.

La cérémonie, bien qu'elle fut toute intime, avait réuni bon nombre de parents et d'amis des époux.

Dans l'après-midi, il y eut réception à la demeure de la mariée, après quoi M. et Mme Messier s'embarquèrent pour un voyage dans le bas du fleuve. A leur retour, le 26 juillet, ils recevront au No 1023 rue Saint-Antoine.

TEMPERATURE



Averses locales. Dimanche, beau, pluie le soir.

SOUS LES COULEURS FRANÇAISES

Des envoyés spéciaux de la PRESSE

Québec, 18. — Dès que les croiseurs français, noirs de fumée, eurent jeté l'ancre dans le port de Québec, hier matin, le remorqueur "Spray", portant M. Sullivan, maître du port, et un groupe de journalistes, vint se ranger près d'eux. Cinq minutes après, on était sur le pont.

Les visiteurs sont aussitôt introduits auprès du vice-amiral Jaureguiberry et des délégués du gouvernement français.

Le vice-amiral est le type accompli du marin.

Après les politesses d'usage:

"Vous ne sauriez croire, dit-il, comme je suis heureux d'être enfin rendu à Québec. Tous mes hommes d'équipage sont également charmés de se voir au Canada, et particulièrement dans cette bonne et vieille ville."

Puis l'amiral Jaureguiberry s'interrompt pour recevoir les officiers supérieurs de la flotte anglaise stationnée devant Québec.

Les deux croiseurs français sont les plus

SUPERBES NAVIRES

de guerre que cette nation ait envoyés ici.

Le "Léon Gambetta" a 800 hommes d'équipage et l'"Amiral Aubé", 650.

Voici maintenant la liste complète et revisée des états-majors français:

"LEON GAMBETTA"

Etat-major général: Jaureguiberry, H. A. A., vice-amiral, commandant en chef de l'escadre du Nord; Clément, J. F. A. M., capitaine de vaisseau, chef d'état-major; Lavenir, M. E. J. A., capitaine de frégate, aide-de-camp; Lafrogne, J. L. P., lieutenant de vaisseau, aide-de-camp; Beaudroit, P. C., lieutenant de vaisseau, aide-de-camp; Cras, J. P., enseigne de vaisseau, adjoint au chef d'état-major; Luveau, C. F. M., mécanicien, inspecteur de 1ère classe, mécanicien d'escadre; Jouan, A. H. G. H., commissaire en chef de 1ière classe, commissaire d'escadre; Mercier, L. L. G., médecin en chef de 2ième classe, médecin d'escadre; Fuzior, R. J. P., ingénieur principal, ingénieur d'escadre.

Etat-major; Habort, J. A. A. M., capitaine de vaisseau, commandant, promotion du 1er août 1907; Seres, A. F. E., capitaine de frégate, second; Amiot, R. X.; Lavisseur, A. E.; Asbachor, P. G.; Oberle, C.; Verdier, C. A.; Ancolin, L. A. J., lieutenants de vaisseau; Lariel, C. L. E.; Godfroy, R. E.; Mercier, E. E. C. G.; Jolly de Sailly, L. C. P.; Marie, L. V. A.; Dupouey, C. M. D. P.; enseignes de vaisseau; Dulisconot, J. M.; mécanicien en chef; Humbert, J. A. Mason, C.J.; M. Legall, mécaniciens de 1ère classe; E. C. Valois, mécanicien principal de 2ème classe; E. A. C. Regnold, commissaire de 1ère classe; F. E. Bastier, médecin de 1ère classe, médecin-major; Gautrot de la Moricière, J. Y. J. F. Retin, R. J. J. Vuillemin, C. J. G. Platon, P. G. Brisson, A. G. Terrade, C. J. F. Combessieure, aspirants de 1ère classe.

AMIRAL AUBE

E. A. G. Serres, capitaine de vaisseau, commandant, promotion du 25 mai 1907; Legoux de Saint-Seine, capitaine de frégate, second; E. M. J. M. Laborde, A. Dye, F. M. Peron, A. J. Revault, J. M. Le Martret, H. de Malet, H. J. Delcourt, E. E. C. Poulin, M. M. E. de Montgolfier, enseignes de vaisseau; P. A. Moland, mécanicien principal de 1ère classe; N. L. C. Brugger, mécanicien principal de 2ème classe; H. L. Tripoleau, F. M. M. Jacob, mécaniciens de 2ème classe; R. L. Huau, commissaire de 1ère classe; E. Cairon, médecin de 1ère classe, médecin-major.

A DEUX DOIGTS DE LA MORT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 18. — Le train local a bien failli faire une victime, hier soir, à Pont Rouge, comté de Portneuf. Le train-express du C. P. R. ayant quitté Montréal, hier midi, se dirigeait à toute vitesse vers Québec, quand après avoir passé à Pont Rouge, le mécanicien aperçut sur la voie le corps d'un homme couché de tout son long et qui allait être irrémédiablement coupé en deux, s'il n'avait pas le temps d'arrêter sa locomotive. M. Francis Paquet appliqua les freins à air comprimé, en même temps qu'il faisait jouer la sirène à vapeur. Enfin, le train s'arrêta à quelques pieds à peine de l'endroit où l'homme était couché.

Le serre-frein et le mécanicien descendirent de la locomotive et relevèrent un individu ivre-mort. On confia l'ivrogne à l'agent de la gare voisine.

Ce n'est qu'à Québec que les voyageurs apprirent la cause de l'arrêt si subit de leur train

GRAVEMENT MALADE

(Du correspondant régulier de la PRESSE.

Québec, 18. — M. le notaire Evariste Lemieux, de Lévis, agent de la seigneurie Lauzon, est dans un état de santé très précaire, et il a dû prendre le lit.

LES TRAGEDIES DE L'ONDE

Feux cadavres trouvés, hier, dans le canal, sont reconnus.—L'un des noyés était Alphonse Plaisance, et l'autre, un nommé Styles.

Deux cadavres, ont été trouvés à peu de distance l'un de l'autre, dans le canal Lachine hier. Les deux noyés ont été repêchés presque en même temps et transportés à la morgue où, quelques heures plus tard, leur identité a été établie.

Nos lecteurs ont lu, en dernière page, hier, la disparition d'Alphonse Plaisance, du No 31a de la rue St-Vincent. Plaisance, parti de chez lui mardi le 14, à 3 heures de l'après-midi, n'avait pas été revu depuis. Or, une de ses connaissance, M. E. Lemay, 31 rue St André, s'est rendu à la morgue, hier midi, et n'a eu aucune difficulté à reconnaître le malheureux père de famille dans l'un des cadavres.

Peu de temps après, Mme Plaisance s'étant rendue à la maison Dumaine a immédiatement reconnu le cadavre de son mari.

Plaisance a été repêché, vers 10 heures, dans le canal, dans l'écluse No 1, près du pont Black. Il porte les traces d'une blessure au nez, mais on croit que cette blessure a pu être faite après la mort, alors que le corps aurait été frappé par un navire.

Lorsque Plaisance a quitté sa demeure, il avait quelques dollars sur lui.

L'AUTRE CADAVRE

est celui d'un nommé Styles, employé comme percepteur par la maison Blaiklock.

Styles était aussi disparu depuis mardi dernier. Mercredi matin, son maître de pension qui ne l'avait pas vu de la nuit, s'informa chez MM. Blaiklock, s'il était allé à son travail.

Mais pour Styles, comme pour le malheureux Plaisance, le repos éternel avait sonné.

Styles venait d'Angleterre et il appartenait à une excellente famille. Il a été repêché au pied de la rue Colborne, vis-à-vis le hangar No 4.

Le coroner McMahon tiendra aujourd'hui les deux enquêtes à la morgue.

Le Pique-nique de Lundi

Tout, ou à peu près, a été dit sur les préparatifs à faire pour le 2ème pique-nique donné par la "Presse", au Bout de l'Ile, aux enfants de Montréal. On sait que le pique-nique de lundi, le 20, est organisé spécialement pour les enfants de la partie nord de la ville. On connaît l'heure de

DEPART DES TRAMWAYS

à 7 heures, du coin des rues Amherst et Rachel, et à 9 heures, du bureau de la compagnie, près du viaduc du Piacifique Canadien, rue Saint-Denis.

On a annoncé, hier, qu'une fanfare accompagnerait les convois; ce qui donnera encore plus de relief à la chose, rendra la fête plus joyeuse, mettra plus d'entrain chez les jeunes pique-niqueurs. Que chacun se tienne prêt maintenant pour le départ des tramways; car il n'y aura pas de pardon pour les retardataires; ils devront payer leur course et de plus ils manqueront les premiers numéros du très beau programme qu'il y a de préparé pour cette journée. Et qui sait? peut-être perdront-ils en même temps la chance de gagner un beau prix.

Le succès du premier pique-nique de cette saison doit encourager tous les enfants à se rendre au deuxième, et à s'y rendre prêts à prendre part à tous les concours, à participer à tous les jeux, enfin à passer une journée idéale dans cet endroit idéal qu'est le Parc du Bout de l'Ile.

LA COMMISSION ROYALE

M. Antonio Gignac, ex-président de la Fédération des Ouvriers Textiles, fait plusieurs admissions importantes hier'—Témoignage sensationnel de M. G. H. Reed.

Hier après-midi, au palais de justice, à la chambre numéro 21, la commission royale chargée de s'enquérir des causes qui ont amené les difficultés qui existent actuellement entre les patrons et les ouvriers de l'industrie du coton dans la province de Québec, a continué ses séances d'enquête: M. Mackenzie King, sous-ministre du département du travail, à Ottawa, présidait le tribunal et Mtre P. R. DuTremblay, avocat, représentait les ouvriers textiles, tandis que M. J. H. Montgomery représentait les compagnies "Montreal Cotton Co." et "Dominion Textile Co."

Les témoins entendues furent M. Antonio Gignac, ancien président de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada et M. G. H. Reed, agent secret de la "Dominion Textile Co."

Interrogé par M. Mackenzie King,

M. ANTONIO GIGNAC

déclara qu'il ne pouvait donner au juste le nombre des ouvriers faisant partie de la Fédération. Cependant, avant que les difficultés commençassent entre les patrons et les ouvriers, les membres de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada pouvaient se chiffrer à cinq mille. Lorsque les difficultés surgirent entre les patrons et les employés, environ cinq cents ouvriers quittèrent le travail.

M. Mackenzie King interrogeant le témoin au sujet de la circulaire distribuée, lors de la grève, aux ouvriers textiles, M. Gignac répondit qu'il croyait que toutes les opinions exprimées dans cette circulaire sont sincères et justes. Elle fut rédigée entre le quatorze et le dix-huit mai. Tous les ouvriers n'avaient pas alors quitté le travail. On peut estimer à mille, le nombre de ceux qui s'étaient retirés des manufactures. Les affaires des compagnies étaient aussi peu brillantes en Angleterre qu'en Canada et aux Etats-Unis, ce fut là la principale cause de la réduction des salaires de dix pour cent.

Interrogé sur les cases de cette baisse des salaires, l'ancien président le la Fédération déclara qu'il croyait que les prix relativement bas des manufacturiers d'Angleterre en étaient la cause. Ces prix ont sûrement fait tort aux manufactriers canadiens.

M. Mackenzie King demanda alors ce qu'il savait de la protection accordée aux manufacturiers anglais, et le témoin de répondre: qu'il ne servait à rien de cette protection qui sauvegardait les manufacturiers anglais et américains. Il ne croyait pas à un tarif protecteur pour ces deux nations.

"Comme le dit bien la circulaire, ajoute-t-il, les Etats-Unis et le Canada ont besoin, pour ce qui regarde les productions textiles, d'une protection pressante." Cependant M. Gignac ne put par ses propres connaissances établir en quoi et pourquoi cette protection est nécessaire. Il tient la chose des manufacturiers eux-mêmes.

Une autre clause de la circulaire distribuée aux ouvriers textiles lors des troubles de mai dernier, est soumise au témoin. Il y a un an, la demande des produits canadiens était très forte; cependant le tarif était le même. A quoi cela tient-il? M. Gignac répondit que les compagnies avaient résolu de réduire leurs dépenses, et, d'augmenter par le fait leur budget, en réduisant le salaire des ouvriers. Huit pour cent de dividende fut payé l'année dernière aux actionnaires de la "Dominion Textile Co." et quant aux dividendes payés cette année il n'en sait rien.

Une autre raison pour laquelle les salaires furent diminués fut, outre le besoin d'augmenter les recettes des compagnies, la nécessité de faire face aux diminutions continues des valeurs de ces compagnies sur les différents marchés.

Le commissaire royal posa alors au témoin un problème économique. Une autre assertion de la fameuse circulaire est qu'une plus ferme protection des produits canadient aurai pour conséquence une plus forte augmentation des salaires. "Etes-vous certain, demanda M. Mackenzie King que l'ouvrier obtiendra de meilleurs gages si la protection est mieux organisée?"

—"Une plus haute protection, répondit alors M. Gignac, fera pour les patrons le commerce meilleur et conséquemment ils seront en état de payer des salaires plus élevés."

M. Montgomerry, représentant les compagnies "Montreal Cotton Co." et "Dominion Textile Co.", interrogea à son tour M. Gignac. Celui-ci dit alors que durant les bonnes années qui précédèrent la grève, le salaire des directeurs fut augmenté, mais aussi, celui des ouvriers le fut dans les mêmes proportions. La grève a été le résultat du travail néfaste de plusieurs membres de la Fédération et en particulier l'oeuvre de M. Paquette, qui prêcha la désertion du travail et fit tous les efforts possibles pour arriver aux pénibles difficultés qui surgirent en mai dernier.

Durant les deux années dernières la "Dominion Textile Co." a toujours fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour répondre aux exigences des ouvriers. "Une grève déclarée, ajouta le témoin, sans avis préalable, est toujours préjudiciable aux ouvriers comme aux patrons.

Enfin, M. Pamphile Du Tremblay, l'aviseur légal des ouvriers textiles, interrogea à son tour le témoin. Celui-ci convint que les gages payés par les manufacturiers pourraient être meilleurs. A Magog, par exemple, il y a des filles qui gagnent $1.25 par jour; mais ce sont les plus capables et encore n'ont-elle que quatre ou cinq jours de travail par semaine. "Je ne crois pas, a dit M. Gignac, qu'un ouvrier puisse être satisfait d'un pareil salaire surtout lorsqu'il ne travaille que quatre ou cinq jours par semaine." Alors, pressé par les questions habiles de M. P. Du Tremblay, M. Gignac finit par admettre qu'il vaut mieux une réduction des salaires qu'un chômage de plusieurs mois.

La grève, au dire du témoin, n'a jamais eu lieu à Magog. Si la manufacture a été fermée, c'est que quinze hommes ont quitté le travail sans autorisation aucune de la part de la Fédération. Quant à savoir si M. Reed était ou non agent secret de la "Dominion Textile Co." M. Gignac déclara qu'il n'en sait et n'en savait rien.

Enfin le témoin admet que le 25 avril dernier il n'approuvait d'aucune façon l'idée d'une grève et que le 3 mai il a été destitué de ses charges de président de la Fédération par un vote unanime des membres.

M. G. H. REED

a eu ensuite à répondre aux questions du commissaire royal et de Messieurs Montgomery et Du Tremblay.

L'examen de ce témoin fut relativement court. La déclaration la plus importante est celle que lui arracha l'aviseur des ouvriers textiles, M. Du Tremblay. Elle lui valut les remontrances du commissaire royal. M. Reed a admis que la circulaire de mai dernier avait été rédigée par M. Mole, gérant de la "Dominion Textile Co." et par M. Gordon, vice-président de la même compagnie. De plus M. Reed a avoué qu'il avait été payé par la dite compagnie pour se rendre à Magog dans le but de faire signer la circulaire par M. Antonio Gignac, alors président de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. Il a reçu pour ce voyage la somme de soixante-cinq piastres. Il était l'agent secret de la "Dominion Textile".

Le témoignage de M. Reed entendu, la cour s'est ajournée.

La séance de demain commencera à dix heures.

LE DEPART DU PREMIER GROUPE

Un tiers environ des excursionnistes de la "Presse" partent hier soir, a bord du "Québec," pour le voyage idéal du Saguenay.—Joyeux voyageurs.

Le "Quebec", de la compagnie Richelieu et Ontario, est parti, hier soir, plus bondé que jamais.

Tout, en effet, a concouru à augmenter la liste des voyageurs: des détachements de divers corps militaires, un nombre de touristes beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire, et le premier groupe des excursionnistes de la "Presse".

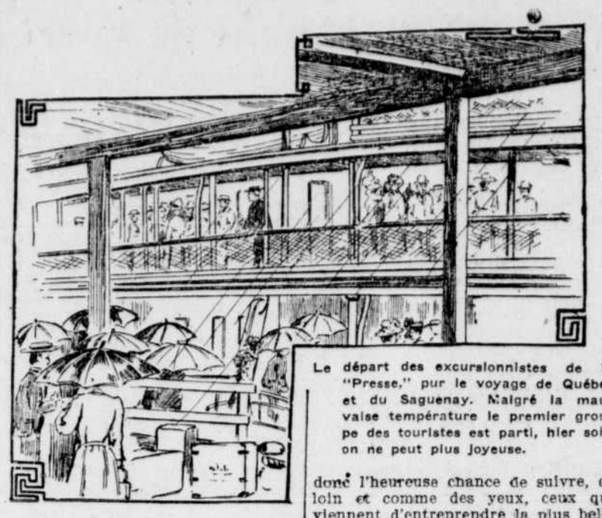
Ceux-ci, malgré l'inclémence de la température, sont partis joyeux pour aller faire le voyage rêvé, le tour magnifique de Québec au Saguenay.

Demain, ou dans quelques jours, ils prendront la route du fleuve idéal, ils se dirigeront vers ce pays tout plein d'imprévu, de sauvage grandeur dans ses sites. C'est la contrée du repos, où l'air est pur, la brise saine, le soleil tempéré.

Ceux qui se sont embarqués n'ont pas manqué de répéter au représentant de la "Presse" combien ils étaient profondément reconnaissants au journal, si populaire, qui leur procurait l'heureuse fortune d'une voyage superbe à tous les points de vue, gratuit, idéal:

"La pluie n'est pas pour durer toujours, disait joyeusement un des excursionnistes, et ce petit contretemps du départ n'est que pour mieux nous faire goûter la splendeur et l'éclat des beaux jours, qui ne manqueront pas de venir."

Maris et femmes, jeunes gens et jeunes filles — que dire du bonheur des enfants! — se sont déclarés enchantés de partir pour goûter à leur de gentilles touristes nous ont assuraise de l'une des plus belles promenades qu'on puisse faire au monde.



Le départ des excursionnistes de la "Presse," pur le voyage de Québec et du Saguenay. Malgré la mauvaise température le premier groupe des touristes est parti, hier soir, on ne peut plus joyeuse.

Plusieurs des voyageurs et nombre sé que ce serait pour eux non seulement un plaisir mais un agréable devoir de transmettre à la "Presse", les impressions du voyage, les incidents les plus remarquables, tout ce qui frappe et touche en un pays où il y a tant de beautés à contempler, tant de panoramas à admirer, à célébrer.

Les lecteurs de la "Presse", auront donc l'heureuse chance de suivre, de loin et comme des yeux, ceux qui viennent d'entreprendre la plus belle excursion qui se puisse imaginer.

Ces croquis pris sur le vif, au moment de l'impulsion en face de ce qui mérite d'être admiré, ne pourront manquer ni de charme ni d'intérêt.

C'est après de chaleureuses poignées de main au représentant de la "Presse", et avec les meilleurs souhaits de bon voyage que les excursionnistes sont partis à bord du véritable palais flottant qu'est le nouveau "Québec."

POUR PROTEGER LE PUBLIC

Les pickpockets, les voleurs à la tire, les coupeurs de bourses et les filous en général n'auront qu'à se bien tenir, durant les fêtes du troisième centenaire, s'ils veulent exercer en toute sécurité leur dangereux manège. En effet, outre les forces déjà mises sur pied par la police, trente-deux détectives de l'agence Pinkerton sont partis, hier soir, par wagon spécial, pour Québec, sous la direction de M. McNamera, le gérant à Montréal de l'agence ci-dessus mentionnée.

Ces agents spéciaux ont été choisis parmi les meilleurs limiers des grandes villes des Etats-Unis. La plupart de ces policiers secrets viennent de New York, Boston, Chicago, etc. Leur mission principale sera de surveiller surtout les pickpokets américains, bien connus de ces agents.

L'habileté de ces derniers aura particulièrement à se manifester dans les hippodromes, et en général, partout où la foule sera la plus compacte. Ce sera donc pour le public un surcroit de sauvegarde et qui ne pourra manquer d'être apprécié.

MEDECINES BREVETEES

Ottawa, 18 — En comité sur le bill des médecines brevetées, le sénateur Derbyshire propose de rayer un amendement présenté par le sénateur Roy et déjà adopté, stipulant que les médecines brevetées contenant de l'opium ne pourront plus être vendues, excepté sur prescription d'un médecin. Cette motion est adoptée, et le bill est lu une troisième fois.

Le sénat se forme en comité général pour étudier le bill prohibant le trafic de l'opium au Canada. Ce bill est lu une troisième fois.



M. le Dr G. Wilfrid Derome, parti pour un voyage d'études à Paris. — Photo. Richard et Such, 402 rue Sainte-Catherine Est.

IL NE FAUT PAS OUBLIER

Que c'est aujourd'hui l'ouverture du grand pique-nique donné par la "Presse" au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières.

La "Presse" fait appel à tous ses lecteurs et espère qu'ils favoriseront cette oeuvre philantropique. Comme on le sait, le pique-nique doit se continuer toute la semaine prochaine pour se terminer seulement dimanche, le 26 juillet.

Les organisateurs n'ont rien négligé pour procurer un agréable passe-temps à tous ceux qui se rendront sur le terrain. Il sera d'autant plus agréable aux citoyens de Montréal d'aller à ce pique-nique qu'ils savent qu'en s'amusant ils font une bonne oeuvre.

Qu'on n'oublie pas surtout la partie de "crosse" de dimanche entre les clubs Saint-Pierre et L'Aiglon, de Lachine.

Tous les jours, la semaine prochaine, la "Presse" donnera un compte-rendu complet des amusements de la veille.

Voir page 18 pour autres détails.

PRES DE CINQ MILLIONS

Le nombre total des bulletins déposés pour les seuls vainqueurs du concours du Voyage Québec-Saguenay atteint le chiffre fantastique de 4,773,-159.

Quatre millions, sept cent soixante-treize mille, cent cinquante-neuf, tel est le total des bulletins déposés pour le concours du Voyage Québec-Saguenay.

Mais qu'on n'aille pas se figurer que c'est le total des bulletins donnés pour tous les concurrents. Non, il ne s'agit que d'une minime fraction, celle qui représente les bulletins des vainqueurs du concours seulement. Et pourtant ces vainqueurs sont au nombre respectable de quatre-vingts.

Voyez en effet:

A la "Presse"	20
F. Lapointe	10
Scroggie	25
Davignon	5
Dupuis Frères	20
Total	80

Le tableau suivant montre comment ont été distribués ces 4,773,159 bulletins.

LES VAINQUEURS

A la "Presse"	300,490
F. Lapointe	382,925
Scroggie	1,465,009
Davignon	182,295
Dupuis Frères	2,442,440
Total	4,773,159

Quatre-vingts personnes qui devront à la "Presse" d'aller à Québec pendant les fêtes du IIIe Centenaire, quatre-vingts personnes qui verront ce paysage sans rival dans le monde entier: le Saguenay.

Quatre millions, sept cent soixante-treize mille, cent cinquante neuf bulletins, cela fait pour chaque vainqueur une moyenne de 59,664 bulletins et demi. Supposons que un pour cent des cent-mille lecteurs quotidiens de la "Presse" ait pris part au concours, sans pouvoir décrocher le prix, cela fait, en prenant une moyenne de cent bulletins par chacun, 100,000 bulletins par jour, et, comme les coupons ont paru soixante-trois fois, un total de 6,300,000 à ajouter au total obtenu par les vainqueurs, soit une somme supérieure à onze millions de coupons. Chacune de ces personnes aurait dû obtenir 6,-300 votes, ce qui est au-dessous du nombre de bulletins le plus bas obtenu par n'importe quel des vainqueurs.

Supposons que dix millions de coupons aient été mis les uns à la suite des autres, chaque coupon ayant une longueur de quatre pouces, cela ferait 40,000,000 de pouces, soit 3,333,333 pieds et 4 pouces, ou 1,111,111 verges, ou 1,028.-80 milles ce qui est plus que la distance de Montréal à Chicago.

Si nous mettons les coupons l'un par dessus l'autre, en supposant qu'il y en ait dix par ligne, il y en aura 80 au pouce, 960 au pied, et la hauteur totale des dix millions atteindra un million de lignes, soit 111,111 pouces, soit 9,-259 pieds, soit 9 fois la hauteur de la tour Eiffel.

Cela ne démontre-t-il pas mieux que tous les discours et les raisonnements l'étonnante circulation de la "Presse" et la merveilleuse efficacité d'annonce qu'elle possède? Nous aurions pu multiplier ces calculs, mais nous laissons aux algébristes le soin de le faire, ils auraient là de quoi occuper leurs loisirs.

LE CAPIAS EST RETIRE

BOSCHEN EST EXONERE PAR LE JUGE TAIT EN COUR DE PRATIQUE HIER APRES-MIDI.

Son Honneur le juge Tait a rendu jugement hier après-midi dans la cause de Pacifique Sicotte vs Fred. Boschen.

On se rappelle que Sicotte avait fait arrêter Boschen sur capias, prétendant que ce dernier, après avoir été libéré d'un premier capias, avait payé de préférence certains créanciers et avait de plus cherché à cacher sa propriété.

Le magistrat a déclaré qu'il n'y avait eu ni fraude ni tentative de cacher la propriété et a annulé le capias.

Appel a été fait de ce jugement cependant et en attendant la décision de la Cour de **Révision, Boschen devra rester en prison.**

LES TRAMWAYS A LONGUEUIL

Nos lecteurs trouveront à la page No 40 de l'édition d'aujourd'hui une intéressante interview de M. J. W. Harris, le vice-président de la "Montréal and Southern Counties Railway Co.", au sujet des élections municipales de Longueuil, et la question des tramways électriques.

Les intéressés sont priés d'en prendre connaissance.

UNE BELLE FETE

La fête champêtre qui aura lieu demain, dimanche, au Parc du Bout de l'Ile, au bénéfice de la Maison de Refuge de l'Union Nationale Française sera magnifique, si nous en jugeons par les préparatifs. Les montres d'or et d'argent du tirage spécial et pour lequel les visiteurs reçoivent un billet en entrant valent la peine d'être gagnées. La compagnie du Terminal donnera le même service que dimanche dernier, service qui a satisfait les plus exigeants.

UNE LUGUBRE TROUVAILLE

ON REPECHE DANS LE FLEUVE, PRES DE VARENNES, LE CADAVRE D'UN INCONNU.

On a trouvé, hier après-midi, flottant dans de fleuve près du village de Varennes, le cadavre d'un inconnu paraissant âgé d'une trentaine d'années, mesurant 5 pieds et 9 pouces environ, et pesant entre 170 à 180 lbs. Ses cheveux sont blonds, ainsi que sa moustache. Il porte une chemise rayée bleu et blanc, un habit de serge noire, des chaussettes de coton gris, des chaussures noires, un faux-col blanc et une cravate noire; le tout de bonne qualité et presque neuf.

Dans les poches de son habit on a trouvé un calepin écrit dans une langue étrangère, probablement en allemand; aussi deux enveloppes adressées, l'une au No 17 ou 18 rue St-Alexandre et l'autre, à un numéro indéchiffrable, rue Delorimier. On n'a trouvé sur lui, ni argent ni montre, ni bijou, ni aucun objet d'une valeur quelconque.

A l'enquête tenue devant le coroner Fontaine, il a été impossible d'établir l'identité de l'étranger.

"Trouvé noyé", tel fut le verdict du juré.

POUR LA MAISON DES ETUDIANTS

L'Université Laval va faire aux étudiants un cadeau qui ne laissera pas de leur faire plaisir. Bientôt la Maison des Etudiants sera chez elle.

L'université a en effet acheté des Soeurs de la Charité la propriété située à l'angle nord-ouest des rues de Montigny et Saint-Hubert, pour y installer la Maison. Le prix est de $20,000.

La maison qui est très ancienne fut construite par le juge Pykes qui y demeura pendant plusieurs années. Plus tard, elle devint une retraite pour les prêtres âgés ou infirmes.

LA "GAZETTE OFFICIELLE"

Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 18. — La "Gazette Officielle" d'aujourd'hui, contient les informations suivantes: une assemblée générale des porteurs de certificats de participation dans l'Atlantic and Lake Superior Railway Trust Fund, aura lieu le 30 juillet prochain, au bureau de MM. Galinder frères, à Londres, afin d'autoriser l'acquisition d'actions dans la compagnie du chemin de fer de l'Atlantic and Lake Superior, en échange de certificats de participation, et afin d'autoriser The Royal Trust Company à soumissionner dans la vente du chemin de fer de la baie des Chaleurs et du chemin de fer de l'Atlantic et Lake Superior.

Des soumissions pour l'achat du chemin de fer de l'Atlantic et Lac Supérieur de Caplin à un point situé près de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure où ce chemin de fer rejoint celui de l'Atlantique Québec & Western, soit une longueur de vingt milles, et aussi pour l'achat du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, de sa jonction à Métapédia avec l'Intercolonial à Caplin, soit une distance de 80 milles, ont été ouvertes et seront reçues jusqu'au 9 septembre 1908, au bureau du régistrateur de la Cour d'Echiquier, à Ottawa.

Des lettres patentes ont été accordées aux compagnies suivantes:

"Tiffin Park" (limited), de Montréal, au capital de $10,000.

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à la "Imperial Tobacco Company" (limited), autorisant cette compagnie à diviser 50,000 actions de $100 chacune en un million d'actions de $5 chacune.

LES FAITS VERITABLES

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Dans la "Presse" d'hier nous rapportions, sur la foi d'informations que nous croyions vraies, qu'un prétendu huissier avait tenté de dévaliser le compteur à argent de l'hôtelier Bernard, de Cartierville.

Or, l'huissier en question nous déclare que c'est lui qui est allé chez l'hôtelier de Cartierville muni d'un bref d'exécution pour pratiquer une saisie. Au moment où il se disposait à saisir le compteur automatique, il fut assailli, d'après sa version, par M. Bernard, sa femme et leur fils.

Il nous a également informé qu'il avait fait émettre, hier après-midi, un mandat d'arrestation contre ses trois prétendus agresseurs, les accusant de voies de fait, et d'être intervenu dans l'exécution du devoir d'un représentant de la justice.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

AVIS

Le consul général de France à Montréal appelle l'attention des Français résidant au Canada sur la décision prise dernièrement par M. le ministre de la guerre, relativement à la date d'arrivée au corps des jeunes soldats appelés sous les drapeaux.

Cette circulaire prescrit que, si, usant des délais de grâce prévus par la loi, les jeunes soldats appelés ne rejoignent pas leur corps à la date fixée par l'ordre d'appel, leur deux années de service légal ne commenceront à courir que du jour de leur incorporation. Ils devront donc être retenus sous les drapeaux après la libération des hommes de leur classe, pour y accomplir, jour pour jour, un temps de service égal au temps accompli par ceux qui auront été incorporés à la date normale.

Les jeunes soldats résidant au Canada, bien qu'il ne puissent être légalement déclarés insoumis avant l'expiration des délais qui sont de six mois, ont donc tout intérêt à rejoindre leur corps à la date fixée par l'ordre d'appel qui leur est remis.